

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + Keep it legal Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/





399

E. BIBL RADCL

d. 1101 [8]

• .

. .

.

•

· ·

· · ·





Γ.

1101 399 d.

.

•

· · ·

•

.

н Т

. 1

. ٩

TABLEAU ENCYCLOPÉDIQUE ET MÉTHODIQUE

DES TROIS RÈGNES DE LA NATURE,

Dédié et présenté A M. NECKER, MINISTRE D'ÉTAT & Directeur Général des Finances.

E R P É T O L O G I E.

PAR M. L'ABBÉ BONNATERRE.

Multa hoc primum cognovimus seculo, & multa venientis av populus ignota nobis sciet. Senec. lib. 7, quæst. nat. 31.



A PARIS,

Chez PANCKOUCKE, Libraire, Hôtel de Thou, rue des Poitevints,

M. DCC. LXXXIX,

AVEC APPROBATION ET PRIVILÉGE DU ROIS

•

د . . .



• • • • • • • • • •

AVERTISSEMENT.

L est plus facile d'affigner les caractères qui appartiennent aux animaux de cet ordre, que de fixer la dénomination qui leur est propre. Jusqu'ici, on les a appelés tantôt amphibies rampans, tantôt quadrupèdes ovipares, & tantôt reptiles; mais aucune de ces expressions, malgré l'autorité des Naturalistes célèbres qui les ont adoptées, ne peut convenir parfaitement. Le mot amphibie, sous quelque forme qu'on l'envisage, ne présente qu'une idée vague, obscure, indéterminée. Si l'on entend par amphibies des animaux qui peuvent vivre dans l'eau & hors de l'eau, à leur gré, & aussi long-temps qu'ils le veulent; dans ce sens, il n'y a point d'amphibie sur la terre dont l'existence soit connuc : & si l'on prend pour amphibies des êtres qui peuvent rester dans l'eau ou hors de l'eau pendant un temps limité seulement, alors l'homme & tous les animaux feront amphibies, puisqu'ils ont la faculté de plonger pendant un temps plus ou moins considérable (1).

Les animaux dont il s'agit ici n'ont pas été caractérifés d'une manière plus heureuse par le mot de quadrupèdes ovipares. Le premier terme de cette dénomination, ayant été déjà confacré aux animaux qui sont rangés dans le même ordre que le cheval, le bœuf, l'éléphant, ne peut, ce me semble, être employé que pour en désigner d'autres qui aient les plus grands rapports avec ces quadrupèdes (2). On devroit donc s'attendre à trouver la plus parfaite identité de caractères entre le cheval & la grenouille, le bœuf & la tortue; & l'on est bien étonné de voir que les principaux rapports qui unissent ces divers animaux sont purement extérieurs; & que les oiseaux ont, avec les quadrupèdes vivipares, une analogie plus intime que les animaux dont il est individus de cet ordre, puisqu'il est certain que les Salamandres & le Lézard gris sont leurs petits vivans : ainsi, quoique la dénomination de quadrupède ovipare foit moins vicieuse que la précédente, puisque tous les animaux qu'elle désigne ont quatre pattes, on ne peut point cependant. conclure qu'elle foit d'une exactitude rigoureuse.

Le mot replie me paroît réunir moins d'inconvéniens. Tous les individus dont

羽

⁽¹⁾ Les plongeurs de profession, tels que les fauniers de Halle en Saxe, un grand nombre de Nègres, les pécheurs des perles de Ceylan, restent sous l'eau un asse long espace de temps, sans qu'on puisse pour cela mettre ces plongeurs au rang des amphibies.

⁽²⁾ Nous ne confidérons ici les quadrupèdes ovipares, que relativement à l'idée que ce mot nous rappelle.

AVERTISSEMENT.

nous allons parler ont les jambes fort courtes, très-écartées les unes des autres, & fi foibles, qu'elles ne peuvent foutenir le poids du corps. Le Lézard gris, par exemple, qui est un des plus agiles, est obligé de s'appuyer sur fon ventre, à l'instant où il ralentit sa course : il se fert donc de ses pattes, plutôt pour ramper que pour marcher.... En un mot, tous les animaux qui sont l'objet de cette discussion, se trouvent dans la nécessité indispensable de se traîner sur le ventre; c'est un vice inhérent à leur constitution, & qui ne reçoit d'autres modifications que celles qui résultent de la longueur & du rapprochement des pattes. Sous ce rapport, le nom de *repuile* m'a paru mériter la préférence,

Je me suis encore déterminé à inventer un nom pour caractériser la science qui traite des animaux de cet ordre. Les deux racines grecques $E'P\Pi\Omega$, $\lambda_{0\gamma0\varsigma}$ m'ont fourni le mot ERPÉTOLOGIE, que Klein a déjà employé dans une acception plus étendue, pour désigner les *ferpens* & les *reptiles*.

Pour la difposition méthodique des genres, j'ai adopté la division générale que M. Scopoli a publiée, & que M. le Comte de la Cepède a suivie dans son Histoire des quadrupèdes ovipares; je me suis permis uniquement de faire une inversion dans l'arrangement des classes. J'ai placé dans la première les repuiles qui n'ont point de queue; & dans la seconde, ceux qui en sont pourvus. Par cette nouvelle disposition, la chaine qui unit les serpens & les repuiles n'est point interrompue; mais l'on passe des uns aux autres par une gradation successive. Depuis la Tortue qui compose le premier genre de la seconde classe, jusqu'au Chalcide qui forme le dernier, on voit s'éteindre, par degrés infensibles, les limites qui séparent ces deux ordres d'animaux.

La diffribution des genres de Linné m'a paru susceptible de quelques changemens. Les espèces qui composent la famille des Lézards sont très-nombreuses, & présentent des caractères qui les distinguent essentiellement. Il y a loin de la structure du Crocodile à celle de la Salamandre; & de l'organisation du Chalcide à celle du Caméléon. Ces considérations m'ont engagé à détacher les Crocodiles, les Caméléons, les Salamandres, & les Chalcides, de la tribu des Lézards, & d'en faire des genres particuliers. J'ai établi la distinction générique sur le nombre des doigts & la conformation des pattes. L'organisation intérieure de ces divers animaux offre encore d'autres différences.

Une des plus grandes difficultés que j'ai éprouvées, c'est pour fixer la distinction des espèces. Dans cet ordre, encore plus que dans tout autre, l'âge, les métamorphoses, le sex produisent une multitude de différences dans les couleurs, sur-tout parmi les *Crapauds* & les *Grenouilles*. J'ai tâché de déterminer, non seulement les gradations sugitives de ces teintes diverses, mais encore les caractères constans qui

Z7

AVERTISSEMENT.

distinguent les espèces; & comme il est nécessaire que dans une longue suite d'objets les descriptions soient faites sur le même plan, asin que les traits caractérissiques soient plus saillans & plus sensibles, j'ai été obligé de resaire presque à neuf toutes les phrases descriptives.

J'ai pris le Système de la Nature de Linné pour base & pour modèle ; les écrits de ce grand Homme doivent servir de guide à tous ceux qui travaillent sur l'Histoire Naturelle. J'ai encore consulté le Traité de l'Encyclopédie méthodique, par M. Daubenton, celui de M. Laurenti sur les reptiles; les ouvrages de Rœsel, de Klein, de Gronou, de Petiver, de Scopoli, de Knorr, d'Edwards, de Catesby, de Séba; les nouveaux Mémoires de Suède, de Pétersbourg; ceux de l'Académie des Sciences de Paris, de Berlin; les Transations philosophiques; & une infinité d'autres livres dont l'énumération feroit trop longue. L'Histoire des quadrupèdes ovipares, par M. le Comte de la Cepède, m'a été principalement d'un grand secours; j'y ai trouvé des descriptions nouvelles, des détails curieux, & une infinité d'observations intéressances. Ce Traité, si justement estimé, réunit tout à la fois l'exactitude & la précision, qui font le mérite principal d'un ouvrage d'Histoire Naturelle, & les charmes du ftyle qui répandent le goût de cette fcience.



INTRODUCTION.

DE tous les animaux que la Nature a dispersés sur la surface de la terre, & qu'elle paroît avoir jetés à travers la grande scène de ses ouvrages, pour animer le vide de l'espace & y produire du mouvement, les reptiles sont ceux qui ont eu le moins de part à ses dons. Tout en eux porte l'empreinte d'un abandon presque général, & d'une disgrace absolue. Leur corps ne présente qu'une masse ; informe, lourde, & inactive; leurs sens sont obtus; leur inflinct est réduit aux sensations les plus groffières; & leur naturel se borne à chercher leur pâture sur les límites de la terre. & de l'eau, dans ces valles marécages, où tout retrace l'image des déjections monftrueuses de l'antique limon. En effet, aucun d'eux n'a les graces ni la gaîté des autres animaux terrestres : ils ne favent point, comme ceux-ci, s'amuler, le réjouir ensemble, ni prendre de doux ébats sur la terre ou dans l'air; mais ils gissent à terre, sur le bord des étangs, dans les creux des rochers, sous les buissons stériles. Les uns se plaisent aux rayons du soleil; les autres se tiennent dans les lieux fombres, humides, & reurés pendant le jour; & ne sortent que la nuit, comme pour cacher leur difformité, & pour éviter à l'homme le sentiment de crainte, de dégoût, & d'horreur que leur présence lui inspire. Cependant, comme toutes les parties de la chaîne des êtres sont dignes de notre contemplation, aux yeux d'un observateur sans prejuge, tous ces animaux ne sont pas dépourvus d'agrément & d'intérêt. On voit avec satisfaction les ressources qu'ils tirent de la structure grossière de leurs membres & de leurs organes; on examine avec plaifir leurs mœurs, leurs habitudes, les rapports qui les unissent avec les êtres les plus intelligens, & les distances qui les séparent de la matière brute. Cette étude réfléchie, approfondie, développe à nos yeux toutes les richesses de la création, & ne laisse rien à désirer à notre admiration fur les merveilles de l'existence.

Définition des reptiles. On doit ranger dans cette classe tous les animaux à quatre pattes, qui naissent d'un œuf, qui ont le corps dépourvu de poil & de mamelles, le lang presque froid & rouge, un seul ventricule avec deux oreillettes au cœur, & dont la refpiration se fait par de longs intervalles. Les reptiles se rapprochent donc beaucoup des poiss, tant par la structure du cœur que par les qualités du sang; mais ils s'en éloignent entièrement par la conformation des membres, & sur-tout par la manière dont s'exécute la respiration.

GIRCULATION DU SANG. Il y a une confidération importante à faire sur la circulation du sang des reptiles, & par conséquent sur leur respiration. Dans les quadrupèdes, le sang chassé du ventricule droit par l'action des muscles du cœur, est porté dans les poumons par l'artère pulmonaire : de là, il passe dans l'oreillette gauche, & dans le ventricule qui est du même côté; ensuite il est poussé, par la contraction de ce ventri-cule dans l'aorte, qui le distribue dans tout le reste du corps; d'où il revient encore au cœur par le moyen de la veine cave. Telle est la manière dont se fait la circulation du fang dans tous les animaux terrestres qui ont deux ventricules au cœur, deux oreillettes, & dont la respiration est fréquente. L'air introduit continuellement dans leurs poumons agit sur le sang, le rafraîchit, le vivifie : auffi leurs movemens font fort vifs, leurs sensations délicates, leurs intentions trèsdécidées. Mais dans les repuiles qui ne refpirent l'air frais que par intervalles, & qui ne jouissent pas de l'avantage d'une respiration réglée, la circulation ne s'execute pas de la même manière. Au lieu de passer par les poumons, le sang sort du cœur par une ouverture oblongue, placée entre les deux oreillettes, & se décharge immédiatement de l'artère pulmonaire dans l'aorte, Cette différence de conformation produit sans doute cette froideur d'affections, & cette espèce d'apathie que l'on remarque dans plusieurs de ces animaux; car leur fang étant moins souvent animé, vivisié, renouvelé par l'air atmosphérique qui pénètre dans les poumons, est plus grossier, plus épais, & incapable de

ŶĴ

produire ce degré de chaleur intérieure, qui est le principe du mouvement & de l'activité.

FORME DU COBPS ET DE LA TÊTE. Il ne faut pas chercher dans la conformation extérieure des reptiles, l'empreinte des caractères qui unifient les animaux de cet ordre ; ils ne préfentent à cet égard qu'une foible reffemblance. Les uns ont le corps ramaffé, arrondi, liffe, couvert de verrues, & enduit d'une humeur visqueuse; les autres ont le tronc alongé, garni d'écailles, de segmens, ou de tubercules; d'autres enfin sont revêtus, par dessus à par dessous, d'une enveloppe dure & offeuse.

La tête de ces animaux offre également une multitude de différences. Tantôt elle est triangulaire, comme dans quelques espèces de crapauds & de grenouilles; tantôt arrondie & terminée par une espèce de bec, comme on le voit dans quelques tortues. Dans la plupart des lézards, la tête est ovale; & dans les crocodiles, elle est en forme de cône.

- LA LANGUE. Cette partie, qui conflitue le principal organe de la voix, est aussi variée dans les reptiles, que les sons rauques & confus qu'ils sont entendre : elle est large & aplatie dans les grenouilles, les tortues, les falamandres, l'iguane, le feine, & le cordyle; sourchue à l'extrémité dans presque tous les lézards; arrondie en sorme de ver, & extensible hors de la gueule, dans les caméléons. On dit que les crocodiles ont à la place de cet organe, une membrane stuée à l'entrée du gosier.
- Les yeux. Le plus grand nombre des repuiles vivant sur le rivage de la mer, sur le bord des étangs, des lacs, & des rivières, où les rayons du soleil sont sans cesse réfléchis par les lames d'eau, il étoit nécessaire que leurs yeux fullent allez forts pour n'être pas altérés, & bientôt détruits par les flots de lumière qui les inondent. Ces animaux ont par conséquent les yeux garnis de paupières mobiles & d'une membrane clignotante, comme ceux des oiseaux : de plus, quelques-uns d'entre eux jouissent, ainsi que les chats, de la faculté de contracter & de dilater leur prunelle, de manière à recevoir uniquement la quantité de lumière qui leur est nécessaire, & à empêcher celle qui leur seroit nuisible d'entrer
- dans leurs yeux. ORFILLES. Tout l'appareil extérieur de l'organe de l'ouïe confisse tantôt dans un petit enfoncement de l'os du crâne, qui est recouvert en cet endroit d'une membrane sorte-

ment tendue, ainfi qu'on l'observe dans les tortues, les grenouilles, & les lézards; tantôt on trouve à la place de cette membraue, une ouverture qui se referme de bas en haut, par le moyen d'une substance cartilagineuse, épaisse, folide, & assez semblable aux ouïes des poissons: on l'a remarquée sur plusieurs crocodiles.

- Cou. Les reptiles respirant par les poumons, comme les quadrupèdes, ont également un cou dont la forme & les dimensions varient felon la diversité des familles. Dans les grenouilles, les raines, & les crapauds, il est ordinairement court, & se distingue à peine du tronc; dans les tortues, il est d'une figure cylindrique, couvert de rides, de plis, & plus gros que la tête; dans les lézards, il est moins épais que le tronc, & orné quelquesois d'une espèce de collier composé d'écailles quadrangulaires.
- TRONC. C'est la partie du corps qui offre les principales différences, non seulement par la forme, mais encore par les tégumens qui la recouvrent. Les reptiles qui n'ont pas de queue sont revêtus d'une peau garnie de points saillans, de verrues, ou de tubercules; les crocodiles, les lézards ont des plaques ou des écailles tantôt liss, tantôt relevées en carène; les tortues font munies, par dessus & par dessous, d'un écusson peint de diverses couleurs, sous lequel elles peuvent à volonté retirer leur tête, leurs pattes, & leur queue : ces écussons sont composés d'une substance offeuse, si dure & si compacte, que la roue d'un chariot pesamment chargé peut passer par dessus fans que l'animal en souffre aucun dommage.
- PARTIES SEXUELLES. Le défaut de quene est une marque constante, d'après laquelle il est ailé de séparer les individus de la première classe, de ceux de la seconde; mais indépendamment de ce caractère distinctif, les reptiles fans queue offrent d'autres différences dans leurs mœurs, leurs habitudes, leur forme, & sur-tout dans la manière dont ils se multiplient. Semblables aux poissons, ils n'ont aucun organe extérieur propre à la génération. Leurs œufs ne sont pas fécondés dans le corps de la femelle; mais à mesure qu'elle les pond, le mâle les arrose de sa liqueur prolifique, qu'il lance par l'ouverture de l'anus. Au contraire, dans les repules de la seconde classe, tels que les tortues, les crocodiles, les lézards, les salamandres, les parties sexuelles des mâles restent enferniées

dans l'intérieur du corps, jusqu'au moment où ils s'accouplent avec leurs femelles; & les œufs sont fécondés avant la ponte.

- QUEUE. Tous les reptiles n'ont pas de queue; les grenouilles, les raines, les crapauds en font abfolument dépourvus; les autres familles comprises dans cet ordre ont cette partie plus ou moins longue. Dans les tortues, elle n'a tout au plus que cinq ou fix pouces de long; tandis qu'on trouve des lézards dont la longueur de la queue est double & même triple de celle du corps (1).
- PIEDS. Voici le trait le plus ressemblant & le caractère principal qui rapproche les reptiles de l'ordre des quadrupèdes. Les uns & les autres ont quatre pieds compolés d'articulations, & partagés à leur extrémité en un certain nombre de doigts, garnis ordinairement d'ongles tantôt longs & crochus, tantôt courts & aplatis. Beaucoup d'espèces ont les quatre pattes en forme de nageoires : telles font les tortues qui vivent habituellement dans les eaux de la mer, & que nous avons décrites dans la première sous-division de ce genre. D'autres espèces, qui vivent dans les marais ou sur le bord des rivières, ont les doigts des pattes de derrière seulement, réunis par une membrane intermédiaire : telles sont les grenouilles, les crapauds, les tortues renfermées dans la seconde sous-division, & les crocodiles. D'autres espèces enfin qui habitent dans les terres, qui grimpent fur les arbres & les rochers, ont tous les doigts libres & séparés : tels sont la plupart des lézards, & les tortues comprises dans la troisième sous-division de ce genre.
- SENS DE LA VUE. En fuivant toujours l'ordre que je me suis prescrit dans l'exceution de cet ouvrage, je vuis examiner succinclement quel est le nombre & la force des sens dont les reptiles sont pourvus.

Ils ont tous reçu celui de la vue; & c'est fans doute le premier de tous. La structure, tant intérieure qu'extérieure, des yeux; ces paupières mobiles qui les garantissent de l'impression des corps étrangers; cette membrane clignotante qui tempère l'éclat éblouissant de la lumière; cette faculté qu'ils ont de contracter & de dilater leur prunelle; tout annonce un organe délicat & fenfible. En effet, on obferve qu'ils aperçoivent les objets de très-loin, même au milieu de l'obscurité, & dans les ténèbres les plus épaisses.

- SENS DE L'OUÏE. Il y a deux fortes raisons qui nous portent à croire que le sens de l'ouïe est très-foible dans les reptiles. 1º. Leur oreille intérieure n'est pas composée de toutes les parties qui servent à la perception des sons dans les animaux les mieux organilés; on n'y trouve point de limaçon, ni de fenètre ronde; les conduits demi-circulaires n'ont point d'extrémités; la membrane du tambour est très-épaisse, & l'osselet du tympan d'une figure très-irrégulière (1). 2°. Ils sont dépourvus des conques exterieures, qui ramassent les sons comme un miroir réunit les rayons lumineux, & qui dirigent les vibrations vers le véritable siège de l'ouïe. On ne voit, à la place de ces cavités, que des trous fort étroits, qui ne peuvent recevoir qu'un très-petit nombre de rayons sonores. D'ailleurs, le plus grand nombre de ces animaux sont presque entièrement muets, ou ne font entendre qu'un coassement défagréable; d'où l'on doit conclure qu'ils recoivent des sons très-confus, puisque l'habitude d'entendre distinctement donne bientôt celle de s'exprimer de même.
- SENS DE L'ODORAT. Presque tous les repules ont les organes extérieurs du sens de l'odorat très-apparens. Les narines du crocodile sont fituées dans un espace rond, rempli d'une fubstance noirâtre, molle, & spongieuse; celles de la tortue & du légard occupent l'extrémité du muleau, & confistent en deux ouvertures très-senfibles : il conste même, par Pinspection anatomique, que les ners qui y aboutissent sont d'une grosseur extraordinaire; ce qui fait bien augurer en faveur du fens de l'odorat. Mais lorsqu'on confidère que le plus grand nombre de ces animaux vivent dans les fanges des marais, dans les eaux croupillantes des mares & des étangs, on conçoit que ces odeurs très-exaltées ne peuvent que nuire à l'activité de l'odorat.

SENS DU GOUT. Si la perception du goût eft en raison de la sensibilité de l'organe qui en

(1) Mem. sur l'anatomie des oiseaux & des reptiles, par M. Vicq-d'Azir, Acad. des Scienc. 1778,

тij

tî\$

⁽¹⁾ On trouve, 2, Sumatra un *Uzard* dont la queue est fi fragile, que le plus petit coup & même la peur, suffisent guelquesois pour la faire tomber; mais bientôt elle commence 2 crostre de nouveau. Mardens, Hist. de Sumatra, graduite par M Parraud, vol. 1, p. 190.

est le siège, on doit regarder ce sens comme le plus soible de tons. Les crocodiles n'ont point de langue proprement dite; les grenouilles n'ont qu'une carnosité informe : en général, cet organe est petit dans le plus grand nombre des reptiles; il est enduit d'une humeur visqueuse, & conformé de manière à ne transmettre que difficilement les imprefsions des corps favoureux.

- SENS DU TOUCHER. On ne doit pas non plus regarder le sens du toucher comme très-vif dans cet ordre d'animaux. La plupart ont le corps revêtu d'écailles dures, de gros tubercules, ou d'une couverture offeuse. Un grand nombre d'individus ont l'extrémité des pattes garnie d'écailles, & les doigts réunis de manière à ne pouvoir être appliqués qu'avec peine à la surface des corps. Si quelques légards ont des doigts longs & très-séparés les uns des autres, le desfous est ordinairement couvert d'une peau dure, ou d'écailles affez épaisfes pour ôter toute sensibilité à cette partie. Tous les reptiles en général ne doivent donc recevoir que bien peu d'impressions distinctes par le toucher.
- ACCOUPLEMENT. Quoique les repuiles paroifsent moins sensibles que les quadrupèdes aux impressions extérieures, ils n'en éprouvent pas moins les atteintes de l'amour. Ce sentiment, impérieux, qui, dans la plupart des animaux, donne tant de force aux plus foibles, tant de courage aux plus lâches, communique aussi aux individus de cet ordre toute l'activité de sa puissance. Dans les premiers jours du printemps, malgré le filence habituel de plusieurs de ces repuiles, ils ont presque tous des sons particuliers pour exprimer les défirs qui les animent : le mâle appelle sa femelle par, un cri plaintif; elle répond par un accent semblable. Il n'est perfonne qui n'ait entendu ces tons discordans, ces murmures délagréables que font les grenouilles au temps de leurs amours. C'est de tous les reptiles celui dont la réproduction est la plus remarquable. Lorsque le besoin de se reproduire commence à se faire sentir, il croit aux pouces des pattes antérieures du mâle, une espèce de verrue garnie de papilles, dont il se sert pour retenir plus facilement sa femelle. Alors il monte sur son dos, & l'embrasse si étroitement avec ses pieds de devant, dont les doigts s'entrelacent les uns dans les autres, qu'il faut employer une force confidérable

pour les séparer; on n'y parvient pas même en arrachant les pattes possérieures du mâle (1). Ils nagent ainsi accouplés pendant environ un mois. Au bout de ce terme, dont la durée n'est pas exactement déterminée, la femelle fait fa ponte. Les œufs forment une espèce de cordon, étant collés ensemble par une matière visqueuse, & enveloppés d'une glaire épaisse (2). Le mâle faisit le moment où ils fortent de l'anus, pour les arroler de la liqueur prolifique; & fait entendre un cri particulier pendant le cours de cette opération, suivant le témoignage de M. Laurenti. Auffi-tôt après, il se sépare de la semelle; & recommence à nager avec agilité, quoiqu'il ait été long-temps dans un état d'immobilité & dans une espèce de contraction spasmodique. Lorsqu'on considère avec le microscope un œuf de grenouille, on distingue un petit point, noir d'un côté & blanchâtre de l'autre, placé au centre d'un globule, dont la subltance glutineuse & transparente est environnée de deux membranes concentriques, qui représentent la coque de l'œuf. Après un temps plus ou moins long, l'embryon se développe, & prend le nom de tétard. Dans ces premiers instans, il suce un peu de cette glaire qui l'environne & qui se dilate insensiblement; de forte que plus elle diminue de masse, plus elle augmente de volume. Elle n'est bientôt plus qu'un léger nuage, d'où le tétard sort de temps en temps pour s'essayer à nager ; mais il y rentre presque aussi-tôt, parce qu'il n'a que de très-petites nageoires pour se soutenir dans l'eau : elles croissent enfin à mefure qu'il grandit; & le nuage se sublimise dans la même proportion, de manière qu'il se trouve entièrement dissipé lorsque le petit tétard n'en a plus besoin. La Nature est une mère tendre & ingénieuse; elle conduit, elle protège ainfi tous fes enfans, tous les êtres. Elle les mène d'abord, pour ainti dire, par la lilière ; elle les enhardit ensuite à marcher, lorsqu'ils en sont capables, & ne

(1) Voy. la pl. 1, fig. 1, a; & la pl. 6, fig. 3:

⁽¹⁾ On peut voir dans cette fituation le mâle & la femelle de la grenouille-commune, de la raine-verte & du crapaud, pl. 2, 4, & 6, fig. 1, 5, & 3. M. l'Abbó Spallanzani prétend qu'ayant coupé la tête à un mâle qui étoit accouplé, cet animal ne ceffa pas de féconder pendant quelque temps les œufs de fa femelle; & il ajout qu'il ne mourut qu'au bout de quatre heures.

fait plus que leur présenter de loin une main secourable : enfin elle les laisse aller seuls.

Selon les observations de Swammerdam, quinze jours après la ponte de la femelle, le tétard a environ fix lignes de longueur. Alors on découvre les premiers linéamens des pattes de derrière : la place des doigts est marquée par autant de petits boutons. Dans ce degré de développement, ce petit être animé est bien différent de ce qu'il doit être après sa métamorphose. Sa bouche n'est pas placée au devant de la tête, mais sous la surface inférieure : aussi lorsqu'il veut faisir quelque objet ou chasser l'air qu'il a dans les poumons, il se retourne, dit Swammerdam, avec une telle vîtesse, qu'à peine l'ocil peut fuivre ses mouvemens.

Dans un *tétard* de trente-fix jours, les jambes de derrière commencent à paroître en dehors; mais il faut l'ouvrir pour voir les jambes antérieures, qui, devant être plus courtes, font aussi moins faillantes, & paroissent plus tard de quelques jours (1).

Enfin, après deux mois de prison, c'est-àdire, vers le milieu de juin, la petite gre-nouille se sent capable d'en briter les portes, & ne recule pas cet heureux moment. Elle contracte d'abord son enveloppe en élevant le dos; ce qui fait que la peau se déchire vers la tête, & la grenouille développée passe la tête par cette fente. Bientôt la membrane qui formoit la bouche du tétard se retire vers le ventre; les pattes antérieures se déployent successivement; & la dépouille, toujours repoussée en arrière, laisse enfin à découvert le corps, les pattes poltérieures, & la queue, qui, diminuant toujours de volume, finit par disparoîtro entièrement; en sorte qu'on n'en trouve plus le moindre veftige.

Le temps de l'accouplement des tortues varie dans les différens pays, fuivant la température, la position en deçà ou au delà de la ligne, & la faison des pluies. Vers la fin de mars, ou dans le commencement d'avril, disent les Voyageurs, on voit le mâle & la femelle se rechercher avec ardeur dans les contrées chaudes de l'Amérique septentrionale. C'est au milieu des ondes qu'ils s'accouplent plastron contre plastron.

(1) On peut voir des *ideards* d'un âge différent, pl. 2, fig. 6, c, d.

Ils s'embrassent étroitement avec leurs longues nageoires; ils voguent ensemble, toujours réunis par le plaitir, sans que les flots amortifsent la chaleur qui les pénètre. On prétend même que leur espèce de timidité naturelle les abandonne alors, & qu'ils deviennent comme furieux d'amour (1). Aucun danger ne les arrête; & le mâle serre encore étroitement sa semelle, lorsque, poursuivie par les chasseurs, elle est déjà blessée à mort, & répand tout son fang. Cette union si intime dure pendant près de neuf jours. Peu de temps après l'accouplement, la tortue femelle quitte la mer; & va souvent à plus de trois cents lieues chercher sur le rivage un lieu convenable pour y faire sa ponte. Le mâle accompagne toujours la femelle dans ce voyage, & la ramène aussi à leur ancien domicile (2). On affure que sur les bords de l'Orenoque, elles arrivent en fi grand nombre au commencement du mois de mars, que le rivage ne peut les comenir ; de maniere qu'on en voit une multitude innombrable, la tête hors de l'eau, qui attendent que d'autres leur aient fait place (3). Arrivée sur le rivage, la tortue choisit un sol couvert de fable ou de gravier ; elle y creuse avec ses nageoires, & an deffus de l'endroit où parviennent les plus hautes vagues, un ou plusieurs trous d'environ un pied de largeur, & de deux pieds de profondeur : elle y dépose ses œuss, au nombre de plus de cent; &, comme si elle vouloit les dérober aux yeux de ceux qui les cherchent, elle les couvre d'un peu de sable, mais cependant assez légèrement, pour que la chaleur du soleil puisse les échauffer & les faire éclore. Elle fait ordinairement trois pontes, éloignées l'une de l'autre de quatorze jours ou environ. Les dangers que courent ces animaux, lorfque le jour éclaire les poursuites de leurs ennemis, & peut-être aussi la crainte qu'ils ont de la chaleur ardente du soleil sous la zone torride, font qu'ils choisiffent presque toujours le temps de la nuit pour se mettre en voyage.

Le temps de l'incubation varie felon la température du climat. On dit communément

(1) M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip. 63.

(3) Hist. de l'Orenoque, par le P. Gumilla, trad. de M. Eidous, vol. 2, p. 62.

⁽²⁾ Kontr, Delic. Nat. feled. p. 118.

que dans les contrées tempérées elle dure vingt ou vingt-cinq jours. Froger prétend qu'à Saint-Vincent, île du Cap-Vert, il n'en faut que dix-fept (1); & Gumilla rapporte qu'au bout de trois jours les œuss éclosent fur les bords du fleuve de l'Orenoque (2).

Les Voyageurs qui ont eu occasion d'oblerver les petites tortues peu de temps après leur naissance, lorsqu'elles n'ont qu'environ un pouce de longueur, nous disent que dans cet état elles ne quittent point leurs trous pendant le jour, la Nature leur ayant appris à se garantir ainsi des ardeurs du soleil & de l'avidité des oiseaux de proie; mais qu'elles auendent la nuit pour sortir. « Ce qui m'a » le plus étonné, dit Gumilla, c'est que, » quoique leur fosse soit quelquesois éloi-» gnée d'une demi-lieue & même plus de la » rivière, elles s'y rendent par la voie la plus » courte, fans jamais s'égarer. J'en ai quel-» quefois porté à une grande distance de » l'eau, je les ai couvertes & leur ai fait faire » plusieurs trous pour qu'elles s'égarassent; » mais je ne les ai pas plutôt laissé aller, , » qu'elles ont pris le chemin de la rivière, » fans s'écarter ni à droite ni à gauche (3) ». L'instinct dont ces petits animaux sont pourvus les conduit donc vers les eaux voifines, où ils doivent trouver la sûreté & l'aliment de leur vie. Ils s'y traînent avec lenteur ; & trop foibles encore pour réfuser au choc des vagues, la plupart sont rejetés par les flots sur le sable du rivage, où les oiseaux de mer, les crocodiles, les tigres, & les cougars se rassemblent pour les dévorer : aussi n'échappet-il que peu d'individus à la multitude des dangers auxquels ils font fans cesse exposés.

C'est aussi à l'arrivée du printemps que l'amour fait éprouver ses seux au cayman. Ce redoutable reptile s'unit, dit-on, à sa femelle en la renversant sur le dos, & leurs embrassembras

(1) Froger, Relat. d'un voy. à la mer du Sud, p. 52.

(1) La feconde chose que j'ai observée, au moyen d'un bâton que javois possé auprès de l'endroit où s'étoit faite la dernière ponte, est qu'au bout de trois jours, les petites zortues sont entièrement sorties de leurs œufs: si grande est la chaleur que le soleil imprime au sable. Hist. de l'Orenoque, tom. 2, p. 63.

(3) Ibid, p. 64.

d'une seule portée, dans l'espace d'un ou de deux jours (1). Dès que la ponte est finie, elle les couvre de fable, & a l'auention de fe rouler deffus pour cacher l'endroit où elle a dépolé sa progéniture : on ajoute même qu'elle pousse la précaution jusqu'à se vautrer tout autour du lieu où reposent ses œuss, afin de les soustraire plus surement aux recherches des ennemis de son espèce. Après avoir ainsi pourvu à leur sureté, elle se replonge dans l'eau, & les laisse couver aussi long-temps que la Nature lui indique qu'ils en ont besoin. Alors elle vient fuivie du mâle; & écartant le fable, elle découvre les œufs, en casse la coque, & les petits caymans éclosent. Le Voyageur éclairé qui rapporte ce fait, affure qu'avant leur naissance, ces fœtus ont plus de fix pouces de longueur g qu'ils sont roulés dans l'intérieur de l'œuf, ayant la tête dans le centre; & que quand on casse la coque avec une baguette, ils la mordent avec surie, & enfoncent leurs dents bien avant dans cette substance (2).

Le P. Nicolfon a obfervé lui-même la réproduction du *lézard goîtreux*, & en rapporte ainfi toutes les circonftances. « Dans » le temps de leurs amours, dit-il, le mâle » embrasse la femelle, la tient ferrée, & reste » long-temps accouplé avec elle. Cette jouif-» fance amoureuse ne les empêche pas de » courir & de fauter ensemble de branche » en branche. Lorsque la femelle fent ap-» procher le moment de fa ponte, elle fait » avec ses pattes de devant, au pied d'un » arbre ou d'une muraille, un trou en terre » d'environ deux pouces de prosondeur : » elle y dépose un œuf qu'elle recouvre de » terre; la chaleur du climat le fait éclore (3) ».

Dans toutes les autres espèces de lézards, la régénération s'opère à peu près de la même manière. La seule différence qu'on ait observée, c'est que dans le lézard gris & les falamandres, les œus éclosent dans le

(1) Gumilla, Hift. de l'Orenoque, com. 2, p. 155.

(2) Ibid, p. 157. Ce récit s'accorde parfaitement avec ce qui est exprimé dans la fig. 2, pl. 2 que nous avons tirée de la Defcription de Surinam, par Mademoiselle Mérlan. Les dents du jeune cayman qui sort de l'œuf y sont entièrement développées.

(3), Effai fur l'Hist. Naturelle de-Saint-Domingue, p. 352.

bij

ventre de la mère, & les petits sortent entièrement développés.

- EUFs. La groffeur des œufs est toujours proportionnée à la taille des femelles qui les produisent. Depuis le lezard goitreux jusqu'à l'énorme crocodile, on en trouve de toutes fortes de grandeurs : les plus petits ont à peine deux lignes de diamètre, tandis que les plus grands ont plus de trois pouces de longueur. L'enveloppe de ces œufs varie selon la diversité des familles. Dans presque toutes & particulièrement dans les tortues, elle est fouple, molle, & semblable à du parchemin mouillé; dans les crocodiles & dans quelques grands lézards, la coque est composée d'une substance dure & crétacée comme celle des œufs des oiseaux; elle est cependant plus épaisse, & par conséquent moins fragile. Dans les Indes & en Amérique, ces œufs sont trèsrecherchés; on les regarde comme un mets très-délicat. Au temps de la ponte des tortues, tous les peuples voisins de l'Orenoque se rendent au bord de ce fleuve, avec leurs familles, pour en faire la récolte; & non seulement ils s'en nourriffent pendant toute la faison, mais ils en font même lécher pour les emporter chez eux (i). Les Indiens aiment aussi beaucoup les œufs du cayman : ils les cherchent avec empressement, & sont fort ailes lorsqu'ils peuvent en découvrir une nichée. Au rapport de Gumilla, ils les font cuire dans une marmite; & quoiqu'ils y trouvent de petits caymans, ils les mangent avec la même avidité (2).
- ATTACHEMENT DE LA MÈRE POUR SES PETITS. On croit communément que les repuiles n'éprouvent point les vives affections de la tendreffe paternelle; & que tous leurs foins à l'égard de leur progéniture se bornent à déposer leurs œuss dans des trous, à les couvrir de sable & de seuillage : on affure même qu'ils ne donnent à leurs petits ni nourriture, ni affistance, ni éducation. Il est bien vrai en général que les affections morales doivent leur plus grande force aux impressions, vivement retracées par la mémoire & modifiées par l'imagination, échauffent le sentiment : d'où il résulte en consé-

(1) Gumilla, Hift. de l'Orenoque, vol. 2, p. 59.
 (1) Ibid, p. 157.

quence, que dans les femelles des repuiles qui ne couvent point, & qui ne voient leurs petits qu'après l'incubation, la tendresse maternelle doit être bien foible ou presque nulle; cependant le peu d'observations qu'on a recueillies sur les crocodiles, prouvent que quelques-uns de ces animaux remplissent parfaitement à cet égard le vœu général de la nature. « A Surinam, dit M. de la Borde, » la femelle du *crocodile* se tient toujours à » une certaine distance de ses œuss, qu'elle » garde, pour ainsi dire, & qu'elle désend » avec une sorte de fureur, lorsqu'on veut y » toucher (1)». Sur les bords de l'Orenoque, quand les petits caymans sont éclos, la mère les met sur son dos, sur les écailles du cou, & regagne le fleuve. « Mais, ajoure » Gumilla, le mâle en mange autant qu'il » peut, & la femelle elle-même dévore tous » ceux qui se détachent d'elle, ou qui ne » peuvent pas la suivre; de sorte qu'à peine » en reste-t-il cinq ou six d'une si nombreuse » couvée (2) ». C'est ainsi que parmi certains peuples sauvages, les pères sont mourir les enfans qui ne veulent point les fuivre à la chasse, & dévorent ceux qu'un vice de conformation met hors d'état de se désendre contre leurs ennemis.

ACCROISSEMENT ET GRANDEUR. Livrés prelque à eux-mêmes depuis le moment de leur naissance, le plus grand nombre des reptiles se confervent par ce principe inconnu, dont nous n'apercevons que les rélultats, & que nous appelons inflinat. Au sortir de l'œuf, ils savent déjà ce qu'ils ont à fuir, ce qu'ils doivent rechercher; & cette induitrie qu'ils polsèdent fans l'avoir acquile, ces connoiffances que nulle étude n'a précédées, sont faites pour exciter l'étonnement & l'admiration de l'homme qui se traîne si lentement d'une idée à l'autre, & qui ne parvient aux lumières dont il a besoin pour se conduire, que par la succession des temps, une étude réfléchie, & un commerce habituel avec ses femblables. Vivant donc isolés & dans un abandon presque absolu, les individus qui composent les plus nombreuses familles, ceux principalement qui subissent une métamorphose, ne connoissent jamais leur mère; ils ne voient, ils n'entendent rien qu'ils puif-

(1) M. le C. de la Cepède, Hifl. des quad. ovip. p. 210.
(2) Hifl. de l'Orenoque, p. 159.

fent imiter; ils sont privés du plus grand moyen d'exercer une sensibilité qui auroit pu s'accroître par la communication de leurs affections mutuelles; & parviennent ainfi, par leurs propres forces, les uns plutôt les autres plus tard, à leur entier accroiffement. A l'égard de ces animaux, il n'y a point de grandeur déterminée; mais, fans fortir des limites que la nature a prefcrites aux espèces de chaque famille, on trouve toutes les dimensions intermédiaires, depuis un demi-pouce jusqu'à vingt-fix ou trente pieds. Ce degré de développement dépend de la qualité de la terre, de la condition du ciel, du degré de chaleur, & de Phumidité. On a remarqué que les plus grandes espèces se trouvent dans les contrées chaudes de l'Afrique & de l'Amérique ; & que les individus d'une même espèce sont plus ou moins gros à mesure qu'ils se rapprochent ou s'éloignent de l'équateur. Bosman a vu au village d'Adja, entre Mauri & Cormartin, des crapauds qui étoient de la largeur d'un plat de table (1). Tous les Voyageurs s'accordent à dire que les plus grandes tortues de mer & les plus gros crocodiles se trouvent près des zones torrides.

ENGOURDISSEMENT. La chaleur de l'atmosphère est même si nécessaire à ces animaux, que lorsque le retour périodique des saisons réduit les pays voifins de l'équateur à la froide température des contrées plus élevées en latitude, les reptiles perdent leur activité, la chaleur de leur fang diminue, leurs forces s'affoibliffent, ils se retirent dans les retraites obscures, dans les trous des rochers, dans la vale, ou bien ils cherchent des abris dans les joncs qui bordent les grands fleuves; mais le froid croissant toujours, ils s'endorment d'un sommeil profond, & cette torpenr est si grande, qu'ils ne peuvent être réveillés par aucun bruit, par aucune seconsse, ni même par des blessures. Les repuiles qui vivent dans nos climats tombent également dans cet état de mort apparente. Les grenouilles, les crapauds, les lézards, les *falamandres* (2) disparoissent à la fin de l'automne, se cachent dans la terre, dans

(1) On a trouvé des *falamandres* engourlies dans des morceaux de glaces. *Mém.* de M. Dufay, dans ceux de l'Acad. des Sciences, annés 1729.

l'eau, où ils restent engourdis jusqu'à ce que la première haleine des zéphyrs ranime la nature. Dans cet état de torpeur & d'inertie, ils ne conservent de l'animal que la forme; & seulement assez de mouvement intérieur pour éviter la décomposition à laquelle sont foumises toutes les substances animales, réduites à un repos absolu. On a observé que pendant ce long engourdissement, qui dure souvent plus de six mois, la masse totale du corps des reptiles ne fait pas une déperdition très-sensible de substance; mais les parties les plus extérieures, celles qui font plus exposées à l'action du froid, & moins rapprochées du foyer où réfide le peu de chaleur intérieure, subissent une forte d'altération dans la plupart de ces animaux.

ÉPOUILLEMENT. Lors donc que le printemps leur redonne le mouvement & l'activité, la première peau, soit nue ou garnie d'écailles, pourvu qu'elle ne forme point une partie offeuse & très-solide comme celle des tortues & des crocodiles, ceue première enveloppe, dis-je, se dessèche, s'altère, & se sépare du reste du corps organisé. La nourriture de l'animal, qui en entretenoit la substance, se porte cependant, à l'ordinaire, vers la sum face extérieure; mais au lieu de réparer une peau qui n'a presque plus d'adhérence avec l'intérieure, elle en produit une nouvelle, qui ne cesse de s'accroître au dessous de l'ancienne. Telle est la manière dont se fait cette sorte de mue annuelle dans presque tous les pays de l'Univers. Mais ce n'est pas seulement à l'engourdissement & aux funestes effets du froid qu'on doit l'attribuer; les reptiles qui vivent dans les pays où une température plus chaude les garantit du som-meil de l'hiver, quittent également leur peau : quelques-uns fe dépouillent aussi plusieurs fois pendant l'été, dans certaines contrées tempérées; d'où il suit que le même effet doit s'attribuer à des causes opposées. Dans ce dernier cas, la chaleur du climat équivant au froid & au défaut de mouvement; elle dessèche pareillement l'enveloppe extérieure, en dérange le tissu, & en détruit l'organisation (1). On a remarqué que lorfque les reptiles ont subi ce dépouillement, leur peau est très-sensible au choc

(1) Hift. Nat. des quad. ovip. par M. le Conne de la Cepède, p. 29,

xüj

⁽¹⁾ Hist. des voyages, tom. 14, p., 218.

des objets extérieurs; qu'ils font alors plus timides, plus réfervés; & qu'ils fe tiennent cachés julqu'à ce que cette nouvelle enveloppe ait été fortifiée & endurcie par les impressions de l'atmosphère.

Phénomènes exteaordinaires. L'effet le plus curieux que présente l'histoire des reptiles, c'est de les voir réfuter vigoureufement à des chocs locaux, à des mutilations partielles qui affectent les organes effentiels à la vie; tandis qu'on les voit fuccomber aux froids modérés d'un hiver peu rigoureux. Ils peuvent être privés des parties affez confidérables, telles que la queue & Les pattes, sans cependant perdre la vie; quelques-uns même d'entre eux recouvrent ces membres peu de temps après, sur-tout lorsque la chaleur de l'atmosphère en favorise la réproduction. Mais ce qui paroîtra encore plus surprenant à ceux qui ne jugent que d'après ce qu'ils ont communément sous les yeux, c'est qu'une tortae dont on emporte - la cervelle, vit encore pendant environ fix mois, en exécutant tous ses mouvemens ordinaires; & si on lui coupe la tête, la circulation du sang continue pendant plus de · douze jours (1). J'ai vu palpiter le cœur d'une grenouille - rousse, deux jours après qu'on eut enlevé ses entrailles. Tous ces faits prouvent combien les différentes parties du corps des repuiles sont indépendantes les unes des autres; & l'on doit en conclure, 1[°]. que leur système nerveux n'est pas aussi lié que selui des autres animaux, puisqu'on peut féparer les nerfs de la tête de ceux qui prennent racine dans la moëlle épinière, lans que les sources de la vie paroissent sensiblement altérées au premier moment. 2°. Que leurs vaisseaux fanguins ne communiquent pas entre eux comme ceux des quadrupèdes, puisque, sans cela, tout le sang s'échapperoit par les endroits où les artères auroient été coupées, & l'animal refleroit fans mouvement & fans vie,

Un autre phénomène bien surprenant dans l'histoire des reptiles, c'est la faculté qu'ils ont de passer un temps plus ou moins considérable sans manger. Cet avantage dépend sans doute de la texture de leur peau, laquelle, n'ayant que peu de pores, ne se

(1) Observazioni di Francisco reddi. Napoli, 1687, F. 126,

prête point à une déperdition trop sensible par la transpiration. La tortue & le crocodile peuvent rester environ deux mois sans prendre aucune espèce de nourriture (1). Un crapaud a vécu dix-huit mois fans manger & sans respirer, puisqu'il étoit renfermé dans des boîtes scellées avec exactitude (2). Eh ! que penser encore de ces autres crapauds qu'on a trouvés tantôt dans le creux d'un arbre, tantôt dans un bloc de pierre, où ils vivoient peut-être depuis un nombre prodigieux d'années, fans air & fans lumière (3)? Tous ces faits ne prouvent-ils pas que le suc d'un arbre, l'humidité d'une pierre suffit pour la croissance & le développement de ces espèces d'animau**x.**

NOURRITURE. C'est seulement dans des cas extraordinaires que les repuiles se passent de manger pendant un temps aussi considérable. Lorsqu'ils jouissent d'une liberté parfaite & qu'ils trouvent des alimens, ils en prennent tous les jours; & chacun choisit ceux qui font analogues à sa constitution. Les grenouilles & les lézards vivent de fanglues, de vers, de limaçons, de scarabées, & de diverses espèces d'insectes aîlés : quelques crapauds se nourrissent de plantes aquatiques: les tortues trouvent dans l'eau ou hors de l'eau, l'herbe & les coquillages qui leur conviennent ; le crocodile est carnivore ; il mange avec avidité les poissons, les oiseaux de mer, & les tortues ; si la faim le presse, il dévore aussi les hommes & particulièrement les Nègres, sur lesquels on dit qu'il se jette de préférence (4). Les très-grands crocodiles,

(1) Essais philos. fur les crocodiles, par un Auteur anonyme, p. 31.

(1) Éloge de M. Hériffant, Hift. de l'Académie des Sciences, 1773,

(3) a Étant dans une mienne vigne, dit Ambroise Paré, premier Chirurgien d'Henri III, près le village de Mendon, où je faisois rompre de bien grandes & groffes pierces solides, on trouva au milieu de l'une d'icelles un gros crapaud vis, & n'y avoit aucune apparence d'ouverture, & m'essentre: Lors le carrier me dit qu'il ne s'en falloit essent vie. Lors le carrier me dit qu'il ne s'en falloit essent et animal avoit pu naître, croître, & avoir vie. Lors le carrier me dit qu'il ne s'en falloit essent et animaux au profond des pierres, sans apparence d'aucune ouverture ». Œuv. chirurg. liv. 25, chap. 18. Voyez aussi les Mem. de l'Acad. des Sciences, 1719.

(4) Catesbi, Carol. 1; p. 63.

pouvant être aperçus & évités plus facilement, usent quelquefois d'artifice. Ils vont sur le bord des étangs, & se vautrent dans les terrains fangeux. Là, couverts de boue & ayant la forme d'un arbre renversé, ils restent immobiles, & attendent, avec la patience que doit leur donner la froideur de leur fang, le moment favorable de faisir quelque quadrupède. Quelquefois, lorsqu'ils nagent en suivant le cours de quelque grand fleuve, ils s'arrêtent dans les endroits les plus fréquentés, & n'élèvent au dessus de l'eau que la partie supérieure de leur tête. Dans cette attitude, qui leur laisse la liberté des yeux, ils cherchent à surprendre les animaux qui viennent pour se rafraîchir ou pour boire. Auffi-tôt qu'ils en aperçoivent quelqu'un, ils plongent, vont jusqu'à lui en nageant entre deux eaux, le faisissent par les jambes, & l'entraînent au large pour l'y noyer.

Skjour. Les repuiles, comme les plantes, font distribués avec profusion sur toute la surface du globe, mais dans des séjours différens. Aux uns, la nature a donné la terre pour domicile; elle a relégué les autres au fond des eaux; en même temps qu'elle a placé des espèces intermédiaires aux confins des deux élémens, comme pour en faire le commerce vivant, ou plutôt pour montrer dans ces individus les degrés & les nuances des différentes habitudes qui résultent de la diversité des formes. Parmi ceux qui ont eu la terre en partage, tels que plusieurs tortues, la plupart des lézards, les chalcides, les caméléons, les uns préfèrent les terrains secs & élevés, les autres habitent dans les trous des rochers ou dans les cavernes. Ceux-ci fe traînent lentement fur le sable; ceux-là grimpent avec vîtesse jusqu'à l'extrémité des branches : presque tous cependant nagent & plongent avec facilité; mais ils sont obligés, ainsi que les reptiles qui restent habituellement dans l'eau, de venir respirer de temps en temps l'air de l'atmosphère. Les espèces intermédiaires, celles qui sont attachées aux limites de la terre & de l'eau, ne vivent que dans les climats analogues à leur tempérament : aussi les trouve-t-on par peuplades nombreufes dans les valtes plaines de fange, dans les favanes noyées du nouveau continent, où Plumidité & la température de l'air conspirent à leur réproduction. Dans le Kamtchatka au contraire, où les froids sont si rigoureux, il n'y a ni crapauds, ni grenouilles, pas

même des serpens : on y voit seulement une affez grande quantité de lézards, que les habitans de ces contrées regardent comme des espions envoyés par le Dieu du monde fouterrain, pour examiner leurs actions & prédire leur mort. C'est pour cela qu'ils ont grand soin de se tenir en garde contre eux : par-tout où ils en trouvent, ils les coupent par morceaux, afin de les mettre hors d'état d'aller rendre compte à celui qui les a envoyés. S'il arrive par hafardque cet animal leur échappe, ils tombent dans une grande triftesse, & même dans le désespoir. Ils attendent à chaque moment la mort, & se la donnent quelquesois par leur abattement & leurs craintes; ce qui contribue à fortifier encore davantage une superstition auffi ridicule (1).

MEURS. Il y a peu d'animaux fur la terre plus tranquilles & plus calmes que les reptiles : il n'y en a guère par conséquent de plus heureux. Moins agités au dedans par des passions vives, moins agillans au dehors, ils sont en général calmes, doux, & paisibles. S'il y parmi eux quelque individu vorace & destructeur, comme le erocodile, c'est parce qu'il a une grande malle à entretenir; & d'ailleurs combien n'en opposeroit-on pas à cette seule famille sanguinaire, dont le caractère est absolument sans sérocité. Quelle douceur n'admire-t-on pas dans les habitudes d'un petit lézard gris, dans les mœurs d'une grenouille. Toute la vie, qui est de plusieurs années, elle la partage entre les jouissances paisibles de la promenade & celles du bain. Toujours en paix avec elle-même, elle n'est l'ennemie de personne, que du ver & du limaçon : elle n'a aussi elle-même que peu d'ennemis à craindre. Le plus redoutable est le soleil, père & destructeur de tout ce qui végète ; auffi elle se plaint & coasse contre lui loríqu'il dessèche les marais. L'amour, qui est la seule passion qui domine un peu vivement les reptiles, sème quelquesois la difcorde parmi eux. Le P. Nicolfon fait un récit très-détaillé des petits combats que se livrent les lézards gostreux à Saint-Domingue. « Lorsqu'un anolis (2) en aperçoit un

(z) Le lézard goltrenz est ici désigné sous le nom d'anolis qu'il porte à Saint-Domingue.

⁽¹⁾ Defcript. du Kamtshatka, par M. Krachenismikow, vol. 3, p 509.

autre, dit-il, il s'en approche lestement: celui-ci l'attend en brave. Les deux champions préludent au combat par des menaces réciproques qu'ils se font l'un à l'autre, en agitant la tête du haut en bas. Leur gorge s'enfle prodigieusement; leurs yeux sont étincelans : ils s'attaquent ensuite avec fureur; chacun tâche de furprendre son ennemi. S'ils sont d'égale force, le combat n'est pas si-tôt terminé ; c'est ordinairement fur les arbres qu'il se livre. D'autres anolis font spectateurs oisifs; ils laissent vider la querelle, sans qu'aucun d'eux entreprenne jamais de séparer les combattans; ils semblent au contraire prendre plaisir à les voir aux prises : peut-être que c'est la jouissance ou la réfistance de quelque femelle qui leur imprime cette fureur martiale. Comme ils cherchent à se mordre, il arrive assez souvent que la gueule de l'un s'entrelace dans celle de l'autre : ils restent long-temps dans cette attitude, chacun tirant de son côté. Leurs efforts sont-ils inutiles? ils s'éloignent, la mâchoire enfanglantée.; mais un instant après, ils recommencent. Lorsque l'un des deux guerriers se trouve plus foible que l'autre, il prend lestement la fuite ; son ennemi le poursuit vivement ; s'il le joint, c'en est fait, le vaincu est à l'instant dévoré; heureux s'il en est quitte pour la perte de sa queue, qui se rompt quelquesois dans la gueule du vainqueur. Dans ce cas, il a le temps d'échapper; car l'ennemi, occupé à dévorer sa proie, ne s'acharne point à la poursuite de celui qu'il vient de mutiler, l'anolis peut vivre sans queue; on en voit plusieurs qui en sont privés. Elle ne repousse pas, lorsqu'elle a été coupée; mais il se forme à l'extrémité un calus. Il semble que cet accident devroit le rendre plus propre au combat; il paroît au contraire qu'il énerve son courage, & peut-être ses forces. Un anolis mutilé devient timide, foible, languissant. Comme il ne peut se montrer sans manifester fa honte & fa défaite, il évite le grand jour : il mène une vie triffe, obscure, & fuit devant le plus petit qui ose l'attaquer (1) ».

Mais s'il est rare que cet état habituel de paix & de concorde qui règne parmi ces animaux soit altéré, il arrive que leur naturel

(1) Effai fur l'Hift. Natur. de Saint-Domingue, p. 350 & 351,

est souvent modifié. La plupart de ces animaux cherchent une demeure autour de nos maisons; quelques-uns même partagent nos demeures, où ils trouvent en abondance les insectes dont ils font leur nourriture. On est même parvenu, à force de soins & d'habitude, à apprivoiser les crocodiles, qui sont les plus dangereux des reptiles; & les crapauds, qui sont les plus hideux. On lit dans la Zoologie britannique, l'histoire curieuse d'un animal de cette espèce, qui vécut en Angleterre pendant trente-fix ans dans la maison de M. Ascott. Il étoit déjà très-gros, lorsqu'on l'aperçut, pour la première fois, fous les degrés d'un escalier qui étoit devant la porte d'un vestibule. Le soin qu'on prit pour le nourrir le rendit familier, au point qu'il paroissoit tous les soirs au moment où il apercevoit de la lumière dans la maison; & levoit les yeux, comme s'il eût attendu qu'on le prît & qu'on le portât sur la table. Là, il trouvoit son repas tout préparé : c'étoient des petits vers de l'espèce de ceux qui paroissent sur la viande, lorsqu'elle est gâtée : on les lui gardoit dans du son. Le crapaud les suivoit attentivement; & lorfqu'un de ces vers se trouvoit à sa portée, il le fixoit des yeux, & restoit immobile pen-. dant quelques secondes : puis tout à coup il lançoit de loin sa langue sur le ver qui y demeuroit attaché, à cause de l'humeur vifqueuse dont elle étojt enduite à son extrémité. Ce mouvement de la langue étoit fi rapide, que l'œil du spectateur ne pouvoit le fuivre. Un fait aussi singulier excita bientôt la curiosité générale; les Dames même, malgré leur répugnance naturelle pour cet animal, demandoient à le voir, On l'entouroit, on l'observoit à son aise; & il n'est jamais arrivé qu'il ait fait du mal à perfonne, en lançant une certaine liqueur venimeule qu'on suppose être contenue dans les pustules dont ces animaux sont couverts. Il y avoit déjà trente-fix ans qu'il vivoit dans cet état de domesticité, lorsqu'un jour un corbeau, privé comme lui, l'attaqua à l'entrée de son trou. Les efforts qu'on fit pour enlever le crapaud à son ennemi, ne purent empêcher que celui-ci ne lui crevat un œil. Quoiqu'il ait vécu encore depuis pendant un an, il devint trifte, languiffant. Il avoit beaucoup de peine à attraper sa proie, la perte de son œil lui ôtant la faculté de la vifer avec la même justesse.

Les observations qu'on 'a faites sur ce crapaud enapaud servent à redifier quelques erreurs qui s'étoient gliffées dans l'histoire de ce repule. On s'est assuré, par exemple, que l'eau limpide qui jaillit de son corps lorsqu'on le prend, n'est qu'une évacuation naturelle de son urine. Celui qui a été élevé chez M. Alcott n'a montré aucune répugnance pour les araignées; au contraire, il en mangeoit tous les jours. De plus, on ne s'est point aperçu qu'il ait recherché ou évité particulièrement quelque plante : c'est avec aussi peu de raison qu'on l'a accusé de les infeder par le contact de ses verrues, & de les empoisonner par le souffle de son haleine (1).

Enfin, pour réunir sous un même point de vue tout ce qui concerne les mœurs des reptiles, j'ajouterai qu'on ne retrouve point dans leurs habitudes ce choix de moyens, cette suite de combinaisons, en un mot, cette espèce de prévoyance qu'on admire dans les autres animaux. S'ils se réunifient quelquefois en grand nombre, cet attroupement ne porte point le caractère d'une véritable société; il n'a été ni prévu, ni ordonné, ni conçu; il n'est fondé sur aucun rapport, ni fur aucune convenance; il n'en réluite donc aucun ouvrage, aucune chasse, aucune guerre. Ils ne construisent jamais d'afile, comme le castor, les oiseaux, les abeilles, &c. Lorsqu'ils en choississent un sur les rivages, dans les fentes des rochers, dans les creux des arbres, ce n'est point une habitation commode qu'ils préparent pour un certain nombre d'individus réunis, & qu'ils tâchent d'approprier à leurs différens besoins; c'est plutôt une retraite où ils ne veulent que fe cacher, à laquelle ils ne changent rien, & qu'ils adoptent également, soit qu'elle ne suffise que pour un seul animal, soit qu'elle contienne assez d'espace pour en recéler plusieurs (2). Si quelques-uns chassent ou pêchent ensemble, dit M. le Comte de la Cepède, c'est qu'ils sont également attirés par le même appât; s'ils attaquent à la fois, c'est parce qu'ils ont la même proie à leur portée; s'ils se défendent en commun, c'est parce qu'ils sont attaqués en même temps; & si quelqu'un d'eux a jamais pu sauver la troupe enuière, en l'avertissant par ses cris,

(1) Britesb. zool. p. 321.

(1) M. le C. de la Cepède, Hift. des quad. ovip, p. 34.

de quelque embûche, ce n'est point, comme on l'a dit des finges & de quelques autres quadrupèdes, parce qu'ils avoient été, pour ainsi dire, chargés de veiller à la sûreté commune; mais seulement par un effet de la crainte que l'on retrouve dans presque tous les animaux, & qui les rend fans ceffe attenuifs à leur conservation individuelle (1).

ENNEMIS DES REPTILES. La terre seroit bientôt inondée par l'immense population des reptiles, si la Nature, dont la sagesse est infinie, ne leur avoit suscité une soule d'ennemis, qui, en détruisant leurs œufs & leur progéniture, entretiennent l'équilibre qu'elle a établi parmi tous les différens ordres d'animaux. Heureusement un grand nombre de grenouilles, de crapauds, de lézards, & de crocodiles sont détruits avant d'éclore. La mangousse, les finges, les sagouins, les sapajous, & plusieurs espèces d'oiseaux aquatiques, cherchent leurs œufs fur les rivages. & s'en nourrissent avec avidité.

Tous les petits reptiles qui vivent dans l'eau 🗩 qui croupissent dans la fange des marais; & ceux dont la terre fourmille, deviennent la pâture des poissons, des serpens, des oiseaux, & des quadrupèdes. Les anguilles, les brochets, les taupes, les putois, & même les loups, dévorent les grenouilles.

Les tigres font leur proie des gros crocodiles : l'hippopotame leur fait auffi la guerre; & cet ennemi est d'autant plus redoutable, qu'il les poursuit, avec acharnement, jufqu'au fond de la mer. Les cougars, quoique plus foibles que les tigres, en détruisent aussi beaucoup. Ils attendent en embuscade les jeunes caymans sur le bord des grands fleuves; ils les faisissent au moment qu'ils montrent la tête hors de l'eau, & les déchirent ; mais lorsqu'ils en rencontrent de gros & de vigoureux, ils sont attaqués à leur tour : en vain ils enfoncent les griffes dans leurs yeux ; ces énormes reptiles les entraînent au fond de l'eau & les dévorent (2).

L'homme est peut-être l'ennemi le plus dangereux pour le crocodile; il l'anaque tantôt à force ouverte, tantôt en lui tendant des embuches. Les Africains, aussitôt qu'ils voyent un de ces animaux sur le bord d'un fleuve, avancent vers lui, n'ayant

(1) Hist. des quad. ovip. p. 35.

(2) Hift. des voyag. tom. 53, p. 44, in-12.

XVij

en main qu'un bâton d'un bois très-dur, ou une verge de fer d'environ huit à dix pouces de long, & bien affilée par les deux bouts. Ils tiennent cette foible arme par le milieu; & au moment où le repuile, qui avance contre eux, ouvre sa large gueule, «ils y enfon-» cent cette verge de fer qu'ils redressent subri-» lement ; de façon que le monstre se trouve » les mâchoires enferrées. Alors la douleur & » l'inftinct le portent à se plonger dans l'eau; » où bientôt il périt suffoqué & perdant son » fang (1) ». On dit auffi qu'il y a des Nègres affez hardis pour aller, en nageant, jusques sous le crocodile, lui percer la peau du ventre, qui est presque le seul endroit où le ser puisse pénétrer. Dans certains païs on use de stratagême pour prendre cet animal rédoutable. En Egypte on creule sur les traces un fossé profond, que l'on couvre de branches & de terre : on effraye enfuite à grands cris le crocodile, qui, reprenant, pour aller à l'eau, le chemin qu'il avoit suivi pour s'écarte: de ses bords, passe fur le fosse, y tombe, & y est assommé ou pris dans des filets. Les Indiens emploient avec succès un autre moyen pour le détruire; ils renferment dans le corps d'un petit animal nouvellement mé, un paquet d'arfenic ou de chaux vive, disposé de façon que l'humidité ne puisse y pénétrer. Cet expédient est le plus sûr & le moins dangereux (2).

DURÉE DE LK VIE. Quand on réfléchit sur la nature des reptiles, dont le sang est presque froid, qui transpirent à peine, qui peuvent se passer de nourriture pendant plusieurs mois, qui ont si peu d'accidens à craindre, & qui réparent si facilement les pertes qu'ils éprouvent, on n'a pas beaucoup de peine à le convaincre que des animaux ainsi organiles doivent vivre très-long-temps; mais, d'un autre côté, quand on confidère que leur sejour n'est pas constant, qu'ils vivent tour à tour dans l'eau ou hors de l'eau, & qu'ils sont sans cesse exposés à l'intempérie de l'air & aux vicifsitudes des saisons, on conçoit que cette alternative de sec & d'humide, de froid & de chaleur, doit nécessairement agir

fur les organes effentiels à la vie, & modifier la longue durée de leur existence. Cependant, en calculant les avantages & les inconvéniens qu'ils ont à éprouver, on fait qu'en général ils parviennent à un âge trèsavance. Le crapaud, selon Roesel, est en état de se reproduire au bout de quatre ans, & vit près de quarante, suivant les observa-tions de M. Alson (1). Il sant vingt ans aux tortues-franches pour qu'elles atteignent leur entier développement ; & elles vivent plus d'un fiècle. M. Ceui a vu en Sardaigne une tortue-grecque, qu'on nourriffoit depuis soixante aus dans une maison où on la regardoit comme un vieux domestique (2). La tortue-bourbeuse croit pendant très-long-temps ainsi que les tortues de mer; mais le temps qu'il leur faut pour atteindre à leur accroiffement parfait, est moindre que celui qui est nécessaire aux tortues-franches; auffine viventelles pas un si long espace de temps. On a cependant remarqué que lorsqu'elles n'éprouvent point d'accidens, elles parviennent jufqu'à l'age de quatre-vingts ans, & plus. Pertonne ne connoit précifément quelle est la durée de la vie du crocodile : quelques Naturalistes, après avoir calculé le temps qu'il met depuis l'instant où il sort de l'œuf, jusqu'à ce qu'il est parvenu à la longueur de vingt-pouces, ayant d'ailleurs égard à toutes les causes qui peuvent accélérer ou retarder le développement, ont trouvé qu'un crocodile de vingt-cinq pieds ne peut acquérir son entier accroiffement avant trente-deux ans & demi (3). En supposant donc que la durée entière de la vie soit à peu près sept fois plus grande que celle du développement, on trouvera que cet animal doit vivre plus de deux cents ans. Cette carrière paroîtra lans doute trop longue à ceux qui ne voient dans ce reptile qu'un animal, abject, nuisible, & malfaisant ; mais connoissons-nous les vues fecrètes de la nature, & le rang qu'occupe le crocodile parmi les êtres créés ?

A

· Tvij

⁽¹⁾ Estais philos. fur lz crocod. p. 32.

^{(&}gt;) Effais philof. p. 34.

⁽¹⁾ Brisish. Zool. vol. 3, p. 311.

⁽i) Hift. Nat. des amphibies & des poissons de la Sardaigne, p. 9.

⁽³⁾ M. le C. de la Cepède, Hift. Nat. des quad. ovip. p. 211.

PRÉCIS ANATOMIQUE DES REPTILES,

Evec l'explication de quelques mots techniques qu'on emploie ordinairement dant les descriptions.

L y a beaucoup de rapports entre les individus de cet ordre & les quadrupèdes, abftraction faite de leur grandeur : de là vient que plusieurs célèbres Naturalistes leur ont donné le nom de quadrupèdes ovipares; cependant les traits de cette ressemblance ne font purement qu'extérieurs.

* Figure du corps.

- IL EST FORTÉ SUR QUATRE PATTES (Quadrupes). Les pieds qui forment extérieurement le caractère le plus sensible, sont disposés comme ceux du chien, du cheval, deux par devant, & deux par derrière : tous les Reptiles.
- ► POURVU D'UNE QUEUE (Caudatum). Cette partie diffère de celle des quadrupèdes, en ce qu'elle n'a pas de poil : les Tortues, les Caméléons, les Crocodiles, les Lézards, &c.
- SANS QUEUE (*Ecaudatum*). On connoît jusqu'ici trois familles de reptiles qui font dépourvues de queue : les Grenouilles, les Raines, les Crapauds.
- ALONGÉ (Elongatum). Le diamètre de fa longueur furpasse considérablement celui de fa largeur : les Crocodiles, les Lézards.
- ARRONDI (Rotundatum). Le corps, vu par deffus, préfente une forme orbiculaire : les Tortues, quelques Crapauds.

** Surface du corps.

- L EST NUD (Nudum). La peau n'a jamais du poil, mais quelquefois des écailles : les Reptiles fans queue, les Salamandres, quelques Lézards.
- COUVERT DE VERRUES OU DE PUSTULES (Verrucosum, pustulosum). Toute la surface est hérissée de points faillans, qui représensent des verrues ou des pustules : quelques

Lèzards, plusieurs Grenouilles & Crapaudse - Couvert d'une écaille en dessus et Pané Dessous (Testé undiqué vestitum). Cette enveloppe offeuse met l'animal à l'abri des atteintes des corps extérieurs : les Tortues.

On peut diviser le corps des reptiles en parties extérieures & en parties intérieures. Les parties extérieures renferment quatre parties principales, la tête, le tronc, la queue, & les pattes. Sous le nom de parties intérieures, on comprend le squelette les muscles, & les viscères.

PARTIES EXTÉRIEURES DU CORPS

§. I^{er}.

LA TÉTE.

La tête (*caput*) est la partie la plus antérieure du corps; elle s'étend depuis le bout du museau jusqu'à l'articulation du crâne avec la première vertèbre du cou.

- ELLE EST ARRONDIE (Rotundatum). Sa furface extérieure est arrondie dans tous les sens 3 les Tortues.
- APLATIE (Depression). Elle est comprimée de haut en bas : presque tous les Reptiles.
- TRIANGULAIRE (Triangulare). La tête, vue par deflus, repréfente un triangle : plusieurs Crapauds & Grenouilles.

La tête comprend la bouche, le museau , les mâchoires, les dents, la langue, les narines, les yeux, & les oreilles.

I. LA BOUCHE (Os) est cette cavité comprise entre les mâchoires, & terminée antérieurement par le bout du museau, postérieurement par le gosser. ELLE EST DEMI-CIRCULAIRE (Semi-circulare).

- Le contour de la bouche forme un demicercle dans les Reptiles sans queue, & dans presque tous les Lézards.
- ► INFÉRIEURE (Inferum). Lorique la màchoire supérieure dépasse celle d'en bas, la bouche occupe nécessairement alors la partie inférieure de la tête : les Tétards.
- **11.** LE MUSEAU ou BEC (*Rostrum*) est cette partie de la tête comprise depuis les yeux jusqu'à l'extrémité des mâchoires.
- IL EST EN PENTE (Declive): La partie antérieure de la tête forme un plan plus ou moins
- incliné, depuis le fommet jusqu'au bout des nâchoires : la plupart des Tortues, le Camé-
- léon, plusieurs Lézards.
- CONIQUE (Conicum). Les deux mâchoires s'aminciffent par degiés infenfibles en forme de cône : le Crocodile.
- RETROUSSE (Sursum reflexum). Les deux
- mâchoires sont aplaties & relevées vers l'ex-
- trémité du museau : le Cayman.
- ABRONDI (Rotundatum). Les deux mâchoires font groffes & renflées à l'extrémité : plufieurs. Tortues.
- POINTU (Acuminatum). La mâchoire fupérieure est amincie comme le bec d'un oiseau :
- · la Tortue-carét, la Tortue-prisonnière-
- **HI. LES MACHOIRES (***Maxillæ*) font deux parties offeuses placées sur la partie antérieure de la tête, l'une au dessus de l'autre : la bouche occupe l'espace qui les sépare.

ELLES SONT ÉGALES (Æquales). L'une n'est

- pas plus avancée que l'autre : la plupart des Reptiles fans queue, plusieurs Lézards & Salamandres,
- INÉGALES (Inæquales). L'une est plus alongée que l'autre. Il y a beaucoup de Tortues & de Lézards dont la mâchoire su-
- périeure dépasse celle d'en bas; mais il n'y a aucun individu parmi les reptiles dont la mâchoire inférieure foit plus avancée que celle d'en haut.
- IV. LES DENTS (Dentes). font des os d'une figure tantôt conique, tantôt comprimée, difpolés avec ordre fur le contour des mâchoires. Leur structure annonce que l'animal s'en sert moins pour la mastication, que pour se défendre contre ses ennemis ou pour retenir fa proie. Tous les reptiles n'ont point de dents; les Tortues & quelques Lézards en son

dépourvus. Le Grenouilles, les Raines, & les Crapauds ont seulement les mâchoires crénelées.

- ELLES SONT CONTQUES (Conici). Leur groffeur diminue infenfiblement depuis la base jufqu'au fommet, de manière qu'elles repréfentent un cône. Les Crocodiles ont les dents coniques, creuses en dedans, & remplies d'une substance molle.
- RECOURBÉES (Recurvi). L'extrémné de la dent est recourbée vers la gueule : le Gavial.
- DROITES (Retti). Elles s'élèvent verticalement vers la mâchoire fupérieure : le Crocodile, la plupart des Légards.
- COMPRIMÉES (Compression). Elles sont aplaties par les côtés : l'Iguane, le Lézardcornu.
- CRÉNELÉES (Crenati). Le fommet de la dent est aminci en tranchant & dentelé : le Lézardcornu.
- Les MACHOIRES SONT AIGUES (Moxillæ acutæ). Les Tortues qui font dépourvues de dents ont les deux mâchoires amincies en tranchant.
- Les MACHOIRES SONT CRÉNELÉES (Maxillæ crenatæ, denticulatæ). A la place des dents les Salamandres ont l'os des mâchoires trèsfinement dentelé.
- V. LA LANGUE (*Lingua*) est une partie musculeuse, charnue, spongieuse, placée dans l'intérieur de la bouche : c'est le principal organe du sens du goût & de la voix; les repuiles s'en servent particulièrement pour faisir leur proie. Sa forme varie dans presque toutes les familles de cet ordre. Le *Crocodile* n'en a point; mais on voit à la place de cet organe une membrane attachée aux deux bords de la mâchoire inférieure.
- ELLE EST LARGE (Lata). Ses dimensions sont à peu près égales, c'est-à-dire, que sa largeur égale sa longueur : les Grenouilles, les Tortues, les Salamandres, le Scinque, le Cordyle, l'Iguane.
- EN FORME DE VER (Vermi-formis). Elle est cylindrique & rétractible au gré de l'animal; ce qui lui donne quelque reffemblance avec un ver de terre : les Caméléons.
- FOURCHUB (Bifida). Elle est fort étroite à la base, & partagée en deux à l'extrémité : la plupart des Lézards.
- VI. LES NARINES (*Nares*) font deux ouvertures fituées fur le mufeau; elles fervent d'organe au fens de l'odorat.

İ

- **ELLES SONT HONDES (***Rotundæ*). Presque tous les reptiles ont ces ouvertures parfaitement rondes.
- EN CROISSANT (Lunulatæ). Elles font élevées fur une faillie, & fendues en une elpèce de croiffant dont les cornes fe dirigent en arrière : les Crocodiles.
- VII. LES YEUX (Oculi) font deux organes placés tantôt fur le fommet, tantôt fur les parties latérales de la tête, par lesquels les reptiles reçoivent l'impression du sens de la vue.
- **ELS SONT LATÉRAUX (***Laterales*). La plupart des reptiles ont les yeux fur les parties latérales de la tête.
- VERTICAUX (Verticales). Dans ce cas, les yeux font fitués fur le fommet de la tête: plusieurs Crapauds, les Crocodiles.
- RAPPROCHES (Approximati). La diflance qui sépare les yeux est alors peu considérable: les Crocodiles.
- SAILLANS (Protuberantes). Le globe de l'œil forme, de chaque côté, une faillie confidérable : les Reptiles sans queue, les Crocodiles, les Salamondres.

On dislingue dans les yeux quatre parties principales, les paupières, la membrane clignotante, la prunelle, & l'iris.

- Les PAUPIÈRES (*Palpebra*) confiftent en deux membranes fituées l'une au deffus, & l'autre par deffous le globe de l'œil; elles le ferment au gré de l'animal, & préfervent ces organes de l'impression des corps étrangers.
- La MEMBRANE CLIGNOTANTE (Membrana pellucida), qu'on trouve dans les reptiles, ainfi que dans plusieurs autres ordres d'animaux, est definée à tempérer l'éclat éblouissant d'une lumière trop vive : l'animal peut la baisser ou la relever à fon gré.
- La PRUNELLE (Pupilla) est un corps rond qui occupe le centre de l'œil.
- L'IRIS (Iris) est une espèce de cercle coloré qui environne la prunelle : il est rouge dans plusieurs reptiles, & d'un jaune doré dans le Caméléon.
- VIII. LES OREILLES (Aures) ne préfentent extérieurement qu'une ouverture plus ou moins ronde; ordinairement couverte d'une
- membrane. On ne voit ici aucun appareil ni presque point de conques extérieures; d'où

l'on conclut que le sens de l'ouïe doit être, plus obtus que dans les quadrupèdes.

§. I I.

LE TRONC.

Le tronc (truncus) des repuiles est cette partie du corps comprise depuis la nuque jusqu'à l'origine de la queue. On y distingue principalement le cou, la poitrine, le dos j les côtés, l'abdomen, & l'anus.

- I. LE COU (Collum) joint la tête avec le tronc. Dans les animaux dont il est ici question, cette partie offre de grandes différences.
- IL EST PRESQUE NUL (Nullum, Vix à corpore distindum). Dans les Reptiles sans queue, la tête est si rapprochée du tronc, que le cou est infensible.
- ALONGE (Elongatum , Diflinctum). Les Lézards, les Crocodiles, les Salamandres, les Tortues ont un cou plus ou moins long.
 COUVERT DE RIDES ET DE PLIS (Rugofum) La peau forme plusieurs rides transversales sur le cou des Tortues.
- II. LA POITRINE (*Thorax*) est située fur la partie antérieure du tronc; elle forme une cavité fermée en dessous par le *sternum*, latéralement par les côtes & les omoplates, & en dessus par les vertèbres de la colonne épinière. Le diaphragme la fépare du ventre.
- III. LE DOS (Dorfum) est la partie supér rieure du tronc; il se prolonge depuis la dernière vertèbre du cou jusqu'à la première de celles de la queue. Dans les reptiles, le dos est tantôt convexe, tantôt plus ou moins aplati.
- IL EST GARNI D'ÉCATLLES REDRESSÉES (Squamis eredis carinatum). Il règne sur la surface supérieure une rangée d'écailles redressées, depuis le cou jusqu'à l'extrémité de la queue : l'Iguane, le Lézard-cornu, &c.
- D'UNE CRÊTE DENTELÉE (Suturâ dentată inftructum). L'extrémité supérieure du tronc est amincie en carène dentelée : le Porte-crête, le Caméléon du Cap.
- D'UNE ESPÈCE DE NAGEOIRE RAYONNÉE (Pinná radiatá munitum). Il y a fur le dos une crête soutenue par des rayons, commie la nageoire d'un poisson : le Bafilic.
- COUVERT D'UNE CARAFACE (. Teflà superiore

vestitum). On appelle ainfi la couverture offeuse, ovale, ou arrondie qui recouvre le dos de la Tortue. Cette enveloppe est composée de pièces très-rapprochées les unes des autres, tantôt lisse & convexes, tantôt striées & aplaties, disposées sur trois rangées : i y en a encore environ vingt-quatre placées

- fur les bords de cette couverture.
- **IV. LES COTÉS (***Latera***)** comprennent les parties latérales du tronc, depuis le cou jufqu'à l'anus. Dans les *Tortues*, les côtés sont défendus par les bords de la carapace, qui se réunit en cet endroit avec le plastron.
- V. L'ABDOMEN ou VENTRE (Abdomen) est la partie inférieure du corps; il s'étend depuis l'extrémité de la poitrine jusqu'à l'anus,
- IL EST REVÊTU D'UN PLASTRON (Testà inferiore obtedum). On appelle ainfi la plaque ofseuse qui recouvre le ventre de la Tortue. Dans plusieurs espèces de cette famille, cette couverture est échancrée aux endroits qui correspondent à la tête, aux quatre pattes, & à la queue. La Tortue-prisonnière & la Tortueprisonnière-striée au contraire, ne présentent aucune échancrure; mais le plastron est divisé transversalement en deux battans qui jouent sur une espèce de charnière; de sorte que quand la Tortue veut marcher, le battant amérieur s'ouvre pour donner passage à la tête & aux pattes de devant : il en est de même du battant de derrière, Le plastron est réuni avec la carapace par un carulage fitué vers le milieu du corps,
- REVÊTU DE PLAQUES (Scutatum). La plupart des Lézards ont sur la surface inférieure du corps, de très-larges plaques disposées à recouvrement,
- VI. L'ANUS (Anus) est non seulement le conduit par où sortent les excrémens, mais encore un canal où sont rensermées les parties sexuelles des Lézards mâles & des Tortues, jusqu'au moment de la copulation. Les mâles des Reptiles fans queue, qui n'ont point de parties sexuelles, répandent par cette ouverjure la liqueur prolifique,

S. III,

LA QUEUE.

La queue (sauda) est la partie qui termine

le tronc. Il y a un grand nombre de repuiles qui n'om point de queue : tels font les Grenouilles, les Raines, les Crapauds qui composent la première classe de ce Traité. Les Tortues, les Caméléons, les Crocodiles, les Lézards, le Dragon, les Salamandres, les Chalcides en ont une plus ou moins longue a & font rangés dans la seconde classe.

- ELLE EST GARNIE D'ÉCAILLES (Squamosa). Sa furface est couverte d'écailles : presque tous les Lézards.
- D'ÉCAILLES DISPOSÉES PAR ANNEAUX (Verticillata). Les écailles qui recouvrent cette partie forment souvent des bandes circulaires: plusieurs Lézards.
- D'ÉCAILLES REDRESSÉES (Squamis eredis dentata). Il règne quelquefois sur la surface supérieure de la queue une rangée d'écailles redressées : l'Iguane, le Lézard-cornu.

ς. Ι V.

LES PATTES.

Les pattes (*pedes*) ont une grande reffemblance avec celles des quadrupèdes : leur polition & leurs articulations sont à peu près semblables; mais elles sont beaucoup plus courtes, & plus éloignées les unes des autres.

Les pattes de devant (*pedes anteriores*) fe terminent par un certain nombre de doigts, & prennent alors différens noms.

- On les appelle TRIDACTYLES (Tridadyli, Terdigitati), lorsqu'elles ont trois doigts: le Seps, le Chalcide.
- TETRADACTULES (Tetradactyli, Quater-digitati), lorlqu'elles ont quatre doigts : les Salamandres.
- PENTADACTYLES (Pentadadyli, Quinquedigitati), loríqu'elles ont cinq doigts : les Caméléons, les Lézards, le Dragon.

Les pattes de derrière (pedes posseriores) se partagent aussi en un certain nombre de doigts; & on leur attribue alors les mêmes dénominations qu'aux pattes antérieures.

- LES DOIGTS (*Digiti*) ont une conformation femblable à ceux des autres animaux.
- ILS SONT LIBRES, SÉPARÉS (Fissi, Liberi) lorfqu'ils sont détachés les uns des autres : les Lézards, les Salamandres, &c.
- PALMÉS (Palmati). Ils sont réunis en forme de nageoire par une membrane intermé-

- diaire : les doigts des pieds de devant de quelques Grenouilles, ceux de derrière des Grocodiles.
- GARNIS D'ONGLES (Unguiculati). Leur extremité fe termine par un ongle tantôt plat, tantôt crochu. Les Reptiles fans queue ont des ongles plats; & les Lézards, des ongles crochus.
- DÉPOURVUS D'ONGLES (Mutici). On ne voit point d'ongle à l'extrémité des doigts des Salamandres,

PARTIES INTÉRIEURES,

S. Ier.

LE SQUELETTE.

Il y a deux observations à faire sur le squeleue des repuiles. 1°. Leur charpente offeuse est moins compliquée que celle des quadrupèdes. 2°. Le tissu des os n'est pas aussi serré; ils ont la demi-transparence des cartilages. On peut diviser en six sections tous les os qui entrent dans la composition de ces animaux; favoir, les os de la tête, du cou, de la poitrine, de l'épine du dos, de la queue, & des pattes. Voyez le squelette de la Grenouille, pl. 1, fig. 1; celui de la Tortue, pl. 3, fig. 1; celui du Crocodile & du Lézard - Gris, pl. 1, fig. 1 & 2.

I. LES OS DE LA TÊTE (Offa capitis) fe réduifent aux os du crâne & à ceux de la mâchoire inférieure. Nous avons déjà parlé des dents, ci-devant, page xx. Dans la plupart des reptiles, les os qui compofent le grâne ne forment qu'une feule & même pièce. L'os de la mâchoire supérieure & celui du front sont contigus dans le Crocodile, le Caméléon, &c. : on n'y voit pas même de suure qui les sépare. Pl. 1, fig. 1; & pl. 7, fig. 1.

La mâchoire inférieure du *Caméléon* fetermine, de part & d'autre, par un os féparé, qui aboutit d'un côté à la région des tempes, & qui forme de l'autre un giuglyme angulaire avec la mâchoire. *PI*. 7, fig. r.

II. LES OS DU COU (Vertebræ cervicis) confistent dans une fuite de vertebres, dont le nombre varie felon la diversité des familles. Les Reptiles fans queue en sont absolument privés; pl. 1, fig. .. Les Caméléons en ont deux. La plupatt des Lézardes, quatte: pl. 1, fig. 2. Les Crocodiles, sept : pl. 1, fig. 1. Les Tortues, huit, &c. Dans le Caméléon, toutes les vertèbres du cou sont garnies de sept apophyses pl. 7, fig. 1. Dans le Crocodile, il y en a neuf; savoir, quatre par dessous, & cinq par dessus : pl. 1, fig. 1.

- IH. LES OS DE LA POITRINE (Offa those racis) comprennent les os de la colonne vert tébrale, correspondans à la poitrine, les côtes, & le flernum.
- Les VERTÈBRES qui correspondent à la cavité de la poitrine ne font pas en nombre égat dans tous les individus de cet ordre : on en compte douze dans les *Crocodiles* ; & dixhuit dans les *Caméléons*. Chacun de ces os en général est garni de sept apophyses, tantôt simples, tantôt épineules. *Pl.* I, fig. 1; & *pl.* 7, fig. 1.
- Les côres manquent dans les Reptiles fans queue (pl. 1, fig. 1,) & dans le genre des Salamandres. Dans les autres familles, on en trouve toujours, mais en nombre inégal. La Tortue en a huit de chaque côté; le Crosodile douze, pl. 1, fig. 1; & le Caméléon dix-huit, pl. 7, fig. 1. Il paroît qu'elles s'articulent avec une seule vertebre. La structure & les articulations de ces os présentent un phénomène particulier dans les deux dernières espèces d'animaux que nous venons de nommer : les deux premières & les deux dernières côtes du Crocodile ne vont pas aboutir au fernum. Les cartilages qui y attachent les huit autres sont brisés, de manière que chaque côte, depuis la vertebre julqu'au sternum, est composée de trois parties; l'une offeuse, & les deux antres cartilagineuses. Dans le Caméléon, les deux premières côtes antérieures ne sont point appuyées sur le sternum \$ les quatre suivantes y sont attachées par des appendices qui forment, au point de la rénnion, un angle avec les côtes, & qui ne font pas d'une substance purement cartilagineuse, mais aussi dure que celle des côtes. Les dix autres côtes qui suivent ne portent point sur le sternum ; chacune est jointe à celle qui lui est opposée par une appendice offeuse, qui forme un arc sur le milieu de la poitrine & du ventre. Les trois detnières sons libres, séparées, & comme tronquées vers le milieu de leur longueur. Pl. 7, fig. 1.

Le STERNUM est un os aplati, placé fur le devant de la poiurne, dont la figure & les

INTRODUCTION.

dimensions présentent beaucoup de différences. Dans le Crocodile, cet os s'avance jufqu'à la troisième côte; il est d'une seule pièce, ayant à sa partie supérieure une espèce de cartilage qui forme une pointe vers la gorge, & qui, s'élargissant par les côtés, couvre les clavicules. Le sternum du Caméléon & de la Grenouille est composé de quatre os, dont le premier, qui est fort large, représente un trèsse. Voyez le squelette de la Grenouille, pl. 1, fig. 1, f.

- IV. L'ÉPINE DU DOS (Spina dorfalis) comprend la réunion des vertèbres qui occupent la partie supérieure du dos, en y comptant celles des lombes, celles qui tiennent la place de l'os facrum, & des os innominés: il y en a vingt-deux dans le Caméléon, dixneus dans le Crocodile, & vingt-deux dans le Lézard gris. Voyez la pl. 1, fig. 2; & le fquelette de la Grenouille, pl. 1, fig. vvvv.
- V. LES VERTÈBRES DE LA QUEUE (Vertebræ caudales) forment l'extrémité postérieure de la colonne épinière; leur nombre est toujours proportionné à la longueur de cette partie. Le Caméléon a cinquante vertèbres à la queue; le Crocodile, trente-trois; le Lézard-gris, soixante. Toutes ces vertèbres de la queue sont garnies d'apophyses transverses, obliques, & épineuses; celles du bout de la queue sont ordinairement dépourvues d'apophyses obliques. Pl. 1, fig. 1 & 2; pl. 7, fig. 1.
- VI. LES OS DES PATTES (Offa pedum) ont beaucoup de rapports avec ceux qu'on trouve dans les pieds des quadrupèdes. On diffingue les os des pieds de devant & ceux des pieds de derrière.
 - Les pieds de devant sont composés des omoplates, de l'humérus, du cubitus & radius, des os du carpe & métacarpe, & des phalanges. Voyez le squel. de la Grenouille, pl. 1, fig. 1, 0, h, o-d, p.
- L'OMOPLATE (Scapula) est tantôt fimple, tantôt double dans les animaux de cet ordre. La Grenouille, le Caméléon, la Salamandre n'en ont qu'une, mais si longue, qu'elle s'étend depuis l'épine du dos jusqu'au sterpum, avec lequel elle est articulée, servant elle-même de clavicule. Les Tortues, les Crocodiles ont deux omoplates; savoir, une sur le dos, & une aure en avant, articulée avec

le sternum, faisant pareillement fonction de clavicules. Voyez le squel. de la Grenouille, pl. 1, fig. 1, 00; celui de la Tortue, pl. 3, fig. 1, celui du Crocodile, pl. 1, fig. 1.

- L'HUMÉRUS (Humerus) s'articule avec l'omoplate d'un côté, & avec les deux os cubitus & radius de l'autre. Voyez le squelette de la Grenouille, pl. 1, fig. 1, h.
- Les deux os nommés CUBITUS & BADIUS (Cubitus & Radius) font fitués, l'un à côté de l'autre, entre l'humérus, & les os du carpe & métacarpe. Pl. ibid. o-d, o-d, & mm.
- Les os du CARPE & MÉTACARPE (Carpus & metacarpus) font placés entre les deux os réunis cubitus & radius, & les phalanges.

Les pieds de derrière font également compofés du fémur, des os tibia & péroné, des os du tarle & métatarle, & des phalanges. En général, les os des pattes postérieures reffemblent tellement à ceux des pieds de devant, qu'ils ne différent entre eux que par le nom. La feule différence qu'on ait remarquée, confiste en ce que l'humérus a une apophyse confidérable proche de fa tête, nommée trochantère, dont le fémur est dépourvu. Du reste, le tibia & le péroné font pareils aux os cubitus & radius. Les os du tarle & métatarle restemblent à ceux du carpe & métacarpe : il y en a fix dans le Caméléon.

§. I I.

LES MUSCLES.

Les muscles (musculi), ainsi que nous l'avons déjà dit en parlant des cetacés, sont les instrumens qui font mouvoir toutes les parties du corps. L'animal s'en sert comme de rênes, pour tourner les parties solides de côté & d'autre. Ces mouvemens le font par le raccourcillement des muscles; car dès que le muscle devient plus court, il faut nécesfairement que les deux points qui l'attachent se rapprochent l'un de l'autre. L'action des muscles est déterminée par la direction de leurs fibres; ainsi il est facile de voir les effets que peuvent produire les muscles d'une partie quelconque. Pour les bien connoître, il faut examiner attentivement les parties mobiles fur lesquelles ils agissent, leur action composée ou fimple, leur obliquité, & le point fixe dans leurs mouvemens. Je n'entrerai pas dans ce détail

détail, parce qu'il me meneroit trop loin. Je vais rapporter uniquement les observations qu'on a faites sur les muscles de quelques parties du corps des repuiles.

Les muscles du dos (*musculi dorsales*), qui, dans le Crocodile, prennent leur origine fur les vertèbres & sur les côtes, sont attachés, par le moyen de leurs tendons, aux bandes formées par les tubercules du dos : ces tendons agissent en sens contraire ; les uns tirent ces bandes de haut en bas ; les autres les tirent de bas en haut. L'usage de ces muscles est apparemment de serrer sortement l'une contre l'autre les bandes que forment les tubercules du dos, & de remédier par là aux inconvéniens qui peuvent résulter de ce que ces plaques ne sont pas disposées en recouvrement.

Les muscles de l'abdomen (musculi abdominales) de ce même reptile sont au nombre de quatre, deux de chaque côté; un externe, & un interne. Ils ne different pas seulement de ceux des quadrupèdes par leur nombre, mais auffi par leur fituation & leur fitucture; car l'externe est posé sur les côtes, & Pinterne par dessous, immédiatement sur toutes les entrailles qu'il embrasse en manière de péritoine. L'interne est attaché, d'un côté, aux os innominės & aux apophyles transverses des vertebres des lombes; & de l'autre, il se termine en un large tendon, qui enveloppetoutes les entrailles en forme de membrane. Les fibres de ces deux muscles sont disposées dans le sens de leur longueur.

S. III.

DES VISCÈRES.

On appelle viscères (*fplanchna*) certaines parties contenues dans les trois grandes cavités du corps. Le cerveau, le cœur, les poumons, l'estomac, les intestins, le foie, la rate, les reins sont des viscères. Les organes proprement dits sont plus à la surface, & servent au sentiment ou au mouvement.

J. LE CERVEAU (Cerebrum) est cette partie - contenue dans la concavité du crâne. On obferve en général que ce viscère est peu confidérable dans l'ordre des reptiles; celui du Camétéon n'a guère plus d'une ligne de diamètre, sa couleur est d'un gris rougeâtre. Le cerveau du Crocodile, selon M. Perrault, est

- fort petit & semblable à celui des poiffons; la cavité qui le contient a environ quatorze lignes de longueur, sur douze de largeur & autant de prosondeur (1).
- II. LE CŒUR (Cor) est un corps musculeux & contradible, d'où fortent les artères & où aboutissent les veines, & qui donne la première impulsion au sang. Cet organe, qui est petit dans les reptiles, n'a qu'un seul venuricule & deux oreillettes; l'oreillette droite est la plus grande, parce qu'elle reçoit le sang du tronc principal de la veine cave ascendame, des jugulaires, & des axillaires. Le petit tronc de la veine cave ascendante va aboutir dans l'oreillette gauche. Voyez le cœur de la Grenouille, pl. 1, fig. 2, C, avec les principales ramifications de l'aorte Aa, & le cœur de lœ Tortue, pl. 1, fig. 1.
- III. LES POUMONS (*Pulmones*) font des corps fpongieux, cellulaires, dans lesquels fe ramifient les bronches; ils conflituent l'organe principal de la respiration. Les poumons de la *Tortue* sont remarquables par une vessie attachée sur la surface du côté gauche, & qui se gonfie au gré de l'animal : on croit que c'est par le moyen de cette vessie que la *Tortue* s'élève à la surface de l'eau. Voyez la pl. 2, fig. 2, V.

la pl. 2, fig. 2, V. La substance qui compose le poumon des repuiles n'est point un parenchyme charnu, semblable à celui des quadrupèdes; mais seulement un amas de vésicules, partagé en deux lobes. Voyez les poumons de la Tortue, pl. 2, fig. 2, l-d, lg; & ceux de la Grenouille, pl. 1, fig. 2, PP, & fig. E, P.P.

IV. L'ESTOMAC (Ventriculus) est une cavité destinée à recevoir les alimens; elle est placée entre l'œsophage & le tube intestinal. Dans les reptiles, ce réservoir est affez semblable à celui des oiseaux. Celui d'un Crocodile d'environ quatre pieds de longueur n'avoit que quatre pouces sur une largeur à peu près égale; & quoique se fibres charnues ne suffent ni si fortes, ni en aussi grand nombre que dans les oiseaux, elles formoiens néanmoins un corps incapable de s'étendre & de s'élargir : ce qui rend difficile à croire ce qu'on dit du Crocodile; savoir, qu'il

(1) Defcript. anat. du Crocodile, Mém. de l'Acady des Sciences, 1699, part. 3^e. p. 174. d dévore des animaux d'une grandeur confidérable, puiqu'il n'a point de dents propres à triturer les alimens, ni d'eflomac allez spacieux pour en contenir une grande quantité. Voy. l'eflomac de la Grenouille, pl. 1, fig. 2, e; & celui de la Tortue, pl. 1, fig. 1, E, E, & pl. 2, fig. 1, E.

- **V. LES INTESTINS (Inteflina)** forment un canal tortueux qui s'étend de l'effomac jufqu'à l'anus : on le divise communément en deux portions que l'on appelle intestins grêles & les gros inteflins. Je ne ferai qu'indiquer seulement cette division, parce que je ne prétends point donner ici un traité d'anatomie. D.ns le Crocodile & les autres reptiles, les inteslins forment, à la sortie du pylore, deux grandes circonvolutions semblables à celles qu'on trouve dans le ventre des oiseaux ; enfuite ils se replient de différentes manières vers le bas du ventre, & vont aboutir à l'anus. Voy. les circonvolut. des intestins de la Grenouille, pl. 1, fig. 2, & pl. 1, fig. B, ii; & celles de la Tortue, pl. 1, fig. 1, ID, ID, ic, IR.
- VI. LE FOIE (*Hepar*, *jecur*) est le viscère où se filtre la bile; il est grand dans les animaux de cet ordre, & divisé en deux lobes inégaux, au milieu desquels le cœur est siné; le lobe droit paroît un peu plus grand. La véficule occupe le milieu de ce lobe. Voy. le

foie de la Grenouille, pl. 1, fig. 2, ff; & celui de la Tortue, pl. 1, fig. 1, FF, v-f.

- VII. LA RATE (Splen) est un viscère situé dans l'hypocondre gauche. Dans cette situation, il est exposé à la pression du diaphragme & des muscles de l'abdomen. Dans la famille des Grenouilles, la rate est double, d'une figure oblongue: pl. 1, A, rrrr. Dans les Crocodiles, elle est ovale, un peu oblongue, & égale par ses deux extrémités. La substance qui compose ce viscère est composée d'une infinité de gros points blanchaires, sur un fond rouge obscur.
- VIII. LES REINS (Renes) font des corps d'une forme ovale, alongée, placés dans l'intérieur de l'abdomen, & destinés à la secrétion de l'urine. Dans la famille des Grenouilles, pl. 1, fig. A, on trouve, entre les testicules & les reins, des appendices qui ressemblent à des espèces de seuilles, aa. Les reins sont attachés au dos, ayant à leur extrémité postérieure les vésicules seminales v-s v-s. La vessie urinaire est située auprès de l'orifice de l'anus v-u, v-u. Toutes ces parties se gonfient dans le temps des amours. On les voit dans cet état dans la fig. B. M. Rœsel a découvert, à l'aide du microscope, de peuts vers dans la liqueur prolifique fig. C l-s. J'ai fait graver la forme de ces animalcules, fig-D c-s.



-

TABLE MÉTHODIQUE DES REPTILES.

CARACTÈRES DES CLASSES.

1 ^{re} . CLASSE.	Repuiles qui n'ont pas de queue. Repuile ecaudata.
2 ^e . Classe.	Repuiles qui ont une queue. Reptilia caudata.

CARACTÈRES DES GENRES.

Reptiles qui n'ont pas de queue.

e. Genre.	Grenouille. La tête oblongue, l'eparce du tronc : le corps alongé : les pieds de derrière plus longs que le corps ; la furface inférieure des doigts dépourvue de pelotes. Rana. Caput oblongum, diffindum : corpus elongatum : pedes possici corpore longiores ; verruca nulla infrà digitos.
2 ^e . Gense.	 Raine. La tête un peu arrondie, séparée du tronc : le corps alongé : les pieds de derrière beaucoup plus longs que le corps; une pelote visqueule sur la surface inférieure des doigts. Hyla. Caput subrotundum, distinstum : corpus elongatum : pedes possion corpore multo longiores; verruca viscosa infrà digitos,
3 ^e . Genre.	Crapaud. La tête un peu arrondie, à peine léparée du tronc : le corps d'une forme orbiculaire : les pieds de derrière plus courts que le corps ; la furface inférieure des doigts dépourvue de pelote vilqueuse. Buso. Caput subrotundum, vix distinctum : corpus orbiculare : pedes possicient corpore breviores ; verruca nulla infrà digitos.
	Reptiles qui ont une queue.
1 ^{ee} . Genre.	Tortue. La tête ovale : le corps environné d'une écaille offeuse : cinq doigts tantôt nus, tautôt recouverts par une membrane : la queue plus courte que le corps. Tefludo. Caput ovatum : corpus testá offeá circumdatum : pedes pentadatyli ; digitis modò nudis, modo membraná tettis : cauda corpore brevior.
2 ^e . Genre.	Caméleon. La tête anguleuse : le corps couvert d'une peau grenue : cinq doigts réunis en deux paquets aux pieds de devant & de derrière : la queue aussi longue que le corps.

Chameleo. Caput augulofum : corpus pelle granulos à vestitum : pedes pentada agui, in duas palmas coaliti : cauda corporis longitudinem æquans.

D

2

ł

xxviij	INTRODUCTION.
3 ^e . Genre.	Crocodile. La tête alongée : le corps recouvert de fegmens & de tubercules : cinq doigts léparés aux pieds de devant, & quatre réunis par une membrane à ceux de derrière : la queue un peu plus longue que le corps. Crocodiles. Caput elongatum : corpus segmentis & tuberculis vestitum : pedes ante- riores pentadaäyli, fissi ; posteriores tetradaäyli, palmati : cauda vix corpore longior.
4º. Genre.	Lézard. La tête ovale : le corps revêtu d'écailles : cinq doigts féparés aux pieds de devant & de derrière : la queue plus longue que le corps. Lacerta. Caput ovatum : corpus squamosum : pedes pentadatyli, fissi : cauda corpore longior.
3 ^c . Genre.	 Dragon. La tête arrondie : le corps pourvu d'aîles : cinq doigts féparés aux pieds de devant & de derrière : la longueur de la queue double de celle du corps. Draco. Caput fubrotundum : corpus alatum : pedes quatuor pentadactyli, fissi : cauda corpore duplo longior.
S. Genre.	Salamandre. La tête aplatie, relevée en bosse de chaque côté : le corps nu & mou : trois ou quatre doigts aux pattes de devant ; quatre ou cinq à celles de derrière ; la queue presque aussi longue que le corps. Salamandra. Caput depressum, utrinquè tuberosum : corpus nudum, molle : pedes anteriores tribus aut quatuor digitis instructi ; posseriores quatuor vel quinquè : cauda corporis longitudinem æquans.
y ^{e),} Genre.	Chalcide. La tête un peu ovale : le corps conformé comme celui des ferpens : trois doigts léparés aux pattes de devant & de derrière : la queue plus courte que le corps. -Chalcides. Caput obovatum : corpus anguiforme : pedes tridadyli, fist : caude corpore brevior.



,

. .

· ·

· ·

•

:

• •

.

· · ·

. .

ERPÉTOLOGIE.

PREMIÈRE CLASSE.

Reptiles qui n'ont pas de queue.

I^{er}. Genre.

GRENOUILLE, Rana. Linn. f. n. 354.

Corpus quadrupes, nudum, elongatum, futuris longitudinalibus angulatum, vivis fæpè coloribus pictum.

Caput oblongum, dislinctum, antice coardatum. Oculi prominentes. Oris ricus amplus. Maxillæ edentulæ aut dentato-crenatæ. Lingua antice adhærens, postice libera. Aures membrana tetæ.

Dorfum gibbosum, tuberibus duobus transversim positis.

Abdomen infimum Sensim attenuatum.

Pedes antici diametro pettoris duplò longiores, tetradattyli, vulgò fiffi; pedes poslici pentadattyli, sapiùs palmati, corpore longiores: hinc faltus ingens.

Cauda nulla.

Ova in acervum congesta : ex ovo gyrinus, indeque animal. Vita diurna ; apricatio in sole, clunibus, more canum, insidens.

Le corps a quatre pattes, nu, alongé, marqué de lignes longitudinales, relevées en faillie, peint affez souvent de couleurs éclatantes.

La tête oblongue, séparée du tronc, rétrécie par devant. Les yeux faillans. L'ouverture de la gueule spacieuse. Les mâchoires dépourvues de dents ou crénelées en scie. La langue attachée par devant & libre par derrière. Les oreilles recouvertes d'une membrane.

Le dos renflé par deux bosses situées transversalement.

Le bas du ventre aminci par degrés infensibles.

Les pieds de devant une fois plus longs que le diamètre de la poitrine, & garnis de quatre doigts ordinairement séparés les uns des autres; les pieds de derrière presque toujours palmés & plus longs que le corps : de là vient que ces animaux fautent à des diffances confidérables.

Point de queue.

Les œufs réunis par pelotons : de l'œuf fort un tétard qui se transforme en grenouille. Elle fort pendant le jour, se plaît à rester aux rayons du soleil, & s'accroupit sur les jambes de derrière, comme les chiens.

 Espèces qui ont les doigts des quatre pieds réunis par une membrane intermédiaire.

* LA G. PATTE-D'OIE 1. R. Palmata R. corpore venuloso, subtus & suprà variegato : digitis omnibus membrana palmatis.

Le corps veiné & panaché, en deffus & en deffous, de différentes couleurs : tous les doigts réunis par une membrane. (Pl. 3 , fig. 1^{re}.)

C'est une grande & belle grenouille, dont la tête est large & terminée par un museau obtus. Les yeux sont gros & saillans. Le tronc est d'une forme à peu près ovale, rehflé sur le dos, & parsemé de taches disposées obliquement. Les membres sont également colorés de bandes transversales, rapprochées par paires. Les pieds de devant ont quatre doigts, composés de quatre articulations, & garnis d'ongles plats & arrondis. Ces quatre doigts, & les cinq qu'on trouve aux pieds de derrière, sont réunis par des membranes. La plus grande largeur du tronc fait à peu près le tiers de sa longueur, en prenant depuis le bout du museau jusqu'à l'ouverture de l'anus. Seb. 1, tab. 72, fig. 3. Laurenti spec. med. p. 32, rana maxima. La Caroline.

* LA G. ÉCAILLEUSE 2. R. S₄ amigera R. dorfo fquamis minutis; tuberculis verò in abdomine : pedibus anterioribus femi-palmatis; pofterioribus membrand unitis.

A

De petites écailles sur le dos; des tubercules sur le ventre : les pieds de devant à demi-réunis par une membrane; ceux de derrière entièrement palmés.

Cette nouvelle espèce de grenouille a la peau comme plissée sur les côtés & sous la gorge; elle imite par fa forme & fa gran-deur, la grenouille commune; mais le caractère qui la distingue des autres espèces, c'est une bande écailleuse, qui, partant de l'en-droit des reins, & s'étendant obliquement de chaque côté au desfus des épaules, entoure par devant le dos de l'animal. Cette bande est composée de quatre rangées de petites écailles demi-transparentes, marquées d'un peut fillon longitudinal, & disposées en recouvrement. M. Walbaum a vu auffi fur la patte gauche de derrière quelques écailles carrées : la patte droite en étoit dépourvue, fans doute parce que l'individu avoit été altéré dans l'esprit de vin. Le desfous du ventre est couvert de petites verrues très-rapprochées. Sa couleur est grise, marbrée, tachetée & pointillée, en divers endroits, de brun & de marron plus ou moins foncés : ces taches sont disposées par ondulations, principalement sur le dos. L'individu décrit par M. Waibaum avoit deux pouces neuf lignes de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. Mem. des Curieux de la Nature de Berlin, ann. 1784, tom. 5, p. 221. M. le C. de la Cepède, Hifl. Natur. des serpens, p. 503.

* LA G. TACHETEE 3. R. Leucophyllata R. corpore lævi, cinereo; maculis ladeis, oblongis maculato: palmis tetradadylis, fubpalmatis.

Le corps lisse, cendré, orné de taches oblongues, d'un blanc de lait: quatre doigts aux pieds de devant, un peu palmés. (Pl. 4, fig. 4.)

La tête de cette petite grenouille est longue d'environ un demi-pouce, & se termine par un museau obtus. Les yeux sont gros, saillans, & brillent comme l'or. Les pieds de devant ont quatre doigts, qui, quoique tous fendus, ont chacun, de part & d'autre, une peau qui se déploye au gré de l'animal, & dont il se fert pour nager. Le second doigt extérieur est le plus long; le quatrième égale le second; le pouce est le plus court. Les pieds de derrière ont cinq doigts palmés qui croissent graduellement depuis le pouce jusqu'au quatrième; le cinquième est de la longueur

du troisième : tous les doigts des pieds de devant & de derrière sont dépourvus d'ongles. La partie supérieure du corps est peinte de diverses taches d'un blanc de lait, sur un fond cendré; il y a une bandelette, large d'une ligne, qui s'étend d'un œil à l'autre. Le sommet antérieur de la tête, & les côtés, jusqu'à l'extrémité du tronc, sont blancs; la surface supérieure du dos est marquée d'une tache longue, renflée par le bout, échancrée à la bale, & qui se termine vis-à-vis l'orbite des yeux. Au milieu de l'échancrure de cette tache, on en voit une autre d'une blancheur éclatante, qui a la figure d'une feuille de plante; d'où lui est venu le nom de Leucophyllata. Le milieu de cette espèce de feuille est marqué d'un petit trait gris, qui s'étend fur toute fa longueur; il y a deux petites lignes de la même couleur, qui partent du milieu du dos, traversent obliquement les côtés supérieurs de la poitrine, & se prolongent vers la gueule. Les pieds de devant sont ornés d'une tache blanche, figurée en croilfant, & fituée à la dernière articulation du bras; les pieds de derrière sont marquetés de blanc & de gris; le ventre est d'un blanc moins brillant que celui qui forme les taches. Si on compare cette grenouille avec celle qui est décrite dans Séba, & qu'on a gravée par erreur sur la pl. 7, fig. 4 de cet Ouvrage, fous le nom de Crapaud agua, on verra les différences qui les diffinguent. Celle-ci a une membrane aux doigts des pieds antérieurs ; celle de Séba n'en a point. Celle-ci est tachetée de blanc; l'autre de rouge. M. Beireis de Helmstadt possède dans son Cabinet un individu de cette espèce. Il a un pouce & demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus; la plus grande largeur est d'un demi-pouce : elle pèse quarante-six grains. Schreber Naturf. 18. Surinam.

- ** Espèces qui ont les doigts des pieds antérieurs séparés, & ceux des pieds de derrière réunis jusqu'au bout par une membrane intermédiaire.
- * LA G. GALONNEE 4. R. Lemnia R. corpore lavi, variegato : siriis quinque longitudinalibus in dorso; media albá.

Le corps liffe, bariolé : cinq stries longitudinales sur la longneur du dos; celle du milieu est blanche. (Pl. 4, fig. 2.)

Cette grenouille a la tête presque triangulaire, aplatie sur les côtés, un peu relevée

en bosse sur le sommet, & terminée par un museau obtus. Les pieds de devant ont quatre doigts séparés; ceux de derrière en ont cinq réunis par une membrane intermédiaire : les uns & les autres sont dépourvus d'ongles. Le dos est légèrement convexe, & marqué de cinq lignes faillantes, parallèles entre elles, qui en parcourent touie la longueur : celle du milieu commence à l'extrémité du mufeau, & se prolonge jusqu'à l'anus; elle est entièrement blanche. Le fond de la couleur présente un mélange de rouge, de brun, & de blanc : cette dernière couleur domine sur la surface inférieure du corps & sur les pieds de derrière. Quelques Naturalistes ont cru que la grenouille dont il est ici question, & qui a été décrite successivement par Séba, Gronou, & Laurenti, étoit la même que celle qu'on trouve dans le Système de la Nature de Linné, sous le nom de Typhonia; mais en rapprochant les caractères donnés par ces Auteurs, it est facile de voir que ce sont deux espèces différentes. La galonnée a cinq stries sur le dos, au lieu de quatre; fon corps est lisse; le second doigt des pieds de derrière n'est pas très-long, ni le dos tacheté de noir : ainsi cette grenouille ne peut pas appartenir à celle qui a été décrite par Linné, sous la dénomination de Rana Typhonia. Séba, 1, pl. 75, fig. 4. Gronou, Zoophil. p. 15, n. 63. Laurenti, Spec. med.
p. 31. Rana Virginica. La Virginie.
LA G. ROUSSE 5. R. Temporaria R. corpore verrucofo, fubfusco: maculá oblongá, nigrá

pone oculos; cruribus fusco-fasciatis: dotso angulato.

Le corps couvert de petites verrues & d'une couleur rouflatre : une tache oblongue & noire derrière les yeux ; des bandelettes brunes fur les cuiffes : le dos anguleux. (Pl. · · 2, fig. 2.)

J'ai eu occafion d'observer plusieurs grenouilles de cette espèce, l'été dernier, en parcourant les montagnes du Rouergue. La tête est plate & d'une forme conique. Les yeux sont convexes & faillans. Les narines occupent la partie antérieure du museau; & les oreilles sont situées au milieu de la tache qui est derrière les yeux. L'ouverture seroit à peine sensible, si elle n'étoit distinguée par un cercle dont la teinte est différente de celle du fond. Le bord de la máchoire supérieure est garni de très-petites dents, ou plutôt c'est l'os lui-même qui est découpé en forme

de dentelure. La langue est échancrée au sommet, & humectée d'une espèce de liqueur visqueuse, qui en suinte continuellement. Le pronc a la forme d'un ovale. Les pieds antérieurs ont quatre doigts séparés, inégaux en longueur & en groffeur. La troisième articulation du pouce est trèsrenflée; les deux premières sont un peu plus grolles que les aures doigts. Le second doigt est le plus court; il n'est pas aussi long que le pouce, & n'a que les deux tiers de la longueur du troisième doigt, qui est le plus alongé. Tous ces doigts sont libres & séparés. Les pieds de derrière en ont cinq, réunis par des membranes intermédiaires. Le lecond doigt extérieur est le plus long, il a à peu près un pouce; les deux qui sont à côté sont de la même longueur; le quatrième finit à la deuxième articulation du précédent; & le cinquième, à la seconde articulation du quatrième. Sur le milieu du dos, on remarque deux protubérances anguleuses. Un individu que j'ai observé le 28 septembre avoit une couleur olivâtre en dessi ; la partie inférieure du corps étoit d'un jaune sale; avec une teinte moins sombre sous la gueule. J'ai remarqué fur plusieurs individus une raie brune, qui, partant de l'angle des yeux, se prolonge jusqu'au bout du museau : une autre raie de la même couleur borde la lèvre supérieure, & va se réunir avec la précédente. Derrière les yeux, se trouve une tache brune, lancéolée, dont l'extrémité se dirige vers les pattes de devant. Les pieds de derrière sont marqués de deux ou trois bandes brunes transversales. On voit aussi quelques petites taches brunes sur les côtés du ventre, & de petites verrues fur toute la surface du corps. Cette grenouille a environ trois pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus; & cinq pouces & demi julqu'à l'extrémité des jambes de derrière. J'ai trouvé dans son estomac une petite cigale & cinq. perce-oreilles. On lui a donné différentes dénominations. On l'appelle Rana-Pluvia, Rana-Muta, parce qu'on prétend qu'elle annonce la pluie quand elle paroît, & qu'elle est absolument muette; cependant, dans le temps de son accouplement, elle fait entendre un cri sourd, semblable à celui d'un animal qui grogne. Linn. f. n. 357. Les montagnes du Rouergue, les lacs de l'Europe.

LA G. COMMUNE 6, R. Vulgaris R. corpore angulato, viridi : tribus lineis, longitudina-Αij

libus flavis, in dorfo; exterioribus elevatis; mediá excavatá.

Le corps vert & anguleux : trois raies jaunes dilpofées fur la longueur du dos ; les extérieures relevées en faillie ; celle du milieu forme une espèce de fillon. (PL 2, fig. 1.)

La tête se termine par un mufeau pointu. Les yeux sont saillans, globuleux, & trèséclatans; ils sont environnés d'un cercle couleur d'or. Les oreilles sont situées derrière les yeux & fermées par une membrane. Les narines occupent le sommet du museau. La bouche est grande & dépourvue de dents. Les mâles ont, de chaque côté de la gueule, deux vessies rondes & blanches, qui se gonflent lorsque l'animal coasse. Le tronc est arrondi par les côtés & rétréci par derrière. Le dos est chargé d'une infinité de tubercules, & marqué, dans toute la longueur, de trois lignes jaunes. Celle du milieu est creusée en fillon, & s'étend depuis le bout du museau julqu'à l'anus, où elle se divise en deux branches transversales, qui imitent, par leur dilpolition, la figure d'une ancre de vaisseau; les deux latérales forment une saillie. Les pieds de devant ont quatre doigts libres & détachés. Le premier & le dernier font à peu près de la même longueur; le second est un peu plus court; le troisième est le plus long. Les pieds de derrière ont cinq doigts réunis par une membrane. Les trois premiers vont en croissant graduellement; le quatrième est le plus alongé; le cinquième égale à peu près le troisième. La surface supérieure du corps est d'un vert dont l'intensité varie dans les différentes saisons de l'année. Après l'accouplement, cette couleur est très-brillante : cet éclat s'efface ensuite en passant par des nuances successives; de sorte qu'il y a des individus qui deviennent entièrement bruns : c'est ce qui a fait croire que l'été les grenouilles devenoient crapauds. Ce fond vert est agréablement panaché de taches sombres & blanchâtres. Sur les cuisses, on remarque encore des bandes transversales, qui s'étendent par ondulations. Le ventre est blanc & tacheté de noir : à mesure que l'animal grandit, ces taches s'étendent sur tout le dessous du corps & même sur la surface supérieure. Cette grenouille n'a point de grandeur déterminée; communément, elle a sept pouces de longueur, depuis l'extrémité du muleau julqu'à celle des pieds de derrière; & un pouce & demi dans sa plus grande largeur. On prétend qu'elle annonce la pluie, lorsqu'elle fait entendre le soir des coassemens plus fréquens qu'à l'ordinaire. Linn. f. n. 357, sous la dénomination de Rang-Esculenta. M. d'Aubenton, Encyclop, sous le nom de Grenouille mangeable. Les bords des étangs & des fontaines de l'Europe.

LA G. SONANTE 7. R. Bombina R. corpore angulato, verrucoso, nigrescente: abdomine albido, nigroque maculato: plicd transverse infrà collum.

Le corps anguleux, couvert de tubercules, & noirâtre : le ventre marbré de noir & de blanc : un pli transversal sous le cou. (Pl. 2, fig. 3.) ς.

Suivant Linné, cette grenouille reffemble au crapaud, mais elle est plus penie. Le caractère principal qui la diffingne, confifte dans une ride transversale qu'elle a sous le cou. Le dessus du corps est tout hérissé de points saillans, & garni, de part & d'autre, d'un rebord arrondi. Les pieds de devant ont quatre doigts libres & séparés; ceux de derrière en ont cinq réunis par une membrane. Le dos est noir. Suivant M. Bourouski, le ventre est marbré de jaune & de bleu. M. Laurenti, qui a entendu le coassement de cette grenouille aux environs de Vienne, prétend qu'elle imite le son des cloches entendnes de loin. Elle habite ordinairement dans les marais, & vit en société avec la grenouille-commune. Linn. f. n. 355. L'Allemagne, la Suisse, le Danemarck, & la Suède.

* LA G. PERLEE 8. R. Gemmata R. corpore granulis margariti-formibus confperfo; fuprà rubellis; fubtùs dilute cæruleis : capite angulofo.

Le corps couvert de petits grains femblables à des perles; ils sont d'un rouge clair sur le dos, & d'un bleu tendre sur le ventre : la tête anguleuse. (Pl. 4, fig. 1.)

La tête de ce reptile est anguleuse fur les côtés, presque aussi large que le corps, & terminée par un museau obtus. Les pieds sont velus; ceux de devant ont quatre doigts libres & séparés; ceux de derrière en ont cinq réunis par une membrane intermédiaire. Ils croissent graduellement depuis le pouce jusqu'au quatrième; le cinquième est plus court que le pouce: les uns & les autres sont garnis d'ongles un peu crochus. Le sond de la couleur est d'un rouge brun sur le dos; les côtés sont mouchetés de jaune; le ventre est blanchâtre & chargé de petits grains d'un bleu clair. Laurent. spec. med. p. 30, margaritifera. Le Bréfil.

a. Séba décrit une variété de cette espèce, qui a le corps d'un jaune clair, couvert de petits grains rouges, & cinq doigts aux pieds de devant. Seb. 1. pl. 71, fig. 8.

de devant. Seb. 1, pl. 71, fig. 8. LA G. JACKIE 9. R. Jackia R. corpore lævi, fuprà fusco; subtùs pallido, pundato: femoribus posicie oblique striatis.

Le corps lisse ; brun en dess, d'une couleur pale; & ponclué en dessous : les cuisses striées obliquement par derrière.

Cette grenouille a une groffe tête hériffée de petites dents : au dessous de la gueule, on voit une ride transversale; l'espace qui se trouve entre cette ride & la lèvre inférieure, est couvert d'une peau mince, plissée dans toute sa longueur. Les pieds de devant ont quatre doigts libres & séparés; le pouce se rapproche plus de la paume de la main que dans les autres espèces. Les pieds de derrière fe divisent en cinq doigts; ils sont d'une grandeur confidérable & dépourvus d'ongles : la membrane qui les unit s'étend jusqu'à leur extrémité. Les trois doigts extérieurs font à peu près de la même longueur; le quatrième est moins alongé; le cinquième est le plus court. Presque vis-à-vis de l'endroit où ces cinq doigts prennent leur origine, on trouve la naissance d'un fixième, mais qui n'est pas recouvert par la membrane intermédiaire. Le dos est d'une couleur sombre; & le ventre pâle, tacheté de brun; les cuisses font marquées, dans toute leur longueur, de bandelettes brunes. On a cru pendant quelque temps que cette grenouille se changeoit en poisson, parce qu'on avoit remarqué qu'en passant par l'état de tétard, elle confervoit sa queue plus long-temps que les autres. La forme d'ailleurs de cette queue, qui est aplatie comme une épée, bordée d'une membrane, & affez semblable à une nageoire de poisson, rendoit cette conjecture plus vraisemblable; mais le célèbre Linné, qui a eu occafion d'observer cette métamorphose, assure, dans le second volume de la Description du Cabinet du Roi Adolphe, que ce tétard se change en grenouille & non en poisson, & qu'il n'y a plus de doute sur ce fait: Elle égale en longueur la grenouille commune. Linn. . Mus. Adolph. Frid. tom. 2, prodrom. p. 40, Surinam.

* LA G. PIT-PIT 10. R. Pipiens R. corpore fuprà viridi, ocellis fuscis & tribus lineis flavis pulchre variegato.

Le corps vert en deffus, & agréablement mélangé de taches brunes en forme d'yeux & de trois lignes jaunes. (Pl. 4, fig. 3.)

Linné a confondu cette espèce avec la mugissante; expendant elle présente des différences bien marquées : elle se rapproche plus de la grenouille commune, que de toute autre espèce de ce genre. Son corps, quoique moins long, a cependant la même forme, le même fond de couleur, & les mêmes lignes fur le dos. Les pieds de devant ont cinq doigts dépourvus d'ongles, libres, & séparés; le troisième, à partir du pouce, est long, & dépasse sensiblement les autres; mais la peau de la main est lisse, & on trouve un tubercule sous chaque articulation des phalanges, caractères qui la distinguent de la grenouille commune. Les pieds de derrière ont cinq doigts réunis par une membrane; le quatrième extérieur est le plus long; le peut doigt est garni à fa base d'un tubercule qui semble être le rudiment d'un sixième doigt : on en trouve un autre encore plus petit à l'endroit où le doigt le plus song prend son origine. Sur le dos, le fond de la couleur est d'un vert dont la teinte varie selon la diversité des individus : toute cette surface est ornée de taches brunes, tantôt rondes, tantôt ovales ou anguleuses, environnées d'une bordure jaune. Le dessous du corps & des membres est blanc; les membranes qui réuniflent les doigts des pieds de derrière présentent une couleur sombre. Suivant Kalm, qui a décrit cette espèce sous le nom de Rana-Halecina, on entend fon coaffement dans les premiers jours de mai & pendant tout le printemps. Ce Naturaliste prétend que sa voix imite un peu le gazouillement des oiseaux ; il l'exprime par piiit, piiit. Elle saute à quinze ou dix-huit pieds, selon Catesby. La longueur tozzle de l'individu que M. Schréber a décrit, étoit de deux pouces six lignes, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des pieds de derrière. Catesb. 2, p. 70, pl. 70. Klein, quadrup. p. 119. Kalm, ref. il norw. amer. tom. 3, p. 46. Schréber, Naturf. 18, ft. p. 182. L'Amérique septentrionale, la Caroline.

LA G. TYPHONE 11. R. Typhonia R. corpore pundis elevatis, maculifque nigris consperso: rugis quatuor longitudinalibus in dorso. Le corps couvert de points faillans & de taches noires : quatre rides longitudinales fur le dos.

- Suivant la description de Linné, cette espèce de grenouille, que Rolander a trouvée en Amérique, a le corps couvert de points saillans & tacheté de noir; le dos marqué de quatre stries qui s'étendent sur toute sa longueur; & deux lobes ovales auprès des oreilles. Les pieds de devant ont quatre doigts libres & séparés; ceux de derrière en ont cinq réunis par une membrane intermédiaire; le second doigt est très-alongé: les uns & les autres sont dépourvus d'ongles. Lian. f. n. 356. La Virginie.
- * LA G. DE LA CHINE 12. R. Chinenfis R. corpore fuprà lutefcente, fusco-faciato; fubtus albido : collo; pedibus, lateribusque maculatis.
- Le corps jaunâtre en deffus, avec des bandes brunes; le ventre blanc : des taches fur le cou, les pattes, & les côtés.

Cette espèce de grenouille, dont Osbeck a donné la description, a les yeux noirs & ٠. l'iris d'un jaune doré. Les pattes de devant ont quatre doigts d'une longueur presque égale; le second & le quatrième sont un peu plus courts. Il y en a fix aux pattes de derrière, réunis par une membrane intermédiaire ; le deuxième & le troisième sont égaux en longueur; les trois autres décroissent graduellement; de sorte que le pouce est le plus court; & le second, le plus alongé. Le dos ett jaunâtre & marqué de bandelettes d'un brun soncé; le dessous du corps est entièrement blanc; & le cou tacheté de noir. Les guatre pattes font d'un jaune noirâtre & parsemées de taches blanches; les doigts offrent une couleur de chair, qui tire un peu sur le noir. Osbeck, It. tho. Chin. vol. 1, p. 299. La Chine.

*** Espèces qui ont les doigts des pieds antérieurs libres, & ceux des pièds de derrière réunis, à leur base seulement, d'une membrane intermédiaire.

LA G. EPAULE-ARMEE 13. R. Humeris-Armata R. corpore verrucoso, cinereo : scapulis gibbosis : quatuor appendicibus ad anum.

Le corps gris & parlemé de verrues ; une bolle au deflus de l'omoplate : quatre appendices à l'anus. (Pl. 3, fig. 2.)

La tête est courte & le termine par un mu-

feau obtus; les yeux font grands; les oreilles rondes, courtes, & peu ouvertes; la langue large & adhérente à la partie de devant de la mâchoire inférieure. Le tronc est grøs par devant, & s'amincit insensiblement vers l'anus; de sorte que par sa conformation il imite un cœur. Le milieu du dos est relevé en bolle, & forme une espèce de léparation marquée par des lignes blanchâtres. Au dessus des pieds de devant, on voit, de chaque côté, une protubérance charnue, en forme de bouclier; c'est ce qui lui a fait donner, par M. d'Aubenton, le nom d' E_{-} paule-armée : & par derrière, au dessus de l'anus, on remarque des excroissances, qui ont la forme de quatre boutons. Les pieds de devant sont fendus en quatre doigts, composés chacun de quatre articulations, & garnis d'ongles plats & larges; les pieds de derrière ont cinq doigts conformés comme ceux de devant, & unis, près de leur naisfance, d'une membrane intermédiaire. La tête est marquée de petites raies roussâtres, qui s'étendent de différens côtés; le dessus du corps & des membres est couvert d'une multitude de verrues d'un jaune cendré; le fond de la couleur est d'un gris foncé. Cette grenouille a quelquefois huit pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. Linn. f.n. 356. R. marina. L'Amérique,

a. On trouve une variété de cette espèce, dont la partie supérieure du corps est parsemée de taches brunes qui imitent le marbre. Les écussons des épaules sont beaucoup plus grands & d'une couleur cendrée à la base; la surface inférieure est couverte de petits tubercules. Catal. animal. que in liquoribus confervat Levinus Vincent, n. 23.

LA G. BORDÉE 14. R. Marginata R. corpora fubangulato, fusco 'domine papillis contiguis tedo: lateri marginatis.

Le corps un peu anguleux & brun : le ventre couvert de petites verrues, contigués les unes aux autres : les côtes garnis d'une bordure.

Le corps de cette grenouille presente la forme d'un ovoïde; il est un peu rensité sur le dos & parsaitement lisse. Les youx sont faillans. La bordure, qui fait le principal carastère distinctif de cette espece, commence auprès des narines, parcourt la longueur du cou, des parties latérales du corps, & se prolonge jusques aux cuisse; elle est com-

primée & inégale. Les pieds de devant ont quatre doigts léparés & obtus; le troifième est le plus long, Les pieds de derrière en ont cinq, réunis en partie par une membrane; ces doigts sont obtus comme ceux des pieds de devant, excepté le plus petit. La partie supérieure du corps est brune & le ventre d'une couleur pâle. Linn. mus. Adolph. Frid. p. 47. Les Indes.

LA G. PLUVIALE 15. R. Bubeta R. corpore verrucofo: abdomine maculis igneis variegato: ano obtufo, fubtus pundato.

Le corps chargé de verrues : le ventre couvert de taches couleur de feu : l'anus obtus, & parsemé en dessous de petits points.

Suivant Linné, cette espèce de grenouille ressemble à un crapaud; elle a le corps parsemé de petites verrues, & le ventre marqué de taches d'un rouge vif : de là lui vient le nom de Rubeta. Les pieds de devant sont garnis de quatre doigts séparés; ceux de derrière en out cinq, réunis à leur base par une membrane intermédiaire. La partie postérieure du corps est comme émoussée, & couverte d'une multitude de petits points. Après les pluies du printemps ou de l'été, ces repuiles paroiffent en grand nombre dans les jardins & les champs; ce qui a fait croire, même à des Naturalistes très-savans, qu'ils tomboient du ciel. Ils s'accouplent dans l'eau: leurs œufs ne sont pas joints enfemble par un petit cordon, comme ceux de la grenouille commune, mais ils forment différentes masses. Ils se nourrissent de petits

vers. Linn. f. n. 355. L'Europe. LA G. MUGISSANTE 16. R. Sonans R. corpore maculis cinereis, fufcifque variegato : auribus oc elli-formibus, membraná teclis.

Le corps tacheté de gris & de brun : les oreilles en forme d'yeux, couvertes d'une membrane. (Pl. 2, fig. 3.)

Cette grenouille a les yeux gros, ovales, & très-éclatans : la prunelle est entourée de cercles jaunes : & l'iris, qui est rouge, a également une bordure couleur d'or. Derrière les yeux, font stuées les oreilles; elles font couvertes d'une membrane mince, tranfparente, & environnées de deux cercles concentriques, l'un blanc, & l'autre noir, qui représentent des yeux. Les narines font très-petites. Les pieds de devant ont ordinairement quatre doigts divisés; ceux de derrière en ont cinq séparés jusqu'à la base, où l'on voit une petite membrane intermédiaire qui les unit. Le pouce est le plus court; les trois autres croissent graduellement; le cinquième est de la longueur du quatrième. On trouve un tubercule sous chaque phalange; & un ongle mou & oblong à l'extrémué de chaque doigt. En rapprochant les descriptions des Naturalisses modernes, il paroît que les doigts de cet animal varient beaucoup en nombre & en longueur. Tantôt il y a cinq doigts aux pieds de devant & de derrière, bien prononcés; tantôt il n'y en a que quatre aux pieds antérieurs, avec un peur doigt seulement indiqué; & cinq par derrière, avec un sixième qui est à peine sensible. Les couleurs ne sont pas plus constantes. Quelques individus ont le dessus du corps d'un brun foncé, tacheté d'un brun plus obscur, avec des teintes d'un vert jaunâire, particulièrement sur le devant de la tête; les taches des côtés sont rondes & sont paroître la peau cillée; le ventre est d'un blanc sale, nuancé de jaune, & légèrement tacheté : d'autres individus au contraire, font d'une couleur brune & uniforme. Ce reptile se trouve en Virginie, où il séjourne dans les fontaines. Les habitans de ce pays s'imaginent que ces grenouilles purisient les eaux & ne leur font aucun mal. Selon Catesby, elles font entendre une cspèce de mugiffement femblable à celui d'un taureau qu'on entendroit à une certaine distance; & qui augmente d'intenfité, lorsqu'il est repercuté par la cavité de la fontaine où se tiennent ces animaux. Linn. f. n. 356, R. ocellata & mus. Adolph. Frid. tom. 2, p. 39. L'Amérique.

a. M. le Comte de la Cepède a décrit une · variété de cette espèce, qu'on conferve au Cabinet du Roi; c'est celle qui est représen-tée par la figure indiquée. Elle a le museau arrondi; les yeux gros, faillans; & l'ouverture des oreilles grande. La langue est large, plate, & attachée par le bout au devant de la mâchoire inférieure. Le cinquième doigt des pieds de devant & le fixième de ceux de derrière sont à peine sensibles : tous les doigts lont léparés. Le dellus du corps est couvert de taches. Cet individu a fix pouces trois lignes depuis le museau jusqu'à l'anus; les pieds de derrière ont dix pouces; ceux de devant, quaire; & le coniour de la gueule a trois pouces sept lignes. Hist. Natur. des quadrup. ovipares, par M. le Comse de la Cepède.

* LA G. BIGARRÉE 17. R. Variegata R. corpore angustato, lævi, ex fusco nigricante, maculeis lacteis consperso: unguibus orbiculato-dilatatis.

Le corps étroit, lisse, d'un brun noirâtre, parsemé de taches d'un blanc de lait : les ongles des doigts larges & arrondis.

Suivant Gronou, cette espèce de grenouille a le corps étroit, dépourvu de verrues & d'aspérités. Les doigts des pieds de devant sont separés; ceux des pattes de derrière font réunis, jusqu'à la moitié de leur longueur, d'une membrane intermédiaire : les uns & les autres sont garnis d'ongles larges & arrondis. Toute la surface supérieure du corps est d'un brun noirâtre, panaché de grandes taches d'un blanc de lait; le desfous est blanchâtre. Nous ne savons point quel pays elle habite. Gron. Zooph. p. 15, n. 67.

**** Espèces dont les caradères ne sont pas encore parfaitement connus.

* LA G. RÉTICULAIRE 18. R. Reticularis R. corpore venuloso, cinereo, eleganter variegato: digitis omnibus liberis.

Le corps veiné, d'une couleur cendrée, & agréablement panaché de différentes couleurs : tous les doigts féparés. (Pl. 2, fig. 4.)

Cette espèce ressemble à la patte d'oie par ses formes & fa couleur; mais elle en diffère par ses doigts, qui ne sont pas réunis par des membranes intermédiaires. La tête qui est large, un peu alongée, se termine antérieurement par un museau fort obtus. Les yeux sont gros & saillans. Les pieds de devant ont quatre doigts: on en trouve cinq à ceux de derrière; les uns & les autres sont arrondis à leur extrémité, garnis d'ongles plats & dépourvus de membranes. Le corps de cette grenouille est grisâtre, parsemé de taches de diverses couleurs, & d'une infinité de petites veines qui représentent une espèce de réseau étendu sur la surface supérieure de l'animal : les membres sont ornés de bandes transversales d'une teinte plus claire. Séb. 1, pl. 72, fig. 4. La Caroline.

LA G. DE TERRE 19. R. Terrestris R. corpore fuprà lutescente, fuscis maculis consperso: iride rubro.

Le corps jaunâtre par dessus & tacheté de brun : l'iris rouge.

Il me semble que cette grenouille doit conftituer une espèce particulière. La tête est triangulaire & le termine antérieurement pat une pointe obtuse : les yeux sont bruns, entourés d'un iris rouge. Il y a quatre doigts aux pattes de devant & cinq à celles de derrière : ils sont longs, séparés, dépourvus d'ongles & de membranes intermédiaires; du moins ces caractères ne sont pas exprimés dans la figure de Catesby. La surface supérieure est d'un gris qui tire sur le jaune: ce fond est parsemé d'une multitude de petites taches brunes, disposées sans ordre; les plus grandes & les plus foncées sont sur la partie fupérieure du dos. Le corps de cette grenouille reffemble à celui du crapaud; mais ce qui la distingue de ce repuile, c'est qu'elle faute, & ne rampe point. On en voit beaucoup dans les temps humides, principalement dans les terres élevées; elles paroissent au moment où il fait le plus de chaleur. Elles vivent d'insectes & de vers-luisans. « Etant » un foir hors de la maison par un temps bien » chaud, avec plusieurs perfonnes, dit Ca-» tesby, un de la compagnie laissa tomber » de sa pipe un peu de tabac brûlant, qui » fut d'abord attrapé & avalé par une grenouille » de cette espèce : cela nous donna l'idée de » lui préfenter un charbon allumé, qu'elle » avala aussi avec avidité.... Je m'imagine » qu'elles prennent ces charbons pour un » des vers-luifans ». Je lui ai confervé le nom qu'elle porte dans l'ouvrage de Catesby. Carola 2, p. 69, tab. 69. La Caroline.

LA GRANDE G. 20. R. Ingens R. corpore grifeo, maculis nigris marmorato: dorfo rufo, lunulis fuscis variegato.

Le corps gris, marbré de noir : le dos roux, parsenvé de taches brunes, disposées en forme de croissant.

Le deffin & la description de cette gres nouille m'ont été communiqués par M. Bloch, Docteur en médecine à Berlin. Ce Naturalite, fi connu par son ouvrage sur l'Ichthyologie, possède un manuscrit du P. Plumier, où l'on trouve la figure & quelques détails de cette grenouille, qui n'a pas été encore décrite. Elle paroît être sort grosse, sur tout s'il faut en juger par le dessin figné de la main du-P. Plumier. La prunelle est noire : l'iris rouge en dessous & jaune en dessus. Le fond de la couleur est gris, tacheté de noir; le dos a une teinte rougeâtre : de plus, il est marqué

- marqué de grandes taches brunes, difpolées en fer de cheval; il y en a cinq fur le milieu du dos ou fur le fommet de la tête, dont la couleur est moins foncée : les ongles font bruns. Manufc. du P. Plumier. L'Amérique.
- * LA G. NOIRE 21. R. Atra R. corpore toto atro.

Le corps entièrement noir.

Cette éspèce de grenouille, que M. Laurenti ne fait qu'indiquer, se trouve sur les Alpes, du côté de Schnecberg : de là vient qu'il la nomme Alpina. Son corps est absolument noir, c'est le seul caractère qu'il en donne. Cet Auteur remarque que plusieurs Botanistes l'ont trouvée souvent dans le cours de leurs herborisations ; mais jusqu'ici elle n'a été décrite par aucun Naturaliste. Laurenti, spec. med. p. 133. Les Alpes.

II^e. genre.

-RAINE, Hyla. Laurenti, spec. med. p. 32.

Corpus quadrupes, nudum, elongatum, leve; fubius maculis albis, perexiguis, denfissis variegatum.

Caput subrotundum, distindum. Oculi prominentes. Ridus oris amplissimus : maxillæ edentulæ : lingua antice adhærens, postice libera. Aures membrana tedæ.

Dorfum planum aut fubrosundum.

Abdomen infimum sensim angustatum.

Pedes antici tetradaciyli, fill; posteriores fæpiùs palmati, longistimi : hinc faltus ingens & velox. Verucca viscosa dilatabilis, infrà digitos.

Cauda nulla.

Ova in acervum congesta: ex ovo gyrinus, indequè animal. Vita diurna in arboribus, digitis adhærens sub foliis, non suprà incumbens.

Le corps a quatre pattes, nu, alongé, svelte, parsemé en dessous de petites taches blanches, très-serrées.

La tête arrondie, léparée du tronc. Les yeux faillans. L'ouverture de la gueule fort fpacieuse : les mâchoires dépourvues de dents : la langue attachée par devant & libre par derrière. Les oreilles couvertes d'une membrane.

Le dos plat ou arrondi.

Le bas du ventre rétréci graduellement.

Les pieds de devant garnis de quatre doigts féparés l'un de l'autre ; ceux de derrière ordinairement réunis par une membrane & très-alongés : de là vient que ces animaux fautent à des diftances confidérables & avec beaucoup d'agilité. Une pelote visqueuse, susceptible de dilatation, au dessous des doigts.

Point de queue.

- Les œufs réunis par pelotons. De l'œuf, fort un tétard qui se transforme en raine. Elle fort pendant le jour, habite sur les arbres, & s'attache, à l'aide de se pelotes visqueuses, sur la surface inférieure des seuilles & non point au desfus.
- LA RAINE VERTE I. H. Viridis H. corpore fupra lavi, viridi; fubtus rugofo, albido: linea laterali utrinque flava.

Le corps vert & lisse en desse s blanchâtre en dessouvert de points faillans : une ligne jaune, de part & d'autre, sur les parties latérales du corps. (Pl. 4, fig. 5.)

Le corps est d'une figure ovale, convexe par dessus, & plat par dessous. La partie postérieure de la tête est presque aussi large que le tronc. Le museau est court, arrondi. Les yeux sont gros, saillans, & placés presque sur le sommet de la tête. Les pieds antérieurs n'ont que quatre doigts affez gros; le troisième est le plus alongé. Ceux de derrière en ont cinq plus déliés & plus longs que ceux des pieds antérieurs : les uns & les autres sont garnis d'ongles plats, circulaires, & couverts en dessous de petites plaques visqueuses, dont l'animal se sert pour s'attacher aux branches & aux feuilles des arbres. Le dessus du corps est d'un beau vert; le dessous est blanc. On voit, de chaque côté du corps, une raie jaune, légèrement bordée de violet, qui part de l'extrémité du museau, parcourt la longueur des côtés, & se termine aux paues de derrière. Une raie semblable règne depuis la mâchoire supérieure jusques aux pieds de devant. Le mâle de cette espèce a la voix si claire, qu'on la confond quel-quesois avec le cri de certains petits oiseaux. On regarde le coaffement de cet animal comme un préfage certain d'un temps pluvieux : voila pourquoi les curieux gardent fouvent des individus dans des vases, en leur fournissant quelques brins d'herbe humide. Cette nourriture, qu'on renouvelle tous les jours, suffit pour faire vivre cette espèce de raine pendant tout un hiver.

a. M. Laurenti regarde comme une variété de cette espèce, la grenouille qui est

B

décrite dans Catesby, Carol. 2, pl. 71. Elle a le corps arrondi, & un trait jaune qui se prolonge, en ligne droite, de chaque côté du tronc. Son coassement imite la prononciation de ces mots, tfchit, tfchit, tfchit. la Caroline.

* LA R. BRUNE 2. H. Fusca H. corpore fusco: pedibus subtus ad talos, & ad fingulos digitorum articulos tuberoso-laciniatis. Laurenti, spec. med. p. 34.

Le corps brun : des tubercules découpés fous les pieds, auprès des talons, & à chaque articulation des doigts.

Nous n'avons pas encore d'autres détails fur la conformation de cette raine que M. Laurenti nous a fait connoître. Sa defcription est fi concise, qu'il ne dit pas seulement où elle habite; il se contente d'observer qu'on conserve des individus de cette espèce dans le Cabinet de l'Académie d'Upsal, .& dans un autre Cabinet de Vienne.

* LA R. COULEUR DE LAIT 3. H. Ladea H. corpore niveo, vario maculis ladeis; hypochondriis cinereo-fasciatis.

Le corps d'un blanc aussi éclatant que la neige, avec des taches d'un blanc de lait; des bandelettes cendrces sur les hypocondres.

Si la teinte & la distribution des couleurs ne sont pas constantes sur tous les individus de cette espèce, il est absolument impossible de la reconnoître, puisque nous n'avons pas jusqu'ici d'aunes caractères. Sa bouche est très-grande. Le sont de sa couleur est d'un blanc de neige, parsemé de taches moins éclatantes : les cuisses & les jambes offrent une couleur livide; le bas-ventre est marqué de bandelettes d'une couleur cendrée, pâle. Laurenti, spec. med. 34. L'Amérique.

Laurenti, spec. med. 34. L'Amérique. a. M. Laurenti distingue une variété de cette espèce, qui a la surface supérieure du corps d'une couleur bleuâtre, tirant sur le pourpre. On ignore quelle est sa patrie; mais on conserve un individu de cette variété dans le Cabinet de Pétersbourg. Laurenti, spec. med. p. 34.

* LA R. ROUGE 4. H. Rubra H. corpore rubro : capite fubrotundo; rictu oris amplissimo.

Le corps rouge : la tôte arrondie ; l'ouverture de la gueule très-spacieuse. (Pl. 5, fig. 4.)

La tête est ronde & se termine par un museau obtus. Les yeux sont gros & situés sur les parties latérales de la tête. Les pieds de devant ont quatre doigts inégaux; les trois extérieurs croiffent graduellement ; le quetrième est à peu près de la même longueur que le fecond. Les pieds de derrière sont garnis de cinq doigs séparés, mais d'une longueur inégale : le doigt intérieur est le plus court ; les trois suivans croiffent par degrés infensibles ; le cinquième n'est pas plus alongé que le troisième. Séba a trouvé un individu de cette espèce dans le ventre d'un servert originaire d'Amérique. Laurent. spec. med. 35.

a. M. le Comte de la Cépède a décrit, dans fon excellent ouvrage fur les quadrupedes: ovipares, une raine qu'on conferve au Cabinet du Roi, & qu'il regarde comme une variété de cette espèce; il la nomme Raine à tapirer : c'est celle que j'ai fait graver sur la planche indiquée. La forme extérieure de ce reptile, comparée à celle qui est représentée dans l'ouvrage de Séba, ne présente que de légères différences. Le bout des doigts est garni de plaques visqueuses : le dos tire fur le rouge; & on aperçoit de chaque côté deux bandelettes longitudinales, irrégulieres, d'un blanc jaunâtre, ou même couleur d'or. M. le Comte de la Cépède, Histoire Naturelle des quadrup.ovipares, p. 366, édit. in-4°.

* LA R. VERDATRE 5. H. Viridi-Fusca H. corpore fusco, viridi-fasciato: collo utrinque facco conico, viridi-ocellato.

Le corps brun, avec des bandes transverfales : une protubérance conique sur le cou, ornée de taches vertes en forme d'yeux.

S'il faut juger de cet animal par la figure & la description qu'en a donnée mademoiselle Mérian, il présente une forme ovale-Les yeux sont gros, saillans, & places presque sur le sommet de la tête; les narines occupent la partie antérieure du museau : mais le caradère distindif de cette espèce confiste dans une excroissance conique, qui fe trouve derrière les yeux. Les pattes de devant sont courtes, garnies de quatre doigts séparés, dépourvus d'ongles, & arrondis à leur extrémité. Le fommet de la protubérance du con s'étend jusqu'à l'infertion des doiges des pieds antérieurs, qui sont au nombre de quatre : les pattes de derrière en ont cinq; les quatre extérieurs croissent graduellement ; le cinquième est le plus court : les uns & les autres sont dépourvus d'ongles & terminés par des pelotes visqueuses. Le sond de la couleur est brun, relevé par des taches vertes, une-

gulières, qui représentent tantôt des yeux, tantôt des espèces d'ondulations. Mademoiselle Mérian a trouvé cette raine dans les lacs de Surinam ; c'est ainsi qu'elle parle des • métamorpholes qu'elle subit dans certaines failons de l'année. « Lorsqu'on veut en ab-» ferver les transformations, il faut mettre de » cette semence sur un gazon, au fond d'un » pot rempli d'eau. La semence n'est qu'un "» petit grain noir, enveloppé de flegme » blanc : ce grain noir informe se nourrit de » ce flegme, & acquiert peu à peu quelque » » mouvement. Huit jours après, il lui vient » une queue & il nage dans l'eau.... Quel-» ques jours après, il leur vient des yeux; » ensuite les pattes de derrière; & huit jours » après, les pattes de devant, qui sortent de » leur peau. Lorsqu'elles ont les quatre pattes, » leur queue tombe, & relfemblent parfaite-» ment à une grenouille : elles fortent de » l'eau, & vont sur terre. Lorsqu'on fait cette » expérience, il faut de temps en temps re-» nouveler l'eau & le gazon; & il faut jeter » des miettes de pain dans l'eau, dès qu'on » a remarqué du mouvement dans la se-» mence. On trouve cette observation dans » une lettre de Leuwenhoek, du 15 septem-» bre 1699, depuis la page 113 julqu'à 126, » & je l'ai trouvée très-conforme à la mienne ». Madem. Mérian, Métamorph. des insea. de Surinam, p. & pl. 56. Surinam.

* LA R. FLUTEUSE 6. H. Tibiatrix H. corpore flavicante, maculis rubris: vesica, tibiæ instar, utringué ad latera colli in mare.

Le corps blanchâtre, moucheté de taches rouges : le mâle a, de chaque côté du cou, une vessie en forme de musette. (Pl. 5, fig. 2.)

Cette raine a la tête d'une figure un peu conique; les yeux gros, faillans, fitués presque sur le sommet de la tête. Sa langue est épaisse vers l'extrémité antérieure; elle est cependant libre par derrière, autrement elle ne pourroit exécuter les diverses modulations de son coassement. Les pieds antérieurs ont quatre doigts de longueur inégale; le pouce est le plus court : ceux de derrière en ont cinq réunis par une membrane intermédiaire. Les uns & les autres, dit Séba, sont garnis d'ongles plats, semblables, par leur conformation, à la feuille de l'herbe à cueiller (cochlearia officinalis). Le dessau corps est d'un jaune sale, parsemé de taches rouges. Cette espèce de raine porte, de chaque côté du cou, deux veffies qui lui fervent comme de foufflet, loríque, dans les chaleurs de l'été, elle fait entendre, après le coucher du foleil, un coaffement mélodieux. Les Laboureurs aiment à entendre la voix de cet animal, parce qu'il leur annonce le retour du beau temps. Du refte, tous les mâles n'ont pas ces deux veffies. Séba prétend qu'on trouve dans fon pays des grenouilles qui portent des veffies, mais il obferve qu'elles font plus petites que celles qu'on obferve fur les raines d'Amérique. Séb. 1, pl. 71, fig. 1 & 2. Laurent. fpec. med. p. 34 L'Amérique & l'Europe.

* LA R. ORANGÉB 7. H. Aurantiaca H. corpore diluté flavo, ex ruffo obumbrato : punctis rufts utrinquè dorsum unicâ serie includentibus.

Le corps d'un jaune clair, comme ombré de roux : le dos circonscrit, de part & d'autre, par une rangée de points roux. (Pl. 5, fig. 3.)

Cette espèce ressemble assez à la précédente par la conformation extérieure. Sa tête, qui est large vis-à-vis les yeux, se rétrécit enfuite vers les deux extrémités. Les ouvertures des oreilles sont grandes, & les yeux fort faillans. On trouve quatre doigts libres aux pieds antérieurs; & cinq à ceux de derrière, réunis par une membrane, & pourvus d'ongles de la même structure que ceux de la raine fluteuse. La surface supérieure du corps est d'un jaune clair, ombré de roux. Il y a, de chaque côté du dos, une rangée de points roux qui suivent le rétrécissement du ventre. Elle vit d'autres petites raines de la même espèce. Seba en a trouvé dans son estomac. Séb. 1, pl. 71, fig.

3. Laurenti, fpec. med. 35. Surinam. * LA R. BOSSUE 8. H. Gibbo/a H. corpore oblongo : pedibus fafciasis : dorfo gibbofo.

Le corps oblong : les cuisses marquées de bandeleues : une bosse fur le dos. (Pl. 5, fig. 1.)

Cette raine, dit M. Laurenui, a la tête ronde, aplatie; les yeux faillans; & fur le milieu du dos, une bosse bien sensible. Les pattes de devant & celles de derrière ont cinq doigts libres, séparés, & garnis à leur extrémité d'une pelote visqueuse. Le dos paroît d'un gris cendré: les côtés présentent une couleur plus sombre : les cuisses & les pieds sont couverts de bandelettes transverfales. Laurenti, spec. med. 33. L'ile de Lemnos.

Bij

a. M. Laurenti croit que la grenouille qui eff décrite & gravée dans le fecond volume de Séba, pl. 70, fig. 4, est une variété de cette espèce. L'alfortiment & la disposition des couleurs paroissent en effet à peu près les mêmes, si on excepte quelques taches ovales qu'on trouve sur le dos; mais la disférence principale que je remarque entre ces deux individus, c'est que celui de dessus a cinq doigts aux pieds de devant, tandis que celui-ci n'en a que quatre. Laurenti, spec. med. p. 33, Hila Ranæ formis. Surinam.

* LA R. SQUELETTE 9. H. Sceleton H. corpore macilento, aureo-flavo; rarâ in dorfo rubedine.

Le corps maigre & d'un jaune doré; le dos est parsemé, çà & là, de quelque tein e rouge. (Pl. 7, fig. 4), fous le nom de C. agua.

Nous ne connoissons pas d'autre détail sur la conformation de cette espèce de raine; mais fi la figure qu'en a donnée Séba est exacte, nous pourrions ajouter que son corps est trèsmaigre; ses cuisses & ses pieds, dans leur plus grande épaisieur, n'ont pas plus de trois lignes. Les pattes de devant ont quatre doigts léparés, & appuyés sur une main assez large; le pouce est le plus court. Les pieds de derrière ont cinq doigts qui paroissent également distincts & séparés; le cinquième extérieur est le plus court; le quatrième furpasse tous les autres en longueur; les autres croissent graduellement depuis le premier jusqu'au quatrième. Sur le milieu du dos, on voit quelques légères teintes rouges, inclinées les unes vers les autres, & qui se réunissent en formant des angles, dont le sommet est dirigé vers l'anus. Cette espèce paroit beaucoup se rapprocher de la grenouille tachetée. Séb. 1, pl. 73, fig. 3. Laurenti, spec. med. p. 35. Le Bréfil.

III^e. Genre.

CRAPAUD, Bufo. Laurenti, spec. med. 25.

Corpus quadrupes, nudum, orbiculare, verrucofum, aut pustulofum, fordidis fæpe coloribus-obumbratum.

Caput subrotundum, vix distinctum. Oculi prominentes, rubentes; pupillà angustatà in rimam. Oris ristus amplissimus: maxillæ edentulæ: lingua antice adhærens, possice libera. Aures membranå testæ. Dorfum convexum, lateribus tumido-inflatis.

Abdomen infimum ventricosum.

Pedes anteriores tetradactyli, fis, brevissimi; pedes posteriores sæpius palmati, corpore breviores: hinc saltus exiguus, tardus.

Cauda nulla.

Ova in tæniam longifimam connexa : ex ovo gyrinus, indequè animal. Noctu vagatur; lucem folemquè perofum. Lutet per diem in humidis, obfeuris.

Le corps a quatre pattes, nu, arrondi, couvert de verrues ou de pustules, & obfcurci par des couleurs sales.

La tête arrondie, à peine séparée du tronc-Les yeux rougeâtres, pleins de seu; la prunelle rétrécie. L'ouverture de la gueule trèsspacieuse : les mâchoires dépourvues de dents : la langue attachée par devant & libre par derrière. Les oreilles sermées par une membrane.

Le dos convexe, & relevé, de part & d'autre, par deux renflemens.

Le bas du ventre gros.

Les pieds antérieurs garnis de quatre doigts féparés l'un de l'autre & très-courts; ceux de derrière ordinairement réunis par une membrane, & moins longs que le corps: de là vient que les mouvemens de cet animal font lourds, & qu'il ne faute qu'à une trèspetite hauteur.

Point de queue.

Les œufs attachés à un cordon très-alongé. De l'œuf, fort un tétard qui fe transforme en crapaud. Il fort la nuit; il fuit le foleil & la lumière; & fe cache pendant le jour dans les lieux obscurs & humides.

* LE CRAPAUD RAYON-VERT I. B. Variabilis B. corpore verrucoso, colore mutabili : capite subtriangulari.

Le corps parlemé de verrues & d'une couleur changeante : la tête presque triangulaire. (Pl.6, fig. 2.)

On ne peut douter que le crapaud dont il s'agit ici ne foit celui qui a été trouvé en Saxe par M. Schreber, puisque M. Pallas avoue que cet individu étoit conforme à celui qu'il a décrit, & qu'il cite la disposition de se couleurs, comme formant le quatrième période des métamorphoses qu'il subit. Sa tête est un peu rensiée par les côtés possérieurs & terminée par deux narines un peu saillantes.

ce qui lui donne une forme triangulaire. La bouche est dépourvue de dents; la langue charnue, un peu fourchue à la base, & pointue à l'extrémité. Les yeux sont situés très-bas, sur les parties latérales de la tête; les paupières inpérieures sont à peine lensibles. Les pieds de devant ont quatre doigus, marqués à leur base d'une verrue considérable; le pouce est le plus gros; les trois autres sont d'une longueur inégale & dépourvus d'ongles. Les pattes possérieures ont cinq doigts réunis par une membrane intermédiaire : ils croiffent graduellement depuis le premier doigt intérieur julqu'au quatrième; le cinquième est de la longueur du troisième : on trouve le rudiment d'un fixième doigt aux pieds de derrière. Ce crapaud change de couleur comme le caméléon. Son dos paroît d'abord blanc, couvert de taches vertes, irrégulières, & de verrues jaunes. Lorfqu'on le touche & qu'on l'irrite, le corps se gonfle, & le fond de sa couleur se change en un gris cendré. Si on l'expose aux rayons du

foleil, les taches disparoissent ; & on ne voit plus à leur place qu'une teinte uniforme & cendrée. Lorsqu'il est engourdi par les froids de l'hiver, on aperçoit une couleur de chair entre les taches vertes dont le corps est panaché. Les individus confervés dans l'esprit de vin sont d'un gris jaune, tacheté d'un brun olivâtre. Il règne sur les côtés une ligne brune; les verrues sont d'un jaune sale : il y a quelques petites taches sur le ventre. M. Edler, qui a fait les observations que nous avons rapportées sur les changemens de couleur, ajoute que son coassement imite le bruit d'une porte qui n'est pas graissée (Knarrend). Sa longueur ordinaire est d'environ deux pouces trois lignes.. Laurenti, Spec. med. p. 27, Bufo Schreberianus. Pall. Spicil. Zool. fasc. 7, p. 1. Hist. Nat. des quad. ovip. de M. le Comte de la Cépède,

p. 588. La Saxe, l'Allemagne.
* Le C. COULEUR DE FEU 2. B. Igneus B. corpore verrucofo; fuprà olivaceo & maculis nigris confperfo; fubtus albido, cærulescente, pundis læte miniatis.

Le corps couvert de verrues, olivâtre, & panaché de taches noires en deffus; par deffous, d'un blanc bleuâtre, moucheté de taches d'un beau vermillon. (Pl. 6, fig. 5 & 6.).

C'est le plus petit de tous les crapauds. Les deux figures que nous en donnons représentent à peu près la grandeur naturelle de ce reptile. Sa tête est aplatie comme le corps, & se termine par un museau arrondi. Les yeux sont gros, saillans, & placés presque sur le sommet de la tête. Ces organes préfentent un phénomène très-fingulier : lorique l'animal est dans l'obscurité, sa prunelle est orbiculaire; mais exposé au soleil, il la contrade au point qu'elle prend alors une figure triangulaire, dont le contour est doré : le reste de l'œil est d'un jaune brun. Les pieds de devant ont quatre doigts distincts & séparés ; ceux de derrière en ont cinq réunis. julqu'à leur extrémité, d'une membrane intermédiaire : ils croissent en longueur depuis le pouce jusqu'au quatrième doigt; le cinquième est de la longueur du troisième. Tout le corps est couvert de verrues qui varient en couleur & en grandeur : celles du dos ont la couleur du fond ; celles de l'abdomen, qui sont les plus saillantes, présentent une couleur blanche; celles de la gueule font d'un blanc de lait. De plus, le dos est olivâtre, & obscurci par des taches sombres; le desfous du corps, la gueule, les pattes, & la plante des pieds ont des taches d'un beau vermillon, fur un fond d'un blanc bleuâtre : on voit sur les doigts des pieds postérieurs & sur les pattes antérieures, des bandelettes transverfales. Lorsqu'il est sur le bord d'une rivière, & qu'on l'approche, il s'élance dans l'eau, comme fait la grenouille; & quand il est éloigné de l'eau, il se tapit contre terre comme pour se cacher. Son coassement entrecoupé reffemble à la voix d'une perfonne qui rit. Il aime à se tenir au soleil sur le bord des eaux; & la femelle pond ses œuss par pelotons, & non point disposés à la file les uns des autres, comme sont ordinairement les crapauds. Roefel, pl. 22 & 23. Les marais du Danube.

a. M. Laurenti a vu une variété de cette espèce qui avoit le ventre noir, avec des points & des taches d'un beau blanc. Laur. spec. med. p. 29 & 129.

LE C. GOITREUX 3. B. Ventricofus B. Corpore tuberculato, fusco; rugis tribus langitudinalibus in dorso posteriori : jugulo prominulo.

Le corps hérissé de tubercules, & d'une couleur brune ; la partie postérieure du dos sillonnée par trois rides longitudinales : un gonssement à la gorge.

Ce crapaud a une tête demi-sphérique,

avec des yeux faillans, & un tronc d'une forme arrondie. Le ventre est gros, & la région des hypocondres très-enflée. La partie supérieure du cou est chargée de tubercules disposés sur des lignes longitudinales; l'extrémité du dos est marquée de trois lignes relevées en faillie, qui se dirigent vers l'anus. On observe, sur le devant de la poitrine, une groffe verrue très-faillante. Les pieds de devant ont quatre doigts séparés; les deux extérieurs sont réunis à la base : ceux de derrière en out six, en comptant le pouce qui est très-court; le cinquième doigt eil fort long. Tout le corps de cet animal est brun. Linn. muf. Adolph. Frid. p. 48, f. n. 355, Rana Ventricofu. Laurent. Spec. med. 26. L'Inde,

LE C. PIPA 4. B. Pipa B. corpore tuberculis consperso, nigrescente : digitis anticis, apice quadridentatis; possicis unguiculatis, palmatis.

Le corps hériffé de tubercules & noirâtre : les doigts des pieds antérieurs divifés au fommet en quatre petites dentelures ; ceux de derrière garnis d'ongles & réunis par une membrane. (Pl. 7, fig. 2.)

Le tronc de cet animal a une forme elliptique. Sa tête, qui est inclinée à l'égard du dos, s'étend de chaque côté en pointe obtuse, dirigée horizontalement; ensuite elle se rétrécit en un sonniet obtus vers la partie antérieure : en sorte que dans son ensemble, elle présente une figure triangulaire. Les yeux sont situés vers-le milieu de la mâchoire supérieure; ils sont petits, un peu arrondis, & très-écartés l'un de l'autre. L'ouverture de la gueule est réferrée de bas en haut, mais fort large en travers. Les pieds de devant ont quatre doigt alongés, libres, dépourvus d'ongles, & terminés par quatre petites divifions aiguës ; les pieds de derrière en ont cinq garnis d'ongles & d'une membrane intermédiaire. Le fond de la couleur est d'un brun plus ou moins foncé, avec de très-petites taches rousses ou rougeâtres. La femelle diffère du mâle, en ce qu'elle est beaucoup plus grande. Celle qu'on voit au Cabinet du Roi a cinq pouces quatre lignes de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. On à remarqué aussi qu'elle a les quatre divisions qui terminent les doigts des pieds antérieurs, plus sensibles que dans le mâle. La régénération du Pipa offre un phénomène des plus extraordinaires. Aussi-tôt que la femelle a l pondu ses œufs, le mâle les ramasse avec ses pattes, les étend sur le dos de la semelle, & les arrose d'une liqueur qui les séconde, & qui forme, en s'épaissifissant, des espèces de cellules autour de la coquille. Là, les œufs groffissent, les petits éclosent, & sortent de leurs cellules après avoir passé par l'état de tétard. On a compté sur le dos d'un Pipa semelle deux cent vingt cellules ; chacune rensermoit son embryon. Les Nègres mangent ces crapauds avec avidité. Linn. f. n. 354. Laurenti, se

354. Laurenii, fpec. med. 24. Surinam.
* LE C. AGUA 5. B. Agua B. corpore verrucofo; fuprà cinereo-flavescente, maculis subrustis nebulato; subtùs glabro: gutture quasti collare instructo.

Le corps couvert de verrues & d'un gris jaunâtre en desfus, avec des taches roussâtres; lisse par desfous : une espèce de collier sous la gorge.

C'elt un gros crapaud d'une forme circulaire. Sa tête est courte, & terminée en avant par un muleau obtus : les yeux lont gros, étincelans. La tête est séparée du tronc par une espèce de collier qui fait le tour du cou. Les pie de antérieurs ont quatre doigts distin des & larges à leur extrémité; ceux de derrière en ont cinq réunis par une membrane intermédiaire : les quaire doigts intérieurs croiffent graduellement; le premier & le dernier sont les plus courts. La surface supérieure du corps est chargée de verrues, & parsemée de taches roulsatres, disposées comme par flammes ; le deffous du corps est lisse, mais orné de taches de la même couleur. Un individu de cette espèce, qu'on voit au Cabinet du Roi, a sept pouces quatre lignes de longueur depuis le bout du muleau jusqu'à l'anus. On a grave la Raine squelette, au lieu du Crapaud agua, sur la pl. 7, fig. 4. Nous nous lommes aperçus trop tard de cette erreur, & nous n'avons pu la corriger. Laurent. spec. med. p. 26, bufo Brasiliensis. M. le C. de la Cépède, Hist. Nat. des quadrup. ovip. 605. L'ile de Cuba, le Brésil.

* LE C. MARBRE 6. B. Marmoratus B. corpore fuprà ex rubro & cinereo, marmoris inflar, variegato : abdomine flavo, maculis nigris confperfo.

Le corps marbré de rouge & de gris en deffus; le ventre jaunâtre, parfemé de taches noires. (Pl. 7, fig. 5.)

Celui-ci reffemble un peu à l'Agua, mais il est beaucoup plus petit. Les proportions

de la trête, la disposition des doigts, leur longueur respective sont à peu près les mêmes sur l'un & sur l'autre : ils ne différent entre eux que par la taille & la distribution des couleurs. Séb. 2, pl. 71, fig. 4 & 5. Laur. spec. med. 29. Surinam.

* LE C. BRUN 7. B. Fuscus B. corpore lævi, maculis fuscis, confluentibus variegato: vitta longitudinali, candicante in medio dorso.

Le corps lisse, parsemé de taches brunes, rapprochces les unes des autres : une bandelette longitudinale, blanchâtre sur le milieu du dos. (Pl. 6, fig. 3.)

Suivant l'observation de Roesel, la tête de ce repuile est plus convexe que celle des autres espèces de ce genre. Ses yeux, qui sont d'un jaune pale, offrent encore une particularité qu'on ne remarque point dans les autres crapauds : la fente que forme la paupière en se contractant, est située perpendiculairement, au lieu d'être transversale. Les doigts des pieds antérieurs font au nombre de quatre; on en compte cinq à ceux de derrière : ils croissent graduellement depuis le pouce jusqu'au quatrième; le cinquième est à peu près de la longueur du troitième : ils font réunis, presque jusqu'à l'extrémité, par une membrane intermédiaire. Sous la plante des pieds postérieurs, on trouve un faux ongle qui a la dureté de la corne. L'afpect de cet animal présente à peu près la figure d'une carte géographique, par la difposition des taches brunes, irrégulières, dont le corps est couvert. Les plus larges & les plus foncées en couleur occupent le milieu du dos; celles des côtés sont moins foncées & vont en diminuant de grandeur : chaque tache est bordée d'une teinte plus sombre; le fond est d'une couleur blanchatre. La surface du dos ell partagée, dans toute la lougueur, par une bandeleue un peu plus claire. Lorfque ce crapaud est irrité, il exhale une odeur fétide qui participe de celle de Pail & qui fait pleurer. Gesner prétend qu'il est très-venimeux, & qu'il a vu mourir une femme qui avoit mangé des herbes imprégnées de son venin. Rorsel assure que lorsqu'on saisit ce crapaud par la cuisse, il pousse des cris semblables au miaulement du chat, & qu'il répand à l'instant son odeur empoisonnée. La figure que nous avons indiquée repréfente le mâle & la femelle pendam leur accouplement. On voit au dessous les œufs que jette la femelle, ils font collés enfemble par une matière glaireule, & forment un long cordon. Raf. pl. 18. Laurent. fpec. med. p. 122.

- * LE C. BIEUR 8. B. Ridibundus B. corpore partim verrucofo, maculis fuscis variegato: vittà longitudinali flavà aut viridi in medio dorso.
 - Le corps couvert en partie de verrues & de taches brunes : une bandelette longitudinale, tantôt jaune, tantôt verte, fur le milieu du dos.

De l'aveu des Naturalistes, ce reptile est un des plus gros de cette famille; il pèse quelquefois plus d'une demi-livre. Il a le corps arrondi, ramassé; la tête sur-tout trèslarge. La paupière supérieure est ronde & couverte de pores ; ceile de deffous est remplacée par une bordure épaisse. Le dos est parlemé d'une multitude de pores; & les cotés, d'un grand nombre de verrues; le ventre est lisse. On compte quatre doigts distincts & séparés aux pieds de devant; & fix palmés à ceux de derrière : les uns & les autres sont arrondis, dépourvus d'ongles, & garnis en elessous de tubercules. Le fond de la couleur est d'un gris cendré, marqué de plusieurs grandes taches brunes, entre lesquelles il y en a de plus petites. La furface du dos est comme partagée, dans toute sa longueur, par une ligne tantôt jaune, tantôt verdatre. La partie possérieure du corps est rayée en dessus; par dessous, elle est blanchâtre & ornée de raies brunes. Le coassement de ce crapaud ressemble à celui d'un homme qui rit à une grande distance. M. le Comte de la Cépède prétend, peut-être avec railon, que ce crapaud doit être confondu avec le brun; cependant les verrues, les pores, la disposition des taches, les raies de la partie possérieure du corps, la couleur de la bundeleue du dos, le nombre des doigts des pieds de derrière, le son de sa voix, & le filence que garde M. Pallas sur l'odeur qu'il exhale, m'ont déterminé à en faire une espèce particulière. M. Pall. Suppl. à fon voy. Hift. Nat. des quadrup. ovip. de M. le Comte de la Cépède, p. 590. Les bords du Wolga, du Jaik, les environs de la mer Caspienne.

* LE C. PUSTULEUX 9. B. Puflulofus B. corpore veficulis flavicantibus consperso; suprà ex rufo-cinereo utrinque maculato; subtus griseo, maculis fuscis variegato. Le corps hériffé de pustules jaunâtres; la surface supérieure d'un roux cendré, avec des taches de part & d'autre; le ventre gris, tacheté de brun. (Pl.7, fig. 1.)

La tête de ce crapaud est arrondie dans tous les sens; fa circonférence ne fait à peu près que la moitié de celle du ventre. Les yeux sont gros, & la gueule très-spacieuse. Les pieds de devant sont divisés en quatre doigts longs, pointus, & comme garnis d'épines : le second égale en longueur le troisième; le premier est aussi long que le dernier. Les pieds de derrière ont cinq doigts réunis par une membrane ; le deuxième extérieur est le plus long. La tête, le dos, & les pieds sont couverts de pustules jaunâtres ou d'un blanc de lait, suivant M. Laurenti; les plus grandes se trouvent sur la tête & sur les pieds de devant. Laurent. Spec. med. p. 26. Les Grandes-Indes.

LE C. CORNU 10. B. Cornutus B. corpore muricato, flavicante, fasciato: superciliis conicis: digitis possicis in mare semi-palmatis; in famina fiss.

Le corps hériffé d'épines, jaunâtre, & marqué de plufieurs bandelettes : les paupières en forme de cône : dans les mâles, les doigts des pattes postérieures réunis par une membrane jusqu'à la moitié de leur longueur ; dans les femelles, ils sont séparés. (Pl. 7, fig. 3.)

Il n'y a pas peut-être dans la Nature d'animal plus hideux que celui-ci. Sa tête fait à peu près le tiers de sa longueur : l'ouverture de la gueule est aussi large que le tronc; la langue est épaisse, adhérente au palais : les narines occupent le milieu de l'espace qui sépare les yeux de l'extrémité de la mâchoire supérieure : ses paupières ont la forme d'un cône aigu, très-alongé, au milieu duquel les yeux sont placés, Cette conformation, si extraordinaire, fait paroître ce reptile armé de deux cornes, & lui donne un aspect affreux. Le tronc, réuni avec la tête, a une forme ovale; sa plus grande épaisseur est vis-à-vis les pieds antérieurs; ensuite il s'amincit vers les deux extrémités. On voit de chaque côté quatre plis relevés en saillie, qui s'étendent sur la longueur du dos; le plus bas, qui est aussi le plus faillant, sépare le dos du ventre. Un dernier caractère met le comble à sa difformité. Lorfqu'il est adulte, la surface supérieure du tronc & des membres se couvre d'une infinité d'aiguillons très-pointus. Il a quatre doigts féparés aux pieds antérieurs; ceux de derrière en ont cinq réunis jusqu'à la moitié de leur longueur par une membrane intermédiaire. Selon Séba, la femelle diffère du mâle, en ce qu'elle a tous ses doigts diffincts & séparés. Le doigt intérieur de chaque pied, étant très-écarté des autres, donne à ces pattes une reflemblance imparfaite avec la main de l'homme. Le fond de la couleur est jaune; des bandelettes brunes sont placées en long sur le dos, & en travers fur les pattes & sur les doigts : une large bande blanchâtre s'étend depuis la nuque jusqu'à l'anus. Linn. f. n. 356. Séb. 1, pl. 72, fig. 1 & 2. La Virginie, Surinam. LE C. COMMUN 11. B. Vulgaris B. corpore

LE C. COMMUN 11. B. Vulgaris B. corpore cinereo-plumbeo, tuberculis rubellis exasperato: prominentià molli utrinquè ad latera colli.

Le corps d'un gris livide, hériffé de pultules rougeâtres : une éminence molle, de part & d'autre, sur les parties latérales du cou. (Pl. 6, fig. 1.)

C'est encore un des plus hideux & des plus difformes de tous les animaux. En voyant son corps ramaffé, arrondi, lourd, & couvert de pustules, on est tenté de le prendre pour un produit fortuit de l'humidité & de la pourriture, ou pour un de ces jeux bizarres qui échappent à la nature. Sa tête est grosse, & se termine par un museau obtus & arrondi : ses yeux sont gros, pleins de seu, & garnis de paupières saillantes : sa gueule est bordée de gencives raboteuses, qui retiennent forte-ment ce qu'elles ont faili. Le principal caractère distinctif de cette espèce confiste dans une excroissance en forme de rein, percée de plusieurs pores, & située sur les parties latérales de la tête, au desfus des oreilles. Les pieds de devant ont quatre doigts distincts & séparés; ceux de derrière en ont cinq réunis, jusqu'à la moitié de leur longueur, par une membrane intermédiaire : les deux doigts du milieu sont les plus longs; le pouce est gros & très-court. Le dos est convexe, & le ventre paroît toujours enflé. On a remarqué que les verrues pusluleuses dont le corps est hérissé, sont plus élevées sur le dos, sur les fesses; & qu'elles diminuent fensiblement en nombre & en groffeur, à mesure qu'elles approchent du ventre : on voit couler de ces pustules une liqueur laiteuse, dont le contact n'est point dangereux, comme on l'a cru pendant long-temps. Les couleurs de ce repule

1.6

· repuile varient dans les différentes saisons de l'année. Au printemps, la surface supérieure elt ordinairement brune; enfuite elle devient olivâtre, noire, ou mélangée de rouge & de jaune. Les excroissances du cou sont toujours brunes. En général, les femelles n'ont pas des couleurs si foncées; le dos est brunâtre, tacheté de noir. Le crapaud a les membres ti disproportionnés, qu'il ne peut point marcher; on le voit se traîner lentement dans les eaux croupifiantes, dans les fumiers, dans les caves, ou dans les antres profonds qu'il habite. Ceux qu'on trouve en Europe sont gros à peu près comme le poing; mais il y en a à la côte de Guinée qui ont la circonférence d'une affiette. La figure que nous avons donnée est défectueuse, en ce qu'elle ne représente que trois doigts aux pieds de devant; & trois aux pieds de derrière, dépourvus de la membrane intermédiaire. Linn. J. n. 354. L'Europe, l'Afrique.

* LE C. BUFINA 12. B. Bufina B. corpore fubverrucofo, grifeo, fuprà maculis virentibus : capite fimo : pustula ponè oculos finuata. Oth. Frid. mull. Zool. dan. prodr. P. 35.

P. 35. Le corps parlemé de verrues, d'une couleur grife, avec des taches vertes fur le dos: la tête terminée par un museau court : une pustule échancrée derrière les yeux.

Ce font là tous les caractères que M. Muller attribue à ce crapaud qu'il a découvert le premier, & qu'il distingue de l'espèce précédente : il ne dit point dans quel pays on le trouve.

* LB C. VERT 13. B. Viridis B. corpore verrucoso, viridi-maculato: verrucis macularum concoloribus; intervallorum rubris; interme-

· diis bicoloribus.

Le corps couvert de verrues & tacheté de vert : les verrues font de la même couleur que les taches; celles des intervalles font rouges; & celles qui font fituées en partie fur les taches vertes, & en partie fur les intervalles, participent de la couleur verte & de la couleur rouge.

Le corps de ce reptile est ramassé, arrondi, & parsemé de verrues, excepté sur le devant de la gueule & sur les extrémités des pieds. Ses veux sont faillans, comme dorés, & garnis de paupières demi-globuleuses, marquées d'une tache noire. Les pieds antérieurs ont quatre doigts libres, dirigés en dedans; ceux de derrière en ont cinq réunis à la base par une membrane intermédiaire;

les quatre intérieurs croissent graduellement; le quatrième est le plus long; le cinquième est de la longueur du fecond. M. Pallas obferve qu'il y a, de part & d'autre, à la racine des pieds, un petit durillon, qui semble constituer deux nouveaux doigts. Suivant M. Laurenti, le fond de la couleur est d'un blanc livide, parsemé, sur la surface supérieure, de taches vertes, légèrement ponctuées, entourées d'une ligne noire, & souvent réunies enfemble. Les verrues dont le corps est couvert prennent la couleur des taches sur lesquelles elles sont appuyées; celles du ventre sont livides. Selon M. Pallas, le deffus est d'un gris cendré bleuâtre, marqué de plusieurs taches brunes ou noirâtres, quelquefois rondes, fouvent irrégulières; le deffous du corps est blanc. Les deux repuiles décrits, l'un par M: Pallas, sous le nom de Rana fitibunda, & l'autre par M. Laurenti, sous la dénomination de Buffo viridis, préfentent fi peu de différence, qu'ils ne sont tout au plus que deux varietés de la même espèce. Ce crapaud se cache, pendant le jour, dans les fentes des rochers, & ne sort que la nuit. Laurent. Spec. med. p. 27 & 111. Pall. It. vol. 2.

Vienne en Autriche, les déferts du Jaïk. LE C. CBIARD 14. B. Musicus B. corpore verrucoso, lurido suscoqué maculato : humeris gibbis, pundatis : pedibus antice & possice quinque-digitatis.

Le corps couvert de verrues, moucheté de brun & de livide : les épaules relevées en bosse, & criblées d'une infinité de petits trous : cinq doigts aux pieds de devant, & autant à ceux de derrière.

Ce crapaud est un des plus gros que l'on connoisse. La paupière supérieure est ridée & hérisse de verrues. L'épaule forme, de chaque côté, une faillie ovale, criblée d'une infinité de petites cavités. Les cuisses & le ventre sont couverts d'une inultitude d'aspérités. Les pieds de devant ont cinq doigts; ceux de derrière en ont le même nombre, mais réunis, à leur base seulement, par une membrane intermédiaire. Les ongles sont à peine sensibles. Cet animal ne cesse de coasser le soir & pendant toute l2 nuit, ce qui lui a fait donner le nom de crapaud criard. Linn. f. n. 354, Rana musica. Les eaux douces de Surinam.

(

LE C. BOSSU 15. B. Gibbofus B. corpore rugofo, albo cinereoque vario: tenia longitudia nali fubfusca, utrinque laciniata in dorso.

Le corps ridé, mélangé de blanc & de gris : une bande brune sur le dos, longitudinale, & découpée de part & d'autre. (Pl. 6, fig. 7.)

La tête de ce reptile est petite, obtuse, & enfoncée dans la poitrine. Son corps ridé, mais sans verrues, est ovale, & nué de blanc & de gris. Sur le milieu du dos, on voit une bande un peu pâle, dentelée de part & d'autre, qui se prolonge vers l'anus. Les pieds de devant sont garnis de quatre doigts libres, séparés, & sans ongles; le troisième du côté extérieur est le plus long. Les pieds de derrière ont six doigts également distincts; le premier doigt extérieur est le plus court, & le second du même côté est le plus long de tous. L'anus du Boffu n'est point saillant, comme celui des autres crapauds. La figure que nous donnons ici représente la grandeur naturelle de l'animal ; nous l'avons tirée de l'ouvrage de M. le Comte de la Cepède, qui a fait graver un individu qu'on conferve au Cabinet du Roi. Linn. f. n. 355. Rana Gibbofa Laurent. Spec. med. 27. M. le C. de la Cepede, Hist. Nat. des quadrup. ovip. p. 599. Les Indes orientales.

LE C. CALAMITE 16. B. Calamita B. corpore otivacea, pufulato: lineâ fulphureâ longitudinali in medio dorfo; tæniâ utrinque flavorubrâ, rivulată, laterali.

Le corps olivâtre & couvert de pustules : une ligne longitudinale, couleur de soufre, fur le milieu du dos; une bandelette mêlée de jaune & de rouge s'étend, comme par ondulations, de chaque côté du corps. (Pl. 6, fig. 4.)

L'ensemble du corps présente à peu près les mêmes dimensions qu'on observe sur le crapaud brun; mais on trouve des earadères qui le distinguent effentiellement de toutes les autres espèces de ce genre. Son dos est couvert de pustules brunes sur le dos, rouges vers les côtés, d'un rouge pâle près des oreilles, & d'une couleur de chair vers les angles de la gueule, où elles sont groupées. La surface supérieure du corps n'est pas moins diversifiée que la couleur des pustules. Le dos est olivâtre, & marqué, depuis l'extrémité de la mâchoire supérieure julqu'à l'anus, d'une ligne eouleur de soufre ; on observe aussi de chaque côté, depuis l'œil julqu'à l'origine des cuilles, une bandeleue d'une largeur inégale, formant diverses ondulations & une dentelure en ses bords : sa couleur, qui est d'un rouge clair, mélangé de jaune, prend une teinte plus soncée vers les parties inférieures; les côtés du ventre, les quatre paties, & le tour de la gueule, font parfemés de plusieurs taches inégales & olivânes, fur un fond cendré. Ce grapaud est remarquable, sur-tout par la conformation des pieds; ceux de devant ont quatre doigts, & ceux de derrière cinq: les uns & les autres sont dépourvus de la membrane intermédiaire, & leur extrémité est garnie d'une peau dure comme la corne. De plus, les pieds de devant ont, à l'endroit qui correspond à la paume de la main, deux espèces. de faux ongles, dont le Calamite se sert pour grimper. Il court comme les rats, & monte julqu'à la hauneur de trois pieds, le long des murs, pour regagner sa retraite. Loriqu'on le tourmente, il lance une liqueur qui a une odeur semblable à celle de la poudre enflammée, mais beaucoup plus forte. Roclet préfume que cet animal est venimeux. Laur. Jpec. med. p. 27.

SECONDE CLASSE.

Reptiles qui ont une queue.

I^o. GENRE.

CORTUE, Tefludo. Linn. f. n. 350. Corpus quadrupes, seflà dorfali offeå, cartilagined vel coriaced obtectum; fubtus flerne offeo vestitum.

Caput ovatum, fubconicum, fæpe apice roftratum. Collum cylindricum, rugofum. Oculi laterales prominentes. Maxilla superior inferiore paulo longior. Dentium loco, maxilla dentato-crenata. Aures squamis clausa.

Testa duabus constat laminis; superiore fcilicet & inferiore. Superior in aliis, fornisis instar, concava; in quibusdam depressior; inferior complanata: utraque scutellis instruda.

Pedes quatuor squamofi, unguiculati : in marinis pinniformes ; in palustribus obtuse, indivise; in terrestribus vero sissi.

Caude brevis, conica, bafi rugofa, epice dura.

Ova ponunt que aut sub arená reconduntur, aut aquis ad littora slagnantibus supernatant : ibique incubationis cura soli relinquitur. Ex ovo prodeunt persettistima jam animalia.

Le corps à quatre pattes, revêtu fur le dos d'une écaille offeuse, cartilagineuse, ou semblable à du cuir; & couvert en dessous d'un plastron offeux.

La tête ovale, conique, quelquefois terminée par un bec, Le cou cylindrique, pliffé. Les yeux gros & fitués fur les parties latérales de la tête. La mâchoire fupérieure un peu plus avancée que celle d'en bas. A la place des dents, les mâchoires crénelées en forme de dentelure. Les oreilles fermées par des écailles.

La couverture qui enveloppe le corps est composée de deux écailles; l'une supérieure, l'autre inférieure. L'écaille supérieure est concave, comme une espèce de voûte, dans quelques individus; & moins convexe dans d'autres. L'écaille inférieure est entièrement plate : l'une & l'autre de ces écailles sont garnies de plusieurs pièces.

Quatre pattes écailleuses & armées d'ongles : elles sont en forme de nageoires dans les tortues de mer ; obtuses & ramassées dans les tortues des marais ; divisées en doigts difdinces & séparés dans les tortues de terre.

La queue courte, conique, ridée à la base, d'une consistance dure au sommet.

Les tortues pondent des œufs qu'elles cachent dans le fable, ou qu'elles dépofent fur la furface des eaux ftagnantes : là, ils éclofent fous l'influence du foleil. Les petits fortent tout formés du centre de l'œuf. Espèces qui ont les pieds en forme de nageoires.

LA TORTUE FRANCHE I. T. Mydas T. pedibus pinni-formibus : testá cordatá, margine undulatá : unguibus palmarum binis; plantarum folitariis.

Les pieds en forme de nageoires : la carapace en cœur, & ondée fur fes bords : deux ongles pointus aux pieds de devant ; & un feul à ceux de derrière. (Pl. 3, fig. 2.)

La tête de ce reptile est ovale, convexe en dessus, comprimée par les côtés, en pente, & amincie vers l'extrémité antérieure. Le museau se termine par une saillie arrondie, lisse, composée d'une substance offeuse : les narines, qui sont larges, occupent le milieu de cette convexité. Les yeux sont très-gros, saillans, & ovales. La mâchoire supérieure est beaucoup plus avancée & plus large que l'inférieure. On ne trouve point de dents proprement dites dans la gueule, mais le bord des mâchoires est crénelé en forme de cils. Le cou est nu, alongé, flexible. La carapace, qui a ordinairement quatre out cinq pieds de long, sur trois ou quatre de large, est en forme de cœur, entourée de lames, dont les plus grandes sont les plus éloignées de la tête; & qui, terminées à l'extérieur par des lignes courbes, font paroître ce même bord comme ondé : le disque de cette couverture est composé de lames, dont le nombre & la figure varient suivant l'âge, & peut-être suivant le sexe de l'individu. Le plastron est moins dur & plus court que la carapace ; il est garni de vingt-trois ou vingt-quatre pièces disposées sur quatre rangées. Les pieds de devant sont très-alongés, & pourvus de doigts réunis par une membrane. Aux pieds de derrière, le premier doigt, qui est le plus court, est le seul qui soit garni d'un ongle aigu & bien apparent; le second doigt a un ongle plus petit, plus arrondi; les trois autres n'en ont que de membraneux & peu sensibles; tandis qu'aux pieds de devant, les deux doigts intérieurs sont garnis d'ongles aigus ; & les trois autres, d'ongles membraneux. La queue est très-courie, d'une figure conique; elle est recouverte par la carapace. Lorsque l'animal est dans l'eau, la surface supérieure du corps paroît d'un brun clair, tacheté de jaune. Cette espèce de tortue est

Сij

fort commune à l'île de l'Ascension. M. de Saint-Pierre, qui y a passé en mars 1771, à son retour de l'île de France, nous a donné des détails fort intéressans sur la manière dont on prend ces animaux. « Nous fûmes, dit-il, » dans la grande anse attendre les tortues. » Nous étions couchés fur le ventre, dans » le plus grand filence. Au moindre bruit, » cet animal se retire. Entin nous en vîmes » fortir trois des flots; on les distinguoit » comme des masses noires qui grimpoient » lentement fur le fable du rivage. Nous » courûmes à la première; mais notre impa-» tience nous la fit manquer : elle redescendit » la pente & se mit à la nage. La seconde » étoit plus avancée & ne put retourner fur » les pas; nous la jetâmes sur le dos. Dans » le reste de la nuit & dans la même anse, » nous en tournâmes plus de cinquante, » dont quelques-unes pesoient cinq cents » livres. Le rivage étoit tout creusé de trous, » où elles pondent jusqu'à trois cents œufs » qu'elles recouvrent de sable, où le soleil » les fait éclore.... Sur les dix heures du » matin, la chaloupe vint embarquer les tor-» tues. Comme la lame étoit groffe, elle se » mouilla au large, & avec une corde placée » à terre, en va & vient, elle les tira à elle » l'une après l'autre.

» Cette manœuvre nous occupa toute la » journée. Le foir on remit à la mer les tor-» tues qui nous étoient inutiles. Quand elles » font long-temps fur le dos, les yeux leur » deviennent rouges comme des cerifes, & » leur fortent de la tête. Il y en avoit plu-» fieurs fur le rivage, que d'autres vaiffeaux » avoient laiffé mourir dans cette fituation. » C'eft une négligence cruelle ». Voy. à l'île de France, vol. 2, p. 93 & 96. Linn. f. n. 350.

a. Selon Linné, on connoît une variété dans cette espèce, dont le caractère distinctif consiste à n'avoir qu'un seul ongle pointu aux pieds de devant & de derrière. Linn. Amen. Acad. 1, p. 287, n. 7.

* LA T. ÉCAILLE-VERTE 2. T. Viridi-fquamosa T. pedibus pinni-formibus : testa ovata, squamis viridibus instructa : unguibus palmarum binis; plantarum solitariis.

Les pieds en forme de nageoires : la carapace ovale, couverte d'écailles vertes : deux ongles aux pieds de devant; & un feul à ceux de derrière.

A peine avons-nous des caractères suffisans

pour diffinguer cette tortue des autres espèces de ce genre. D'après les observations qui ont été communiquées à M. le Comte de la Cepède, il résulte qu'elle a la tête petite, arrondie, & la carapace garnie d'écailles fort minces, très-transparentes, & d'une belle couleur verte : du reste, elle ressemble à la Tortue-Franche par sa forme & par ses mœurs. On a remarqué encore qu'elle est constamment plus petite d'environ un quart. Sa chair passe pour un mets très-délicat. M. le C. de la Cepède, Hift. Nat. des quad. ovip. p. 92. M. Bomare, Dia. d'Hift. Nat. tom. 2. Dampier, tom. 1, p. 113. La mer du Sud, le golfe du Mexique, les rivages du Nouveau-Monde, en deçà & en delà de la ligne.

LA Ť. ÇAOUANE 3. T. Caouana T. pedibus pinni-formibus : teftâ ovatâ, margine ferratâ; fcutellis mediis postice acutis : unguibus palmarum plantarumque binis.

Les pieds en forme de nageoires : la carapace ovale, avec des dentelures en fes bords; les pièces du milieu terminées en pointe : les pieds de devant & ceux de derrière garnis de deux ongles.

Cette espèce surpasse en grandeur la Tortue-Franche; elle en diffère encore par la grosseur de la tête, la grandeur de la gueule, l'alongement & la force de la mâchoire lupérieure. Suivant Brown, son cou est épais, couvert d'une peau lâche, ridée, & garnie, de distance en distance, d'écailles calleuses. Le tronc est ovale, revêtu d'une carapace plus large au milieu & plus étroite par derrière, que dans les autres espèces : le contour de cette couverture est garni de lames qui forment, à l'extérieur, une dentelure semblable à celle d'une scie. Le disque est composé de trois rangées longitudinales d'écailles : les pièces de la rangée du milieu se relèvent en bosse, & finissent postérieurement en pointe. Le plastron se termine, du côté de l'anus, par une sorie de bande un peu arrondie par le bout; il est garni de vingtdeux ou vingt-quatre écailles. Les pieds de devant font plus longs, mais moins larges que ceux de derrière; les uns & les autres sont revêtus d'écailles épaisses & pourvus chacun de deux ongles aigus. La queue est courte. Lorsque l'animal est dans l'eau, la carapace paroît jaune, tachetée de noir. On prend des individus qui pèsent jusqu'à quatre cents livres. La Caouane, étant plus grande & plus forte

que les autres tortues, a aussi plus de hardiesse & de fierté; elle ose attaquer les jeunes crocodiles, qu'elle mutile facilement. Il est dangereux de l'approcher, parce qu'elle se défend vigoureusement avec ses pattes & sa gueule. Sa chair est coriace, huileuse, rance, filandreuse, & d'un mauvais goût. L'huile qu'elle fournit n'est bonne qu'à brûler. Ses écailles, quoique plus grandes que celles du caret, n'ont presque aucune valeur ; aussi cette tortue est-elle peu recherchée. Sloane, voy. aux îles Madères, vol. 2, p. 331. Brown, Hist. de la Jamaïque, p. 465. Cetti, Hist. Nat. des amphib. de la Sardaigne, p. 13. M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des quad. ovip. p. 95. Les contrées chaudes de l'ancien & du nouveau Continent, les côtes de la Jamaïque, très-fréquemment dans la Méditerranée, auprès de Cagliari en Sardaigne & de Castel-Sardo, vers le quarante-unième degré de latitude.

* LA T. NASICORNE 4. T. Naficornis T. pedibus pinni-formibus : teftâ ovatâ, margine ferratâ; fcutellis lateralibus tuberculatis : unguibus palmarum plantarumque binis, acuminatis : nafo quaft cornuto.

Les pieds en torme de nageoires : la carapace ovale, dentelée en ses bords ; les pièces des rangées latérales garnies d'un tubercule : deux ongles pointus à chacun des pieds de devant & de derrière. (Pl. 3, fig. 3.)

Cette tortue a la tête oyale, un peu convexe en desfus, couverte d'écailles polygones & de différentes figures. Les yeux sont très-gros, saillans, hors de la tête, & ont le regard porté en avant : ces organes sont encore environnés de paupières épaisses ridées, & mamelonnées. Le muleau est court, aigu, garni de pointes, & terminé en dessus par un tubercule d'une substance molle, au milieu duquel les narines sont placées. La mâchoire inférieure est moins avancée; elle finit en pointe relevée vers celle d'en haut, comme on le voit dans la figure qui est placée à côté de celle que nous avons indiquée ci-dess. Le cou est épais, couvert d'une peau lâche & ridée. Le disque de la carapace est composé de treize pièces, tantôt pentagones, tantôt exagones, dispofées sur trois rangées : toutes ces écailles sont relevées en bosse; mais celles des deux rangées latérales se distinguent des autres par une espèce de tubercule qui se dirige vers l'anus. Le contour de la carapace est garni d'environ vingt-quatre à vingt-cinq écailles minces, dentelées en scie. Les quatre pattes sont couvertes d'écailles calleus, & munies, sur leur bord antérieur, de deux ongles aigus. Les pieds de derrière sont plus arrondis, & moins longs que ceux de devant. La queue est conique, & dépasse un peu l'extrémité de la carapace. La surface supérieure de cette tortue est brune, avec une teinte un peu plus claire sur le milieu du disque : le plassron est jaunâtre. Gronou, mus. p. 85, n. 69. Edw. pl. 105. M. le C. de la Cepède, Hiss. des quad. ovip. p. 103. La Zone torride, les mers du nouveau Continent.

* LA T. TIRSE 5. T. Triunguis T. pedibus pinni-formibus, omnibus triunguculatis : reftå orbiculatå, in medio rugoså; limbo depressiore, lævi : naribus cylindricis, elevatis.

Les pieds en forme de nageoires ; trois ongles à chaque pied : la carapace arrondie & hériffée d'aspérités dans le centre ; aplatie & lisse en ses bords : les narines cylindriques & élevées.

C'est par ces traits caractéristiques que Forskal défigne une espèce de tortue affez rare, qui habite sur les rivages du Nil. Ses pieds sont conformés en nageoires, & munis chacun de trois ongles. Les narines forment une tube cylindrique qui s'élève au dessus de la tête. Forskal, descript. anim. p. 9.

LA T. CARET 6. T. Caretta T. pedibus pinniformibus : testà cordatà, margine serratà; scutellis imbricatis : unguibus palmarum plantarumque quatuor.

Les pieds en forme de nageoires : la carapace en cœur, dentelée fur fes bords; les lames disposées à recouvrement : quatre ongles à chacun des pieds de devant, & autant à ceux de derrière. (Pl. 1, fig. 1; & pl. 4, fig. 1.)

Le Caret n'est pas auffi grand que la Tortue-Franche. Sa tête, son cou, & ses pieds de devant sont plus longs que dans les autres espèces. La mâchoire supérieure avance sur celle d'en bas; & imite, par sa conformation, le bec d'un oiseau de proie : de là vient que les Anglois l'appellent Bec à faucon. Suivant Gronou, la carapace est arrondie par devant, pointue par derrière, abaissée, dentée en se bords, & renssée vers le milieu, où elle forme une légère convexité. Le plastron est arrondi, faillant antérieurement, & terminé par une pointe obtuse : du reste, cette couverture inférieure présente ERPÉTOLOGIE.

une surface plane, & couverte; anissi que la carapace, de lames qui sont comme rongées fur leur bord, & qui se recouvrent comme les ardoises d'un toit. Les écailles du dos font minces, liffes, & transparentes; celles du disque sont au nombre de treize, & dispofées sur trois rangs. On en compte cinq à la rangée intermédiaire ; les deux latérales en ont quatre chacune. Le contour de la carapace, qui est beaucoup plus étroit que dans les autres tortues de mer, est composé ordinairement de vingt-cinq écailles. Les pieds ont la forme de nageoires ; & sont quelquefois garnis chacun de quatre ongles bien apparens. En général, la couverture supérieure est d'un jaune doré, jaspé de rouge & de blane, ou d'un brun presque noir. C'est cette espèce qui fournit les belles écailles dont on fait plusieurs bijoux. Ses œufs fournissent un mets délicat. Sa chair a un goût défagréable; on prétend même qu'elle a une forte vertu purgative, qu'elle cause des vomissemens violens, & que ceux qui en ont mangé, sont bientôt couverts de petites tumeurs & attaqués d'une fièvre violente; mais qui opère une crise falutaire, lorsqu'on a asserte de vigueur pour résister à l'activité du remède. Linn. f. n. 350, T. Imbricata. Gron. Zooph. 72. M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip. p. 105. Les mers de l'Afie, & les contrées chaudes de l'Amérique.

LA T. LUTH 7. T. Lyra T. pedibus pinniformibus : testá ovali, coriaceá, longitudinaliter quinque-angulatá : unguibus palmarum plantarumque nullis.

Les pieds en forme de nageoires : la carapace ovale, d'une substance qui ressemble à du cuir, & garnie de cinq arêtes longitudinales : point d'ongles aux pieds de devant ni à ceux de derrière.

La carapace de cette tortue fournit un caradère distinctif si bien marqué, qu'il est impossible de ne pas la reconnoître. Cette couverture supérieure n'est point composée d'écailles, comme dans les autres espèces, mais elle consiste dans une peau épaisse, qui, par sa consistance & sa couleur, refsemble à du cuir : elle est convexe, arrondie dans une partie de son contour, relevée par cinq arêtes longitudinales, terminée par derrière en une pointe si aiguë & si alongée, qu'on croiroit voir une seconde queue placée au dessus de la véritable; cependant elle ne s'étend pas affez par devant & par derrière, pour que l'animal puisse mettre sa tête, ses pattes, & sa queue à couvert sous cette armure. Le dessous du corps est aplati & dépourvu de plastron apparent. La mâchoire inférieure est pointue à son extrémité & recourbée; celle d'en haut est fendue en deux & reçoit le bout de la mâchoire d'en bas. Les pieds de la tortue Luth ne sont point garnis d'ongles, suivant quelques Natura-listes; mais M. le Comte de la Cepède a trouvé une membrane en forme d'ongle aux pattes de derrière d'un individu que l'on conserve au Cabinet du Roi. Il a sept pieds trois pouces deux lignes de longueur, sur quatre pieds quatre pouces de large. La tête, les pattes, & la queue sont couvertes d'une peau dure, épaisse, & noirâtre. La carapace d'un animal de cette espèce sut employée, par les Inventeurs de la musique, comme un corps d'instrument, sur lequel ils attachèrent des cordes de boyaux ou de métal, & d'où ils tirèrent des sons harmonieux : aussi la tortue-Luth est-elle confacrée à Mercure, que l'on a regardé comme l'Inventeur de la lyre. Linn. f. n. 350, T. Coriacea. M. le G. de la Cepède, Hift. des quad. ovip. p. 3. La Méditerranée, l'Océan, les côtes du Pérou, du Mexique, & la plupart de celles d'Afri-que, qui sont sous la Zone torride.

a. M. Pennant a donné la description & la figure d'une tortue qu'il regarde comme une variété de la précédente; cependant elle diffère du Luth par la forme du corps, qui est plus arrondie; par six rangées de tubercules blancs, qui s'étendent depuis le cou jusqu'à l'extrémité de la carapace; & ensin par la longueur des pattes antérieures, qui sont aussi longues que le corps; tandis que celles du Luth ne sont à peu près qu'un cinquième de la longueur totale de l'animal. M. Penn. Trans. philos. vol. 61, ann. 1771.

- ** Espèces qui ont les pieds ramassés en forme de plante orbioulaire, comme ceux de l'Eléphant.
- LA T. RONDE 8. T. Orbicularis T. digitis membranâ tettis: teflâ orbiculari, planiuscula; scutellis lævibus, fusco-puntatis.

Les doigts couverts par une membrane : la carapace ronde & aplatie ; les écailles lisses, & parlemées de très-petites taches brunes. (Pl. 4, fig. 4.)

La tête est ovale, un peu arrondie par dessur de la comme contenieurement par une pointe forte & aiguë, qui imite une très-petite corne. La peau du cou forme des rides laches & épaiffes. La carapace est presque entièrement ronde, sans aucune échancrure à l'une ou l'autre extrémité. Le disque est composé de treize lames, tantôt pentagones, tantôt exagones, distribuées sur trois range; quatre aux deux rangées latérales, & cinq à celle du milieu. Toutes ces pièces sont très-unies, & leur couleur, affez claire, est parsemée de petites taches rouffes plus ou moins foncées. Les lames du contour sont au nombre de vingi-trois dans deux individus qu'on conferve au Cabinet du Roi. Le plastron est fendu en deux dans sa partie postérieure & recouvert de douze pièces. Les pieds sont ramaffés, arrondis; & les doigts, réunis par une membrane commune en plante orbiculaire, ne sont, en quelque sorte, sensibles que par des ongles forts & affez longs : on voit cinq de ces ongles aux pieds de devant & quaire à ceux de derrière. La queue est très-courte. La figure que nous avons donnée a été deffinée fur un individu du Cabinet du Roi; & prélente la grandeur naturelle de Panimal, qui a trois pouces neuf lignes de longueur, sur deux pouces cinq lignes de large. Il paroît que la petite tortue qui a servi de modèle, n'avoit pas pris encore tout fon accroiffement. Linn. f. n. 351. Les eaux douces des pays méridionaux de l'Europe, & de la Prusse.

LA T. GRECQUE 9. T. Græca T. digitis membraná tedis : testá admodùm fornicatá, margine latissima; scutellis striatis, slavo nigroquè marmoratis.

Les doigts couverts par une membrane : la carapace fort bombée & très-épaisse sur son bord : les écailles striées, & marbrées de noir & de jaune. (Pl. 5, fig. 4.)

& de jaune. (Pl. 5, fig. 4.) L'alpect de cet animal a quelque chole de hideux. Sa tête, vue en deflus, est aplatie, triangulaire. Les yeux sont garnis d'une membrane clignotante, & de paupières dont l'inférieure est seulement mobile. Les mâchoires sont sortes & crénelées en sorme de dents. Une peau grenue, chargée d'écailles dures, inégales, & d'une couleur brune, recouvre la tête, les trous auditis, les pattes, & la queue. Dans cette espèce, la carapace est très-bombée. On compte treize écailles, disposées sur trois rangées, dans le disque; & vingt-quatre sur la circonférence. Toutes ces écailles, sur-tout celles de derrière, sont relevées en bosse; & par la manière dont elles sont placées, elles forment des dentelures sur le contour de la carapace. Le plastron est revêu de douze ou treize pièces. Les pieds de devant & de derrière sont ramasses, unis par une membrane, & couverts d'écailles semblables, par leur conformation, aux ongles, qu'on a peine à distinguer. La surface supérieure de ce repuile est marbrée de noir & de jaune. Sa marche est si lente, qu'elle a paffé en proverbe. Dans le temps des amours, les mâles se battent souvent pour la possession libre de leurs femelles. On les voit alors, dit Linné, s'avancer avec courage, quoiqu'avec lenteur, les uns contre les autres, & s'attaquer vivement à coups de tête. La femelle est ordinairement plus grosse que le mâle; & outre ce caractère qui la distingue, elle a encore le plastron tout à fait plat, au lieu que le mâle a le fien concave dans le milieu. M. Ceni a vu, en Sardaigne, un individu de ceue espèce, qui peloit quatre livres, & qui vivoit depuis loixante ans dans une mailon, où on le regardoit comme un vieux domestique. Linn. f. n. 352. Les contrées chaudes de l'anoien Continent, la Grèce, l'île de Ceylan & de Bourbon, le Japon, les déserts de l'Afrique, sur-tout la Libie.

a. M. Anthaud, secrétaire perpétuel du Cercle des Philadelphes, a communiqué à M. le Comte de la Cepède une variété de la *Tortue-grecque*, qui avoit les écailles de la tête, des jambes, & de la queue d'un rouge assez vis. M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p. 488.

LA T. VERMILLON 10. T. Pufilla T. digitis membrană testis : testă parvă, rotundă, variegată : protuberantiă în vertice miniată.

Les doigts couverts d'une membrane : la carapace petite, ronde, panachée de différentes couleurs : une protubérance d'un rouge très-vif fur le fommet de la tête.

Worm a nourri pendant quelque temps une tortue de cette espèce, & en a donné la description. Sa tête a quelque ressemblance avec celle du perroquet; elle est ornée sur le fommet d'une protubérance d'un rouge aussi vis que celui du vermillon, & mélangé de jaune. Le cou est étroit. Le disque de la carapace est garni de trois rangées d'écailles strices sur le contour, ponctuées dans le

centre, & agréablement panachées de noir, de blanc, de pourpre, de verdâtre, & de jaune. Lorsque ces plaques s'exfolient, on voit à leur place une tache d'un jaune noirâtre. Les écailles du contour sont au nombre de vingt-quatre, selon Linné : la première & la dernière de chaque côté sont les plus petites; les autres forment des carrés parfaits. Le plastron est blanchâtre & marqué de plufieurs raies transversales, dentetées. Les pieds font arrondis, revêtus d'écailles ovales qui couvrent les doigs, de manière qu'on n'aperçoit que les ongles : on en compte quatre aux pieds de devant, & autant à ceux de derrière. La queue est mince & longue d'environ deux pouces. La carapace de l'individu que Worm a observé n'avoit que quatre doigts de longueur, & autant de largeur. Quelques Naturalistes ont regardé la tortue qui est décrite & figurée dans Edwards, pl. 204, comme la même dont il s'agit ici ; mais il me paroît qu'elle en diffère par des caractères bien opposés. Elle a cinq ongles aux pieds de devant, point de tubercule rouge sur la tête : de plus, elle paroît plus grande que celle qui a été décrite par Worm & par Linné. Mus. Wormianum, p. 317. Linn. amphyb. gyl-lenb. p. 139. Les Indes orientales, la Virginie.

LA T. RABOTEUSE 11. T. Scabra T. digitis membrană teâis : testă orbiculari, planiufculă ; scutellis mediis longitudinaliter carinatis.

Les doigts réunis par une membrane : la carapace arrondie & un peu aplatie ; les écailles du milieu du dos relevées par une arête longitudinale. (Pl. 6, fig. 2.)

Suivant Gronou, la tête de cette petite tortue est en forme de cœur, dont la pointe, qui est aigue, le dirige en avant. Les yeux sont placés obliquement, comme dans les autres espèces de ce genre. Le cou est plus mince que la tête, & revêtu d'une peau lâche. La carapace est presque ronde, ondée par devant, très-entière en son bord latéral & antérieur, mais inégalement dentelée par derrière. Toutes les écailles qui composent la couverture du dos sont lisses & planes, excepté celles de la rangée du milieu, qui s'élèvent en arête longitudinale. La couverture inférieure est aplatie, festonnée dans sa partie antérieure, & arrondie posicrieurement. Les pieds, qui sont couverts d'écailles disposées en recouvrement, ont cinq

doigts réunis par une membrane qui forme une espèce de plante orbiculaire. Tous les doigts des pieds de devant ont des ongles longs & crochus; ceux de derrière n'en ont que quatre : le cinquième doigt n'est qu'in-dique & n'a point d'ongle. La queue est courte. Le fond de sa couleur est blanchâtre, mélangé de petites lignes & de taches brunes, mais plus larges fur la tête que sur le dos. On voit une tortue de cette espèce au Cabinet du Roi. Cet individu a servi de modèle à la figure que j'ai indiquée : il a près de trois pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, fur environ deux pouces de large. Séba affure que cette tortue ne devient jamais plus grande. Gron. Zooph 74. Linn. f. n. 351. M. le C. de la Cepède, Hifl. des quad. ovip. p. 161. Les Indes orientales, Amboine, la Caroline.

LA T. DENTELÉE 12, T. Denticulata T. digitis membrană testis : testă orbiculato-cordată, margine eroso; scutellis exagonis, scabris.

Les doigts couverts par une membrane : la carapace arrondie en cœur, comme rongée fur le contour; les écailles liffes & exagones.

Linné a donné une description succinde de cette tortue d'après un individu que Geer avoit reçu de la Virginie : depuis ce temps-là, je ne crois pas qu'aucun Naturaliste ait rien ajouté aux détails qu'on trouve dans le *Syftème de la Nature*. La carapace est de la grosseur d'un œuf de pintade; elle est émoussée par devant, dentelée, comme déchirée sur les bords, & composée d'écailles exagones, hérissées de points saillans. Les doigts, au nombre de cinq dans les pieds de devant, & de quatre dans ceux de derrière, ne sont pas séparés les uns des autres; mais ils le réunifient de manière à former une patte ramassée, arrondie en petit comme celle de l'éléphant. La queue est plus courte que les pieds. La couleur de cene espèce de tortue est d'un blanc sale. Linn. f. n. 352. La Virginie.

LA T. GÉOMÉTRIQUE 13. T. Geometrica T. digitis membranâ tectis : testâ admodum fornicată; scutellis elevatis, medio slavis, slavoque radiatis.

Les doigts couverts par une membrane : la carapace très-bombée; les écailles relevées en faillie, jaunes dans le centre, avec des rayons de la même couleur. (Pl. 6, fig. 1.)

Cette

1

1

Ċ

ì

ł,

4

; :1

1

1

IJ

-

-1

 $\tilde{\boldsymbol{\zeta}}_{i}$

. ج

2

۱,

 Z^{3}

- 5

Cette espèce de tortue, considérée relativement à la conformation extérieure, présente beaucoup de rapports avec la Grecque. Sa tête est également triangulaire, mais moins aplatie fur le fommet : la carapace est auffi plus bombée & plus agréablement colorée. On compte treize lames dans le disque & vingt-trois sur la circonférence; elles sont la plupart exagones, relevées en bosse dans leur milieu, fortement striées, & séparées par des cavités sensibles. La couverture inférieure est composée de treize pièces, & se termine en une pointe aiguë. Les pieds sont revêtus d'une peau couverte de petites écailles, au point que les doigts ne sont pas distingués les uns des autres : leurs extrémités sont seulement indiquées par cinq ongles aigus qu'on trouve aux pieds de devant, & quatre à ceux de derrière. Les couleurs dont cette espèce est variée la rendent très-agréable à la vue. Du centre de l'écaille, qui offre une tache jaune à fix côtés, partent plusieurs rayons de la même couleur, qui, en divergeant, vont aboutir à la circonférence. L'éclat du jaune est relevé par la couleur du fond qui est d'un brun obscur. Ce réseau est desfiné avec tant de proportion, qu'on l'a comparé à des figures de géométrie. M. le Comte de la Cepède a décrit un individu de ceue espèce, qui a dix pouces de long sur huit de large, & près de quatre pouces d'é-paisseur. Linn. f. n. 353. M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip. 157. L'Asie, Madagascar, l'île de l'Ascension, le Cap de Bonne-Espérance.

a. On a observé que plusieurs Tortues-Géométriques différoient entre elles par le nombre & la disposition des rayons jaunes qu'on trouve sur les écailles, & par la convexité des pièces : toutes ces différences constituent sans doute autant de variétés dans cette espèce.

* LA T. CENDRÉE 14. T. Cinerea T. digitis membrană unitis : testă ellyptică, cinereă, depressă, lunulis albidis margine variegată.

Les doigts réunis par une membrane : la carapace ellyptique, cendrée, aplatie, ornée fur le contour de lunules blanchâtres, joliment definées.

M. Brown est le premier & peut-être le feul Naturalisse qui ait parlé de cette belle tortue qu'on voit au Cabinet de M. Green, Apothicaire de Litchfield. Sa tête est ovale

& se termine par un museau obtus. Les yeux font gros, faillans, & posés sur la partie antérieure & supérieure de la tête. Le cou est de la même longueur que la tête, mais un peu moins épais. La carapace préfente la figure d'un bouclier; elle est garnie dans le milieu de quinze lames disposées sur trois rangées, & de vingt-quatre sur la circonférence. Les cinq pièces de la rangée du milieu font exagones, excepté la première du côté du cou, qui présente à peu près un carré, dont les deux angles antérieurs sont découpés en lunules, & forment deux écailles qui rentrent dans la circonférence : l'écaille poftérieure de la même rangée n'offre que la moiuié de l'exagone. Les pieds de devant & ceux de derrière ont cinq doigts garnis d'ongles pointus, & réunis par une membrane intermédiaire. Le fond de sa couleur est gris ou plutôt d'un bleu d'ardoise. La tête est marquée sur le sommet de quatre taches rondes & blanchâtres; le cou est rayé, dans toute sa longueur, de gris & d'un bleu foncé. Les écailles du disque sont séparées les unes des autres par des lignes blanchâtres; celles de la circonférence sont ornées de deux espèces de lunules concentriques d'une couleur blanche; & dans le milieu, d'une raie de la même couleur, dirigée en dehors. Le plastron est ovale & blanchatre. Les pieds font gris, ponctués de blanc. L'individu observé par M. Brown a environ deux pouces trois quarts de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue; la carapace a un pouce onze lignes de large; & le plastron, un pouce, une ligne; la queue, huit lignes. On ne connoît point quel est son lieu natal. Brown, Illust. of. Zool. p. 115, pl. 48.

* LA T. MOLLE 15. T. Mollis T. digitis membranâ unitis : testâ monophyllâ in medio osfeâ, margine cartilagineâ, scabră : naribus tubulofis.

Les doigts réunis par une membrane : la carapace d'une seule pièce, d'une substance offeuse dans le milieu, cartilagineuse & hérissée de points saillans sur le contour : les narines en forme de tube. (Pl. 5, fig. 3.)

C'est à M. Pennant que nous devons la connoissance de cette tortue. Sa tête est un peu triangulaire & petite, relativement à la grandeur de l'animal. Ses yeux occupent la partie antérieure de la tête; ils font garnis

à l'extérieur de paupières grandes, mobiles; & à l'intérieur, d'une membrane clignotante, d'une petite prunelle, & d'un iris couleur d'or. La mâchoire supérieure avance sur celle de dessous, & se termine en un tube cartilagineux, cylindrique, un peu transparent, long de trois quarts de pouce, au bout duquel les narines sont situées. La carapace présente à peu près une figure ellyptique. M. Garden en possédoit une qui avoit vingt pouces de long, sur quatorze de large; elle étoit d'un brun foncé, avec quelque nuance verdâtre. Le disque de cette couverture supérieure éton dur, fort, & offeux; mais les bords, & particulièrement la partie postérieure, étoient cartilagineux, mous, plians, femblables à un cuir tané, cédant aux impressions dans tous les sens, & couverts de petites élévations unies & oblongues : les plus grandes se trouvoient du côté de la tête. Le plastron avançoit antérieurement de deux ou trois pouces sur la carapace. En cet endroit, il étoit pliant & cartilagineux; par derrière, la lubitance étoit dure, offeuse, relevée, & repréfentoit affez bien, felon l'expreffion de M. Garden, une selle de cheval. Les pieds étoient épais; ceux de devant avoient cinq doigts, dont les trois premiers intérieurs étoient forts & garnis d'ongles crochus ; les deux suivans étoient plus courts que le troifième & dépourvus d'ongles; à la suite du cinquième, on voyoit deux espèces de faux doigts, qui servoient à tendre une assez grande membrane qui les réunificit tous. Les pattes de derrière étoient conformées comme celles de devant, excepté qu'il n'y avoit qu'un faux doigt, au lieu de deux : les unes & les autres étoient couvertes d'une peau ridée, verdâtre, & sombre. C'est la plus grande des tortues d'eau douce : il y en a qui pèsent foixante-dix livres. Elle est bonne à manger; on dit même que sa chair est plus délicate que celle de la Tortue-Franche : ses œufs font ronds & ont à peu près un pouce de dia-mètre. M. Pennant, Tranf. philof. vol. 61. M. le C. de la Cepède, Hift. Nat. des quad. ovip. 137. Les rivières de Savannah, & Alatamaha, de la Floride, & de la Caroline méridionale.

******* Espèces qui ont les doigts libres & séparés.

* LA T. JAUNE 16. T. Flava T. pedibus fubdigitatis : teftá orbiculari, planiuscula; scutellis lævibus : corpore toto viridi, flavomaculato.

Les doigts à peine féparés : la carapace un peu plate & arrondie; les écailles lifes : tout le corps vert, parfemé de taches jaunes. (Pl. 5, fig. 2.)

M. le Comte de la Cepède a décrit cette nouvelle tortue dans son Traité des Quadrupèdes ovipares. Sa tête présente une conformation agréable. Le cou est revêtu d'une peau lâche, qui forme plusieurs plis. La couverture du dos est arrondie, composée dans le milieu de treize lames disposées sur trois rangées, & environnées de vingt-cinq pièces, qui ne produisent à l'extérieur aucune dentelure. Le plastron, qui est garni de douze écailles, se termine postérieurement par une ligne droite. Les pattes de devant sont déliées; chaqune est partagée en cinq doigts un peu réunis par une membrane intermédiaire, & atmés d'un ongle long, aigu, & crochu. Les pieds de derrière n'ont que quatre doigts conformés comme ceux des pieds antérieurs. La queue est menue & presque aussi longue que la moitié de la carapace. Lorsque ceue tortue marche, elle la porte droite & étendue, comme la Bourbeuse. M. de la Cepède observe qu'elle se meut avec moins de lenteur que les tortues de terre. La tête, le cou, la carapace, & les pattes de cet animal sont d'un vert d'herbe un peu foncé, sur lequel brillent une multitude de petites taches ovales, d'un jaune couleur d'or. Ces taches, qui sont distribuées avec ordre & placées fort près les unes des autres, offrent un coup-d'œil très-agréable. Une grande carapace de cette tortue, qui est au Cabinet du Roi, a sept pouces neuf lignes de longueur. M. le C. de la Cepède, Hist. des quad, ovip. 135. L'Amérique, l'île de l'Ascension.

LA T. BOURBEUSE 17. T. Lutaria T. pedibus fubdigitatis : testa fubrotunda, postice convexa; fcutellis striatis, in medio sub pundatis.

Les doigts à peine séparés : la carapace arrondie, convexe par derrière; les écailles marquées de stries relevées en saillie, soiblement pointillées dans le centre. (Pl. 4, fig. 3.)

La Bourbeuse a la tête à peu près conformée comme celle de la Tortue-Franche, mais beaucoup plus petite; elle est convexe fur la nuque, & amincie vers le museau. Le cou est revêtu d'une peau lâche & plissée. La carapace présente une figure ellyptique.

Le disque est composé de treize lames couvertes de stries saillantes, concentriques, pointillées dans le centre; ces lames sont disposées fur trois rangées : les cinq de la rangée du milieu se relèvent en arête longitudinale. Le tour de cette couverture superieure est garni de vingt-cinq pièces également striées. Suivant Linné, le plastron est comme divisé en deux, & se termine postérieurement par une ligne droite : il est encore partagé par cinq futures transversales & par une longitudinale. Les pieds de devant ont cinq doigts très-diffincts l'un de l'autre, mais réunis par une membrane; le doigt extérieur des pieds de devant est dépourvu d'ongle. Les pieds de derrière n'ont que quatre doigts, plus profondément divilés que ceux de devant. La queue est à peu près longue comme la moitié de la couverture supérieure : au lieu de la replier comme les autres espèces, la Bourbeuse la tient étendue lorsqu'elle marche. Le fond de la couleur du dos, de la tête, & des pattes est noirâtre, avec des teintes plus ou moins foncées. Sa longueur ordinaire, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, est d'environ sept ou huit pouces, & sa largeur, de trois ou quatre. Linn. f. n. 352. Amen. Acad. vol. 1, amph. gyllenb. n. 23. Les climats chauds & tempérés de l'Europe, la Provence, le Languedoc, l'Afie, le Japon, les grandes Indes.

LA T. SCORPION 18. T. Scorpioides T. pedibus fubdigitatis : teflå ovali, oblongå, trifariam convexá angulis obfoletis : fronte calloså, trilobå: caudá unguiculatå.

Les doigts à peine féparés : la carapace ovale, oblongue, relevée par trois espèces d'arêtes peu marquées ; une callosité sur le front, divisée en trois lobes : la queue armée d'une petite corne.

L'enfemble des caradères particuliers à cette tortue suffit pour la distinguer facilement des autres espèces connues. La tête est couverte par devant d'une peau calleuse, qui se divise en trois lobes à l'endroit du front. La carapace est d'une figure ovale, alongée, & d'une couleur très-foncée; elle est composée de treize écailles bombées en forme de bouclier, & se relève sur le dos par trois arêtes peu sensibles. Les cinq pièces de la rangée du milieu sont très-alongées; il y en a ordinairement vingt-trois sur les bords; on en compte douze sur le plastron, qui n'est presque point échancré. La Tortue-Scorpion a cinq doigts à chaque pied; ils sont un peu séparés les uns des autres & garnis d'ongles, excepté le doigt extérieur des pieds de derrière. Le bout de la queue est armé d'un ongle crochu, qui a quelque ressemblance avec l'aiguillon dangereux du *scorpion*. On conserve au Cabinet du Roi plusieurs carapaces de cette espèce de tortue; les plus longues ont sept pouces de longueur, sur cinq de large. Linn. f. n. 352. M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip-133. Surinam.

133. Surinam.
* LA T. ROUGEATRE 19. T. Subrubra T. digitis fiffis : teftå ellypticå ; fcutellis fufcoluteis, poflicis brevioribus : caudà unguiculatà.

Les doigts léparés : la carapace d'une figure ellyptique, composée d'écailles d'un brun jaunâtre; celles de derrière plus petites : la queue terminée par une pointe aiguë. (Pl. 5, fig. 1.)

La tête est ovale & se termine par un museau un peu alongé. Le disque de la couverture supérieure est garni de treize écailles dispolées sur trois rangées : les cinq qui composent la rangée du milieu sont conformées en lozange, & terminées postérieurement par une échancrure assez profonde. Les pièces des rangées latérales présentent des figures irrégulières : celles qui avoifinent la tête sont plus larges & plus longues; elles diminuent en longueur & en largeur à mesure qu'elles approchent de l'anus. Le plastron est comme divisé en deux par une ligne transversale. Les pieds de devant ont chacun cinq doigts, & ceux de derrière quatre : les uns & les autres font garnis d'ongles très-aigus. On a remarqué que cet animal avoit une petite queue rembrunie, qui finit en une pointe aiguë, d'une substance semblable à celle de la corne. Le cou, la tête, & les pattes sont couverts d'une peau brune; le contour des mâchoires & l'orbite des yeux sont bordés d'une couleur qui tire fur le rouge & le jaune ; le disque de la carapace est brun; les écailles de la circonférence sont d'un jaune rougeâtre ; le plastron est brun foncé, & nuancé sur les bords d'une teinte rougeâtre. La figure représente la grandeur naturelle de cette tortue ; mais l'individu qui a fervi de modèle **ă** notre figure, n'avoit pas encore pris tout son accroiffement. On dit qu'elle exhale une forte odeur de musc quand elle est en vie. M. le

C. de la Cepède, Hifl. Nat. des quad. ovip. 132. Edw. Glan. d'Hifl. Nat. chap. 77, p. 165. La Penfylvanie.

- LA T. SERPENTINE 20. T. Serpentina T. digitis fiss: testa ovali, trifariam convexa squamis acuminatis, postice margine obtusa, sex vel odo dentibus instruda.
- Les doigts féparés : la carapace ovale, formant trois arêtes par la disposition des écailles, obtuse, & garnie de six ou huit espèces de dentelures sur le bord postérieur.
- Sa tête a quelque ressemblance avec celle d'un serpent; de là lui est venu le nom de Serpentine que Linné lui a donné. La couverture du dos est ovale, composée d'écailles relevées en saillie, qui forment trois espèces d'arêtes; elle est obtuse à son extrémité poltérieure, & découpée en fix ou huit pointes fort aiguës. On a observé que les trous du plastron, par où sortent les pieds de derrière, sont plus grands dans la Serpentine que dans les autres espèces. Les pieds de devant ont cinq doigts garnis chacun d'un ongle droit & pointu; ceux de derrière n'en ont que quatre, terminés également par un ongle très-aigu. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette tortue, c'est que sa queue est aussi longue que la carapace. Linn. f. n. 354. Muf. Adolph. Frid. 2, p. 36. Les eaux douces de la Chine.
- LA T. BOMBER 21. T. Carinata T. digitis fiffis : teflá gibbosá; fcutellis flavo-lineatis; quatuor anterioribus carinatis : flerno integro.

Les doigts léparés : la carapace bombée, & garnie d'écailles rayées de jaune; les quatre antérieures relevées en faillie : le plastron fans aucune échancrure.

La phrase descriptive de Linné est trop concise & absolument insuffisante pour reconnoître cette espèce. Selon ce Naturalisse, la Bombée a les doigts des pieds bien diftingués les uns des autres; la carapace bombée; les quatre lames antérieures du dos relevées en arête; & le plastron sans aucune échancrure : mais les dépouilles d'un individu de cette espèce, que possède M. le Chevalier de la Marck, fournissent les carastères qui manquent à cette description. La carapace a six pouces de long, six-pouces & demi de large, & deux pouces sept lignes d'épaisseur. On compte sur le disque treize écailles légèrement sur le disposées sur

trois rangées : les bords en ont vingt-cinq, & le plaîtron douze. La couverture supérieure est d'un brun verdâtre, parsemé de raies jaunes qui s'étendent en tout sens : le plaîtron est jaunâtre. Suivant la remarque de M. le Comte de la Cepède, cette tortue ressemble à la Jaune par la teinte des couleurs; cependant elle en diffère en ce que, dans celle dont il s'agit ici, le jaune est disposé par raies étendues dans tous les sens, & non par taches ovales, arrangées avec ordre & symétrie. Linn. f. n. 353. Les pays chauds. * LA T. ROUSSATRE 22. T. Subrusa T. digitis

LA I. ROUSSATRE 22. I. Subrufa I. digitis fiss : testa orbiculari, depressa, subrufa; scutellis tenuibus, substriatis.

Les doigs séparés : la carapace arrondie, aplatie, & roussâtre; les écailles minces, légèrement strices. (Pl. 6, fig. 5.)

Nous sommes redevables de cette nouvelle espèce à M. Sonnerat, qui a déposé au Cabinet du Roi un individu qu'il a apporté de l'Inde. Sa tête est plus aplatie & plus longue que dans les autres espèces : le museau est obtus & la gueule très-fendue. La carapace est un peu bombée, garnie d'écailles minces, inégales par leur forme & leur grandeur, légèrement striées, unies dans le centre, & d'une couleur roussâire, semblable à celle du marron : on en compte cinq à la rangée · du milieu; huit à chacune des rangées latérales; & douze sur le contour. Le plassron est échancré par derrière & composé de treize lames. La queue manque à l'individu apporté par M. Sonnerat. Les pieds de devant ont cinq doigts, & ceux de derrière quatre : les uns & les autres sont armés d'ongles longs & pointus. La carapace de cette torme a cinq pouces fix lignes de longueur, sur autant de large. M. le C. de la Cepède, Hift. des quadrup. ovip. p. 173. Les grandes Indes.

LA T. COURTE-QUEUE 23. T. Carolina T. digitis fiffis : tefta ovata, anticé emarginata; scutellis striatis, in medio pundatis.

Les doigts séparés : la carapace ovale, échancrée par devant, garnie de lames striées & ponctuées dans le centre.

La tête est un peu obtuse par devant, & couverte, ainsi que les pattes, d'écailles dures, semblables à des callosités. La carapace est d'une figure ovale, peu convexe, échancrée antérieurement en forme de croissant; elle est aiguë en ses bords, mais sans den-

telure. Les lames qui la garnissent sont larges, planes, bordées de stries, & marquées d'un point dans leur milieu. Le plastron, vu par devant, ressemble à un friangle tronqué; il est fendu en deux postérieurement. Les pieds de devant ont cinq doigts séparés & garnis d'ongles; ceux de derrière n'en ont que quatre également armés d'ongles très-forts & pointus. La queue est fort courte. Une carapace de cette tortue, qu'on voit au Cabinet du Roi, a dix pouces six lignes de longueur, fur huit pouces fix lignes de large. Cette espèce a beaucoup de rapports avec la Tortue-Bourbeuse, par la structure de ses écailles; elle en diffère cependant par la conformation de la carapace, du plaîtron, & principalement par les dimensions de la queue. Linn. f. n. 352. La Caroline.

LA T. PRISONNIÈRE 24. T. Incarcerata T. digitis fiffis: testá elliptica, admodum convexá; scutellis lævibus, fuscis; fasciis luteis, rivulatis.

Les doigts léparés : la carapace elliptique, très-convexe; les écailles lisses, brunes, avec des bandelettes jaunes qui s'étendent par ondulations.

J'ai donné le nom de Tortue-Prisonnière à un Individu que M. Saugrain de Vigny a apporté cet hiver, de Philadelphie, & dont la carapace & le plastron sont conformés de manière que l'animal peut s'y renfermer comme dans une boîte. La tête est d'une forme ovale, alongée, terminée antérieurement par un petit bec qui imite celui d'un oiseau. La mâchoire inférieure est un peu plus courte que celle de deffus; l'une & l'autre sont amincies en tranchant, fans aucune dentelure. La carapace a une figure elliptique, un peu rétrécie & surbaissée par devant; de sorte que sa plus grande hauteur est vers la partie postérieure. Élle est revêtue dans le disque de trois rangées d'écailles lisses ; celles de la rangée intermédiaire sont un peu renflées dans le milieu de leur longueur; & celles des rangées latérales offrent une légère convexité au sommet. Le contour est garni de vingtquatre pièces qui représentent des trapèzes. Le plastron n'a point d'échancrure ; sa surface représente pareillement une ellipse, rétrécie vers la tête; il est divisé en deux battans, l'un antérieur & l'autre postérieur, qui jouent fur une espèce de charnière cartilagineuse, placée entre la cinquième & la fixième écaille antérieure de la rangée circulaire. Chaque battant est composé de fix pièces; celles qui se trouvent de chaque côté de la charnière imitent un parallélograme ; les autres font triangulaires. On trouve aux pieds de devant cinq doigts séparés, & garnis d'angles longs & crochus ; & quatre à ceux de derrière. Les pattes sont couvertes de petites écailles arrondies. La queue est petite. La tête, le cou, & les pattes sont tachetés de brun & de jaune ; la carapace est brune, & parsemée de taches tantôt ovales, tantôt échancrées, mais principalement de bandelettes qui se dirigent, en serpentant, vers la surface inférieure; le plastron est mêlé de grandes taches rougeâtres, brunes, & jaunes. Je possède un individu entier, desséché dans son écaille. La carapace a quatre pouces & quelques lignes de longueur, sur environ trois pouces & demi de diamètre : sa plus grande hauteur est de deux pouces & quelques lignes. L'Amérique septentrionale.

* LA T. PRISONNIÈRE STRIÉE 25. T. Incarcerato-Striata T. digitis fiffis : testá elliptica, convexa; scutellis striatis, fuscis, luteo-maculatis.

Les doigts léparés : la carapace convexe, elliptique ; les écailles striées, brunes, & tachetées de jaune.

Voici une aure espèce, dont le plastron, fans échancrure, est divisé transversalement en deux battans qui s'ouvrent & se referment au gré de l'animal. La tête, les pattes, & la queue sont conformées comme celles de la Prisonniere; mais elle en diffère par des caradères bien distincts. Sa carapace est moins convexe, plus aplaue en dessus, & plus large en ses bords. Toutes les écailles ont une voussure très-peu sensible; les quatre antérieures de la rangée intermédiaire sont plates, & relevées dans le milieu par une arête longiudinale; celles qui bordent la carapace, au nombre de vingt-cinq, font en lofange, & situées presque horizontalement par devant & par derrière : les pièces de cette rangée, qui correspondent à la charnière du plastron, ont une situation verticale. Du refle, toutes les écailles sont marquées de stries concentriques, comme celles de la Bourbeuse : la surface du plastron est pareillement striée, mais plus légèrement. La difposition des couleurs présente encore d'autres différences. Le fond de la carapace est brun, avec des taches inégales, rondes, ovales, figurées en croissant, & posées tantôt transverfalement, tantôt dans le fens de la longueur. Le plastron est concave dans le milieu, d'une couleur jaune, diversifiée par des traits bruns & parallèles, principalement sur le bord du battant antérieur. La longueur de la carapace que je possède est d'environ cinq pouces; sa largeur de quatre; & son épaisseur de trois. J'ai vu l'animal vivant; & c'est sur cet individu que j'ai composé cette description, & examiné les carastères qui distinguent cette espèce de la précédente. L'Amérique septentrionale.

**** Espèces dont tous les caractères ne sont pas encore parfaitement connus.

* LA T. TERRAPÈNE 26. T. Terrapen T. minima lacustris, unguibus palmarum quinis, plantarum quaternis, testà depressà. Brown, Hist. of Jam. 465.

Très-petite tortue des marais, qui a cinq ongles aux pieds de devant, quatre à ceux de derrière, & dont la carapace est aplatie.

Nous n'avons pas encore allez de détails sur cette tortue, pour pouvoir en compléter la description : Brown est le premier qui en ait parlé dans son Histoire de la Jamaïque. Son corps, dit-il, est ovale, aplati, & de huit à neuf pouces de longueur. Elle vit dans les lacs & les eaux douces de la Jamaïque. Elle a cinq ongles aux doigts des pieds antérieurs ; & quatre seulement aux pieds de derrière. Nous ne favons point si les doigts sont séparés, où s'ils sont réunis par une membrane. Il est aussi à défirer qu'on nous fasse connoitre sa couleur. Brown, The nat. Hift. of Jamaïc. p. 465. M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip. 129. La Jamaïque.

I * LA T. NOIRATRE 27. T. Subnigra T. teflá orbiculari, fubconvexá, nigricante; fcutellis craffis, lævibus, transversim striatis; intermediis carinatis.

La carapace arrondie, un peu bombée, noirâtre; les écailles épaisses, polies, & striées transversalement; celles du milieu un peu relevées en arête. (Pl. 6, fig. 6.)

M. le Comte de la Cepède a trouvé la carapace & le plastron de cette tortue au Cabinet du Roi; & en comparant les caractères que préfentent ces dépouilles, avec ceux des tortues déjà connues, il a vu qu'elle formoit une nouvelle espèce, dont aucun Naturaliste n'a encore fait mention. Le disque de ceue carapace est revêtu de treize écailles

.

épaisfes, striées transversalement, & fi polies dans tout le reste de leur surface, qu'elles paroissent onclueuses au toucher. Les cinq lames de la rangée intermédiaire sont un peu relevées en faislie; de sorte qu'elles sortent une espèce d'arête longitudinale. Les bords de la carapace sont garnis de vingt-quatre lames. Le plastron en a treize; il est échancré par derrière. Cette carapace a cinq pouces quatre lignes de long, sur à peu près autant de large. M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip. 175.

* LA T. CHAGNINEE 28. T. Puncata T. tefla ovata, margine cartilaginea, femi-pellucida; disco osfeo, punciis elevatis scabro.

La carapace ovale, cartilagineuse, & demitransparente en ses bords; le disque offeux, & parsemé de petits points saillans. (Pl. 6, fig. 4.)

C'est encore une nouvelle espèce de tortue que M. Sonnerat a apportée des grandes Indes, & dont M. le Comte de la Cepède a déjà publié la description. Il est fâcheux que les pieds & la qu'eue manquent à l'individu desséché qui a été déposé au Cabinet du Roi, & que nous ne puissions pas donner une description parfaite de cet animal. Sa tête se termine par un museau obtus; le cou est revêu d'une peau lâche & très-ridée. La carapace sur-tout est très-remarquable; elle est composée, sur le milieu du dos, d'une espèce de couverture offeuse, parsemée d'une multitude de points saillans, & divisée en vingt-trois pièces disposées sur trois rangées. Les fix pièces de la rangée du milieu sont petites & alongées vers l'anus; celles des deux rangées latérales, au nombre de huit de part & d'autre, sont étroites, & s'étendent au contraire transversalement du milieu du dos vers les parties latérales : les trois rangs de pièces se réunissent à une troisième, qui forme la partie antérieure du disque. Les bords de la carapace sont cartilagineux & demi-transparens; de manière qu'on distingue à travers cette substance les côtes de la tortue, qui sont au nombre de huit de chaque côté. Le plastron dépasse la couverture supérieure par devant & par derrière; il est un peu échancré sur la poirrine, cartilagineux, transparent, & garni de sept plaques offeuses, chagrinées, semblables aux pièces du disque, mais différentes entre elles par leur forme & leur grandeur : il y en a trois sur le devant ; deux vers le milieu; & deux sur le derrière

du plastron. La carapace a trois pouces neuf lignes de longueur, sur trois pouces six lignes de large. Le disque est long de deux pouces huit lignes, & large de deux pouces. M. de la Cepède croit que cette nouvelle espèce doit être rangée parmi les tortues d'eau douce. La figure que nous avons donnée présente les deux tiers de la grandeur naturelle de l'animal. M. le C. de la Cepède, Hiss. des quad. ovip. 171. Les grandes Indes,

II^e. Genre.

CAMÉLEON, Chameleo. Linn. f. n. 364. Lacerta Chameleon.

Corpus quadrupes, caudatum, tenuiss, lucidisquè tuberculis vestitum.

Caput angulofum, subrostratum. Oculi maximi; pupilla aurata, fulgentissima. Maxillæ muticæ. Lingua longissima, extenfilis, lumbriciformis. Aurium foramina non conspicua.

Dorsum carinatum, sæpe serratum.

Pedes pentadactyli, in duas palmas coaliti; altera didactyla; altera tridactyla: digiti ferè æquales, unguiculati.

Cauda incurva, corporis longitudinem attingens.

Incessus tardus. Sedet per multos dies in ramo immotus.

Le corps a quatre pattes, terminé par une queue, couvert de tubercules minces & luifans.

La tête anguleule, formant une espèce de museau. Les yeux très-grands, avec une prunelle d'un jaune doré très-éclatant. Les mâchoi es dépourvues de dents. La langue fort longue, susceptible d'extension, & semblable à un ver de terre.

L'ouverture des oreilles presque imperceptible.

Le dos aminci en carène, & souvent dentelé.

Chaque pied est pourvu de cinq doigts comme divisés en deux paquets; l'un de deux, & l'autre de trois doigts: ils sont tous presque égaux & garnis d'ongles.

La queue recourbée & d'une longueur égale à celle du corps.

Sa marche est lente : il reste pendant plufieurs jours comme immobile sur les branches des arbres.

LE CAMÉLÉON IN C. Ægiptius C. occipite

pyramidato - fafligiato, pentagono : dorfo carinato : corpore viridi, cæruleo, flavoque variegato.

Une faillie fur l'occiput en forme de pyramide à cinq faces : le dos relevé en carène : le corps mélangé de vert, de bleu, & de jaune. (Pl. 7, fig. 2.)

jaune. (Pl. 7, fig. 2.) Cet animal, si renommé, & qui est devenu l'emblême d'une fouple & lâche adulation, a la tête en pente, comprimée par les côtés, renflée transversalement vis-à-vis l'orbite des yeux, & relevée par plusieurs faillies : les unes partent de l'extrémité du museau, & paffent au desfus des yeux; les autres prennent leur origine vers l'angle de la gueule, & vont le réunir sur le derrière de la tête, où elles forment une espèce de capuchon ou de pyramide à cinq faces, dont le sommet est dirigé vers le dos. Les yeux sont d'une grandeur extraordinaire, & revêtus d'une membrane épaisse, demi-sphérique, percée au milieu d'une fente longitudinale, & hérillée de points calleux : la prunelle est vive, brillante, & comme bordée d'un cercle doré. Le muleau est un peu arrondi par devant, furmonté à son extrémité de deux petites narines tournées en bas. On avoit cru jusqu'ici que ce repuile n'avoit point d'ouverture pour les oreilles, & qu'il étoit privé du fens de l'ouïe; mais M. Camper a découvert cet organe. L'extrémité du dos est relevée en carcne. La queue est épaisse, légèrement comprimée, & un peu plus courte que le corps. Les pattes de devant ont cinq doigts ; les trois intérieurs sont entièrement réunis & recouverts par une membrane; les deux extérieurs forment un second paquet. Les pattes de derrière ont également leurs doigts réunis par trois & par deux, mais dans un ordre contraire, c'est-à-dire, que les trois extérieurs font réunis & revêtus d'une membrane. Tout le corps, au lieu d'écailles, est couvert de tubercules ou de petites bosses, dont celles des côtés sont disposées quatre à quatre. L'anus présente une fente transversale, arrondie par le milieu. Cet animal, dit un Observateur qui a resté long-temps dans l'Inde, est naturellement susceptible de plusieurs nuances, & sur-tout de trois très-distinctes, le vert de Saxe, le foncé tirant un peu sur le bleu, & le vert jaune. Libre, fans inquiétude, & bien portant, il est d'un beau vent, à quelques parties près de sa peau, qui, par leur texture plus épaisse & plus

grenue, offrent une nuance mêlée de brunrougeâtre ou de blanc-gris. Lorsque l'animal est provoqué en plein air & sans être exténué, il prend la teinte de vert-bleu. Lorfqu'il est foible & qu'il est privé de l'air libre, la teinte dominante de sa peau devient d'un vert-jaune. Dans quelques autres circonstances, mais principalement à l'approche d'un animal de la même espèce, n'importe le sexe, ou lorsqu'il se trouve environné & inquiété par une quantité d'insectes que l'on aura jetés sur lui, alors, presque en un moment, il palle alternativement par les trois nuances de vert. Si on le laisse mourir surtout de faim, dans ce cas, la couleur jaune d'abord domine; puis au premier degré de putréfaction, elle se change en couleur de feuille morte. La cause de ses divers changemens semble pouvoir être attribuée, continue toujours le même Naturaliste, à ce que le sang du Caméléon est bleu-violet, couleur qu'il conferve même pendant quelques minutes sur le linge & sur le papier, particulièrement celui qui a été pénétré d'eau d'alun. En second lieu, les différentes tuniques de fes vaisseaux sont constamment jaunes dans leurs troncs comme dans leurs ramifications. Quant à la peau, la partie extérieure ou épiderme séparée du reste, est transparente sans aucune couleur; la seconde peau est jaune, ainsi que tous les petits vaisseaux qui y aboutissent. D'après ces aperçus, il est probable que les changemens de couleur indiqués dépendent du mélange de jaune & de bleu; d'où résulte un vert de diverses nuances, Ainsi, lorsque l'animal sain & bien nourri est provoqué, le sang se porte en plus grande abondance, du cœur vers les extrémités. Alors le bleu du fang, dont les vaisseaux qui tapissent la peau sont gonflés, prédomine sur le jaune; & de là résulte la nuance de vert-bleuâtre qui paroît au travers de l'épiderme. Si au contraire l'animal est foible, exténué, & privé de l'air libre, alors ses vailleaux extérieurs étant moins remplis, leur couleur prend le dessus, & donne le vert-jaunâtre, jusqu'à ce que l'animal, rendu à la liberté, bien nourri, & sans trouble, reprenne la couleur dominante d'un assez beau vert, réfultant de l'équilibre des ligueurs dans l'état le plus convenable à cette espèce. Ce repuile grimpe le long des arbres, se nourrit d'infectes qu'il failit avec sa langue enduite d'une humeur visqueuse; & se reure dans les trous des rochers. Sa femelle pond de neuf à douze œufs ovales, qui ont à peu près huit lignes dans leur plus grand diamètre. Du reffe, il est si doux qu'on peut lui mettre le doigt dans la bouche & l'enfoncer très-avant, fans qu'il cherche à mordre. On trouvera d'autres détails fort intéressans sur ce reptile, dans le Distionnaire des quadrupedes ovipares, par M. d'Aubenton. J'ai fait graver le squelette du Caméléon sur la planche déjà indiquée. Linn. f. n. 364. L'Asie, l'Afrique.

a. Ne pourroit-on pas regarder comme variété de cette espèce un autre Caméléon dont parle M. Laurenti ? Sa tête est anguleuse de part & d'autre : le sommet du capuchon qui est sur la tête se dirige en arrière. Le dos sorme une carène obtuse. Tout le corps est couvert de tubercules d'une blancheur éclatante. Il est aussi beaucoup plus grand que les autres. Laurent. spec. med. p. 46, n. 63.

46, n. 63. * LE C. DU CAP 2. C. Capenfis C. occipite lobis exfecto : gula inflată : dorfo carinato, ferrato : corpore albo caruleoque variegato.

Une faillie fur l'occiput, divisée en lobes : la guèule renflée : le dos relevé en carène & denuelé : le corps bariolé de blanc & de bleu. (Pl. 7, fig. 3.)

Cette espèce a beaucoup de rapports avec la précédente par la conformation extérieure, ses habitudes, & sa manière de vivre. Voici les principales différences qui les distinguent. Le Caméléon du Cap n'a point de faillie pyramidale sur la tête; on distingue seulement à la place une membrane qui se partage en trois ou quatre lobes un peu recourbés en arrière. Le dessous de la gueule forme dans celui-ci un renflement confidérable, qu'on n'aperçoit point dans le Caméléon ; le dos est aminci en carene & dentelé jusqu'à l'origine de la queue : ses pattes sont aussi plus déliées, & sa queue plus groffe. Du reste, sur l'un & sur l'autre, le tronc est couvert de tubercules & peint de diverses couleurs. Le blanc & le bleu dominent fur celui-ci. Petiver Gazoph. tab. 58. L'Afrique.

III^c. GENRE.

CROCODILE, Crocodilus. Linn. f. n. 200. Lacerta Crocodilus.

Corpus quadrupes, caudatum, fegmentis & tuberculis instructum.

Caput

ERPETOLOGIE.

Caput oblongum, antice definens in roftrum, modo conicum, modo depressum. Oculi magni, prominentes, fibi approximati. Dentes in utrisque maxillis, æquales aut inæquales. Lingua nulla. Nares elevatæ; foraminibus lunulatis.

Dorsum convexum, latum.

:.

Pedes anteriores pentadadyli, fifi; pofteriores tetradadyli, palmati. Ungues vel omnibus digitis adfunt, vel quibufdam tantùm. Cauda longa, compressa, jursum squamis

orifatis utrinque ferrata.

Animal oviparum : sæpe ad trigenta pedes excrescit. Fugientibus atrox. Cursus in viå redå, velocissimus; in tortuoså, tardus.

Le corps a quatre pattes, avec une queue, couvert de segmens & de tubercules.

La tête oblongue, terminée antérieurement par un muleau tantôt conique, tantôt aplati. Les yeux gros, faillans, & très-rapprochés l'un de l'autre. Des dents égales ou inégales aux deux mâchoires. Point de langue. Les ouvertures des narines fendues en croissant, & placées fur une petite faillie.

Le dos large, convexe.

Cinq doigts féparés aux pattes de devant, & quatre palmés à celles de derrière. Il y a des ongles à tous les doigts, ou à quelques-uns feulement.

La queue longue, comprimée : la furface fupérieure est garnie, de part & d'autre, d'écailles relevées en crête dentelée.

Cet animal est ovipare : il parvient quelquesois à la longueur de trente pieds; il est redoutable, sur-tout à ceux qui prennent la fuite. Sa marche est très-rapide lorsqu'il avance en ligne droite; mais sort lente lorsqu'il suit une route tortueuse.

LE CROCODILE I. C. Alligator C. pedibus posterioribus tetradactylis, palmatis, triunguiculatis: rostro subconico, elongato.

Les pieds de derrière partagés en quatre doigts réunis par une membrane ; il n'y a que trois doigts garnis d'ongles : le muleau alongé & d'une forme conique. (Pl. I, fig. 3.)

La tête de cet animal redoutable est alongée, aplatie sur le sommet, sortement ridée, & terminée par un gros museau un peu arrondi, qui imite la figure d'un cône. L'ouverture de la gueule s'ouvre jusqu'au delà des oreilles. Les mâchoires ont quelquesois plusieurs pieds de longueur : celle d'en haut

s'élargit vers le gosier, de manière à déborder, de part & d'autre, la mâchoire d'en bas; elle se rétrécit ensuite, & la laisse dépasser jusqu'au museau, où elle s'élargit encore, & recouvre la mâchoire inférieure. Il réfulte de là, que les dents sont tantôt à découvert, & tantôt cachées par les mâchoires. On en compte environ trente-fix à chaque mâchoire; elles sont coniques, pointues, un peu recourbées vers la gueule, d'une grofseur inegale, & disposées sur une seule rangée : il y en a deux de chaque côté, l'une dirigée en haut & l'autre en bas, qui font plus groffes que les autres, & prolongées comme des dents canines. Les dents les plus antérieures de la mâchoire d'en bas, s'enfoncent dans la mâchoire supérieure, lorsque la gueule est fermée, la traverfent en entier, & s'élèvent au dessus du museau, où leurs pointes ont l'apparence de petites cornes. Ces ouvertures sont très-marquées sur un peut individu de quatre pieds de longueur, que je possède-Sur l'extrémité autérieure & supérieure du muleau, le trouve un espace rond rempli d'une substance noirâtre, molle, spongieuse 3 c'est là où sont placées les narines; leur forme représente celle d'un croissant dont les cornes fe dirigent en arrière. Les yeux sont gros, situés presque sur le sommet de la tête, & pourvus d'une membrane clignotante. Les oreilles, placées très-près & au dessus des yeux, sont recouvertes par une peau fendue & un peu relevée, de manière à représenter deux paupières fermées. Tout le corps, excepté le dessus de la tête, est revêtu d'écailles qui forment une armure impénétrable; celles qui recouvrent les flancs, les pattes, & le cou, sont arrondies, de grandeur inégale, & distribuées irrégulièrement; celles qui défendent le dos & la surface supérieure de la queue, sont carrées, & disposées sur des rangées transversales. Sur le milieu du dos, on voit auffi deux rangées transversales d'écailles à tubercules; l'une de quatre pièces, l'autre de deux. De chaque côté de la queue, s'étendent deux rangs de tubercules relevés en forme de crêtes, qui la font paroître hérissée de dentelures; ces tubercules se réunissent en un seul rang, à une certaine distance de son extrémité. Les pieds de devant ont cinq doigts libres & séparés; ceux de detrière n'en ont que quatre réunis par une membrane. A chaque patte, il n'y a que les E

trois doigts intérieurs qui soient garnis d'ongles pointus, dont la longueur est'communément d'un ou de deux pouces. La queue est aussi longue que le corps. Les couleurs de ce repuile varient selon la diversité des individus : le fond est tantôt jaunâtre, tacheté de brun; tantôt d'un vert sale, avec des bandes brunes ; tantôt enfin le dos est brun, & marqué transversalement de bandes jaunes. Sa taille est monstrueuse; il est ordinairement long de vingt à vingt-cinq pieds, fur cinq de circonférence. Selon quelques Voyageurs, il y en a à Madagascar de. soixante pieds de longueur. Il se nourrit de poissons, de coquillages, & attaque même très-souvent les hommes & les animaux de force supérieure. « Un de ces monstres, dit » un Voyageur anonyme, entraîne & déchire » un bœuf, un buffe, & auffi un tigre royal, » s'il le surprend à l'eau. J'ai oui affurer par » des Indiens, que plusieurs, réunifiant leurs » efforts, y avoient même quelquefois affailli » & dévoré des éléphans ». La femelle fait deux ou trois pontes de vingt à vingt-quatre œufs de la groffeur de ceux d'une oie : elle les dépose dans le sable, où ils éclosent dans Pelpace d'environ vingt-cinq jours. Les In-diens regardent la chair & les œufs de cet animal comme un mets très-délicat. Sa chair, qui est blanche & tendre, a le goût de celle du veau. On dit que dans ces pays, on élève de jeunes Crocodiles, & qu'on les engraisse pour les manger. Les Rois de Saba entretenoient anciennement des animaux de ceue espèce, dans des lacs qu'ils avoient fait construire auprès de leurs palais & les habitans d'Arfinoe les honoroient d'un cuke particulier. Ils les nourriffoient de viande ; & quand ils en trouvoient quelqu'un mort sur le rivage, ils l'embaumoient, le brûloient, recueilloient ses cendres, & les déposoient dans les sépulcres des Rois. Les Anciens ont prétendu que le Crocodile imite la voix d'un enfant, & qu'il pousse des gémissemens plaintifs, afin d'attirer les passans pour les dévorer; mais on sait aujourd'hui que cet animal a la voix dure, désagréable. & moins propre à exciter la pitié, qu'à infpirer l'ef-froi & la terreur. Linn. f. n. Les rives du Nil, du Gange, les côtes du Bengale, de Coromandel, l'île de Java, Madagascar.

On distingue plusieurs variétés dans cette espèce.

a. Le museau alongé : les pieds de der-

rière réunis par une membran e : tout le corps d'une couleur noire. M. Adanson, voy. au Sénégal, p. 73.

b. Le museau aplair : les doigts des pattes de derrière à peine réunis par une membrane. Gron. Zooph. p. 10, n. 38.

c. Le museau aplati : les deux doigts extérieurs des pattes de derrière réunis par une membrane intermédiaire. J'ai un superbe individu desséché qui offre ce caractère. Gron. Zooph. p. 10, n. 39.

* LE GAVIAL 2. C. Gavial C. pedibus poflerioribus tetradactylis, unguiculatis; digitis duobus exterioribus femi-palmatis : roftro attenuato, depresso

Les pieds de derrière partagés en quatre doigts garnis d'ongles; les deux doigts extérieurs feulement, réunis jusqu'à la moitié de leur longueur, d'une membrane intermédiaire : le museau plat & aminci. (Pl. 1, fig. 4.)

Cette espèce a beaucoup de caractères qui le rapprochent du Crocodile. Sa taille monftrueuse, la conformation des pattes, la dispolition & la couleur des écailles démontrent que ces deux animaux appartiennent à la même famille; mais les traits principaux qui les distinguent confissent dans la structure du museau & des dents qui garnissent le dedans de la gueule. Dans l'espèce dont il s'agit ici, les mâchoires sont étroites, alongées, & forment un musean qu'Edwards compare au bec du harle (1). Les dents ne sont point inégales en groffeur & en longueur, comme celles du Crocodile; elles ont toutes les mêmes dimensions, & sont beaucoup plus nombreuses. On voit au Cabinet du Roi un individu de cette espèce, qui en a cinquantehuit à la mâchoire supérieure, & cinquante à celle de dessous. Le nombre des bandes transversales & des tubercules qui garnissent la partie lupérieure du corps, est aussi plus confidérable de plus d'un quart. D'ailleurs, les écailles qui composent ces rangées sont plus relevées dans leurs bords, sans l'être autant dans leur centre. M. Edwards observe encore que le Gavial a au deffous du ventre une espèce de poche qui s'ouvre longitudinale-

(1) Le harle est un oiseau aquatique qui ressemble beaucoup au canard.

ment; mais M. le Comte de la Cepède, qui a décrit l'individu qui fait partie de la collection du Cabinet du Roi, n'a point vu d'ouverture semblable; d'où il prélume que cette bourle s'efface à melure que l'animal grandit; ou bien, il croit que l'animal dont Edwards a parlé étoit d'un sexe différent de celui dont il a vu lui-même les dépouilles. Les voyageurs disent que ces animaux ont souvent jusqu'à trente-deux pieds de longueur. La figure désignée par A fur la planche déjà citée, repréfente la tête de ce repuile vue de profil ; & celle qui est indiquée par B, représente la surface inférieure du ventre, où l'on voit la poche dont parle Edwards. Tranf. philof. ann. 1756, tab. 19. M. le C. de la Cepède, Hift. des

quad. ovip. p. 235. Les bords du Gange. * LE CAYMAN 3. C. Cayman C. pedibus pofterioribus tetradacaylis, fiss, unguiculatis: rostro depresso.

Les pieds de derrière partagés en quatre doigts léparés & garnis d'ongles : le museau aplati & retroussé. (Pl. 2, fig. 1.)

Cet animal, que Linné a confondu avec le Crocodile, & Séba avec le Fouette-Queue, paroît différer de ces deux espèces par des caractères bien prononcés. 1°. On ne peut le regarder comme un Crocodile, puisqu'il a quatre doigts séparés, & munis d'ongles pointus aux pattes de derrière. 2°. Il se dif-tingue du Crocodile d'Amérique de Séba, que nous avons nommé Fouette-Queue, en ce qu'il a le museau plus court, retroussé, & couvert de grandes écailles ; le front trèsrenflé; le dos & la queue relevés en dentelure; & enfin en ce qu'il n'a que quatre doigts féparés aux pieds de derrière. Il doit donc constituer une espèce particulière, jusqu'à ce que nous ayons des détails plus pofitifs sur cette famille de repuiles, où il règne encore beaucoup de confusion. Il y a sur la tête, les flancs, & les pattes, une multitude d'écailles très-dures de différentes figure & grandeur ; celles du dos font relevées en faillie & posées transversalement ; celles de ' la queue embrassent la moitié de sa circonsérence, & se recouvrent les unes les autres. La plus grande force de cet animal, dit mademoiselle de Mérian, consiste dans un double rang de dents qui croisent les unes fur les autres; en sorte qu'il brise sans peine tout ce qu'il attrape. Il ne faut pas conclure de là, comme le prétend Séba, qu'il y a une double rangée de dents de chaque côté de la mâchoire inférieure, mais feulement qu'il y a deux rangs à chaque mâchoire; favoir, un à droite, & l'autre à gauche : ce qui s'accorde très-bien avec ce qui est exprimé dans la figure. Le Cayman naît d'un œuf gros comme celui d'une oie, & parvient fouvent à plus de vingt pieds de longueur. Il est très-vigoureux, & fort à craindre pour les hommes, comme pour les animaux; car il vit fur la terre comme dans l'eau, & dévore tout ce qu'il rencontre. La figure 2 de la planche indiquée représente le fœtus au moment qu'il fort de l'œuf.

LE FOUETTE-QUEUE 4. C. Caudiverbera C. pedibus posterioribus pentadactylis, palmatis unguiculatis : rostro depresso, lato, acuminato.

Les pieds de derrière partagés en cinq doigts palmés & pourvus d'ongles : le mufeau aplau, large, & pointu. (Pl. 3, fig. 1.)

Les Naturalistes ont donné le nom de Fouette-Queue à diverses espèces de lésards qui ont la facilité de donner à leur queue des mouvemens semblables à ceux d'un fouet. Ici nous prenons cette même dénomination, pour déligner une espèce particulière dont Séba a donné la figure & la description. Sa tête est aplatie en dessus, & terminée antérieurement en un muleau assez pointu, au bout duquel les narines sont situées. Les yeux sont gros, saillans, fendus dans la direction du museau, & placés très-près l'un de l'autre, sur le sommet de la tête. « Tout » le front & la partie supérieure du museau, » dit Séba, sont formés par un seul os fixe » étendu jusqu'aux oreilles, lesquelles sont » larges, ceintes tout autour d'une petite » bordure, & enfoncées intérieurement dans » l'endroit où les plus grandes écailles pren-» nent leur origine ; savoir, près de l'articu-» lation de la mâchoire supérieure, qui est » disposée de manière qu'elle laisse à cet ani-» mal une très-grande ouverture de gueule ». Le corps est revêtu d'écailles rhomboïdes, disposées sur des rangées transversales. On remarque sur le dos deux rangs d'écailles relevées en dentelure, qui se prolongent séparément jusqu'au bout de la queue : là, elles se réunissent & ne forment qu'une seule rangée. Sur les côtés, il y a, de part de d'autre, de semblables écailles dentelées; mais elles ne s'étendent que depuis l'infertion des pattes de devant, jusqu'à l'origine de la

Eĥ

queue. Les pieds antérieurs ont cinq doigts libres & séparés. Selon Séba, ceux de derrière en ont cinq pareillement réunis par une membrane intermédiaire; mais je préfume qu'il y a une faute dans la figure de cet Auteur, & qu'il ne doit y avoir que quatre doigts, comme dans les autres espèces de Crocodiles. L'Artille qui a dessiné notre figure, a oublié d'exprimer la membrane intermédiaire qui forme le caractère distinctif du Fouette-Queue. La couleur des écailles est d'un jaune de safran foncé & mélangé de brun. La femelle de cet animal pond ses œufs dans le sable, comme le Crocodile, où ils éclosent sous l'influence du foleil. Linn. f. n. 359. Séba I, p. 167, pl. 106, fig. 1. M. le C. de la Cepède, Hift. des quad. ovip. 240. L'Amérique.

IV^e. GENRE.

LÉSARD, Lacerta. Linn. f. n. 359.

Çorpus quadrupes, caudatum, squamosum; squamis sæpe erectis in collo, in dorso, & in caudd.

Caput ovatum aut quafi roftratum, cata-

phratum; occipite in quibusdam fastigiato. Gula quandoque pendula. Dentes modo conici,

modò compressi ; lingua sæpiùs bifida. Aures patulæ.

Truncus elongatus. Abdomen vulgo scutis imbricatum.

Pedes quatuor pentadadyli, fiss, unguiculati. Femora postica in multis callosopundata.

Cauda longa, fragilis, squamis verticillatis tella.

Ex ovo animal perfecti fimum. Habitat in ftratis lapideis, in muris verticalibus: die apricatur in fole, & noctu hofpitatur inter lapides aut intrà meatus fubterraneos.

Le corps a quatre pattes, avec une queue, & couvert d'écailles; il y a fouvent des écailles redressées fur le cou, fur le dos, & fur la queue.

La tête ovale, couverte d'écailles, terminée par un museau; dans plusieurs espèces, le sommet est relevé en faillie. Le dessous de la gueule forme quelquesois une espèce de poche. Les dents tantôt coniques, tantôt comprimées. La langue ordinairement sourchue. Les oreilles ouvertes.

Le tronc alongé. L'abdomen est souvent revêtu de plaques disposées en recouvrement. Quatre pieds divilés en cinq doigts léparés & garnis d'ongles. L'intérieur des cuilles chargé de tubercules dans plusieurs individus.

La queue longue, fragile, tantôt garnie de lames redressées, tantôt couverte d'écailles rangées par anneaux.

Il fort de l'œuf un animal entièrement formé : il vit au milieu des pierres ou sur les murs. Pendant le jour, il cherche les endroits exposés aux rayons du soleil; & la nuit, il se retire dans les fentes des rochers, ou dans les trous creusés dans le sein de la terre.

* Espèces dont la queue n'est pas sontièrement ronde, mais comprimée par les côtés.

LA DRAGONE 1. L. Dracæna L. pedibus quinque-digitatis, inæqualibus, unguiculatis: corpore squamis carinatis tedo.

Cinq doigts inégaux & garnis d'ongles à chaque patte : le corps revêtu d'écailles relevées en carène. (Pl. 3, fig. 2.)

Les Naturalistes ont fuccessivement confondu la Dragone avec le Fouette-Queue & le Gordyle, à cause de la facilité qu'ont ces trois animaux d'agiter leur queue comme un fouet; & de là vient la différence qui règne dans leurs descriptions. Mais il est temps de fixer nos idées sur le caractère qui distingue ces espèces. Celle dont il s'agit ici existe au Cabinet du Roi : M. le Comte de la Cepède en a déjà tracé les proportions : ainsi c'est d'après nature que je vais la décrire. Sa tête, aplatie par deffus & comprimée par les côtes, a un peu la forme d'une pyramide à quaire faces, dont le museau seroit le sommet. Sa langue n'est point cachée & inerte comme celle du Crocodile; mais fourchue, & aussi mobile que celle d'un ferpent. On compte dix-sept dents de chaque côté de la máchoire inférieure ; celles de devant sont petites, aiguës; celles de derrière grosses & obtuses. Elle a les yeux gros, brillans; l'ouverture des oreilles grande, environnée d'écailles; & le cou plus large que la tête. Le corps est épais, arrondi, couvert d'écailles dures, offeules, & presque toutes garnies d'une arête faillante; celles du dos sont plus grandes que les autres, & relevées par des mbercules en forme de crêtes, dont les plus élevés sont les plus voisins de la queue, sur laquelle ils forment deux dentelures semblables

à celles d'une scie; ensuite ils se réunifient en une seule rangée vers l'extrémité de cette partie. Il y a cinq doigts aux pieds de devant & autant à ceux de derrière, mais ils sont inégaux en longueur : les deux extérieurs lont à peu près d'une longueur égale ; les deux fuivans font beaucoup plus alongés; celui du milieu les surpasse tous en longueur. La queue reffemble à celle du lézard; elle est plus longue que le corps, épaisse à son origine, & diminue insensiblement de grosseur julqu'à l'extrémité. On dit que cet animal porte toujours sa queue relevée comme le dragon, & que c'est à cause de cela qu'on la nommé Dragone. L'ouverture de la gueule, qui est fort grande, est bordée de bleu; les écailles du dos sont d'un brun soncé; & les pattes marquées d'un jaune de safran. L'individu qui est au Cabinet du Roi a été envoyé de Cayenne par M. de la Borde; il a deux pieds cinq pouces quatre lignes de longueur, fur un pied de circonférence dans sa plus grande épaisseur : la gueule seule a un pied quatre pouces fix lignes. Suivant M. de la Borde, la Dragone fréquente les favanes noyées & les terrains marécageux; elle se tient à terre & au soleil, plus souvent que dans les lacs ou les tivieres. Lorsqu'elle est poursuivie, elle se jette dans l'eau, où elle se tient des heures entières. Les Américains mangent volontiers la chair de cet animal, qui habite aussi leurs contrées. A Cayenne, ses œuss sont trèsrecherchés. Linn. f. n. 360.

a. On doit regarder comme une variété de cette espèce le *lézard* qu'on trouve au Bréssi, particulièrement auprès de la rivière de Saint François. Il grimpe sur les arbres avec facilité; & ne paroît différer de la *Dragone*, fuivant le témoignage des Voyageurs, que par une couleur plus soncée & des ongles moins sorts. On l'appelle *Ignaruca*. *Pl.* 3, fig. 3. M. de la Cepède, Hist. des quad. ovip. p. 250.

LE TUPINAMBIS 2. L. Monitor L. pedibus pentadadylis, fiss, unguiculatis : corpore griseo carulescente, maculis albidis punctato.

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : le corps d'un gris bleuâtre, orné de petites taches blanchâtres. (Pl. 3, fig. 4.)

La tête de ce *lezard* est ovale, oblongue, couverte d'écailles beaucoup plus grandes que celles du corps, & terminée par un museau pointu. Les yeux sont gros & placés sur les parties latérales de la tête. Le dos est large, aplati, revêtu d'écailles lilles, carrées; & le ventre garni de plaques blanches, lemblables à celles qu'on voit sur le Crocodile. Les pattes ont cinq doigts très-longs, compolés de peuts anneaux, & garnis à leur extrémité d'un ongle pointu, de couleur jaune. La longueur de la queue est à peu près double de celle du corps; elle est revêtue d'écailles carrées, disposées par anneaux ; & ornée à son extrémité de bandeleues jaunes ou blanchâtres. La surface supérieure du corps est d'un violet pâle, moucheté de points blanchâtres. En comparant cette description avec celle d'un individu de la même espèce que M. le Comte de la Cepède a publiée dans son ouvrage, on verra que le Tupinambis doit offrir plusieurs variétés. On voit le modèle de la figure que j'ai donnée, dans le Cabinet de M. Muller. Linn. f. n. 201. Knorr. del. nat. feled. p. 132, tab. L. vij. M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip. 251. Les Indes occidentales.

LE L. SOURCILLEUX 3. L. Superciliofa L. pedibus quinquè digitatis, inæqualibus, unguiculatis : dorfo fuperciliifque fquamis erectis.

Cinq doigts inégaux & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : des écailles redreffées sur le dos & sur les sourcils. (Pl. 4, fig. 1.)

Ce lézard a la tête aplatie fur le fommet, élargie vers le cou, & terminée par un museau pointu. Les yeux sont grands, ainsi que l'ouverture des oreilles, & environnés de paupières. Il a la gueule toute bordée d'écailles assez larges; la langue fort épaisse; & le cou très-peu alongé. De l'extrémité du museau, il part, de chaque côté, une rangée de petites lames droites, qui, après avoir formé des espèces de sourcils dentelés au dellus des yeux, se rapprochent insensiblement l'une de l'autre sur la partie postérieure de la tête; & se prolongent ensuite, dans une fituation presque parallèle, jusques vers le milieu du dos, où elles se réunissent en une seule dentelure qui s'étend jusqu'à la queue. On voit encore, suivant Séba, une autre rangée d'écailles redressées au dessous de la mâchoire inférieure. Selon Linné, le cou est marqué en dessous de deux rides transversales; & le tronc est couvert d'une multitude de très-petites écailles. La queue

est un peu comprimée par les côtés, & beaucoup plus longue que le corps. Le doigt du milieu des pieds antérieurs est le plus long; les autres correspondans, pris deux à deux, sont à peu près égaux en longueur. Les quatre doigts intérieurs des pieds de derrière croissent graduellement ; le quatrième est le plus long de tous : sur un individu qui est au Cabinet du Roi, il égale la longueur de la tête : le cinquième extérieur est le plus court. Les écailles qui recouvrent les pieds & la queue sont plus apparentes que celles du tronc, & relevées par une arête longitudinale. Selon Linné, le Sourcilleux a un fond gris, tacheté de blanc. Suivant M. le Comte de la Cepède, il est d'un brun clair, avec des taches d'un rouge plus ou moins foncé. L'individu qu'on voit au Cabinet du Roi a un pied de longueur. Séba observe que les individus de cette espèce pouffent des cris qui leur servent à se rallier. Linn. mus. Adolph. Frid. p, 41. L'île de Ceylan, Amboyne.

LE L. TÊTE-FOUBCHUE 4. L. Scutata L. pedibus quinqué-digitatis, inæqualibus, unguiculatis : cauda & dorfo aculeis conicis : occipite bicorni.

Cinq doigts inégaux & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : le dos & la queue hériffés de pointes coniques : deux espèces de cornes sur le derrière de la tête. (Pl. 4; fig. 2.)

L'aspect de ce Lézard a quelque chose de hideuz. Sa tête est courte, très-renflée sur le front, & aplatie subitement en un muleau garni à lon extrémité d'une espèce de bouton, environné d'autres petits tubercules blanchâtres. Les yeux sont gros, saillans, & surmontés, de part & d'autre, d'une boffe conique qui reffemble à une corne. Il a le cou goîtreux; & le corps parsemé de boutons blancs, ronds, élevés, que l'on retrouve encore au dessus des yeux & de la mâchoire inférieure. Depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, il règne, sur la partie postérieure du dos, une rangée d'aiguillons courts en forme de dentelure, & un peu éloignés les uns des autres. Les pieds sont très-déliés ; ils se terminent en cinq doigts libres & garnis d'ongles. Les trois premiers intérieurs des pieds de devant sont à peu près égaux en longueur; le deuxième extérieur des pieds de derrière est le plus long. La queue est un peu plus longue que { le corps. Le fond de la conleur est bleuâtre. Linn. f. n. 360. M. d'Aubenton, Encyclop. méth. l'Occiput-Fourchu. L'Afie.

ł

LE L. LARGE-DOIGT 5. L. Principalis L. pedibus pentadaāylis, fiss. unguiculatis : cristā gulæ antice subserratā : digitorum articulis latis.

Cinq doigts léparés & gamis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : la crête qui est au dessous de la gueule un peu dentelée par devant : les articulations des doigts élargies. (Pl. 6, n°. 2, fig. 2.)

La tête de ce Lézard est plate sur le sommet, marquée de diverses sutures très-fines, & terminée par un museau arrondi. Les narines & les trous des oreilles sont presque imperceptibles. Il a sous la gueule une membrane arrondie, qui s'étend depuis le bout de la mâchoire inférieure jusques sur la poitrine; elle est sillonnée dans son disque par des lignes blanchâtres, dirigées vers le ventre & fourchues à leur extrémité. Selon Linné, cette espèce de crête ne présente aucune dentelure; mais d'après la figure que nous avons tirée d'un manuscrit du P. Plumier, il paroît que son bord antérieur est finement dentelé. Le corps est revêtu d'une peau très-lisse; & la queue est garnie d'écailles qu'on a peine à distinguer. Depuis l'occiput jusqu'au bout de la queue, il y a sur la partie supérieure du corps, une rangée de petites dentelures. Les pieds, tant de devant que de derrière, ont cinq doigts élargis sous chaque articulation, & garnis d'ongles crochus : les quatre doigts intérieurs des pieds de derrière croissent graduellement; le cinquième & le second sont à peu près de la même longueur. La queue est une fois plus longue que le corps. Le Large-Doigt est d'une couleur bleuâire : la queue est rayé e de brun. Linn. f. n. 360. L'Amérique, l'Inde.

* LE L. DOUBLE-TACHE 6. L. Bimaculata L. pcdibus pentadaäylis, fiss, unguiculatis : digitis omnibus præter exteriorem lobatis : humeris nigro-maculatis.

Cinq doigts léparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : tous les doigts, excepté l'extérieur, pourvus d'une membrane : une tache noire fur chaque épaule.

M. le Docteur Sparman a décrit cette espèce de Lézard dans les nouveaux Mémoires des Sciences de Stockolm, année 1784. Sa tête est comprimée par les côtés; & la

'queue est deux fois aussi longue que le corps. Tous les doigts des pieds de devant & de derrière, excepté les extérieurs, sont garnis de lobes ou de membranes qui en élargissent la surface, & qui donnent à ce Lézard un nouveau rapport avec le précédent. Le fond de sa couleur est sujet à varier; il est ordinairement d'un bleu noirâtre. M. Sparrman observe que quelques individus qu'il a eu occasion de voir, avoient le desfus du corps semé de taches noires, & que tous portoient deux grandes taches de la même couleur sur les épaules. Le Double-Tache est fort doux; il se tient souvent dans les bois, où il fait entendre un fifflement plus ou moins fréquent. Les femelles déposent leurs œufs dans la terre. Nouv. Mém., de l'Acad. de Stockolm, année 1784, p. 169.

- LE L. SILLONNE 7. L. Bicarinata L. pedibus pentada@ylis, fiffis, unguiculatis : firiis duabus in dorfo; & cariná duplici in cauda.
 - Cinq doigts léparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : deux stries fur le dos; & deux saillies en carène sur la queue.

Linné est le seul Naturalisse qui ait parlé de ce petit Lézard ; il ne dit pas s'il l'a vu, ou bien si on lui en a communiqué la description. Le dos est marqué de deux stries saillantes; & les côtés sont relevés, de part & d'autre, par des écailles amincies en tranchant ; de sorte qu'ils paroissent plisses latéralement. Les flancs sont couverts d'écailles convexes en forme de tubercules. La partie inférieure du corps est partagée en vingt-quatre rangées d'écailles disposées transversalement, & formées chacune de six écailles. La queue est à peine plus longue que la moitié du corps, striée par dessous, lisse par les côtés, & relevée en dessus par une double saillie en forme de carène. Il n'a point de crête au deffous de la gueule. Il est d'une couleur grife. Linn. . f. n. 361. Les Indes.

- ** Espèces qui ont la queue arrondie, & des écailles redressées sur le dos.
- LE L. IGUANE 8. L. Iguana L. pedibus pentadactylis: dorfo fquamis erectis: crista gulæ pendula, antice denticulata.

Cinq doigts tant aux pieds de devant qu'à seux de derrière : des écailles verticales fur le dos : une crête pendante sous la gueule, & dentelée antérieurement. (Pl. 4, fig. 3.)

Sa tête est comprimée par les côtés, aplatie sur le sommet, & se termine par un museau court & aigu. Les yeux sont d'une grandeur médiocre, situés sur les côtés de la tête, & dirigés en avant. Les oreilles forment, de part & d'autre, une cavité arrondie, derrière l'orbite de l'œil. Le dos est large; les côtés convexes; & le ventre un peu aplati. La queue, qui surpasse une fois le corps en longueur, est ronde, & composée d'un trèsgrand nombre de segmens qui ne sont point sensiblement distingués les uns des autres. Les pieds ont cinq doigts garnis d'ongles aigus, comprimés latéralement, & un peu recourbés. Dans les pieds de devant, le premier doigt intérieur n'a qu'une phalange; le fecond, deux; le troisième, trois; le quatrième, quatre; & le cinquième, deux. Les quatre premiers doigts intérieurs des pieds de derrière sont conformés comme ceux de devant; mais le cinquième, qui est séparé comme un pouce, a trois phalanges. Depuis le sommet de la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, il règne, sur la partie supérieure du corps, une rangée d'écailles aiguës, amincies par les côtés, droites dans leur partie inférieure, & recourbées vers leur sommet. Outre cette espèce de crête, il y en a une autre en forme de membrane qui pend sous la mâchoire inférieure, & que l'animal peut gonfler à son gré : elle est garnie en son bord antérieur d'une quinzaine de petites lames en fer de lance ; le bord postérieur est entier. Les écailles qui couvrent le corps sont très-petites, d'une figure ovale & convexe : elles forment une multitude de petits segmens, que l'œil a peine à distinguer sur le dos & sur la queue ; ceux qui divisent la partie inférieure du corps sont beaucoup plus sensibles & plus distincts. Le front, le museau, & le tour des mâchoires sont revêtus d'écailles unies, luifantes, & colorées. Au deffous des oreilles, on voit trois lames plus larges que les autres; la plus grande des trois est ovale; & son éclat, semblable à celui des métaux polis, relève la beauté des autres couleurs. La furface fupérieure est d'un bleu noirâtre, marqué de raies un peu moins foncées; le ventre, les pattes, & la queue sont souvent panachés de différentes nuances, & quelquesois ornés de bandes circulaires. Du reste, ces couleurs

varient suivant le sexe, l'âge, & la diversité des climats où habite l'Iguane. Sa longueur totale est de cinq à six pieds. M. le Comte de la Cepède a décrit un individu qu'on conserve au Cabinet du Roi; il a quatre pieds depuis le bont du museau jusqu'à l'extrémité de la queue : c'est celui dont on voit ici la figure. La femelle est plus petite que le mâle; elle pond ses œufs au bord de la mer, ordinairement en nombre impair, depuis treize jusqu'à vingt-cinq ; ils sont à peu près de la groffeur d'un œuf de pigeon, & d'un goût excellent. Les Indiens sont trèsfriands de la viande de cet animal. Dans quelques contrées, on le chasse avec des chiens dressés à le poursuivre. Quand il se · voit pris, il se défend avec intrépidité; mais ses morsures ne sont point dangereuses, Linn. f. n. 366. Gron. muf. 2, p. 82. Le Bréfil, le Mexique, l'Afte, & l'Amérique.

* LE L. CORNU 9. L. Cornuta L. pedibus pentadatiylis, fifis, unguiculatis : rostro cornuto : squamis erettis in dorso & in cauda.

Cinq doigts léparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : une corne fur le museau : des écailles redressées sur le dos & sur la queue. (Pl. 4, sig. 4.)

La tête de ce *lézard* est anguleuse, ovale, & aplatie fur le fommet; garnie fur les côtés de tubercules gros, faillans; un peu renflée au dessous de la gueule; & terminée antérieurement par un muleau assez pointu. Les mâchoires sont égales, & armées d'une rangée de petites dents plates, triangulaires par le bout & dentelées. Il y en a environ vingtquatre de chaque côté; celles de devant sont un peu plus groffes. On peut voir une de ces dents gravées au dessous de la figure de cet animal, L'extrémité supérieure de la mâchoire d'en haut est garnie de quatre tubercules écailleux, & d'une espèce de corne offeule d'une seule pièce, haute d'un demipouce, dont le sommet est recourbé en arrière, Les yeux som situés vis-à-vis les angles de la gueule; & les narines au bout du muleau, Le tronc présente une forme ovale. Les pattes de devant ont cinq doigts de longueur inégale; celui du milieu est le plus long; le second & le quatrième sont égaux ; les deux extérieurs sont les plus courts. Les pattes de derrière ont le même nombre de doigts, mais disposés différemment. Le cinquième extérieur est très-séparé

des aures; le second est le plus long; les autres décroifsent graduellement, de sorte que le pouce est le plus court : les uns & les autres sont garnis d'ongles longs & crochus. Toute la surface du corps est couverte de petites écailles en losange, relevées en faillie à leur extrémité; c'est ce qui rend la peau rude au toucher. Les écailles les plus raboteuses se trouvent vers les extrémités des jambes; fur la queye, elles font quadrangulaires, relevées en carène vers le milieu de leur surface, & disposées par anneaux. On remarque sur le dos & sur la queue de ce lézard une rangée d'écailles redreffées. Cette rangée, qui commence sur les épaules, est interrompue vis-à-vis l'insertion des pieds de derrière; elle recommence ensuite à l'origine de la queue, & se prolonge jusqu'à l'extrémité. Le nombre des lames redreffées du dos est de quarante-trois; les plus longues occupent le milieu de cette partie ; elles sont larges de trois lignes, hautes d'un demipouce, pointues, & un peu recourbées vers le dos. Celles qui se trouvent sur la base de la queue ont la forme & les dimensions de celles du dos; enfuite elles diminuent infenfiblement de grandeur. Après la soixantetroisième, elles sont si courtes, qu'on ne peut plus les distinguer des écailles ordinaires. La longueur totale de ce lézard est de trois pieds fix pouces; fa hauteur, de neuf pouces ; & la circonférence, vers le milieu du ventre, d'environ dix-huit pouces. C'est M. Gravé de Sérignan, Amateur aussi distingué par son goût que par ses connoissances en Histoire Naturelle, qui a bien voutu me communiquer l'individu qui a servi à faire cette description, & dont il a fait préfent enfuite au Cabinet du Roi. Il fut pris à Saint-Domingue en 1784, dans les mornes de l'hôpital, entre l'Artibonite & les Gonaïves. Pendant le jour, on le trouve fur les rochers & sur les arbres, où il se tapit pour faisir sa proie. Il se nourrit de fruits, d'insectes, mais plus particulièrement de petits oiseaux qu'il saist avec une agilité extraordinaire. La nuit, il se retire dans les trous des arbres & dans les creux des rochers, où il fe cache auffi dans le temps de la grande sécheresse qui dure en ce pays pendant six mois de l'année : il ne sort que vers les mois de janvier ou de février. Le Nègre qui le prit assura qu'il avoit vu un mâle de cette espècedont la corne étoit beaucoup plus élevée. La viande de

de ce sepuie est un mets délicieux pour les Nègres; on prétend qu'elle a le goût de celle du chevreuil. Son plus cruel ennemi est le chien marron, si commun à Saint-Domingue. Cet animal a été jusqu'ici inconnu aux Naturalistes.

LE L. BASILIC 10. L. Bafilifcus L. pedibus pentadactylis, fiffis, unguiculatis: crifid occipitis conicd: pinna radiata in dorfo & in cauda.

Cinq doigts léparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : une crête conique fur le derrière de la tête : une espèce de nageoire, soutenue par des rayons, sur le dos & sur la queue. (Pl. 5, fig. 1.) Il n'est personne qui n'ait entendu parler

des fables & des contes ridicules qu'on a débités sur le Bafilic. Les Anciens lui ont attribué des qualités merveilleuses, entre autres, celle de tuer par son regard : en conséquence, pour accréditer leur opinion & pour caractériler un animal aussi terrible, ils Pont représenté, tantôt comme un serpent aîlé, tantôt comme un petit dragon, dont l'aspect avoit quelque chose d'effrayant. Cette prévention populaire, cette terreur panique exilie encore de nos jours par la charlatanerie des saltinbanques & des empiriques, qui montrent avec appareil aux yeux du public qu'ils veulent séduire, une sorte de petite raie qu'ils ont fait dessécher sous une bizarre configuration : mais le véritable Bafilic n'est rien moins que dangereux ; il est doux, tranquille; & bien loin de donner la mort par fon regard fubul, il charme, il embellit les vastes forêts de l'Amérique, par les diverses nuances de ses belles couleurs, & par Pagilité de ses mouvemens. Sa tête est d'une forme conique, & relevée fur le fommet par une espèce de capuchon creux en dedans, & revêtu d'écailles au dehors. Le dos est garni, depuis la partie qui correspond à l'insertion des pieds de devant jusqu'au bout de la queue, d'une crête rayonnée, semblable à la nageoire d'un poisson, & couverte d'écailles. Ses doigts, au nombre de cinq à chaque pied, ne sont réunis par aucune membrane : les trois du milieu : des pieds de devant, sont à peu près de la même longueur; les quatre intérieurs des pieds de derrière croissent graduellement; le cinquième est le plus court. Sa longueur sotale est quelquefois de trois pieds. Il vit fur les arbres, & va aussi à l'eau. Lorsqu'il l veux nager, il enfle son capuchon, & dilate fes membranes. Linn. f. n. 366. Laurent. spec. med. p. 50. M. le C. de la Cepède, Hift. Nat. des quad. ovip. p. 286. L'Amérique méridionale.

* LE L. DE JAVA II. L. Javanenfis L. caudá longd, bafi pinná radiatá : dorfo dentato. Nouv. Mém. de Suéde, année 1786.

La queue longue, avec une nageoire à la base, garnie de rayons : une dentelure surle dos.

Il paroit, par les caractères énoncés dans la phrase descriptive, que cette espèce se rapproche beaucoup du Bafilic. Sa queue est pareillement d'une longueur considérable, & pourvue à sa base d'une nageoire garnie de rayons; mais elle ne se prolonge pas, comme dans l'espèce précédente, jusqu'à l'origine du dos. A sa place, on voit sur cette partie une rangée d'écailles redressées. Il est à présumer aussi que le sommet de la tête est dépourvu de capuchon; & que ce repuile diffère encore du Bafilic par d'autres caractères très-distincts, puisque le savant Naturaliste qui l'a décrit, le regarde comme une espèce particulière. Du reste, nous ne connoissons ni ses couleurs, ni ses dimenfions. M. Hornesde, nouv. Mém. de Suède, 1786.

* LE L. FORTE-CRÊTE 12. L. Cristata L. pedibus pentadactylis, fiss, unguiculatis: sutura dentata in dorso: pinna caudali radiata.

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & à ceux de derrière : une dentelure sur le dos : une nageoire garnie de rayons sur la queue. (Pl. 5, fig. 2.)

M. Schloffer, de la Société royale de Londres, a publié en 1768 une description très-détaillée & une bonne figure de ce lézard, qui jusqu'alors avoit été mal décrit. Sa tête est d'une forme conique, un peu relevée en dessus, & couverte d'écailles rondes. La mâchoire supérieure se termine en un fommet aplati ; celle de dessous a une forme arrondie à fon extrémité. Les écailles qui couvrent tout le contour de la gueule, sont plus grandes & plus carrées que celles du sommet. Les narines sont un peu saillantes, & situées sur les côtés de la mâchoire supérieure. La partie extérieure de l'oreille est fermée par la membrane du tympan qui est fortement tendue, d'une figure ovale, & large d'environ trois lignes.

F

Les mâchoires sont armées, de chaque côté, de dents en scie, pointues, & d'autant plus grandes qu'elles sont plus éloignées du devant des mâchoires: on en trouve huit en haut & fix en bas; elles sont arrondies, courtes, aiguës, tournées obliquement en dehois, & féparées des dents molaires par un petit intervalle. La langue est épaisse, charnue, & légèrement fendue. Le cou est revêu d'une peau lâche, profondément plissée, mais dépourvue d'aiguillons. Le dos est un peu convexe au dessus de la poitrine, & ensuite légèrement incliné vers la queue. Depuis le sommet de la tête jusqu'au dessus de l'anus, on voit sur le dos une dentelure composée d'écailles droites, de grandeur inégale, & arrangées de manière que les plus petites se trouvent distribuées, en nombres inégaux, entre les grandes : plusieurs de celles-ci sont terminées par un double sommet. Le nombre de ces écailles surpasse quatre-vingt-dix. A la fuite de cette dentelure, on remarque encore une espèce de crête qui s'élève sur la surface supérieure de la queue. Sa forme imite celle d'un segment de cercle, dont le bord préfente des finuosités inégales; elle a neuf pouces de longueur sur quatre pouces de large. L'intérieur de cette crête est garni de dix-fept rayons cartilagineux & flexibles; & le bord · supérieur est hérissé de cent vingt petites dents semblables à celles d'une scie, dont la plupart ont leur sommet recourbé en arrière. La longueur de la queue est à peu près double de celle du corps. Tous les doigts ont, des deux côtés, un rebord aign, dentelé; mais plus apparent sur les pieds de derrière que fur ceux de devant. La couleur de la tête & du cou est verdâtre, marquée de stries blanches; celle du dos & de la queue est brune; la crête est toute entière d'un brun pâle; le vemre est gris; les côtés sont panachés d'un grand nombre de taches blanchâtres de grandeur inégale, & disposées sans ordre. Le mâle diffère de la femelle par une crête plus élevée & par des couleurs plus vives. On trouve des individus dont le fond est verdâtre, rayé de noir. Celui qui a été observé par M. Schloffer avoit environ trente-deux pouces de longueur. Ce lézard est doux & paisible; il vit dans l'eau & sur la terre. Schloff. de lacert. amboinenfi. Amfterd. 1778, in-4°. Les îles d'Amboine & de Java.

LE L. GALÉOTE 13. L. Calotes L. pedibus

pentadactylis, fiss, unguiculatis ; dorso antice, & capite possice dentato.

Cinq doigts léparés & munis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : une dentelure iur la partie antérieure du dos & fur le derrière de la tête. (Pl. 6, fig. 1.)

On conferve au Cabinet du Roi un individu de cette espèce, qui a déjà été décrit par M. de la Cepède. Sa tête est aplatie, trèslarge par derrière, & terminée par un museau affez long. Les yeux font gros, faillans; l'ouverture des oreilles ovale, & d'une grandeur considérable. Les narines occupent l'extrémité antérieure du museau. La gueule est un peu renflée. Il y a, depuis l'origine du con julqu'au milieu du dos, une dentelure composée de grandes écailles minces, séparées les unes des autres, & terminées en pointe. On voit quelques écailles semblables vers le derrière de la tête & autour des oreilles. Les pattes sont assez longues, ainsi que les doigts, qui sont très-séparés les uns des autres. Le troisième & le quatrième des pattes de derrière sont les plus longs; le cinquième est éloigné des autres, & un peu moins court que les deux premiers intérieurs. Le dos des ongles est noir. La queue est effilée, & plus de trois fois-auffi longue que le corps. Toutes les écailles dont l'animal est revêtu, présentent une arête faillante & aiguë, qui le fait paroître couvert d'une multitude de stries disposées dans le sens de la longueur. Quelquefois la couleur du dos est azurée, & le ventre blanchâtre. Le Galéote du Cabinet du Roi a trois pouces dix lignes depuis le bout du museau jusqu'à l'anus : la queue a quatorze pouces de longueur. Il vit d'araignées. Linn. f. n. 367. M. le C. de la Ce-pede, Hift. des quad. ovip. 292. Les contrées chaudes de l'Afie, l'Arabie, l'île de Ceylan, l'Espagne.

LE L. AGAME 14. L. Agama L. pedibus pentadadylis, fifis, unguiculatis : collo fuprà & capite possice aculeato : squamis cauda earinatis, apice acutis.

Cinq doigts léparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : l'occiput & le cou hérifiés de piquans : les écailles de la queue relevées en carène & terminées par une pointe. (Pl. 5, fig. 3.)

Ce lézard a la tête en cœur, renflée au desflus de l'orbite des yeux, comprimée par les côtés, terminée par un muleau pointu, & couverte d'écailles granuleuses, disposées

en recouvrement; celles qui environnent les oreilles sont inégales, aiguës, & font paroître la tête épineuse. Le cou est pareillement garni d'écailles en forme d'épines. La mâchoire inférieure est un peu plus avancée que celle d'en haut : l'une & l'autre sont garnies de peutes dents égales & très-pointues. La langue est mobile, charnue, & arrondie à son extrémité. Les trous des narines sont relevés & tournés en arrière. Les yeux sont fitués entre le bout du museau & l'ouverture des oreilles; ils sont environnés d'écailles finement dentelées. On n'observe sous la gueule aucune crête, mais seulement une peau lâche, pendante comme un fanon. Le dos est large, un peu convexe, & surmonté vers la partie antérieure, principalement sur le cou, d'une dentelure composée d'écailles droites, distinctes, & semblables à un fer de lance. Le reste du dos & les membres sont revêtus d'écailles relevées en carène & terminées en pointe : celles du ventre sont un peu obtules; elles n'offrent pas de renflement ni d'épine. La queue est conique, plus longue que le corps, & revêtue, dans toute sa longueur, d'écailles plus aiguës & plus sensiblement relevées en carène; ce qui fait paroître la queue dentelée & anguleuse. Les pieds, tant de devant que de derrière, ont cinq doigts de longueur inégale : ils croissent graduellement depuis le premier intérieur julqu'au quatrième; les deux latéraux sont à peu près de la môme longueur. La surface supérieure du corps est mélangée de gris & de noir; le ventre est blanchâtre; il règne sur le dos une ligne étroite d'un jaune pâle, qui est à peine visible. Le mâle diffère de la femelle, suivant Linné, en ce que la dentelure qu'il porte sur le cou est composée d'épines plus grandes, & qui s'étendent jusques vers le milieu du dos; au lieu que la crête de la femelle se prolonge à peine jusqu'aux épaules. De plus, le cou de la femelle n'a point d'épines latérales; mais on en observe de très-petites sur les côtés du tronc : celles qui recouvrent les parties antérieures du dos & toute la queue, sont plus aigués que celles qui leur correspondent sur le mâle. Linn. amen. Acad. muf. princ. n. 14. L'Amérique meridionale.

a. M. Leske a dans fon Cabinet un individu dont le dos est bleu, sans aucun mélange. Mus. Lesk. p. 20, n. 33.

lange. Mus. Lesk. p. 29, n. 33. Le L. UMBRE 15. L. Umbra L. pedibus pentadaciylis, fiss, unguiculatis: nuchá suberistata: palpebris integris: plicá gulari.

Cinq doigts féparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : une elpèce de crête fur la nuque : les paupières entières : un pli au deflous de la gueule.

Suivant Linné, cette espèce de lézard a la tête obtuse & arrondie par devant; les sourcils très-renflés; la gueule environnée d'une ride épaisse; & l'occiput chargé d'une callolité, ou plutôt d'une écaille large & entièrement lisse. On voit sur le cou une rangée de petites écailles redressées; & en dessous, un pli affez profond. Le tronc est cylindrique, un peu plus épais vers la région du ventre, & revêtu de <u>petites</u> écailles, dont celles de la surfaçe supérieure sont terminées poltérieurement en pointe, & forment des stries fur le dos. La queue est plus longue que le corps, & très-amincie à son extrémité. Les quatre premiers doigts des pieds antérieurs croissent graduellement; le quatrième est le plus long, & le cinquième extérieur plus court que tous les autres. Le cinquième & le second des pieds de derrière sont trèscourts; le premier & le troisième sont plus alongés; le quatrième les surpasse tous en longueur : de plus, le pouce est très-séparé des autres. Le fond de la couleur est diverfifié par un mélange de gris & de brun; ces deux couleurs sont condensées comme celles d'un nuage. L'Umbre n'est pas plus grand que le lézard Gris. Linn. muf. Adolph. Frid. 2, p. 38. Les contrées méridionales de l'Europe.

LE L. PLISSE 16. L. Plica L. pedibus pentada&ylis, fiffis, unguiculatis: dorfo anteriori fubferrato: plica duplici fub collo: palpebris fubcrenatis.

Cinq doigts féparés & munis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : une espèce de dentelure sur la partie antérieure du dos : deux plis sous le cou : les paupières crénelées.

Ce lézard a quelques rapports avec le précédent. Il a comme lui l'occiput calleux, & une dentelure fur la partie antérieure du dos, formée par une rangée d'écailles plus grandes; mais il en diffère par beaucoup d'autres carachères. Les paupières font crénelées, & marquées par deflus d'une espèce de cicatrice, divisée en trois parties par des stries transversales. Derrière les oreilles & vers les côtés de la tête, on trouve deux

Fÿ

verrues hériffées de pointes. Une ride faillante, qui commence au cou, s'étend, de part & d'autre, jusques fur les pattes de devant, & fe replie vers le milieu du dos. La queue est arrondie, couverte de trèspetites écailles disposées en anneaux prefque invisibles : sa longueur est double de celle du corps. Les doigts sont alongés, garnis par dessous d'écailles aiguës, & pourvus d'ongles aplatis. Tout le corps est couvert d'écailles coniques, qui rendent sa furface semblable à du chagrin : sa longueur est d'environ trois ou quatre pouces, en exceptant la queue. Linn. f. n. 367. Les Indes.

*** Espèces dont la queue est ronde, & qui ont des bandes écailleuses sous le corps,

LE L. GRIS 17. L. Agilis L. pedibus pentadactylis, fiss, unguiculatis : collari squamis constructo : tanid fusca utrinque lateralì.

Cinq doigts féparés & garnis d'onglès aux pieds de devant & à ceux de derrière : une espèce de collier composé d'ésailles : une bandelette brune de chaque côté du tronc. (Pl. 6, fig. 2.)

Ce petit lézard a la tête triangulaire, aplatie, & couverte en dessus de seize écail-- les de figure irrégulière. Son museau arrondi préfente un contour gracieux. Les yeux font vifs, garnis de paupières; les oreilles rondes, bien ouvertes, placées derrière la tête. On voit au deffus de ces organes, un espace couvert de petits tubercules, & comme chagriné. Les deux mâchoires sont d'une longueur égale, revêues à l'extérieur de larges écailles, & armées intériensement de petites dents fines, recourbées vers la gueule. La langue est rougeâtre, assez longue, aplatie, & fendue en deux à son extrémité. La sturface inférieure du cou est ornée d'une espèce de collier, composé ordinairement de sept écailles un peu plus grandes que les autres, & qui réuniffent très-souvent l'éclat & la couleur de · Por. Le tronc est cylindrique, un peu plus épais que le cou, & d'une forme presque quadrangulaire. Les pattes de devant sont plus courtes que celles de derrière ; elles se terminent chacune en forme de main à cinq doigts très-déliés & de longueur inégale; le plus long est celui qui tient la place de l'index; le quatrième doigt extérieur des

pieds de derrière est le plus long : les uns & les autres sont munis à l'extrémité de petits ongles pointus & recourbés. La plante des pieds est garnie en deffous d'une espèce de rugolité, qui, conjointement avec les ongles, donne à ce repuile la facilité de grimper sur les arbres & le long des murs. La queue qui est ronde, & un peu plus longue que le corps, diminue insensiblement de grofseur : de plus, elle est revêtue d'écailles pointues, relevées en carene, & disposées par bandes circulaires. Tout le dessus du corps est d'un gris cendré ou olivâtre, parsemé très-souvent de quelques taches irrègulières. On observe encore sur ce fond une bandelette brune liserée de jaune, qui parcourt, de chaque côté; toute la longueur du dos. Le ventre est tantôt rougeâtre, tantôt d'un blanc qui tire fur le jaune, & couvert de plusieurs rangées de petites écailles carrées, & beaucoup plus grandes que celles qu'on trouve fur le dos. Du reste, la teinte & la distribution de ces couleurs varient selon l'âge, le sexe, & le pays que ce lézard habite. J'ai observé plusieurs individus, cet été dernier, dans nos provinces méridionales, & je n'en ai pas trouvé deux dont la ressemblance fût parfaite. Le L. Gris so nourrit de mouches, de criquets, de fourmis, & sur-tout de vers de terre. Il est doux, paisible, & sert communément de jouet aux enfans, qui le mutilent impitoyablement. Sa queue est fragile & se casse facilement : elle repousse presque toujours; &, suivant qu'elle a été divilée dans la longueur en deux ou trois parties, elle est souvent remplacée par deux out trois queues plus ou moins parfaites, dont une seule renserme des vertebres; les autres ne contiennent qu'un tendon. La femelle dépose ses œufs dans les vieilles masures, où elle se retire pendant l'hiver, & même pendant la nuit. La figure que nous avons donnée ne représente pas exactement l'espèce que nous venons de décrire ; c'est plutôt une variété qu'on trouve en Angleterre. Linn. f. n. 363. L'Europe.

Il y a plusieurs variétés dans cette espèce. a. Le corps d'un gris cendré, sans aucune tache. Mull. Zool. dan. prod. p. 299.

b. Le defius du corps marqué de taches noires, & de petits traits de la même couleur : le ventre fans aucune tache. Mull. ibid.

s. Le dessus du corps d'un gris brunatre

.44

femé de points blancs & noirs : la surface inférieure d'un jaune doré, entremêlée de points noirs. M. Mull. ibid.

d. Tout le corps vert. M. Muller en a trouvé un individu dans la forêt de Fridérichsdal. M. Mull. ibid.

e. Le lézard que M. Laurenti a décrit fous le nom de Seps terrestris ne paroît être qu'une variété du I. Gris. Le corps est brun, avec une rangée de taches presque effacées de chaque côté du dos. Laurenti, spes. med. p. 6.

* LE L. SOYEUX 18. L. Sericius L. pedibus pentadadylis, fiss, unguiculatis : collari squamis constructo : corpore cute laxâ, tenellâ, subpundată vestito.

Cinq doigts féparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : un collier compofé d'écailles : le corps revêtu d'une peau lâche, très-fine, & comme ponctuée.

Jai eu occafion d'obferver plusieurs individus de cette espèce sur les montagnes du · Rouergue. La tête est moins aplatie que celle du L. Gris; elle est ovale, couverte d'écailles, & comme fillonnée, sur-tout vers l'extrémité du muleau. La langue est échancrée au sommet, comme celle du serpent Fragile. Le collier est lisse, & d'une couleur rougeâtre ; le corps est recouvert d'une peau lâche, très-fine, qui forme des plis sur les côtés. Tous les doigts sont séparés les uns des autres, & garnis d'ongles; mais ceux de derrière m'ont paru plus longs que ceux du L. Gris. La longueur de la queue est à peu près double de celle du corps; elle est trèsamincie à l'extrémité, & revêtue d'écailles plus longues que larges, disposées sur une multitude d'anneaux qui deviennent presque imperceptibles. La surface supérieure est d'un brun foncé & comme poncluée; le - collier & le ventre font rougeatres. Toutes ces diverses parties prélentent des reflets très-variés, selon que les rayons du soleil y tombent plus ou moins perpendiculairement : on y diflingue quelquefois des teintes verdâtres, relevées par un éclat aussi respiendisfant que celui de l'argent. On trouve ce reptile dans les endroits pierreux & aquatiques. J'en ai vu souvent dans les bruyères ; & j'ai remarqué qu'ils marchent en serpentant, & avec beaucoup de peine. Une des principales raisons qui m'a déterminé à regarder ce lézard & · les trois suivans comme des espèces distinctes, c'est que M. Laurenti observe expressément qu'il en a nourri plusieurs individus chez lui, & qu'il s'est alsuré par lui-même que leurs couleurs étoient constantes. J'aifait les mêmes observations sur l'espèce dont il est ici question, & sur celle qui suit. Laurent. spec. med. p. 160, tab. 11, fig. 5.

* LE L. ARGUS 19. L. Argus L. pedibus pentadactylis, fiffis, unguiculatis: collari fquamis constructo: corpore fubfusco; lateribus ocellatis.

Cinq doigts féparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : un collier composé d'écailles : le corps brunatre ; les côtés ornés de taches rondes en forme d'yeux.

Ce lézard est très-commun dans nos provinces méridionales. Il m'a paru qu'il étois constamment plus petit que le Gris : du reste, la conformation du corps, la longueur respective des doigts sont à peu près les mêmes fur l'un & sur l'autre. La tête est aplatie, couverte d'écailles, & comme striée sur le sommet. Le tronc est délié, & la queue un peu plus longue que le corps. Le fond de la couleur est brun, & parsemé de taches rondes jaunâtres , environnées d'un cercle noir. Celles du dos sont à peine visibles; mais celles des côtés sont très-marquées : lorsqu'elles sont éclairées par les rayons du foleil, elles brillent d'un éclat semblable à celui de l'or. Ces taches ceillées sont distribuées sur trois range parallèles; celles de la rangée supérieure sont les plus grandes; les autres diminuent infensiblement, & devienment presque imperceptibles. Les plus gros individus n'ont pas deux pouces & demi de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue. Cette espèce de lézard grimpe le long des murs, comme le L. Gris. Laurenti, Spec. med. p. 161, pl. 1, fig. 5. Les provinces méridionales.

* LE L. ROUGEATRE 20. L. Ruber L. pedibus pentadallylis, fiffis, unguiculatis : collarž fquamis confirutto : dorfo fubrufo; lateribus ocellis dimidiatis.

Cinq doigts léparés aux pieds de devant & de derrière : un collier composé d'écailles : le dos roulsaire ; des taches fur les côtés, en forme de croiffant.

Cette espèce n'a été encore décrit que par M. Laurenti, qui en a donné une bonne figure. Sa tête, vue par dessus, est ovate oc couverte d'écailles d'une forme irrégulière. La langue est fourchue à l'extrémité; les oreilles grandes, presque arrondies, & environnées de petites écailles. Les doigts des pieds de devant & de derrière croissent graduellement depuis celui qui tient la place du pouce jusqu'au quatrième; le cinquième est beaucoup plus court. La queue est plus longue que le corps. Le sommet de la tête est roux, un peu ponclué, & strié : la nuque, le dos, & la surface supérieure de la queue présentent une couleur uniforme, qui tire également fur le faune. Les parties latérales de la tête & du tronc sont parsemées de taches noires, sur un fond verdâtre: on distingue auffi fur les côtés d'autres taches en croissant, disposées, de part & d'autre, sur deux rangées parallèles; le disque de ces taches est d'un blanc verdâtre & la bordure noire; le deffous de la queue est d'un roux pâle, ponctué de noir. Lorsqu'on considère cette partie sous un certain degré d'inclinaison. elle offre un éclat argenté. Les plaques du collier sont marquées d'un point noir; celles du ventre en ont deux : on en voit sur les dernières du côté de la queue, tantôt trois, tantôt quatre, mais si rapprochés les uns des autres, qu'ils forment des espèces de caractères. M. Laurenti ne donne point la longueur de ce lézard, qui se trouve vraisemblablement en Autriche, puisqu'il assure, d'aprês des expériences répétées, qu'il n'est point venimeux. Laur. spec. med. p. 16. Seps Ruber, pl. 3, fig. 3.

* LE L. BLEUATRE 21. L. Cærulescens L. pedibus pentadadylis, fiss, unguiculatis: . collari squamis construdo: corpore cæruleo; Lateribus ocellatis triplici utrinque serie.

Cinq doigts léparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : un collier composé d'écailles : le corps bleu ; trois rangées de taches rondes en forme d'yeux, de part & d'autre, sur les parties latérales du tronc.

Cet individu forme-t-il une espèce paniculière, ou bien n'est-ce qu'une variété du L. Gris ou du L. Verr ? C'est ce que je ne puis décider. M. Laurenti est le seul qui en ait parlé; il en a donné aussi une figure très-exacte. Je vais donc, à son exemple, le décrire séparément. La tête est ovale, & revêtue d'écailles d'une forme irrégulière. Le tronc est presque cylindrique; & la queue un peu plus longue que le corps. La dispofition des taches & des couleurs, st elles sont

constantes, suffit certainement pour le diftinguer des autres espèces renfermées dans cette division. Le collier & le dessous du corps est jaune. On ne voit que très-peu de points noirs sur les plaques du ventre; ils font en grand nombre fur les côtés. Le dos est bleuaire; & marqué, dans le milieu de sa surface, d'une file de traits blancs, situés entre deux rangées de taches noires rhomboïdales, qui s'étendent depuis la huque jusqu'à la queue. On remarque encore de chaque côté du tronc, trois rangs de taches blanchâtres, arrondies, & environnées d'un cercle noir : la rangée supérieure se prolonge. fur la surface latérale de la queue, à peu près jusqu'au tiers de sa longueur. Il y a aussi des taches rondes en forme d'yeux sur les pieds de devant & de derrière ; mais elles sont plus foiblement prononcées que celles du dos. M. Laurenti annonce qu'il n'a pas fait des expériences pour favoir fi ce lézard est venimeux; il ne dit pas non plus quel pays il habite. Laur. spec. med. p. 171. Seps

Carulescens, pl. 1, fig. 3. LE L. VERT 22. L. Viridis L. pedibus pentadactylis, fiffis, unguiculatis : collari subtus squamis constructo : corpore viridi suprà variegato : caudá corpore paulo longiore.

Cinq doigts féparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & à ceux de derrière : un collier composé d'écailles : le corps vert ; le dos peint de diverses couleurs : la queue un peu plus longue que le corps. (Pl.

C'est le plus grand des lézards que nous ayons en France. Sa tête, comme celle du L. Gris, est aplatie, triangulaire, & couverte de grandes écailles disposées symétriquement. Les ouvertures des oreilles sont ovales : leur grand diamètre est d'environ quatre lignes. L'espèce de collier qu'il a autour du cou est composé de onze grandes écailles. Il a cinq doigus garnis d'ongles longs, un peu crochus aux pieds antérieurs ; & autant à ceux de derrière. Celui qui tient lieu de pouce aux pieds de devant est le plus court; le second & le quatrième sont presque de la même longueur; l'intermédiaire est le plus alongé. Les quatre doigts intérieurs des pieds de derrière croissent graduellement; le pouce est le plus court; le cinquième est à peu près de la même longueur. Le contour des mâchoires est revêm d'un double rang de grandes écailles; celles qui couvrent le dos

ERPÉTOLOGIE.

sont les plus petites de toutes : elles ont une forme exagone; mais les angles étant peu sensibles, elles paroissent presque rondes. Les plaques qui recouvrent le ventre sont grandes, pareillement exagones, & forment trente bandes transversales; celles de la queue ont plus de longueur que de largeur, & sont disposées fur plus de quatre-vingt-dix anneaux. On voit le long de la surface intérieure des cuisses, treize tubercules, relevés à leur extrémité par un mamelon très-apparent. Le dessus du corps est d'un vert plus ou moins mêlé de jaune, de gris, de brun, & même quelquefois de rouge; le dessous est toujours plus blanchâtre. Les teintes de ces couleurs sont sujettes à varier; elles palissent dans certains temps de l'année, sur-tout après la mort de l'animal. Quoique moins élevé sur ses jambes que le L. Griz; il a cependant beaucoup d'agilité. Souvent il effraie les passans par le bruit qu'il fait en courant rapidement sur les seuilles sèches ou à travers les brouffailles; puis tout à coup il s'arrête, & regarde l'homme fixement julqu'à ce qu'il le voie se remettre en mouvement. Il mange les vers, les insectes, & les œufs des petits oiseaux, qu'il va chercher au haut des arbres. Il est commun dans les contrées méridionales de la Suède, en France, & en Italier Yen ai vu un à Saint-Geniez en Rouergue qui avoit deux pieds de longueur. Depuis plus de vingt ans, on le voyoit tous les jours, à l'heure de midi, lorsque le temps étoit clair, sortir d'une fente de rocher, & rester au soleil jusqu'à trois ou quatre heures du soir. Linn. f. n. 363. Lacerta-Agilis, B.

On diffingue quatre variétés dans cette espèce.

a. Le corps d'un vert bleuâtre.

b. Le collier roux : le corps vent, parsemé de petites taches brunes. Laurent. spec. med. p. 172, pl. 3, fig. 2. Seps Varius.

c. Le corps tacheté de noir.

d. Le dos marqué d'une bandelette d'un gris fauve, avec des taches brunes, des points jaunâtres, & bordée d'une petite ligne blanchâtre. Cette variété fe trouve aux environs de Paris. M. le C. de la Cepède, Hift. des quad. ovip. p. 316.

* LE L. CALISCERTULE 23. L. Califcertula L. pedibus pentadadylis, fiss, unguiculatis: collari squamis constructo: corpore viridi,

fuprà maculis lineifque nigris variegato: cauda corpore duplo longiore.

Cinq doigts léparés & munis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : un collier, composé d'écailles : le corps vert, marqué de lignes & de taches noires en desfus : la queue deux fois aussi longue que le corps.

M. Cetti, qui a décrit ce lézard dans son Histoire des amphibies & des poissons de la Sardaigne, détermine la place qu'il doit occuper parmi les espèces qui composent cette famille. Il reffemble au L. Vert par la conformation du corps & la disposition des douleurs; & il fe rapproche de l'Ameiva par la longueur de la queue, & le nombre des plaques qu'on trouve sur le ventre : ainst il forme la nuance entre ces deux espèces. Le fond de sa couleur est d'un vert éclatant, parsemé sur le dos, de raies & de taches noirâtres. On trouve sur la surface intérieure des cuisses, une rangée de tubercules, comme dans- l'espèce précédente : il lui ressemble encore par ses habitudes; comme lui, il est an. de l'homme; il habite pareillement les azons & les vieilles mazures. Cetti, Hist. Nat. des amphib. & des poiss. de la Sardaigne, p. 15. La Sardaigne.

LE L. AMEIVA 24. L. Ameiya L. pedibus pentadadylis, fiffis, unguiculatis : collo fubtus ruga duplici : rostro elongato, acuto.

Cinq doigts féparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : deux plis fur la furface inférieure du cou : le museau alongé, & terminé en pointe. (Pl. 6, fig. 5.)

La tête de ce lezard est aplatie, & couverte de grandes écailles, comme celle du L. Vert; mais, en général, elle est plus alongée, plus comprimée par les côtés, & terminée par un museau plus pointu. L'ouverture de la gueule est grande : les mâchoires sont liss, égales, revêtues extérieurement d'un double rang de grandes écailles, & armées intérieurement d'un grand nombre de dents très-fines, affez semblables à celles de l'Iguane; les plus petites occupent le devant des deux mâchoires. Les narines sont ovales, & disposées en longueur sur l'extrémité supérieure du museau. Les yeux sont tournés en avant ; les oreilles grandes, excavées, recouvertes d'une écaille arrondie, & fituées, de part & d'autre, sur les extrémités de la tête. Le dessus du corps & des t

pattes est revêtu d'écailles à peine sensibles; celles du ventre sont grandes, carrées, & rangées par bandes transversales. La queue, dont la longueur est double de celle du corps, est entourée d'anneaux composés d'écailles, dont la figure inite celle d'un carré long. On oblerve sur la surface intérieure des cuisses, une rangée de tubercules. Les deux doigts latéraux des pieds de devant sont plus courts que ceux du milieu; ceux des pattes de derrière croifsent graduellement depuis le pouce jusqu'au quatrième; le cinquième est court & séparé des autres : tous les doigts sont garnis d'ongles forts, un peu crochus. L'individu qui a servi de modèle à notre figure, & qui fait partie de la riche collection du Cabinet du Roi, a vingt-un pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue : la circonférence du corps, à l'endroit le plus gros, est de quatre pouces neuf lignes : la queue seule a un pouce six lignes de lon-gueur. La couleur de ce lézard varie beaucoup suivant le sexe, l'âge, & le climat qu'il habite. Le fond est tantôt brun, tantôt gris, plus ou moins diversifié par des taches ou des bandes d'une couleur plus vive; & qui étant quelquefois arrondies, font paroître sa surface œillée : les côtés, les cuisses, & les parties latérales de la queue sont quelquefois ornées de belles taches d'un bleu céleste. Sa chair passe pour un mets assez délicat. Linn. f. n. 362. M. le Comte de la Cepède, Hist. des quadrup. ovip. p. 328. Cayenne.

* a. M. Bloch, Médecin à Berlin & Naturaliste très-connu par son Histoire des poisfons, a eu la complaisance de me communiquer une variété de l'Ameiva, dessinée de la main du P. Plumier, sous le nom de Lacertus varius americanus. D'après la courte description dont cette figure est accompagnée, le dessus du corps & la tête sont d'un jaune sale; les côtés & la partie inférieure de la queue, jusqu'aux deux tiers de sa longueur, sont marbrés d'un superbe bleu céleste; la partie antérieure des cuisses, les mâchoires, & le cou, sont panachés de bleu & de rouge; le dos est d'une couleur uniforme ; le deffus de la queue est seulement tacheté de brun. Les ongles des doigts sont très-longs & brunâtres. La figure que je donne pl. 6, fig. 1, est une copie de celle du P. Plumier,

LE L. GALONNE 25. L. Lemnifcata L. pedibus pentadattylis, fills, unguiculatis: dorfo viridi, lineis albidis septem ad undecim striato: femoribus albo puntatis.

Cinq doigts léparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : le dos vert, & marqué de bandelettes blanches, dont le nombre varie depuis lept julqu'à onze : les cuifles mouchetées de blanc.

C'est une espèce qui a beaucoup de rapports avec l'Ameiva. Le dessous du corps est garni de grandes écailles disposées sur des bandes transversales; & l'intérieur des cuisses, d'une rangée de tubercules. Sa queue est menue, plus longue que le corps. Le fond de la couleur est d'un vert plus ou moins foncé, & le dos marqué, dans toute sa longueur, de raies blanchâtres, dont le nombre n'est point déterminé. Linné & M. Laurenti en ont compté huit; M. le Comte de la Cepède n'en a trouvé que sept fur deux individus qui sont au Cabinet du Roi. M. Dantic possède un peut lézard de cette espèce, qui a onze raies sur le dos; mais elles se réunissent de manière à n'en former que sept du côté de la tête, & dix vers l'origine de la queue, sur laquelle ces bandeleues se perdent insensiblement. Les pattes sont constamment mouchetées de noir. Le Galonné qu'on voit chez M. Dantic à fix pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue : cette dernière partie, melurée léparément, a quatre pouces & une ligne de longueur. Linn. f. n. 369. Laurenci, spec. med. p. 60. M. le C. de la Cepède, Hist. des quadrup. ovip. 335. La Guinée.

LE L. LION 26. L. Sex-lineata L. pedibus pentada&ylis, fiffis, unguiculatis: collo fubtus ruga duplici: dorfo medio albicante; tribus utrinque lineis albis, totidemque nigris.

Cinq doigts léparés & munis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : deux rides lous le cou : trois lignes blanchâtres & autant de lignes noires de chaque côté du dos, dons le milieu est blanchâtre.

Ce lézard reffemble encore au Galonne par la forme du corps. Le dos est marqué, de part & d'autre, de trois bandelettes blanches, étroites, entre lesquelles sont disposétes alternativement d'autres lignes d'une couleur noire. La partie du dos qui occupe l'espace intercepté entre ces lignes, est d'une couleur couleur blanchâtre. Les cuiffes sont garnies d'un rang de petits tubercules, comme dans l'Ameiva. Suivant Catesbi, ce lézard n'est point dangereux; il se tient ordinairement dans les creux des rochers qui se trouvent sur le bord de la mer. Comme il a les jambes urès-alongées, il court avec beaucoup d'agilité. Sa très-grande vîtesse ne peut cependant le dérober à la poursuite des oiseaux de mer, qui le recherchent avec avidité. Linn. f. n. 364. Catesb. Carol. 2. p. 68, tab. 68. La Caroline, Cuba, Saint-Domingue.

Le L. EXAGONAL 27. L. Angulata L. pedibus pentadadylis, fifis, unguiculatis: capite nudo: caudá exagoná: squamis omnibus carinatis, mucronatis.

Cinq doigts féparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : la tête nue : la gueue exagonale : toutes les écailles relevées en carène & terminées en pointe.

Linné n'a décrit ce lézard que d'après les observations qui lui furent communiquées par le D. Rolander : aussi les caractères qu'il donne sufficent à peine pour le distinguer. Il a la tête renflée sur le sommet, dirigée en pente vers le museau, dépourvue d'écailles, & fillonnée par différentes rides très-sensibles : de plus, elle est comme tronquée par derrière, à l'endroit où commencent les écailles du cou, & femble former continuité avec lui. On remarque sous la gueule deux grandes lames arrondies. Toutes les écailles dont le corps est revêtu, excepté celles du ventre, sont triangulaires, attachées par leur base au corps de l'animal, & relevées en carène très-fensible; ce qui fait paroître le corps hérissé de piquans. La queue, de moitié plus longue que le corps, est comprimée de manière qu'elle présente six côtés, & six arêtes bien marquées. La couleur du dos est rousse, les côtés, l'extrémité des pieds, le bord des lèvres, la place des oreilles, & le bout de la queue sont jaunes. Linn. f. n. 364. L'Amérique.

LE L. CORDULE 28. L. Cordylus L. pedibus pentadaciylis, fifis, unguiculatis: cauda verticillata squamis denticulatis.

Cinq doigts léparés & munis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : des écailles dentelées & disposées par anneaux autour de la queue. (Pl. 6, fig. 4.)

la queue. (Pl. 6, fig. 4.) La tête de ce *lézard* est très-aplatie, triangulaire, & revêtue sur le sommet & par les côtés de grandes écailles, distinguées entre elles par des sutures. Les mâchoires sont couvertes d'un double rang d'écailles dispofées en recouvrement, & armées de petites dents fortes & aiguës. Suivant Séba, fa langue est fourchue; cependant Gronou l'a trouvée entière sur trois sujets qu'il a observés. Les deux trous des narines sont peuts & fitués au bout du museau. Les oreilles occupent les deux angles de la base du triangle, dont le museau est le sommet. Le tronc est aplati, un peu rensié vers l'abdomen, & couvert sur toute sa surface d'écailles presque carrées; celles des côtés, étant relevées en carène, font paroître les flancs hériflés d'aiguillons. Quant à l'abdomen, on y compte vingt segmens, qui le partagent transversalement depuis les pieds de devant jusques aux cuisses. La queue est d'une forme arrondie, & d'une longueur à peu près égale à celle du corps : elle est partagée par des coupures difposées en anneaux, qui la font paroître étagée; leur nombre varie depuis dix-neuf jusqu'à vingt-fix. De plus, chaque segment est composé de longues écailles relevées par le bout, & dont le sommet est garni, de part & d'autre, de deux très-petites dents. Les écailles des pattes sont aiguës, & relevées par une faillie. On voit sur la surface antérieure des cuisses, des tubercules comme dans l'Iguane, le lézard Vert, &c. La couleur des écailles est bleue, plus ou moins mélée de châtain. par taches ou par bandes. Le Cordyle habite l'Asie & l'Astrique. Suivant Quelques Naturalistes, on le trouve aussi dans l'Europe méridionale : Ray en a vu un individu auprès de Montpellier. Linn. f. n. 361.

a. Suivant M. le Comte de la Cepède, il y a une variété de cette espèce dont les écailles sont beaucoup plus petites. Hist. des quad. ovip. p. 326.

- **** Espèces dont la queue est ronde, & qui n'ont point de bandes transversales sous le corps.
- LE L. QUEUE-BLEUE 29. L. Fasciata La pedibus pentadaaylis, fiss, unguiculatis: corpore fusco, lineis quinque flavescentibus: cauda cærulea.

Cinq doigts léparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : le corps brun, avec cinq lignes jaunâtres : la queue bleue.

G

On remarque fur le corps de ce *lézard* des caractères distinctifs fi bien prononcés, qu'il est impossible de ne pas le reconnoître. Depuis le sommet de la tête jusques vers le milieu de la queue, il règne, sur la surface supérieure du corps, cinq lignes jaunes, qui forment un contraste agréable avec la couleur brune du sond : de plus, sa queue, dont la longueur surpasse celle du corps, est peinte d'un bleu céleste très-éclatant. La longueur de ce reptile est d'environ six pouces. Linn. f. n. 209. La Virginie, la Caroline.

a. Je crois qu'on ne peut pas regarder comme une variété de ce genre le lézard que les Brafiliens nomment Americima : Son dos est couvert d'écailles cendrées; celles de la tête, des côtés, des cuisses font jaunes; & celles de la queue bleues. Il a deux pouces de longueur. Ray, Sinopf. anin. p. 267. M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip. 360. Le Bréfil.

LE L. AZURÉ 30. L. Azurea L. pedibus pentada&ylis, fis, unguiculatis : corpore toto caruleo : squamis, mucronatis.

Cinq doigts léparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : Tout le corps bleu & convert d'écailles hériffées de piquans. (Pl. 8, fig.-1.)

La tête est courte, ovale, convexe, revêtue de très-petites écailles, dont les interstices préfentent des sutures à peine visibles. Les paupières supérieures forment un petit angle faillant. L'ouverture des narines est d'une forme arroudie. On remarque au dessous du cou, deux rides transversales bien profondes. Le tronc est couvert de petites écailles rondes, obtuses, étroites, pointues, & dispofées en quinconce. La queue est conique, amincie à l'extrémité, plus courte que le corps, & garnie, dans toute fa longueur, de vingt espèces d'anneaux composés d'écailles dures, obtuses, terminées par un piquant : ces écailles ne sont pas cependant relevées en carène, comme celles du Cordyle. Le corps est bleu en desfus & en desfous; la surface supérieure est ornée de neuf ou dix bandes transversales de la même couleur, mais plus foncées; les quatre pattes font brunes, mouchetées de bleu. Linn. muf. Adolph. Frid. p. 42. L'Afrique.

LE GRISON 31. L. Turcica L. pedibus pentadadylis, fis, unguiculatis; digitis æqualibus: corpore griseo, subversucoso. Cinq doigts léparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derriere; tous les doigts d'une longueur égale: le corps gris, couvert de verrues. (Pl. 8, fig. 3.)

On trouve la description & la figure de ce reptile dans l'ouvrage d'Edwards. Sa tête, vue par desfus, est d'une forme ovale, un peu aplatie sur le sommet, & amincie vers les deux extrémités. Tout le corps est revêu d'une peau cendrée, couverte de taches brunes, & de verrues disposées sans ordre: les taches du ventre sont plus grandes que celles du dos. La queue, dont la longueur surpasse celle du corps, est parée de bandelettes brunes qui environneut toute la surface. Chaque patte est garnie de cinq doigts separés, pourvus d'ongles, & d'une iongueur égale; caractère qui est particulier à cette espèce. L'individu qui a servi de modèle à la description d'Edwards, fut apporté de Turquie, & faisoit partie de la collection du Docteur John-Fothergill, à Londres. La figure que nous avons donnée représente la grandeur naturelle de cet animal. Linn. f. n. 362. Edw. av. p. 204, tab. 204. La Turquie.

LE L. ALGIRE 32. L. Algira L. pedibus pentadadylis, fiffis, unguiculatis: dorfo fquamis carinatis, & lineis duabus utringue flayefcentibus.

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : le dos revêtu d'écailles relevées en carène, & marqué, de part & d'autre, de deux lignes jaunâtres.

M. Brander a communiqué à Linné un individu de cette espèce qu'il a trouvé en Mauritanie. Son corps étoit à peu près de la longueur du doigt ; peint en destus d'une couleur brune ; par dessous, d'une teinte jaunâtre ; & revêtn fur le dos d'écailles pointues, relevées en carène. Sa queue étoit courte, amincie jusqu'à l'extrémité, & couverte d'écailles disposées par anneaux. La furface supérieure étoit ornée de quatre lignes jaunes, dont les deux premières bordoient le dos; les deux autres séparoient les flancs de l'abdomen. La description de Linné s'accorde parfaitement avec les traits caractéristiques par lesquels Forskal a défigné ce repuile; cependant M. Leske possède un individu qui n'a qu'une ligne étroite & jaunâtre de chaque côté du dos. Le fond de fa couleur est d'un brun assez clair. Linn. f. n.

363. Forsk. descript. anim. amphib. p. 21. Mus. Lesk. p. 29, n. 24. LE L. STELLION 33. L. Stellio L. pedibus pentadaaylis, fiss, unguiculatis: tuberculis in dorso utrinque transversim dispositis : cauda annulis albis fuscisque cindá.

Cinq doigts féparés & pourvus d'ongles aux pieds de devant & de derrière : des tubercules disposés transversalement de chaque côté du dos : des bandes circulaires blanches & brunes autour de la queue. (Pl. 8, tig. 4.)

La tête est aplatie, ovale, excavée sur le sommet, & couverte de petites écailles relevées en faillie. Le tronc, qui est plat & renslé vers la région du ventre, se termine par une queue aussi longue que le corps. Tous les doigts sont garnis d'ongles aigus & crochus; le doigt intermédiaire des pieds de devant & de ceux de derrière est le plus long; les autres décroissent dans une proportion uniforme : de sorte que le premier & le cinquième sont les plus courts; le second & le quatrième sont un peu plus alongés. Tout le corps est couvert de petites écailles qui le redressent, principalement sur le dos & sur les cuisses, & qui font paroître toute la surface hérissée de piquans; celles de la queue se terminent en pointe aiguë. De plus, on voit, de chaque côté du dos, environ seize rangées de tubercules blanchâtres, disposés transversalement, & séparés par une bande garnie uniquement d'écailles, qui règne sur toute la longueur du dos. Chaque rangée transversale est composée de quatre ou cinq tubercules. Le fond de la couleur est brun, mélangé de taches jaunâtres sur la partie supérieure du corps. La queue est ornée alternativement d'une bande blanche & d'une bande brune : chaque bandelette embrasse deux rangées d'écailles. Les excrémens de ce reptile pallent pour un excellent colmétique : les Turcs vont les recueillir autour des pyramides d'Egypte, où il est très-commun. Linn. f. n. 361. Tournefort, voy. 1, p. 119. L'Afrique, l'Egypte, les îles de l'Archipel, la Sardaigne.

Le L. SCINQUE 34. L. Scincus L. pedibus pentadactylis, fiffis, unguiculatis : roftro conico, acuto : digitis teretibus.

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : le museau conique & pointu : les doigts arrondis. (Pl. 8, fig. 5.) La tête de ce lézard, dans sa plus grande

épaisseur, est plus mince que le cou; elle est revêtue de grandes écailles par derrière; & se termine antérieurement par un museau très-pointu. La mâchoire supérieure dépasse celle d'en bas. La gueule est armée, de part & d'autre, d'une rangée de petites dents coniques & égales : la langue est large, charnue, échancrée à la base. Les narines sont situées à l'extrémité du museau, & les yeux presque sur le sommet de la tête. Le tronc a une forme presque carrée; il est plat en dessus, couvert de grandes écailles arrondies, disposées en recouvrement, & finit par une queue groffe & conique. Les pieds de devant & de derrière se partagent en cinq doigts arrondis, de longueur inégale, & munis d'ongles crochus. La couleur de ce reptile est d'un roux plus ou moins foncé, blanchâtre sous le corps, & traversé sur le dos par des bandes brunes. Il parvient ordinairement à dix ou douze pouces de longueur. Le Scinque vit dans l'eau & sur la terre; de là vient que quelques Naturalistes l'ont rangé parmi les poissons. Gronou, mus. de repent. p. 75, n. 48. Linn. f. n. 205. Surinam;

a. Je ne fais point si l'on doit regarder comme une fimple variété le lézard qui a été décrit par Gronou dans son ouvrage sur les reptiles. Quant à la conformation extérieure, il a de très-grands rapports avec l'espèce précédente; il en diffère cependant par des caractères bien distincts. Le museau est plus pointu ; le dos aminci en carène, depuis les pattes antérieures jusqu'à celles de derrière : la queue est beaucoup plus courte; sa longueur égale à peine celle du corps ; elle est arrondie à la base, comprimée à l'extrémité ; couverte en dessus d'écailles arrondies; & en dessous, de plaques semblables à celles qu'on trouve sur l'abdoment des lerpens. Les pieds de devant & de derrière le partagent en cinq doigts échancrés & de longueur inégale : on n'y voit point d'ongles; mais à leur place, l'extrémité des doigts est élargie, aplatie, convexe en dessus, & concave en dessous. Gron. mus. p. 76, n. 49. Haffelq. ad. Upf. 1750, p. 30, muf. befl. tab. 12, fig. 1. Rondel. pifc. 2, p. 231. Klein, quad. p. 113. L'Egypte.

* LE L. MABOUYA 35. L. Mabouya L. pedibus pentadactylis, fis, unguiculatis : maxillis æqualibus : vitta dorfali utrinque nigra: cauda corpore breviore.

Gij

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : les machoires égales : une bande noire, de part & d'autre, sur le dos : la queue plus courte que le corps. (Pl. 9, fig. 1.)

Quoique ce lézard ait une très-grande ressemblance avec le Scinque & le Doré, il a été néanmoins décrit séparément par M. le Comte de la Cepède; & en effet, les traits qui le distinguent sont trop caractérises pour ne pas en faire une espèce particulière. Sa tête paroît tenir immédiatement au corps; elle se termine antérieurement par un muleau obtus. Les mâchoires sont d'une longueur égale; & les oreilles, d'une grandeur médiocre. Le tronc est long, appuyé sur des jambes très-courtes. La queue est groffe à fa base, & s'amincit subitement; elle ne forme à peu pres que le tiers de la longueur totale de l'animatif des doigts sont armés d'ongles crochus. Tout le corps est couvert d'écailles arrondies, disposées en recouvrement : le fond de leur couleur est d'un jaune doré; plusieurs de celles qui garnissent le dos sont quelquesois d'une couleur plus soncée, avec une petite ligne blanche au milieu. On voit, de chaque côté du corps, des écailles noirâtres, qui forment une bande longitudinale : la couleur du fond s'éclaircit le long du côté intérieur de ces deux bandes, & on y voit régner deux autres bandelettes presque blanches. Au reste, la couleur de ce lézard varie fuivant la différente position des contrées qu'il habite. Ceux qui vivent dans les vallées profondes & dans les endroits marécageux, font presque noirs : leur longueur ordinaire est d'environ huit à neuf pouces. On dit qu'ils grimpent sur les arbres, sur le faîtes des cases des Nègres, & qu'ils se logent communément dans les crevasses des vieux bois pourris: ce n'est que pendant la chaleur du jour qu'ils quittent cette retraite. Ils passent pour venimeux en Amérique ; cependant Brown & Sloane affurent qu'ils n'ont jamais pu avoir une preuve certaine de l'existence de leur venin. M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip. p. 378. M. Cetti, Hift. Nat. des amph. de la Sardaigne, p. 21. Les Antilles, les contrées chaudes de l'Amérique, l'Asie, la Sardaigne.

a. M. Thunberg a publié dans les Mémoires de l'Académie de Stockolm, 1787, la description & la figure d'un *lézard* qu'il a trouvé dans l'île de Java, & que M. le Comte de la Cepède regarde comme une variété du *Mabouya*. Le dos est gris, & marqué de quatre rangs de taches noires, entremêlées de taches blanches: de plus, on voit, de part & d'autre, une raie noire.

b. M. Afzélius, Naturaliste suédois, a vu dans la collection de M. Bættiger, à Vesteras, un autre lézard qui différoit de celui que M. Thunberg a décrit, en ce qu'il n'avoit point de taches sur le dos; mais les raies latérales étoient plus noires & plus égales. Mém. de l'Acad. de Stockolm, trimess. d'avril 1787, p. 123. Lacerta lateralis.

LE L. DORE 36. L. Aurata L. pedibus pentadactylis, fiss, unguiculatis: maxillis subaqualibus: linea utrinque laterali albida: cauda corpore longiore.

Cinq doigts léparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : les mâchoires presque égales en longueur : une ligne blanchâtre, de part & d'autre, fur les côtés : la queue plus longue que le corps. (Pl. 9, fig. 2.)

Suivant Gronou, la tête de ce lézard a la même épaisseur que le cou; elle est d'une forme ovale, convexe en deffus, & se termine par un museau assez pointu. La mâchoire supérieure dépasse un peu l'inférieure ; l'une & l'autre sont armées de petites dents coniques, égales, & obtuses. La langue est aiguë, large, charnue, échancrée à sa base, & mince à son sommet. Les narines sont arrondies, & fituées sur le sommet antérieur du museau. Les yeux occupent l'extrémité des parties latérales de la tête; ils sont à peu près également éloignés des oreilles & de la pointe du museau. Les ouvertures des oreilles sont grandes, & garnies intérieurement de petites écailles, qui les font paroître un peu sestonnées. Le tronc est élargi par les côtés, aplati supérieurement, & terminé par une queue qui décroît insensiblement depuis la base jusqu'à fon extrémité : elle a deux fois la longueur du corps. L'anus est percé d'une fente transversale. Lès pieds de devant se partagent en cinq doigts d'une forme un peu orbiculaire, pourvus d'ongles recourbés & aigus; l'intérieur & le cinquième sont de la même longeur; le second & le quatrième sont égaux entre eux; le troisième est le plus long. Les doigts des pieds de derrière croiffent graduellement, depuis le premier intérieur julqu'au quatrième; le cinquième

est un peu moins court que le premier. Tout le corps est couvert de petites écailles arrondies, striées, & brillantes. Le fond de la couleur est d'un gris argenté, tacheté d'orange sur le dos & sur les côtés : lorsque l'animal est vivant, cette dernière couleur brille d'un éclat semblable à celui de l'or. Il règne sur les parties latérales du tronc une bandelette blanchâtre, qui s'étend depuis les pattes de devant jusqu'à celles de derrière. M. Leske possède un individu de cette espèce qui a trois bandelettes jaunes sur le dos. Ce lézard a les pieds si courts, qu'il rampe plutôt qu'il ne marche. Il se tient presque toujours dans les creux des rochers, d'où il fait entendre, pendant la nuit, une sorte de coassement plus désagréable que celui des grenouilles. Il se nourrit des viandes corrompues, & de petites espèces de crabes de mer. Suivant Sloane, il est regardé comme très-venimeux; cependant il n'y a encore aucun fait positif qui prouve que ce lézard possède cette funeste qualité. Un individu de cette espèce, qu'on conferve au Cabinet du Roi, a quinze pouces huit lignes de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, qui est longue de onze pouces une ligné. Les jambes de derrière ont un pouce onze lignes de long; celles de devant sont plus courtes. Linn. J. n. 368. M. le C. de la Cepède, Hift. des quad. ovip. 384. L'Amérique, les An-tilles, l'île de Chypre.

LE L. TAPAYE 37. L. Orbicularis L. pedibus pentadadylis, fis, unguiculatis: capite spharico, rostro adunco, brevi; trunco orbiculari, muricato.

Cinq doigts féparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : la tête sphérique, terminée par un petit bec crochu : le tronc arrondi & hérissé de piquans. (Pl. 9, fig. 3.)

A juger de ce reptile par la groffeur & les proportions du corps, on le prendroit, au premier coup d'œil, pour un crapaud. Sa tête est courte, sphérique, anguleuse par les côtés, & se termine par un bec raccourci, affez semblable à celui d'un oiseau. La langue est courte & épaisse. Son corps, que l'on croiroit gonflé, est presque aussi large que long. Les pattes de devant & de derrière sont minces, & partagées à leur extrémité en cinq doigts inégaux, garnis d'ongles crochus : le troisseme doigt est le plus long. La queue est gréle & plus courte que le corps, Toute la furface du tronc, principalement celle du dos, est couverte d'écailles très-minces, & hérisse d'aiguillons. Le fond de la couleur est d'un gris blanc, plus ou moins tachesé de brun & de jaunâtre. Ce *lézard* devient très-familier : on peut le manier fans qu'il cherche à mordre; il a même l'air de désirer les caresses. On dit qu'il est très-fensible dans certaines parties du corps, comme vers les narines & les yeux. Des Voyageurs affurent que pour peu qu'on le touche dans ces endroits, on en voit couler du fang. Linn. f. n. 365. Les montagnes de l'Amérique méridionale.

a. Il y a dans cette espèce une variété diftinguée par la forme triangulaire de la tête, qui reffemble à celle du *Caméléon*, & par une forte de bouclier qui recouvre le fommet. Tout le corps est revêtu d'écailles blanches, brunes, cendrées, rougeâtres, & d'épines blanches. *Linn. f. n.* 365. Variet. B. Le Mexique.

LE L. STRIE 38. L. Quinque-Lineata L. pedibus pentadadylis, fiffis, unguiculatis : capite lineis fex flavidis; quinquè verò in dorfo.

Cinq doigts léparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : fix lignes jaunâtres sur la tête ; & cinq sur le dos.

Nous ne connoissons ce lézard que par la description que Linné en a donnée dans son Système de la Nature. Sa tête, dit-il, est marquée de six lignes jaunes, dont deux sont situées entre les yeux ; deux autres au dessus ; & les deux dernières au dessous de ces mêmes organes. La surface supérieure du corps est d'une couleur noirâtre, avec cinq autres lignes jaunes ou blanchâtres, qui s'étendent depuis la tête jusques vers le milieu de la queue. Le ventre est chargé de plis qui sont disposés comme en recouvrement. La queue est une fois & demie plus longue que le corps; & ne forme point d'anneaux comme on en voit dans plusieurs autres espèces de lézards. Un individu de cette espèce fut envoyé au célèbre Linné par le Docieur Garden. Linn. f. n. 366. La Caroline.

LE L. MARBRE 39. L. Marmorata L. pedibus pentadaciylis, fifis, unguiculatis : gulá jubcriflatá : dorfo lævi : caudá longiffimá, angulatá.

Cinq doigts léparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : une espèce de crête sous la gueule : le dos lisse : la

٠.

queue très-alongée & anguleuse. (Pl. 6, fig.

(c. 4.) Ce lézard a la tête couverte de grandes écailles, & chargée d'inégalités dans la partie supérieure. Les ouvertures des narines & des oreilles sont rondes; les dents petites, & un peu obtuses. Le dessous de la gueule est couvert d'écailles bombées : la rangée du milieu, qui s'étend depuis l'extrémité de la mâchoire inférieure jusques vers la poitrine, forme une espèce de crête composée d'écailles plus alongées, & semblables à des dents : cette crête est plus sensible dans le mâle que dans la femelle. Les écailles du dos font arrondies; & celles de l'abdomen, ovales & aiguës. Les os de la région iliaque forment une faillie au dehors. Les pieds, tant de devant que de derrière, font armés d'ongles aigus; & recourbés : la couleur des ongles eft noire vers le sommet, & bleuâtre à la base. Le deffous des cuisses est garni d'un rang de huit ou dix tubercules disposés longitudinalement, mais moins marqués dans la femelle que dans le mâle. Un des caractères les plus remarquables, c'est d'avoir la queue beaucoup plus longue en proportion du corps qu'aucune autre espèce de ce genre. Un individu qu'on conferve au Cabinet du Roi a la queue quatre fois plus longue que le corps. Les écailles dont la tête est revêtue font paroître cette partie comme relevée par neuf arêtes longitudinales. La couleur de ce lézard est verdâtre sur la tête; grise & rayée transversalement de blanc & de noir sur le dos; elle devient rouffe fur les cuiffes & les côtés du bas-ventre, où elle est marbrée de blanc & de brun. La queue est d'une couleur sombre, & mouchetée de taches roussâtres, dont le centre est blanc. La figure que nous donnons repréfente les deux tiers de la grandeur naturelle du Marbré. Linn. mus. princ. n. 13. L'Espagne, les Indes.

a. M. le Comte de la Cepède croit qu'on pourroit rapporter à cette espèce le lézard d'Afrique, appelé Warral par Shaw. Sa couleur est d'un rouge très-vif, tacheté de noir. Il a souvent trente pouces de longueur. M. le C, de la Copède, Hist. des quad. ovip.

395. b. M. Leske possède dans fon Cabinet plusieurs individus de cette espèce, qui paroiffent conftituer autant de variétés différentes. Le dos est brun, avec quelques taches bleuâtres, Mus. Lesk, p. 29.

- c. Le dos est brun, avec une bandelette pâle qui s'étend longitudinalement depuis la tête julqu'à la queue. Ibid.

d. Le dos couleur de rouille. Ibid.

e. Le dos couleur de rouille, avec des taches bleuâtres. Ibid.

f. Le ventre pâle, tacheté de vert. Celui-ci est une fois plus petit que les précédens. Ibid.

* LE L. A MOUSTACHES 40. L. Mystacea L. pedibus pentadactylis, fiss, unguiculatis; intermediis tribus serratis : oris angulis utrinque dilatatis in cristam semi-orbiculatam.

Cinq doigts féparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière ; les trois du milieu dentelés : une crête demi-circulaire, fituée de part & d'autre, sur les angles de la gueule.

On trouve la defcription de ce lézard dans le troisième volume des Voyages de M. Pallas. Sa tête est courte, renflée, & couverte de piquans sur la partie postérieure des mâchoires. Il y a, fur les angles de la gueule, une espèce de crête molle, demi-circulaire, dentelée en ses bords, remplie de sang, & couverte de points extérieurement : on remarque aussi deux espèces de plis sous la gueule. Le corps est ventru, aplati, & hérissé de points faillans, très aigus ; ceux qui recouvrent les pattes font plus fenfibles. Les parties latérales de la queue sont garnies, de part & d'autre, d'un prolongement calleux. Chaque patte se divise en cinq doigts, dont les trois intermédiaires sont dentelés; les deux extérieurs offrent une dentelure double. Le corps est d'un gris cendré : ce fond est obscurci par des taches jaunes; condensées comme des nuages, & par une multitude de points bruns. Le ventre est d'un blanc sale. Selon M. Pallas, ce reptile parvient à la grandeur du Gecko. Pall. It. tom. 3, p. 13. Les collines fablonneuses de Naryn & le désert de Caman en Ruffie.

* LE L. ROQUET 41. L. Roquet L. pedibus pentadactylis, fiss, unguiculatis : ultimo digitorum articulo membrana utrinque dilatato : corpore flavo nigroquè maculato.

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : la dernière articulation des doigts élargie par une membrane, située de part & d'autre : le corps tacheté de jaune & de noir. (Pl. 9, fig. 5.)

M. le Comte de la Cepède a trouvé tant

de monans ente an legard quion conferre ! ar Cammer ar Ani, & centi qui et cam Sous se mont de Raquer pur Dinertre & Romeine, pril 111 a conterre le même nom caus a heiriptim qu'i en a donnee. L'ée reparation besucation an ingard Gris par la forme enterieure; mas i en tiltere princi-Frienen en ce que a dellas as corps ried PICE game de partes contentes. Sa ide of un per renier in della des yeur, à le termine per un milien apari. Ses year fort i britans ; l'orverne des natives alles grante; la langue arge & fourtime; le coa aufi gros que e mun. Les pieus, un is ierant que ce immere. le paragemen ding doigs, qui one la combine anortazion elargie par une membrane inner as par & Jaure. Le premier daign immient ei le plus court; le fection d'une congriterme des partes de devant kon agent enre ent ; le rolliene & le quarieme ton auli la même longueur. Les doigs des pleis de terrire artilient graitelement, degnis le pour relation quinieme qui est p le plus longs le doquème es eloigné des annes, & eque en sorg tem le milieme. La quene en me fois puts houque que le corps. Ce legard en d'une colleur de feuille morte, tarbene de nir & ce nine; il ne devient jamais hen grand La figure que rous en artans connie proleme les dimensions de l'analabita grion voir au Cabinet du Roi. Il juitta la mariaité du monrement, l'arbitude ce tertie ia the haue, & is que le replice fur le dos Malgre la persance, il en d'an caradere alles ioni; i sime la compagnie de l'anne, come le L. Gris. Lorqu'il et falgie k y la rip chait, i corre la guezia, fre la argue, & demeure pendant queque serps interne comme les peus chiers. L'va tats as priirs, fe nourie Cinicias, & stelle de petits trous dans les verties qu'in frequerie. M. le C. de la Cereile, H.F. des quad orig. 357. M. de Birtare, D.A. & H. J. Nat. art. du lezard Rogaets La Marilique.

LE L. ROTGE-GEAGE 42. L. Bullaris L. pe-Lidus periodeations, fe fis, unguicalistis : veficie radra guarda espore viridi.

Cinq doigs 5 pares & gamis d'ongles aux pieds de devant & de demiere : une velicule rouge fons à gueile : le corps ven. (PL 9, Eg. 6.)

La Rouge-gorge a la tête un peu a'ongie, convene au cellus des yeux, & dirigée en

pense vers le mileza. Le carachte dilindif particulier à cerre elpèce, confinte dans une velle rouge frute fous la gneule, qu'il gon-Le à 100 gré, paricilierement lonqu'on l'empie ou qu'on l'inne. Le mone es un peu rende vers se milea de la locgoeur. Les pares fort graces, & divides a leur entertaite en carq doigts de longueur inegale, manis Congles tongs & pointes. Les rois doigts intermentations des pieds de devant fort de la même long lear ; les deux emerieurs font plus cours ; mis pareilement égant en longueur. Les delas des piets de demere croifier faccentrement dep is le pouce sulqu'au quatione; le cinquiene en plus court de léparé des annes. Le fant de fa conteur el vert il a environ la pouces de los guerre Lina f.a. 318. Caresta Caral. 2, p. 66. La Janaipae, in Corrieres

LE L. GOTTEEUX 47. L. Soume la L. pellins periodations, fefas, anguanatis o pettore gibto, protection arrore alteres, fighteque surregues.

Cinq doigts feptrés & garris d'ongles aux pieds de derant & de dertare : une espèce ce goine fur la pointine : le corps d'un gris cenué, avec des noies brunes. (P. 10, fg. 1.,

Sa tère est alongée, convexe fur le fommet, & fe termine par un mulean zplati. Sa largue el petite, charme, & arrondie au tommet. Les ye x, qui font vifs, noirs, & gamis de pa plotes, occopent le milion de la tite. Vers la naiffance du cou, ou voit de chaque cote l'ouvernire des ouies, qui est adez grantes Ce legard est remarquable, en ce quil 2, vers la region de la pointine, une e pare de valoue toute couverte de petits gnies ou boutons femblables aux orais des pende is : ceue rumeur es d'un rouge pale, à le ciule extrément par le moyen de Fiur que ce repuie y introluit à fin gre. Les pattes fort fendues en cinq dalges inegaux, & muris d'ongles blancs, pointus, & crochus. La quere en tonie, zichgie, entource d'an-neaux versures falqu'au muleu, & bianchàtres fans tout le reite de la longueur. Tout le corps est d'un gris cendré, parleme de taches brunes : cere derniere couleur el auli celle des bandes longimitinales qu'on remarque fur le ventre. Le P. Nicolion chierre qu'en nouve à Saint-Domingue de nombreales varietes de cette espece. On en voit de vers, de gris, de nous, de jaunes, de

mouchetés. Les uns sont bariolés de zones transversales bleues, jaunes, & rouges; d'autres sont comme divisés par plusieurs bandelettes longitudinales de différentes couleurs. Les plus gros n'ont pas plus de sept à huit pouces de longueur, & un demi-pouce de diamètre. Leur conformation est par-tout la même; mais les proportions de la queue varient selon la différence des individus. Dans les uns, la queue égale la longueur du corps; dans les autres, elle est tantôt plus courte, tantôt plus alongée. Ce lézard est fort vif, très-lesse, & si familier, qu'il se promène sans crainte dans les appartemens, sur les tables, & même fur les convives, Je crois qu'on peut regarder comme une variété de cette espèce le petit lézard dont parle M. de Saint-Pierre dans son Voyage à l'île de France? « Les » appartemens, dans certaines saisons de » l'année, dit-il, sont remplis de petits pa-» pillons qui viennent se brûler aux lumières; » ils font en fi grand nombre, qu'on est obligé » de mettre les bougies dans des cylindres » de verre; ils attirent dans les maisons un » petit lézard fort joli, de la longueur du » doigt. Ses yeux font vifs; il grimpe le long » des murailles, & même sur le verre. It se » nourrit de mouches & d'insectes qu'il guette » avec beaucoup de patience : il pond de » petits œufs ronds & gros comme des pois, » ayant coque, blanc, & jaune comme les » œufs de poule. J'ai vu de ces lézards ap-» privoisés venir prendre du sucre dans la » main. Loin d'étre malfaisans, ils sont fort » utiles. Il y en a de magnitiques dans les » bois. On en voit de couleur d'azur & de » vert changeant, avec des traits cramoifis sur » le dos, qui ressemblent à des caractères » arabes ». Voy. à l'île de France, vol. I, p.

133. Linn. f. n. 368. Effai fur l'Hift. Natur. de Saint-Domingue, p. 348. Anolis. LE L. TEGUIXIN 44. L. Teguixin L. pedibus pentadactylis, fifts, unguiculatis : corpore cinereo; fuprà punctis albidis confperfo : lateribus plicatis.

Cinq doigts féparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : le corps gris, parsemé en dessus de points blanchâtres ; des plis sur les côtés. (Pl. 10, fig. 2.)

Ce reptile a beaucoup de reffemblance avec l'Ameiva; il doit cependant être regardé comme une espèce dissincte. Sa tête est oblongue, ovale, aplatie, un peu conyexe au dessus des yeux, marquée supérieurement de plusieurs sutures, revêtue d'écailles de différentes grandeurs, & terminée par un museau pointu. On trouve une peau lâche sous le cou, qui forme en cet endroit trois plis bien apparens. Le tronc est fillonné par un grand nombre de stries circulaires, divisées par articulations. Il règne tout le long des côtés, depuis la tête jusqu'aux cuisse, une multitude de plis obtus, garnis d'un rebord. La queue est composée d'environ deux cents fegmens qui s'étendent alternativement ; les uns seulement en arc sur la partie supérieure; les autres circulairement tout à l'entour : elle n'est point sillonnée comme celle de l'Ameiva; mais elle ell une fois plus longue que le corps, & se termine en pointe aiguë. Les trois doigts intermédiaires des pieds de devant sont à peu près de la même longueur ; les deux latéraux sont plus courts. Les doigts intérieurs des pieds de derrière croissent graduellement depuis le pouce jusqu'au quatrième; le cinquième est un peu plus long que le premier : les uns & les autres sont pourvus d'ongles aigus, & légèrement recourbés. La couleur de ce lézard est d'un gris qui tire sur le bleu; ce fond est diversifiée par des bandes d'un gris sombre. Tout le dos & la partie extérieure des cuisses sont marqués de points blancs, ovales, & épars; il y en a aussi sur la queue, mais en plus petit nombre. Linn. Amen. Acad. amph. gyllenb. n. 14. Les Indes.

Il y a plusieurs variétés dans cette espèce, distinguées entre elles par la diversité des couleurs.

a. Le dos bleuâtre, orné fur les côtés de taches blanches en forme d'yeux. Muss. Lesk. p. 29.

b. Le dos couvert de bandeléttes noires & bleues, longitudinales; de taches blanches en forme d'yeux fur les côtés. Ibid.

c. Le dos noir, parsemé transversalement de points & d'anneaux d'une couleur pâle. Ibid.

LE L. TRIANGULAIRE 45. L. Nilotica L. pedibus pentadachylis, fiss, unguiculatis: squamis dorsalibus angulo obtuso, & quatuor lineis notatis: caudá apice triquetrá.

Cinq doigts féparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : les écailles du dos bombées en carène obtufe, & marquées de quatre lignes : l'extrémité de la queue relevée par trois arêtes.

En recueillant tous les détails qu'Hasselquist & Linné nous ont laissés sur ce lézard,

Il paroit que ses caradères distinctifs confiftent en ce que son corps est lisse, & couvert sur la surface supérieure de quatre rangées d'écailles, qui différent par leur figure de celles qui les avoissment. La queue est ronde, alongée, & se termine par une espèce de pyramide à trois façes. Du reste, il a beaucoup de ressemblance avec le Scinque. On le trouve dans les endroits marécageux & voisins du Nil. Hassel, itin. 311, n. 59. Linn. f. n. 369. L'Egypte.

- Linn. f. n. 369. L'Egypte. LE L. DOUBLE-RAIB 46. L. Punclata L. pedibus pentadactylis, fiffis, unguiculatis: corpore punctis fuscis consperso; lineis duabus flavescentibus in dorso.
- Cinq doigts léparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : le corps parfemé de points bruns ; deux lignes jaunâtres fur le dos. (Pl. 10, fig. 3.)
- La tête de ce reptile est à peine distinguée du tronc; elle est petite, orale, & revêtue d'écailles comme celle des serpens. Le tronc est arrondi, épais, & enduit d'une humeur visqueuse. On voit de chaque côté, sur les bords du dos, une ligne jaunâtre, qui s'étend depuis le bout du museau jusques vers le milieu de la queue. L'espace qui sépare ces deux lignes est couvert de points bruns, difpolés sur six rangées longitudinales; il y en a autant fur les côtés. La quette surpasse une fois le corps en longueur; elle est ronde, épaisse à la bale, & marquée sur toute sa surface, ainsi que les pattes, de petites taches brunes. Les doigts, tant des pieds de devant que de derrière, sont garnis de petits ongles aigus. Séba avoit reçu de Ceylan un individu de cette espèce. Suivant cet Auteur, les œufs de ce lézard sont de la grosseur d'un petit
- pois, Linn. f. n. 369. Ceylan.
 * LE L. SPUTATEUR 47. L. Sputator L. pedibus pentadadylis, fiffs: digitis fubtus fquamofis: unguium loco lamina fubrotunda.

Cinq doigts léparés aux pieds de devant & de derrière : les doigts garnis par dessous de petites écailles : une écaille arrondie à la place des ongles. (Pl. 10, fig. 4.)

On trouve une description détaillée de ce petit lézard dans l'ouvrage de M. le Comte de la Cepède, & dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Stockolm, année 1784. Sa tête est conique, convexe au dessur des yeux, & terminée en pente vers le mufeau. La langue est plate, large, & un peu fendue à l'extrémité. Il n'y a pas d'ouver-

ture apparente pour les oreilles. L'épaisfeur du cou égale à peu près celle du corps. Le tronc est un peu renslé vers le milieu de fa longueur. Les pattes sont partagées en cinq doigts garnis par dellous de petites écailles, & terminés par une espèce de pelote ou de plaque écailleuse arrondie, qui tient la place de l'ongle. La queue est aussi longue que le corps. Toutes les écailles sont luisantes. Le fond de sa couleur est d'un gris varié de brun, foncé sur le dos, & blanchaire sous le ventre. Quatre bandes transversales, d'un brun presque noir, règnent sur la tête & sur le doss une autre bandelette de la même couleur borde la mâchoire supérieure; & six autres bandes semblables forment autant d'anneaux autour de la queue. Il n'a que deux pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue. Ce lézard court le long des murs & ne nuit à personne; mais lorsqu'on l'irrite, il lance contre celui qu'il prend pour son ennemi, un crachat noir & venimeux, qui fait enfler aussi-tôt la partie fur laquelle il tombe. De là lui est venu le nom de Sputateur.

a. M. le Comte de la Cepède & M. Sparman regardent comme une variété de cette espèce, un autre petit *lézard* semblable au *Sputateur* par sa forme & ses dimensions, mais qui est très-différent par la teinte & la disposition des couleurs. Le dos est d'un gris soncé, varié par de très-petites ondes d'un brun noirâtre, qui forment des raies longitudinales : le dessous du corps est grisâtre, mêlé d'une teinte couleur de chair. Pl. 10, fig. 5. M. le C. de la Cepède, Hiss. des quad. ovip. 409. M. Sparman, Mém. de Suède, ann. 1784, p. 164. L'île Saint-Eussache, Saint-Domingue.

* LE L. ABDOMINAL 48. L. Abdominalis L. pedibus remotissimis, pentada&ylis, unguiculatis : corpore cinereo : squamis lævibus.

Les pattes très-éloignées, divisées en cinq doigts garnis d'ongles : le corps gris & couvert d'écailles lisses.

M. Thunberg a publié dans les Mémoires de l'Académie de Suède, 1787, la defcription & la figure de ce *lézard*, dont il a vu deux individus dans quelques Cabinets de Hollande. Il n'eft guère, dit-il, plus long que le doigt. Sa tête est courte, arrondie, & presque cylindrique; l'ouverture des oreilles très-apparente; le tronc alongé, & de la même épaisseur. Chaque pied est divisé en

H

- cinq doigts fi déliés, qu'on les diftingue à peine. Le tronc est revêtu d'écailles liss, brillantes, & d'une couleur grise : cette teinte est moins soncée sous le ventre. La tête & la queue, qui est sort courte, sont dépourvues d'écailles. Thunberg, nouv. Mém. de Stock. trimess. d'avril 1787. L'île de Java & Amboine.
- * LE QUETZ-PALEO 49. L. Quetz-paleo L. pedibus pentadaäylis, fiss, unguiculatis: trunco subtus & suprà squamis minutis teão: squamis in caudá majoribus, carinatis.

Cinq doigts libres & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : le trone couvert, par deflus & par deflous, de petites écailles; celles de la queue font plus grandes que celles du corps, & relevées par une arête.

M. le Comte de la Cepède vient de donner la description de cette espèce dans un supplément qu'il a publié sur les Quadrupédes ovipares : l'individu qu'il a décrit lui a été communiqué par M. l'Abbé Nollin, Directeur des pepinières du Roi. Ce légard a beaucoup de ressemblance avec le Cordyle, particulièrément par la conformation de fa gueue. Sa tête est aplatie par dessus, comprimée latéralement, & revêtue de petites écailles. Les máchoires sont armées de dents ferrées, & qui deviennent plus petites à mefure qu'elles sont plus près du museau; il y en a trente à chaque mâchoire. Les écailles du dos & de la surface supérieure des jambes sont encore plus petites que celles de la tête; & comme elles sont situées à côté les unes des autres, elles font paroître la peau chagrinée. Le ventre & se desfous des pattes présentent aussi des écailles un peu plus grandes, mais placées de la même manière, & affez dures. Plus de quinze tubercules, percés à leur extrémité, garnissent le dessous des cuiffes; d'autres tubercules plus élevés, très-forts, très-pointus, & de grandeur inégale, sont répandus sur la surface intérieure des jambes de derrièse : on en voit aussi quelques-uns, mais moins élevés, le long des reins de l'animal & sur les jambes de devant, auprès des pieds. La queue est couverte de très-grandes écailles pointues, piquantes, relevées par une arête, & disposées en anneaux larges, très-diffincts les uns des autres. Le lézard que M. de la Cepède a observé avoit le dessus du corps gris, le ventre blanchatre, & la queue d'un brun soncé. Sa l longueur étoit de dix-sept pouces; la queue seule avoit plus de huit pouces de long. M. le C. de la Cepède, Hist. des serp. p. 497. Séb. I, pl. 97, seg. 4. Laurenti, spec. med. p. 5. Corditus-Brasitiensis. Le Brésil.

- **** Espèces qui ont de grandes écailles disposées en recouvrement fur la surface inférieure des doigts.
- LE L. GECKO 50. L. Gecko L. pedibus pentadactylis, fiss, unguiculatis : digitis subtus imbricatis, membrana dilatatis : femoribus tuberculorum serie.

Cinq doigts léparés & pourvus d'ongles aux pieds de devant & de derrière : les doigts couverts en deffous d'écailles en recouvrement, & élargis par une membrane : une rangée de tubercules sur la surface intérieure des cuisses. (Pl. 10, fig. 6.)

La tête de ce lézard est conique, convexe for le sommer, un peu renflée sous la gueule, terminée par un museau pointu, & toute couverte de tubercules. Les yeux sont gros; la langue plate, revêtue de petites écailles, & échancrée au sommet. Au rapport de Bontius, les dents sont aiguës & li fortes, qu'elles font impression sur les corps les plus durs, même sur l'acier. Le tronc est légèrement renflé vers la région de l'anus. On voit sur la partie intérieure des cuisses, une rangée de tubercules élevés comme ceux du L. Vert. La structure des pieds de cet animal est remarquable, en ce que chaque doigt est couvert par desfous, d'une rangée d'écailles qui se recouvrent les unes les autres, comme les ardoises des tous : de plus, les côtés des doigts font garnis d'une petite membrane qui en augmente la largeur, sans cependant les réunir. Linné prétend que le Gecko n'a point d'ongles; mais M. le Comte de la Cepède en a trouvé sur tous les individus qui sont an Cabinet du Roi: celui qui a servi de modèle à la figure que je viens d'alligner, en avoit aussi. La queue est tantôt auffi longue, tantôt plus courte que le corps. A fa base, elle est entourée de bandes trèssensibles; chaque bande renferme plusieurs rangées de petites écailles, dont le nombre & l'arrangement ne présentent aucune régularité. Toute la surface du corps est couverte d'écailles & de petits tubercules. Le fond de la couleur est d'un vert clair, tacheté d'un rouge très-éclatant, selon Bontius. Le Gecko

décrit dans les Délices de la nature de Knorr est d'un gris bleuâtre, principalement sur la partie postérieure du dos; la tête, les côtés, & les cuifles sont parlemés de teintes jaunâtres; les tubercules sont blancs; le bout de la queue d'une couleur sombre; & la membrane des doigts brune. Ce léxard rend, pendant la nuit, un son semblable à celui de la grenouille. Sa morsure est venimeuse, au point que si on ne coupe la partie blessée, on meurt peu d'heures après : l'autouchement seul de ses pieds est même très-dangereux. Linn. f. n. M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip. 413. Knorr. del, nat. seles.

LE L. GECKOTTE 51. L. Mauritanica L. pedibus pentadadylis, fiffis, unguiculatis: digitis subtus imbricatis, membrana dilatatis: femoribus absquè tuberculis.

Cinq doigts féparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : les doigts couverts par deffous d'écailles en recouvrement, & élargis par une membrane : point de tubercules fur la furface intérieure des cuiffes. (Pl. 11, fig. 1.)

En jetant les yeux sur les différens Geckos & Geckottes qu'on conserve au Cabinet du Roi, on trouve de si grands rapports entre ces deux espèces, qu'il est difficile de ne pas les confondre. M. le Comte de la Cepède, qui a examiné avec soin ces deux lézards, observe qu'ils diffèrent constamment entre eux par trois caractères sensibles. 1°. Le Geckotte a le corps plus court & plus épais ; 2°. il n'a point de tubercules sur la surface intérieure des cuiffes, comme le Gecko; 3°. enfin la queue est plus courte & plus grosse. Pendant que Panimal est encore jeune, cette partie est recouverte d'écailles, chargées chacune d'un tubercule en forme d'aiguillon, & qui, par leurs dispositions, la font paroître garnie d'anneaux écailleux; mais à mesure qu'il grandit, les anneaux les.plus voisins de l'extrémité de la queue disparoissent ; il n'en reste plus que quelques-uns à la base, qui tombent enfin comme les autres. Les doigts sont conformés comme ceux du precédent, & le corps est également couvert de tubercules. On dit qu'il est aussi venimeux; cependant jusqu'ici il n'y a point de preuve politive à ce sujet. Linn. f. n. 361. M. le C. de la Cepede, Hist. des quad. ovip. 420. L'Afrique, les provinces méridionales.

. M. Leske possède dans son Cabinet une

variété de cette espèce, dont la queue est entièrement lisse. Du reste, tout le corps est hérissé d'aiguillons, & présente tous les autres caractères qui appartiennent au Geckotte. Muss. p. 29.

* LE L. TRTE-PLATE 52. L. Capite-plana L. pedibus pentadactylis, fiss, unguiculatis : digitis membrana dilatis, subtus imbricatis & membrana utrinque laterali, fimbriata.

Cinq doigts féparés & pourvus d'ongles aux pieds de devant & de derrière ; les doigts élargis par une membrane, & couverts par deffous d'écailles difpofées en recouvrement : une membrane frangée de chaque côté du tronc. (Pl. 11, fig. 2.)

M. le Comte de la Cepède est le premier Naturaliste qui ait parlé de cette espèce de lezard. Il ressemble au Caméléon par la conformation du corps, de la tête, & par ses couleurs ; à la Salamandre aquatique, par sa queue membraneuse; & au Gecko, par la structure des pieds. Il a la tête triangulaire, très-aplatie en dessus & par dessous; le museau en pente; les yeux gros & saillans; la gueule sendue jusqu'au delà des yeux; les mâchoires hérissées d'un grand nombre de petites dents; la langue plate, fourchue, & assez semblable à celle du Gecko. Les ouvertures des breilles sont très-petites ; elles sont placées auprès des angles de la gueule. Les quatre pieds de cet animal sont divisés en cinq doigts réunis à leur origine par la peau des jambes qui les recouvre à la base; mais à leur extrémité, ils sont séparés, & garnis d'une membrane qui les élargit. La surface inférieure de ces doigts est revêtue d'écailles qui se recouvrent comme les ardoises des toits ; elles sont communément au nombre de vingt, & disposées sur deux rangées. Le petit intervalle qui lépare ces deux rangs, renferme un ongle fort & crochu, replié en dessous. La queue est beaucoup plus courte que le corps; elle paroît large & aplatie, parce qu'elle est garnie, de part & d'autre, d'une membrane qui lui donne la forme d'une rame. La peau qui revêt le corps est hérissée d'un grand nombre de points saillans, très-serrés, qui la font paroître chagrinée. Ce qui caractérife d'une manière particulière cette elpèce de lézard, c'est que la surface supérieure du corps est distinguée de l'inférieure, par un prolongement de la peau qui règne, en forme de membrane frangée, depuis le bout du muleau jusqu'à l'extrémité

des pattes. Sa couleur varie comme celle du Caméléon, & présente successivement plusieurs nuances de rouge, de jaune, de vert, & de bleu. Les variations de couleur n'ont lieu que sur la partie supérieure du corps : le deffous du tronc est constamment jaune & brillant. Cet animal n'est point venimeux ; il vit ordinairement sur les arbres, & saute de branche en branche avec affez d'agilité : la nuit, il se retire dans les trous des arbres ou des murailles. On conferve au Cabinet du Roi plusieurs individus de cette espèce; le plus grand a de longueur totale huit pouces fix lignes, la queue seule a deux pouces quatre lignes de longueur. Nous avons fait graver sur la même planche, une figure qui représente l'animal vu de face, & une de ses pattes de grandeur de nature. M. le C. de la Cepède, Hift. des quad. ovip. 425. Madagascar, le Sénégal.

V^e. <u>GENRE</u>.

DRAGON, Draco. Linn. f. n. 358.

Corpus quadrupes, alatum, caudatum, fquamulis tedum.

Caput fubrotundum, fuprà convexum, collo duplò latius. Ingluvies pendula, quafi faccum acutum. Oculi ovati. Dentes æquales, numerofi. Lingua craffa, rotundata. Aures membranå tedæ.

Alæ radiatæ, inflar flabelli complicabiles, ex lateribus utrinquè enatæ.

Pedes quatuor, pentadadyli, fissi, unguiculati,

Cauda corpore duplò longior, squamosa.

Animal innoxium hominibus; hospitatur in arboribus, insettis vicitans.

Le corps a quatre pattes, pourvu d'aîles & d'une queue, & revêtu de petites écailles.

La tête arrondie, convexe fur le fommet, d'une largeur double de celle du cou. Une espèce de poche pointue, attachée au dessous de la gueule. Les yeux d'une forme ovale. Les dents égales & nombreuses. La langue épaisse, arrondie. Les oreilles couvertes d'une membrane.

Des aîles garnies de rayons, plissées en éventail, & fituées de chaque côté du tronc.

Quatre pattes divisées en cinq doigts séparés & munis d'ongles. La queue écailleuse ; sa longueur est double de celle du corps.

Cet animal ne fait du mal à personne; il se tient habituellement sur les arbres, & se nourrit d'insectes.

LE DRAGON-VOLANT 3. D. Volans D. criflà gulæ triplici : pedibus pentada&ylis, unguiculatis : alis utrinquè enatis juxtà totam trunci longitudinem.

Trois espèces de crétes sous la gueule : cinq doigts garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : les aîles attachées, de part & d'autre, sur toute la longueur du tronc. (Pl. 12, fig. 5.)

La tête de cet animal est petite & de figure ovale; elle est une fois plus large que le cou, & légèrement convexe par dessus. Les yeux iont ovales, garnis postérieurement de points saillans. Les oreilles occupent la partie inférieure des côtés de la rête; elles sont recouvertes d'une membrane mince & arrondie. La gueule est très-ouverte & armée de dents égales. Selon quelques Naturalistes, il n'y a de dents qu'à la mâchoire inférieure. Les narines sont situées, de part & d'autre, vers l'extrémité du museau; leurs ouvertures sont petites, arrondies, & faillantes. On remarque sous la gueule trois espèces de poches que Panimal peut enfler à volonté : les deux latérales sont chargées de mbercules; celle du milieu est comprimée, plus grande, & plus mince que les deux autres. Le tronc est plus large que le cou. La fente de l'anus est peute & disposée transversalement. Ce qu'il y a de plus remarquable dans la conformation du Dragon, ce sont deux espèces d'aîles qui femblent naître des apophyses latérales des vertèbres du dos : ces aîles sont composées de membranes qui prennent leur origine auprès des pattes de devant, & qui vont se réunir à celles de derrière; chaque membrane est soutenue par fix rayons d'une substance offeuse, de longueur inégale, & courbés en arrière. La partie antérieure de son bord augmente en largeur jusques vis-à-vis le milieu du tronc ; & la partie de derrière diminue dans la même proportion; de sorte que chaque aîle représente un triangle dont la base est appuyée contre le dos: la surface supérieure de ces aîles est garnie de petites écailles qui fe recouvrent en partie. Le milieu du dos est chargé de trois rangées longitudinales de tubercules plus ou moins faillans, dont le

nombre varie selon la diversité des individus. Les pieds, tant de devant que de derrière, font garnis de cinq doigts longs, léparés, & pourvus d'ongles crochus. La queue est ordinairement très-déliée, deux fois aussi longue que le corps, & couverte d'écailles relevées en carène. Le plus grand des individus qu'on conferve au Cabinet du Roi a huit pouces deux lignes de longueur totale : la queue seule a quatre pouces dix lignes. Sa couleur ordinaire est brune, parsemée de taches blanches : on voit souvent quelques teintes & des raies bleues derrière la tête, sur le dos, & fur les pattes. Le Dragon vit presque toujours sur les arbres, & se nourrit de monches ou d'autres insectes. A l'aide de ses ailes, il saute de branche en branche. Il est doux, foible, tranquille; c'est le moins à craindre de tous les repuiles. Pourra-t-on se persuader que c'est ce Dragon à plusieurs têtes, qui réunissoit l'agilité de l'aigle, la force du lion, qui vomissoit des flammes, & dont les Anciens nous ont fait une peinture fi terrible? Linn. f. n. 358. Les Indes orientales & l'Afrique.

VI^e. GENRE.

SALAMANDRE, Salamandra. Linn. f. n. 371. Lacerta-Salamandra.

Corpus quadrupes, nudum, molle, cute fplendidâ, lac fundente vestitum.

Caput depression, utrinque tuberosum. Oculi in anteriore capitis parte, palpebris obtecti. Maxillæ denticulatæ: lingua lata, indivisa. Aures vix conspicuæ.

Truncus depressus. Dorsum alterné mammosum; tuberibus oblongis, costæ-formibus: costarum verò nonnisi rudimenta brevissima.

Pedes quatuor breves; anterioribus, digitis tribus aut quatuor inflructis; posterioribus verò quatuor aut quinquè: digiti inæquales, mutici.

Cauda basi compressa, apice teres, corpus æquans longitudine.

Animal oviparum fimulque vivos fætus producit : minis nequicquam territum quò ire inflituit, pergit : iratum, lac in hofles ejaculatur, lacertis quibusdam tantum exitiale, hominibus innoxium.

Le corps a quatre pattes, nu, mou, recouvert d'une peau luifante, d'où il fuinte une espèce de lait.

La tête aplatie, relevée en bosse de chaque

côté. Les yeux placés sur la partie supérieure de la tête, & garnis de paupières. Les mâchoires dentelées. La langue épaisse & entière. Les trous des oreilles presque imperceptibles.

Le tronc aplati. Des mamelons sur le dos, disposés alternativement : des saillies oblongues, qui imitent la convexité des côtes. Il n'y a dans l'intérieur du corps que le rudiment des côtes.

Quatre pattes affez courtes; celles de devant ont trois ou quatre doigts; & celles de derrière, quatre ou cinq : tous les doigts d'une longueur inégale, & dépourvus d'ongles.

La queue comprimée à la base, arrondie à l'extrémité : sa longueur égale celle du corps.

Cet animal est ovipare & fait en même temps ses petits vivans. Malgré le péril & les menaces, il avance toujours vers l'endroit où il est déterminé d'aller. Lorsqu'il est en colère, il lance contre se ennemis une liqueur laiteuse, qui n'est funeste qu'à quelques espèces de *lézards*; l'homine n'en est pas incommodé.

LA S. A QUATRE-RAIES I. S. Quadri-lineata S. pedibus anterioribus tetradadylis; posterioribus pentadadylis: digitis fiss, submuticis: corpore nigro; lineis duabus utrinque albidis.

Quatre doigts aux pieds de devant; cinq à ceux de derriere : tous les doigts léparés & presque dépourvus d'ongles : le corps noir, avec deux bandelettes blanchâtres de chaque côté.

Si la description de Linné est exade, ce reptile forme la nuance entre le genre des Lézards & celui des Salamandres. Il se rapproche des premiers par les écailles qui sont distribuées par bandes circulaires autour du tronc, & par les ongles à peine sensibles dont les doigts sont armés; & il a beaucoup d'analogie avec les Salamandres, par le nombre des doigts qu'on trouve aux pieds de devant & de derrière, par la structure de la queue qui est comprimée par les côtés à fa base, enfin par la taille & la lenteur de ses mouvemens. La tête est lisse, aplatie, alongée. Tout le corps est noir ou plutôt d'une couleur fombre : ce fond est marqué, de part & d'autre, de deux raies blanchâtres; l'une s'étend depuis le bout du muleau jusqu'à l'origine de la queue; l'aure, qui est située

- un peu plus bas, se prolonge également depuis la gueule jusqu'aux pattes de derrière, & sépare le dos du ventre. C'est une des plus peutes espèces de ce genre. Linn. mus. Adolph. Frid. p. 46. Lacerta lineata. L'île de Ceylan.
- LA S. TERBESTRE 2. S. Terrestris S. pedibus anterioribus tetradadylis; posterioribus pentadadylis; digitis fis, muticis: corpore nigro, lucido, maculis slavis notato.

Quatre doigts aux pieds de devant & cinq à ceux de derrière ; tous les doigts séparés & dépourvus d'ongles : le corps noir, luifant, marqué de taches jaunes, (PL II, fig. 3.)

J'ai composé cette description sur deux individus vivans que j'ai observés à Saint-Geniez en Rouergue, le 11 octobre 1788. La tête, vue par dessus, présente la figure d'un fer de lance; elle est élargie derrière les yeux, & se termine antérieurement par un muleau arrondi. Les yeux sont situés à la partie fupérieure de la tête : leur orbite est Taillante dans l'intérieur du palais; là, elle paroît presque entourée d'une espèce de crénelure. Les deux mâchoires sont finement dentelées. Je n'ai point vu d'oreilles apparentes; mais j'ai aperçu, de part & d'autre, derrière les yeux, de petits trous disposés en groupes, & semblables à des piqures d'épingle : il y a apparence qu'ils tiennent lieu des organes extérieurs de l'oure. Il y en avoit treize du côté droit, & seize du côté gauche. La langue forme une petite masse de chair arrondie & adhérente à la mâchoire inférieure. Le tronc est ovale. Les pattes antérieures ont quatre doigts séparés, dépourvus d'ongles, & d'une longueur inégale : les deux du milieu sont les plus longs; celui qui représente le pouce ne forme que le rudiment d'un doigt; le quatrième est un peu plus alongé. Les pieds postérieurs sont composés de cinq doigts ; le second & le cinquième font égaux en longueur; le troisième & le quatrième sont pareillement égaux entre eux; le premier consiste en un tubercule qu'on prendroit pour le rudiment d'un doigt. La queue est aussi longue que la tête & le tronc réunis ensemble ; elle est comprimée par les côtés vers sa base, & arrondie au sommet. Tout le corps est couvert de pores très-visibles, d'où il suinte une liqueur blanche, semblable à du lait. Il y a de plus fur les parties latérales du tronc, huit mame-

lons noirs de chaque côté, disposés longitudinalement. Le fond de la couleur est d'un noir luisant, parsemé de taches jaunes, irrégulières. Sur les deux individus que j'ai examinés, ces taches étoient distribuées disféremment : il y en avoit d'oblongues, d'arrondies, & d'autres figurées en croissant sur la tête, sur le dos, & sur la queue. La surface inférieure du corps étoit d'un violet sale. La longueur ordinaire de cette Salamandre est d'environ six pouces, depuis le bout du mufeau jusqu'à l'extrémité de la queue : le tronc a environ un pouce de diamètre dans sa plus grande épaisseur. C'est un animal très-lourd, qui ne marche ou plutôt qui ne rampe que trèslentement, & avec beaucoup de peine. J'ai cherché à l'irriter, pour voir s'il feroit jaillir contre moi le lait qui coule de ses pores, & que les Anciens ont regardé comme trèsvenimeux. Je n'ai vu aucune éjaculation; il n'a pas même ouvert la gueule; ce qui a fait croire à quelques-uns de mes amis qui étoient préfens, qu'il n'avoit point de bouche; mais je les ai convaincus dans la suite que sesmâchoires pouvoients'ouvrir, & nous avons vu qu'elles étoient découpées en une rangée de petites dents très-aiguës. J'ai trouvé dans son estomac deux petits limaçons. Le foie m'a paru beaucoup plus grand qu'il ne l'est communément dans les autres reptiles; il occupoit les deux tiers de la capacité du ventre : sa surface extérieure étoit couverte de veines qui formoient de superbes ramifications. Je me suis décidé à l'ouvrir, pour vérifier l'observation de M. de Maupertuis, qui trouva, tout à la fois, des œufs & des petits dans le ventre d'une femelle. Je n'ai vu ni l'un ni l'autre; mais il n'est pas moins certain que la Salamandre renferme en même temps des œufs & des petits tous formés. L'expérience de M. de Maupertuis a été confirmée par des observations qu'on a faites le 5 janvier 1788, & qui ont été publiées dans le journal de Normandie, numéro 50. « Jouvris donc le ventre » de la victime de ma curiofité ; & après avoir » enlevé le redum, qui, dans cet animal, est » très-gros, je vis, avec autant de surprise » que de plaisir, deux grappes d'œufs d'un » blanc mat, un peu jaune, gros comme » des grains de coriandre ; & les deux côtés » transparens d'une double matrice, remplis » de petits tous vivans,.... Je les en fis » sortir les uns après les autres. Il y en avoit » sept dans le côté droit, & huit dans le côté

» gauche; ils y étoient roulés chacun dans » leur enveloppe. A mesure que je les en » tirois, ils restoient alongés, sans mouve-» ment, pendant une seconde; mais au bout » de ce temps, vraisemblablement après avoir » respiré, ils devenoient aussi viss que des » petits poiffons; & ils fautoient avec tant » de promptitude, que j'avois de la peine à » les reprendre pour les jeter dans l'eau-de-» vie..... Ces petits ont feize lignes de » long; ils font gros comme des petits poif-» sons de cette taille; ils sont gris, tachetés » de points noirs. Leurs quatre pattes sont » détachées & bien formées; & leur queue » est garnie de nageoires perpendiculaires, » dessus & dessous, comme celle du tétard » de la Grenouille, quand elle a quitté fa » couleur noire ». Il nous reste encore à favoir fi la Salamandre fait toujours ses petits vivans, & si elle ne pond pas quelquefois des œufs à terre. M. de Maupertuis a trouvé cinquante-quatre petits dans le corps d'une femelle. La conformation du corps de ces jeunes animaux semble indiquer qu'ils doivent être dépolés dans l'eau, & qu'ils doivent y passer leur première jeunesse. Ne pourroit-on pas conclure de là qu'ils forment lans doute une partie des variétés qu'on diftingue dans les Salamandres aquatiques? Les Anciens ont prétendu que la Salamandre vivoit dans le seu : la fausseté de cette assertion est démontrée par le fait & l'expérience. Il est vrai qu'elle vit, pendant quelques inflans au milieu d'un brasier, parce qu'elle éteint, avec l'humeur laiteule qui suinte de fon corps, les charbons ardens qui l'environnent. Linn. f. n. 371. Les contrées méridionales de l'Europe.

LA S. PONCTUEE 3. S. Pundata S. pedibus anterioribus tetradadylis; posterioribus pentadadylis, fiss, muticis: corpore fusco; pundis albis duplici serie in dorso positis; unica verò ferie in cauda.

Quatre doigts aux pieds de devant; cinq à ceux de derrière : les uns & les autres féparés & dépourvus d'ongles : le corps brun, avec deux rangées de points blancs fur le dos, & une seule rangée sur la queue. (Pl. 12, fig. 1.)

Ce reptile a été décrit & figuré, dans l'ouvrage de Catesby, fous le nom de Stellion aquatique. Sa tête est groffe, ovale, aplatie; & le cou affez long. Tout le corps est dépourvu d'écailles; d'une couleur brune sur le dos, & un peu moins foncée fur le ventre. Depuis le fommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue, il règne, de part & d'autre, fur la furface fupérieure du corps, une angée de taches rondes, blanchâtres; & depuis la base de la queue jusqu'à l'extrémité, il n'y a qu'un rang de taches de la même couleur, également conformées. Cet animal, qui est la proie des hérons & des ferpens de la Virgine, vit dans les fossés & les étangs. Il ne fait pas plus de mal en Virginie, dit Catesbi, que les lézards d'eau en font parmi nous. Sa longueur est d'environ cinq pouces. Catesbi, Carol. 3, p. 10, tab. 10, fig. 10.

LA S. A QUEUE-PLATE 4- S. Loti-coudata S. pedibus anterioribus tetradactylis; posterioribus pentadactylis, fiss, muticis: corpore fusco, maculis carulescentibus consperso 2 suprà infràque coudam membrand verticali.

Quatre doigts aux pieds de devant; & cinq à ceux de derrière; les uns & les autres séparés & dépourvus d'ongles : le corps brun, parsemé de taches bleuâtres : une membrane verticale sur la surface supérieure & inférieure de la queue. (Pl-11, fig. 4, a & fig. 4, b.)

Cene espèce ressemble à la précédence. en ce qu'elle a le corps dépourvu d'écailles ; & le même nombre de doigis aux pieds de devant & à ceux de derrière. Sa tête est aplaue; la langue large & courte; le corps couvert de très-petites verrues faillantes, blanchâtres, d'où il suinte une espèce de lait. La couleur générale, plus ou moins brane sur le dos, s'éclaircit sous le venure, & devient d'un jaune tirant sur le blanc. On y remarque de petites taches souvent rondes, foncées, ordinairement plus brunes dans le mâle, bleuâtres, & disposées différemment dans certaines variétés. Le trait principal qui la caractérise, confise dans une membrane d'une blancheur éclatante, fituée verticalement, en dessus & par dessous, sur toute la longueur de la queue. Le mâle est distingué de la femelle par une espèce de crête membraneuse & dentelée, qui s'étend le long du dos, depuis le milieu de la tête jusqu'à l'extréminé de la queue. Au lieu de crête, la femelle a un enfoncement sur le dos. Du reste, on a remarqué plusieurs variétés dans cette espèce, qui ne diffèrent entre elles que par la grandeur & tes couteurs. Ce repuile se plaît dans les marais, les étangs, & le retire louvent dans les loutes-

rains humides. Sa marche est lente & pénible. La femelle n'est pas vivipare ; mais dans les mois d'avril ou de mai, elle pond des œufs qui sont joints entemble par une matière vilqueule; & qui entrent, en fortant de l'ovaire, dans un tuyau formé extérieurement de chaque côté du dos, depuis les pattes de devant jusqu'à l'origine de la queue : avant de sortir de l'ovaire, ils groffisfent infentiblement, & quand ils font parvenus à leur maturité, ils descendent dans ces tuyaux, où ils font fécondés. Comme les lézards & les grenouilles, cette Salamandre change de peau tous les quatre ou cinq jours. Il paroît, d'après les expériences de M. Laurenti, qu'elle n'est pas venimeuse. Sur la planche indiquée, la figure a représente le mâle; & b, la femelle. Linn. J. n. 371. Laurenti, spec. med. p. 39, Triton-Cristatus. M. le C. de la Cepede, Hist. Nat. des quad. ovip. p. 471. Les eaux stagnuntes de l'Eu-

rope, de l'Afie, & de l'Afrique. LE SARROUBE 5. S. Sarroube S. pedibus anterioribus tetradaciylis; posterioribus pentadaciylis: digitis fis, apice membrana dilatatis: cauda plana, utrinquè membranacea.

Quatre doigts aux pieds de devant; cinq à ceux de derrière : les uns & les autres féparés, élargis au fommet par une membrane : la queue horizontale, garnie d'une membrane de part & d'autre.

M. Bruyères a trouvé ce reptile à l'île de Madagafcar; & M. le Comte de la Cepède en a donné la description dans son Histoire Naturelle des quadrupèdes ovipares. Il a la tête plate & alongée; les mâchoires grandes, fendues jusqu'au delà des oreilles, dépourvues de dents, mais crénelées sur leur contour. La langue est enduite d'une humeur visqueuse, qui retient les petits insectes dont cet animal fait sa proie. Les yeux sont gros; l'iris ovale & fendu verticalement. La partie supérieure du cou, qui est très-large, est revêtue d'une double rangée d'écailles d'un faune clair : on voit encore une multitude de petites écailles rondes & jaunes sur la surface inférieure du corps. Les bouts des doigts sont garnis, de part & d'autre, d'une petite membrane; & par deffous, d'un ongle crochu, placé entre un double rang d'écailles, dispolées en recouvrement. Par la conformation des doigts & de la queue, le Sarroube se rapproche du lézard à Tête-plate; mais il en diffère, en ce qu'il n'a pas comme lui une l membrane frangée, qui s'étend tout autour du corps : d'ailleurs celui-ci n'a que quatre doigts aux pieds de devant ; tandis que le *lézard à Tête-plate* en a cinq. Le dos eft couvert d'une peau brillante, grenue, d'une couleur jaune, tigrée de vert. Il a environ un pied de longueur. M. Bruyères le regarde comme un animal peu dangereux. Il paroît plus fouvent avec la pluie, que pendant un temps fec ; & la nuit, plutôt que le jour. *M. le C. de la Cepede*, Hift. des quad. ovip. 493. Madagafcar:
* LA S. A TROIS-DOIGTS 6. S. Ter-digitata S.

* LA S. A TROIS-DOIGTS 6. S. Ter-digitata S. pedibus anterioribus tridadylis; posterioribus tetradadylis: digitis fiss, muticis: corpore fusco.

Trois doigts aux pattes de devant; quatre à celles de derrière : les uns & les autres féparés, dépourvus d'ongles : le corps brun. (Pl. 12, fig. 2.)

Ceue nouvelle espèce de salamandre, dont M. le Comte de la Cepède a encore donné la description, a été trouvée sur le cratère même du Vesuve, par M. le Marquis de Nesse. Sa tête est plate, & arrondie par devant, à peu près comme celle de la salamandre Terrestre. Le tronc est ovale, & les pattes grêles : celles de devant sont divisées en trois doigts; & celles de derrière en quatre. La queue est déliée, flexible, plus longue que le corps : il paroit aussi qu'elle est garnie en deffus de deux rangées de petites verrues formées de tubercules. Sa couleur est d'un brun foncé, mêlé de roux fur la tête, les pieds, la queue, & sur le ventre. L'individu apporté d'Italie étoit defféché & transparent, au point qu'on pouvoit facilement compter, à travers la peau, les vertèbres & les côtes. La tête avoit trois lignes de longueur; le corps, neuf lignes; & la queue, seize lignes & demie. M. le C. de la Cepède, Hifl. Nat. des quad. ovip. 496.

* Espèces douteuses, dont l'existence ou les caradières ne sont pas encore bien connus.

* LA PETITE SALAMANDRE 7. S. Exigua S. corpore fusco : cauda compressius culd. Laur. spec. med. p. 41, tab. 3, fig. 4.

Le corps brun : la queue un peu comprimée latéralement. Dans les valtées humides, auprès de Vienne en Autriche.

* LA S. BLANCHE 8. S. Candida S. corpore toto albo : caudá subtereti. Wursh. tab. 2, fig. 1.

Tout

Tout le corps blanc : la queue presque tonde. Elle est vivipare. Padoue.

LA S. NOIRE 9. S. Atra S. atra tota, immaculata. Laurenti, fpec. med. p. 42, tab. 1, fig. 2.

Tout le corps noir, sans aucune tache.

* LA S. BRUNE 10. S. Fusca S. tota susception for a subseque maculis, absque splendore. Laurenti, Bid.

Tout le corps brun & terne, sans aucune tache. Les Alpes.

LA S. GOÎTREUSE 11. S. Strumofa S. ftruma turgida, nodofa, coloris diluté rofei : corpore diluté cinereo, maculis fuscis distinto : cauda obsoleté fasciata. Séb. 11, 20, 4. Laurenti, ibid.

Un goître faillant, d'une couleur de role: le corps d'un gris clair, avec des taches brunes : la queue marquée de taches presque effacées. Les Indes orientales.

- ** Reptiles pris pour des Larves, mais que plufieurs Naturalistes ont décrits comme des animaux parfaiss.
- I. PROTÉE, Proteus. Laur. p. 35. Animal à quatre pattes, qui respire par les branchies, dont les mâchoires sont dépourvues de dents, & dont la queue est comprimée latéralement.
- LE P. GRENOUILLE I. P. Raninus P. pedes postici faltatorii. Séb. I, tab. 78. Mérian furin. 71. Laur. p. 36. Les pieds de derrière disposés pour fauter.

Surinam.

* LE P. TRITON 2. P. Tritonius P. pedibus poflicis gradientibus : capite gullofo, occulato : trunco brevi : dorfo pinna membranacea.

Les pieds de derrière conformés pour marcher : une gueule & des yeux à la tête : le tronc court : une nageoire membraneuse sur le dos. Les lacs des Alpes.

LE P. SERPENT 3. P. Anguinus P. pedibus poflicis gradientibus : trunco tereti, elongato, candidifimus, inpenni : appendiculis branchiorum corallinis : caudá compressa, membraná cinda ; oculis nullis. Laur. ibid, p. 37, tab. 4, fig. 3.

p. 37, tab. 4, fig. 3. Les pieds de derrière conformés pour marcher : le tronc arrondi, alongé, très-blanc, dépourvu de nageoire : les appendices des branchies couleur de corail : la queue comprimée, environnée d'une membrane : point d'yeux. Le las Tfchirnis dans la Carolige.

ł

- IL. TRITON, Triton. Laur. p. 37. Animal à quatre pattes, qui respire par les poumons, dont le corps est nu, couvert de verrues, & dont la queue est aplatie latéralement.
- * LE T. DE GESNER 1. T. Gesneri T. niger, punctis albis in abdomine. Laurenti, ibid, p. 38

Le corps noir, avec des points blanes sur le ventre.

- * LE T. DE WURFBAIN 2. T. Wurfbainii T. niger, fasciis albicantibus. Laur. ibid.
- Le corps noir, avec des bandes blanches. * LE T. D'UTINE 3. T. Utinenfis T. capite globofo: dorfo nigro; luteis maculis. Laur. ibid.

La tête globuleuse : le dos noir, avec des taches jaunes. Les eaux limoneuses d'Utine.

- * LE T. ALPESTRE 4. T. Alpestris T. corpore atro, tuberculoso: abdomine croceo immaculato. Laurenti, ibid, p. 38, tab. 11, fig. 4.
- Le corps noir, avec des tubercules : le ventre couleur de fafran, fans aucune tache. La montagne d'Etscher.
- * LB T. BOURREAU 5. T. Carnifex T. corpore atro, tuberculofo : gulâ puncată; abdomine maculato. Laur. ibid, p. 38, tab. 11, fig. 3.

Le corps noir, avec des tubercules : des points fur la gueule : le ventre tacheté. Ce reptile a beaucoup de rapports avec celui que M. Thunberg a décrit fous le nom de Lézard du Japon. Ils font noirs l'un & l'autre, & marqués d'une bandelette blanche, longitudinale fur le dos. M. Thunb. nouv. Mém. de Suède, 1787. Les endroits humides & fablonneux.

* LE T. DE CEYLAN 6. T. Zeylanicus T. corpus depression, flavum, albumque, nigris distinctumemaculis: latera rubicundo nigrove variegata. Séb. 11, 12, 7. Laurenti, ibid, p. 39.

p. 39.
Le corps aplati, peint de jaune & de blanc,
& tacheté de noir : les côtés marqués d'une teinte fombre & rougeâtre. Ceylan.

* LE T. DES MARAIS . T. Palustris T. corpore glabro : gulá lævi : maculis caracteriformibus abdomine, subrotundis: dorso plano, utrinque obtuse angulato : digitis teretibus. Laur. ibid. tab. 4, fig. 2,

Laur. ibid. tab. 4, fig. 2. Le corps & la gueule liffes : des taches rondes en forme de caractères fur le ventre : le dos plat, avec des angles obtus de part &

d'autre : les doigts arrondis. Les eaux stagnantes aupres de Vienne.

LE T. PARISIEN 8. T. Parifinus T. corpus fuscum, atris maculis conspersion: caput vittatum: inferior caudæ acies tæniå albicante notata: crista in dorso.

Le corps brun, semé de taches noires : la tête rayée : le dessous de la gueue marqué

- d'une bandelette blanchâtre : une dentelure fur le dos. Mém. de l'Acad. des Scienc. de Paris, 1729.
- * LE T. D'ANÉRIQUE 9. T. Americanus T. corpus fuprà faturaté fpadiceum, maculis atris; infrà diluté flavum, maculis fub-ruffis. Sib. 1, 89, 4 & 5, Laur. ibid. p. 49.

Sib. 1, 89, 4 & 5. Laur. ibid. p. 49. Le corps d'un jaune très-foncé par deffus, avec des taches noires; & d'une teinte plus claire par deffous, avec des taches roulsâtres.

* LE T. SALAMANDRE 10. T. Salamandroides T. dorfum nigrum, pundis alterne albis & nigris variegatum: abdomen luteum: pedes, latera, labiaque lutea, nigro pundata: cauda fubcompressa.

Le dos noir, orné alternativement de points noirs & blancs: le ventre jaune: les pieds, les côtés, les lèvres également jaunes, mais ponclués de noir: la queue un peu comprimée par les côtés. Wurfb. tab. 11, fig. 4. Laur. ibid, p. 49. L'Allemagne.

Je me fuis déterminé à joindre ici ces individus, dont l'existence a été tantôt reconnue, tantôt rejetée par de grands Naturalistes. Nous prions tous ceux de nos Lecteurs qui seront dans le cas d'examiner quelques-uns de ces reptiles, d'examiner leurs métamorphoses avec beaucoup de soin, &de nous faire part de leurs observations.

VIF. GENRE.

CHALCIDE, Chalcides. Linn. f. n. Lacerta-Chalcides.

Corpus quadrupes, teretiusculum, anguiforme, squamosum.

Caput obovatim, depression. Maxillæ subæquales. Oculi minuti, in lateribus summis. Aures vix conspicuæ.

Trunçus cylindricus, teres, prælongus, capitis crassitiem æquans.

Cauda elongata, fere cylindrica.

Pedes brevissini, tridactyli, unguiculati; anteriores à posserioribus remotissimi.

Animal supra ventrem se promovens, sed

reptatum pedibus adjuvans; spiraliter contortum quiescit.

Le corps a quatre pattes, arrondi, conformé comme celui des *ferpens*, & couvert d'écailles.

La tête un peu ovale, aplatie. Les mâchoires presque ovales. Les yeux très-petits, & situés bien haut sur les parties latérales de la tête. Les oreilles à peine visibles.

Le tronc cylindrique, rond, alongé; son épaisseur égale à peu près celle de la tête.

La queue longue, presque cylindrique.

Les pattes divisées en trois doigts garnis d'ongles; celles de devant sont très-éloignées de celles de derrière.

Cet animal se traîne sur le ventre, & se serve avantage de se pattes pour marcher. Il a l'habitude de se rouler sur lui-même lorsqu'il veut se reposer.

LE SEPS 1. C. Vittatus C. pedibus remotifimis, ter-digitatis, unguiculatis: vittà utrinque longitudinali, albidà: squamis quadratis, imbricatis.

Les pattes très-éloignées, divisées en trois doigts garnis d'ongles : une bandelette blanchâtre & longitudinale de chaque côté dû tronc : des écailles quadrangulaires disposées en recouvrement. (Pl. 12, fig. 3.)

Cet animal se rapproche plus des ferpens que des lézards par la conformation du corps. Sa tête est nue, petite, & finit par un muleau obtus. Les ouvertures des oreilles sont bien moins sensibles que dans la plupart des lézards. Le tronc est long, memi, & couvert d'écailles quadrangulaires, d'une petitesse extrême, qui, par leur disposition, forment des stries transversales & d'autres longitudinales; caractère que Linné dit étre particulier à cette espèce. L'abdomen a un rebord aigu, recourbé, & anaché, de part & d'autre, au tronc : la suttre qui forme ce rebord, s'étend depuis la tête julqu'à l'anus. Les pattes sont fi courtes, qu'elles n'ont souvent que deux lignes de long ; tandis que le corps a plus de douze pouces : à peine paroissent-elles toucher à terre. Le Seps les remue cependant avec vîtesse, & s'en sert avec avantage lorsqu'il marche. Linné prétend que les pieds sont divisés en cinq doigts à peine visibles, & garnis d'ongles; cependant on n'en compte que trois sur tous les individus des différens pays, qu'on conferve au Cabinet du Roi. La queue est moins longue que le tronc; elle est environnée, !

jusqu'aux deux tiers de sa longueur, d'écailles plus sensiblement relevées en arêtes que celles du corps; elle est de plus très-aigue à l'extrémité : sa couleur est d'un gris livide, un peu moins foncé sur le ventre. Le dos est marqué, de part & d'autre, d'une bandelette jaunâtre, liserée de noir, qui parcourt toute la longueur du corps, jusques vers l'extrémité de la queue. La longueur de cet animal varie depuis six jusqu'à douze pouces. Sa morfure n'est pas dangereuse; mais en Sardaigne, dit M. Cetti, lorsque les bœufs ou les chevaux en ont avalé quelqu'un avec l'herbe qu'ils paissent, leur ventre s'enfle; & ils sont en danger de mourir, si on ne leur fait pas prendre une boisson préparée avec de l'huile, du vinaigre, & du soufre. Il paroît craindre le froid plus que les autres reptiles, car il le cache plutôt dans la terre aux approches de l'hiver. Linn. f. n. 363. M. le C. de la Cepede, Hift. des quad. ovip. 433. Les provinces méridionales de la France, la Sardaigne, l'Afrique.

a. Je regarde, avec M. le Comte de la Cepède, le *lézard* appelé *Chalcide* par Linné, comme formant tout au plus une variété du *Seps*; en fuppofant toutefois que Panimal n'ait que trois doigts à chaque pied, au lieu de cinq que Gronou lui attribue.

EE CHALCIDE 2. C. Flavescens C. pedibus remotisfimis, ter-digitatis, unguiculatis: corpore flavescente : squamis distindis, verticillatis.

Les pattes très-éloignées, divilées en trois doigts garnis d'ongles : le corps jaunâtre & couvert d'écailles léparées, dispolées par anneaux. (Pl. 12, fig. 4.)

Le repuile dont il s'agit ici n'est pas le lézard qui porte ce même nom dans le Système de la Nature de Linné; c'est un animal dont aucun Naturaliste n'avoit encore fait mention avant M. le Comte de la Cepède; & qui a de grands rapports avec le Seps que je viens de décrire. La tête & le tronc présentent à peu près la même conformation. Les pattes sont encore plus courtes, relativement à la longueur de l'animal; elles n'ont qu'une ligne de longeur : celles de devant sont situées très-près de la tête; & celles de derrière, vers le milieu du corps. Il n'y a que trois doigs à chaque pied. Le tronc & la queue sont revêtus d'écailles qui forment des anneaux très-sensibles, & séparés les uns des autres par des espèces de fillons. L'individu sur lequel a été faite cette description, & qu'on conserve au Cabinet du Roi, a deux pouces six lignes de longueur. La queue est beaucoup plus longue que le tronc, & entourée de quarante-huit rangées circulaires d'écailles. Il est d'une couleur sombre, que approche de celle de l'airain. On ne fait point quel pays il habite. M. le C. de la Cepède, Hift. des quad. ovip. 443.

REPTILES BIPÈDES.

Les animaux dont il est ici question forment la nuance entre les reptiles & les serpens. Ils se rapprochent des premiers, en ce que leurs pattes sont d'une conformation à peu près égale; & ils ressemblent aux seconds par l'alongement du corps, la structure de la tête, & la forme des écailles. Il n'y a encore dans cet ordre que deux individus dont l'existence & les caradères soient parsaitement connus. L'Anguis bipède de Linné, & la Syrène lacertine du même Auteur, ne peuvent être placés parmi les véritables bipèdes. L'un est regardé par plusieurs Naturalistes célèbres, comme un serpent mâle, tué dans la faison des amours; l'autre est un poisson apode,

de la famille des Murènes (1). Tous les autres repuiles qu'on a décrits julqu'ici fous le nom de bipèdes, ne font que des Seps ou des Chalcides qui avoient perdu, par quelque accident, les pattes de devant ou de derrière.

^{(1) «} J'ai difféqué, dans le Mufeum à Londres, la Syrène de MM. Ellis & Linné; & j'ai trouvé de véritables ouïes, le cœur uniloculaire, des écailles & des lames
de ferpens dans fes boyaux ou dans le gofier; en un mot,
toute la ftructure femblable ou analogue à un poiffon
appartenant aux Murénes ». Telle est l'observation que feu M. Camper a bien voulu me communiquer dans une lettre qu'il m'a écrite le 22 juillet 1788.

* LE B. CANNELE 1. B. Canaliculatus B. pedibus tantum duobus anterioribus, tetradactylis; digitis fiss, unguiculatis: squamis dorsi & abdominis semi-annulos componentibus.

Deux pattes seulement, placées sur la partie antérieure du corps, divisées en quatre doigs séparés & garnis d'ongles : le dos & le ventre garnis d'écailles disposées en demianneaux. (Pl. 12, fig. 6.)

Cet animal extraordinaire, dont aucun Naturaliste n'avoit encore fait mention avant M. le Comte de la Cepède, a beaucoup de rapports avec le Chalcide. Sa tête est courte, arrondie par devant : le sommet est couvert d'une grande écaille; & le museau de trois, dont les deux extérieures présentent chacune un petit trou, qui est l'ouverture des narines. La mâchoire inférieure est auffi bordée d'écailles, un peu plus grandes que celles des anneaux. Les dents sont très-petites; les yeux presque imperceptibles, & dépourvus de paupières. On ne voit point extérieurement les trous auditifs. La tête, le tronc, & la queue ont à peu près la même groffeur. Toutes ces parties sont revêtues d'écailles presque carrées, mais disposées différemment: celles du dos & du ventre forment des demi-anneaux, qui le correspondent de manière que les extrémités des deux supérieurs aboutiffent à la ligne qui sépare les demi-anneaux du ventre. Dans l'intervalle qui sépare les rangées de ces demi-anneaux, il y a une espèce de fillon, qui s'étend depuis la tête jusqu'à l'anus. La queue est garnie d'écailles de la même grandeur que celles du corps, & qui forment des anneaux entiers sur toute sa surface. La réunion de toutes ces écailles produit un grand nombre de cannelures transversales, d'où lui est venu le nom de Cannelé. Les pattes sont situées très-près de la tête, & ont aussi des écailles, & quatre doigts garnis d'ongles longs & crochus : à côté de chaque doigt extérieur, on aperçoit le rudiment d'un cinquième doigt. Sa couleur, qui est altérée sur l'individu qu'on conferve au Cabinet du Roi, paroît avoir été verdâtre. Sa longueur eft de huit pouces fix lignes; la queue feule a un pouce de long & quatre lignes de diamètre. Il y a cent cinquante rangées d'écailles fur le ventre, & trente-une autour de la queue. Il a été envoyé du Mexique par M. Velalqués. C'est par erreur qu'on a mis au desfus de la figure indiquée, le L. Cannelé, au lieu de B. Cannelé. M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip. 613.

* LE SHELTOPÚSIK 2. B. Sheltopufik B. pedibus tantum duobus posterioribus, bifidis; digitis acutis: squamarum in dorso series tredecim.

Deux pattes feulement, placées sur la partie postérieure du corps, divisées en deux doigts pointus : treize rangées d'écailles sur le dos. (Pl. 12, fig. 7.)

C'est à M. Pallas que nous sommes redevables de cette nouvelle espèce de Bipède. Sa tête est semblable à celle du lézard; elle est plus grosse que le cou, & finit par un muleau conique & obtus. Les bord de la gueule sont couverts d'écailles; les mâchoires armées de dents obtuses; & les yeux environnés de paupières mobiles. La langue eft charnue, plate, & fendue à l'extrémné. Les ouvertures des oreilles & des narines resteutblent à celles du lézard. Le monc conserve presque la même groffeur depuis la tête juiqu'à l'anus; enfune il se termine par une queue beaucoup plus longue que le corps. Le dessus de la tête est couvert de grandes écailles; celles qui recouvrent le corps font un peu échancrées, & disposées sur treize rangées longitudinales; entin celles de la queue sont en forme de rein, relevées en carène dans le centre, & placées par anneaux. On voit dix rangs d'écailles plus grandes sur la surface du venure. De chaque côté du corps, s'étend une espèce de fillon longitudinal : à l'extrémité de chacun de ces fillons, & auprès de l'anus, on observe un très-petit pied couvert de quarre grandes écailles, & divisé en deux doigts un peu aigus. La longueur totale de cet animal est de plus de trois pieds : sa couleur, qui est affez uniforme sur tout le corps, est d'un jaune pâle. On le trouve dans les vallées ombragées, où l'herbe croît en abondance. Il se cache parmi les arbrificaux, dit M. Pallas, & fuit dès qu'on l'approche. Il fait la guerre aux lézards, particulièrement au L. Gris. Pall. nov. comm. petrop. tom. 19, p. 435, tab. ix. Près du Volga & du Teregum, le désert de Paryn.

€8

FIN.

69

TABLE ALPHABÉTIQUE DES GENRES.

GAMELEON	page 31	PROŢÉE,	page 65
CHALCIDE	66	RAINE,	0
CRAPAUD,	. 12	REPTILES BIPEDES,	67.
CROCODILE,	· 32	-	
DRAGON,	32	SALAMAN ØR B,	61
GRENOUILLE,	I	TORTUE,	18
LÉZARD,	36	TRITON,	65,
:	•		•,

TABLE ALPHABÉTIQUE DES ESPÈCES.

CAMÉLÉON,page 31G. jackie,page 3C. du Cap,32G. mugiffante,Cannelé,68G. noire,Cayman,35G. patte-d'oie,Chalcide,66G. perlée,	
Cannelé, 68 G. noire, Cayman, 35 G. patte-d'oie,	
Cayman, 35 G. patte-d'oie,	
Chalcide, 66 G. perlés, 4	
Crapaud agua, 14 G. pit-pit,	
C. boffu, 17 G. pluviale,	
C. bufina, 17 G. rousse,	3 1
	ļ.
C. commun, 16 G. tachetée, 3	È
C. cornu, ib. G. typhone,	
C. couleur de feu, 13 Lézard abdominal, 57	
C. criard, 17 L. agame, 42	
C. goltreux, 13 L. algire, 50	
C. marbre, 14 L. ameiva, 47	
C. pipa, ib. L. americima,	
C. pustuleux, 15 L. à moustaches, 54	
C. rayon-vert, 12 L. Argus, 45	
C. rieur, 15 L. azuré, 50), .)
C. vert, 17 L. Bafilic, 41	
Crocodile, 33 L. bleudtre,	C
Dragon-volant 60 L. califcertule,	
Grenouille bigarree, 10. L. double-rate, 57 G. bordée, 6 L. double-tache, 38	2
	í Þ
G. de terre, 8 L. galonné, 48 G. écailleufe, 1 L. gecko, 58))
	1
G. galonnée, 2 L. goltreux, 55	

		77 11 4 1	h y		
70			BLE.		
L. gris, L. grifon	•`	page 44	S. brune,		page 65
L. grifon, L. iguane,		50	S. ponäuée, S. terrestre,		63 62
L. large-do		28	Sarroubé,		. б ұ
L. lion,		39 38 . 4 8	Sheltopusik,		68
"L. mabouid		Ī	Tortue bombée,	•	28
L. marbré		53	T. bourbeuse,		26
L. pli∬é,		43	T, caouane,		20
L. porte-cr L. quetz-p	ele,	41 58	T, caret, T. cendrée,		,21
L. queue-b	leue	49	T, chagrinée,		25 30
L. roquet,	· · · · · · · · ·	54	T, courte-queue,		28
L. rougeât	re,	- 45	T. dentelée,	. •	· 24
L. rouge-g	orge;	55	T. écaille-verte,		20
L. scinque	•	51	T. franche,	•	19
, L. fillonné L. fourcille		39	T. géométrique, T. grecque,		24 23
L. foyeux	····· 9	37 45	T. jaune,		26
L. sputater	ur,	57	T.luth,	•	22
L. fellion	-)	51	T. molle,	•	25
L. ftrié,		53	T. naficorne,		21
L. tapaye,		ibid.	T, noirátre, T, prifonniere,		30 29
L, teguixin L, téte-fou		50 38	T. prifonnière-firice,		ibid.
L. tête-plat	10,	59	T. raboteuse,		24
L. triangu	laire,	56	T. ronde,	1	22
L. umbre,		43 46	T. rougeâtre,		27
L, vert, Basia Cali	an an Ira	40	T. roussåtre,		28
Petite sala Protée gre	nouille.	64 65	T. scorpion, T. serpentine,		27 28
P. serpent		ibid.	T. terrapène,		30
P. triton,		ibid.	T. tirfe,		21
Raine à ta	pirer,	10	T. vermillon,		23
R. bosfue,	1	II	Triton Alpestre,		65
R. brune, R. couleur	de lait.	ibid.	T. Bourreau, T. d'Amérique,	•	ibid. 66
R. flateufe		III.	T. de Ceylan,	•	65
R. orangé	, ,	ibid.	T. de Gesner,		ibid.
R. rouge,		10	T. de Wurfbain,		ibid.
R. squelet	te g	12	T. des marais,		ibid.
R. verdåtr R	е,	10	T. d'Utine, T. parisien,	•	· ibid. ibid.
R. verte, Salamand	re à quaire raies,	9 10	T. fafrané,	•	ibid.
S. à queue	-plate,	63	T. falamandre,		66
S. à trois-	doigts,	63 64	Tupinambis,		· 37.
S. blanche	· •	- 64		•	
			t e .		
•	•	•		· •	
		, i ,			
				•	
		•			
				•	
				•	

AVIS AU RELIEUR,

Sur l'ordre & l'arrangement des planches qui composent la deuxième livraison du Tableau Encyclopédique & Méthodique des trois règnes de la Nature.

CETACÉS.

Dix planches fimples & deux doubles.

REPTILES.

Vingt-fix planches fimples, qui se succedent dans l'ordre qui suit. Savoir;

Grenouilles,		7 planches.
Tortues,	•	6 planches.
Crocodiles, Lézards, Salamandres, &c.,		13 planches.

SERPENS.

Trente-deux planches simples & quatre doubles.

Nota. La planche A doit être placée à la tête des Serpens.

Ce volume contient 78 planches fimples & 6 doubles, lesquelles, en totalité, équivalent à quatre-vingts.

Les fix planches doubles seront pliées avec un onglet.

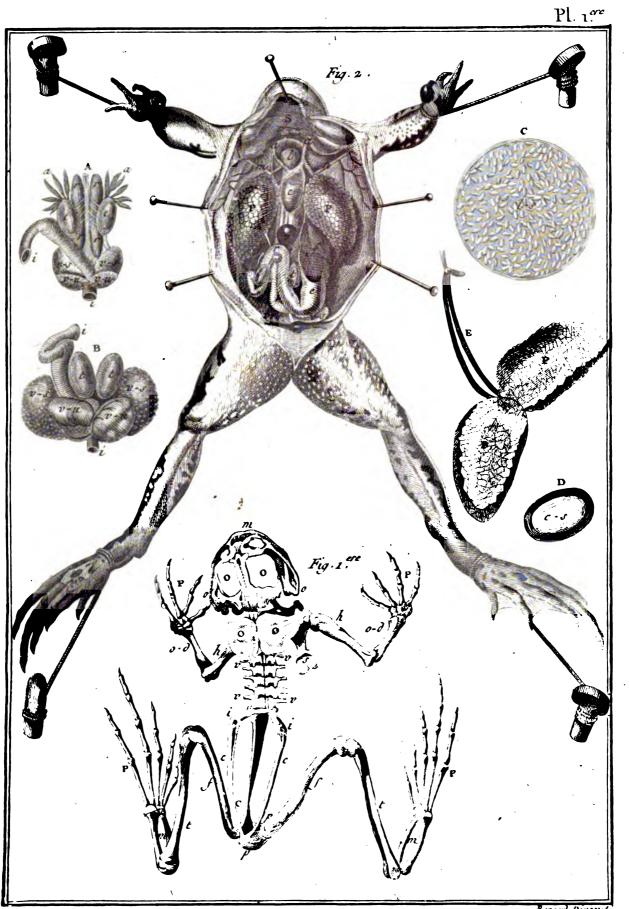
•

•

•

.

. .

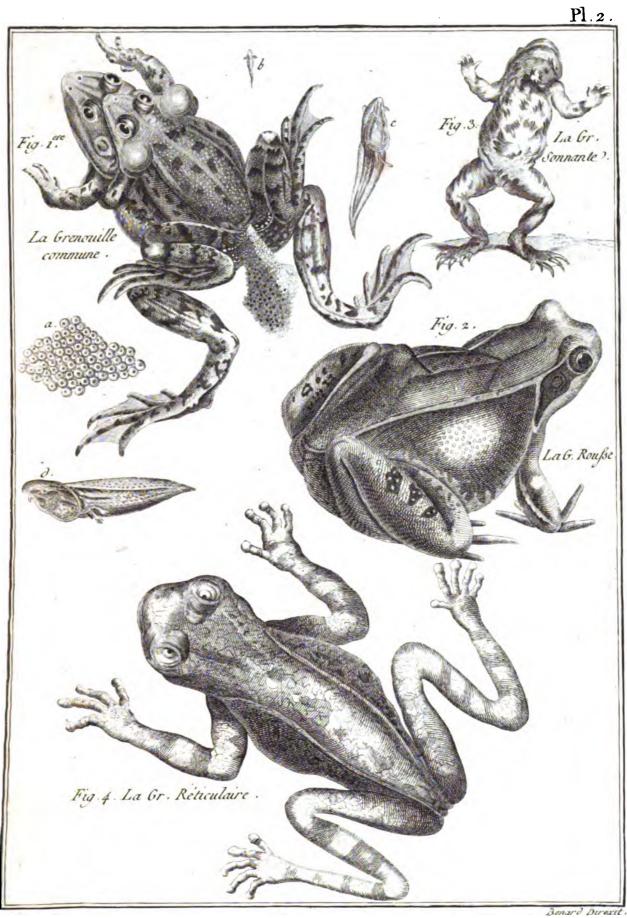


1

HISTOIRE NATURELLE.

Benzie Direzel

.



.

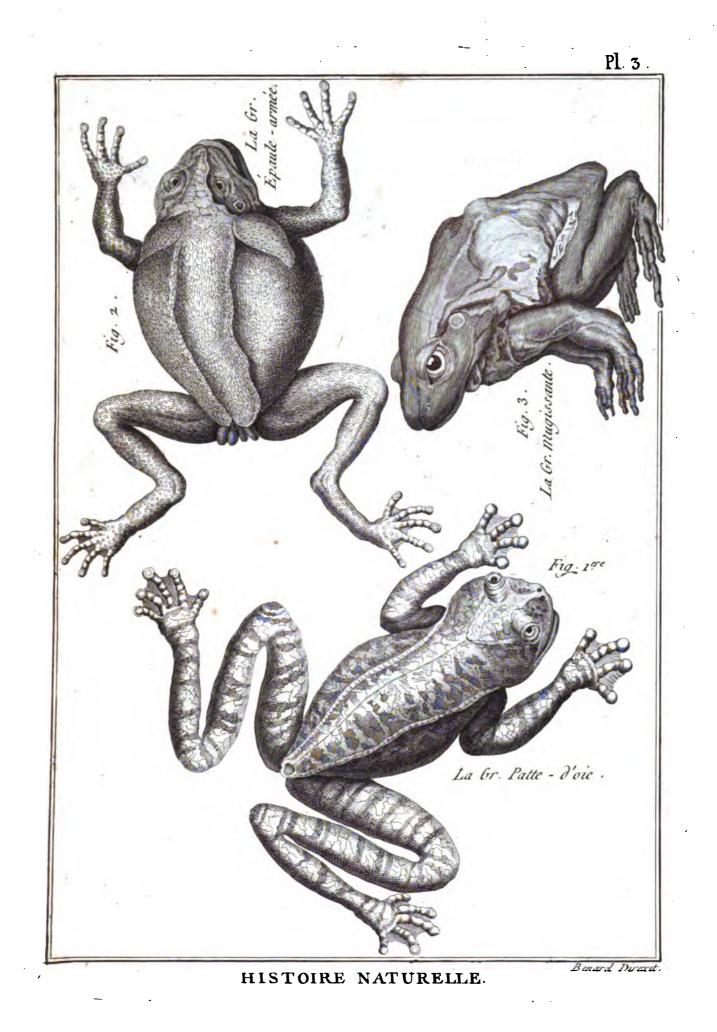
HISTOIRE NATURELLE.

L

,

• . . •

· ·



...

,

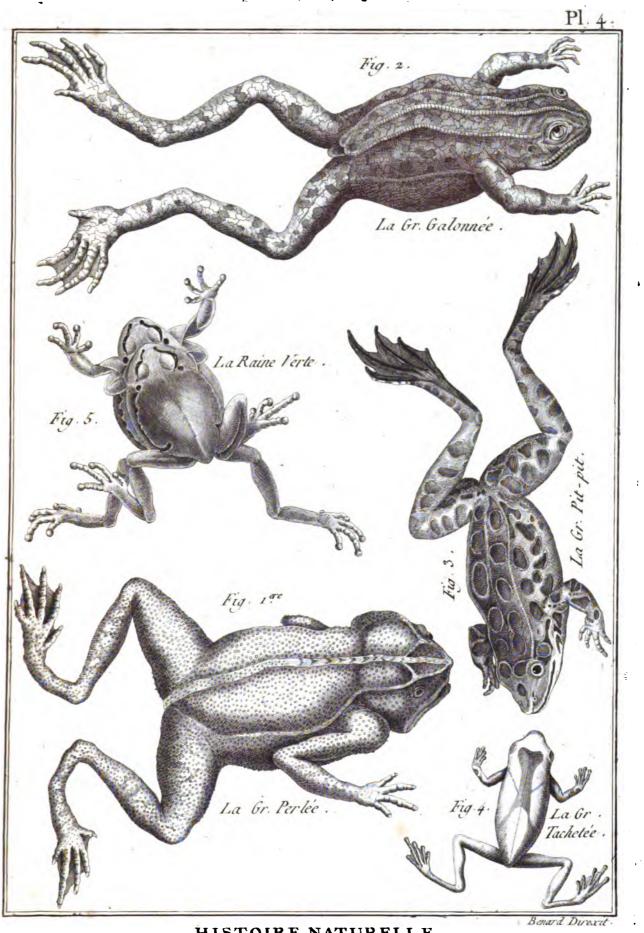
•

• •

. . •

•

•



-

-

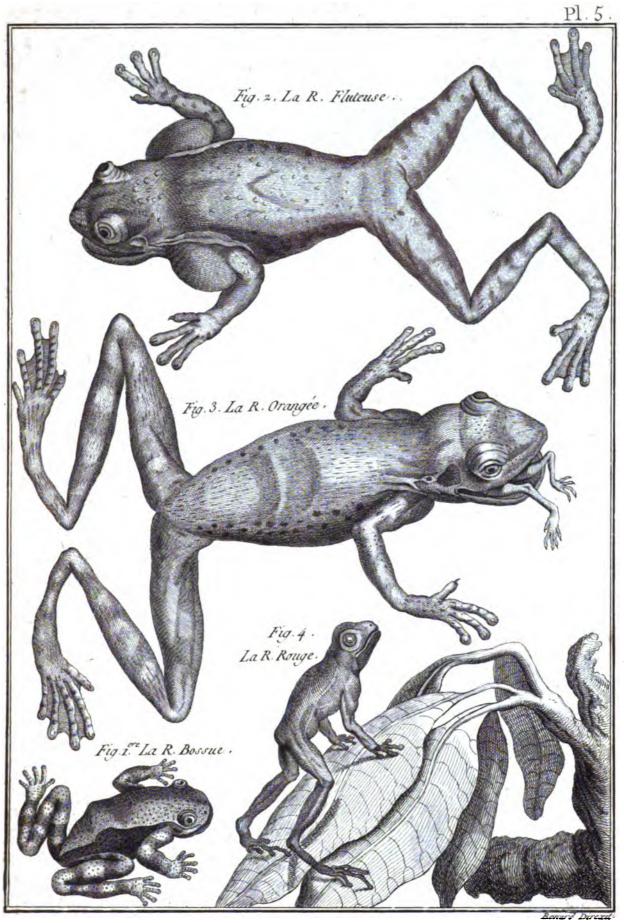
: . ·

· 1

1

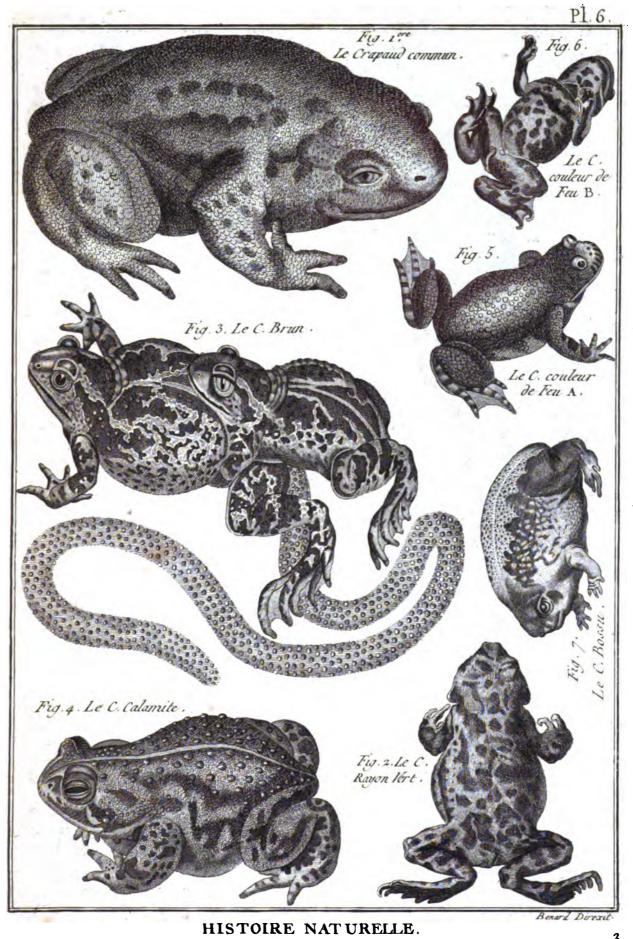
· · · · · · 1 • /

•



. •

•

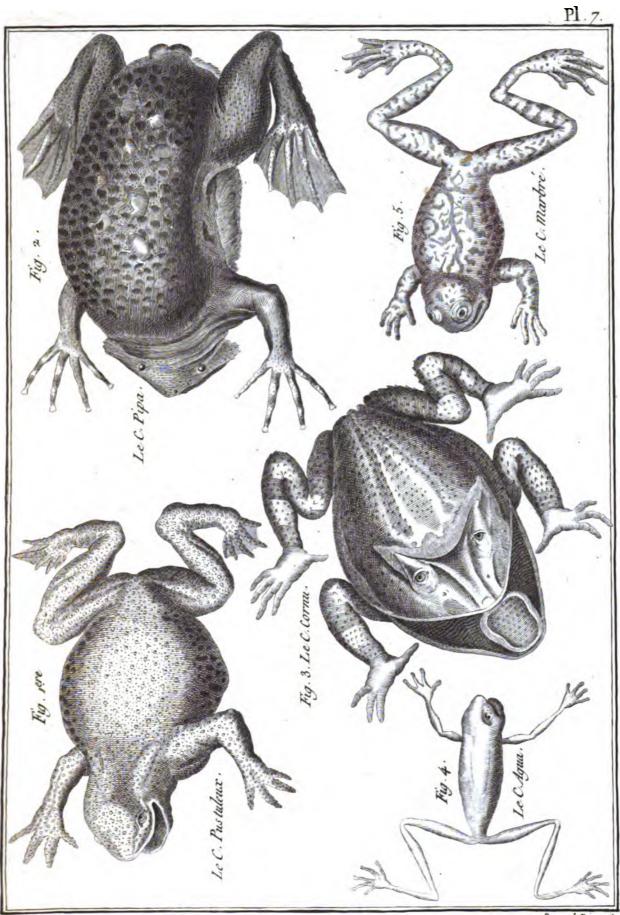


_

3.

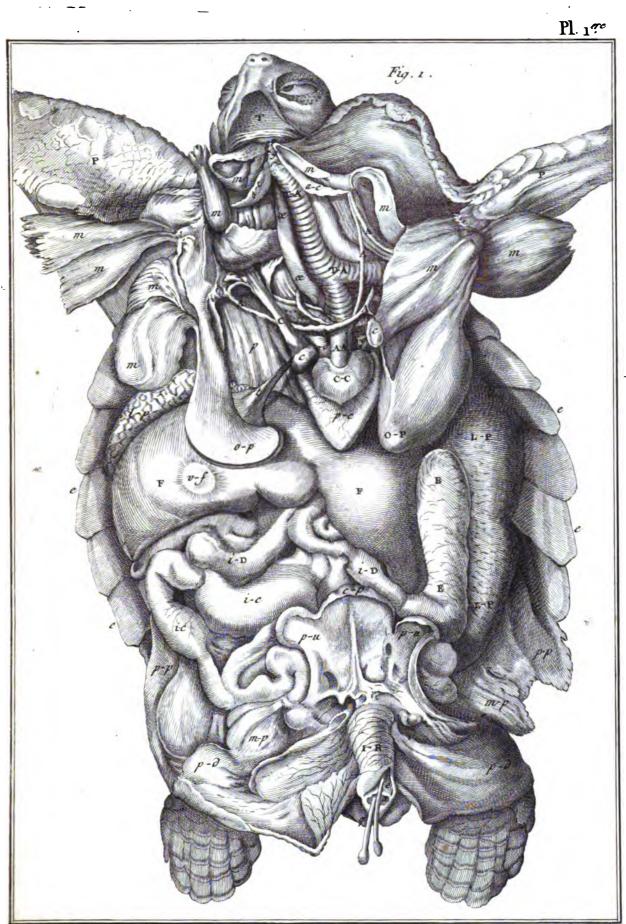
· •

•



Benard Direx

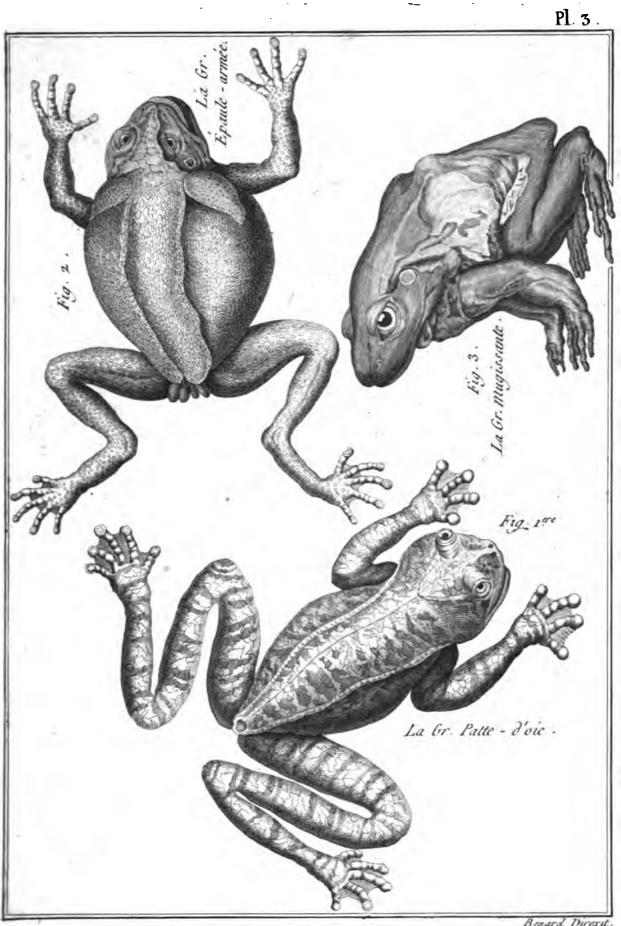
4



Benard Direxil.

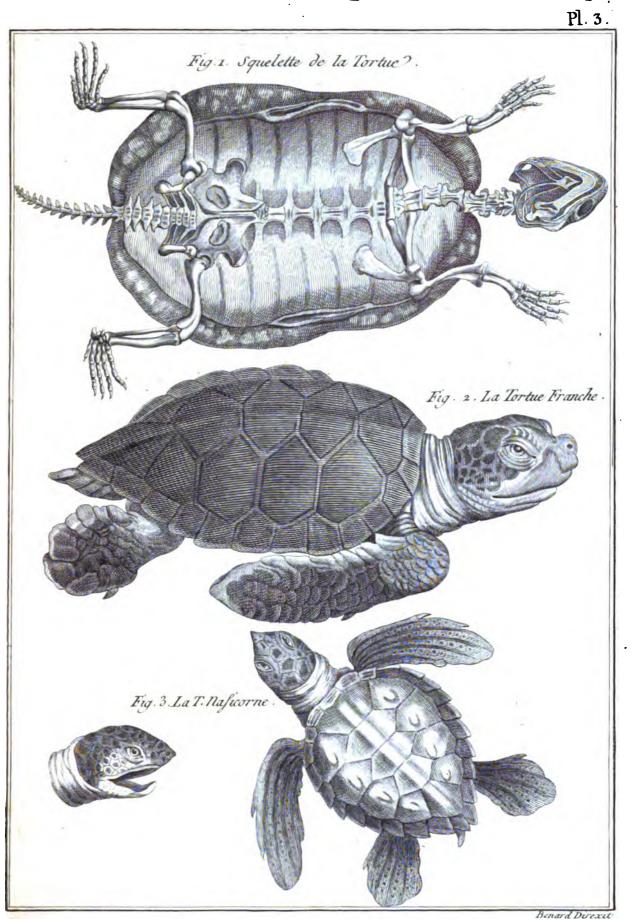
.

,



HISTOIRE NATURELLE.

Benard Direxit.

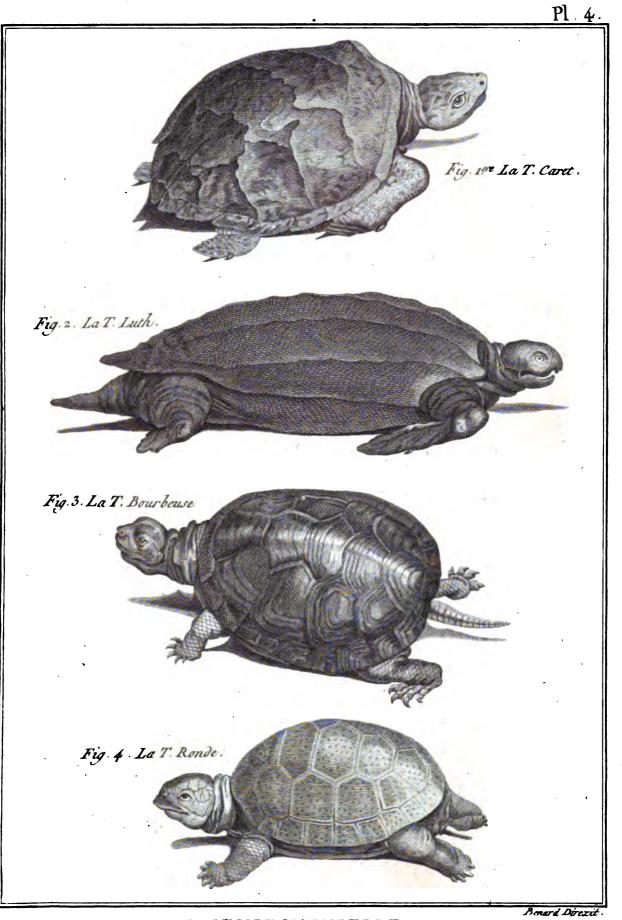


.

.

. ۲ ۲ ۲ ۲ ۲ ۲

• . . .

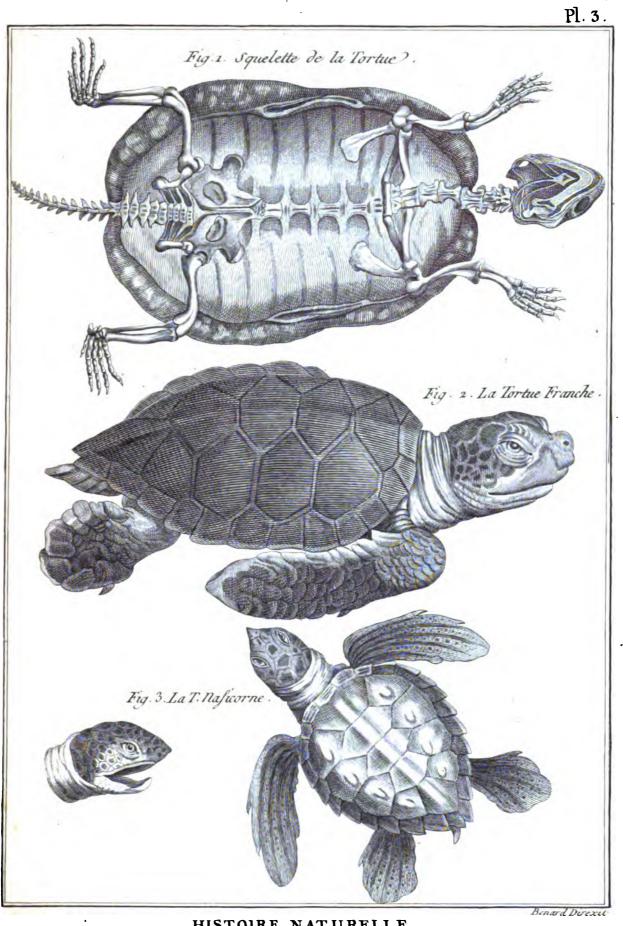


6.

•

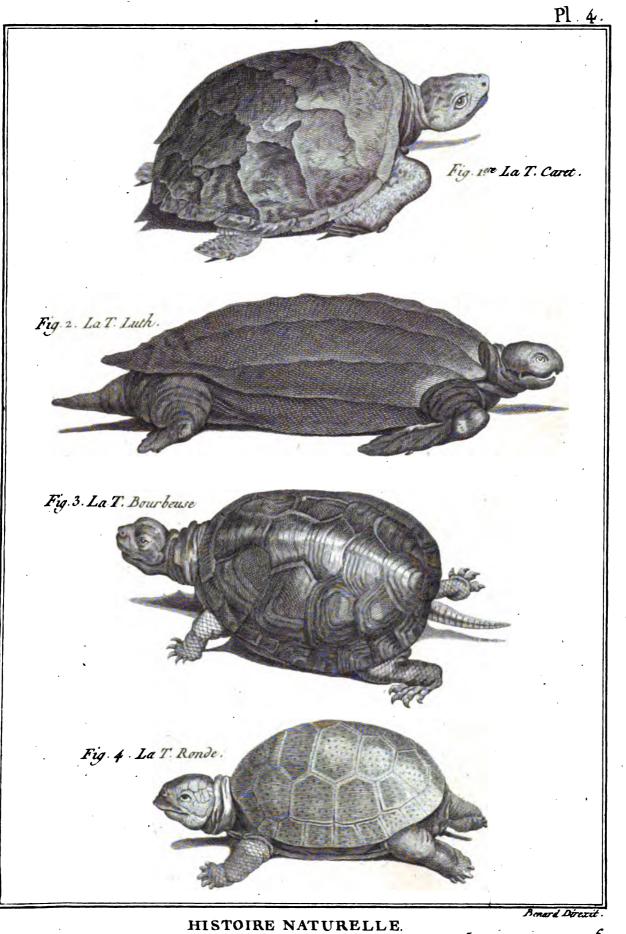
١

•



Benard Direxit

. . .

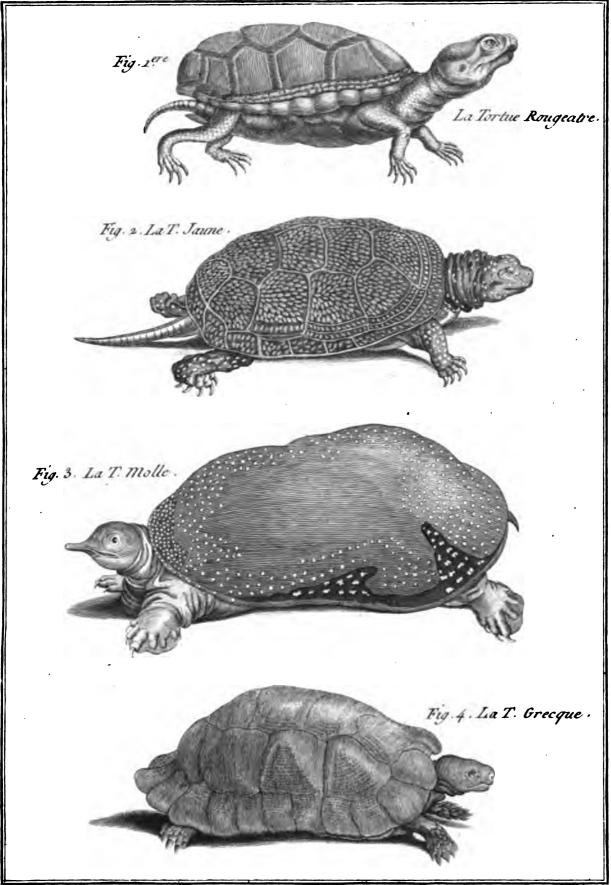


б.

۰. .

.

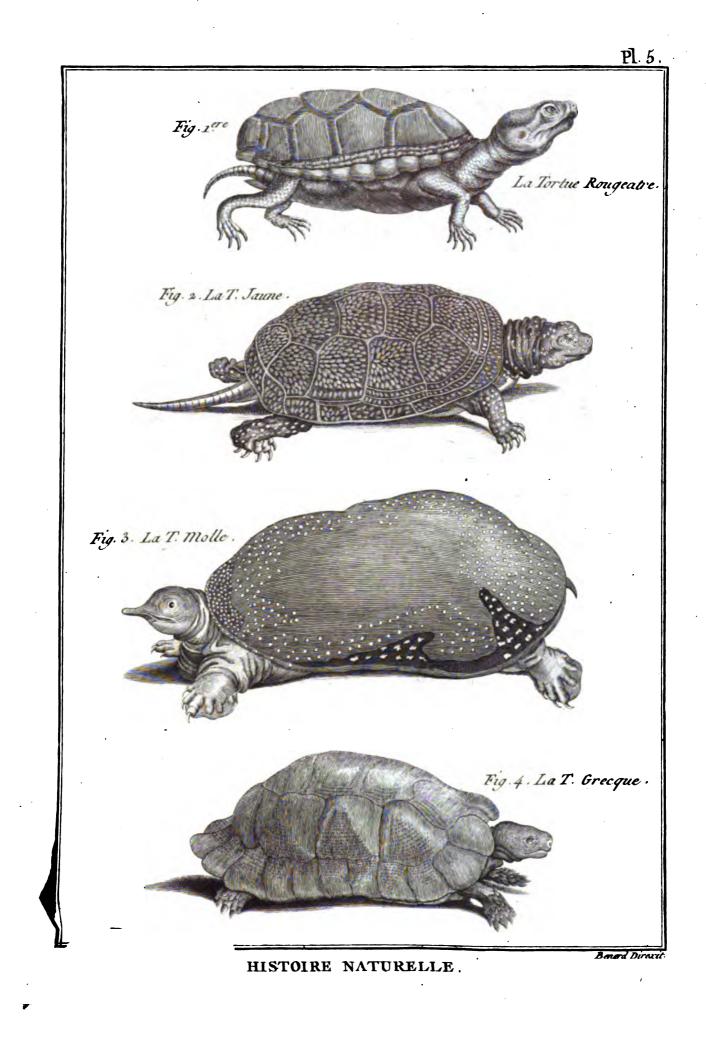




Benera Directi

,

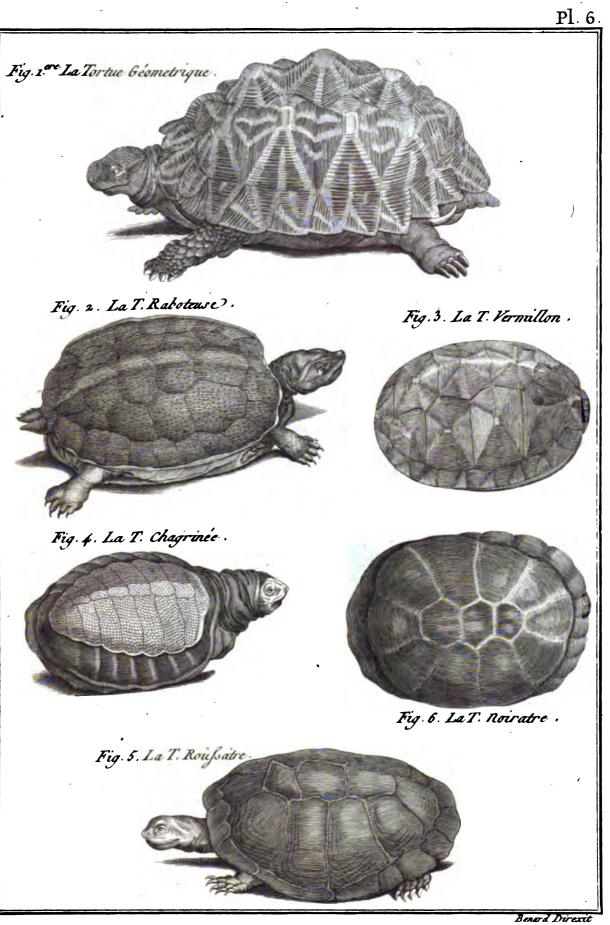
.



•

•

•

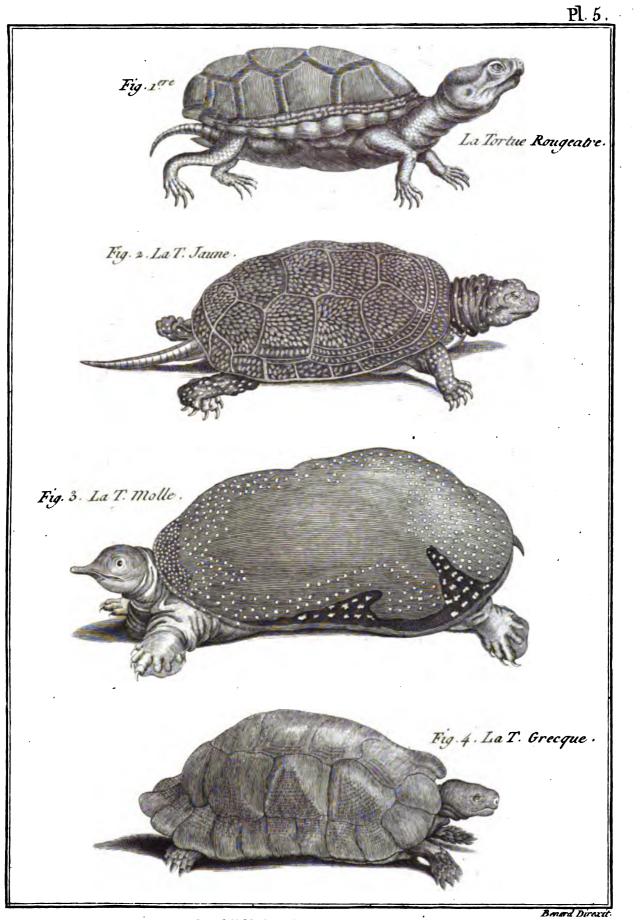


•

HISTOIRE NATURELLE.

٠.

7·



HISTOIRE NATURELLE.

,

. .

.

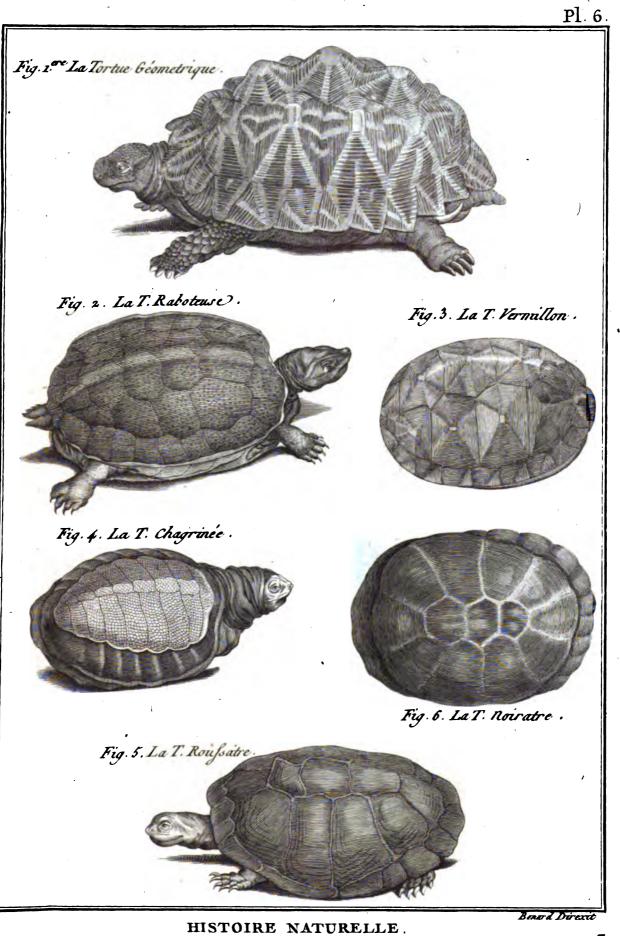
1

.

. . . ·

•

• •



· · ·

7·

• •

, 1

· · · ·

. · .

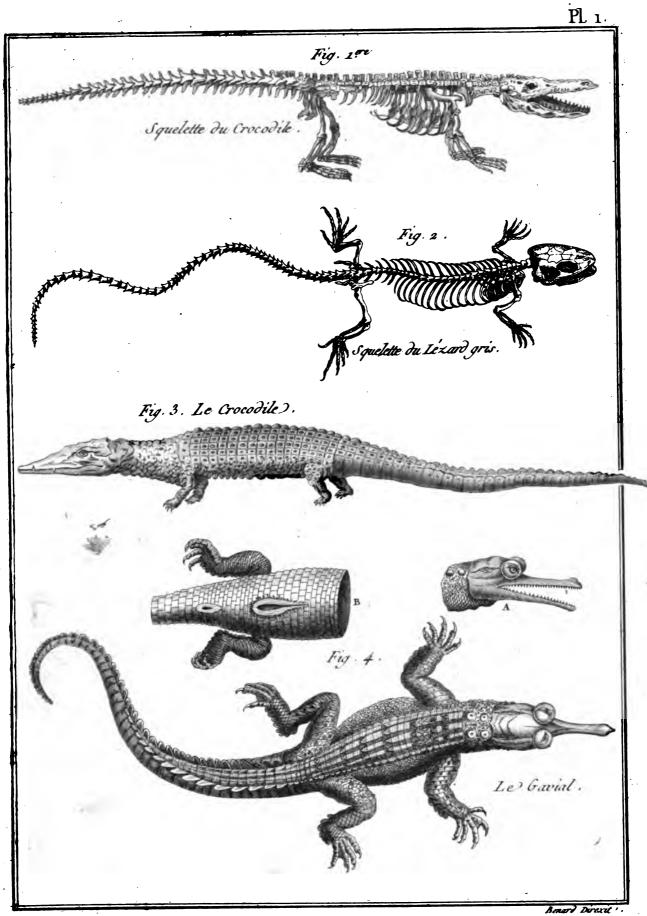
-`

. . .

1

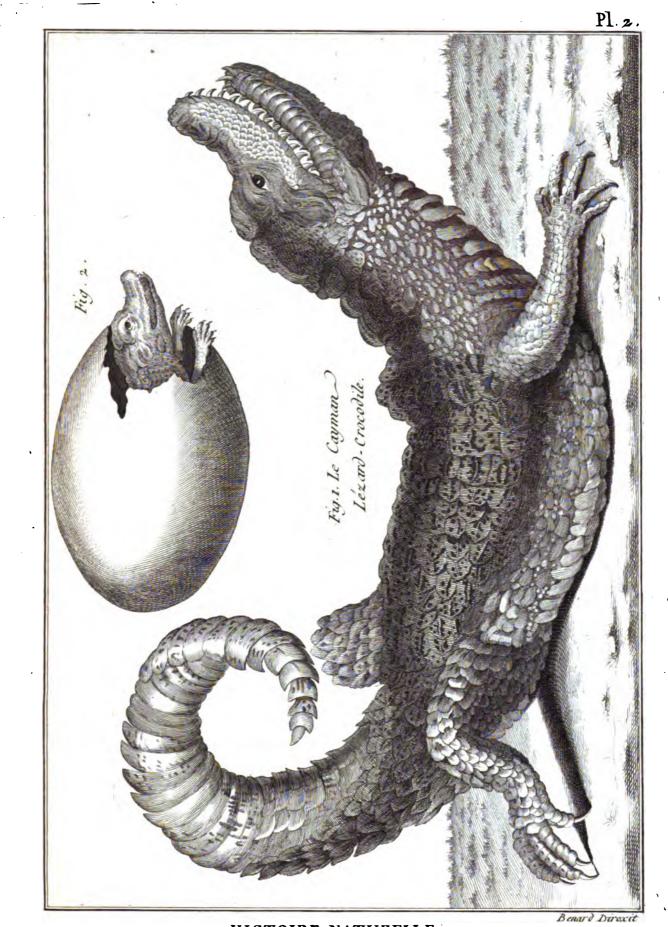


-



mare energies

•



HISTOIRE NATURELLE.

g.

•

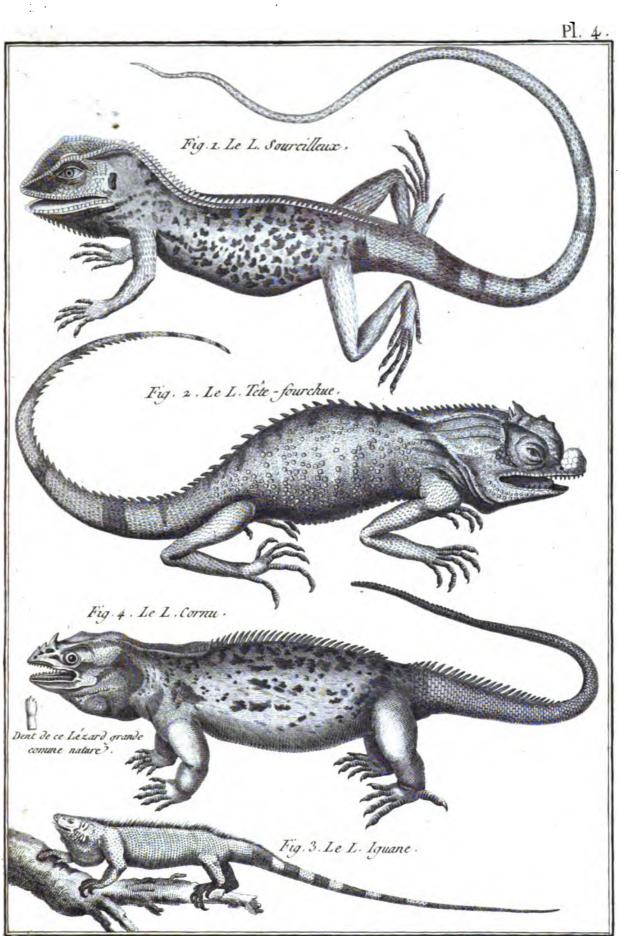


. . g. 6

• •

/

,



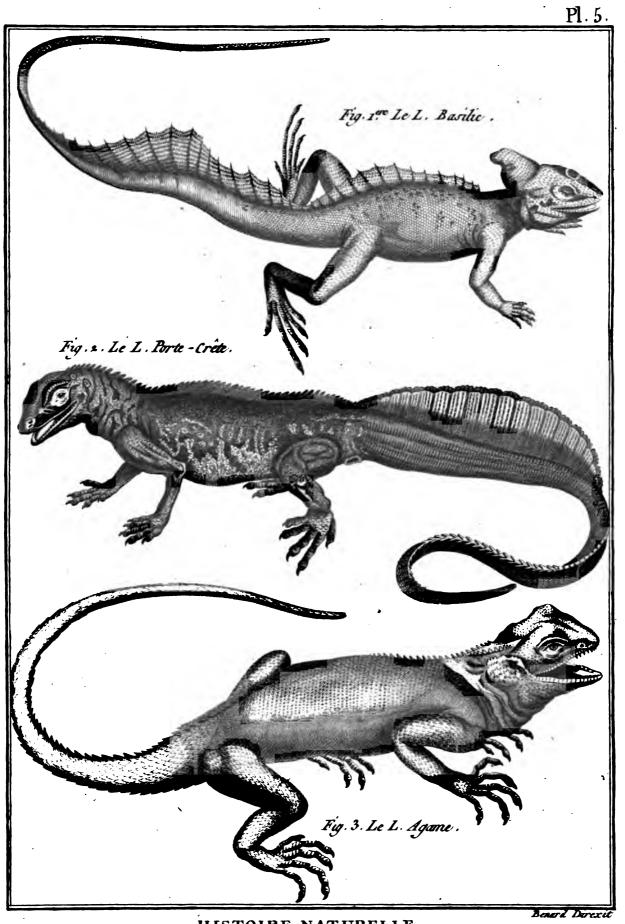
HISTOIRE NATURELLE.

,

Benard Dirext.

.

-**4**



HISTOIRE NATURELLE.

10 .



11-1-1

HISTOIRE NATURELLE.

Д.

. . .

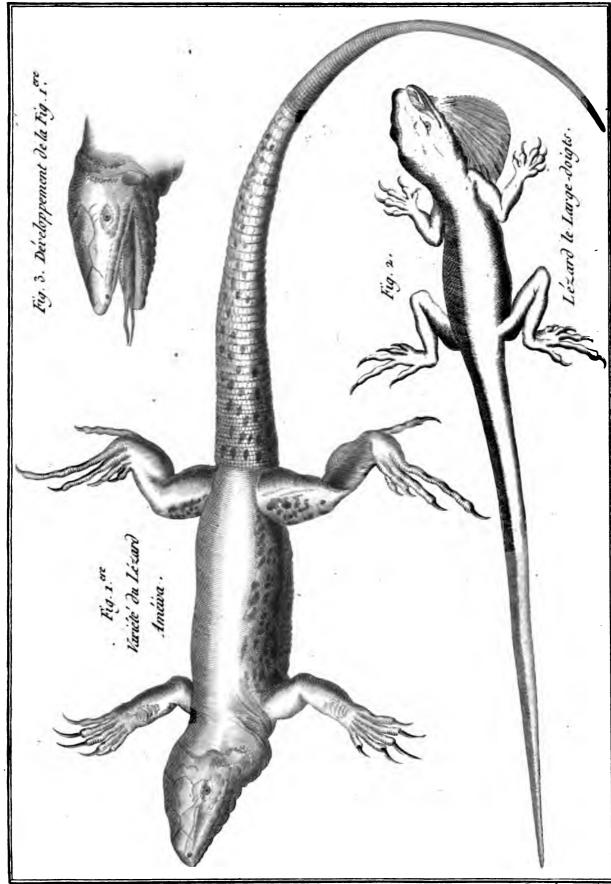
•

•

-

.

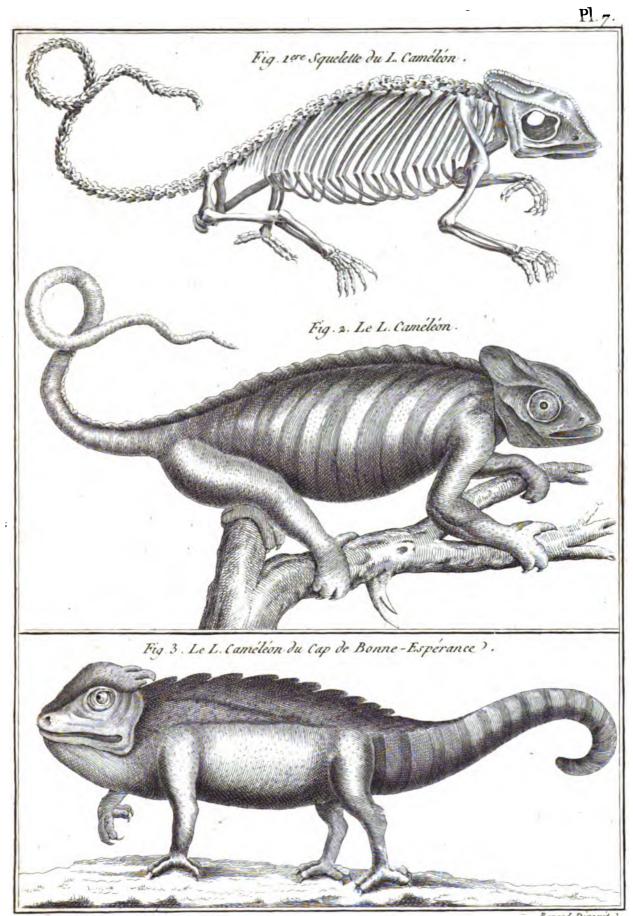
Pl. 6. 12. 2.



HISTOIRE NATURELLE.

· .

Benere Direxit



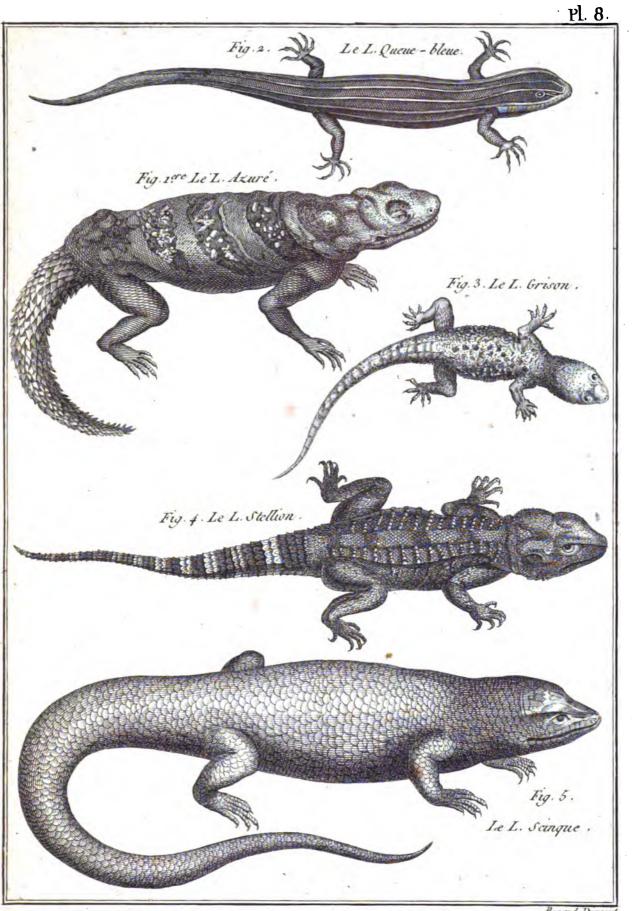
. .

HISTOIRE NATURELLE.

···· .

Benard Direrit-

•



HISTOIRE NATURELLE,

Benard Direxit.

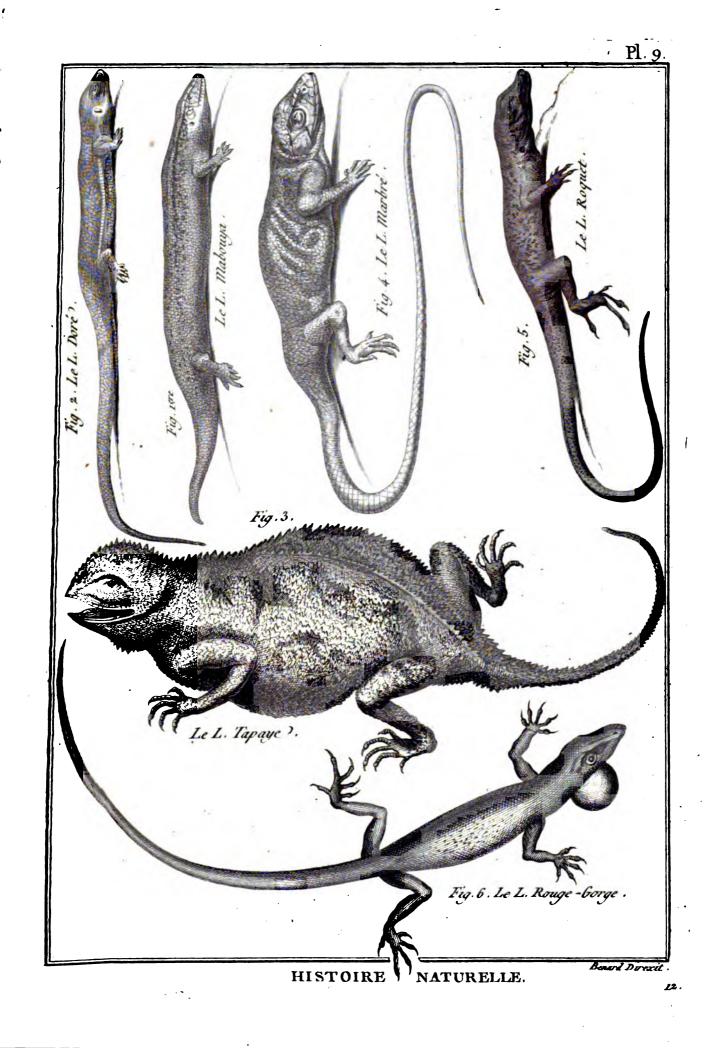
• • ~ · · · · · ·

. .

• • •

~ •

• . · ·

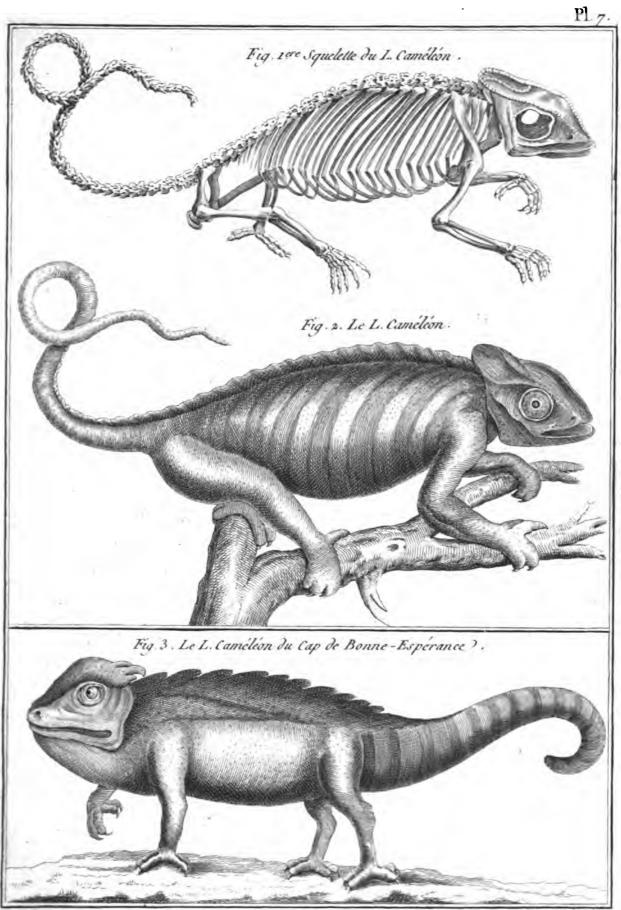


•

. • • • •

· ·

· · · · · ·

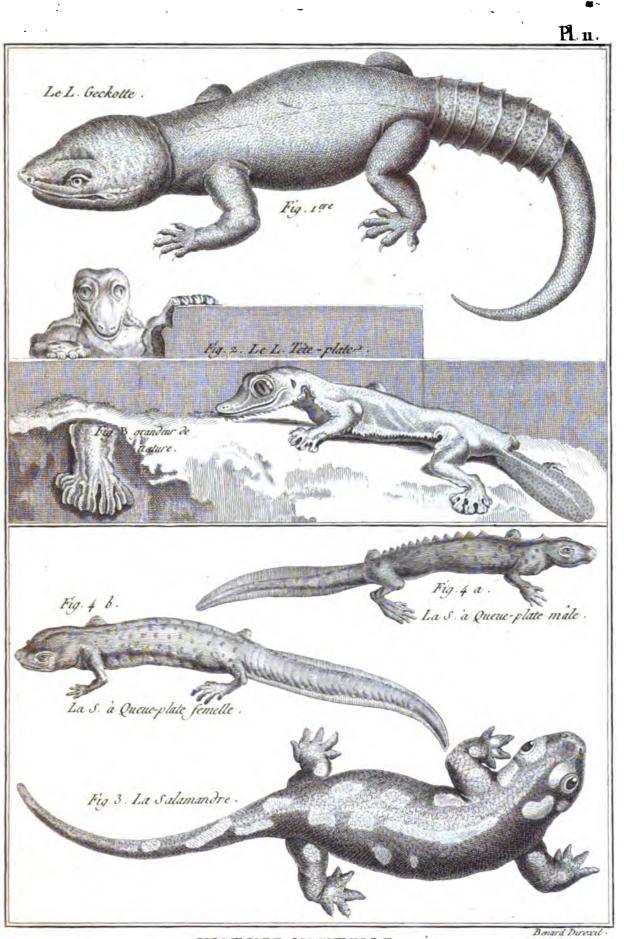


1.41

HISTOIRE NATURELLE.

- --

Benard Direxit?



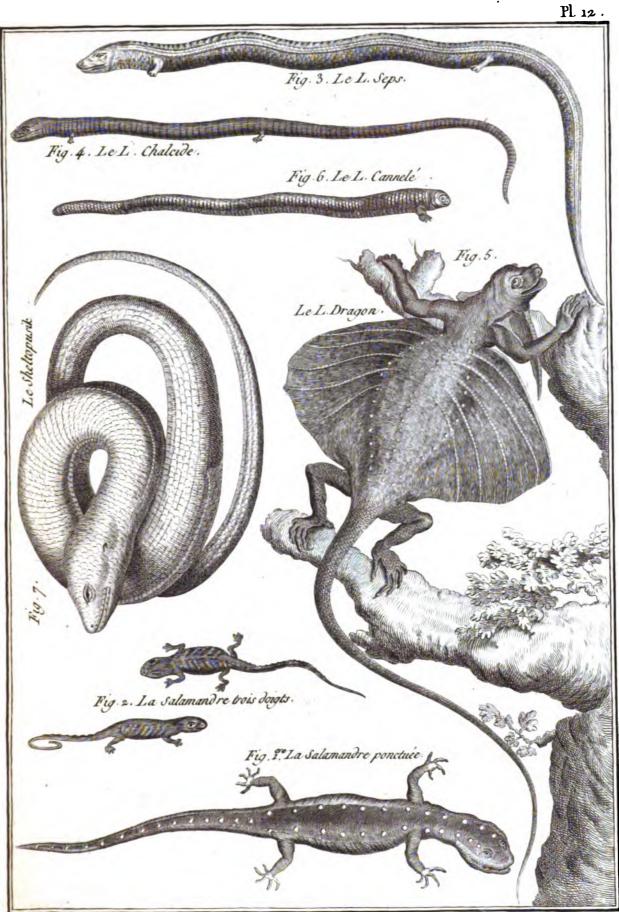
HISTOIRE NATURELLE.

13.

·

. . . .

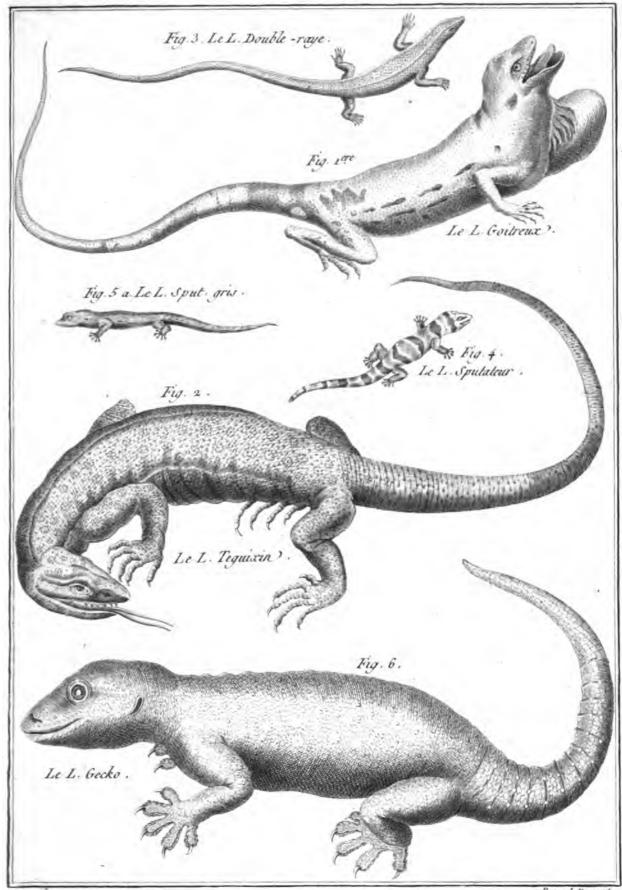
•



HISTOIRE NATURELLE.

Benard Diracit.





f

1

HISTOIRE NATURELLE.

Benard Durorat

· • __

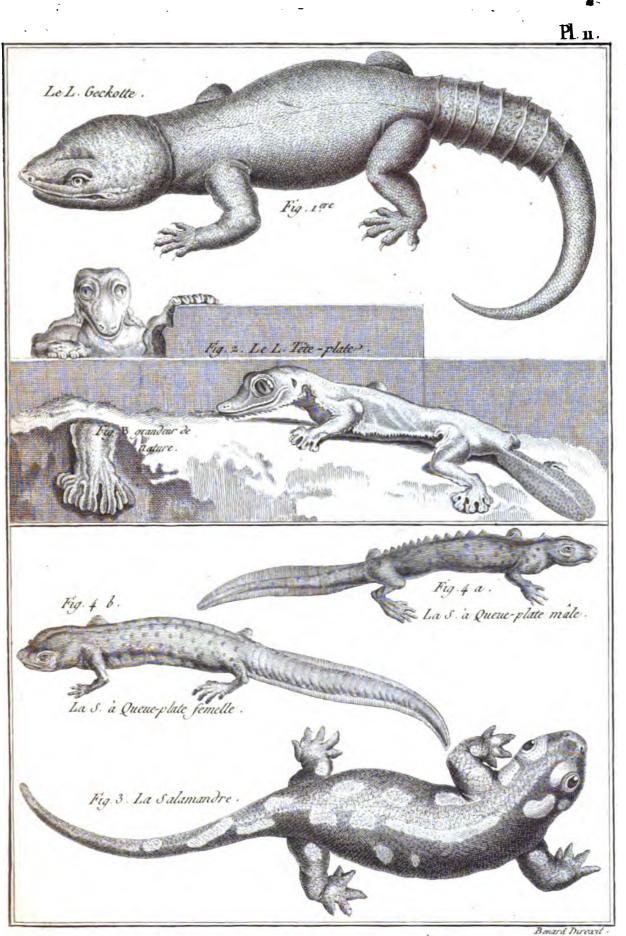
· · ·

• 1

. ,

••

. , ,



HISTOIRE NATURELLE.

· .

13.

-

۰. ۱ •

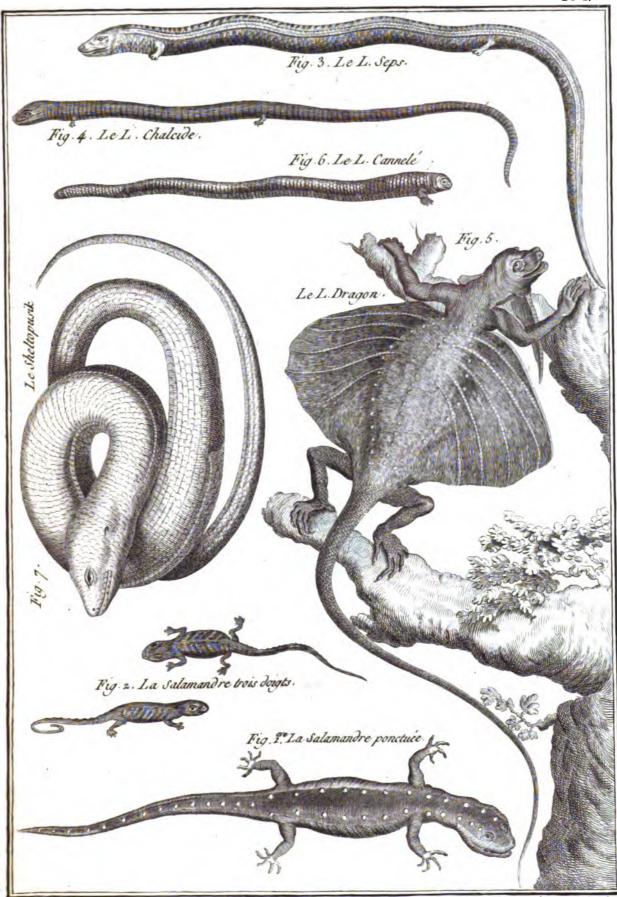
•

· · · . . .

•

•





HISTOIRE NATURELLE.

Benard Direxit.

· · · · ·

.

. • •

. . •

b

•

•

• •

,

• -

•



TABLEAU ENCYCLOPÉDIQUE ET METHODIQUE

DES TROIS RÈGNES DE LA NATURE,

DÉDIÉ ET PRÉSENTÉ A M. NECKER, MINISTRE D'ÉTAT, & Directeur Général des Finances.

O P H I O L O G I E, INSECTOLOGIE, ORNITHOLOGIE. PREMIÈRE LIVRAISON, TROISIÈME PARTIE.

PAR M. L'ABBÉ BONNATERRE.

Multa hoc primum cognovimus seculo, & multa venientis avi populus ignota nobis sciet. Senec. lib. 7, quæst. nat. 31.



A PARIS,

Chez PANCKOUCKE, Libraire, Hôtel de Thou, rue des Poitevins.

M. DCC. XC.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÉGE DU ROI.

A V I S

Le discours qui accompagne ces planches n'est pas terminé; nous en publierons la fin avec la livraison suivante. Vingt imprimeries nouvelles s'étant élevées dans Paris, ont enlevé aux anciens Imprimeurs leurs Compositeurs & leurs Pressiers. Si nous éprouvons des retards, nous avons plus à en souffrir que personne. Il faut espérer que l'ordre renaîtra avec la paix & la consolidation de toutes nos affaires.

Les Soufcripteurs ne doivent point faire relier aucune des parties de ces planches d'Histoire Naturelle. Lorsque celles qui repréfentent les animaux seront terminées, & nous espérons qu'elles le seront cette année, nous indiquerons toutes les planches qui doivent aller de suite, pour ne sormer qu'un volume à l'*instar* de ceux des Arts & Métiers mécaniques. Le discours doit être aussi relié séparément & dans l'ordre que nous indiquerons.

OPHIOLOGIE.

Crotales.

I^e. Genxe

CROTALE, Crotalus. Linn. f. n. 372.

Corpus apodum, fubcompresfum, fubtùs planum, versùs caudam paulò attenuatum, variis fæpè coloribus pictum.

Caput ovatum, vel oblongum, gibbum, fquamis imbricatum aut cataphractum. Rostrum modò acutum, modò obtussim. Oculi splendentes. Maxillæ subæquales : dentes acuti, & cela mobilia.

Truncus fuprà squamosus, infrà scutatus. Cauda brevis, crepitaculo terminali, aut price corneo instructa.

Serpens ex venenatiffimis, cujus morfus paucis momentis vel horis vitam adimit. Habisat pone arbores, maxime fub truncis caducis.

Le corps dépourvu de pattes, un peu comprimé par les côtés, plat par desfous, aminci vers la queue, & peint de diverses couleurs.

La tête ovale ou oblongue, bombée, couverte de plaques fur le fommet, ou d'écailles disposées à recouvrement. Le museau tantôt pointu, tantôt obtus. Les yeux éclatans. Les mâchoires presque égales : les dents pointues, & des crochets venimeux.

Le tronc gami d'écailles sur le dos, & de plaques sous le ventre.

La queue courte, terminée par des sonnetes, ou par une pointe d'une substance cornée.

C'est un serpent des plus venimeux : sa morsure donne la mort dans l'espace de quelques momens ou de quelques heures. Il se met en embuscade derrière les arbres, principalement les vieux troncs.

LE MILLET 1. C. Miliarius C. capite ovato, oblongo; rostro acuto : corpore fusco, maculis atris nebulato; abdomine cærulescente.

La tête ovale, oblongue; le museau pointu : le corps brun, nué de taches noires; le ventre bleuâtre. (Pl. 1, fig. 1.)

Le serpent dont il est ici question a été décrit & figuré par Catesbi; c'est un des plus petits de cette famille. Sa tête se dirige

en pente depuis l'occiput jusqu'à l'extrémité du museau, qui est un peu pointu. Les mâchoires sont armées de dents recourbées vers la gueule. La langue est fourchue. La plus grande épaisseur de cet animal est vers le milieu du tronc. La queue se termine par une sonnette composée de sept pièces. La partie supérieure de la tête, du tronc, & de la queue est d'une couleur brune, mélée de quelques teintes rouges, & parsemée de taches noires, irrégulières, bordées de roux : le dessous du corps est bleuâtre & tacheté de noir. La morfure de ce serpent est très-venimeuse; mais comme l'animal est petit, son poifon n'est pas toujours mortel. Les caractères, pris de la couleur & du nombre des pièces qui composent la sonnette, offrent beaucoup de différences, sur-tout dans les jeunes individus. Aussi M. le Comte de la Cepède regarde-t-il comme un individu de cette espèce, un serpent qui fait partie de la collection du Cabinet du Roi, & dont les couleurs ne prélentent qu'un rapport trèséloigné avec celui qui est décrit dans Catesbi. Je vais analyfer la description qu'en a donnée ce savant Naturalisse. Le dessus de la tête est couvert de neuf écailles plus grandes que celles du dos, & disposées sur quaue rangées. La mâchoire supérieure est garnie de deux crochets mobiles, très-alongés. Les écailles qui revêtent le dos sont ovales & relevées par une arête. Le dos est gris, avec trois rangs longitudinaux de taches noires : celles de la rangée du milieu sont rouges dans le centre, & léparées l'une de l'autre par une tache rouge. La sonnette qui termine la queue est composée de onze pièces; la plus grande n'a qu'une ligne de largeur. Sa longueur totale est de quinze pouces dix lignes : la queue n'a que vingt-deux lignes. Linn. f. n. 372. M. le C. de la Cepede, Hift. nat. des ferpens, p. 421. La Caroline.

P-132. p-32.

LE BOIQUIRA 2. C. Horridus C. capite des presso oblongo, antice truncato : corpore

cinereo - flavo; maculis fuscis variegata.

La tête aplatie, oblongue, tronquée pardevant : le corps gris, mêlé de jaune, & parsemé de taches brunes. (Pl. 2, fig. 3.)

C'est le plus venimeux & le plus redoutable de tous les serpens à sonnettes. Sa tête est oblongue, aplatie sur le sommet, renflée par les côtés, & couverte de petites écailles arrondies, disposées à recouvrement, comme les plumes sur le corps des oiseaux. La gueule est armée de petites dents destinées à faisir la proie, & de crochets venimeux. Les dents font au nombre de vingt à la mâchoire inférieure; celle d'en haut en a seize, placées fur deux rangs qui occupent le milieu du palais. Suivant Tyfon, les crochets venimeux, dont le nombre est de six ou sept de part & d'autre, forment les deux rangées extérieures : ils sont recourbés vers la gueule, & d'autant plus longs, qu'ils sont plus près du museau. Ces crochets ne se développent que lorsque l'animal est irrité : auparavant, ils font renfermés dans une espèce de gaîne (1). La langue est noire, déliée, & fourchue à Pextrémité : presque toujours l'animal l'agite & la darde avec une telle vîteffe, que l'œil a peine à la suivre. Les yeux étincellent, & brillent dans les ténèbres, comme ceux du chat; ils sont garnis par dessus d'une écaille beaucoup plus large que celles qui recouvrent le sommet de la tête. Le tronc est un peu comprimé par les côtés, hériffé d'écailles d'une figure ovale, relevées par une arête. La queue se termine par un assemblage d'ofseleis retentissans, emboîtés les uns dans les autres, auxquels on a donné le nom de fonnettes : leur nombre varie depuis fix jufqu'à seize (2). Le frottement de ces pièces produit un bruit semblable à celui du parchemin qu'on froisse entre les mains, & peut être entendu à plus de soixante pieds de diftance. Tout le corps est d'un gris mêlé de jaune. Sur ce fond, on remarque des taches brunes, oblongues, irrégulières, panachées de jaune, & disposées sans ordre; elles sont plus foncées à mesure qu'elles approchent de la queue. Le Boiquira se nourrit de vers,

de grenouilles, de lievres, d'écureuils, & d'oiseaux : il grimpe sur les arbres, nage avec facilité, & rampe sur les rochers avec tant de vîtesse, que les Mexicains lui ont donné le nom d'Ecacoalt, qui signifie le vent. En plaine, fa courfe est moins rapide. Sa morsure est si venimeuse, que dans l'espace de cinq minutes elle donne la mort, fi on n'a recours au poligala de Virginie, qui est le seul antidote employé par les Indiens. Sa longueur ordinaire est de quatre à six pieds. Il a alors environ dix-huit pouces de circonférence à l'endroit le plus épais. Linn. mus-Adolph. Frid. 1, p. 39, f. n. 372. L'Amerique, la Caroline, les Indes orientales.

P-167 p-23 Linn. LE DRYINAS 3. C. Dryinas C. capite ovato, antice obtuso : corpore suprà ruso, homogeneo; abdomine albido.

La tête ovale, obtuse par devant : le dessus du corps d'une couleur rousse, uniforme; l'abdomen blanchâtre. (Pl. 1, fig. 2, sous le nom de Teuthlaco.}

Ce serpent a la tête oblongue, très-bombée fur le sommet, amincie vers le museau, & garnie entre les yeux de deux grandes plaques. La plus grande épaisseur de l'animal est vers le milieu du tronc. De plus, il est revêtu de grandes écailles rouffes, ovales, relevées par une arête. On voit sur ce fonds quelques teintes d'un jaune plus ou moins clair : la surface inférieure présente une couleur moins foncée que celle du dos-Il parvient souvent à la longueur de cinq ou six pieds. On die qu'il rampe avec une vitesse extrême, & qu'il répand une odeur qui annonce de loin fon approche. Sa morlure elt très-dangereuse. Ceux qui en ont été mordus, meurent dans l'espace d'un ou de deux jours, à moins qu'ils n'aient recours à la racine du polygala, dont nous avons déjà parlé. C'est par erreur qu'on a déligné, sur la planche indiquée, ce serpent sous le nom de Teuthlaco, au lieu de Dryinas. Linn. f. n. 372. Séb. 11, pl. 95, fig. 3. L'Amérique, l'île de Ceylan.

P-165 p-30 Linn. 164 p-28 Seb.

LE DURISSUS 4. C. Durissus C. capite ovato, antice rotundato : corpore albo flavoque variegato; maculis rhombeis; nigris, disco albis, catenulæ inflar protenfis.

La tête ovale, arrondie par devant: le corps varié de blanc & de jaune, avec des taches

⁽¹⁾ On peut voir la différente polition & la forme de ces dents, pl. A, fig. 4.

⁽²⁾ J'ai fait graver séparément ces sonnettes, pl. 1, fig. A.

rhomboïdales, noires & blanches dans le centre, quelquefois enchaînées les unes dans les autres. (Pl. 3, fig. 4, fous le nom du Muet.)

La tête de ce serpent est d'une forme ovale, excavée entre les yeux, aplatie fur le sommet, renflée par les côtés, & se termine par un museau court & arrondi. Les yeux sont placés lur les parties latérales & antérieures de la tête. Les narines occupent l'espace qui se trouve entre l'orbite des yeux & l'extrémité du museau. La gueule est dépourvue de dents; on voit seulement de chaque côté de la mâchoire supérieure, un crochet long d'environ six lignes, recourbé vers la gueule, & renfermé dans une espèce de fourreau. La langue est fourchue. Le tronc est comprimé par les côtés, aminci vers le cou, & d'une grosseur égale à celle de la tête, vers le milieu de la longueur. La queue est fort courte, très-amincie, & terminée par une sonnette composée de pièces aplaties. Le sommet de la tête est couvert de fix grandes écailles d'une figure irrégulière ; celles du dos sont très-petites, ovales, lisses, & disposées à recouvrement. Le fond de la couleur est blanc, mêlé de jaune, & agréablement parfemé de taches rhomboïdales, noires & blanches dans leur centre, qui forment quelquefois, par leur disposition, une espèce de chaîne sur le dos. Du reste, dans cette espèce & dans les précédentes, les couleurs varient beaucoup, non seulement suivant l'age, mais encore selon le sexe des individus. Sa longueur ordinaire est d'environ quatre pieds; il est de la grosseur du bras. C'est par erreur qu'on a mis au bas de la figure indiquée, le nom de Muer, à la place de Duriss. Linn. s. n. 372, amen. Académ. vol. 1, p. 500. Knorr, del. Natur. felea. Gronov. muf. 2, p. 70, n. 45. Surinam.

P-172 P-21 Ling. 174 P-25 M. de la Cepède.

* LE PISCIVORE 5. C. Aquaticus C. capite ovato; rostro acuto: corpore suprà fusco; Jublus tæniis nigris & luteis, transversalibus variegato : caudà in exitu corned.

La tête ovale; le museau pointu : le corps brun par dessus, & traversé sur le ventre par des bandes noires & jaunes, transveisales : la queue terminée par une petite corne. (Pl. 36, fig. 1.)

Catesbi est le premier Naturaliste qui a parlé de ce serpent que l'on trouve dans la Caroline, où il porte le nom de serpent & sonnette. Sa queue n'est pas cependant garnie de pièces mobiles & un peu sonores, comme on en voit sur toutes les autres espèces qui précèdent ; mais elle se termine par une pointe longue d'un demi-pouce, & dure comme de la corne. Cette espèce d'arme a donné lieu à plusieurs fables. On a dit que cette pointe ctoit auffi dangereuse que les dents du serpent; qu'elle pouvoit également donner la mort; & que même, lorsque l'animal l'enfonçoit dans le tronc d'un jeune arbre, les fleurs se fanoient, les feuilles se desséchoient à l'instant, & qu'enfin l'arbre mouroit. La vérité, relativement aux propriétés du Piscivore, est, suivant Catesbi, que la morsure peut être très-funesse. Sa tête est groffe, élargie par durière, & se termine par un muleau allez long & pointu. Les yeux font roux; la langue couleur de chair; les mâchoires hérissées d'une multitude de dents crochues, destinées à retenir sa proie. Catesbi ne dit point qu'il y ait des crochets venimeux dans la gueule; on n'en voit pas non plus sur la figure qu'il en a donnée. La surface supérieure du corps, qui a souvent cinq ou six pieds de longueur, présente une couleur brune; le ventre est orné de bandes transversales; noires & jaunes, posces alternativement. On prétend qu'il est très-agile & sort adroit à prendre les poissons. Pendant l'été, on le voit quelquesois étendu autour des branches d'arbre qui pendent sur les rivières : il y attend le moment de surprendre les oiseaux qui viennent se reposer sous l'ombrage, ou les poissons qu'il aperçoit dans l'eau. Il s'élance sur ces derniers de préférence, les poursuit en nageant & en plongeant avec beaucoup de vîtesse. Lorsqu'il en a pris quelqu'un, il l'entraîne sur le rivage, & le dévore avec avidité. Les mœurs & les habitudes de ce serpent sont absolument différentes des autres crotales; il n'a auffi que des rapports très-éloignés avec eux par la conformation extérieure. Il conviendroit peutêtre d'en faire un genre particulier; mais j'ai mieux aimé le décrire à la fuire des serpens à sonnette, à l'exemple de M. le Courte de la Cepède. Catesbi, Carol. 2, tab. 43. M. de la Cepède, Hifl. Nat. des serp. p. 424. La Caroline.

A ij

IP. GENRE.

BOA, Boa. Linn. f. n. 373.

Corpus apodum, suprà rotundatum, subtùs planum, longissimum, versùs caudam attenuatum, maculis variisquè coloribus pistum.

Caput distinctum, jubcordatum, in vertice cataphractum. Rostrum declive aut depression. Labium superius retusum, emarginatum, scrobibus scalaribus utrinque excavatum. Oculi orbiculares, splendentes. Maxillæ æquales: dentes longi, acuti, incurvi.

Trancus compressus, suprà squamosus, infrà scutatus.

Cauda teres, crassa, scutellis transversalibus subtus instructa.

Animal veneni expers, sed quandoque par vincendis tauris : exfilit in capras, oves, & cervos, quos constringendo necat, & integros deglutit. Habitat passim in arboribus.

Le corps dépourvu de pattes, arrondi fur le dos, plat sous le ventre, très-long, aminci vers la queue, marqué de taches de diverses couleurs.

La tête en cœur, distinguée du tronc, couverte de plaques sur le sommet. Le museau dirigé en pente ou aplati, La lèvre supérieure retroussée, échancrée, & marquée, de part & d'autre, d'une excavation graduée comme les marches d'un escalier. Les yeux arrondis, éclatans. Les mâchoires égales : les dents longues, pointues, recourbées.

Le tronc comprimé par les côtés, revêtu d'écailles sur le dos, & de plaques sous le ventre.

La queue arrondie, épaisse; fa surface inférieure est pareillement garnie de petites plaques.

Ces serpens ne sont pas venimeux; mais quelques-uns ont assert de force pour dévorer un taureau. Ils s'élancent sur les chèvres, les brebis, les cerfs, & les ferrent si étroitement dans leurs plis tortueux, qu'ils leur donnent la mort, & les avalent entiers. Ils se tiennent ordinairement sur les arbres.

LE TORTU 1. B. Contortrix B. capite lato, triangulari, valde convexo : labio fuperiori retufo: corpore antice craffiori; maculis fufcis, ordine dispositis.

La tête large, triangulaire, très-convexe: la lèvre supérieure retrouffée : le corps plus gros vers la tête, & panaché de taches brunes, disposées avec ordre. (Pl. 4, fig. 3.)

Catesbi & Garden ont décrit ce serpent qu'ils ont trouvé dans la Caroline. Sa tête est grolle, très-renflée par deffus, & se termine antérieurement par une espèce de muleau obtus, dont la lèvre supérieure est tournée en haut; ce qui lui donne un aspect que Catesbi compare à celui du groin d'un cochon. Sa gueule est garnie de petites dents pointues : on y trouve aussi les vésicules qui contiennent la liqueur venimeule. Le cou est la partie la plus grosse du corps; le tronc s'amincit ensuite par degrés insenlibles, à mesure qu'il s'approche de la queue. La longueur de cette dernière partie ne fait que la troisième portion de celle du corps. La surface supérieure est brune, & diversifiée par de grandes taches noires, placées avec lymétrie; l'extrémité postérieure du dos est noirâtre, & marquée, de distance en distance, de raies jaunes transversales; le dessous du corps est d'un blanc sale, moucheté de noir. Catesbi remarque que ce serpent a dans ses mouvemens la lenteur de la vipère. Linn. f. n. 373. Catesb. Carol. 2, p. 56, tab. 56. La Caroline.

P-150 p-40

LE BOJOBI 2. B. Canina B. capite fub-cordato, antè oculos oblongo; labio fuperiori anticè retufo, lateribus excavato: corpore viridi, taniis transversis, albis.

La tête en cœur, alongée vers la région des yeux; la lèvre supérieure retrouffée, excavée par les côtés : le corps vert, avec des bandelettes blanches, transversales. (Pl. 2, fig. 2.)

Ce serpent présente un aspect affreux. Sa tête a quelque ressemblance avec celle d'un dogue; elle est en forme de cœur, aplatie & alongée vis-à-vis les yeux, renflée par derrière, & recouverte de petites écailles disposées à recouvrement : celles qui occupent l'extrémité supérieure du museau. sont plus grandes que les autres. La lèvre supérieure est blanche, émoussée pardevant, & bordée de grandes écailles qui forment alternativement des bolles & des excavations profondes. On remarque à l'extrémité antérieure des mâchoires, deux ou trois dents longues, pointues, fixes; mais qui ne sont pas enveloppées d'une membrane, comme celles du Boiquira. Les yeux sont ronds, enflammés. Les narines linéaires & transversales. Le tronc ell comprimé latéralement, sur-tout vers l'abdomen. La queue est amincie & terminée

OPHIOLOGIE.

en pointe obtuse; elle n'est à peu près que la septième partie de la longueur de l'animal. Tout le corps est couvert d'écailles liss, polies, luifantes, arrondies, qui le recouvrent comme les ardoises d'un toit. La furface supérieure est d'un vert resplendissant; ce fonds est comme divisé en comparimens égaux, par des bandelettes blanches, transversales. A l'endroit du cou & à l'extrémité du tronc, ces bandelettes ne soit pas régulières. La surface inférieure du corps est blanchaire. Certains Naturalistes prétendent que le Bojobi a fouvent plusieurs aunes de longueur. Un individu observé par Linné avoit quatre pieds de long, & environ sept pouces de circonférence. Ce serpent n'est point venimeux ; il entre souvent dans les habitations, & ne fait du mal à personne, à moins qu'on ne le provoque. Lorsqu'il est irrité, il mord avec fureur, & sa morsure est quelquesois suivie d'une inflammation qui pourroit devenir mortelle, si on n'y apportoit du remède, en coupant la partie bleffée. Il fe tient ordinairement sur les arbres. Linné & quelques autres Naturalistes prétendent qu'il se jette de préférence sur les chiens, & qu'il les dévore : de là lui est venu le surnom de Canina. Linn. mus. Adolph. Frid. 39, tab. 3. Les grandes Indes, l'Amérique.

P-203 p-77

a. Séba a décrit une variété de cette efpèce. La tête est roussâtre; les lèvres d'un rouge tendre ; le corps orangé, luifant, avec des bandelettes d'un jaune clair, bordées de rouge. Séb. 2, tab. 81, fig. 1. L'Amérique.

L'HIPNALE 3. B. Hipnale B. capite fubcordato, oblongo; labio fuperiori pone oculos excavato: corpore grifeo-flavefcente; pundis nigris, maculifque in dorfo albicantibus, margine nigris.

La tête en forme de cœur alongé : la lèvre supérieure excavée derrière les yeux : le corps d'un gris jaunâtre, marqué sur le dos de points noirs & de taches blanchâtres, liserées de noir. (Pl. 4, fig. 4.)

Ce serpent a la tête groffe à proportion du corps; elle imite, par fa conformation, la tête du chien. Elle est oblongue, rayée dans toute la longueur, couverte antérieurement de quatorze écailles plus grandes que celles du dos, renflée par derrière, & se termine par un museau obtus & arrondi. Les lèvres

font bordées de grandes écailles très-courbées, qui forment une espèce de canal anguleux sur le contour des mâchoires : les plus grandes concavités se trouvent derrière les yeux. Le tronc est comprimé par les côtes, & moins gros que la tête. La queue forme à peu près la cinquième partie de la longueur totale de l'animal. La surface supérieure du corps est d'un blanc qui tire un peu sur le roux; ce fonds est parsemé de points noirs, & de taches blanchâtres irrégulières, bordées d'un brun presque noir. Sa longueur ordinaire est de deux ou trois pieds; & la circonférence, à l'endroit le plus épais, d'environ deux pouces. Il vit de chenilles, d'araignées, & d'autres peuts insectes. Son approche n'est point dangereuse; il entre quelquesois dans les maisons, & ne fait du mal à personne. La femelle diffère du mâle, en ce qu'elle a la tête beaucoup plus large. Linn. muf. Adolph. Frid. vol. 2, p. 41. Le Royaume de Siam.

P--179 p--115 LE DEVIN 4. B. Constrictor B. capite subcordato ; labio fuperiori fquamis quafi ferrato : corpore ex griseo, nigro, albo, & rubro pulchre variegato.

La tête en forme de cœur ; la lèvre supérieure bordée d'écailles qui imitent une elpèce de dentelure : le corps agréablement panaché de gris, de noir, de blanc, & de rouge. (Pl. 5, fig. 5.)

C'est le plus gros de tous les serpens connus. Sa tête est oblongue, aplatie supérieurement, convexe & relevée en boffe au deffus des yeux; elle est aussi plus large que le tronc, & diminuant insensiblement de largeur, elle se termine pardevant en un museau pointu, mais tronqué à l'extrémité. Toute la surface de la tête est environnée de petites écailles arrondies, & de la même grandeur. Les narines, qui confistent en deux ouvertures figurées en croissant, occupent l'extrémité du muleau. Les yeux sont gros, arrondis; les dents longues, égales, pointues, & recouvertes par les gencives. La plus grande épaisseur de l'animal est vers le milieu du tronc; sa grosseur diminue ensuite par degrés insensibles, vers les deux extrémités. La queue est très-courte & fort épaisse ; sa longueur égale à peine la huitième partie de celle du . corps. La surface supérieure de la tête & du tronc est d'un gris cendré; ce fond est parsemé de taches de différentes couleurs. On

OPHIOLOGIE.

en voit une noire, d'une forme lancéolée, fur le sommet de la tête; il y en a environ vingt-quatre blanchâtres sur le milieu du dos; celles de la quéue sont roussatres; celles des parties latérales du tronc préfentent une teinte plus pále : le deffous du corps est d'un cendré jaunâtre, marbré ou tacheté de noir. De plus, sout le corps est couvert de très-pétites écailles lisses & arrondies. Ce serpent parvient à une groffeur monstrueuse. Gronou a vu les dépouilles d'un individu qui avoit plus de vingt pieds de longueur. Sa morfure n'est point venimeule; mais lorlqu'il a faim, il fe met en embuscade, & attaque, avec la même voracité, les hommes & les animaux. Lorfqu'il voit paroître sa proie, il se dresse sur sa queue, en poussant des sifflemens terribles, & s'élance sur elle avec la rapidité d'un trait. Aussi-tôt il l'embrasse, & la serre si étroitement dans ses plis tortueux, que le plus fort animal ne peut lui échapper. On lui a vu manger des chèvres, des cougars, & des taureaux. Baldens affure qu'à l'île de Banda, on prit un Devin qui avoit dévoré un cerf; & un fecond qui avoit englouti une femme tout entière (1). Cette force redoutable, cette grande puissance l'ont fait regarder, dans le Mexique, comme un Ministre de la Toute-Puissance céleste. On l'a appelé Lamanda, Empereur, Roi de l'Orient; & on lui a décerné un culte divin. Linn. amen, Acad. 1, p. 497. Gron. muf. 2, p. 69, n. 43. Les Indes, l'Afrique.

On diffingue plusieurs variétés dans cette espèce, qui ne diffèrent entre elles que par la teinte ou la disposition des couleurs.

a, Le Manhatta. Le tronc marqué de bandes rouges, avec des taches jaunes & ponchuées dans les intervalles qui séparent ces bandes; les côtés & la queue jaunes, & parsemés transversalement de taches de la même couleur, mais bordées de brun. La semelle diffère du mâle, en ce que se bandes & les taches dont elle est couverte, présentent une infinité de nuances. Il s'élance sur les Voyageurs avec la même impétuosité qu'un chien se jette sur les passans. Séb. 11, pl. 99, fig. 1, le mâle; & Séb. 11, pl. 104, la femelle. Ceylan, Madagascar, Java.

(1) Baldæus, Defcription de l'île de Ceylan, ghap, 22, b. Le dos orné de taches oblongues, anguleuses, jaunâtres dans le centre, bordées d'un brun noirâtre, & comme enchainées les unes avec les autres; celles des côtés plus arrondies & environnées de points noirs. Les habitans de l'Amérique méridionale se mettent sous les auspices de ce serpent, toutes les fois qu'ils entreprennent des voyages. Séb. 1, pl. 53, fig. 1. L'Amérique.

c.! Le corps blanchâtre, & comme divilé en compartimens par des taches noirâtres, irrégulières, transversales, qui se réunissent sur le milieu du dos. Ce serpent fait entendre un sissement particulier, que les habitans du Pérou & du Mexique regardent comme l'organe des décrets de l'Etre suprême. Ils ne sont la paix & ne déclatent la guerre, qu'après avoir consulté ce serpent. Séb. 11, pl. 100, fig. 1. Le Pérou, le Mexique.

LE MANGEUR DE RATS 5. B. Murina B. capite fubcordato, oblongo: corpore glauco; maculis dorfalibus nigris, fæpiùs geminis; lateralibus verò in medio albis.

La tête alongée & en forme de cœur : le corps d'un vert de mer, avec des taches noires fur le dos, disposées ordinairement deux à deux; celles des côtés blanchâtres dans le centre. (Pl. 6, fig. 6.)

Ce serpent a la tête à peu près conformée comme celle du Devin; elle est oblongue, aplatie, renflée par derrière, & terminée antérieurement par une pointe obtuse. La partie supérieure est convexe, relevée en bosse au dessus des yeux, & couverte, vers le muleau, d'écailles lisses, irrégulières, plus grandes que celles du dos. La gueule est armée de petites dents : on n'y trouve point de crochets venimeux. Le tronc est comprimé latéralement, & garni de très-petites écailles qui se recouvrent les unes les autres. La queue est courte, un peu épaisse; sa longueur n'est que la huitième partie de celle du corps. Les parties latérales de la tête sont marquées, de part & d'autre, immédiatement au desfus des yeux, d'une bande noire qui s'etend jusqu'à l'endroit du cou. La surface supérieure du corps présente une multitude de taches, placées très près les unes des autres; celles qui occupent le milieu du dos, sont entièrement noires; celles des côtés ont une teinte blanchâtre dans leur centre. Le dessous du

OPHIOLOGIE,

corps est d'un vert de mer pâle, moucheté de noir. Un individu de cette espèce, qui est au Cabinet du Roi, a deux pieds six pouces de longueur; la queue n'a que quatre pouces deux lignes. Selon Séba, ce serpent habite plus les eaux que les rochers: il se nourrit d'une espèce de rats dont ce unême Auteur donne la description à la suite de celle de l'animal dont il est ici question. Linn. mus. Adolph. Frid. tom. 2, p. 42. Gronov. mus. 2, p. 70, n. 44. L'Amérique.

P-258 p-65

LE CENCHRIS 6. B. Cenchria B. capite fubovato, lineis quinquè fufcis, longitudinalibus; labiis crenatis, non excavatis : corpore flavescente, ocellis dorfalibus albidis, iride grisea.

La tête un peu ovale, marquée, dans toute fa longueur, de cinq bandelettes brunes; les lèvres crénelées, fans aucune excavation: le corps d'un jaune clair, avec des taches rondes, blanchâtres, entourées d'un cercle gris.

Linné est le seul Naturaliste qui ait parlé de cette espèce de serpent. Sa tête est oblongue, & d'une forme à peu près ovale. Les lèvres supérieure & inférieure ne sont pas cannelées comme celles du Bojobi, mais seulement crénelces fur leur contour. Le tronc est comprimé latéralement. La longueur de la queue fait à peine la septième partie de celle du corps. Toute la furface supérieure présente un fond jaunâtre : la tête est ornée de cinq bandelettes brunes, longitudinales: . le dos est parsemé d'environ soixante taches rondes, contiguës, qui imitent des yeux, par la disposition des couleurs ; elles sont blanches dans le centre, & grises sur le contour. On voit encore d'autres taches y grifes sur les parties latérales du tronc. Ce serpent n'a point de longueur déterminée. On en trouve qui ont jusqu'à deux coudées. Lucain a peint dans ce vers la manière dont il s'élance sur sa proie.

Semper reflo lapfurus tramite CENCHRIS.

Et Nicander décrit ainfi le rapport de fes couleurs avec celles du lion, ou plutôt avec les taches du tigre.

Prolixum invenies inamabile CENCHRIDA monferum

Quam variis pictam squamis dixere leonem.

Linn. muf. Adolph. Frid. tom. 2, p. 42. Surinam.

P-265 p-57.

LE MANGEUR DE CHÈVRES 7. B. Schytale B. capite oblongo, ferè cylindrico, anticè rotundato : corpore glauco, maculis in dorfo femiannularibus; medio albo.

Le tête oblongue, proque cylindrique, & arrondie pardevant : le corps d'un vert de mer, avec des taches demi-circulaires fur le dos; le milieu de ces taches est blanc. (Pl. 6, fig. 7.)

La conformation de ce serpent n'a presque aucun rapport avec celle des autres espèces de ce genre. Sa tête est oblongue, étroite, presque cylindrique, arrondie pardevant, convexe en dessus, & couverte d'écailles de diverses figures. Entre les yeux & le museau, on voit quatre écailles carrées & disposées deux à deux : ces écailles sont suivies d'une attre plaque qui occupe le centre ; elle a la figure d'un cœur dont la pointe le dirige en arrière; elle est accompagnée, de chaque côté, d'une autre petite écaille, sous laquelle l'œil est fissé. Cet alsemblage est terminé par deux grandes écailles d'une forme à peu près triangulaire, qui recouvrent la partie postérieure de la tête. La mâchoire inférieure est beaucoup plus courte que celle d'en haut. Les yeux lont très perits, un peu arrondis, & fitués fur les côtés de la tête. Le tronc est effilé, sans aucun enfoncement à l'endroit de sa jonction avec la tête, ayant une grosseur uniforme presque jusqu'à l'anus. La queue est très-courte, épaisse, & terminée par une pointe déliée. Tout le corps est d'un gris cendré & verdâtre, marqué sur le dos de bandes noires, disposées transversalement par paires. Sur les côtés, on remarque d'autres taches qui représentent des anneaux noirs autour d'un disque blanc. Le ventre est moucheté de points noirs. Ces caractères ne sont pas clairement exprimés dans la figure que nous avons indiquée ; cependant tous les Naturalistes la regardent comme appartenant à l'animal dont il s'agit ici. Ce serpent doit parvenir à une grandeur très-confidérable, puisque, selon Linné, il serre si étroitement, dans ses replis, les chèvres, les brebis, & les autres animanx, qu'il les étouffe & les engloutit ensuite. Linn. f. n. 274. Gron. muf.

2, p. 55, n. 10. L'Amérique, P-250 p-20 Gronop. L'OPHRIE 8. B. Ophrias B. capite subcordato, depresso : corpore fusco.

La tête en forme de cœur & aplatie : le corps brun.

Ce ferpent reffemble au Devin par fa conformation & par ses dimensions, mais il en diffère par la couleur qui est brune. Ce sont là toutes les connoiffances que nous avons sur cette espèce, qui faisoit partie de la collection de M, le Baron de Geer. Linné n'indique pas même le pays qu'il habite. Linn. f. n. 274.

F-281 p-64

L'ÉNYDRE 9. B. Enydris B. capite fubcordato, vertice convexo; dentibus inferioribus longis, reflexis: corpore purpureo, maculis lutefcentibus & cinereis, egregie picto.

La tête en forme de cœur, renflée fur le fommet; les dents de la mâchoire inférieure longues & recourbees: le corps rougeâtre, agréablement panaché de taches jaunâtres & grifes. (Pl. 8, tig. 8.)

La description du serpent qu'on trouve dans les Delices des trois règnes de la Nature, par G. Knorr, paroît renfermer tous les caractères que Linné autribue à l'Enydre. S'il faut juger de la conformation de la tête par le squelette représenté sur la pl. L, vij, fig. 3, elle est convexe sur le sommet, élargie par les côtés, & terminée par un museau qui imite la pointe d'un cœur. La mâchoire supérieure n'a qu'un petit nombre de dents courtes & acérées : mais celle de dessous en a vingt de chaque côté; elles sont très-pointues, recourbées vers la gueule, & de moi ié plus longues que celles de la mâchoire d'en haut. Tout le corps est couvert d'écailles oyales & disposées à recouvrement; les plus petites sont sur le dos; & les plus grandes avoissnent les plaques du ventre. Le fond de la couleur elt rougeâtre, & parsemé de grandes taches jaunes, bordées de blanc, d'orange, & de bleuâtre, Il règne sur toute la longueur du dos une rangée de taches jaunes, ovales, liférées de blanc, qui sont comme interceptées entre deux lignes interrompues, De chaque côté du tronc, on voit une grande bande de couleur d'orange, mouchetée de brun, échancrée ou festonnée, qui renterme quelques taches jaunes, irrégulières. Le squelette de l'animal entier, qui faisoit partie de la collection de M. J. Trew, avoit environ quinze pieds sept pouces. C'est la peau de cet individu qui est représentée fur la planche & sur la figure déjà indiquées.

Knorr, Delic. Natur. felea. p. 133. Linn. f. n. 215. L'Amérique. P-270 p-105

LE PARTERRE 10, B. Hortulana B. capite fubcordato, areolis luteis picto : corpore cærulescente; maculis variis pulchre variegato.

La tête en forme de cœur, couverte de petites raies jaunes : le corps bleuâtre, agréablement diversifié par des taches de différentes formes & de diverses couleurs. (Pl. 3, fig. 2.)

De l'aveu de tous les Naturalistes, c'est un des plus beaux serpens qui existe. Sa tête est couverte de petites écailles de différentes couleurs, qui forment un affortissement que Séba compare à une broderie, & Linné au parterre d'un jardin. Les yeux sont gros; les dents petites; & les narines marquées d'une teinte blanchâtre. Le cou est mince, arrondi, luifant. La plus grande groffeur de l'animal est vis-à-vis le milieu du tronc ; il s'amincit enfuite graduellement vers les deux extrémités. Tout le corps est couvert de peutes écailles ovales & resplendissantes : la surface supérieure offre un mélange agréable de grandes & de petites taches; les unes d'un brun foncé; les autres d'un châtain pourpre; & d'autres enfin d'un gris blanchâtre, entremélées de bandelettes rouges. Ces taches, qui sont tantôt en croissant, tantôt en sorme de coins, tiennent les unes aux autres, & forment une chaîne continue. Le fond de la couleur paroît bleuâtre. Le dessous du corps eft verdâtre, tacheté d'un roux plus ou moins foncé. On pretend que ce serpent se nourrit de rats & de souris. Linn. f. n. 274. L'Amés rique méridionale; le Paraguai.

· P-290 p-128

* LE JAUNATRE 11. B. Flavicans B. capite oblongo, ferè cylindrico, anticè rotundato: corpore fuprà flavicante; fquamis dorfalibus apice fubrufis.

La tête oblongue, presque cylindrique, & arrondie pardevant: le corps d'un grisjaune par dessi les écailles du dos roussatres à l'extrémité.

Sulvant Gronou, la tête de ce serpent est garnie par dessus de grandes écailles, comme celle des couleuvres. Quant à la conformation du tronc, il ressemble parfaitement au Mangeur de chèvres. Sa queue est estilée, pointue, & d'une longueur égale à celle de la moitié de l'animal. Tout le dessus du corps est jaunâtre; le ventre présente une teinte qui tire

in

Iur le blanc; les écailles du dos font marquées à l'extrémité d'une tache roufsâtre. Cette espèce de Boa parvient à la longueur de trois pieds. Gron. Zooph. p. 19, n. 89. La-Guinée.

P-180 p-72

* L'ISEBECK 12. B. Ifebequenfis B. capite cor-& diformi, antice retufo: corpore ex flavo-*rufescente; maculis dorfalibus transversis oblongis, albidis, margine atris.

La tête en cœur, retrouffée pardevant : le corps d'un jaune roufsâtre, avec des taches fur le dos oblongues, transversales, blanchâtres, bordées de noir.

Gronou a donné une description détaillée de cette espèce de serpent. Sa tête, vue par 🧑 desfus, présente la figure d'un cœur; elle est élargie par derrière, comprimée par les Côtés, & retrouffée pardevant. Les mâchoires sont presque égales en longueur ; celle de dessous se termine en pointe. Les lèvres préfentent, de part & d'autre, une excavation graduée comme les marches d'un escalier. Les yeux sont situés au milieu des parties latérales de la tête; & les narines à l'extrémité du museau. La plus grande épaisseur du tronc correspond au milieu du corps; sa grosseur, en cet endroit, égale celle de la tête; il s'amincit ensuite un peu du côté du cou, & se termine postérieurement par une petite queue effilée. Les écailles du dos, des côtés, & de la tête, sont très-petites, & posées à recouvrement comme les tuiles d'un toit. Tout le deffus du corps est d'un jaune qui tire sur le roux, avec des taches oblongues, disposées en zigzag, séparées les unes des autres, de différentes grandeurs, d'une couleur blanchâtre, & bordées denoir. La longueur totale de l'individu observé par Gronou étoit d'environ vingt pouces. Belon croit que c'est l'Aspic des Anciens. Nicander peint ainsi les deux espèces de callosités que ce serpent a sur le

Prætered geminæ calli inflar frohte carundæ Hærent, fanguineis fcintillant lumina flammis. NICANDER.

Gron. Zooph. p. 25, n. 135. Scheuchz, Phys. sucr. pl. 628, fig. E. L'Amérique septentrionale. P-209 p-74

LE MUET 13. B. Mutus B. linea nigra ponè

front, & le feu qui jaillit de ses yeux.

oculos : corpore maculis dorfalibus nigris, rhombeis, concatenatis.

Une ligne noire derrière les yeux : le dos couvert de taches noires, rhomboïdales, & réunies les unes aux autres.

Linné a rangé ce ferpent parmi les Crotales; mais il paroît qu'il doit être compris dans le genre des Boas, parce qu'il a quatre rangs d'écailles fous la queue, & qu'il est dépourvu des pièces fonores qu'on trouve à l'extrémité de la queue des Crotales. Sa gueule est armée de crochets redoutables. Derrière les yeux, on aperçoit une ligne noire; & fur le dos, des taches de la même couleur, en losange, comme enchaînées les unes avec les autres. Les écailles qui recouvrent le desfous de la queue, font petites & aiguës. Ce ferpent, felon Linné, parvient à une groffeur considérable. Lipp. f. n. 373. Surinam.

P-217 p-34

COULEUVRE, Coluber. Linn. f. n. 375.

Corpus apodum, teres, longiffimum, versus caudam sensim attenuatum, vivis sæpe coloribus pictum.

Caput diflinctum, depressium, ovatum aus triangulare, juxtà maxillam superiorem utrinque angulatum, in vertice cataphractum. Oculi ignei. Maxillæ sepiùs æquales. Dentes acuti, slexiles, recurvi : tela quandoque duo venenata. Lingua elongata, apice bifida.

Truncus poné caput angustior; medio, inter caput & finem caudæ crassifissmus; superné squamis & inferné scutis transversalibus instructus.

Cauda longa, in apicem tenuissimum desinens; subtus squamarum paribus teda.

Animal oviparum aut viviparum : minatur fibilis horrendis, & morfura fapè lethali irruit in inimicum.

Le corps dépourvu de pattes, arrondi, trèslong, aminci graduellement vers la queue, & peint quelquefois de couleurs très-éclatantes.

La tête diffinguée du tronc, aplatie, ovale ou triangulaire, renflée, de part & d'autre, auprès de la mâchoire supérieure, & garnie sur le sommet de plaqués ou de grandes écailles. Les yeux étincelans. Les mâchoires communément égales. Les dents, pointues, flexibles

B

recourbées : on trouve aussi quelquesois deux crochets venimeux. La langue alongée, & fourchue à l'extrémité.

Le tronc un peu plus mince derrière la tête; sa plus grande épaisseur est vers l'endroit qui est également éloigné de l'anus & de la tête : il est garni d'écailles sur le dos; & par dessous, de plaques transversales.

La queue longue, terminée en pointe trèsdéliée, & revêtue par dessous d'écailles difpolées par paires.

La Couleuvre est un animal tantôt ovipare, tantôt vivipare : il fait entendre des fifflemens qui inspirent la terreur; les morsures sont quelquefois mortelles.

* Espèces dont la couleur de la surface supérieure est uniforme.

LA C. BLANCHE I. C. Albus C. capite parvo, oblongo : corpore albo, immaculato.

La tête petite, oblongue : le corps blanc & fans tache. (Pl. 11, fig. 13.)

Le nom spécifique donné à ce serpent indique affez le caractère qui le distingue. Sa tête est petite, alongée, plus étroite que le tronc, & couverte d'écailles liffes; les plus grandes se trouvent à l'origine du cou. Les yeux sont très-petits. La gueule est armée de petites dents flexibles. Le corps est lisse, arrondi, & revêtu de dix-neuf rangées d'écailles obtuies. La queue est fort course; la longueur fait à peine la onzième partie de celle de l'animal; elle finir en une pointe obtuse. Ce serpent est d'une couleur blanche, fans aucune tache, ni mélange d'aucune autre couleur : il est de la longueur d'un pied, & de la grosseur du doigt. Linn. mus. Adolph. Frid. p. 24, tab. 14. Laurenti, spec. med. p. 74, n. 146. Natrix candida. Les Indes. P-170 E-20

L'ALIDRE 2. C. Alidras C. corpore toto albo. Le corps emier d'une couleur blanche.

Il faut recourir nécessairement au nombre des plaques qui couvrent le deffous du corps, pour distinguer cette espèce de la précédence, puiqu'elles portent l'une & l'aure les mêmes couleurs. Linné, qui a vu un Alidre dans le cabinet de M. de Geer, n'assigne que cesseul caractère, qui ne suffit pas, à beaucoup près, pour donner une connoissance certaine du ferpent dont il est ici question. Linn. f. n. 376. Les grandes Indes.

P-121 E-18

LE PONCTUB 3. C. Punäatus C. corpore supra cinereo; subtus luteo, triplici ordine punctorum nigrorum.

Le corps d'un gris de cendre par dessus le dessours jaune, & marqué de trois rangées de points noirs.

Il nous manque, pour compléter cette description, de connoître la forme de la tête, la structure de la gueule, & les dimensions de ce serpent. Son corps est d'une couleur cendrée en dessus, & d'une teinte jaune en dessous. Ce fond est relevé par trois rangées de points noirs, disposés trois à trois sur chaque bande. Le dessous de la queue est La pareillement jaune, Linn, f. n. 376. Caroline,

P-136 E-43 LE DÉCOLORE 4. C. Exoletus C. capite oblongo 4 planiusculo; labiis albis : corpore cinereo cærulescente.

La tête oblongue, un peu aplatie; les lèvres blanches : le corps d'un gris bleuaue. (Pl. 23, fig. 47.)

Cette couleuvre a la tête d'une forme oblongue, aplatie, & couverte de plaques sur le sommet, avec une légère convexité au dessus des yeux. Les lèvres & la gueule sont d'une blancheur éclatante. Le tronc est couvert de grandes écailles obtuses, disposées sur onze rangées. La queue, qui est très-effilée, n'a que le tiers de la longueur totale du corps; elle est d'une couleur pâle en dessous. La surface supérieure du corps est d'un gris bleuâtre. Sa longueur ordinaire est d'environ trois pieds. Du reste, suivant Linné, ce serpent a beaucoup de rapports avec le Boiga. Linn. muf. Adolph. Frid. 34, f. n. 385. Les Indes.

P-147 E-132

* LE FER DE LANCE 5. C. Lanceolatus C. capite lanceolato, trunco latiori : corpore flavo, aut fubgriseo.

La téte lancéolée, plus large que le tronc : le corps jaune ou grisâtre. (Pl. 38, fig. I.)

Cette espèce de couleuvre, dont nous avons déjà parlé dans l'Introduction de cet Ouvrage, a la tête remarquable par un espace presque triangulaire, dont les trois angles sont occupés par le museau & les deux yeux. Cet espace, relevé par ses bords antérieurs, représente un fer de lance large à sa base, & un peu arrondi à son sommet. Les yeux sont gros, ovales, & placés obliquement. Les vous des narines sont litués au bout du museau. La langue est trèsétroite, fort alongée, & se meut avec facilité. La mâchoire supérieure est armée, de part & d'autre, d'un, quelquesois de deux, ou même de trois crochets, dont l'animal se sert pour faire des bleffures mortelles. Le tronc est revêru d'écailles d'une forme ovale, relevées par une arête. La couleur générale varie dans les différens individus; elle est tantôt jaune, tantôt grisâtre. On assure qu'il y a souvent dans la même portée, autant de vipereaux gris que de vipereaux jaunes. Une couleuvre de cette espèce, qu'on conserve au Cabinet du Roi, a un pied deux pouces deux lignes de longueur totale: la queue n'a que deux pouces une ligne. On en trouve souvent dont la longueur totale excède quarante-deux pouces. C'est un des plus grands serpens venimeux, & un de ceux dont le poison est le plus adif. Il se nourrit de lézards, de rats, de volaille, & de gibier. Sa gueule se dilate li confidérablement, qu'on lui a vu avaler un cochon de lait. Lorsque la proie qu'il a faisse lui échappe, il en suit les traces; & comme il a les yeux & l'odorat excellens, il parvient à l'atteindre avec d'autant plus de facilité, qu'elle est bientôt abattue par la force du poison qu'il a distillé dans sa plaie. Il l'avale toujours en commençant par la tête; & lorsque cette proie est considérable, il reste souvent comme tendu, & dans un état d'engourdissement qui le rend immobile, jusqu'à ce que sa digestion soit trèsavancée. Rochefort, Hifl. Nat. des Antilles, tom. 1, p. 294. Mém. & Lett. fur la vipère jaune de la Martinique, publ. dans les pouvelles de la Répub. des Lett. & des Arts, ann. 1786. M. le C. de la Cepède, Hift. Nat. des ferpens, p. 121. Voyez encore dans l'Introduction de cet Ouvrage, quelques particularités relatives à ce serpent, que nous avons tirées d'un manuscrit du P. Plumier. La Martinique.

LA ROUSSE 6. C. Rufus C. capite fubovato, cataphrado : corpore fuprà rufo; fubtus albido.

La tête un peu ovale, couverte de plaques: le corps roux en dessus, & blanchâtre par dessous,

L'épithète que M. le Comte de la Cepède a donnée à cette nouvelle espèce, annonce le principal trait qui la distingue. Sa tête est garnie par deflus de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangées; celles du dos sont unies & d'une figure rhomboïdale. Le dessue du corps est d'un roux plus ou moins soncé; & le dessous blanchâtre. Un individur de cette espèce, qu'on voit au Cabiner du Roi, a un pied cinq pouces quatre lignes de longueur totale; la queue n'a que trois pouces. M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serpens. On ne fait pas dans quel pays oula trouve.

P-224 E-68

L'HOTAMBEJA 7. C. Hotambæja C. capite ovato, oblongo : corpore ex rufo albido; capite postico lutescente.

La tête ovale, oblongue : le corps d'un roux tirant fur le blanc; le derrière de la tête jaunâtre.

Nous avons confervé à ce ferpent le nom qu'il porte dans l'île de Ceylan. Sa tête eft ovale, oblongue, comprimée pardevant, & couverte fur le fommet de grandes écailles polygones. La plus grande épaiffeur de l'animal correspond au milieu du tronc : il s'amincit ensuite un peu du côté de la tête, & se termine postérieurement par une queue courte & épaisse. Tout le corps est couvert de grandes écailles d'un roux blanchâtre, ovales, & disposées à recouvrement : le derrière de la tête présente une teinte jaune. La longueur ordinaire de ce serpent est d'environ deux pieds; la queue a quatre pouces. Gronov. de serp. p. 64, n. 29. Séb. vol. 1 pl. 33, fig. 6. Ceylan. P-159 E-42

* LA VERTE 8. C. Viridis C. capite ovate, oblongiusculo; rostro acuto, redo: corpore toto viridi.

La tête ovale, un peu alongée ; le muleau droit & pointu : le corps enuièrement vert.

On trouve beaucoup de conformité entre cette couleuvre & le Nez-retroussé ; l'une & l'autre sont d'un beau vert par dessus & par dessous, & ont le corps très-effilé. Mais celui-ci differe de l'autre, en ce que son museau est droit & pointu. De plus, le tronc est beaucoup plus délié. Il n'a point une ligne de diamètre dans sa plus grande épaisseur. Ce serpent est fans venin; il a les mœurs fi douces, que les habitans de la Caroline le nourrissent dans leurs maisons, & le portent dans leur sein. Il vit d'insectes. Cares. 2, p. 57, pl. 57. Gronov. de serpent. 59, B ij n. 19; & Zoophil. p. 21, n. 102. La Caroline, l'Amérique méridionale. **P-187 E-168**

LE TYPHIE 9. C. Typhius C. capite ovato, cataphrado : corpore intense viridi ; squamis ovatis, carinatis.

La tête ovale, couverte de grandes écailles : le corps d'un vert foncé, & garni d'écailles ovales, relevées en arête.

Il est affez probable que le serpent décrit par M. le Comte de la Cepède, sous le nom de Typhie, appartient véritablement à ce genre; le nombre des plaques & des écailles qu'on trouve à la surface inférieure du corps, femble affez le démontrer. Il est vrai que la couleur du tronc est d'un vert foncé, au lieu d'être bleuâtre, comme l'indique Linné; mais si l'on fait attention que Linné n'avoit vu qu'un individu de cette espèce dans le cabinet de M. de Geer, on concevra fans peine que l'altération des couleurs pouvoit être attribuée à la force de l'esprit-de-vin, dans lequel l'un ou l'autre de ces serpens a été conservé. Peut-être celui dont il est fait mention dans le Système de la Nature étoit-il fimplement desséché; tandis que celui qui est au Cabinet du Roi, est dans l'esprit-de-vin : & de là est venue peutêtre la différence du vert au bleu. Du reste, le serpent qui a servi de modèle à la description de M. de la Cepède, a sur la tête neuf écailles plus grandes que celles qui les environnent, & placées sur quatre rangs. Le dos est aussi revêtu d'écailles ovales, relevées par une arête, & teintes d'un vert uniforme. très-foncé. Le dessous du corps est jaunâtre. Chaque plaque présente deux taches noirâtres, qui forment, sur toute la longueur de Pabdomen, deux raies longitudinales : la plaque la plus voifine du deffous du museau n'a point de tache; on n'en voit qu'une sur les deux plaques qui la suivent. Il n'y a fous la queue qu'une rangée de ces taches noirâtres. La longueur totale de cet individu est d'un pied sept pouces six lignes; la queue a trois pouces dix lignes. Linn. f. n. 378. M. le C. de la Cepède, Hist. des serp. p. 185. Les Indes.

P-140 E-53 Linn. 50 M. de la Cepède.

LE VERDATRE 10. C. Æstivus C. capite ovato, depreffo`: corpore suprà saturate viridi; abdomine flavescente.

La tête ovale, aplatie : la surface supé-

rieure du corps d'un vert foncé; le ventre jaunâtre.

Ce serpent est remarquable par l'uniformité de ses couleurs. Le dos est d'un vert très-foncé; & le ventre, d'un jaune qui tire fur le vert. Sa tête a une forme ovale; elle est aplatie sur le sommet, & plus large que le cou. Sa plus grande épaisseur est vis-à-vis le tronc ; il le termine postérieurement par une queue longue & très-effilée. Suivant Catesbi, le Verdâtre parvient à la longueur de dix-huit pouces : la grosseur égale celle du petit doigt. On prétend qu'il se tient sur les branches des arbres & des buillons, pour auraper les mouches & les insectes dont il fait sa nourriture. Il est d'un naturel doux & familier; on l'apprivoile facilement dans la Caroline, où l'on trouve des gens qui en portent dans leur lein. Cat. Carol. vol. 2, p. 57. Linn. f. n. 387. La Caroline.

- P-155 E-144
- LE VERT 11. C. Viridiffimus C. corpore toto intense viridi : scutis abdominalibus in medio dilatatis, ad latera verò angustioribus.

Tout le corps d'un vert foncé : les plaques du ventre élargies dans le milieu, & rétrécies par les côtés.

Un individu de ceue espèce, qu'on conferve au Cabinet du Roi, à le sommet de la tête recouvert de neuf plaques; & le dos revêtu d'écailles lisses & ovales. Sa longueur totale est de deux pieds deux pouces neus lignes; la queue a sept pouces une ligne. M. le Comie de la Cepède, qui nous a donné ces dimensions, ne parle point de la forme des plaques du ventre, qui, selon Linné, sont élargies dans le milieu, & rétrécies vers les côtés, caractère particulier à cette espèce. Linn. mus. Adolph. Frid. 2, p. 46. M. le C. de la Cepède, Hift. Nat. des ferp. p. 315. Surinam. P-217 E-122

LE VERT ET BLEU 12. C. Cyaneus C. capite ovato, squamis latis, obtufis tedo: corpore suprà carulescente; subtùs sordide viridi.

La tête ovale, couverte d'écailles larges & obtuses : la surface supérieure du corps bleuâtre; le dessous d'un vert pâle. (Pl. 16, fig. 25.)

Linné observe que ce serpent ressemble un peu au Boiga. Sa tête est oyale, revêtue

sur le sommet d'écailles larges & obruses. Les narines sont peu ouvertes; les yeux roux; les dents très-petites. On voit une bandelette qui s'étend depuis les yeux jufques vers le muleau, & qui forme des rides fous les narines. Le corps est un peu aplati en dessus, & enuièrement plan sous le ventre : en sorte que les côtés sont relevés par une arête. La lurface supérieure est garnie d'écailles ovales, lisses, & arrondies par les côtés. La queue est très-déliée, & couverte d'écailles obtuses, d'une figure exagone; sa longueur est la quatrième partie de celle du corps. Ce ferpent présente un bleu foncé sur le dos, & un vert pâle sur le venure : il a environ deux pieds de longueur. Linn. amen. Acad. 1, p. 403, n. 10. L'Amérique,

P-119 E-110

LE BLEUATRE 13. C. Cærulescens C. capite ovato, acuminato, cataphrado: corpore toto cærulescente.

La tête ovale, terminée en pointe, couverte de plaques : tout le corps bleuâtre. (Pl. 29, fig. 61.)

Le caradère qui distingue principalement cette couleuvre, consiste dans le fond de sa couleur, qui est bleuâtre. La tête est ovale, lisse, revêtue supérieurement de neuf grandes écailles, disposées par paires : celles du dos sont petites, rhomboïdales, & lisse. On trouve dans la gueule beaucoup de dents flexibles. La queue, qui est estimée, a une longueur égale au quart de celle du serpent, pris dans la totalité. Du reste, selon la remarque de Linné, le Bleuâtre a beaucoup de ressemblance avec le Boiga, par les sormes du corps. Linn. mus. Adolph. Frid. 37, s. n. 386. Les Indes.

P-215 E-170

* L'AZURER 14. C. Azureus C. capite ovato, cataphrado: corpore fuprà fplendide cæruleo; fubtus albido.

La tête ovale, garnie de plaques : le corps d'un très-beau bleu par dessus : le ventre blanchâtre.

Une couleuvre de cette espèce fait partie de la riche collection du Cabinet du Roi. Sa tête est ovale, garnie de neuf grandes écailles, comme presque tous les serpens compris dans ce genre. Il n'a point de crochets venimeux dans la gueule. Le dos est revêtu d'écailles ovales, unies, d'un bleu d'azur très-éclatant; & le dessous du corps, de plaques blanchâtres. On voit sur la surface supérieure quelques écailles un peu plus foncées que les autres. L'individu que je viens de citer a deux pieds de longueur totale; & la queue, cinq pouces trois lignes. M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p. 276. Le Cap-Vert. P-171 E-64

* L'ABABE 15. C. Arabicus C. capite ovato, ante oculos finu exarato : corpore ex cinereo caruleo; abdomine nigrefcente.

La tête ovale, marquée d'un petit fillou devant les yeux : le corps d'un gris qui tire fur le bleu; le ventre noirâtre.

Cette espèce de couleuvre a été décrite par Gronou. Sa tête est ovale, aplatie sur le sommet, renflée par les côtés, & terminée par un muleau pointu. On remarque une espèce de sillon qui s'étend longitudinalement devant les yeux. Le tronc est très-mince, & couvert sur le dos de très-grandes écailles ovales, relevées par une arête. La queue est grosse & très-courte; sa longueur égale à peine la cinquième partie de celle de l'animal. Tout le corps est d'un gris bleuâtre. Il y a sur la tête, à l'endroit qui correspond aux oreilles, une ligne blanchâtre, figurée en croiffant, qui se joint à une autre petite signe noire : le dessous du corps est noiraire. Un individu observé par Gronou avoit trois pieds trois pouces cinq lignes de longueur iotale. Le nombre des plaques du ventre est sujet à varier. Gron. de serp. p. 61, n. 22. Surinam.

* LA VIOLETTE 16. C. Violaceus C. capite oblongo, cataphrado: corpore fuprà violaceo; fubtus albo, maculis violaceis, alternis.

La tête oblongue, garnie de plaques: le corps violet en dessi blanc par dessous, avec des taches violettes, placées alternativement. (Pl. 39, fig. 3.)

Cette couleuvre tire fon nom de la couleur principale de fon corps. Sa tête est oblongue, convexe au desfus des yeux, & revêtue fur le fommet de neuf grandes écailles, disposées fur quatre rangs. Les mâchoires sont armées d'une double rangée de petites dents immobiles. Les écailles du dos sont unies, rhomboïdales, & d'un violet plus ou moins soncé. Les plaques qui garnissent la surface insérieure du corps sont blanchâtres, & marquées de taches violettes, irrégulières, assergrandes, & placées alternativement à droite

& à gauche. On conserve au Cabinet du Roi un individu de cette espèce, dont la longueur totale est d'un pied cinq pouces trois lignes; la queue n'a que deux pouces trois lignes. M. le C. de la Cepede, Hift. Nat. des serp. p. 172, On ne connoît pas encore le pays que ce serpent habite.

P-143 E-25 LE SOMBRE 17. C. Fuscus C. capite ovato, cataphrado, nitente; maculá fuscá pone oculos : corpore suprà subfusco; subtùs cinereo.

La tête oyale, revêtue de grandes écailles brillantes; une tache brune, de part & d'autre, derrière les yeux : le corps brunâtre par dessus; & gris par dessous. (Pl.

20, fig. 39.) Sans chercher à concilier la synonymie que Linné rapporte à la suite de la description du serpent dont il s'agit ici, je vais présenter les principaux traits qui le caractérisent. Sa tête est ovale, brune, & couverte sur le sommet de neus grandes plaques. Les yeux sont gros, saillans; les mâchoires revêtues extérieurement d'écailles blanches; & garnies intérieurement, de petites dents flexibles. Le caractère qui distingue le Sombre des autres couleuvres, selon Linné, c'est une tache brune, oblongue, qui s'étend, de part & d'autre, depuis le globe de l'œil jusques derrière la nuque. Le tronc est couvert de neuf rangées d'écailles liss, obtuses; & se termine par une queue ronde, très-effilée, dont la longueur égale la cinquième partie de celle du corps. Cette couleuvre parvient ordinairement à la longueur de trois pieds, La surface supérieure du tronç est d'un gris brunâtre, & l'inférieure grise. Linné observe qu'elle a beaucoup de rapports, par sa conformation, avec le Boiga. Linn, muf. Adolp. Frid. 32, f. n. 383. L'Afie.

P-149 E-117

LE STRIB 18. C. Striatulus C. capite lævigato: corpore suprà striato, fusco; subtùs pallido.

La tête lisse : le corps brun en dessus & ftrié; le dessous d'une couleur pâle.

En joignant aux caractères énoncés dans la phrase spécifique, le nombre des plaques & des écailles qui recouvrent la surface inférieure du corps, nous aurons à peu près recueilli toutes les connoissances que nous avons sur cette espèce de serpent que le Docteur Garden a trouvé dans la Caroline. Linné observe qu'il est petit ; mais il ne |détermine point ses dimensions. Linn. f. ni 375. La Caroline.

P-126 E-45 138 E-25

LE RÉGINE 19. C. Regina C. capite ovato, convexo; linea viridi pone oculos : corpore

fuprà fusco; subtùs albo nigroque maculato. La tête ovale, convexe; une bandelette verte derrière les yeux : le corps brun en desses ; & tacheté par dessous de blanc & de noir. (Pl. 12, fig. 17.)

C'est un petit serpent de la grosseur du doigt, & dont la longueur est d'environ dix pouces. Sa tête est d'une forme ovale, convexe, & marquée obliquement, derrière les yeux, d'une bandelette verte. Le contour des mâchoires est revêtu d'écailles blanches, disposées à recouvrement. On ne trouve dans la gueule que de petites dents flexibles. Le tronc, qui est rond & couvert d'écailles lisse, se termine par une queue mince, dont la longueur fait à peine la troisième partie de celle du corps. La surface supérieure est brune ; l'abdomen est varié de blanc & de noir. Le dessus de la tête & de la gueule est d'une couleur uniforme. Linn. muf. Adolph. Frid. p. 24, tab. 13. Les Indes.

P-137 E-70

L'ÉCLATANT 20. C. Splendidus C. capite ovato, longiusculo; rostro lato, obtuso: corpore suprà nigro; lateribus abdomineque citrinis.

La tête ovale, un peu alongée; le museau large, obtus : le corps noir par desfus; le ventre & les côtés couleur de citron.

Ce serpent ressemble au Nez-Retrousse par la conformation du corps & de la tête, & par la figure des écailles; mais son museau, au lieu d'ètre retroussé, est obtus, large, & arrondi. Le trouc se termine postérieurement par une queue un peu carrée, effilée, dont la longueur fait à peu près la moitié de la longueur totale de l'animal. Le ventre est plat. La partie supérieure du dos est d'un noir éclatant; les côtés & l'abdomen présentent une couleur jaune, qui imite celle du citron. On voit, immédiatement derrière la nuque, une rangée longitudinale de petites taches rhomboïdales, qui ne s'étend pas au delà de fix pouces. La longueur ordinaire de ce serpent est de trois pieds trois pouces cinq lignes; la queue a. environ deux pieds trois pouces cinq lignes.

Gronov. Zooph. p. 23, n. 112. On ne fait pas quel pays il habite.

P-164 E-115 * LA CUIRASSÉE 21. C. Scutatus C. capite ovato, oblongo: corpore suprà nigro; subtùs maculato : scutis maximis : cauda pyramidato-triangulari.

La tête ovale, oblongue : le corps noir en dessus ; tacheté par dessous ; les plaques très-grandes : la queue en forme de pyramide triangulaire.

Selon M. Pallas, cette espèce de couleuvre a la tête & l'iris brun. On ne voit point de crochets mobiles dans l'intérieur de la gueule. Tout le defins du corps est noir; le dessous, qui est de la même couleur, présente des taches carrées, d'un jaune blanchâtre, posées alternativement à droite & à gauche; elles sont en très-petit nombre sous la queue. Les plaques qui recouvrent la surface inférieure, sont plus grandes qu'elles ne le sont communément ; elles embrassent presque les deux tiers de la circonférence du corps; & imitent, par leur forme, les lames d'une longue cuirasse qui revêtiroit le ventre du serpent. La queue est très-alongée; elle a la figure d'une pyramide triangulaire. La Cuirassée parvient quelquesois à la longueur de quatre pieds : elle a beaucoup de rapports avec le serpent à collier, tant par sa conformation que par ses habitudes; elle vit également dans l'eau ou hors de l'eau; elle se tient aussi très-souvent sur les terres sèches & élevées. Voyage de M. Pall. vol. 1. Les bords du Jaïk.

P-190 E-50

*LA SCHYTHE 22. C. Schytha C. capite depreffo, fubcordato : corpore suprà saturate nigro; abdomine ladeo.

La tête aplatie, un peu en forme de cœur: le corps d'un noir très-foncé par desfus; le ventre d'un blanc de lait.

Voici encore une aure espèce de couleuvre qui reffemble beaucoup à la vipère par sa conformation; & à la Mélanis par ses couleurs. Sa tête, selon M. Pallas, a un peu la forme d'un cœur, dont la pointe est dirigée vers le museau. L'iris est jaunâtre. Ses mâchoires sont armées de dents pointues & de deux crochets venimeux. Le dos est d'un noir très-foncé; le dessous du corps & de la queue présente une tein: e blanche, auffi éclatante que celle du lait. La longueur de la queue ne fait que la dixième partie de celle de l'animal, qui n'a ordinairement que dixhuit pouces. On trouve ce serpent dans les bois qui couvrent les revers des hautes montagnes de la Sibérie. M. Pallas affure que son venin n'est pas très-dangereux. Voyag. de M. Pallas, vol. 11. La Sibérie.

P-153 E-31 LE LIEN 23. C. Constrictor C. capite ovato; rostro acuto : corpore suprà nigro; subtus pallide carulescente.

La tête ovale, terminée par un museau pointu : le corps noir par dessus ; & bronzé par deffous. (Pl. 23, fig. 46.)

Au rapport de Catesbi, ce serpent a la tête alongée, élargie par derrière, terminée par un muleau pointu; les yeux étincelans; les mâchoires bordées de blanc; & la gueule armée de petites dents très-pointues. Le tronc est fort lisse & mince, à proportion de sa longueur. La surface supérieure du corps est d'un noir éclatant, sans mélange d'aucune autre couleur; le ventre est d'un bleu pâle. Il y a des individus qui parviennent souvent à la longueur de fix pieds. Leur morfure n'est point venimeuse; mais ils se défendent avec obstination, quand on les attaque : souvent même ils s'élancent contre ceux qui les irritent, s'entortillent autour de leur corps ou de leurs jambes, & les mordent avec acharnement. Les habitans de la Caroline regardent ces serpens comme très-uiles, en ce qu'ils donnent la chasse aux rats, & les poursuivent, avec une viteste incroyable, julques sur les toits des maisons & des granges. On croit aussi qu'ils font la guerre aux serpens à sonnette, & qu'ils les dévorent. Catesb. Carol. 2, p. 48, tab. 48. Linn. f. n. 385. La Caroline. P-186 E-92 LA DIPSADE 24. C. Prester C. capite subovato,

suprà tribus squamis majoribus tetto; labiis albo nigroquè puncatis : corpore toto aterrimo.

La tête d'une forme ovale, revêtue sur le fommet de trois écailles plus grandes; les lèvres mouchetées de blanc & de noir : le corps entièrement noir.

Ce serpent a la tête beaucoup plus mince que le tronc, d'une forme ovale, couverte entre les yeux d'écailles plus grandes que celles du corps, & terminée par un museau arrondi. La mâchoire supérieure est armée, de part & d'autre, d'un crochet_venimeux, fitué entre les yeux & les narmes. Les yeux

ע בי

sont d'un jaune doré, qui tire sur le rouge. Le bord des lèvres offre un mélange agréable de blanc & de noir. La plus grande épaisseur du tronc est vers le milieu de sa longueur; il est couvert, sur toute fa furface, de petites écailles, lancéolées sur le dos, & arrondies sur les côtés : les unes & les autres sont relevées par une faillie longitudinale. On n'aperçoit presque point d'arête fur les écailles qui recouvrent la surface de la queue. La couleur de la Dipsade est entièrement noire; quelquefois ce fond elt parsemé de taches plus obscures, disposées dans le même ordre que celles de la vipère : la surface inférieure est d'une couleur trèsluisante, dont la teinte imite un peu celle de l'acier. Sa longueur ordinaire est d'environ deux pieds. Ses dents sont très-venimeuses. On fait avaler à ceux qui en ont été mordus, une demi-livre d'huile d'olive; & on applique sur la partie blessée, des compresses de cette même huile bien chaude. M. Laurenti observe qu'en Autriche la morsure de ce ferpent n'est presque pas venimeuse. Linn. f. n. 377. Laur. Spec. med. p. 99 & 188, tab. iv, fig. 1. L'Europe. P-152 E-32

* * Espèces qui ont des taches sur la surface supérieure du corps.

LE SANS-TACHE 26. C. Niveus C. capito ovato, cataphrado : corpore candido, maculis rariffimis, nigricantibus; cauda apice nigro.

La tête ovale, garnie de plaques : le corps d'une blancheur éclatante, avec quelques taches noirâtres; le bout de la queue noir. (Pl. 22, fig. 42.)

La couleuvre de Séba, que Linné cite comme appartenante à l'espèce dont il s'agit ici, est en opposition avec les caradères que le Naturaliste suédois a assignés dans la defcription qu'il en a donnée. Son corps, au lieu d'être d'une blancheur uniforme, présente des taches noirâtres, de grandeur inégale : sa queue est pareillement noire à l'extrémité. Le dos est couvert de grandes écailles disposées sur plusieurs rangs, comme des chaînons. La longueur totale de ce serpent est d'environ deux aunes & demie. Suivant Linné, sa morsure est venimeuse. M. le Baron de Géer avoit un individu de cette espèce dans son cabinet, Linn. f, n. 384.

Séb. 11, tab. 15, fig. 1. L'Afrique, fur-tous la Libye. P-209 E-62

LE LACTÉ 26. C. Ladeus C. capite ovato; vertice atro, lineà longitudinale albà: corpore ladeo, maculis atris, sapè geminatis vario.

La tête ovale; le fommet noir, & comme divisé en deux par une ligne blanche, longitudinale : le corps d'un blanc de lait, avec des taches noires, disposées quelquesois deux à deux. (Pl. 16, fig. 27.)

Ce serpent a la tête d'une forme ovale, noire en dessus, & marquée en cet eudroit d'une ligne blanche, qui se dirige vers le museau. Les yeux sont petits ; & les mâchoires bordées d'écailles blanchâtres : la mâchoire supérieure est armée de crochets mobiles. Le tronc est cylindrique, couvert d'écailles exagones, relevées par une arête, & orné, de distance en distance, de taches noires, transversales, quelquesois disposées deux à deux : le dessous du corps est d'un brun livide. Cet animal ne parvient ordinairement qu'à la longueur de six ou sept pouces; son épaisseur égale celle du doigt : la longueur de la queue ne fait que la neuvième partie de celle du corps. Linné observe qu'il à beaucoup de rapports avec le Rouleau. Linn. mus. Adolph. Frid. p. 28, pl. 18, Les Indes. fig. 1,

P-203 E-32

L'ATROPOS 27. C, Atropos C. capite cordato, juxtà oculos dilatato : corpore cano, macuels fuscis, albo margine cinétis; squamis cariné elevatis.

La tête en cœur, élargie vis-à-vis les yeux : le corps blanc, couvert de taches brunes, lisérées de blanc, & d'écailles relevées en carène. (Pl. 8, fig. 4.)

Le corps de ce serpent présente un aspect hideux. Sa tête est rensiée par derrière, & amincie vers le milieu de la mâchoire supérieure; elle s'élargit ensuite un peu vis-à-vis l'orbite des yeux, & se termine antérieurement par un museau arrondi; elle est revêtue de petites écailles. Les yeux sont environnés de paupières anguleuss; & la gueule est armée de crochets venimeux, rensermés dans de grandes vésicules qui contiennent le poison. Le cou est sort mince; le tronc gros vers le milieu de sa longueur, & relevé en bosse sur le dos. La longueur de la queue fait

fait à peine la neuvieme partie de la longueur du corps: elle est épaisse; & s'amincissant subitement, elle finit en pointe. Tout le corps est couvert d'écailles ovales, oblongues, difpolées sur trente une rangées, & relevées dans le centre par une espèce de dentelure. Le fond de la couleur est blanc sur la surface supérieure, & parsemé de quatre rangs de taches brunes, arrondies, & entourées d'une teinte moins foncée : la tête est tachetée de noir ; le dessous du corps est blanchâtre. L'individu que Linné a décrit, & qui faisoit partie de la collection du Roi Adolphe, avoit fix pouces de longueur, & trois pouces de circonférence. Ce serpent se distingue des autres de ce genre, par la conformation des écailles, qui font paroître son corps hériffé de piquans. Linn. muf. Adolph. Frid. p. 22. L'Amérique.

P-131 E-22

LE CAMUS 28. C. Simus C. capite fubrotundo, **fimo, g**ibbofo : corpore fuprà albo, fafciis nigris consperso; subtus nigro.

La tête arrondie, courte, relevée en bosse : le dessus du corps blanc & couvert de bandes noires; le deffous noir.

Selon guelques Naturalistes, la tête de ce ferpent a quelque reffemblance avec celle du finge; elle est courte, bombée sur le sommet, & terminée par un museau camus: Le corps est panaché de noir & de blanc, avec des espèces de bandes pareillement blanches. On remarque sur le sommet de la tête une croix blanchâtre, marquée dans le milieu d'un point noir : la surface inférieure est noire. Linn. f. n. 275. La Caroline.

P-124 E-46

LE PADERE 29. C. Padera C. capite subovato : corpore albo, maculis dorfalibus fuscis, geminis, lineola longitudinali connexis; totidemquè fimplicibus ad latera.

La tête presque ovale : le corps blanc, avec des taches brunes sur le dos, disposées par paires, & réunies par une petite ligne longitudinale; on voit un égal nombre de taches isolées sur les côtés.

Ce serpent, dont les caractères extérieurs font encore peu connus, est remarquable par la distribution des couleurs. Sur un fond blanc, on voit de petites taches rondes, 4. d'une couleur brune, posées deux à deux fur toute la longueur du dos, & réunies par une petite ligne. Les côtés du corps présentent un nombre égal de taches de la

même forme & de la même eouleur: Sur le ventre, on aperçoit, de chaque côté, des espèces de caractères noirs. Sa longueur ordinaire est d'environ douze pouces; il est de la groffeur d'une plume d'oie. Linn. f. n. 382, mus. Adolph. Frid. 2, p. 44. Les Indes.

P-198 E-5

* LE SUPERBE 30. C. Speciofus C. capite ovato . antice obtuso : corpore ex albo nigroque nebulofo.

La tête ovale, obtuse pardevant : le corps nué de blanc & de noir.

Ce sorpent, dit Gronou, a beaucoup de rapports avec le Lien, par sa forme, par la distribution des couleurs, & par ses proportions; il en diffère cependant par la figure & la disposition des écailles qui recouvrent le fommet de la tête & le deffus de la queue. La tête est ovale, comprimée pardevant, un peu plus large que le corps vers sa partie postérieure, & arrondie vers le muleau, comme la tête d'un chien de chasse. Le sommet est garni de petites plaques polygones, disposées en différens sens; le dessous préfente une multitude d'écailles oyales, polées à recouvrement. La mâchoire supérieure dépasse celle d'en bas : l'une & l'autro font hériffées de groffes dents ; celles de devant sont plus longues & recouvertes par les gencives; on en voit encore fur le palais. Le tronc est oblong, comprimé par les côtés, & garni de petites écailles ovales, arrangées comme les tuiles d'un toit. Gronou a vu un serpent de cette espèce qui avoit trois pieds huit pouces fix lignes de longueur totale; & deux pieds deux pouces huit lignes depuis l'ouverture de l'anus, jusqu'à l'extrémité de la queue. Séb. vol. 11, pl. 199, fig. 2. Gron. de serp. p. 56, n. 11. Le Bréfil.

P-272 E-70 LE MINIME 31. C. Pullatus C. capite ovato, craffo, obtuso : corpore albo nigroquè maculato; fasciis dorsalibus albo puncatis.

La tête ovale, épaisse, obtuse: le corps tacheté de blanc & de noir; les taches du dos mouchetées de blanc. (Pl. 27, fig. 57.)

Ce serpent a la tête grande, ovale, anguleuse, couverte sur le sommet de neuf grandes écailles, noire en dessus, tachetée de blanc sur les côtés & sur la surface inférieure. Les ouvertures des narines occupent les parties latérales du museau. Les dents sont dispolées, de part & d'autre de la mâchoire

supérieure, sur deux rangées, dont l'une occupe le bord de la mâchoire; l'autre est fituée plus intérieurement. Le tronc est comprime par les côtés, relevé en arête sur le milieu du dos, & revêtu d'écailles ovales, liss, un peu obtuses, ayant un côté brun, & l'autre blanc. Tout le corps est varié de blanc & de noir, avec de grandes taches ovales, poncluées de blanc sur le milieu du dos. La queue est marquée alternativement de taches noires & blanches, annulaires : les plaques de l'abdomen, priles de trois en trois, ou même alternativement, sont brunes en leur bord. La longueur ordinaire de ce serpent est d'environ trois pieds trois pouces; la queue est longue d'un pied. Linn. f. n. 388.

Gron. muf. p. 56, n. 12. L'Afie.

* LE TRIANGLE 32. C. Triangulum C. capite fubovato, vertice triangulo duplici infignito: corpore albido, maculis rufis, margine nigris, fparfis in dorfo; lateralibus unico ordine difpofitis.

La tête un peu ovale, marquée fur le fommet de deux figures en triangle : le corps blanchâtre, avec des taches rouffes, bordées de noir, éparses sur le dos, & difposées à la file sur les côtés.

On peut voir au Cabinet du Roi une couleuvre de cette espèce, qui a été envoyée de l'Amérique. Elle est sur-tout remarquable par une tache triangulaire, chargée dans le milieu d'une autre tache pareille, mais plus petite, & d'une couleur beaucoup plus claire ou quelquefois plus foncée. On remarque sur la tête neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs. Les écailles du dos sont unies, en losange, & blanchâtres : ce fond est parsemé de taches rouffes, irrégulières, & bordées de noir. De plus, il y a une tache noire, alongée, placée obliquement derrière chaque œil; & uu rang d'autres petites taches de chaque côté du corps. Le Triangle ne doit pas être compté parmi les serpens venimeux, puisqu'il n'a point de crochets mobiles. L'individu décrit par M. de la Cepède a deux pieds sept pouces deux lignes de longueur totale; la queue n'a que trois pouces. M. le C. de la Cepède, Hift. Natur. des serp. p. 331. L'Amérique.

P-213 E-48

* LE DABOIE 33. C. Daboia C. capite oblongo, imbricate : corpore albido, maculis rufis, margine nigris, triplici ordine digestis. La tête oblongue, couverte d'écailles à recouvrement : le corps blanchâtre, avec des taches rousses, bordées de noir, & disposées sur trois rangs. (Pl. 42, sig. 1.)

Le Daboie, qu'on appelle encore serpent idole, a la tête oblongue, élargie par derrière, & garnie par dellus d'écailles ovales, relevées par une arête, & semblables à celles du dos. La gueule est absolument dépourvue de crochets venimeux ; par conséquent sa morfure n'est pas dangereuse. Les Voyageurs ne sont pas d'accord sur la teinte & la dispofition des couleurs qui caractérisent ce serpent. Suivant Bolman, le dos est rayé de blanc, de jaune, & de brun; & felon des Marchais, cette même partie du corps présente, sur un fond blanchâtre, des taches & des raies jaunes, brunes, & bleues. L'individu qui fait partie de la collection du Cabinet du Roi, a le dessus du corps blanchâtre, avec de grandes taches ovales, plus ou moins rousses, bordées de noir ou de brun, & qui s'étendent sur trois rangs, depuis la tête juf-qu'au deffus de la queue. Sa longueur totale est de trois pieds cinq pouces; la queue n'a que cinq pouces fix lignes. Ce serpent a des mœurs très-douces; & bien loin de chercher à nuire à l'homme, il est si familier, qu'il se laisse aisément prendre & manier sans faire aucun mal. Dans le Royaume de Juïda en Afrique, où il est très-commun, on lui a bâti un temple & érigé des autels. Les Negres de ce pays l'adorent comme leur Sauveur & leur Libérateur, foit parce qu'il donne la chaffe aux autres ferpens venimeux, foit parce qu'ils lui attribuent le gain d'une bataille qu'ils remportèrent autrefois sur l'armée d'Ardra. En mémoire d'un si grand bienfait, on choisit tous les ans & on lui confacre quelques belles filles du pays. Les Rois Nègres, par respect pour ces couleuvres, ont défendu à leurs sujets, fous peine de mort, de les ruer, de les transporter hors de l'Afrique, ou de livrer leur dépouille aux Errangers. Defcript. du Cabinet royal de Dresde, par Lilenburg, 1755. M. le C. de la Cepede, Hift. Nat. des ferp. p. 255. L'Afrique. P-169 E-46

* LA LARGE-TRTE 34. C. Lati-capitatus C. capite trunco latiori; fquamă fubverticali in apice roftri: corpore albido, masulis fuscis irregularibus consperso.

La tête plus large que le tronc; une écaille presque verticale à l'extrémité du museau : le corps blanchâtre, couvert de taches brunes, irrégulières.

C'est M. Dombey qui a trouvé ce serpent dans l'Amérique méridionale, & qui l'a apporté au Cabinet du Roi. Sa tête, qui est un peu aplatie, très-large à proportion du corps, & revêtue sur le sommet de neuf grandes plaques, se termine antérieurement par un museau surmonté d'une grande écaille relevée, presque verticale, pointue par le haut, & échancrée par le bas. On ne voit point de crochets mobiles dans la gueule. Le dos est garni d'écailles lisses, ovales, un peu séparées les unes des autres vers la tête, comme sur le serpent à lunettes. Tout le dellus du corps est blanchâtre, avec de grandes taches irrégulières, d'une couleur très-foncée, qui se réunissent en plusieurs endroits, le long du dos, sur-tout du côté de la tête & vers la queue. Le dessous du corps est également blanchâtre, & parsemé de taches plus petites, moins rapprochées, & disposées longitudinalement de chaque côté du ventre. L'individu qui a servi de modèle à cette description, a quatre pieds neuf pouces de longueur totale; & sept pouces depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue. M. le C. de la Cepède, Hift. Nat. des Jerp. p. 336. L'Amérique méridionale. P-258 E-52

LA TACHETÉB 35. C. Maculatus C. capi:e fubovato, cataphrado: corpore albido, maculis dorsalibus, rhombeis, rufis, margine nigris, in fasciam dentatam digestis.

La tête un peu ovale, couverte de plaques : le corps blanchâtre, avec des taches sur le dos, rhomboïdales, rousses, bordées de noir, formant une bande en zig-zag.

Un individu de cette espèce a été envoyé de la Louisiane au Cabinet du Roi. Sa tête est ovale, garnie par dessus de neuf grandes écailles disposées sitr quatre rangs; celles du dos sont exagones & relevées par une arête. Tout le dessus du corps est blanchâtre. Sur ce fond, on voit, depuis le cou jusques au quart de la longueur de l'animal, de grandes taches en forme de losange, quelquesois irrégulières, d'un roux plus ou moins rougeâtre, bordées de noir ou d'une couleur très-foncée, & disposées sur une double rangée, de manière à former une bande en zig-zag : le yentre est blanchâtre & souvent

tacheté. La longueur ordinaire de la Tachetée est d'environ deux pieds; la queue est longue de cinq pouces quatre lignes. Il paroit que ce serpent est le même que celui qui est décrit par Catesbi sous le nom de The Corn-Snake (ferpent de blé), à cause de la ressenblance qu'il y a entre ses couleurs, & celles d'une espèce de blé qu'on cultive dans l'Inde. Son corps, dit encore Catesbi, est varié de blanc & de rouge. M. le C. de la Cepède, Hift. Nat. des ferp. 329. Catesb. Carol. 11, p. 55. La Louisiane, la Caroline. P-119 E-70

LE BAI-ROUGE 36. C. Annulatus C. capite ovato, cataphracto: corpore albido, maculis dorfalibus fuscis, rotundis, passim confluentibus.

La tête ovale, couverte de plaques : le corps blanchâtre, avec des taches brunes, rondes, & souvent réunies sur le dos. (Pl. 25, fig. 51.)

On remarque sur le sommet de la tête de cette couleuvre, neuf grandes plaques dispolées sur quatre rangs; & derrière les yeux, une tache brune. Les yeux sont gros. Le museau se termine antérieurement en saillie obtuse. Le tronc est garni par dessus de dixneuf rangées d'écailles ovales, oblongues, & lisse. La surface supérieure est d'une couleur blanche, mais marquée de taches brunes, demi-spériques ou arrondies, situées alternativement sur le milieu du dos; quelquesois elles sont réunies deux ou trois ensemble, de manière à ne former qu'une seule tache d'une figure courbe : celle de toutes ces taches qui est la plus voisine de la tête, est échancrée pardevant. L'abdomen est blanchâtre. Un individu de cette espèce, qu'on conserve au Cabinet du Roi, a un pied fix pouces de longueur totale; la queue seule a quatre pouces six lignes. Linn. amen. Acad. 1, p. 120, muf. Adolph. Frid. 34, f. n. 386. L'Amérique. P-190 E-96 LE TYRIE 37. C. Tyria C. capite fubovato;

ore edentulo : corpore albido, maculis rhombeis, fuscis, triplici ordine longitudinal: disposites.

La tête un peu ovale; la bouche dépourvue de dents : le corps blanchâtre, avec des taches brunes, rhomboïdales, disposées sur trois rangs.

Ceue espèce de couleuvre, qu'Hasselquist a trouvée en Egypte, se distingue des autres

Çij

serpens du même genre par une triple rangée · de taches rhomboïdales, d'une couleur brune, qui occupent toute la longueur du dos. Les écailles sont lisses : la queue est mince & pointue. Il a ordinairement deux pieds de longueur, & une groffeur égale à celle du doigt; la queue a environ fix pouces. Linn. f. n. 386, muf. Adolph. Frid. 2, p. 45. L'Egypte.

P-210 E-83

* LE GUINERN 38. C. Guineenfis C. capite ovato, depresso: corpore albido, maculis albo & nigro mixtis, transversalibus variegato.

La tête ovale, aplatie : le corps blanchâtre, panaché de taches entremélées de noir & de blanc, & transversales.

La tête de ce serpent, qui est ovale, convexe sur le sommet, & obtuse pardevant, se distingue à peine du corps. Le tronc est court, d'une épaisseur égale à celle de la tête, & se termine postérieurement par une queue très - courte, arrondie, dont la pointe est fort aiguë. La surface supérieure du corps est blanchâtre, & panachée de grandes taches entremêlées de teintes blanches, noires, disposées transversalement. Le dessous du corps est remarquable par une large bande brune, fituée sur le milieu du ventre, d'où partent, de chaque vôté, des lignes noires, arrangées comme les feuilles que les Botanistes appellent pinnées. La longueur totale de l'individu que Gronou a décrit, n'étoit que de huit pouces sept lignes; la queue avoit un pouce deux lignes. Scheuchz. Phys. sacra, tab. 660, fig. 7. Gronov. de serp. p. 68, n. 39; Zoophyl. p. 24, n. 129. La Guinée. P-135 E-42

LE SERPENT CORNU 39. C. Cerastes C. capite ovato, depresso; cornu utrinquè è palpebra fuperiore : corpore flavescente, maculis lucide ferrugineis & fuscis variegato.

La tête ovale, aplatie; une espèce de corne située, de part & d'autre, au dessus de la paupière : le corps jaunaire, avec des taches brunes, & d'autres d'une couleur ferruginense, assez claire. (Pl. 35, fig. 1.)

Ce ferpent extraordinaire est fi bien caractérifé, qu'il n'est pas possible de s'y mé-prendre. Sa tête est aplatie sur le sommet, plus rétrécie par derrière que la partie du corps à laquelle elle tient, & se termine anterieurement par un museau court & arrondi. Le dessus est garni d'écailles, égales

en grandeur à celles du dos, & dispolées a recouvrement. A travers ces écailles, on voit sortir, de part & d'autre au dessus de l'orbite de l'œil, une espèce de corne, longue d'environ deux lignes, un peu recourbée en arrière; elle représente une petite pyramide carrée, dont chaque face feroit fillonnée par une rainure longitudinale & très-sensible. La matière de ces cornes est de même nature que celle des écailles ; elles adhèrent à la peau de la même manière que les écailles y sont attachées. Le tronc est revêtu d'écailles de figure ovale, relevées par une arête, & finit par une queue très-courte, en proportion de la taille de l'animal. Tout le desfus du corps est jaunâtre, & varié de taches irrégulières, plus ou moins soncées, qui reprélentent de petites bandes transversales; le deflous du corps présente une teinte plus claire. La longueur ordinaire du Serpent cornu est d'environ deux pieds; la queue n'a que cinq pouces. Il supporte, dit-on, la faim & la soif pendant beaucoup plus de temps que la plupart des autres serpens ; mais il est fi goulu, qu'il se jette avec avidité sur les petits oiseaux, & les autres animaux, dont il fait la proie. Ce serpent étoit connu des anciens Egyptiens, puisqu'on le trouve gravé sur les obélisques, sur les colonnes des temples, au pied des statues, sur les murs des palais, & jusques fur les momies. Deux trèsgrandes pierres, apportées d'Alexandrie à Londres, qui paroissent avoir fait partie de la corniche d'un magnifique palais, & qu'on voit encore aujourd'hui dans la cour du Museum, préferitent, selon M. Ellis, plufieurs figures de céraftes très-bien gravées. Nous ne connoisions point encore affez les mœurs & les habnudes naturelles de cette couleuvre, pour pouvoir indiquer quelle a été la cause qui a déterminé ce Peuple célebre à placer de préférence son image parmi leurs caractères hiéroglyphiques. Au rapport de Belon, cette espèce est vivipare. Suivant Gesner, au contraire, la femelle pond dans le fable quatre ou cinq œufs, à peu près de la groffeur de ceux de pigeon. Il paroît qu'il y a plusieurs Cérastes ou Serpens cornus qui diffèrent entre eux par le nombre des cornes dont le sommet de la tête est garni. Suivant Solin & Nicander, on voit des individus qui en ont quatre.

. Sed quatuor aut duo profers sornua, cum mutila videatur vipera fronte. Nic.

Albert même prétend qu'on trouve des · Cérastes qui ont huit cornes sur la tête. Fai fait graver sur la pl. 8, fig. 6, le dessin d'une de ces espèces de serpens, qui m'a été communiquée par un de mes amis; mais je présume que c'est une figure de cette vipère cornue que les Arabes présentèrent à Hasselquist, après avoir place avec adresse les ergois d'un oiseau sur la partie supérieure de la tête (1). Linn. f. n. 376. Haffelq. aa. Upf. 1750, Transad. philosoph. ann. 1766. L'Égypte.

LA VIPERE D'EGYPTE 40. C. Vipera C. capite ovato, postice dilatato : corpore ex ferrugineo albido, maculis intenfioribus vario.

La tête ovale, élargie par derrière : le corps d'une couleur blanchâtre, ferrugineule, avec des taches plus foncées.

Haffelquift a donné une description fort détaillée de cette espèce de couleuvre, dans les mémoires d'Upfal. Suivant ce grand Naturaliste, sa tête est très-aplatie, principalement à l'endroit qui correspond aux yeux, & très-renflée par les côtés. Le museau est court, obtus; la mâchoire supérieure échancrée; celle d'en bas est entière. Les narines occupent l'extrémité supérieure du museau; · elles confistent en deux pettes ouvertures transversales & étroites. Les yeux sont placés presque sur le sommet de la tête : la prunelle est lancéolée, perpendiculaire, d'une couleur noire; & l'inis jaunâtre. On trouve plusieurs petites dents sur le contour des deux machoires; mais on en diflingue principalement deux à la mâchoire supérieure, qui furpassent en longueur routes les autres, & dont la morsure est très-venimeuse : elles sont reconrbées vers la gueule, & fe cachent dans une espèce de sourreau. Le tronc a une forme presque quadrangulaire; il est plus : épais vers la région du ventre : la queue est conique, très-effilée, & se termine par une poime recourbée. La surface inférieure du corps est marquée d'un fillon dans toute fa longueur. Les écailles qui recouvrent la rête & le tronc, sont ovales, relevées par une arête, & disposées à recouvrement : celles de la queue diffèrent peu de celles du dos. Tout

(1) Le ferpent dont il s'agit ici a beaucoup de rapports avec le Boa tortu (pl. 4, fig. 3.). J'en ai vu un autre def-fein, peint en miniature, à la bibliotheque du roi, dans le cabinet des estampes.

le corps est d'une couleur de rouille, blanchâtre, & parsemé de taches pareillement ferrugineuses, mais plus foncées. On remarque à l'origine de la queue, trois taches noires, annulaires. La longueur ordinaire de ce serpent est d'environ treize pouces ; sa groffeur, à l'endroit le plus épais, est de deux pouces deux lignes. On le trouve fur les confins de la Libye & de l'Arabie : il paroît avant & après le débordement du Nil. La morsure de cet animal communique un poison très-actif , qui fait mourir à l'instant les pigeons & les poules. Les habitans du pays ont trouvé cependant le moyen de l'apprivoiler ; mais c'est un secret qui se perpetue dans les familles, & qu'il n'est pas possible de découvrir. Ils prétendent que la · lalive de l'homme cause une espèce de langueur à ce serpent, & que c'est même un remède efficace contre la morfure. La Vipere d'Egypte entre dans la composition de la thériaque. Les Egyptiens en font passer tous les ans une grande quantité à Marseille & à Venise. Hasselq. act. Ups. ann. 1750, p. 24. Linn. f. n. 275- L'Egypte. P-180 E-40

* LE PANACHE 41. C. Varius C. capite fubtriangulari, latisfimo : corpore ferrugineo, cæruleo, nigro, alboque vario.

La tête presque triangulaire & très-large : le corps panaché de blanc, de bleu, de noir, & de couleur de rouille.

On peut facilement reconnoître cette espèce de couleuvre à la forme de sa tête, qu' est très-large, d'une figure triangulaire, plane en dessus, dirigée en pente vers le muleau, convexe par les côtés, & revêtue d'écailles polygones : la gueule est armée de petites dents. Le tronc est court, très-épais, sur-rout vers le milieu de fa longueur, & couvert de grandes écailles ovales. Tout le corps est diversifié par des taches bleues, blanches, noires, & ferrugiueufes; elles font toutes nuancées & comme fondues enfemble. L'individu que Gronou a observé avoit deux pieds trois pouces deux lignes de longueur totale. Gronov. de serp. p. 67, n. 38, On ne sait pas quel pays it habite.

P-136 E-39

* LE CARACARA 42. C. Caracara C. capite ovato, oblongo; rostro elongato, acuminato: corpore rubescente, nigris, caruleis, viridibus, pupureisque maculis variegato.

La tête ovale, oblongue; le museau alongé, pointu : le corps rougeâtre, & parsemé de taches noires, bleues, vertes, & purpurines.

Sa tête est oblongue, d'une forme ovale, & se termine antérieurement par un museau long, pointu, & fillonné par ses côtés. Les écailles du dos & de la queue sont assez grandes, lisses, éclatantes, carrées, & difposées à recouvrement; celles des côtés sont plus longues & plus étroites. La longueur de la queue forme à peu près la moiné de la longueur totale du corps; elle est mince, effilée, & pointue à son extrémité. Le fond de la couleur tire fur le rouge; les parties latérales du corps sont agréablement panachées de noir, de bleu, de vert, & de pourpre : le dos présente une couleur rougeâtre. Sa longueur ordinaire est d'environ trois pieds; la queue a quinze pouces. Gronov. mus. de serp. p. 58, n. 16. Zoophyl. p. 20, n. 99. Surinam, le Bréfil.

P-190 E-135

* LE BITIN 43. C. Bitin C. capite indiffindo, imbrivato': corpore suprà ex slavo & bruneo vario; abdomine albicante.

La tête confondue avec le tronc, & couverte sur le sommet de petites écailles posées à recouvrement : le dessus du corps varié de brun & de jaune; le ventre blanchâtre.

Au rapport de Gronou, cette espèce forme la nuance entre le genre des Boas & celui des Couleuvres. Sa tête n'est pas séparée du tronc; elle est pointue antérieurement, plus comprimée que le milieu du corps, & revêtue sur le sommet de très-petites écailles ovales, aiguës, relevées par une arête. Depuis la tête jusqu'au milieu du tronc, l'épailfeur de cet animal augmente par degrés insensibles; elle diminue ensuite dans la même proportion, & se termine par une queue très-courte, d'une figure conique, mais fort pointue. L'ouverture de l'anus confiste en une fente transversale. Immédiatement après l'anus, on voit sur le mâle les parties de la génération, qui forment deux corps longs d'environ deux pouces trois lignes, & garnis d'un gland arrondi. Les écailles qui recouvrent le tronc & la queue, sont grandes, ovales, relevées par une arête longitudinale, peu adhérentes à la peau, & disposées à recouvrement; celles du dos sont plus petites que celles qui garnissent les côtés. Tout le dessus du corps est panaché de jaune & de

brun; le ventre présente une teinte blanchatre. Gronou a décrit un individu desséché, qui avoit quatre pieds cinq pouces de longueur totale; & quatre pouces depuis l'anus julqu'à l'extrémité de la queue. Seb. vol. 11, pl. 98, fig. 1. Gronov. de serp. p. 68, n. 41. Zoophyl. p. 25, n. 132. Ceylan. • P-141 E-24

* LE CENCHRUS 44. C. Cenchrus C. capite ovato, cataphradio: corpore fusco albidoqué vario, fasciis albidis, transversis.

La tête ovale, garnie de plaques : le corps marbré de brun & de blanchâtre, avec quelques bandelettes blanches, transversales.

Le serpent dont nous donnons ici la figure, a été envoyé au Cabinet du Roi sous la dénomination de Cenchrus. On en voit un autre de ce nom dans l'ouvrage de Séba (pl. 42, fig. 2); mais il diffère essentiellement de celui-ci par la teinte & la disposition des couleurs. La tête est revêtue d'écailles blanchâtres; & il règne sur toute la longueur du dos une bande d'un bleu clair, parsemée de points noirs. Le Cenchrus du Cabinet du Roi, au contraire, a la tête ovale, couverte par dessus de neuf plaques; la gueule dépourvue de crochets; le dos garni d'écailles lisses, exagones, panachées de brun & de blanchâtre: sur ce fond, on dillingue quelques bandes étroites, irrégulières, blanches, & transversales; le dessous est pareillement varié de blanc & de brun. Cet individu a deux pieds de longueur totale; la queue n'a que trois pouces sept lignes. On ne voit pas pourquoi on a donné à cette couleuvre le nom de Cenchrus, dont l'étymologie grecque fignifie grain de millet. La forme ni la couleur de ses taches n'ont aucun rapport avec les graines de cette plante. Seroit-ce parce qu'il paroît dans le temps que le millet est en fleur? M. le C. de la Cepède, Hift. Nat. des ferp. p. 248. L'Afie. P-150 E-47 L'APRE 45. C. Scaber C. capite parvo, depresso,

- macula nigra, bifida in occipite : corpore fquamis carinatis vestito, nigris fuscisque maculis nebulato.
 - La tête petite, aplatie, marquée sur la nuque d'une tache noire, fourchue : le corps couvert d'écailles relevées en carène, & de taches noires & brunes, disposées par nuages. (Pl. 22, fig. 43.)

La tête de ce serpent est très-aplatie, d'une forme ovale, & comme nuée par des lignes

brunes, livides, arrangées en zig-zag: il y en a une principale qui forme un angle au milieu de la nuque; & qui s'étend, de part & d'autre, en divergeant, jusqu'à l'angle postérieur de chaque mâchoire. Les parties latérales de la tête, le contour des yeux, & les mâchoires, sont panachés de teintes blanches & brunes. La gueule est dépourvue de dents. Le tronc est revêtu de petites écailles relevées par une arête : c'est ce qui lui a fait donner, par Linné, le nom de Scaber, qui fignifie raboteux, rude au toucher. La queue est striée, & ne forme que la huitième partie de la longueur totale du corps. La iurface supérieure est couverte de taches rondes & ovales, brunes & noires, nébuleuses, sur un fond blanchâtre : le ventre offre une teinte semblable. On remarque une grande tache brune, anguleuse, à l'origine du cou. Sa longueur ordinaire est d'environ dix-huit pouces; fa groffeur égale celle du doigt. Linn. mus. Adolph. Frid. 36, s. n. 384. Les Indes.

P-228 E-44 LE SERPENT A LUNETTES 46. C. Naja C. capite parvo, cataphrado; maxillis retufis : thorace membrana utrinque dilatato , fuprà confpicillo infignito : corpore cinereo.

La tête petite, garnie de plaques; les mâchoires comme tronquées : la partie antérieure du tronc élargie, de chaque côté, par une membrane, & marquée par desfus d'une figure qui repréfente des lunettes. (Pl. 17, fig. 31.)

Après le serpent - poison & le serpent brulant, il n'y a pas dans l'Inde de plus redoutable que celui ci, ni de plus facile à distinguer. Sa tête est petite, relativement à la groffeur du corps, revêtue sur le sommet de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs; savoir, deux au premier du côté du muleau; deux au second; trois au troisième; & deux au quatrième : celles-ci font les plus grandes. Le museau, au lieu de finir en pointe, est très-obtus, & comme tronqué par devant. La mâchoire supérieure est armée de crochets venimeux, dont la morfure cause la mort dans l'espace de quelques heures. Le trait le plus remarquable qui caractérise ce ferpent, confiste dans une extension membraneuse des parties latérales du cou, depuis la fixieme plaque de la poitrine, jusqu'à la vingtieme. Sur la furface supérieure du corps, au milieu de ce renflement, on remarque

une figure blanche en dedans, bordée de noir, qui imite un arc de cercle, terminé antérieurement par deux anneaux; ce qui la fait comparer aux lunettes dont on le fert pour aider la vue. Le reste du tronc est lisse, arrondi, & d'un gris cendre. Il y a au Cabinet du Roi un individu de cette espèce, qui a quatre pieds quatre pouces fix lignes de longueur totale; la queue seule a sept pouces dix lignes : l'extension du cou a plus de trois pouces de large. C'est principalement lorsque cet animal est irrité, qu'il gonfle & dilate cette membrane. Alors il fe redresse, en portant horizontalement sa tête; de sorte qu'il paroît coiffé d'une espèce de chaperon que l'on a comparé à une couronne : voilà pourquoi on l'a appelé, tantôt Serpent à chaperon, tantôt Serpent couronné. La femelle se distingue du mâle, en ce qu'èlle n'a point de figure à lunettes au dessus de l'extension membraneuse du cou. Linn. mus. Adolph. Frid. p. 31, f. n. 382. M. le C. de la Cepède, Hift. Nat. des ferp. p. 83. Les Indes orientales.

En recueillant les descriptions & les figures que les Naturalistes ont données du Serpent à lunettes, il paroît qu'il y a plusieurs variétés dans cette espèce.

a. Les dents antérieures presque entièrement cachées sous une peau : le corps d'un gris cendré; le dos roussâtre : la figure du dos forme un petit crochet, de part & d'autre, à la place des deux anneaux qui imitent une paire de lunenes. Séb. 11, pl. 89, fig. 1 & 2. Klein, Herpét. p. 17, n. 2& 3. Laurent. Specs med. 200. Le Royaume de Siam, les sles de Ternate.

b. Les dents longues & pointues : le corps d'un gris jaunâtre, avec des bandelettes d'un rouge foncé, disposées par anneaux; la quatrième bande plus large que les autres : la figure du dos forme un petit crochet, de part & d'autre, à la place des deux anneaux. Séb. 11, pl. 89, fig. 3. Klein, Herpét. p. 18, n. 5. Laur. spec. med. 198. Les Indes.

c. 'Le corps roussâtre, revêm d'écailles tachetées de blanc : la figure-du dos forme un petit crochet, de part & d'autre, à la place des deux anneaux. Séb. 11, pl. 90, fig. 2. Laur. Spec. med. 201. Les Indes.

d. Le corps marbré de jaune, de brun,

& de blanc; la furface supérieure du cou d'une couleur brune, & marquée d'une tache blanche, lisérée de noir, semblable à des lunettes. Linck. voyez Scheuz. pl. 749, fig. 9. Les Indes.

* LE SERPENT A LUNETTES DU BRÉSIL 47. C. Naja-Brasiliensis C. capite parvo, cataphrado; maxillis retusis: thorace vix utrinquè membrana dilatato, suprà perspicillo subcordiformi insignito; corpore ruso, fasciis fuscis.

La tête petite, couverte de plaques; les mâchoires tronquées : une petite extension membraneuse à la partie antérieure du tronc, ornée par dessus d'une figure en cœur : le corps roux, marqué de quelques bandelettes brunes,

Parmi le nombre des Serpens à lunettes, dont Séba a donné la description & la figure, on doit distinguer celui-ci, comme constituant une espèce particulière. Sa tête est à peu près conformée comme celle de l'espèce précédente; mais l'extension membraneuse qu'on trouve de chaque côté de la poitrine, n'est pas auffi confidérable. Sur la partie supérieure de ce renflement, on remarque une figure en cœur, blanche dans le centre, noire en ses bords, & dont la pointe se dirige vers la queue. Le fond de ceue couleur est relevé, de part & d'autre, par deux taches noires, dont la plus grande est plus rapprochée de la tête. Le dos est roux, marqué, de distance en distance, de bandelettes transversales, d'un brun clair : l'abdomen est blanchâtre. Séb. 11, pl, 89, fig. 4. Le Bréfil,

LE SERPENT A LUNETTES DU PÉROU 48. C. Naja-Peruvianus C. capite parvo, cataphracto; maxillis retufis : thorace membranâ non dilatato, fuprà perspicillo infignito s corpore ruso, albo, cinereoque vario,

La tête petite, garnie de plaques; les mâchoires comme tronquées: point d'extenfion membraneuse à la partie antérieure du tronc, dont la surface supérieure est ornée d'une figure semblable à des lunettes: le corps roux, varié de blanc & de gris.

Voici encore un autre Serpent à lunettes, dont les caradères semblent suffisans pour former une espèce distinde. Il a, comme tous les mâles de quelque espèces & variétés que nous venons de décrire, une figure en forme de lunettes sur la surface supérieure du cou; mais il est dépourvu de la membrane latérale, fuscepuble d'extension, que quelques Naturalistes ont comparée à des aîles. De plus, on voit une bande brune, transversale, qui représente une sorte de collier autour du cou. Le corps est roux, mélangé de blanc & de gris; la surface inférieure offre une teinte plus claire. Séb. 11, pl. 85, fig. 1, Le Pérou.

claire. Séb. 11, pl. 85, fig. 1. Le Pérou. * LA RÉTICULAIRE 49. C. Reticulatus C. capite subovato, cataphrado : corpore squamis lævibus, cinereis, margine albis.

La tête un peu ovale, couverte de plaques: le corps garni d'écailles lisses, grisâtres, bordées de blanc. (Pl. 42, fig. 4.)

Le nom donné à cette couleuvre désigne affez le principal caractère qui la distingue. Sa tête, comme celle de la plupart des autres espèces, est ovale, garnie supérieurement de neuf grandes écailles disposées sur quatres rangs; celles du dos sont unies, en losange, grisâtres, & bordées de blanc, ce qui représente une espèce de réseau étendu sur le corps de l'animal. Du reste, suivant la re-marque de M. de la Cepède, la Résiculaire a beaucoup de rapports avec l'Ibiboca ; elle en diffère cependant par plusieurs caractères, & notamment par le nombre des plaques & des écailles qui recouvrent la surface inférieure, L'individu conservé au Cabinet du Roi a trois pieds onze pouces de longueur totale; la queue n'a que dix pouces. M. le C. de la Cepède, Hist, Nat. des serp. p, 333. La Louisiane.

P-218 E-80

LE SERPENT DOMESTIQUE 50. C. Domesticus C. capite oblongo; fasciá inter oculos bipartitá : corpore cinerço, maculis fuscis consperso.

La tête oblongue; une bandelette entre les yeux, divisée en deux parties : le corps gris parsemé de taches brunes.

Selon Linné, cette espèce de couleuvre a de très-grands rapports avec le Fer à cheval; les couleurs & les dimensions sont à peu près les mêmes, mais on dissingue principalement celle-ci par le nombre des plaques qui recouvrent le ventre, & par une bande divisée en son milieu par deux taches noires, qu'elle porte sur le sommet de la tête. Ce même serpent se trouve en Barbarie, où il entre familièrement dans les maisons; ce qui lui a fait donner, par Linné, le nom de Serpent Domessique. Linn. f. n. 389. La Barbarie.

P-245 E-94

LE

- LE CENDRE 51. C. Cinereus C. capite ovato, convexo; squamis in occipite majoribus, apice truncatis : corpore cinereo ; abdomine angulato.
 - La tête ovale, convere; l'occiput garni d'écailles plus grandes & tronquées au lommet : le corps d'un gris cendré ; le ventre anguleux.

Suivant Linné, cette couleuvre a la tête d'une forme ovale, renflée par dessus, revêtue sur la nuque de grandes écailles tronquées au sommet, & marquée sur les côtés de plusieurs lignes noires, transversales. Les narines sont très-ouvertes ; les yeux gros ; & les dents flexibles. Le tronc est couvert de petites écailles liss, disposées sur dixneuf rangées, & se termine par une queue effilée, plate en dessous & rayée transversalement, garnie par dessus d'écailles bordées de brun; de sorte que sa surface supérieure paroît couverte d'un réfeau : l'abdomen eft blanc & d'une forme anguleuse. Le Cendré a beaucoup de reffemblance avec le Serpent à collier. Linn. f. n. 388. Les Indes.

P-200 E-137

L'IBIBOCA 52. C. Ibiboca C. capite fubovato, cataphracto: corpore squamis lavibus, margine albis.

La tête un peu ovale, couverte de plaques : le corps garni d'écailles unies, bordées de blanc.

Cette dénomination, que Séba a employée pour défigner le Boa mangeur de chevres, est prise ici pour désigner une espèce particulière de couleuvre, qui fait partie de la collection du Cabinet du Roi. Le deffus de fa tête est garni de neuf grandes écailles difposées sur quatre rangs; celles du dos sont rhomboïdales, unies, grisâtres, bordées de blanc, & un peu séparées, en plusieurs endroits, les unes des autres. L'individu d'après lequel cette description a été faite, est mâle, & a lié mis dans l'esprit-de-vin pendant que ses deux verges sortoient par de l'anus : chacune est longue de fix lignes & a six lignes de diamètre : lorsqu'elle s'épanouit, l'extrémité, qu'on pourroit comparer à une fleur radiée, présente cinq cercles concentriques de membranes plissées & frangées, autour desquels on voit quatre autres cercles de piquans, de nature un peu écailleuse, & longs de deux lignes: la surface extérieure ell pareillement hérissée d'afpérités. On peut voir une conformation à

peu près semblable sur la figure qui reprélente le Bai-rouge. L'Ibiboca a cinq pieds cinq pouces fix lignes de longueur totale; la queue est longue d'un pied sept pouces une ligne. M. le C. de la Cepède, Hift. Nat. des ferp. p. 328. Le Bréfil. P-176 E-121 L'ARGUS 53. C. Argus C. capite fubcordato,

occipite gibbo, bilobo : corpore ocellis multi-plici ordine transversim positis.

La tête en cœur, renflée, & comme divilée en deux lobes vers l'occiput : le corps orné de taches en forme d'yeux, disposées sur plubeurs rangées transversales. (Pl. 30, fig. 63.)

Ce lerpent est remarquable par la forme de fa tête qui est ovale, couverte de grandes écailles sur le sommet, relevée en bosse, & divilée en deux lobes vers l'occiput. Ses machoires font larges, enflées, & garnies chacune de longues & groffes dents. Le tronc est couvert d'écailles rangées en échiquier, & marquées chacune d'une tache blanche : ce fond est encore relevé par d'autres taches circulaires, semblables à des yeux, & dispofées avec ordre sur des lignes qui s'étendent transversalement sur plusieurs rangées paral-lèles. Ce sont ces espèces d'yeux qui ont fait donner à cette couleuvre le nom d'Argus : ils sont rouges en leur centre, & environnés de deux cercles, dont l'intérieur est blanc, & l'extérieur d'un beau rouge. Les plaques qui recouvrent l'abdomen sont jaunâtres; on en ignore le nombre, ainsi que celui des écailles qui garnissent la surface inférieure, de la queue. Séb. 11, tab. 103, fig. 1. Linn, *[. п.* **3**89.

LE MOUCHETE 54. C. Guttatus C. capite ovato, antice declivi : corpore livido, maculis rubris & nigris in dorso; quadratis verò in abdomine.

La tête ovale, dirigée en pente vers le museau : le corps livide, avec des taches trouges & noires sur le dos, & carrées sur le ventre. (Pl. 23, fig. 48.)

C'est un des beaux serpens qu'on trouve dans la Caroline. Sa tête est courte, renflée au desfus des yeux, & dirigée en pente vers le muleau. Son corps est très-effilé, relativement à sa longueur; ce qui lui donne la facilité de grimper jusqu'à l'extrémité des branches les plus élevées. Le dessus du tronc est d'un gris bleuâtre, parsemé de grandes taches ovales, d'un rouge très-éclatant, arrangées longitudinalement. Sur les côtés, on remarque, de part & d'autre, une

rangée de taches jaunes, triangulaires, qui correspondent aux intervalles des taches rouges. Le deffus du corps est pareillement marqué de taches noires, carrées, disposées alternativement à droite & à gauche. La longueur de la queue n'est que la tixième partie de celle du corps. Au rapport de Catesbi & de Garden, ce serpent se tient sur les arbres, & dans les trous souterrains. Dans les mois de septembre & d'octobre, on le trouve frequemment sous terre, auprès des racines des patates, dont il fait peut-être sa nourriture. Cet animal n'est point dangereux; il a souvent plus de quatre pieds de longueur. Catesb. Carol. 2, p. 60, tab. 60. Linn. f. n. 385. La Caroline.

Р— ::: Е—бо

LE FER A CHEVAL 55. C. Hippocrepis C. capite oblongo; rostro adunco; fusciá arcuatá in occipite: corpore livido, maculis fuscis rotundis, multiplici serie; mediis maximis.

La tête oblongue, terminée par un mufeau crochu; une tache en forme de croissant sur la nuque: le corps livide, parsemé de plufieurs rangées de taches rondes & brunes; celles du milieu sont plus grandes que les autres. (Pl. 28, fig. 58.)

Les traits qui caractérisent cette espèce de couleuvre sont trop bien prononces pour qu'on puisse la méconnoître. Sa tête est oblongue, plus large par derrière, rétrécie pardevant, & fe termine par un museau recourbé : le fommet est marqué de plusieurs taches brunes, qui différent entre elles par leur forme & leur position; la première & celles qui occupent la partie possérieure de la tête, sont en croissant, & dilpofées en lens contraire; celle qui est entre les yeux imite un fer de cheval. Le tronc, qui est beaucoup plus delie que la tête, présente, sur un fond livide, plusieurs rangées de taches brunes, arrondies, qui diminuent insensiblement de grandeur depuis la rangée du milieu jusqu'à celles qui sont fur les parties latérales. La longueur de la queue n'est que la cinquième partie de celle du corps. Linn. mus. Adolph. Frid. 36, f. n. 388. Laurent. Spec. med. 77. L'Amérique. P-232 E-94

LE MOLURE 56. C. Molurus C. capite oblongo, poflice latiori, antice rotundato : corpore lutescente, maculis rusts, margine nigricantibus variegato. La tête oblongue, plus large par derrière *i* arrondie pardevant : le corps jaunâtre, avec des taches rouffes, bordées d'une teinte foncée. (Pl. 40, fig. 2.)

J'ai eu occasion de voir un individu empaillé de cette espèce. Il a beaucoup de rapports avec les *Boas*, fur-tout par la confor-mation de la tête, qui est d'une forme oblongue, très-large par derrière, rétrécie vers les yeux, arrondie à l'endroit du museau, & couverte sur le sommet de neuf grandes écailles disposées deux à deux sur quatre rangs; il y en a trois à la rangée qui est entre les yeux. On ne trouve point de crochets mobiles dans la gueule. Ce serpent n'est donc pas dangereux. Les écailles du tronc font grandes, ovales, & listes. Tout le corps est d'un blanc jaunâire; & ce fond est relevé, sur le milieu du dos, par une rangée longitudinale de grandes taches roufses, bordées de brun. On voit sur les côtés d'antres taches qui imitent plus ou moins celles de la surface supérieure du dos. Le Molure qu'on conferve au Cabinet du Roi, & qui a servi de modèle à notre figure, a six pieds de longueur totale ; & neuf pouces seulement depuis l'anus jusqu'au bout de la queue. Linn. f. n. 387. M. le C. de la Cepède, Hist. Natur. des serp. p. 218. Les Indes.

* L'OULARSAWA 57. C. Oularsawa C. capite depresso , possicè dilatato : corpore egregie tessellato.

La tête aplatie, élargie par derrière : le corps divisé en compartimens très-réguliers.

M. le Baron de Wurmb trace ainsi les caractères qui distinguent cette espèce de couleuvre. Sa tête est groffe, plate, & large, sur-tout par derrière : son nez épais est recouvert d'une peau écailleuse, & percé de deux ouvertures qui lui donnent quelque ressenblance avec le museau d'un chien. Le sommet est garni de neuf grandes écailles polygones, delpolées sur quatre rangs; on en voit huit autour des yeux; & fix, de part & d'autre, sur le bord de la mâchoire inférieure. La gueule est grande & dépourvue de crochets mobiles; mais les mâchoires sont armées, de chaque côté, de deux rangées de dents pointues, recourbées en arrière, & cachées dans les gencives; les plus grandes font du côté du museau. La langue est ronde

1 sa base, d'une couleur noire, & divilée en deux à l'extrémité. Le tronc est garni d'écailles triangulaires; les plus larges avoifinent les plaques du ventre. La plus grande épaisseur de l'animal est vis-à-vis le milieu du tronc; il s'amincit enfuite vers les deux extrémités. Ce serpent est sur-tout remarquable par l'éclat & l'affortifiement de ses couleurs. Le deffus de la tête est d'un gris mêlé de bleu; le bout du museau tire un peu sur le jaune; les écailles qui bordent la mâchoire supérieure offrent une teinte plus pâle. Deux raies d'un bleu foncé partent de l'angle des yeux, s'étendent au dessus du cou, & s'y réunissent en arc, à un pouce de distance de la tête. Une troisième raie de la même couleur règne depuis le museau jusqu'à l'occiput, où elle se divise en deux pour embrasser une tache jaune, conformée en cœur, & entourée de quelques points bleus. Tout le corps est couvert de bandes bleues trèséclatantes, bordées d'un jaune couleur d'or : ces bandes, dont les unes sont longitudinales & les autres transversales, forment des espèces de compartimens qui présentent un coupd'œil agréable. Le milieu de ces carreaux est, sur le dos, d'un gris changeant en jaune, en bleu, & en vert, suivant la manière dont il réfléchit la lumière; il est d'un gris plus clair sur les parties latérales du tronc, ainsi que sur la queue, où les carreaux sont plus petits que sur le dos. Chaque côté du corps préfente une rangée longitudinale de taches blanches, placées aux endroits où les bandes bleues se croisent : le dessous du ventre est jaunâtre. D'après les dimensions prises sur un individu femelle de neuf pieds un pouce fix lignes de longueur totale, la tête avoit uois pouces de long, & deux pouces de large par derrière, sur un pouce six lignes de hauteur. La circonférence du con étoit d'environ trois pouces neuf lignes; celle du tronc, dans sa plus grande épaisseur, de neuf pouces dix lignes. La longueur de la queue n'a pas été donnée. L'Oularfawa n'est point à craindre par son venin, mais plutôt par la force prodigieuse : il se nourrit d'oi-. feaux, de rats, de fouris; les animaux même d'une groffeur confidérable n'échappent point à fa poursuite. On le trouve dans l'île de Java, où les habitans lui ont donné le nom que nous lui avons conservé, & qui fignifie Serpent des terres à ris. Ceux qui, au lieu d'habiter les baffes plantations, ont établi leur demeure dans les bois touffus, & fur les parties les plus élevées de l'île, parviennent à une groffeur monstrueuse : il y en a quelquesois qui sont de la groffeur de l'arbre qu'on appelle *pinang*. Mém. de Batavia, ann. 1787. L'île de Java.

P-312 E-93

* LA TÊTE-TBIANGULAIRE 58. C. Capitetriangulatus C. capite triangulari; maxillâ superiore utrinque elevatâ in vertice: corpore viridi, maculisque variis, in taniam confluentibus.

La tête triangulaire; la mâchoire supérieure relevée en faillie, de part & d'autre, sur le fommet : le corps vert, parsemé de taches diverses, qui, en se réunissant, forment une bandelette. (pl. 38, fig. 2).

On voit au Cabinet du Roi un ferp'ent envoyé, sous le nom de vipère de l'île Saint-Euslache, que M. le Comte de la Cepède a nommé Tête-triangulaire. En effet, sa tête paroît d'autant plus triangulaire, que les deux extrémités de la mâchoire supérieure forment, par derrière, deux pointes trèsfaillantes. De plus, le sommet de la tête & le tronc sont revêtus d'écailles rhomboïdales & unies, au lieu d'être relevées par une arête, comme celles qui recouvrent le dos de la vipère. La mâchoire supérieure est armée, de chaque côté, d'un crochet mobile, semblable par sa forme à ceux des serpens venimeux. La surface supérieure du corps est verdâtre, & parsemée de taches de diverses figures sur la tête & sur le dos, où elles se réunifient pour former une bande irrégulière & longitudinale. Les plaques du ventre sont d'une couleur soncée, & bordées de blanchâtre. L'individu que M. de la Cepède a décrit a deux pieds de longueur totale; la queue seule n'a que trois pouces neuf lignes, Séba a donné la description & la figure d'une vipère verte de l'île Saint-Eustache, qui me paroît être la même que celle dont il est ici question. Séb. 11, pl. 36, fig. 3. M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des ferp. p. 132. L'île Saint-Euflache.

P-150 E-61

* LA COURESSE 59. C. Curfor C. capite fubovato : corpore fuprà viridi, maculis albis, elongatis, duplici ordine digeflis ; lateribus abdominequè albis.

La tête un peu ovale : le corps vert par dessur des marqué de taches blanches, alongées, disposées sur deux rangs; le dessour

Dij

& les côtés du corps blanchâtres. (Pl. 42, fig. 3.)

On conserve au Cabinet du Roi un individu de cette espèce, qui a été envoyé de la Martinique. Sa tête est garnie sur le sommet de neuf grandes écailles; celles du dos sont ovales, lisses, & verdâtres. Sur ce fond, on remarque deux rangées longitudinales de petites taches blanches & alongées : le defsous & les côtés du corps sont blanchâtres. Sa longueur ordinaire est d'environ trois pieds; la queue a neuf pouces sept lignes. La morfure de ce serpent n'est point dangereuse. Il se cache aussi-tôt qu'il aperçoit quelqu'un, & s'enfuit avec précipitation : de là lui est venu le nom de Couresse. M. le C. de la Cepede, Hift. Nat. des serp. p. 281. Rochefort, Hift. des Antilles, vol. 1, p. 294. La Martinique.

P-185 E-105

* LA COULEUVRE COMMUNE 60. C. Vulgaris C. capite ovato, cataphrado: corpore fubviridi, pundis & lineis flavescentibus, ordine digestis.

La tête ovale, garnie de plaques : le corps verdâtre, parsemé de points & de petites lignes jaunes, disposés avec ordre. (pl. 38, fig. 3).

Ce serpent, si commun dans nos provinces méridionales, a la tête d'une forme ovale, un peu aplatie, & garnie sur le sommet de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs. Les yeux sont brillans, & environnés d'écailles couleur d'or. Les mâchoires, dont le contour est arrondi, sont pareillement revêtues de grandes écailles d'un jaune plus ou moins pâle ; on en compte dix - sept à la mâchoire supérieure, & vingt à l'inférieure. Dans l'intérieur de la gueule, on trouve, de chaque côté, une double rangée de dents immobiles, crochues, blanches, & transparentes; il y en a communément treize, de part & d'autre, au rang extérieur de chaque mâchoire; & dix seulement à la rangée intérieure : ainsi le nombre des dents dont la gueule est armée, se porte communément à quatre-vingt-douze. La plus grande épaisseur de l'animal est vers le milieu du tronc; il s'amincit ensuite vers les deux extrémités, mais sur-tout du côté de la queue. Tout le corps est revêtu d'écailles ovales, d'une couleur verte plus ou moins foncée, sur laquelle on voit s'étendre, d'un bout à l'autre, un grand nombre de raies composées de petites taches jaunes de différentes figures, les unes

alongées, les autres en losange, & un peu plus grandes vers les côtés que sur le milieu du dos. Le deflous du corps est jaunâtre : les plaques qui le recouvrent sont bordées de noir, & marquées d'un point noir à chaque bout; ce qui produit, de chaque côté de la surface inférieure du corps, une rangée trèssymétrique de points & de pétites lignes, placés alternativement. La longueur ordinaire de ce serpent est de trois à quatre pieds; celle de la queue ne forme que la quatrième partie de celle du corps. Cette espèce de couleuvre est fort douce & trèstimide; elle prend la fuite auffi-tôt qu'on la découvre, & ne cherche à mordre que lorsqu'elle est très-irritée. Dans cet état, ses morsures, quoiqu'elles ne soient pas très-dangereules caulent néanmoins, fur les hommes & fur les animaux, des inflammations & des suppurations fort abondantes. J'ai vu deux ou trois personnes, qui en avoient été mordues, souffrir pendant long-temps des blessures qu'elles avoient reçues. Du reste, ce n'est que dans ces momens de fureur que cet animal est à craindre. Quand on le careffe, il ne fait aucun mal; il est même susceptible d'une espèce de domesticité. On en a vu se laisser entortiller autour des bras & du cou, se rouler en spirale, se suspendre, se retourner en différens sens, & obéir aux divers mouvemens qu'on vouloit lui inspirer. Les Empiriques se servent de ce serpent pour amuser & pour tromper le peuple. Les bonnes gens de la campagne croient que ces Charlatans ont le pouvoir de se faire obéir au moindre gelle, tandis qu'ils ne peuvent quelquefois regarder cet animal qu'en tremblant. M. le C. de la Cepède, Hift. Nat. des ferp. p. 157. La France. P-206 E-107

a. Il paroît que le ferpent nommé par M. Cetti Colubro uccellatore, n'est qu'une variété de cette espèce. La couleur du dos est noire, variée de jaune; le ventre est jaunátre. Il a ordinairement quarante pouces de longueur, & deux pouces de circonsérence dans sa plus grande grosseur. Il grimpe sur les arbres pour prendre les œuss & les petits oiseaux dont il fait sa nourriture. M. Cetti, Hist. Nat. des amphib. de la Sardaigne.

P-219E-102

LE BOIGA 61. C. Ahætulla C. capite fubovato, cataphrado, fuprà oculos convexo : corpere

ex viridi & auro nitidissimo; fquamis dorsalibus apice nigris.

La tête un peu ovale, couverte de grandes écailles, & renflée au deflus des yeux : le corps mélangé d'une couleur verte & dorée, très-éclatante; les écailles du dos noires vers leur fommet. (Pl. 27, fig. 55.)

Le Boiga est dans cet ordre d'animaux, ce que le paon est parmi les oiseaux; c'est le plus éclatant, le plus riche, & le plus beau de tous les serpens. Sa tête, qui est affez groffe en proportion du corps, forme une petite convexité au dessus des yeux, & se termine par un museau obtus : le sommet est recouvert de neuf grandes écailles disposées par paires, excepté entre les yeux, où il y en a trois; celles de la seconde & de la dernière paire sont plus grandes que les autres. La machoire supérieure est blanche, & le dessus de la tête d'un bleu foncé : ces deux couleurs sont séparées par une bandelette noire, qui s'étend derrière les yeux. Le tronc est revêtu d'écailles liss; celles du dos sont marquées de brun à leur fommet : de forte que toutes ces taches forment, fur la partie supérieure du tronc, une espèce de réseau dont l'effet est très-agréable, & font ressortir la couleur principale, qui est un mélange resplendissant d'or, de vert, & de bleu. La queue est presque aussi longue que le tronc : de plus, elle est très-déliée, aplatie par dessus & par dessous, & anguleuse par les côtés. Les plus longs individus de cette espèce ont plus de trois pieds; leur plus grande groffeur égale celle d'une plume de cygne. Le Boiga est très-doux. Dans l'ile Borneo, les enfans jouent avec lui, le manient fans crainte, & l'entortillent autour de leur corps. Ce ferpent vit ordinairement fur les arbres, & se nourrit de petits oiseaux : on prétend qu'il les attire par un petit fifflement qui lui est propre, & que, trompés par certains sons qui leur sont agréables, ces oiseaux avancent jusques sur le serpent, qui en fait sa proie. Linn. f. n. 387. Seb. 2, tab. 82, fig. 1. L'Afie, l'Amérique. P-163 E-150

* LE RÉSEAU NOIR 62. C. Atro-reticulata C. capite ovato, antice obtuso: corpore albocærulescente, squamis margine nigris.

La tête ovale, obtuse pardevant : le corps d'un blanc tirant sur le bleu, avec des écailles bordées de noir.

On trouve la figure d'un serpent de cette

espèce dans la *Physique facrèe* de Scheuchzer. Sa tête, suivant Gronou, est ovale, aplatie, obtuse pardevant, & couverte sur le sommet de très-grandes écailles polygones. Le tronc est aminci du côté de la tête; il se termine postérieurement par une queue estilée, dont la longueur n'égale pas la moitié de celle du tronc. Tout le dessus du corps est d'un blanc qui tire sur le bleu : ce sond est relevé pas de petits traits noirs qui bordent les écailles, & qui sont paroître ce serpent couvert d'un réseau noir : la partie inférieure du corps est blanchâtre. Gron. Zooph. p. 24, n. 127. Scheuchz. Phys. sacr. pl. 746, fig. 2. La Guinée.

P-141 E-56

* LE GLIRICAPA 63. C. Gliricapa C. capite ovato, oblongo: corpore fuprà cinereo-caruleo; fafciis duabus nigro-caruleis, lateralibus; abdomine fubalbido.

La tête ovale, alongée : le corps d'un bleu cendré sur le dos; deux bandes d'un bleu foncé sur les côtés; le ventre blanchâtre.

Ce serpent a la tête d'une forme ovale, alongée, & couverte de grandes écailles sur le fommet, comme on en trouve fur la plupart des espèces qui composent ce genre. Le tronc, qui est assez mince, est plus épais dans le milieu de sa longueur, & effilé vers les deux extrémités. La queue est pentagone, très-flexible : Gronou n'a point déterminé fa longueur, parce qu'elle avoit été tronquée. La partie supérieure de la tête, du tronc, & de la queue est d'un gris bleuâtre : les côtés font marqués, de part & d'autre, d'une large bande bleue plus foncée, qui est presque interrompue, à l'endroit de son origine, par un amas de taches blanches : ensuite, elle est comme divisée en deux bandelettes bleues, par une ligne blanche qui la partage dans toute fa longueur : le dessous de la tête, du tronc, & de la queue est blanchâtre. L'individu que Gronou a observé avoit près de trois pieds de longueur totale. Gronov. mus. de serp. p. 60, n. 21; Zooph. p. 22, n. 107. Scheuchz. Phyf. fac. tab. 629, fig. 6. Seb. 1, pl. 109, fig. 1. Surinam, Ceylan. P-176 p-166, & au delà.

LE RHOMBOÏDAL 64. C. Rhombeatus C. capite ovato, conv. xo: corpore cærulescente, maculis nigris, rhombeis, in medio cæruleis, tripli ordine digestis.

La tête ovale, convexe : le corps bleuâtre, avec trois rangées de taches noires, rhomboïdales, bleues dans le centre. (Pl. 16, fig. 24.)

Ce ferpent est fur-tout remarquable par le fond de sa couleur. Il a la tête ovale, un peu rensiée sur le sommet; les yeux gros; & la gueule garnie de dents flexibles. Le tronc est arrondi, & terminé par une queue dont la longueur égale la quatrième partie de celle de l'animal. La surface supérieure du corps, qui est bleuâtre, présente trois rangées de taches noires, en forme de losange, & percées dans leur milieu, où l'on voit la couleur bleue du fond : le dessous du corps est mélangé de blanc & de bleuâtre. La longueur du *rhomboïdal* est d'environ six ou huit pouces; sa grosseur égale celle du doigt. Linn, mus. Adolph. Fridér. p. 27. Les Indes.

P-157 E-70

LE DIPSE 65. C. Dipfas C. capite ovato, oblongo, antice obtufo: corpore fquamis cærulefcentibus, margine albis; caudá fubtus lineatâ.

La tête ovale, oblongue, obtuse pardevant : le corps garni d'écailles bleuâtres, bordées de blanc; une raie sur la surface inférieure de la queue. (Pl. 24, fig. 50.)

La tête de cette espèce de couleuvre est un peu épaisse, anguleuse, & obtuse par son extrémité antérieure. Les yeux sont grands; & les narines occupent les parties latérales du museau. La mâchoire supérieure est armée, de part & d'autre, d'un crochet mobile, qui distille un venin dangereux. Le dos est d'une couleur bleuâtre, & garni d'écailles ovales, dont les bords sont blanchâtres; le dessous du corps est blanc; la queue longue, très-effilée, & marquée en dessous d'une suture bleuâtre. Nous ne savons point si le serpent dont il est ici question est le Dipsas des Anciens. Les descriptions qu'ils nous ont laissées sont trop vagues & trop incomplètes pour qu'on puisse rien en conclure de cortain. Selon Lucien, le Dipsas est le plus redoutable de tous les serpens qui vivent dans les sables brûlans de l'Ethiopie. Son venin est très-actif, & excite, dans ceux qui ont été mordus, une soif brûlante, qui les fait périr en peu de temps : de là lui est venu le nom de Dipsas, formé d'un mot grec qui signifie soif. Agricola dit que ce serpent lui-même est tourmenté d'une soif violente, & que l'excès avec lequel il boit, lui distend le ventre au point de le faire crever. Nicander semble confirmer cette opinion.

In mediis siciebant Dipsades undis.

Linn. f. n. 386. L'Amérique. P-152 E-135

LE BLUET 66. C. Cæruleus C. capite ovato, oblongo : corpore cæruleo, fquamis altero latere albis.

La tête d'une forme ovale, alongée : le corps bleu, garni d'écailles marquées, d'un côté, d'une tache blanche. (Pl. 10, fig. 12.)

Linné met ce ferpent au nombre de ceux qui font remarquables par leur grandeur. Sa tête eft ovale, oblongue, terminée par un mufeau arrondi : les narines font à peine fenfibles. Le tronc eft couvert d'écailles ovales, marquées, d'un côté feulement, d'une tache blanche, alongée, ce que l'on obferve particulièrement fur le dos. La furface supérieure de la tête & du tronc offre une couleur bleuâtre, dont la teinte diminue d'intensité à mesure qu'elle approche du ventre. La queue est mince, très-déliée, d'une couleur bleue, plus foncée que celle du corps, & fans aucune tache. Linn. amen. Acad. 1, p. 303, n. 31. L'Amérique.

P-165 E-24

* LA COULEUVRE BLEUE 67. C. Cæruleus C. capite ovato, oblongo: corpore fuprà cæruleo; lineâ laterali ad anum albida; abdomine ex viridi albido,

La tête ovale, oblongue : le corps bleu par dessus, avec une ligne, de part & d'autre, sur les côtes; elle est d'une couleur blanchâtre vers l'anus; le ventre d'un vert qui tire sur le blanc.

Ce serpent à la tête oblongue, ovale, plane sur le sommet, & garnie en cet endroit de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs. Le cou est presque aussi gros que la tête; & le tronc très-effilé. La queue est pareillement mince, d'une figure quadrangulaire, & se termine en pointe fort alongée; sa longueur égale à peu près la moitié de celle du corps. Le dos est bleu. De chaque côté de la tête, il part derrière l'orbite des yeux, une ligne noire qui se prolonge jusqu'à l'anus; la couleur noire s'efface à mesure qu'elle s'éloigne de la tête, de sorte qu'à l'approche de l'anus, ces deux lignes paroiffent blanchâtres : le ventre préfente une teinte verte qui tire sur le blanc, L'individu que Gronou a décrit avoit onze pouces de lon-

. 30

gueur totale, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue. Gron. de ferp. p. 61, n. 23. On ne fait quel pays il habite. P-172 E-142

* LA LISSE 68. C. Coronella C. capite ovato, cataphrado : corpore suprà cæruleo; lateraliter rufo; maculis in dorso ovatis, alternis, distinctis.

La tête ovale, revêtue de grandes écailles : le corps bleuâtre par deffus; roux vers les côtés, avec des taches ovales, féparées, pofées alternativement fur le dos. (Pl. 36, fig. 2.)

Cette couleuvre, quoiqu'affez commune dans nos provinces septentrionales, a resté pendant long-temps inconnue aux Naturalistes : M. Laurenti est le premier qui en ait fait mention dans son excellent Traité des ferpens & des reptiles. Sa tête est d'une forme ovale, un peu aplatie sur le sommet, & gamie de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs. Ses yeux sont pleins de feu, & placés au milieu d'une bande très-brune, qui s'étend parallèlement à l'ouverture de la bouche, depuis l'extrémité du museau jufqu'au delà des angles de la gueule. Les machoires sont revêmes d'écailles blanchatres; celles du dos sont ovales & très-liss, ce qui forme le principal caractère distinctif entre cette espèce & le Serpent à collier. La tête est d'un gris obscur, marquée sur la nuque de deux grandes taches triangulaires, d'un jaune un peu soncé : le dos est bleuâtre, & parsemé, depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, de deux rangs de petites taches égales, rondes ou ovales, placées de manière que celles d'une rangée correspondent aux intervalles qui féparent les taches de l'autre rang: Les côtés font roux & obscurcis par quelques taches. Les premières plaques qui recouvrent le dessous du corps sont blanchâtres dans le cenue, & rouffes en leurs bords; ensuite, depuis la huitième du côté de la tête, elles deviennent insensiblement plus rouffes : celles qui avoifinent l'anus sont bleuâtres & mouchetées de blanc. Ce serpent se plaît dans les endroits humides & ombragés. Il est quelquesois aisé de l'irriter, lorsqu'il est dans l'état fauvage; mais en le prenant jeune, on parvient ailément à le rendre familier. M. Laurenti s'est assuré, par des expériences faites avec soin, & sur des animaux de différentes espèces, que la morsure n'est point venimeule. Laur. spec. med. p. 84, & p. 184, pl. 5, fig. L'Europe, les Indes occidentales, & les grandes Indes.

P-178 E-46

a. M. Laurenti regarde comme une variété de cette espèce, un serpent dont Séba a donné la description & la figure. Le dos offre une belle couleur rouge; le ventre est blanc: les taches du dos sont alternativement réunies. Séb. 1, pl. 54, fig. 4. Laur. spec. med. 84.

LE VAMPUM 69. C. Fasciatus C. capite ovato, convexo : corpore suprà intense caruleo; abdomine maculis dilucidioribus nebulato.

La tête ovale, convexe : le dos d'un bleu foncé ; le ventre nué de taches plus claires. (Pl. 11, fig. 14.)

La vivacité des couleurs qui brillent fur le corps de ce serpent, présentent un coup-d'œil agréable. Sa tête est d'une forme ovale, renflée sur le sommet, & terminée antérieurement par un muleau pointu. La plus grande épaisseur de l'animal se trouve vers le milieu du tronc, qui se termine par une queue trèseffilée. Tout le corps est revêu d'écailles longues, ovales, d'un bleu foncé fur le dos, & un peu moins rembrunies sur les côtés. Le ventre est panaché de taches bleues, mais d'une teinte plus claire, qui s'étendent jusqu'aux écailles des parties latérales. Un individu qui fait partie de la collection du Cabinet du Roi, a un pied dix pouces de longueur totale; sa queue n'a que lix pouces. On en trouve qui ont cinq pieds de longueur totale, cependant leur morfure n'est point dangereule; mais comme tous les grands ferpens sont voraces, ceux-ci mangent avec avidité les animanx qu'ils peuvent saisir. Le Vampum tire son nom de la reffemblance qu'il a avec une monnoie indienne, compolée de coquilles taillées en pièces, & enfilées avec un cordon mêlé de bleu & de blanc. Catesb. Carol. 2, tab. 58. Linn. f. n. 378. P-128 E-67

* L'HÉMACHATE 70. C. Hæmachates C. capite ovato, brevi, cataphrado: corpore fuprà fplendide rubro, maculis albis variegato: abdomine flavo.

La tête ovale, courte, & garnie de plaques : le dessus du corps d'un beau rouge, relevé par des taches blanches, le dessus jaune (pl. 37, fig. 2.)

Scha a donné la figure de deux individus de cette espèce : il en avoit reçu un d'Hircanie en Perse; & l'autre du Japon, où il

est appelé Malin (Malignus). M. le Comte de la Cepède vient de publier la description d'un Hémachate qui a été envoyé depuis peu de temps au Cabinet du Roi. Sa tête est courte, ovale, & garnie sur le sommet de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs; savoir, deux à la première & à la seconde rangée du côté du museau; trois à celle qui répond à l'intervalle qui sépare les yeux; & deux à la dernière. La mâchoire superieure est armée de deux crochets mobiles, renfermés dans une espèce de gaîne, comme ceux des autres serpens venimeux. Le tronc est revêtu d'écailles unies, rhomboïdales. Tout le corps est d'un rouge plus ou moins éclatant : ce fond est parsemé de taches blanches, dont la disposition varie suivant les individus, & qui le font paroître comme jaspé. Au rapport de Séba, ces taches reprélement quelquefois des fleurs rosacées. L'Hémachate du Cabinet du Roi a un pied quatre pouces cinq lignes de longueur; la queue seule a un pouce dix lignes. Séb. 11, pl. 58, fig. 1 & 3. M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des ferp. p. 115. Le Japon, la Perfe.

P-132 E-22

L'ASPIC 71. C. Aspis C. capite subcordato : corpore ruso, maculis suscess, margine nigris, triplici ordine positis.

La tête en forme de cœur : le corps roux, avec trois rangées de taches brunes, bordées de noir. (Pl. 37, fig. 1).

Ce serpent a de si grands rapports avec le Chersée, qu'il pourroit bien n'en être qu'une variété, ainsi que l'a soupçonné le célèbre Linné. Sa tête est en cœur, & revêtue d'écailles ovales, relevées en carène, & entièrement semblables à celles du dos. La mâchoire supérieure est garnie de crochets mobiles, creux, avec une ouverture au sommet, d'où il fort un poifon dangereux. La furface fupérieure du corps est roussaire, & marquée de trois rangées longitudinales de taches brunes, bordées de noir, qui se réunissent fur la queue, de manière à représenter une bande disposée en zig-zag : l'abdomen est marbré de brun & de jaunâtre. Un individu de cette espèce, qu'on voit au Cabinet du Roi, a trois pieds de longueur; la queue seule est longue de trois pouces huit lignes. Linn. f. n. 378. M. le C. de la Cepède, Hift, Nat. des ferp. p. 53. Les provinces feptentrionales de l'Europe.

-146 E-46 Linn. 155 E-37 M. de la Cepède. Y--

* LA DOUBLE-TACHE 72. C. Bimaculatus C. capite oblongo, possice dilatato, bimaculato: corpore ruso, maculis ocellatis in dorso.

La tête oblongue, élargie parderrière, & marquée de deux taches : le corps roux, avec des taches en forme d'yeux fur le dos.

Les couleurs de ce serpent, dit M. le Comte de la Cepède, font aussi agréables que ses proportions sont légères. Sa tête est un peu conformée comme celle du Molure, c'est-àdire, qu'elle est oblongue, élargie pardernière, garnie sur le sommet de neuf grandes écailles, & marquée derrière la nuque de deux taches blanches, plus grandes que les autres. On ne trouve pas de crochets mobiles dans la gueule. Les écailles du tronc sont unies, rhomboïdales, & d'une couleur rouffe : ce fond est parsemé sur le dos de petites taches blanches, irrégulières, bordées de noir, & assez éloignées l'une de l'autre. Le serpent de cette espèce qu'on voit au Cabinet du Roi, a vingt pouces deux lignes de longueur totale; la queue n'a que trois pouces dix lignes. M. le C. de la Cepède, Hift. Nat. des ferp. p. 222. On ignore le pays qu'il habite.

P-297 E-72

* LA TIGRÉE 73. C. Tigrinus C. capite elongato, possice dilatato: corpore subruso, maculis margine nigris variegato.

La tête alongée, élargie parderrière : le corps roulsâtre, parlemé de taches lisérées de noir.

On possède au Cabinet du Roi un individu de cette espèce, qui a treize pouces six lignes de longueur totale; la queue n'a que deux pouces. Sa tête ressemble à celle de la vipere; elle est oblongue, un peu plus large parderrière, & couverte sur le sommet de petites écailles d'une forme ovale, relevées par une arête, & parfaitement semblables à celles du dos. La surface supérieure du corps est d'un roux blanchâtre, obscurci par des taches foncées, bordées de noir; elles ressemblent à celles qu'on voit sur la peau du tigre ; de là vient que M. le Comte de la Cepède a défigné cette couleuvre sous le nom de Tigrée. M. le C. de la Cepède, Hift. Nat. des ferp. p. 130. On ne fait pas quel pays elle habite. P-223 E-67

a. Ce

, 32

a. Ce serpent est-il le même que celui qui est décrit dans l'ouvrage de Séba, ou dans celui de M. Laurenti, sous le nom de Coronella Tygrina? Les plaques de la tête sont d'une blancheur éclatante; tout le corps est tacheté. Séb. 11, pl. 15, fig. 2. Laur. Spec. med. p. 87, n. 187. Amboyne.

LE DHARA 74. C. Dhara C. capite ovato, obtuso, antice rotundato : corpore subruso; fquamis margine albis.

La tête ovale, obtuse, arrondie pardevant : le corps roussâtre, & garni d'écailles bordées de blanc.

Forskal a observé dans l'Arabie heureuse une espece de couleuvre qui n'avoit pas été encore décrite par aucun Naturaliste. Sa tête est couverte sur le sommet de neuf grandes écailles polygones, disposées sur quatre rangs, & le termine antérieurement par un muleau arrondi. Le corps est menu, garni sur le dos d'écailles roussâtres, bordées de blanc; & par dessous, de plaques blanchâtres. L'individu dont Forskal a donné la description n'avoit pas deux pieds de longueur; mais il croyoit que la queue de cet animal avoit été tronquée. Le Dhara n'a point de crochets venimeux : par conséquent, il n'est redoutable ni par la force, ni par le poison que sa morsure distille. Forskal, descrip. animal. p. 14. L'Arabie. P-235 E-48 LE PALE 75. C. Pallidus C. capite ovato, valde

gibbo, cataphrado: corpore pallido, maculis griseis, punctisque fuscis variegato; lineis duabus nigris in utroque latere.

La tête ovale, très-épaisse, couverte de plaques : le corps pâle, semé de taches griles & de points bruns, avec deux petites lignes noirâtres de chaque côté. (Pl. 16, fig. 29.)

Les caractères distinctifs de ce serpent consistent dans la forme monstrueuse de la tête, qui est fort épaisse, relativement à la longueur du corps. De plus, elle est couverte de plusieurs lames; savoir, deux grandes garnissent l'occiput ; trois autres sont lituées entre . les yeux; on en voit deux encore derrière celles-ci, & deux autres enfin plus petites que les précédentes. La couleur des yeux est pâle; les narines sont à peine sensibles ; & les dents d'une finesse extrême. On remarque quelques points noirâtres sur les joues; & une double ligne de couleur noire, derrière les yeux. Le dos est revêtu d'écailles ovales, aigues, lisses,

& relevées, de part & d'autre, en arête. La queue le termine en pointe très-effilée. La couleur de la peau est d'un gris pâle, moucheté de taches blanchâtres & de points brunse Il y a sur les parties latérales du tronc, des rangées de points & de lignes interrompues noirâtres, qui séparent l'abdomen du reste du corps, & se prolongent sensiblement sur la queue. Un individu que Linné a décrit avoir douze pouces de longueur; son épaisseur égaloit celle d'une plume de cygne. Linn. f. n. 381 ; amen. acad. 1, p. 494. Mus. Adolph. Frid. p. 31. Les Indes.

P-155 E-94 Amen. Acad. 98 Muf. Adolph.

* LA BRASILIENNE 76. C. Brafilienfis C. capite ovato, imbricato; rostro valde prominente : corpore maculis rufis, margine atris variegato intermediis fuscis, minoribus.

La tête ovale, garnie fur le sommet d'écailles à recouvrement; le museau très-saillant : le corps couvert de taches rouffes bordées de noir; les intermédiaires brunes &

plus petites. (Pl. 37, fig. 3.) Nous devons la connoissance de cette elpèce de couleuvre à M. le comte de la Cepède qui vient d'en publier la description. Sa téte dit-il, est couverte par desfus d'écailles ovales, relevées par une arête, & semblables à celles du dos, tant par leur forme que par leur grandeur. Le muleau, qui est très-faillant le termine par une grande écaille presque perpendiculaire à la direction des mâchoires, arrondie par le haut, & échancrée par le bas, pour laisser passer la langue. La gueule est armée intérieurement de deux crochets mobiles, qui ont environ huit lignes de longueur : ils sont cependant plus courts de moitié que les crochets de deux mâchoires d'un serpent venimeux, envoyées du Brésil au Cabinet du Roi, & semblables en tout, excepté par la grandeur, à celles de la Brafilienne. Si ces grandes mâchoires ont appartenu à un individu de la même espèce, continue toujours M. de la Cepède, on pourroit croire qu'il avoit six pieds de longueur. Le dessus du corps prélente de grandes taches ovales, rousses, bordées de noir; & dans les intervalles qu'elles laissent entre elles, on voit d'autres taches très-petites, d'un brun plus ou moins foncé. La longueur totale de la Brafilienne qu'on conferve au Cabinet du Roi, est de trois pieds; la queue n'a que cinq pouces six lignes. M. le comte de la

Cepéde, Hift. Natur. des serpens, p. 119. Le Bréfil.

P-180 E-46

LE CARENÉ 77. C. Carinatus C. capite ovato, fquamis feptem majoribus, præcipuè poficis: corpore fuprà carinato, plumbeo; fquamis margine pallidis; fubtùs albo.

La tête ovale, revêtue fur le fommet de fept écailles plus grandes que les autres, fur-tout celles de derrière : le deffus du corps relevé en carène, d'une couleur plombée, & couvert d'écailles bordées d'une teinte pâle; le deffous blanchâtre.

Au lieu de neuf grandes plaques qu'on trouve sur la tête de plusieurs couleuvres, celle-ci n'en a que sept ; les plus petites recouvrent le museau. Le bord des mâchoires est couvert d'écailles lancéolées; & la gueule est armée de petites dents flexibles. Le tronc est très-alongé, revêtu d'écailles oblongues ou rhomboïdales, disposées sur onze ran-'gées; & le dos très-relevé en carène. La queue fait la troisième partie de la longueur totale du corps : elle est brune par dess; & marquée latéralement d'une bandelette blanche, qui s'étend depuis la dernière rangée des plaques du ventre, jusqu'à l'extrémité. Le fond de la couleur est d'un gris plombé; toutes les écailles sont bordées d'une teinte pâle; le deffous du corps est blanc. Ce serpent parvient à une grandeur confidérable. L'individu que Linné a décrit avoit cinq pieds fix pouces de longueur; sa groffeur étoit plus • que double de celle du pouce. Linn. muf. Adolph. Frid. 31, f. n. 344. Les Indes.

P-157 E-115

LE BRUN 78. C. Bruneus C. capite ovato, fuperne convexo : corpore albido-bruneo; maculis faturatioribus in lateribus & fummo dorfo.

La tête ovale, convexe par deffus: le corps d'un brun blanchâtre, avec des taches plus foncées fur les côtés & fur la partie fupérieure du dos.

Suivant Gronou, la tête de ce serpent est ovale, convexe sur le sommet, & inclinée en pente vers le museau, dont l'extrémité est arrondie. Le tronc est mince, un peu renssié vers le milieu de sa longueur, & rétréci vers les deux extrémités. La longueur de la queue égale presque la moitié de celle du corps; elle est très - effilée. La furface superieure du corps & les côtés sont d'un blanc qui tire fur le brun; fur ce fond, on voit de grandes taches brunâtres, dont l'arrangement présente un coup-d'œil agréable; le deffous du corps est blanchâtre. L'individu observé par Gronou avoit vingt-deux pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue. Gron. Mus. de serp. p. 57, n. 14. Séb. 11, tab. 8, fig. 4. Suriname P-202 p-96

LE MUQUEUX 79. C. Mucosus C. capite angulato, cataphrado, cærulescente: corpore obliquè nebulato, fasciato.

La tête anguleuse, couverte de plaques, bleuâtre : le corps peint d'une couleur nébuleuse, qui s'étend obliquement en forme de bandes. (Pl. 28, fig. 59.)

On ne trouve fur cette espèce aucun caractère remarquable. Sa tête est anguleuse, revêue sur le sommet de neus grandes écailles disposées sur quatre rangées. Les yeux sont gros; les dents flexibles; & les lèvres marquées de petites raies noires. Le tronc est garni d'écailles rhomboïdales, & obscurci par une couleur nébuleuse, dont les teintes sont distribuées par bandes obliques. La longueur totale du corps est d'environ un pied; la queue n'a que quatre pouces. Linn. mus. Adolph. Frid. 37, f. n. 388. Laur. spec. med. 77. Les Indes.

P-200 E-140

LA TÊTE-NOIRE 80. C. Melanocephalus C. capite fubovato, albo nigroque variegato: corpore glaberrimo, fusco.

La tête presque ovale, variée de blanc & de noir : le corps très-uni & brun. (Pl. 12, fig. 15.)

Le nom que Linné a donné à ce serpent indique affez le caradère qui le distingue. Sa tête, qui est auffi grosse que le cou & d'une couleur extrêmement noire, présente sur ce fond quelques teintes blanches, disposées avec symétrie : il y en a une, de part & d'autre, sur les bords des deux machoires, une autre sur le bout du museau, & deux points très-blancs entre les yeux. Le tronc est arrondi, très-lisse, & d'un brun uniforme. La longueur de la queue égale à peine le quart de celle du corps, qui est ordinairement d'environ douze ou quinze pouces. Linn. mus. Adolph. Frid. p. 24. L'Amérique.

P-140 E-62

* LA SYMETRIQUE 81. C. Symetricus C. capite ovato, cataphrado : corpore fusco; maculis utrinque nigris, ordine digestis.

La tête ovale & garnie de plaques : le corps brun, avec de petites taches noires de part & d'autre, rangées à la file.

On voit au Cabinet du Roi un individu de cette espèce. Sa tête est ovale, garnie de neuf grandes écailles sur le fommet; celles du dos sont plus petites, d'une forme ovale, & entierement liss. Tout le corps est brun, & relevé sur les côtés par une rangée de points noirâtres, qui s'étend jusqu'au tiers de la longueur de l'animal; le dessous du ventre est blanc, & orné de bandes & de demi-bandes brunes, placées avec ordre & symétrie: la surface inférieure de la queue est entierement blanche. Cette couleuvre parvient à la longueur d'environ dix pouces; la queue n'a que deux pouces trois lignes. M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serpens, p. 250. L'île de Ceylan.

P-142 E-26

LE CHERSEE 82. C. Cherfea C. capite depressor rostro apice truncato; maculá cordiformi in fronte: corpore ferrugineo; maculis dorsalibus, fuscis, rhombeis, quasi concatenatis.

La tête aplatie, tronquée à l'extrémité du museau; une tache en forme de cœur sur le front : le corps couleur de rouille, avec des taches brunes sur le dos, d'une figure rhomboïdale, & comme enchaînées l'une avec l'autre. (Pl. 10, fig. 10.)

Cette éspèce de couleuvre porte des caractères si marqués, qu'il est très-facile de la reconnoître. Sa téte, qui est en forme de cœur tronqué antérieurement, est ornée d'une tache brune d'une conliguration pareille. Il règne sur le bord de la máchoire supérieure une rangée de peutes écailles blanches, dont l'extrémité se prolonge, de part & d'autre, julqu'à l'angle des yeux. Le tronc conferve la même groffeur dans presque toute sa longueur; il est néanmoins aminci sur le cou & au bout de la queue. La surface supérieure est couverte de petites écailles arrondies, un peu relevées en carcne, d'une couleur ferruginense : ce fond est chargé, sur le milieu du dos, d'une file de taches rhomboïdales, brunes, attachées les unes aux autres. Le Cherfée est très-venimeux. Jusqu'ici, on n'a point trouvé d'antidote contre la morfure. Il se tient ordinairement dans les brousfailles & les lieux couverts. On le redoute extrêmement aux environs d'Upfal. Linn. f. n. 377. La Suède.

P-150 E-34 LE SIEON 83. C. Sibon C. capite rotundato, depresso : corpore fusco-ferrugineo, maculis albidis consperso; subtus albo, suscoque variegato.

La tête un peu arrondie & aplatie : le corps couleur de rouille, mélangé de blanc; la furface inférieure blanche, tachetée de brund (Pl. 19, fig. 35.)

(Pl. 19, fig. 35.) Suivant Linné, qui a donné une description détaillée de cette couleuvre dans le premier volume de ses Aménités académiques, la tête du Sibon est d'une forme un peu ronde, très-aplatie; les yeux sont grands; le tronc est revêtu d'écailles rhombos dales, & se termine par une queue courte & effilée. Sà tête est blanche, & son dos jaunâtre, mêlé de blanc; mais ces deux couleurs, qui paroissent son dues ensemble sur le reste du corps, sont distindes sur l'abdomen, où le brun est disposé par taches, sur un sond blanc. Linn. Amén. acad. 1, p. 304, n. 32; f. n. 383. L'An frique.

P-180 E-85

LE CENCO 84. C. Cenchoa C. capite subgloboso d cataphrado : corpore fusco; maculis pallidis, fasciisque niveis.

La tête globuleuse, couverte de plaques le corps brun, avec des taches pâles & des bandes d'une blancheur éclatante. (Pl. 29 fig. 60.)

Le Cenco se distingue des autres couleuvres par la forme de sa tête qui est arrondie revême de grandes écailles, à peine relevée en arête par ses bords, & panachée de blanc & de noir. Il a de grands yeux, & l'intérieur de la gueule armé de petites dents. Le tronc est très-mince; en y comprenant la queue, il est long de quatre pieds, & de la groffeur d'une plume d'oie. Le dos est garni d'écailles lisses, ovales, dont l'extrémité se termine en pointe aiguë. La queue, qui est effilée, a une longueur égale au tiers de celle du serpent, pris dans fa totalité. Tout le corps est brun & parsemé de taches pales. On re-marque sur le dos environ vingt bandes d'une blancheur éclatante, qui vont en s'élargissant vers la surface inférieure du tronc, où elles se réunissent. Linn. Amén. acad. 1, p. 306, n. 37; f. n. 389. l'Amérique.

a. Linné indique une variété de cette espèce, dont le sond est blanc : de plus, on voit sur le dos environ quaran e taches d'un brun serrugineux, avec deux points de la même couleur, disposés, de part & d'autre, sous chacune de ces taches, sur-tout vers la

Eij

partie postérieure du corps. La queue est très-déliée, & marquée pareillement d'environ quarante taches brunes, rangées à la file. Linn. ibid.

P-220 E-124.

LE NÉBULEUX 85. C. Nebulofus C. capite ovato, convexo : corpore fuprà fufco cinereoque nebulofo; fubius albo, punctis fufcis confperfo.

La tête ovale, convexe : le deffus du corps nué de brun & de gris; le deffous blanchâtre, moucheté de brun. (Pl. 20, fig. 38.)

La dénomination que Linné a donnée à cette couleuvre, annonce le principal caractère qui la distingue. Sa tête est d'une figure ovale, convexe sur le sommet, & beaucoup plus groffe que le cou. Les yeux sont gros, saillans; les dents flexibles & très-petites. Le tronc se termine par une queue ronde, très-effilée, dont la longueur égale la troi-sieme partie de celle du corps. On remarque sur la surface supérieure de la tête, du tronc, & de la queue de ce serpent, une multitude de taches brunes & cendrées, condensées comme des nuages. Le deffous du corps est blanc, ponctué de brun. Le Nébuleux n'est point armé de ces dents redoutables dont la morlure funeste cause la mort; cependant, lorsqu'on passe trop près de lui, il se dresse, s'entortille autour des jambes, & les serre trèsfortement. Linn. muf. Adolph. Frid. 32, f. n. 383. L'Amérique.

P-185 E-81

* LE FARINEUX 86. C. farinofus C. capite ovato, parvo: corpore fusco, punctis in dorso niveis, ordine dispositis.

La tête ovale, petite : le corps brun, parfemé de petits points d'une blancheur éclatante, disposés avec symétrie.

On reconnoîtra principàlement cette couleuvre à la teinte & à l'affortiment de se couleurs. Sa tête est petite, ovale, obtuse, arrondie pardevant, & revêtue sur le sommet de grandes écailles. Les yeux sont saillans & sphériques: la mâchoire supérieure avance sur celle d'en bas: le cou est un peu moins épais que la tête. Les côtés & le dos sont convexes; le tronc assez gros, & le ventre plat. La queue de l'individu que Gronou a décrit paroissit avoir été tronquée; il présume cependant qu'elle égaloit à peu près la moitié de la longueur totale de l'animal. Tout le dessure du corps, depuis le bout du muleau julqu' l'extrémité de la queue, est brun; le dos est moucheté de petits points blancs, disposés avec symétrie; le bas des côtés est pareillement blanc; la surface inférieure, depuis la tête julqu'à l'anus, est marquée de bandeleites noires, transversales, sur un sond blanc; le dessous de la queue présente une blancheur uniforme. Gron. Zooph. p. 23, n. 122. Laurenti, spec. med. p. 80, n. 166. Natrix punctata. La Guinée.

P-142 E-35 & plus.

* LE GROS-NEZ 87. C. Nafica C. capite oblongo; rostro membrană sursum elevată, rotundată : corpore suprà fusco, maculis atris, minimis variegato.

La tête oblongue ; le museau furmonté d'une membrane ronde & élevce : le deflus du corps brun & parsemé de peutes taches noires.

Suivant Gronou, la tête de cette couleuvre est légèrement convexe par dessus, rétrécie antérieurement, & aplatie entre les yeux & le museau : le crâne est un peu relevé de chaque côté, au dessus de l'orbite des yeux, qui sont gros & sphériques. Le museau est obtus, & garni supérieurement d'une faillie ronde, membraneuse. La mâchoire inférieure est arrondie, mais un peu moins avancée que celle d'en haut. On trouve dans la gueule de petites dents recouvertes par les gencives. Le tronc et comprimé par les côtés, arrondi sur le dos, & aminci vers la tête. La couleur principale du dos & de la tête est brune ; les côtés offrent une teinte mêlée de bleuâtre : ce fond est relevé par quelques taches noires qui paroissent à l'extremité supérieure des parcies latérales. Au bas des côtés, vers l'endroit où les écailles du dos touchent les plaques du ventre, on aperçoit des taches noires polées en différers sens, & terminées d'un côté par une bordure blanche : ces taches sont fortement prononcées du côté de la tête; elles s'effacent insensiblement à mesure qu'elles s'approchent de la queue. Ce serpent parvient ordinairement à la longueur d'un pied cinq lignes. Gron. Zouph. p. 24, n. 123.

 $P_{149} = E_{43}^{154} = E_{43}^{42}$

LE MILIAIRE 88. C. Miliaris C. capite ovato; fquamis glaucis, in medio nigricantibus : corpore fusco, punctis albis notato.

La tête ovale, couverte d'écailles d'un vert

de mer, noirâtres dans le centre : le corps brun, tacheté de blanc.

La disposition des couleurs dont ce serpent est orné, le rendent agréable à la vue. Sa tête est ovale, garnie sur le sommet d'écailles d'un vert qui ure sur le blanc, avec des taches noirâtres dans le centre : le bord des mâchoires est marqué de petits traits bruns, arranges avec symétrie. Le tronc est roide, & paroît plus sec au toucher que celui des autres espèces. La queue est épaisse & terminée en pointe; fa longueur égale la cinquième partie de celle du corps. La surface supérieure & les côtés sont bruns; les écailles qui recouvrent ces parties sont mouchetées de blanc, à peu près comme le plumage de la peintade; le dessous du corps est blanc. Ce serpent est de la groffeur du doigt & parvient à fix ou huit pouces de longueur. Linn. mus. Adolph. Frid. p. 27. Les Indes. P-162 E-59

* LE POURPRE 89. C. Purpurascens C. capite ovato, postice dilatato: corpore purpurascente; maculis irregularibus, atris in dorso.

La tête ovale, élargie par derriere : le corps pourpré, avec des taches noires, irrégulières sur le dos.

Scheuchzer a fait aussi mention de cette espèce de couleuvre. Sa tête présente une forme ovale, très-élargie par derrière, & arrondie pardevant. Les machoires font d'une 1011gueur égale. Le tronc est mince, un peu plus épais vers le milieu de fa longueur, & aminci vers les deux extrémités. La longueur de la queue égale à peine la troisième partie de celle du corps; elle est assez effilée. Toute la furface superieure est ornée de grandes taches noires, irrégulières, sur un fond pourpré; le dessous du corps est blanchâtre. G:onou a décrit un individu qui avoit vingt-cinq pouces trois lignes de longueur, depuis le bout du muleau jusqu'à l'extrémité de la queue. Gron. Mus. de serp. p. 59, n. 17; Zoophyl. p. 20, n. 100. Scheuchz. Phys. fac. tab. 652, fig. 2. Surinam.

P-189 p-122 L'HAJE 90. C. Haje C. corpore maximo, aterrimo; fasciis obliquis, albis, ex squamis dimidiato albis.

Le corps très-grand & d'un noir foncé; la moitié de chaque écaille est blanche & forme une tache oblique.

La description de l'Haje de Linné ne s'accordé pas avec celle d'Hasselquist, ni avec

celle du Nascher de Forskal. Le serpent dont parle Linné, n'a point de dents venimeuses dans la gueule : son corps, qui a souvent dix pieds de longueur, & une groffeur égale à celle du bras, est très-noir, & garni d'écailles marquées d'une tache blanche & oblique. Celui d'Hasselquist, au contraire, a de peuts crochets dans la gueule, mais presque imperceptibles : son corps est revêtu de grandes écailles. L'individu dont Haffelquist a donné la description, avoit la queue très-obtuse. Ce Naturaliste présume qu'elle avoit été tronquée ; de là vient peut-être la différence qui se trouve entre le nombre des écailles de la queue de ces deux serpens. Forskal n'a point laissé de description détaillée fur son Haje ou Noscher; il observe seulement que sa morsure est venimeuse, caractère qui le distingue de celui de Linné & qui le rapproche de celui d'Hasselquist. Linn. f. n. 387, muf. Adolph. Frid. 2, p. 46 & 47. Forskal, descript. animal. amph. p. 8. La basse Egypte.

P-207 E-109 Linn. 60 Haffelq.

LE ROUGE-GORGE 91. C. Jugularis C. capite cataphrado: corpore nigro; jugulo fanguinolento

La tête garnie de plaques : le corps noir ; la gorge rouge.

Suivant Hasselquist, la tête de cette couleuvre est revêue sur le sommet de grandes écailles. On ne trouve point de crochets dans la gueule; mais le trait principal qui caractérile ce serpent, c'est d'avoir la tête blanche, le corps noir, & la gorge rouge. Sa longueur totale est d'environ quatre pieds; & son épaisseur de deux pouces. La longueur de la queue égale à peine la quatrième partie de celle du corps. Linn. f. n. 387, muf. Adolph. Frid. 2 p. 45. L'Egypte. P-195 E-102

LE FIL 92. C. Filiformis C. capite ovato, cai taphrado, trunco duplò crassiori : corpore ter nuissimo, suprà nigro; subius albo.

La tête ovale, couverte de plaques, deux fois plus épaisse que le tronc : le corps trèseffilé; noir en deffus, & blanc par dessous. (Pl. 27, fig. (6.)

Ce serpent est remarquable par son corps très-délie & les proportions de la tête; elle est d'une forme ovale, lisse, noire en defins, blanche par dessous, & couverte de neuf grandes écailles disposées par paires. Les yeux

" ~ font gros; & les dents flexibles. Le tronc est garni d'écailles rhomboïdales, relevées par une arête. La surface supérieure est noire ou livide, avec deux rangées de taches obliques fur le dos; l'abdomen est blanc. On conserve au Cabinet du Roi un individu de cette efpèce, qui a un pied fix lignes de longueur totale; la queue seule est longue de quatre pouces six lignes : sa grosseur égale à peine celle d'une plume d'oie. Le Fil vit ordinairement sur les arbres, & grimpe avec facilité juíqu'à l'extrémité des branches les plus élevées. On le trouve sur les palmiers, tantôt suspendu en forme de guirlande d'une branche à l'autre, tantôt colle en spirale contre le tronc de cet arbre. Il est d'un caractère fort doux, & ne fait du mal à personne. Linn. s. n. 388. M. le C. de la Cepède, Hift. Nat. des ferp. 234. Les Indes. P-165 E-158

* LA MELANIS 93. C. Melanis C. capite oblongo, postice dilatato : corpore suprà saturate nigro; lateribus maculis cærulescentibus, nebulatis : abdomine plumbeo.

La tête oblongue, élargie par derrière : la furface supérieure du corps d'un noir trèsfoncé, avec des taches bleuâtres, comme nuageules sur les côtés : le ventre couleur de plomb,

Ceue espèce de couleuvre a beaucoup de rapports avec la vipère. Sa tête est pareillement d'une forme oblongue, aplatie sur le sommet, élargie par derrière, & terminée par un museau arrondi. Ses mâchoires sont armées de plusieurs petites dents pointues, recourbées vers la gueule, & de deux crochets dont la morfure distille un poison dangereux. Les yeux sont étincelans ; la prunelle blanche & l'iris d'une couleur rousse. La queue est courte & amincie vers son extrémité, Le dos est d'un noir très-foncé; l'abdomen présente une teinte semblable à celle de l'acier : sur ce fond, on voit des taches plus obscures; & des deux côtés du corps, ainst que vers la gorge, on remarque des nuances bleuâtres, disposées comme par nuages. La Mélanis a communément deux pieds de longueur: on la trouve sur les bords du Volga & de la Samara; elle se plast dans les lieux humides & marécageux, sur-tout au milieu des végétaux tombés en putréfaction. Pall. it. Les bords du Volga & de la Samara,

P-148 E-27

*** Espèces qui ont des bandes transversales fur le corps.

LE SERPENT DES DAMES 94. C. Domicella C. capite subovato, albo nigroque vario: corpore albo, fasciis nigris, transversis vittato.

La tête ovale, panachée de blanc & de noir : le corps blanc, traversé de bandelettes noires. (Pl. 9, fig. 8.)

C'est un des plus beaux petits serpens qu'on connoisse. Sa tête est d'une forme ovale, couverte d'écailles de différentes grandeurs, & mélangées de plusieurs taches blanches & noires, dont l'assortiment présente un coupd'œil agréable. Le tronc est revêtu d'écailles blanches & arrondies : sur ce fond, on aperçoit une multitude de bandelettes transversales, d'un beau noir de geai, larges sur le dos, rétrécies vers le ventre, & dont quelques-unes le terminent avant d'y arriver : celles qui font le tour du corps, tombent perpendiculairement sur une raie longitudinale & noirâtre, qui occupe le milieu des grandes plaques qui recouvrent l'abdomen. Il parvient communément à la longueur de huit ou dix pouces. Son approche n'est pas dangereuse; car on prétend que les Dames de la côte de Malabar le nourrissent, par curiosité, dans leurs maisons, & qu'elles le mettent même dans leur sein, pour se rafraîchir pendant les grandes chaleurs qu'on éprouve dans ce pays. Linn. Amén. acad. 1, p. 117, n. 5. Les grandes Indes.

P-118 E-60

L'Annelé 95. C. Doliatus C. capite fubovato : corpore albido, semi-annulis nigris variegato; duobus semper propioribus.

La tête un peu ovale : le corps blanchâtre, avec des demi-anneaux noirs, rapprochés par paires.

Pai vu un petit serpent de cette espèce qui venoit de la Caroline. Sa tête a une forme ovale, un peu renflée sur le sommet. Le corps est de la grosseur du doigt, d'une couleur blanchâtre, marqué de bandeleues noires, transversales, qui laissent alternativement des intervalles plus grands & plus petits; de ma-nière qu'elles se rapprochent toujours deux à deux. La partie supérieure & inférieure de ces bandelettes n'est pas cependant régulière; d'où il résulte que ces espèces d'anneaux ne se correspondent pas exactement. On voit souvent une peute bande longitudinale d'une

couleur très-foncée, qui s'étend fur tout le dos. Le deffus de la tête est presque noir & garni de neuf grandes écailles; le cou est blanc; & le tronc couvert d'écailles liffes & en lolange. L'individu que j'ai observé avoit environ fix pouces de longueur. Il y en a un au Cabinet du Roi qui a sept pouces quatre lignes; & un pouce six lignes depuis l'anus julqu'à l'extrémité de la queue. Linn. f. n. 379. Ia Caroline. P-164 E-43 * LE BARIOLE 96. C. Variegatus C. capite

ovato, oblongo: corpore albido, lineis transverfis, irregularibus, atris, variegato; abdomine albo.

La tête ovale, oblongue : le corps blanchâtre, traversé de petites lignes noires, irrégulières; le ventre blanc.

Cette couleuvre a la tête ovale, oblongue, renflée au deffus des yeux, rétrécie par devant, terminée par un museau obtus, & revêtue sur le sommet d'écailles polygones. La máchoire supérieure est hérissée d'une multitude de peines dents pointues, égales, & recourbées: il y en a une rangée de chaque côté; & deux au milieu du palais: on n'en trouve absolument aucune à la mâchoire inférieure. Le dos & les côtés sont parsemés de petites raies noires, transversales, irrégulières, fur un fond blanchâtre; la partie inférieure du corps est pareillement blanchâtre. Ce serpent parvient ordinairement à dix-neuf pouces de longueur totale; la queue a environ quatre pouces. Gron. Muf. de ferp. p. 66, n. 33. On ne sait pas quel pays il habite.

P-153 E-50

LE GRISON 97. C. Canus C. capite ovato, convexo, angulato: corpore albido fasciis fuscis, transversis, ad quarum latera punda duo nivea.

La tête ovale, convexe, anguleuse : le corps blanchâtre, marqué de bandes brunes, transversales, qui ont, de part & d'autre, deux points d'un blanc de lait. (Pl. 18, tig. 32.)

Cette espece a la tête ovale, renflée par derrière, aplatie pardevant, & terminée par un museau un peu arrondi. Suivant Linné, le sommet est garni de plaques blanchâtres; selon Gronou au contraire, toute la tête est couverte de petites écailles disposées à recouvrement. Les mâchoires & le contour des yeux sont pareillement revêtus d'écailles blanches. On ne trouye dans la gueule que de

petites dents qui ne recèlent aucun venin. Le tronc est aussi gros que la tête, vers le milien de sa longueur; le cou n'a que la moirié de cette épaisseur. Les écailles du dos sont peutes, relevées par une arête, un peu pointues, & d'une couleur blanche : ce fond est obscurci par des bandes brunâtres, transversales, presque effacées, dont chacune est accompagnée, de part & d'autre, de deux points blancs. On remarque auffi fur les parties latérales de la tête, une tache oblongue, oblique, & noirâtre, qui part des angles de la gueule. La longueur ordinaire de cette couleuvre est d'environ deux pieds : la quèue leule a quatre pouces fix lignes; elle est ronde & effilee. Linn. mus. Adolph. Frid. 31, f. n. 382. Gron. Zooph. p. 20, n. 95. Les Índes, l'Amérique meridionale.

LE BLANCHATRE 98. C. Candidus C. capite anguillæ formi, cataphrado: corpore albicante; fasciis fuscis, ellipticis in dorso; annulatis in caudâ.

La tête semblable à celle de l'anguille & couverte de plaques : le corps blanchâtre, marqué de taches brunes, elliptiques sur le dos; & disposées par anneaux sur la queue. (Pl. 21, fig. 41.)

Je me sers de l'expression même de Linné, pour défigner la forme de la tête de cette couleuvre; elle est, dit-il, d'une conformation femblable à celle de l'espèce de muréne que nous avons nommée anguille (1); c'est-à-dire, qu'elle est aplatie sur le sommet, renflée latéralement vers la nuque, & amincie vers-le museau. De plus, elle est couverte de grandes écailles terminées en pointe; celles du dos font ovales, lisses, & d'une couleur blanchâtre : ce fond est relevé par plus de trente bandes brunes, transversales, qui différent entre elles par leur figure & leur disposition; celles du dos sont rondes ou elliptiques, & finissent avant d'aboutir aux plaques du ventres celles de la queue forment des anneaux qui embrassent cette partie. La couleur blanche du fond est parsemée sur le dos de quelques teintes brunâtres. Le Blanchâtre a ordinairement deux pieds de longueur ; & une groffeur égale à celle du pouce. Linn. mus. Adolph. Frid. 32, f. n. 384. Les Indes,

P-220 E-50

(1) Ichthyologie, p. 34.

LA BANDE-NOIRE 99. C. Nigro - fusciatus C. capite subovato, depresso, cataphrado: corpore griseo, annulis nigris variegato.

La tête un peu ovale, aplatie, garnie de plaques: le corps gris, traversé par des bandelettes noires. (Pl. 15, fig. 23.)

Cette couleuvre reffemble beaucoup au lemnisque, mais elle est plus petite. Sa tête est aplatie, d'une forme un peu ovale, revêtue sur le sommet de neuf grandes écailles dispolées sur quatre rangs, & d'une bandelette noire qui passe au dessus des yeux. Elle a les narines très-petites; la gueule armée de dents & couverte extérieurement de cinq paires d'écailles. Le tronc est pareillement garni de quinze rangées d'écailles ovales & liffes; & se termine possérieurement par une queue dont la longueur forme un fixième de celle du corps. Le tronc est d'un gris sale, & marqué transversalement d'environ vingt ban des noires, dont plusieurs font le tour du corps. Ce serpent parvient ordinairement à la longueur de deux pieds ; il est de la grasseur du doigt. Gron. Zooph. p. 21, n. 101. Linn.mus. Adolph. Frid. p. 29. C. Æsculapii. La Guinée, les Indes, le Chili,

Ð.	189 180 176	E	43	Linn.
.	•			M. l'abbé Moline,
	15 8		44	Gronou.

L'HEBRAÏQUE 100. C. Severus C. capite lato, obtuso: corpore cinereo, fasciis albis antrorsum secantibus variegato.

La tête large, obuile ; le corps d'un gris cendré, avec des taches blanches, dirigées en avant. (Pl. 13, fig. 19.)

Les traits caractéristiques qui appartiennent à cette espèce, confistent principalement dans la disposition des couleurs. Sa tête est ovale, large, obruse, d'une couleur livide, avec une bandelette cendrée entre les yeux, & une aure derrière les narines. Les yeux sont gros. On trouve dans la gueule deux crochets mobiles & venimeux, qui occupent le bout des mâchoires. Le cou est épais ; le tronc un peu gros; & la queue très-courte : elle paroissoit avoir été tronquée sur l'individu qui a servi de modèle à notre figure, La surface supé-Fieure du corps est d'un gris cendré, avec des taches blanches, transversales, posées obliquement : l'extrémité inférieure de ces bandes se dirige vers la tête; elles sont lisérées de gris & rayées de noir. Selon Linné, ce ferpent n'a qu'un pied de longueur & environ deux pouces de circonférence. Sa morfure est venimeuse. On a tiré une grenouille entière de l'estomac de l'*Hébraïque* dont on voit ici la figure. Linn. mus. Adolph. Frid. p. 25. L'Afie.

P-170 E-42

LE LEBÉTIN 101. C. Lebetinus C. capite depresso, subcordato : corpore suprà griseo; maculis transversis, alternis; subtùs albido, pundato.

La tête en forme de cœur & aplatie : le deffus du corps gris, avec des taches tranfverfales, disposées alternativement : l'abdomen blanchâtre & ponclué.

Ce serpent a la tête aplatie en dessus, renflée par derrière, amincie pardevant, & revêtue de petites écailles : la gueule est armée de crochets venimeux. La partie supérieure du tronc est relevée en caréne, revêtue d'écailles ovales, garnies dans le milieu d'une arête, & peintes de diverses couleurs. Sur un fond gris, on remarque quatre rangées de taches transversales, posées dans un ordre alternatif : les rangées du milieu offrent des teintes jaunâtres; celles des côtés sont brunes ou noires. La partie inférieure du corps est blanchâtre & ponctuée de noir. Selon Forskal, la longueur de ce serpent, dont il a vu deux individus en Egypte, est ordinairement d'une coudée; la queue a quatre pouces de lon-gueur; & le cou, un demi-pouce d'épaisseur. Sa morsure cause un sommeil léthargique & donne la mort. On n'a pas encore trouvé de remède contre un accident auffi funeste. Linn. f. n. 378. Forsk. defeript. anim. p. 13. Les pays orientaux.

F

LE LOSANGE 102. C. Aulicus C. capite depresso, antice subrotundo : corpore griseo, fasciis plus quam viginti linearibus, albis; anterioribus utrinque ad abdomen bifurcatis.

La tête aplatie, & arrondie pardevant : le corps gris, traversé de plus de vingt bandelettes blanches, très-étroites; celles de devant se partagent en deux sur les bords de l'abdomen. (Pl. 16, fig. 28,)

La tête de cette couleuvre est noire & recouverte d'écailles de figure irrégulière. Vers l'occiput, on remarque, de part & d'autre, une tache blanche, triangulaire, dont les côtés se réunissent sur la nuque; le sommet se dirige vers le tronc, & la base se prolonge jusques

jusques sur le bord des måchoises. La gueule elt armée de deux petits crochets mobiles. Le tronc est revêu d'écailles très-déliées, & aminci par les deux extrémités, mais sur-tout du côté de la queue, dont la longueur forme à peine la quatrième partie de celle du corps. Le fond de sa couleur est d'un gris foncé, avec des bandes blanches, transversales, fort étroites, dont le nombre surpasse celui de vingt : toutes celles qu'on voit sur la partie antérieure du tronc se partagent en deux sur les côtés, & représentent en cet endroit des espèces de triangles. Les autres bandelettes qui maversent la surface postérieure, offrent des dispositions particulières; tantôt elles sont placées deux à deux, l'une à côté de l'autre; tantôt elles sont disposées en fautoir. Le dessous du corps est jaunâtre. La longueur ordinaire du Losange est d'environ six pouces; sa groffeur égale celle d'une plume d'oie. Linn. J. n. 381. L'Amérique. P-184 E-60

LE LARGE-QUEUE 103. C. Lati-caudatus C. capite ovato, oblongo, cataphracto : corpore cinereo, annulato: caudá depressá trisulcatá, apice obsuså.

La tête ovale, alongée, couverte de grandes écailles : le corps d'un gris cendré, avec des bandelettes disposées par anneaux : la queue aplatie, marquée de trois espèces de sillons, & obtule au sommet. (Pl. 20, fig. 36.)

Les traits qui caractérisent cette couleuvre sont si bien prononcés, qu'il est impossible de ne pas la distinguer des autres espèces du même genre. Sa tête est d'une forme ovale, alongée, & couverte sur le sommet de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs; elle est d'une couleur blanche vers le museau, & brunâtre fur la nuque. Les mâchoires sont presque dépourvues de dents; celle d'en haut est armée de deux petits crochets mobiles, dont la morsure est très-dangereuse. Le tronc est revêtu sur le dos d'écailles rhomboïdales, liffes; le deffous du corps est anguleux. La queue forme le principal caractère distinctif de cette espèce. Au lieu d'être ronde, comme celle de la plupart des couleuvres, elle est aplatie, marquée de trois espèces de canelures, & se termine par deux écailles appliquées Pune contre l'autre, dans le sens de l'aplatiffement. La longueur ordinaire de ce serpent est de deux pieds. Suivant Linné, sa grosseur égale celle du doigt. La queue a environ trois pouces de longueur. Tout le corps est d'un

gris cendré : sur ce fond, s'étendent transverlalement quarante-fix bandelettes brunes, qui environnent le tronc & la queue; la surface inférieure est brunâtre. Linn. mus. Adolphe Frid. 32, f. n. 383. Les Indes.

P-220 E-42

L'ATROCE 104. C. Atrox C. capite ovato, and gulato, imbricato: corpore cinereo; supra vittis albidis, transversis; infrà punctis albis notato.

La tête ovale, anguleuse, couverte de petites écailles disposées à recouvrement : le corps gris, avec des bandeleues blanches, transversales par dessus; & de points blance fur le ventre. (pl. 20, fig. 37.)

Il est très-aise de reconnoître cette couleuvre dont la tête est anguleuse, plane sur le sommet, comprimée latéralement, & couverte de petites écailles blanches, disposées comme les ardoises d'un toit. Les narines sont trèsouvertes & fort rapprochées des yeux. La mâchoire supérieure est armée de deux grandes dents cachées dans une vessie, dont la morsure est très-venimeuse. Le tronc est étroit, principalement à son origine, & revêtu de très-petites écailles ovales, lancéolées, & relevées par une arête. Le corps eft. d'une couleur cendrée, avec des bandeleues blanches, transversales, posées sur toute la longueur du dos & sur la surface inférieure de la queue. Les plaques du ventre sont tachetées de blanc. Deux individus de cette espèce observés par Linné, avoient environ un pied de longueur; la queue seule avoit un peu plus de deux pouces: cette partie étoit trèseffilée. Il paroît que l'Atroce se nourrit de grenouilles, puisqu'on en a trouvé une dans l'estomac de l'individu qui a servi de modèle à notre figure. Linn. mus. Adolph. Frid. 35, col. angulatus, f. n. 383, C. Atrox. Les Indes.

L'ANGULEUX 105. C. Angulatus C. capite fubovato, vix distinão : corpore angulato grifeo-fusco; vittis nigris, transversis.

La tête d'une forme ovale, à peine distinguée du tronc : le corps anguleux, d'un gris brun, avec des bandelettes noires, transverfales. (Pl. 10, fig. 11.)

La tête de ce serpent est garnie de sept écailles de grandeur inégale, dont deux sont percées chacune d'une petite ouverture pour

41

les narines. Il y a enfuite sur la rangée du milieu une écaille triangulaire ; puis deux autres d'une forme arrondie ; ensuite trois plus grandes entre les yeux; & enfin deux - autres qui ressemblent à des triangles arrondis par les côtés. La gueule est armée de petites dents. Le cou est aussi gros que la tête. Le tronc est renssé vers le milieu de sa longueur, & garni de dix-neuf rangées d'écailles dispofées en longueur : toutes ces écailles sont ovales & relevées par une arête, excepté la dernière rangée de part & d'autre, où l'on n'observe aucune saillie; de là vient que le corps de ce serpent est marqué d'autant de lignes anguleus, qu'il y a de rangs d'écailles callnées. La furface supérieure du tronc est d'un gris qui tire sur le brun : ce fond est relevé par des bandes brunes, transversales, noirâtres en leurs bords, & qui vont en s'élargiffant vers le dos. L'abdomen est couvert de taches quadrangulaires d'une couleur de rouille, & disposées alternativement de part & d'autre. La longueur ordinaire de ce serpent est de fix à douze pouces. Linn. f. n. 377, Amén. acad. 1, p. 119, n. 7. L'Afie.

P-117 E-70 Linn. f. n. 120 E-60 Linn. Amén. asad.

L'ASIATIQUE 106. C. Afiaticus C. capite ovato, cataphracto: corpore fuprà vittis longitudinalibus; fquamis margine albidis.

La tête ovale, garnie de plaques : des raies longitudinales fur le dos; les écailles bordées d'une couleur blanchâtre.

M. le Comte de la Cepède a donné le nom d'Afiatique à un serpent qu'on conserve au Cabinet du Roi, & qui a été envoyé d'Asie fous la dénomination de Malpolon. Sa gueule est dépourvue de crochets venimeux ; le sommet de la tête est garni de neuf grandes écailles; celles du dos font unies, rhomboïdales, & bordées d'une teinte blanchâtre. La furface du dos est sillonnée, dans toute sa longueur, par des raies dont la couleur a été altérée par l'esprit-de-vin. Cet individu a un pied de longueur totale; la queue n'a que deux pouces trois lignes. Seba a décrit deux serpens envoyés de l'île de Ceylan (1); & Ray un autre, fous le titre de Malpolon (2). Je ne crois pas que les descriptions de ces deux Auteurs puissent convenir à celui du Cabinet du Roi; on ne

Pl. 52, fig. 4; & pl. 39, fig. 4.
 Ray, p. 331, n. 103.

voit point sur l'Afiatique ces taches élégantes, dessinées en sorme de petites étoiles, qui caractérisent le Malpolon de Ceylan. M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p. 249. L'Afie.

P-187 E-76

* LA TROIS-RAIES 107. C. Ter-lineatus C. capite ovato, rotundato: corpore fubrufo; fasciis tribus longitudinalibus in dorfo.

La tête ovale, arrondie: le corps roux avec trois raies longitudinales sur le dos. (Pl. 41, fig. 3.)

fig. 3.) Voici encore une nouvelle espèce dont M. le Comte de la Cepède a publié la defcription. Sa tête est ovale, & revêtue par dessus de neuf grandes écailles posses sur quatre rangs; celles du dos sont unies, rhomboïdales, & d'une couleur rousse plus ou moins soncée : sur ce sond, on remarque trois bandelettes longitudinales, qui partent du museau, & s'étendent jusqu'au dessus de la queue. Cet animal doit être rangé parmi ceux qui n'ont point de crochets venimeux. L'individu qui est au Cabinet du Roi a un pied cinq pouces six lignes de longueur totale; la queue n'a que deux pouces huit lignes. M. le C. de la Cepède, Hiss. Nat. des serp. p. 254. On ne fait pas quel pays il habite. P-169 E-34

* LA DOUBLE-RAIE 108, C. Bilineatus C. capite ovato, cataphrado: corpore faturate rufo; vittis duabus aureis in dorfo; fquamis margine luteis.

La tête ovale, garnie fur le fommet de grandes écailles : le corps d'un roux foncé, avec deux bandelettes fur le dos, d'un jaune doré; les écailles bordées de jaune. (Pl. 40, fig. 3.)

La description de cette nouvelle espèce a été faite sur un individu qu'on conserve au Cabinet du Roi. Sa tête est ovale, arrondie, garnie par dessus de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs. La gueule est dépourvue de crochets venimeux. Les écailles du dos sont unies, en losange, d'un roux soncé dans le centre, & jaunes à l'extrémité : sur ce fond, s'étendent, depuis la tête jusqu'au bout de la queue, deux bandes longitudinales, qui, dans l'animal vivant, doivent approcher de la couleur de l'or. Ce serpent parvient à la longueur de deux pieds un pouce; la queue n'a que six pouces six lignes de long. M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des ferpens, p. 220. On ne sait pas quel

pays habite cette couleuvre; mais on préfume qu'elle vient des Indes, puisqu'elle a été envoyée avec un Molure.

P-205 E-99

* LA COULEUVRE D'ESCULAPE 109. C. Æ sculapii C. capite ovato, craffo : corpore subrufo; fasciá utrinque laterali, fuscâ.

La tête ovale, grosse: le corps roux, avec une bandelette brune sur les côtés. (pl. 39, fig. 2.)

Les anciens Naturalistes ont confacté à Efculape plusieurs espèces de serpens (1) qu'ils ont cru dignes, par l'innocence des mœurs & la douceur du caractère, de représenter cette divinité bienfaisante qui préside à la lanté des hommes; mais nous ne conservons cette dénomination qu'à celle qui se trouve aux environs de Rome, & qui, depuis plus de dix-huit siècles, porte le nom de serpent d'Esculape. Sa tête est groffe, en proportion du corps; le sommet est garni de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangées, comme dans la Liffe; celles qui recouvrent le dos sont ovales & relevées par une arête; celles des côtés sont entièrement lisses. Le fond de la couleur du dos est d'un roux plus ou moins clair. De chaque côté du corps, on voit une bande longitudinale, obscure, & presque noire, sur-tout vers le ventre. Les écailles de la rangée qui touche immédiatement les plaques du ventre, sont bordées de noir; ce qui présente, de part & d'autre, une file de petits triangles blanchâtres. Toutes les plaques & les écailles qui recouvrent la furface inférieure du corps, sont blanches, tachetées d'une couleur foncée. Un individu de cette espèce, qui fait partie de la collection du Cabinet du Roi, a trois pieds dix pouces de longueur totale; la queue seule a neuf pouces trois lignes. M. le C. de la Cepède, Hifl. Nat. des

ferpens, p. 165. L'Italie. P-175 E-64 LE CALEMAR 110. C. Calamaria C. capite minimo, ovato : corpore livido, suprà pundis linearibus & fasciis fuscis, transversis pito; fubtus tessellato.

La tête petite, ovale : le corps livide, couvert en dessus de points & de bandelettes brunes, transversales; le dessous imite un ouvrage de marqueterie. (Pl. 8, fig. 5.)

(1) Seb. 11, pl. 18, fig. 4; ibid. pl. 54, fig. 2; ibid. pl. 86, fig. 1; ibid. pl. 51 & 52. Aldrov. Ray, fyn. P. \$91.

Ce serpent a la tête ovale, convexe, & plus mince que le tronc. La gueule est dépourvue de dents. Le tronc est d'une grosseur presque uniforme, depuis le cou jusqu'à la queue dont la longueur égale à peu près la septième partie du corps. La surface supérieure est livide : ce fond est moucheté de brun; & marqué, de distance en distance, de bandelettes brunes, étroites, & transversales. Le dessous du corps est peint de diverses taches carrées, pareillement brunes & pâles, qui imitent, par leur affortiment, un ouvrage de marqueterie. On observe encore sur la queue une ligne longitudinale, d'une couleur ferrugineule. Le Calemar est ordinairement long de huit pouces, & gros comme un tuyau de plume d'oie. Linn. mus. Adolph. Frid. p. 23. L'Amérique.

P-140 E-22

LE PÉTHOLE 111. C. Pethola C. capite oblongo, obtuso, cataphrado : corpore plumbeo; vittis fuscis, verticillatis in dorso.

La tête oblongue, obtuse, couverte de plaques : le corps d'une couleur plombée, avec des bandes brunes, annulaires sur la surface supérieure du dos. (Pl. 25, fig. 52.)

Linné a décrit, dans le premier volume des Aménités académiques, trois individus do cette espèce, qui ne different réellement entre eux que par les teintes de la couleur, & le nombre des plaques ou des écailles qui recouvrent l'abdomen & le dessous de la queue. La tête est oblongue, aplatie, obtuse à l'extrémité, & couverte de neuf grandes écailles polées deux à deux, excepté entre les yeux où il y en a trois.' La mâchoire inférieure est blanche, ainfi que le bord de celle de desfus : les dents sont nombreuses, petites, aigues, recourbées : la partie supérieure de la tête préfente une couleur brune, livide: le tronc est revêtu par desfus d'écailles ovales, lisses, trèsentières dans leur bord, & polées sur dix-neuf rangées; le dos est d'une couleur pâle, & traverlé par un grand nombre de larges bandes, brunes ou rougeâtres; l'abdomen est d'un jaune blanchâtre, sans mélange d'aucune autre couleur. La queue est arrondie, déliée, & couverte d'écailles dont la surface ne préfente aucune faillie. Un des individus observés par Linné avoit environ deux pieds de longueur. Linn. Amén. acad. 1, p. 306, 119. 495. L'Afrique.

Fi

* LA QUATRE-RAIES 112. C. Quatuor-lineatus C. capite ovato, cataphrado: corpore olivaceo; lineis utrinque duabus longitudinalibus.

La tête ovale, revêtue de plaques : le corps couleur d'olive, avec deux raies, de part & d'autre, longitudinales. (Pl. 39, fig. 1.)

Cette espèce de couleuvre, qui n'étoit pas encore connue, quoiqu'elle habite nos provinces, a la tête ovale, & garnie par dessus de neuf grandes écailles posées sur quatre rangs; celles du dos font relevées par une arête; celles des côtés au contraire font trèsunies. Tout le corps est plus ou moins olivâtre ou fauve : sur ce fond, on voit quatre raies obscures qui en parcourent toute la longueur. Les deux raies extérieures se prolongent jusqu'au desfus des yeux, & forment en cet endroit une espèce de tache noire très-alongée; elles s'étendent ensuite jusqu'au dessus du muleau, où elles se réunissent. On conserve au Cabinet du Roi un individu qui a trois pieds neuf pouces de longueur totale; la queue n'a que huit pouces six lignes. Un caractère remarquable dans cette espèce, c'est d'avoir deux paires de petites plaques entre l'anus & les grandes plaques. J'ai vu l'année dernière, à la foire Saint-Germain, quatre individus vivans, qui se laissoient manier & entortiller fans faire le moindre mal. Le plus gros avoit plus de quatre pieds de longueur, & environ deux pouces de circonférence à l'endroit le plus épais. Les personnes qui en avoient soin, m'ont assuré que tous les mois ils quittoient leur vieille peau pour en reprendre une nouvelle. En effet, j'ai vu plusieurs de ces dépouilles de la plus belle conservation. M. le C. de la Cepède, Hift. Nat. des serp. p. 163. La Sicile, la Provence.

P-218 E-73

LE SERPENT A COLLIER 113. C. Natrix C. capite lanceolato, depresso : corpore saturate olivaceo; lineis utrinque nigris, transversis : vitta duplex albida ad collum.

La tête lancéolée, aplatie : le corps d'une conleur olivâtre foncée, avec des lignes noires, transversales de chaque côté : deux petites bandelettes blanchâtres autour du cou. (Pl. 35, fig. 3.)

Ce serpent, qu'on trouve fréquemment dans nos contrées, a la tête en fer de lance, aplaue, revêtue de neuf grandes écailles dif-

polées sur quatre rangs ; savoir, deux presque carrées au bout du museau; deux demi-circulaires composent le second rang; trois remplillent l'espace qui se trouve entre les yeux; & deux plus grandes que les autres, conformées en trapèze, forment la quatrième rangée. Les yeux sont vifs & pleins de feu; les narines très-ouvertes, & situées, de part & d'autre, vis-à-vis le premier rang des plaques qui recouvrent les mâchoires; celle d'en haut est bordée de quatorze écailles blanchâtres, marquées d'une ligne noire au point de leur réunion, & dont la grandeur augmente à mesure qu'elles s'éloignent de l'extrémité du museau. Il n'y en a que neuf sur le contour de la mâchoire inférieure; elles sont plus petites que celles d'en haut. La gueule est armée, de part & d'autre, de deux rangées de dents crochues, inégales, & creuses en dedans: il y en a quinze au premier rang, & dix au second. Le tronc est revêtu d'écailles ovales, oblongues, relevées par une arête, excepté celles de la rangée inférieure des côtés; celles-ci font presque en losange & entièrement lisses. Tout le corps est d'une couleur d'olive foncée; le museau est marqué d'une tache plus sombre; & le cou de deux bandelettes blanchâtres, qui ne sont pas toujours très-sensibles. On voit sur les côtés des bandelettes noires, qui s'étendent transversalement. La surface inférieure du corps est mélangée de noir, de blanc, & de bleuâtre; de manière que ces taches augmentent en nombre, en grandeur, & en intensité, à mefure qu'elles approchent de la queue, où les écailles sont presque entièrement noires. Pai composé cette description sur un individu qui a été tué le 30 juillet 1789, dans un des fosses du château de Binanville, près Mantes-fur-Seine. Sa longueur totale étoit de trois pieds trois pouces; & la circonférence, dans l'endroit le plus épais, d'environ trois pouces quatre lignes. La tête avoit dix-huit lignes de longueur, & un pouce de large derrière les angles de la gueule. La queue avoit six pouces & demi de longueur; elle se terminoit par une pointe dure d'environ trois lignes. Ce serpent est très-doux & susceptible d'éducation. En Sardaigne, les Dames en nourrissent avec beaucoup de soin, leur donnent à manger sur la main, & reçoivent les caresses de cet animal sans éprouver la moindre frayeur. Il se plaît dans les lieux humides, au milieu des eaux, & parvient quelquefois à la longueur de quatre pieds. Linn. f. n. 230. L'Europe; il est très-commun en Rouergue.

$$P = \frac{1}{168} E - \frac{1}{53}$$

On distingue deux variétés dans cette elpèce, qui ne diffèrent entre elles que par la teinte ou la disposition des couleurs.

a. Le corps d'un beau bleu, parfemé de points noirs & de bandelettes transversales. M. Laurenti en a vu un individu dans le cabinet de M. le Comte de Turri.

b. Le corps bleu, marqué d'une petite ligne blanche de part & d'autre, & parfemé de taches noires; celles du milieu du dos étoient blanches: le ventre étoit pareillement blanc, avec une tache noire de chaque côté. Cet individu faifoit également partie de la collection de M. de Turri.

L'HYDRE 114. C. Hydras C. capite parvo; pone nucham maculis quatuor oblongis : corpore olivaceo; maculis fuícis, alternis, quadruplici ordine digeflis.

La tête petite; quatre taches oblongues derrière la nuque : le corps olivâtre, avec quatre rangs de taches brunes, disposées en quinconce.

M. Pallas a observé cette couleuvre dans le cours de son voyage en différentes provinces de la Russie. Selon la description qu'il en a donnée, la tête est petite; la langue noire, très-longue; & l'iris des yeux jaune : elle n'a point de crochets mobiles dans la gueule. On aperçoit sur le derrière de la tête quatre taches noires, alongées, dont deux se réunifsent en formant un angle plus ou moins ouvert. Le dessus du corps présente, sur un fond olivâtre mêlé de gris, quatre rangs longitudinaux de taches noirâtres, disposées en quinconce. Le dessous du corps est tacheté de jaunâtre & de brun; cette dernière couleur domine vers l'anus, sur-tout au dessous de la queue. Elle a cent quatre-vingts grandes plaques, sans compter quatre écailles qui garnissent le dessus de l'anus. Sa longueur ordinaire est de deux ou trois pieds. Cette couleuvre forme, par les habitudes, la nuance entre l'ordre des serpens & celui des poissons. Elle vit continuellement dans l'eau, & ne va à terre que très-rarement, pour pondre ses œufs ou pour mettre bas ses peuts. On la trouve dans la mer Caspienne & dans les eaux des rivières qui le jettent dans cette mer. Voyage de M. Pallas, vol. 1.

* LA DIONE 115. C. Dione C. capite ovato, cataphrado : corpore fuprà grifeo cærulefcente; vittis tribus fuscis & ladeis, alternis.

La tête ovale, garnie de plaques : le deffus du corps d'un gris bleuâtre, relevé par trois bandelettes brunes & blanches, posées alternativement.

Au rapport de M. Pallas, la teinte & la disposition des couleurs de ce serpent produilent un effet agréable à la vue. Sa tête eft ovale & garnie sur le sommet de grandes écailles. La gueule est dépourvue de crochets venimeux. Son corps est très-délié, orné par dessus d'un gris tirant fur le bleu : ce fond est relevé par trois raies longitudinales, d'un blanc trèséclatant, que font ressortir des raies brunes, placées alternativement entre les raies blanches : le deffous du corps est blanchâtre, grivelé de brun & souvent moucheté de rouge. L'arrangement & la teinte de ces diverses couleurs sont si bien assortis, que M. Pallas a donné à la Dione l'épithète de Très-élégante. A une si belle parure, elle joint encore la légereté des mouvemens & la douceur des habitudes. Sa longueur ordinaire est d'environ trois pieds; sa queue alors n'a que six pouces. On la trouve aux environs de la mer Caspienne, dans les déseus qui environnent cette mer, & dont la terre est, pour ainsi dire, imprégnée de sel. Elle se plaît aussi sur les collines arides qui sont près de l'Irtish. Voy. de M. Pall. vol. 2. Les environs de la mer Caspienne.

P--²⁰⁰ E--⁶⁶

LA CHAINE 116. C. Getulus C. capite ovato, cataphrado: corpore nigro cærulescente; fafciis linearibus, flavis, transversis, quasi concatenatis.

La tête ovale, garnie de plaques : le corps d'un bleu foncé, avec des taches étroites, jaunes, transversales, comme enchaînées les unes avec les autres. (pl. 18, fig. 33.)

Catesbi a donné la description & la figure de cette couleuvre qui a été ensuite observée par le Docleur Garden. Sa tête est ovale, aplatie sur le sommet, & anguleuse fur le contour des máchoires. Le tronc est d'un bleur noirâtre; & marqué, de distance en distance, d'une file transversale de petites taches jaunes, qui représentent, en plusieurs endroits, une espèce de chaîne. La continuité de ces bandelettes ne s'étend que jusques sur le bord des plaques du ventre; là, elles se partagent en deux, & forment, par leur réunion avec les bandelettes du côté opposé, des compartimens semblables à des carrés oblongs. D'après la figure de grandeur naturelle que Catesbi a publiée, il paroît que sa longueur totale est d'environ deux pieds & demi; la queue seule est longue de fix pouces. Le morceau détaché qu'on voit au dellus de la figure indiquée, représente la disposition des taches qui sont sous le ventre, *Linn. f. n.* 382. Catesbi, Carol, p. 52, tab. 52. La Caroline. P-215 E-44

LE SATURNIN 117. C. Saturninus C. capite oblongo, quadrilatero, trunco latiori: corpore ex cæruleo & livido nebulato,

La tête oblongue, à quatre angles, plus large que le tronc : le corps nué de teintes bleuâtres & livides. (Pl. 21, fig. 40.)

On reconnoîtra cette couleuvre à la conformation de sa tête qui est étroite, anguleuse, garnie fur le fommet de grandes écailles polygones, & terminée antérieurement par un museau qui paroît tronqué, Les yeux sont gros, sphériques; les dents petites & flexibles. Le tronc est couvert d'écailles oblongues, étroites; celles qu'on voit sur le milieu des côtés, sont plus grandes & d'une forme ovale. Le trong est d'une couleur pâle, & parsemé de bandes transversales, grisâtres, disposées comme par nuages. Les parties latérales de la tête sont panachées de taches bleues & blanches, ainsi que les mâchoires; le deffous du corps est blanc, mêlé de bleu. La longueur ordinaire de ce serpent est d'environ trois pieds; celle de la queue égale la troisième partie de la longueur totale de l'animal. Le diamètre du corps, dans fa plus grande épaisseur, n'est que d'environ trois lignes. Linn. mus. Adolph. Frid. 32, f. n. 384, Gronov. Zooph. p. 20, n. 97. Les Indes, la Guinée,

P-- 192 E-- 125 Gronov, 147 E-- 120 Linn.

LA GRONOVIENNE 118. C. Gronovianus C, capite postice dilatato : corpore suprà cærulesgente; lineolis transversis, undulatis, nigris : abdomine subnigro.

La tête élargie par derrière: le corps bleuâtre par deflus, avec de petites lignes noires, transversales, qui s'étenden par ondulations: le ventre noirâtre.

J'ai confervé à cette espèce l'épithète de Granovienne, que M. Laurenti lui a donnée. Elle ressemble, par la forme du corps & de la tête, au Serpent à collier; mais elle en diffère par la teinte & la disposition des couleurs. Sur l'occiput, on remarque, de part & d'autre, une tache blanche, conformée en croissant : ces deux taches sont séparées par une autre de couleur noire, qui le réunit à une semblable tache posée sur le milieu de la nuque. La surface supérieure du dos est traversée de petites raies noires, qui s'étendent par ondulations; le ventre est noirâtre. Suivant M. Laurenti, la partie inférieure du corps est revêtue du même nombre de plaques & d'écailles qu'on trouve sur la Lisse. Laur, spec, med. p. 75, n. 150. Natrix Gronoviana.

P-178 E-46

LE TRIANGULAIRE 119, C, Buccatus C. capite fquamis majoribus & triangulo fusco suprà nares infignito: corpore fusco; fasciis triginta circiter albis, transversis.

La tête couverte d'écailles plus grandes, & ornée, au deffus des narines, d'un triangle brun : le corps brun, avec environ trente bandelettes blanches, transversales.

Le principal caractère distinctif de cette elpèce confiste dans la forme de la tête qui est fort groffe, relativement à la longueur du tronc, & terminée antérieurement par un muleau conique, très-obtus. Le fond de la couleur est blanc, & relevé par une espèce de triangle brun au deffus des narines. Il y a deux bandelettes de cette même couleur qui commencent avant l'orbite des yeux, & qui s'étendent jusqu'à l'origine du cou. Le sommet de la tête est marqué encore de deux taches brunes, La gueule est grande, rensiée en dessous, & garnie de petites dents. Le tronc est beaucoup plus mince que la tête ; fa furface supérieure est couverte d'une large bande brune, échancrée de chaque côté, & entremelée d'environ trente bandelettes blanches, étroites, transversales, qui vont le confondre avec la couleur jaunâtre de l'abdomen. La queue est très-effilée; sa longueur égale à peine la cinquième partie de celle du corps. Ce serpent n'a ordinairement que douze ou quinze pouces de longueur. Linn. mus. Adolph, Frid. p. 29. Les grandes Indes. P-107 E-72

* LA GROSSE-TÊTE 120. C. Capitatus C. capite crasso, rotundato: corpore subfusco; fasciis transversis, vividioribus.

La tête groffe, arrondie ; le corps d'une

couleur foncée, avec des bandes transversales d'une teinte plus claire. (Pl. 42, fig. 2.)

La dénomination de cette espèce annonce affez le principal caradère qui la distingue. Sa tête est beaucoup plus grosse que la partie antérieure du corps; elle est garnie sur le sommet de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs. Elle n'a point de crochets venimeux. Le dos est couvert d'écailles ovales & unies. L'individu qui a servi de modèle à la figure que nous donnons, & qu'on conferve au Cabinet du Roi, paroît d'une couleur sombre, relevée sur le dos par des bandes transversales, irrégulières, d'une teinte plus claire. Il a deux pieds cinq pouces fix lignes de longueur totale; & fix pouces trois lignes, depuis l'anus jusqu'au bout de la queue qui se termine en pointe très-déliée. M. le C. de la Cepède, Hifl. Nat. des ferp. p. 280. L'Amérique.

P-193 E-77

LE COLLIER 121. C. Monilis C. capite ovato; pundis tribus albis in collo: corpore fufco; fafciis albidis, margine nigris, tranfverfis.

La tête ovale : trois petites taches blanches fur le cou : le corps brun, avec des bandes transversales, blanchâtres, lisérées de noir.

D'après la description que Linné nous a laissée, il seroit impossible de reconnoître la couleuvre dont il s'agit ici; heureusement on conferve au Cabinet du Roi un individu de cette espèce, qui a été envoyé du Japon sous le nom de Kokura. Nous allons tirer de l'ouvrage de M. le Comte de la Cepède les détails qui manquent dans le Système de la Nature de Linné. Le sommet de la tête est garni de neuf grandes écailles qui forment quatre rangs; celles du dos font en losange & relevces par une arête. Le tronc est brun par deffus, & orné de petites bandes transversales, blanchâtres, & bordées d'une petite raie plus foncée que le fond. La surface supérieure de la tête, qui est blanche, lisérée de brun, présente trois taches brunes & alongées; mais ce qui sert principalement à le distinguer, ce sont trois petites taches blanches polées à l'endroit du cou, & qui semblent former une espèce de collier. Sa longueur totale est de dix-sept pouces; la queue est longue de quatre pouces dix lignes. On ne trouve point de crochets venimeux dans la gueule. Linn. f. n. 381. M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p. 173. Le Japon, l'Amérique.

•LE NOIR ET FAUVE 122. C. Fulvus C. capite fubovato : corpore annulis nigris, totidemque fulvis, fusco-maculatis cindo.

La tête un peu ovale : le corps environné d'anneaux noirs & roux, tachetés de brun.

Linné est le seul Naturaliste qui ait parlé de cette espèce de serpent qui lui fut communiquée par le Docteur Garden. Nous connoillons à peine la forme de sa tête. Son corps est orné d'environ vingt-deux anneaux noirs, entre lesquels sont disposés alternativement autant d'autres anneaux de couleur fauve, tachetés de brun, & liférés de blanc de part & d'autre. La longueur de la queue n'est que la douzième partie de celle du corps. J'ai eu occafion de voir cet hiver un individu de cette espèce, conservé dans l'esprit-de-vin : il avoit environ dix-pouces de longueur; sa groffeur égaloit à peu près celle du doigt. Un Naturalisse anglois l'avoit apporté de la Caroline. Linn. f. n. 381. La Caroline.

P-218 E-31

LE LEMNISQUE 123. C. Lemniscatus C. capite parvo, cataphrado: corpore glaberrimo, fajciis albis & nigris verticillato.

La tête petite, couverte de 'plaques : le corps très-lisse, avec des bandelettes noires & blanches, disposées par anneaux. (Pl. 24, fig. 49.)

Il est aisé de reconnoître cette espèce de couleuvre à la forme de sa tête qui est trèscourte, de la même épaisseur que le corps, & couverte de neuf écailles disposées sur quatre rangs; savoir, deux rhomboïdales entre les trous des narines; deux pentagones derrière celles-ci; trois autres, dont celle du milieu est la plus considérable, garnissent l'intervalle compris entre les yeux; & derrière ces organes, il y en a encore deux qui sont les plus grandes de toutes. Le sommet du museau est noirâtre : une bande de la même couleur parcourt transversalement le sommet de la tête; l'occiput est marqué d'une tache ronde. Les côtés de la machoire inférieure sont d'une couleur cendrée. Le tronc est revêti de quinze rangées d'écailles rhomboïdales, un peu obtuses & liss; celles du dos ont une teinte de rouille à leur sommet & dans leurs bords. Tout le corps est panaché de noir & de blanc : cette dernière couleur, qui est

comme le fond du tableau, eit traversée par quarante-trois bandes blanches, dont la troifième est quatre fois aussi large que chacune des autres; & qui toutes s'étendent un peu plus en largeur sur l'abdomen que sur le dos. La longueur ordinaire de ce serpent est d'environ six pouces; sa grosseur égale celle d'une grosse plume de cygne. Linn. Amén. acad. 1, p. 118, n. 6, f. n. 386; mus. Adolph. Frid. 34. L'Asie.

$$P_{\frac{250}{244}} E_{\frac{39}{37}}$$

LA COULEUVRE A ZONES 124. C. Cinatus C. capite fubovato, cataphrado: corpore fasciis transversis, albis, pundatis; totidemque fuscis.

La tête un peu ovale, couverte de plaques : le corps traversé alternativement de bandes blanches, mouchetées, & de bandes brunes.

Au premier coup-d'œil, cette espèce de couleuvre paroît se confondre avec l'Annelé & le Noir & fauve; mais, indépendamment des autres différences, celle-ci se distingue du premier par la disposition des couleurs; & du fecond, par le nombre des plaques & des écailles. On ne trouve point de dents venimeuses dans la gueule. Les écailles qui couvrent les mâchoires & le sommet de la têre, sont blanchâtres & lisérées de roux ou de brun; celles du dos sont unies & rhomboïdales, Tout le corps est revêtu alternativement, depuis la tête jusqu'au bout de la queue, de bandes transversales, plus ou moins larges, d'une couleur très-foncée, qui, comme autant de zones, le ceignent & l'environnent. Les bandes blanches présentent quelques écailles tachetées de roufsâtre à leur extrémité. Il y a au Cabinet du Roi un serpent de cette espèce, qui a un pied de longueur totale; la queue n'a qu'un pouce fix lignes. M. le C. de la Cepède, Hifl. Nat. des ferpens, 334, On ne connost point encare le 'pays qu'il habite,

P-165 E-35

LE PETALAIRE 125. C. Petalarius C. capite avato, cataphrado; squamis posicis majorique : corpore susco; suprà annulis circiter quinquaginta, albis.

La tête ovale, couverte de plaques; les écailles de la nuque plus grandes que les auses ; le corps brun, avec environ cinquante bandelettes blanches sur le dos. (Pl. 26, fig. 54.)

Comme la plupart des espèces de ce genre, le Petalaire a la tête d'une forme ovale, liffe, couverte de neuf plaques sur le sommet, & sur la nuque, de plusieurs écailles plus grandes que les autres. Les yeux sont étincelans; les dents petites & flexibles. Le tronc, au lieu d'être relevé en carène, est au contraire un peu concave vers le milieu du dos, & revêtu d'écailles ovales & unies. Tout le corps est brun, marqué, de distance en distance, d'une bandelette blanche, qui s'élargit vers les côtés; il y en a environ cinquante depuis le sommet de la tête jusqu'à l'extrémité de la queue. Un individu de cette espèce, qu'on voit au Cabinet du Roi, a un pied neuf pouces de longueur; la queue seule a quatre pouces neuf lignes. Suivant Linné, ceue couleuvre a beaucoup de resiemblance avec le Péthole, par son port, sa couleur, & le nombre des plaques ou des écailles qui recouvrent la surface inférieure du corps, qui est d'une couleur jaunâtre. On dit que le Petalaire est très-doux & même familier. Il s'introduit dans les maisons, y passe fa vie sous les toits, & y devient très-utile, en y faisant la guerre aux insectes & même aux rats dont il détruit un grand nombre : il se nourrit aussi de petits oiseaux. Linn. mus. Adolph. Frid. 35, s. n. 387. M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serpens, 207, Les Indes, le Mexique, l'île d'Amboine,

P---212 E---102 Linn. 106 M. de la Cepide.

L'AGILE 126. C. Agilis C. capite ovato, fubdepressor corpore annulis fuscis, albidisque, alternantibus variegato.

La tête ovale, un peu aplatie : le corps marqué alternativement de bandes brunes & blanchâtres, (Pl. 16, fig. 26,)

Selon Linné, ce ferpent a la tête petite, ovale, un peu aplatie fur le fommet, à peine relevée en arête par les bords, & marquée transversalement d'une bande brune, qui va d'un ceil à l'autre. Les narines sont grandes, tournées en arrière; les yeux affez gros; & les mâchoires armées de dents flexibles. Le front est couvert d'écailles ovales, un peu obtuses, & lisses. La queue est très-courte, arrondie. Tout le corps est traversé par des taches blanches & brunes, qui s'étendent autour du corps par bandes annulaires : les blanches blanches ont une fois moins de-largeur; les brunes font parsemées de petits points noirs & carrés. La longueur de ce serpent est d'un pied; son épaisseur égale celle du petit doigt. Linné observe qu'il est très-difficile de compter les écailles de la surface inférieure de la queue. Linn. f. n. 381. Les Indes.

$$P^{--1} E^{+6}_{--50}$$

L'AFRICAIN 127. C. Africanus C. capite oblongo, antice obtuso: corpore supra cærulescente; subtus albido, maculisque transversis, nigris vario.

La tête oblongue, obtuse pardevant : le corps bleuâtre sur le dos ; d'un blanc pâle par dessource des taches noires, transversales.

Cette couleuvre a déjà été décrite par Séba, sous le nom de Serpent bleu d'Afrique. J'ai cru devoir lui donner l'épithète d'Africain, faute d'autre dénomination. Sa tête est oblongue, aplatie sur le sommer, obtuse pardevant, un peu plus large que le cou, & comprimée vers le museau. La mâchoire inférieure est un peu plus courte que celle d'en haut. Le tronc est assez long & effilé; sa plus grande épaisfeur correspond au milieu de sa longueur. La queue est grosse. La surface supérieure du corps est bleuâtre; l'inférieure présente une multitude de taches noires, transversales, sur un fond blanchâtre. Sa longueur totale est d'environ deux pieds : on compte près de fix pouces depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue. Gronov, Mus. de serp. p. 67, n. 36. L'Afrique.

P-142 E-60

LE COBEL 128. C. Cobella C. capite ovato, oblongo: carpore atro, lineolis albidis, tranfverfis vario.

La tête ovale, oblongue : le corps noir, avec de petites lignes blanches, transversales. (Pl, 12, fig. 16.)

La tête de ce ferpent a une forme ovale, oblongue, prolongée antérieurement; elle préfente une convexité affez remarquable fur le fommet, principalement vers les parties latérales de la tête, & fe termine par un mufeau arrondi. La mâchoire supérieure dépasse considérablement celle de defsous. La plus grande épaisseur de l'animal est vers le milieu du tronc; il s'amincit ensuite de chaque côté, & finit postérieurement par une queue affez courte & un peu épaisse. Les écailles du dos & des côtés font grandes, liffes, éclatantes, d'une figure ovale, presque quadrangulaire, & disposées à recouvrement. Le fond de la couleur est tantôt gris, tantôt brun; mais communément d'un noir affez foncé, avec une multitude de petites lignes blanches transversales. Le dessou du corps au contraire est blanchâtre, & parsemé de bandelettes noires, posées transversalement. Un individu mesuré par Gronou avoit un pied un pouce deux lignes de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue : cette dernière partie n'avoit que deux pouces dix lignes. Linn. f. n. 378. Gronoy, Mus. de ferpentib. p. 66, n. 32. Surinam.

P---- 151 E---- 51 Gronov.

a. Selon Gronou, le ferpent qu'il a décrit n°. 15, appartient à l'espèce dont il s'agit ici. Il est brun & parsemé d'une multimude de très-petites taches blanches : la surface insérieure est blanchâtre. Gronov. Mus, de serp. p. 58, n. 15; Zooph. p. 20, n. 98;

P-191 E-75

b. Linné cite une aurre variété de cette efpèce, qui a le dos bleuâtre & orné d'un petit nombre de caradères blancs. De plus, on voit derrière les yeux une tache blanchâtre; & fous la queue, une teinte du plus beau blanc : mais lorsqu'on compare entre elles les plaques & les 'écailles qui recouvrent la furface inférieure, on trouve une différence très-confidérable. Linn, Amén. qcad. vol. 1, p. 302, n. 28.

P-138 E-62

* LA GRIVELLE 129. C. Virgata C. capite ovato, indiffincto: corpore in dorfo nigricante; lateribus lineis albis, fuscis, nigricantibus, transversis variegatis,

La tête ovale, confondue avec le tronc : le corps noirâtre fur le dos, & varié fur les côtés de lignes noires, brunes, blanches, & transversales.

Cette couleuvre a la tête ovale, renflée fur le fommet, dirigée en pente vers le mufeau, couverte de grandes écailles, & confondue avec le cou. Le tronc est cylindrique depuis la tête jusqu'au milieu de sa longueur; il s'amincit ensuite par degrés insensibles, & se termine postérieurement par une queue mince & très-pointue. Les écailles du dos sont trèsgrandes & presque carrées. Les couleurs dont

ce serpent est orné sont très-remarquables; le dos est sombre ou noirâtre; les côtés sont agréablement mélangés de lignes transversales, blanches, noires, & sombres; le dessous du corps est panaché de taches noires & blanches. Gronou a décrit un serpent de cette espèce, qui avoit dix-huit pouces de longueur. Gronou, Mus. de serpentib. p. 64, n. 28. Surinam.

P-160 E-60

**** Espèces qui ont des bandes longitudinales sur le corps.

* LE TRIPLE-RANG 130. C. Ter-ordinatus C. capite fubovato, cataphrado : corpore albido; maculis dorfalibus fufcis, triplici ordine difpofitis.

La tête un peu ovale, couverte de plaques : le corps blanchâtre, avec trois rangées de taches brunes sur le dos. (Pl. 42, fig. 5.)

J'ai tiré la description & la figure de cette nouvelle espèce, de l'ouvrage de M. le Comte de la Cepède. Sa tôte est garnie sur le sommet de neuf grandes écailles; celles du dos sont ovales & relevées par une arête. La surface supérieure du corps présente, sur un sond blanchâtre, trois rangées longitudinales de taches d'une couleur brune. Ce serpent a environ un pied dix pouces de longueur totale; la queue n'a que quatre pouces. M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serpens, p. 332. L'Amérique.

P-150 E-52

LE MOCQUEUR 131. C. Vittatus C. capite ovato; vertice plano : corpore albido; fasciis nigris longitudinalibus : scutis margine fuscis : vittâque albida dentata sub cauda.

La tête ovale, aplatie fur le fommet : le corps blanchâtre, avec des bandelettes noires, longitudinales : les plaques du ventre brunes fur le contour, avec une ligne dentelée, d'une couleur blanche, fur la furface inférieure de la queue. (Pl. 15, fig. 22.)

Linné a donné une description détaillée de ce serpent, dans ses Aménités académiques. Suivant ce célèbre Naturaliste, sa tête est oblongue, ovale, un peu rétrécie pardevant, aplatie sur le sommet, couverte d'écailles polygones, & dirigée en pente vers le museau. Les yeux occupent la partie antérieure de la tête; ils sont d'une forme arrondie, & tournés

en avant. Le tronc est oblong, comprime pár les côtés : sa plus grande épaisseur est entre la tête & l'anus; après quoi il s'amincit par degrés insensibles, vers l'extrémité de la queue. Cette dernière partie est arrondie, un peu épaisse ; elle égale à peu près en longueur la quatrième partie du tronc. Les écailles du dos & des côtés sont petites, ovales, & difpolées à recouvrement. Le sommet de la tête est d'une couleur noire, variée de petites lignes blanches & tortueuses. Le dos & les côtés sont pareillement blanchâtres, & marqués, depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, de lignes noires, longitudinales. Les plaques du ventre sont blanches dans leur centre, & noires en leurs bords. On remarque sous la queue une bandelette blanche, qui forme alternativement des dentelures à droite & à gauche. Linné observe que le nombre des plaques & des écailles offre, dans cette espèce, beaucoup de variétés, dont voici les principales. Linn. Amén. acad. 1, p. 30; muf. Adolph. Frid. p. 25. L'Amérique.

$$P - - \frac{{}^{146}_{142}}{{}^{142}_{142}} E - - \frac{{}^{78}_{82}}{{}^{82}_{144}}$$

* LA COULEUVRE A TÊTE-RAYÉE 132. C. Cobra C. capite oblongo; rostro latistimo : corpore sub-albido: lineolis longitudinalibus in vertice; & fasciis transversis in dorso.

La tête oblongue ; le museau très-large : le corps blanchâtre : des lignes longitudinales fur la tête, & des bandes transversales sur le dos.

Seba & Scheuchzer ont fait mention de ce ferpent. Sa tête est oblongue, convexe lur le fommet, & se termine par un museau très-large, aplau, & obtus à l'extrémité. La mâchoire supérieure dépasse un peu celle de dessous ; l'une & l'autre sont armées de petites dents pointues, recourbées vers la gueule, & disposées sur deux rangs. La plus grande épailleur de l'animal est vers le milieu du tronc, qui se termine postérieurement par une queue courte, mais très-effilée. Tout le corps est revêtu de petites écailles rhomboïdales, lisses, luifantes, qui le recouvrent comme les tuiles d'un toit. Le fond de la couleur est blanchâtre. On voit sur la furface de la tête une multitude de petites lignes longitudinales, d'une couleur brune. Sur le dos, on remarque environ quarante bandelettes transversales, pareillement brunes, & bordées d'une teinte plus foncée. Ce serpent parvient ordinairement à la longueur d'un pied; la queue a environ quatre pouces. Gron. Mus. de serp. p. 63; n. 25. Surinam. P-165 E-75

* LE GRENOUILLER 133. C. Raninus C. capite oblongo, antice obtuso : corpore albicante; lineis longitudinalibus, maculisque nigris in dorso & summis lateribus.

La tête oblongue, obtuse pardevant : le corps blanchâtre, avec des lignes longitudinales & des taches noires sur le dos & sur le haut des côtés.

Gronou, qui nous a fait connoître cette espèce de couleuvre, trace ainsi ses principaux caractères. Sa tête est d'une forme oblongue, obiuse pardevant, plane sur le fommet, plus large que le cou, & amincie vers le museau. Le tronc est grêle, un peu plus gros vers le milieu de sa longueur, & aminci vers les deux extrémités : la queue est mince & alongée. La surface supérieure du corps est agréablement diversifiée par des lignes longitudinales, noires; & par des taches de la même couleur : le ventre est blanchâtre. Il se nourrit de grenouilles; de là vient que je l'ai appelé Grenouiller (Raninus). Une cause semblable a déterminé MM. Linné & d'Aubenton à nommer Murina ou Mangeur de rats, une espèce de Boa qui fait sa nourriture des animaux de cette espèce. Il a environ dix-sept pouces de longueur totale; & quatre pouces depuis l'anus julqu'à l'extrémité de la queue. Gronov. Mus. de serp. p. 66, n. 34. Surinam. P-149 E-63

* LA SUISSE 134. C. Helveticus C. capite ovato : corpore griseo; lineis nigris utrinque lateralibus; fascia longitudinali & fusca in dorso.

La téte ovale : le corps gris, avec de petites raies noires sur les côtés, & une bande longinudinale brune sur le dos.

La tête de ce serpent est ovale, garnie par defius de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs. On ne trouve point de crochets venimeux dans la gueule; mais la mâchoire fupérieure est garnie, de part & d'autre, d'un double rang de petites dents aiguës & serrées. Le desfus du corps est couvert d'écailles ovales, relevées par une arête; elles sont d'un gris cendré, avec de petites raies noires sur les côtés, & une bande longitudinale sur le dos, compolée de peutes raies transversales, plus étroi-

tes, & d'une couleur plus pâle. Le dessous du corps est noir, & diversifié par des taches d'un blanc bleuâtre, beaucoup plus grandes fous le ventre que sous la queue. Cette couleuvre parvient à la longueur de trois pieds : elle se plait sur le bord de l'eau, dans les bois touffus; on la trouve aussi dans les sossés, & sous les buissons qui croissent dans un terrain humide. Le peuple la regarde comme venimeuse, quoiqu'elle soit dépourvue des dents qui distillent le venin. M. le Comte de Rasoumowsky, qui nous l'a fait connoître, l'a nommée Couleuvre vulgaire; mais comme cette épithète a été déjà donnée à plusieurs espèces de serpens, M. de la Cepède l'a décrite sous le nom de Suisse. M. le C. de Rafoumowsky, Hift. Nat. du Mont Jorat, &c., tom. 1, p. 121. M. le C. de la Cepede, Hift. Nat. des serpens, 326.

P-170 E-127.

* LA CHATOVANTE 136. C. Versicolor C. capite ovato, cataphrado : corpore griseo; lineis transverfis, fasciam repandam in dorso efformantibus.

La tête ovale, garnie de grandes écailles : le corps gris, avec une bande en zig-zag, formée de petites raies transversales.

Cate petite couleuvre se trouve aux environs de Laufanne. Sa tête est ovale, couverte par desfus de neuf grandes écailles, & d'une tache brune, presque en forme de cœur. Les yeux sont noirs, peuts, animés; l'iris rouge; & la gueule dépourvue de crochets venimeux. Tout le dessus du corps est luisant, comme s'il étoit enduit d'huile, & d'un gris cendré, avec une bande longitudinale, brune, formée de petites raies transversales, disposées en zig-zag. Les plaques & les écailles dont le dessous du corps est revêtu, sont d'un rouge brun, tachetées de blanc, & bordées de bleuâtre du côté de l'extrémité de la queue : ces plaques font chatoyantes au grand jour; & produisent des reflets d'un beau bleu. Les écailles du dos le sont aussi, mais beaucoup moins. Ce serpent parvient à dix-huit pouces de longueur, & à la groffeur d'une plume d'oie ou de cygne. On la trouve auprès des eaux, ou dans des fosses humides. M. le C. de Rasoumowsky, Hist. Nat. du Jorat & de ses environs, vol. 1, p. 122, pl. 6. Laufanne.

Gij

LE DARD 136. C. Jaculatrix C. capite ovato, parvo: trunco sensim attenuato, cinereo; fasciis tribus nigrescentibus.

La tête ovale, petite : le tronc aminci par degrés insensibles, & d'un gris cendré, relevé par trois bandes noirâtres.

Cette couleuvre a la tête petite, d'une figure ovale, rétrécie vers le museau, & couverte sur le sommet d'écailles de différentes figures. Le tronc est effilé, sur-tout vers la queue qui est très-déliée & un peu plus courte que la moitié du tronc. Tout le corps est d'une couleur grife; ce fond est relevé par une bandelette brune, dont les bords sont d'un noir obscur; elle se prolonge sur toute la longueur du dos, depuis le muleau jusqu'à l'extrémité de la queue. On voit sur chacun des côtés une autre bande pareille, mais plus étroite. Le dessous du corps est blanchatre. Linné observe que le Dard a beaucoup de rapports avec le Rayé. Linn. f. n. 381. Surinam. P-163 E-77

LE CHAYQUE 137. C. Stolatus C. capite ovato, carulescente : corpore suprà griseo ; vittis duabus albis, longitudinalibus; & fasciis transversis, fuscis ? scutis abdominalibus nigropunclatis.

La tête ovale, bleuâtre : le corps gris par deffus, avec deux bandelettes blanches, longitudinales, & des taches brunes transferfales: des points noirs sur les plaques du ventre. (Pl. #4, fig. 21.)

Le Chayque a la tête ovale, convexe, courte, revêtue de grandes écailles d'une couleur bleuâtre. On trouve des crochets mobiles dans l'intérieur de la gueule; ils font attachés si près du gosier, que le serpent ne peut s'en servir que pour infester les animaux qui entrent dans sa gueule & dont il fait sa nourriture. La longueur de la queue égale la cinquième partie de celle du corps. Le dos est gris, traverse de bandelettes brunes, & marqué, sur toute sa longueur, de deux lignes blanches; le ventre est d'un bleu très-clair; les plaques qui le recouvrent sont marquées, de chaque côté, de deux points noirâtres. On prétend que sa longueur ordinaire est d'environ six pouces, & qu'il est de la grosfeur du doigt. Suivam Séba, le mâle a neuf taches rondes & noirâtres fur les parties latérales du cou; la femelle en est dépourvue. Linn. muf. Adolph. Frid. p. 26, tab. 22. Seb. 2, tab. 9, fig. 1. L'Amérique.

P-143 E-76

* Le Xéquipèle 138. C. Xequipeles C. capite ovato, parvo: corpore cinereo; vittá dorfali nigrà, à rostro ad apitem caudæ protensa.

La tête ovale, petite : le corps gris, avec une bande noire sur le dos, qui s'étend depuis le muleau jusqu'à l'extrémité de la queue.

Sa tête est petite, d'une forme ovale, & distinguée du tronc. La plus grande épaisseur de ce serpent est vers le milieu du corps; sa groffeur en cet endroit est cependant moindre que celle de la tête. La queue est affez effilée ; la longueur égale à peine la troisième partie de celle de l'animal. Tout le corps est d'un gris cendré : ce fond est obscurci sur le dos par une large bande noirâtre, bordée d'une teinte plus foncée, qui s'étend depuis le museau jusqu'à l'extrémité de la queue. Sur les côtés, on remarque, de part & d'autre, une bandelette semblable, mais plus étroite. Le ventre est blanchâtre. Cette couleuvre parvient ordinairement à la longueur de feize pouces. Gronov. Mus. de serp. p. 63, n. 26. Surinam, l'Amérique.

P-163 E-77

LE SITULE 139. C. Situla C. capite subovato: corpore griseo, nigredine asperso: linea nigrà in lateribus fummis.

La tête un peu ovale : le corps gris, parsemé d'une teinte noirâtre, & marqué à l'extrémité supérieure des côtés, d'une ligne noire.

La phrase spécifique renferme presque tous les caractères qui sont énoncés dans la des cription de Linné. Le corps a environ trois pieds de longueur totale, & un pouce d'épaisseur; il est d'une couleur grise, rembrunie par une_teinte noirâtre : sur ce fond, on remarque, de part & d'autre, une ligne noire, échancrée, qui sépare le dos des parties latérales. La longueur de la queue égale à peine la huitième partie de celle de l'animal. Linn. muf. Adolph. Frid. 2, p. 44, f. n. 385. L'Egypte. P-235 E-45

* LE SCHOKARI 140. C. Schokari C. capite ovato, obtuso: corpore cinereo - fusco; vittis utrinque duabus albis, unica tantum margine nigrâ.

La tête ovale, obtuse : le corps d'un cendré brun, avec deux bandes longitudinales, blanches, dont une seulement est lisérée de noir.

C'est encore une autre nouvelle espèce de couleuvre observée par Forskal dans l'Arabie heureuse. Sa tête est d'une figure ovale, & garnie par dessus de neuf grandes écailles polées sur quatre rangs. La gueule est dépourvue de crochets mobiles. Son corps est menu, d'un gris brun sur le dos, & marqué, de part & d'autre, de deux bandelettes blanches, qui s'étendent depuis la tête jusqu'au bout de la queue, & dont une seulement est bordée de noir. Les grands individus de cette espèce ont quelquesois sur le milieu du dos plusieurs petites taches blanches, rangées à la file. Le dessous du corps est blanchatre, mêlé de jaune, & pointillé de brun vers le gosier. Le Schokari parvient ordinairement à la longueur d'un ou de deux pieds; sa queue n'a guère alors que cinq ou fix pouces. Il se plait dans les bois qui croissent sur les hauteurs. Forskal, descript. animal. p. 14. L'Arabie.

P-183 E-144

* LE CRAVATE 141. C. Torquatus C. capite ovato : corpore livido, squamis margine albicantibus; collare albo.

La tête ovale : le corps livide, avec des écailles blanchâtres à l'extrémité; un collier blanc.

La tête de ce serpent est ovale, convexe par dessus, dirigée en pente sur le front, & terminée antérieurement par un muleau obtus. Le dos & les côtés sont couverts d'écailles dont le bord supérieur est marqué d'une petite tache blanche, ce qui fait paroître toute la surface supérieure du corps comme marquée d'une multitude de points blancs, disposés sur des rangées longitudinales. La longueur de la queue égale à peine la quatrième partie de celle du corps. Le ventre est blanchâtre. Le cou est entoure d'une bandelette blanche, qui le sépare du tronc. La longueur ordinaire de ce serpent est de deux pieds; il n'a que quatre ou cinq lignes de diamètre vers le milieu du tronc. Gron. Zooph. p. 19, n. 94. La Guinée. P-201 E-68

L'AURORE 142. C. Aurora C. capite ovato, cataphrado : corpore livido ; dorso saturate flavo.

La tête ovale, couverte de plaques : le corps livide; le dos d'un jaune foncé. (Pl. 14, fig. 20.)

La belle couleur orangée qui domine sur le dos de ce serpent, imite cette teinte dorée

qui précède le lever du soleil. Sa tête est ovale, revêue de neuf grandes écailles, & d'une groffeur égale à celle du cou. Les yeux font gros, faillans; les dents petites & flexibles; & les mâchoires garnies d'écailles sur leurs bords. Le tronc est arrondi; il se termine par une queue assez grosse, dont la longueur égale la fixième partie de celle de l'animal. Tout le corps est couvert d'écailles rhomboïdales, d'une couleur livide : ce fond est relevé par une bande longitudinale, d'un jaune éclatant, qui règne sur le dos. Suivant Séba, le sommet de la tête est jaune & moucheté de rouge. L'Aurore a environ un pied de longueur & deux pouces de circonférence. Linn. mus. Adolph. Frid. 25, tab. 19. L'Amérique.

P-179 E-37 LE BALI 143. C. Plicatilis C. capite brevi, ovato : corpore livido, lateribus fascia longitudinali fu/câ.

La tête courte, ovale : le corps livide, marqué sur les côtés d'une bande brune, longitudinale. (Pl. 9, fig. 7.)

Ce serpent a la téte ovale, lisse, à peine anguleuse, & recouverte d'écailles un peu plus grandes que celles du tronc. Ses yeux font plats; les ouvertures des narines presque invisibles, & situées au sommet du museau. On peut à peine distinguer des dents dans la gueule. Le tronc est épais & relevé en carène fur le dos. Il règne un pli fur toute la furface de l'abdomen. La longueur de la queue ne forme que la cinquième partie de celle du corps. La surface supérieure est livide, & peinte sur les côtés d'une bande longitudinale, formée par des écailles brunes, excepté à leur fommet où elles sont tachetées de blanc. La furface inférieure est blanchâire & mouchetée de jaune sur les côtés ; de grandes plaques recouvrent cette partie. Il y a aussi quelques points bruns épars sur la partie inférieure du corps, & en particulier vers le cou & sur les premières grandes plaques dont chacune est marquée d'un de ces points. Sa longueur ordinaire est d'environ deux pieds ; il est plus gros que le pouce. Linn. mus. Adolph. Frid. p. 23. Ternate.

P-130 E-46

LE NEZ-RETROUSSÉ 144. C. Myäerifans C. capite ovato, oblongo; nafo antrorsùm producto: corpore juprà carneo, vittà utrinquè pallid**á.**

La tête ovale, oblongue; la mâchoire su-

périeure prolongée en forme de nez : le corps couleur de chair, avec une bandelette pâle sur les côtés. (Pl. 30, fig. 62.)

Ce serpent a la tête oblongue, étroite, plane en dessus, revêtue de plaques; & les bords supérieurs relevés en arête très-aiguë. La mâchoire d'en haut se termine par un prolongement carré, d'une substance cartilagineuse, dont la forme imite celle d'un nez retrousse: la mâchoire inférieure est arrondie, plus large & plus courte que celle de deffus, & garnie intérieurement de deux espèces de verrues ; l'une & l'autre sont armées de fortes dents, mais qui ne sont pas venimeuses, selon Gronou. Linné au contraire a vu deux crochets mobiles sur un individu qu'il a observé. Celui qu'on conferve au Cabinet du Roi n'en a point. Le tronc est comprimé latéralement ; il est très-mince vers la tête, & couvert de petites écailles molles, oblongues, rétrécies, & rangées sur des lignes obliques qui se croisent. La queue est très-déliée; sa longueur égale le tiers de l'animal, pris en totalité. Tout le corps est d'une couleur de chair, marquée par dessus d'une bandelette longitudinale, d'un brun clair, & de taches bleuâtres sur la partie antérieure du tronc. On voit sur les côtés une ligne blanche qui disparoît vers le milieu de la queue. Linn. mus. Adolph. Frid. 28, f. n. 389, Gronov. muf. 2, p. 59, n. 19. L'Amérique,

a. La teinte & la distribution des couleurs présentent beaucoup de différences, & constituent plusieurs variétés dans cette espèce. Un individu dont Séba a donné la description & la figure, étoit entièrement bleu sur le dos, & vert fous le ventre; une bandelette blanche distinguoit, de part & d'autre, le dos de l'abdomen, Celui dont parle Catesbi étoit mélangé de vert & de bleu. Séb. 11, tab. 23, fig. 2. Catesb. Carol. 2, tab. 47. P-192 E-167

LE TRISCALE 145. C. Triscalis C. capite ovato, cataphracto; corpore glauco; lineis quatuor rufts in unam utrinque coalescentibus.

La tête ovale, couverte de plaques sur le sommet : le corps d'un vert de mer, avec quatre lignes rousses sur le dos, qui se réuniffent en une seule aux deux extrémités du corps,

Ce serpent a la tête d'une figure ovale, & revêtue de neuf grandes écailles sur le sommet. Le dos est d'une couleur verdâtre : sur ce sond, on remarque trois lignes rouffes, qui le réunil-

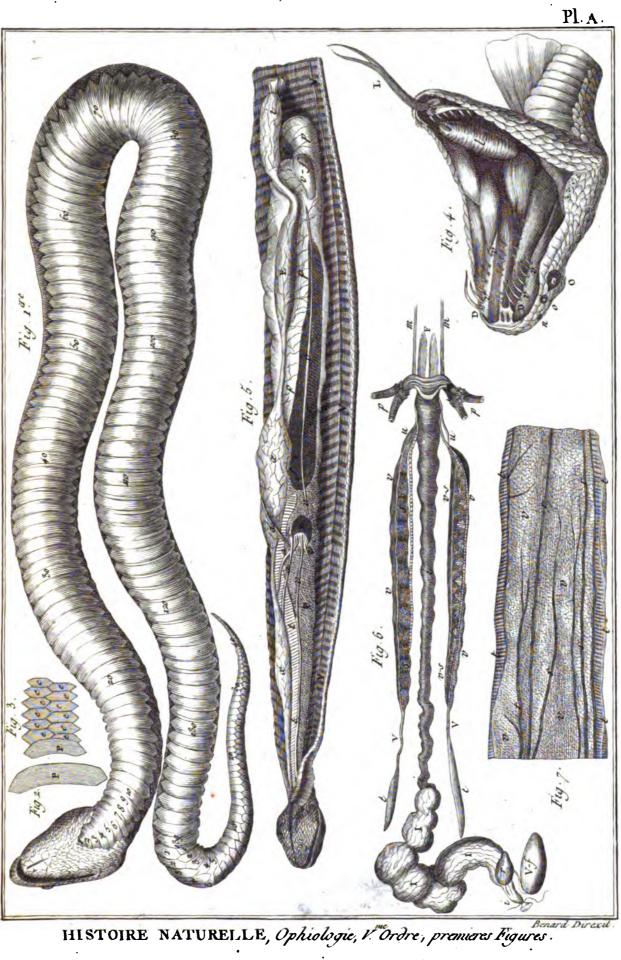
fent à l'endroit du cou; celle du milleu se termine au delà. De plus, on observe, sur chacun des côtés, une ligne pareillement rousse, qui s'étend, ainsi que la ligne correlpondante du dos, jusqu'à l'extrémité de la queue. La longueur de la queue n'est que la cinquième partie de celle du corps. Un individu de cette espèce, qu'on conserve au Cabinet du Roi, a quatre pouces six lignes de longueur totale; la queue seule a trois pouces dix lignes. Linn. f. n. 385. M. de la Cepede, Hift. Natur. des serpens, 199. Les Indes, l'Amérique.

P-195 E-86

LE CORALLIN 146. C. Corallinus C. capite minimo; squamis duabus majoribus in occipite : corpore glauco; lineis tribus fuscis in dorso,

La tête très-petite, avec deux grandes écailles sur la nuque : le corps d'un vert de mer. marqué de trois lignes brunes sur le dos. (Pl. 23, fig. 44.)

Cette couleuvre est distinguée des autres espèces de ce genre, par la conformation de la tête qui est petite, & couverte sur la nuque de deux écailles beaucoup plus grandes que les autres. Les yeux & les narines sont d'une grandeur peu confidérable. Les dents sont médiocres; mais la mâchoire supérieure est armée de deux peuts crochets rétractibles, qui diftillent un venin très-subtil. Le tronc est couvert de dix-sept rangées d'écailles ovales, lisses, obtuses, separées, dont chacune refsemble à une branche de corail 3 celles de la première rangée latérale, de la troisième, & de la quatrième, sont marquées, de part & d'autre, d'une tache brune. La longueur de la queue ne fait que la cinquième partie de celle du corps ; elle est lisse & s'amincit par degrés insensibles. La couleur principale est d'un vert blanchâtre; ce fond est relevé par trois bandelettes brunes, qui parcourent toute la longueur du dos. Les plaques & les écailles qui recouvrent la surface inférieure du corps, sont rembrunies, & parsemées d'une multitude de points blanchâtres. La longueur ordinaire du Corallin est d'environ trois pieds; fa groffeur est double de celle du pouce. La figure de Séba, qui a servi de modèle à la nôtre, représente ce serpent faisant tous ses efforts pour avaler un lézard vert, aussi gros que lui. Dans cet état, on voit ses mâchoires tellement ouvertes, qu'elles paroissent dissoquées; & cette dilatation extraordinaire ex-



.

.

fifiée par une espèce de réseau noir, avec des bandes blanches longitudinales de part & d'autre. Linn. f. n. 382, Amén. acad. I, p. 302, n. 30. L'Afie.

P-160 E-100

* LE CHAPELET 150. C. Margaritiferus C. capite magno, depresso : corpore cæruleo; vittis tribus dorfalibus; media nigrescente, albo-maculata; lateralibus verò albis.

La tête grande, aplatie : le corps bleu, orné sur le dos de trois bandelettes; celle du milieu noire, tachetée de blanc; les deux latérales blanches. (Pl. 41, fig. 1.)

L'ordre & l'arrangement des couleurs offrent dans cette espèce un caractère si sensible, qu'il est presque impossible de ne pas la reconnoître. Sa tête, qui est grande en proportion du corps, est aplatie par desfus, ainst que par les côtés, & revêtue sur le sommet de neuf grandes écailles. Il n'y a point de dents venimeuses dans la gueule. Le tronc est délié, & garni jusqu'au bout de la queue d'écailles lisses, rhomboïdales. De chaque côté de la tête, on remarque trois, quelquefois quatre taches à peu près de la grandeur des yeux, rangées à la file, & formant une ligne qui passe par l'endroit de ces organes. Le sommet de la tête présente aussi des taches d'un bleu clair, bordées de noir, & placées avec symétrie. Le dessus du corps est bleu & marqué de trois bandelettes longitudinales; celles des côtés font blanches; celle du milieu est noire, & chargée de petites taches blanches, ovales, entremêlées de points blancs; la furface inférieure est garnie de plaques blanches, ponctuées de noir à chaque extrémité, ce qui forme deux rangées de points noirs sous le ventre. Cette description a été faite sur un individu de cette espèce, qu'on conferve au Cabinet du Roi; il a un pied cinq pouces fix lignes de longueur 10tale; la queue a einq pouces six lignes. M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p. 246. On ne fait pas quel pays il habite.

P-166 E-103

L'AMMODYTE 151. C. Ammodytes C. capite triangulari; rostro apice quasi cornuto : corpore subviridi; fascia dorsali nigra, denticulis alternis.

La tête triangulaire; une espèce de petite corne à l'extrémité du museau : le corps verdâtre, avec une bande noire sur le dos, dentelée dans un ordre alternatif. (Pl. 7, sig. 1, 2 & 3), sous le nom de vipère.

L'Ammodyte a la tête plus large par derrière, & terminée antérieurement par un mufeau redreffé, haut de deux lignes, semblable à une corne par sa figure, mais d'une subltance charnue, mobile en arrière, & couverte, amfi que toute la furface de la tête, de trèspetites écailles. Entre cette espèce de corne & les yeux, on observe, de chaque côté, un tubercule saillant. Les narines sont situées, de part & d'autre, à la base de ces tubercules. Les yeux font couverts d'une écaille unique, qui fait la fonction de paupière : il y a aussi fur l'occiput deux écailles un peu plus grandes que les autres. La mâchoire supérieure est armée de deux dents assez grandes, aiguës, & renfermées dans une vésicule pleine de venin; la mâchoire inférieure n'a que de très-petites dents incapables de nuire. Le tronc fe termine par une queue déliée, & longue seulement d'un travers de doigt. La couleur de ce lerpent est d'un vert pâle; le dos este comme partagé dans le milieu par une bande noire & dentelée alternativement; le bord des lèvres est panaché de blanc & de noir. Sa longueur est d'environ un pied. L'individu que Linné a décrit fut pris au moment où il faisoit son repas d'un lézard aussi gros que lui, & qu'il avoit déjà avalé jusqu'aux pattes de devant. Sa morfure communique un poison très-actif. On prétend que ceux qui en ont été atteints, meurent au bout de trois heures. C'est le serpent connu sous le nom de Vipère cornue d'Illyrie. Il me paroît que l'individu représenté sur la planche septieme, est un Ammodyte. Aldrov. serp. 169. Linn. Amén. acad. 1, p. 506. En Orient.

P-142 E-32

M. Laurenti a vu, dans le Cabinet de M. le Comte de Turri, deux Ammodytes qui avoient été apportés des environs de Castel de Duino, en Illyrie, & qui paroissoient former deux variétés dans cette espèce.

a. L'un avoit tout le corps brun. Laurene. Spec. med. n. 220.

b, L'autre étoit d'un bleu pâle. Ibid.

LA VIPÈRE 152. C. Berus C. capite oblongo, postice dilatato: corpore fusco; vitta dorfali atra, dentato-repanda.

La tête oblongue, clargie par derrière : le corps brun, avec une bandelette noire, dentelée en zig-zag sur la surface du dos.

On reconnoîtra facilement ce ferpent dangereux par la forme de fa tête qui est aplatie supérieurement, élargie par derrière, & amincie

amincie du côté du museau, où elle se termine en s'arrondiffant. Le bord des mâchoires est revêtu d'écailles plus grandes que celles du dos, tachetées de blanc & de noir; elles forment un rebord affez faillant. Le deffus du muleau est garni de plaques polygones; le sommet postérieur présente une multitude de petites écailles disposées à recouvrement. Les yeux sont pleins de seu. Le nombre des dents varie suivant les individus; il est souvent de vingt-huit à la mâchoire supérieure, & de vingt-quatre à l'inférieure; mais toutes les vipères ont, de chaque côté de la mâchoire supérieure, une ou deux, & quelquefois trois ou quatre dents longues d'environ trois lignes, blanches, diaphanes, crochues, & très-aiguës. Ordinairement elles sont couchées en arrière le long de la mâchoire, & alors leur pointe ne paroît point; mais lorsque la vipère veut mordre, elle les relève & les enfonce dans la plaie, en même temps qu'elle y répand son venin. Auprès de la base de ces grosses dents, & hors de leurs alvéoles, on trouve, dans des enfoncemens de la gencive, un certain nombre de petites donts crochues, inégales en longueur, conformées comme les dents canines, & qui paroissent destinées à remplacer ces dernières, lorsque la Vipère les perd par quelque accident. M. l'Abbé Fontana en a trouvé depuis deux jusqu'à huit. Le cou est beaucoup plus étroit que la tête: il augmente enfuite de groffeur, par degrés infenfibles, julques vers le milieu du tronc ; & s'amincit dans la même proportion en tirant vers la queue qui est grosse, très-courte, & obtuse. Toutes les écailles de la surface supérieure sont ovales & relevées par une arête, excepté la dernière rangée de chaque côté, où les écailles sont unies, arrondies, & un peu plus grandes que les autres. Le fond de la couleur est d'un roux tirant sur le brun dans les mâles, & d'un gris cendré dans les femelles. Sur l'un & fur l'autre, individu on remarque une bande noire, dentelée en zig-zag, qui parcourt toute la longueur du dos, jusqu'à l'extrémité de la queue: il y a de chaque côte une rangée de points noirs, disposés de manière que chacun répond à l'angle rentrant de la bande dorfale. Le sommet de la tête est marqué de deux taches noires, oblongues, qui, 'par leur réunion, forment un angle aigu au dessus des yeux. Le ventre est garni de grandes plaques couleur d'acier, & d'une teinte plus ou moins foncée. La lon-

gueur totale de la Vipère est communément de deux pieds; la queue n'a que trois ou quatre pouces. On a oblervé que cette partie est plus longue & plus grosse dans le mâle que dans la femelle. Il réfulte des expériences que M. l'Abbé Fontana & M. Laurenti ont faites sur la morsure des Vipères, que ce poison dangereux n'a point d'effet fur les animaux qui n'ont pas de sang; il paroît aussi qu'il ne peut pas donner la mort aux Vipères elles-mêmes : & à l'égard des animaux dont le fang est chaud, la morsure de ce serpent est d'autant plus funeste, que leur grosseur est plus considérable, de telle sorte qu'on peut présumer qu'il n'est pas toujours mortel pour l'homme, ni pour les grands quadrupèdes ou oiseaux. On s'est affuré, par des expériences faites avec soin, que ce venin est d'autant plus dangereux, qu'il a été distillé en plus grandequantité dans les plaies, par des morsures répétées. En un mot, on peut conclure que le poison de la Vipère est funeste en raison de sa quantité, de la chaleur du sang, & de la petitesse de l'animal mordu. Il est encore d'autres causes, comme la chaleur de la saison, la température du climat, & l'état de la Vipère plus ou moins irritée, qui peuvent exalter le principe venimeux. Nous avons indiqué, dans l'Introduction à cet Ouvrage, les remèdes les plus efficaces qu'on ait decouverts julqu'ici contre la morsure de ce serpent. Linn. f. n. 377. Laur. spec. med. p. 192. Les contrées de l'Europe.

P-146 E-39

On diffingue plusieurs variétés dans cette espèce, qui ne diffèrent entre elles que par l'intensité ou la disposition des couleurs.

a. Le fommet de la tête marqué d'une tache divisée en plusieurs parties ; une bandelette dentelée en zig-zag sur le milieu du dos ; les taches antérieures des deux rangées latérales, réunies ; celles de derrière séparées & disposées à la file. Séb. 11, pl. 59, fig. 1.

à la file. Séb. 11, pl. 59, fig. 1. b. La tête variée de blanc & de noir : le corps roux, avec une bandelette en zig-zag d'un jaune foncé, fur le milieu du dos. Séb. 11, pl. 36, fig. 2. L'île Saint-Eustache.

c. Le fommet de la tête marqué, de part & d'autre, d'une tache blanche, renfermée dans une espèce d'arc noirâtre; la bandeleue du milieu du dos d'un jaune noirâtre, dentelée en zig-zag pardevant, & composée par derrière de taches rondes, réunies. Sch. 11 pl. 33, fig. 5. Les Indes orientales.

H

* LE ZEBRE 161. C. Zebra C. fcutellis cærulescentibus; lineis radiatis fuscis : corpore albo-cærulescente; fasciis fusco-nigris, quas lineæ duæ longitudinales albæ dirimunt. Laurenti, spec. med. p. 85, n. 180. Coronella fasciata.

Le ventre bleuâtre, avec des lignes brunes, posées en forme de rayons : le corps d'un blanc qui tire sur le bleu, marqué de bandes d'un brun très-soncé, qui sont partagées par deux lignes blanches, longitudinales.

Ce font là encore tous les détails que M. Laurenti nous a donnés fur un ferpent venu d'Afrique, qu'il a observé chez M. le Comte de Turri. Je l'ai appelé Zèbre en françois, jusqu'à ce qu'on ait trouvé une dénomination plus convenable.

* LA SPATULE 162. C. Lati-rostratus C. corpore lævigatissimo, dilute fuscente; fasciis raris, albo subfuscescentibus: rostro depresso, plagioplateo. Laur. spec. med. p. 86, n. 184. Coronella Lati-rostra.

Le corps très-lisse, d'un brun clair, avec quelques bandes d'un blanc tirant sur le brun : le museau comprimé & aplati.

M. Laurenti ne donne point d'autres caractères que ceux qui sont énoncés dans la phrase descriptive. Il parle ensuite d'une variété de cette espèce, qu'il a vue chez M. le Comte de Turri.

a. Les intervalles qui féparent les bandes font plus petits que les bandes elles-mêmes, & ont une forme elliptique : les bandelettes font jaunâtres vers la région du ventre, & fe réuniffent en cet endroit. *Ibid*.

* LA TÊTE-RONDE 163. C. Cerafloides C. capite fubglobofo, magno : corpore albo-fubfufcefcente; maculis diluté fufcefcentibus; dorfalibus ellipticis, unâ ferie positis.

La tête groffe, presque sphérique : le corps d'un blan: lavé de brun, avec des taches d'un brun clair; celles du dos sont elliptiques & disposées sur une seule rangée.

Le corps est très-lisse, comme celui de la Spatule : on voit de plus deux taches longitudinales sur l'occiput. M. Laur. spec. med. p. 86, n. 185. Coronella Cerastoïdes.

a. Le serpent que M. Laurenti a décrit fous le nom de Coronella-Taniata, ne paroît être qu'une variété de celui-ci. Sa tête est pareillement grosse & sphérique; il y a une bande brune, très-soncée sur le milieu du dos: le haut des côtés est d'un brun clair; le bas des parties latérales & le dessous du corps préfentent une teinte d'un blanc qui tire fur le brun. Le Naturalisse que nous venons de citer a vu ces deux serpens dans le cabinet de M. le Comte de Turri. Il observe qu'ils ont de très-grands rapports avec la Spatule, & qu'il est très-difficile d'assigner les caractères qui les dissinguent. Laurenti, ibid. p. 86, n. 186.

* LE PARQUETÉ 164. C. Teffellatus C. capite elongato: corpore toto fuprà nigro, fuscoqué alterne teffellato; fubtus atro, utrinque maculis albis, fquammæ-formibus, inæqualibus. Laur. spec. med. p. 87, n. 188.

La tête alongée : tout le corps marqué par desfus de taches noires & brunes, formant alternativement des espèces de compartimens; le desfous du corps noir, avec des taches blanches, inégales, qui imitent des écailles.

Je ne fais que traduire la description de ce ferpent qu'on lit dans l'ouvrage de M. Laurenti. Il a eu occasion d'en voir un individu chez M. le Comte de Turri. Pourquoi n'indique-t-il pas ses dimensions, le nombre des plaques & des écailles qui recouvrent le dessources du corps, & les autres caradères efsentiels pour reconnoître cette nouvelle efpèce?

* L'ANGUIFORME 165. C. Anguiformis C. corpore albido; fasciis fuscis, integris; subtùs oblique concurrentibus: anulis denfissimis.

Le corps blanchâtre, avec des bandes brunes, entières, dont la direction est oblique par dessous le corps : les anneaux sont trèsserrés.

Il ressemble, dit M. Laurenti, à l'espèce d'Anguis que nous avons nommé le Rayé; mais il en diffère par le caractère essentiel à cette famille. L'Auteur que nous venons de citer a fait cette description sur un individu qu'il a vu chez M. de Turri. Laurensi, spec. med. p. 85, n. 182. Coronella Anguiformis.

* LE JAVANOIS 166. C. Javanus C. corpore albo; maculá transversali rusá in rostro; albá per oculos: tæniá longitudinali duplici in anticâ corporis parte excurrente; maculisque rhomboïdalibus versus caudam.

Le corps blanc; une tache rousse, transversale sur le museau; une autre d'une couleur blanche sur les yeux: deux bandelettes longitudinales sur la partie antérieure du dos; & des taches rhomboïdales vers la queue.

Séba est le premier Naturaliste qui ait fait

mention de ce serpent. M. Laurenti, qui a vu un individu de cette espèce dans le Cabinet de M. le Comte de Turri, en a donné une description un peu plus détaillée, mais dont les caractères suffisent à peine pour reconnoître cet animal. Suivant ce Naturaliste, le fond de la couleur est blanc; la sête est marquée transversalement d'une bandelette d'un roux foncé, lituée entre les yeux & l'extrémité du museau; une autre bandelette blanche passe sur les yeux; & une raie longitudinale s'étend, de part & d'autre, sur la partie antérieure du dos. De plus, on voit sur le milieu & sur la partie possérieure du tronc, des taches rhomboïdales, dont le centre présente une teinte blanchâtre : celles des côtés sont plus petites, d'une figure irrégulière, & d'une couleur uniforme; celles de la queue sont très-rapprochées les unes des autres. M. Laurenti n'a point affigné le nombre des plaques & des écailles qui recouvrent la surface inférieure du corps, ni les dimensions de ce serpent. Seb. 1, pl. 10, fig. 2. Laur. Spec. med. p. 96, n. 212.

* LE HIKKANELLE 167. C. Hikkanella C. corpore cinereo; maculis dilute cæruleis, ordine -pofitis.

Le corps gris, orné de taches d'un bleu céleste, disposées avec ordre.

A juger de la conformation extérieure de ce serpent par la description & les figures que Seba nous a laissées, il paroît que sa tête est d'une forme ovale, aplaue sur le sommet, & couverte de grandes écailles. Le fond de la couleur est gris, & parsemé de belles taches bleues, disposées en quinconce. La queue est rayée de bleu; & le ventre blanchâtre, marqué transversalement de bandelettes brunes. Séba a trouvé, sur tous les individus qu'il a observés, deux testicules hérissés de piquans, & placés de chaque côté de l'anus. On prétend qu'en Amérique, ce serpent donne la chasse aux rais & aux souris avec autant d'adresse que le chat domestique. Il y a apparence aussi que c'est de cette espèce dont a parlé Schouten, lorsqu'il dit qu'on trouve dans le Malabar, des serpens que les Hollandois ont nommés Preneurs de rats, parce qu'ils vivent effectivement de rats & de fouris comme les chats, & qu'ils se nichent dans les tous des maisons. Il ajoute encore, que loin de nuire aux hommes, ils passent sur le corps & le visage de ceux qui dorment, fans leur causer aucune incommodité. Ils descendent dans les chambres d'une maison, comme pour les visiter; & souvent ils se placent sur le plus beau lit. On embarque rarement du bois de chaussage, sans y jeter quelques-uns de ces animaux, pour saire la guerre aux insectes. Séb. 11, pl. 75, fig. 1, 2, 3, 4, 5. Laurent. spec. med. p. 88, n. 192. Coronella-Catus, Hisl. gén. des Voy. édit. in-12, vol. 43, p. 346. L'Amérique, les Indes.

LE GUIMPE 168. C. Ovivorus C. corpore fuprà albo nigroque variegato; abdomine argenteo.

Le dessus du corps varié de blanc & de noir; le dessous argenté.

J'ai tiré les caradères que j'énonce dans la phrase descriptive, de l'Histoire Naturelle du Brésil, par Marcgrave, servant de suite à celle de Pilon. Cet Auteur s'exprime ainsi, en parlant des différentes variétés du Guimpe qu'il a observées. « On m'apporta, dit-il, un ser-» pent long de quatre pieds, & dont l'épais-» leur varioit depuis un doigt jusqu'à cinq. » Les écailles du ventre étoient d'une couleur » argentée, trés-éclatante; le reste du corps » étoit mélangé de noir & de blanc : la queue » paroisser avoit à chaque mâchoire six dents » aiguës.

» J'ai eu un autre individu, dont tout le » corps étoit peint d'une couleur de rouille, » à l'exception du ventre qui étoit blanc. Il » avoit environ trois pieds de long, fur deux » pouces de diamètre, à l'endroit de fa plus » grande épaisfleur. Ces serpens entrent dans » les maisons, où ils dévorent les œufs des » poules ». Linn. f. n. 385. Le Bréfil.

P-203 E-73

* LE SERPENT-NAIN 169. C: Pufillus C. corpore fusco, pallido; punctis utrinque lateralibus, oblongis: abdomine albido, punctato.

Le corps d'un brun pâle, avec des points oblongs fur les côtés; le ventre blanchâtre & ponctué.

L'Auteur anonyme des Essais philosophiques sur les mœurs de divers animaux étrangers (1), parle ainsi de ce petit serpent qu'il a trouvé dans l'Inde. «Un jour, dit-il, remuant quelques pierres, je trouvai deux de

⁽¹⁾ Je connois l'Auteur de cet ouvrage; il a fait des observations très-intéressantes sur les animaux de l'Inde, & j'ose assurer qu'on peut s'en rapporter à ses relations.

ces petits animaux qu'au premier coup-d'œil, on prendroit pour des vers. J'enlevai le fort, & m'amusai à le considérer avec attention. Son corps avoit environ cinq pouces de longueur, sur une ligne & demie de diamètre. J'ai appris que cette espèce parvenoit rarement au delà de fix pouces. Sa peau étoit d'un brun fale, tachetée sur les côtés de petits points alongés & plus foncés : la couleur du ventre étoit légèrement truitée & un peu plus blanchätre..... Ses youx, malgré leur extrême petitesse, me parurent noirs & brillans. Il avoit la gueule très-fendue; de sorte que je pus y introduire sans violence un corps de plus d'une ligne de diamètre. Ses dents étoient aussi fines que des pointes d'aiguilles; mais si ferrées & si courtes, qu'il ne me parut pas possible qu'un homme pût en étre mordu, ou du moins qu'elles pénétraffent au delà de l'épiderme. Le Chef du village où j'étois me dit qu'it étoit simplement à craindre que, par accident, ce repuie ne s'introduisit dans le nez ou dans la bouche ». Effais philof. fur les couleuvres, p. 18. Paris, 1783. L'Inde.

* LE SERPENT-POISON 170. C. Toxicon C. corpore fordide luteo, lineolis fuscis & rubescentibus variegato.

Le corps d'un jaune sale, diversifié par de petits traits bruns ou rougeâtres.

Entre les serpens de l'Inde, celui qui est le plus redoutable, est long d'environ deux pieds & fort menu; sa peau est diaprée de petits traits bruns ou rougeâtres, tranchans sur un fond d'un jaune sale. Il se trouve sur-tout dans les endroits pierreux & arides. Sa morsure peut causer la mort en moins d'une ou deux minutes. Peut être un jour nous aurons une description plus détaillée d'un animal aussi dangereux. Essais philos. far les couleuv. p. 14. L'Inde.

* LE SERPENT-BRULANT 171. C. Urens C. corpore albido, maculis faturate viridibus confperfo.

Le corps blanchâtre & parsemé de taches d'un vert foncé.

Ce serpent est à peu près de la même forme que le précédent. Le fond de la couleur de sa peau est un peu moins brun, & marqueté de taches qui tirent sur le vert rembruni. Son venin est presque aussi dangereux, mais il est moins actif & ses effets sont très-différens. Estais philosophiq. sur les couleuvres, p. 16. L'Inde. * LE HANNASCH-ÆSUÆD 172. C. Hannaschæsuæd C. corpore toto nigro.

Le corps entièrement noir.

C'est là presque le seul caractère que nous ayons sur la conformation de ce serpent. Forskal assure qu'il a environ un pied de longueur, & une groffeur égale à celle du doigt ; fa femelle est ovipare. La morfure de cet animal n'est pas dangereuse ; cependant elle produit une légère enflure. On arrête par des ligatures la propagation du venin; on fuce la plaie, & on emploie le caprier comme spécifique. Les Arabes disent que cette couleuvre entre quelquefois, par un côté, dans le corps des chameaux, qu'elle sort par l'autre; & que le chameau en meurt, si on n'a pas soin de brûler la plaie avec un fer rouge. Forskal, Descript, amphib. p. 15. ĽArabie.

* LE HOLLEIK 173. C. Holleik C. corpore toto rubro.

Tout le corps est rouge.

La longueur de ce lerpent est d'environ douze pouces. Sa femelle pond des œufs plus ou moins gros. Sa morfure ne donne pas la mort, mais cause une enflure accompagnée de beaucoup de chaleur. Les Arabes appliquent sur la plaie un antidote nommé oud eddâhi. On prétend que l'haleine seule de cet animal peut faire pourrir les chairs sur lesquelles cette vapeur s'étend. On le trouve à Hadie en Arabie. Forsk. desc. amph. p. 15.

LE BETEN 174. C. Bætæn Č. corpore albo, nigroquè maculato.

Le corps tacheté de noir & de blanc.

Forskal trace ainfi en peu de mots les dimensions de cette espèce de couleuvre qu'il a vue en Arabie. Le corps est diversifié par des taches noires & blanches. Il a un pied de longueur, & un demi-pouce de circonférence. La femelle est ovipare. Sa morsure produit un enflure considérable, & donne la mort à l'instant. Descript. amphib. p. 15. L'Arabie.

LE SIRTALE 175. C. Sirtalis C. corpore fusco, tenui, striato; vittis tribus viridi-cærulescentibus.

Le corps brun, mince, strié, & marqué de trois bandelettes vertes qui tirent sur le bleu.

Voilà tous les détails que nous avons fur cette espèce de couleuvre que Kalm a trouvée en Canada. Nous ne favons point si les trois bandes vertes qui relèvent la couleur du fonda sont transversales ou disposées sur la longueur du corps. Quelque Naturaliste completera peut-être un jour la description de ce serpent. Linn. J. n. 383. Le Canada.

P-150 E-114

LE LEBERIS 176. C. Leberis C. corpore fasciis linearibus, nigris.

Le corps couvert de bandeleues noires.

Linné est le seul Naturaliste qui ait parlé de ce serpent. La description qu'il en donne est si concise, qu'elle suffit à peine pour le reconnoître. Il ne parle que des raies noires qui recouvrent la surface supérieure du corps, & du nombre des plaques & des écailles qui revêtent le dessous du ventre & de la queue. Linn. f. n. 275. Le Canada.

P-110 E-50

LE LUTRIX 177. C. Lutrix C. dorfo & abdomine flavis; lateribus cæruleis.

Le dos & le ventre jaunes ; les côtés bleuâtres.

Ce serpent est remarquable par l'affortiment de les couleurs. Suivant Linné, le dos & l'abdomen sont jaunes; & ce fond est relevé par le bleu éclatant qui brille fur les côtés. Sa longueur ordinaire est d'environ quatre pieds. Il vit d'insectes & d'autres petits animaux. Linn. f. n. 275.

P-134 E-27

LE MEXICAIN 178. C. Mexicanus C. scutis abdominalibus 134; caudalibus 77.

Cent trente-quatre plaques sous le ventre; loixante-dix-lept écailles sous la queue.

Nous n'avons encore que ce seul caradère pour reconnoitre cette espèce de serpent qui habite l'Amérique. Linné ne parle ni de fa forme, ni de ses couleurs; il n'indique pas même d'Auteur qui en ait parlé. Linn. f. n. 379. L'Amérique.

P-134 E-77 Le Sipède 179. C. Sipedon C. fcutis abdominalibus 144; caudalibus verò 73.

Cent quarante-quatre plaques sous le ventre; soixante-treize écailles sous la queue.

Voici encore une autre espèce dont Linné ne détermine le caractère que par un seul trait fort équivoque. Il seroit à défirer que quelque Naturalisse de l'Amérique septentrionale publiat des détails sur la conformation extérieure & sur la disposition de ses couleurs. Suivant Linné, il ell brun. Linn. f. n. 375. L'Amérique septent.cionale.

P-144 E-73

IV. GENRE

ANGUIS, Anguis. Linn. f. n. 390.

Corpus apodum, teres, longum, fere cylindricum, nitissimis sape coloribus variegatum

Caput indistinatum, parvum, subconvexum, antice acutum vel rotundatum, in vertice cataphradum. Oculi minimi , splendentes. Maxilla aquales vel inaquales. Dentes parvi, acuii, recurvi, occulti. Lingua obtusa, apice emarginata.

Truncus versus caudam magis incrassatus 5 superne & infrà squamis imbricatis vestitus.

Cauda crassa, obtuso-rotundata, squamis pariter imbricatis subtus teda.

Famina quadam vivos fatus producunt; & forfan totum genus viviparum. Animal irratum riget instar baculi; hinc qui tradare vellet, rumperet. Morsus hujus non lethales; sed inflammationes tantum inferunt quales fere ex apum & vesparum idibus contingunt.

Le corps dépourvu de pattes, long; arrondi, presque cylindrique, & peint souvent de couleurs très-éclatantes.

La tête confondue avec le tronc, petite, un peu convexe, pointue antérieurement ou obuse, couverte de plaques sur le sommet. Les yeux petits, brillans. Les máchoires égales ou inégales. Les dents petites, pointues, recourbées, cachées. La langue obtule, échancrée à l'extrémité.

Le tronc un peu plus gros du côté de la queue, garni sur le dos & sur le ventre d'écailles posées à recouvrement.

La queue épaille, obtuse, arrondie, & garnie pareillement en deffous d'écailles difpolées à recouvrement.

Quelques femelles font leurs peux vivans; peut-être même toutes les especes qui composent ce genre sont vivipares. Ce serpent, lorsqu'il est irrité, se roidit comme un baton, & le casse aussi-tôt qu'on le touche. Sa morfure n'est pas mortelle, mais elle produit une inflammation semblable à celle que cause la piqure d'une guêpe ou d'une abeille.

LE TRAIT 1. A. Jaculus A. capite brevi : corpore ex pallido & fusco pulchre variegato.

La tête courte : le corps agréablement panaché de taches brunes & páles.

Le Trait semble former la nuance entre le genre des couleuvres & celui des anguis. Le

dessous du corps est garni de plaques qui surpassent en grandeur celles des autres serpens de la même famille. De plus, les écailles dont la surface inférieure de la queue est recouverte, présentent presque la même dilposition que celles des couleuvres; mais les proportions du corps, la forme de la tête & de la queue démontrent évidemment qu'on doit ranger ce serpent parmi les Anguis. Sa tête est lisse : le tronc est varié de brun & de blanchâtre; & ces deux couleurs produisent, par leur mélange, un effet agréable. Il a environ deux pieds de longueur ; & une groffeur égale à celle du doigt ; la longueur de la queue n'est que la douzième partie de celle du corps. Linn, mus. Adalph. Frid. 2, p. 48. L'Egypte.

A-186 a-23

La PEINTADE 2. A. Meleagris A. capite elongato, minimo: corpore glauco; pundis nigris, multiplici ordine longitudinali digestis.

La tête alongée, très-petite : le corps d'un vert de mer, marqué de points noirs, disposés fur plusieurs lignes longitudinales. (Pl. 30, fig. 1.)

La tête de la Peintade, non plus que celle des autres espèces de ce genre, n'est point distinguée du tronc; elle est oblongue, & se termine par un museau pointu. L'intérieur de la gueule est armé de petites dents. Le tronc est d'une grosseur à peu près égale, & revêtu d'écailles, dont chacune offre un point noir, sur un fond verdâtre. L'arrangement de ces points, qui sont disposés avec symétrie fur plusieurs rangées longitudinales, a quélque rapport avec le plumage de la Peintade, de là lui est venu le nom de Méléagris. Séba observe que la divertité du climat ne produit que de légères différences sur la vivacité des couleurs. Les individus qui viennent des Indes occidentales, sont d'un rouge brun, felon le même Auteur; tandis que ce fond a une teinte plus obscure, sur les mêmes serpens qui habitent les Indes orientales : les taches dont leur corps est moucheté, sont pareillement plus foncées. Séb. 2, pl. 21, fig. 4, Linn. mus. Adolph. Frid. 2, 48, s. p. 390. Les Indes orientales & occidentales. A-165 a-32

a. Je crois, avec M. le Comte de la Cepède, qu'on doit regarder comme une variété de cette espèce, l'Anguis que M. Pallas a trouvé sur les bords de la mer Caspienne. Sa tête est grise, tachetée de noir; le tronc moucheté de gris sur le dos, & de blanchaire sur les côtés. La queue est longue de deux pouces & variée de blanc. Ce serpent a un pied de longueur, & une grosseur égale au petit doigt. Voyage de M. Pallas dans différentes provinces de l'Empire de Russie, supplém. vol. 2.

A-70 a-32

LE MIGUEL 3. A. Maculata A. capite parvo, fquamis imbricato: corpore fuprà flavo; tænid fuscá longitudinali in dorso; & lineis 45 fuscis, transversis.

La tête petite, couverte d'écailles polées à recouvrement : le corps jaune par dess avec une bande brune sur la longueur du dos, & quarante-cinq lignes transversales, pareillement brunes. (Pl. 30. fig. 2.)

Cette espèce a beaucoup de rapports avec le Rouleau. Sa tête se rétrécit par la partie antérieure, & s'abaisse en pente vers le mufeau. Le sommet, selon Gronou, est couvert de plaques polygones, dont celle qui occupe le centre a la figure d'un triangle à côtés inégaux, Suivant Linné, au contraire, rtoute la partie supérieure de la tête est revêtue d'écailles disposées à recouvrement. Les narines consistent en deux petits trous à peine visibles : les yeux sont très-petits. La mâchoire supérieure dépasse un peu celle d'en bas, qui est fillonnée en dessous par une ligne longitudinale. Le tronc est cylindrique & d'une couleur jaune : fur ce fond, on voit environ quarante-cing lignes brunes, transversales, & une bandelette de la même couleur, qui parcourt toute la longueur du dos, & forme un carré à l'endroit où elle partage en deux les lignes tranfversales. La surface inférieure du corps est blanche, & marquée transversalement de quarante-cinq bandelettes brunes. La longueur de ce serpent est d'environ quinze pouces; sa grosseur égale celle du doigt : la queue a environ quatre lignes de longueur. Linn, mus. Adolph. Frid, 1, 21, s. n. 391. L'Amérique.

a. Je pense qu'on doit regarder-comme une variété de cette espèce, l'individu dont Séba a donné la description & la figure, tom. 2, pl. 100, fig. 2. Sa tête est blanche, tachetée de brun; le corps couleur de safran, marqué de trois bandelettes & de lignes nombreuses qui sont paroître sa surface comme divisée en compartimens,

Le

La tête arrondie, revêtue de plaques: le deflus du corps d'un gris noirâtre, garni d'écailles brunes en leur bord: le ventre jaune, mêlé de blanc. (Pl. 31, fig. 4.)

Gronou, qui possédoit un individu de cette espèce, en a donné une description exacte. Sa tête, dit-il, est très-petite, un peu arrondie, terminée pardevant en pointe obtuse, & couverte sur le sommet de grandes écailles polygones. La langue est large, légèrement fendue à l'extrémité. Le corps est garni de très-petites écailles disposées à recouvrement; & le termine par une queue arrondie, obtule, presque aussi grosse que le tronc; sa longueur égale le uers de celle du serpent pris dans sa totalité. Les écailles du tronc sont d'un gris noirâtre dans leur centre, & brunes en leur bord, ce qui donne l'aspect d'un réseau étendu sur le dos du serpent. L'abdomen est mélangé de blanc & de jaune. Gronov. mus. 2, p. 54, n. 7. Zooph. p. 18, n. 85. Linn. f. n. 391. Surinam.

A-177 a-37

LE CÉRASTE 5. A. Cerasles A. capite fubtriangulari, cornuto : corpore nigrefcente, maculis magnis, irregularibus, albidis variegato.

La tête presque triangulaire, avec deux petites cornes : le corps noirâtre, parsemé de grandes taches blanchâtres, d'une figure irrégulière.

Ce serpent extraordinaire a été décrit dans les Mémoires d'Upfal, par le célèbre Hasselquist. Sa tête est presque triangulaire, petite, renflée par les côtés, & un peu aplatie sur le sommet. Le museau est obtus. La mâchoire supérieure dépasse celle d'en bas; mais le caractère distinctif de cette espèce consiste en deux grosses dents mobiles au gré de l'animal, posées à la base de la mâchoire supérieure; & qui, après avoir traversé l'os maxillaire, forment deux espèces de cornes au dessus de la tête. La parue de la dent qui paroît sur le sommet, imite, selon Hasselquift, l'ongle d'un oiseau. On trouve encore plusieurs autres petites dents sur le contour des mâchoires. Les écailles de la tête sont arrondies; celles du dos sont très-petites, d'une forme elliptique; rapprochées les unes des autres, & polées à recouvrement; celles des côtés font en lofange & très-nombreuses. La tête est panachée de blanc & de noir; le tronc noirâtre, & parsemé de grandes taches blanches, d'une figure irrégulière; le ventre est blanchâtre. Le Céraste a environ dix-huit pouces de longueur; il n'a que deux pouces depuis l'anus jusqu'au bout de la queue : sa groffeur égale celle du petit doigt. Il passe pour venimeux en Egypte; cependant il n'a point de crochets dans la bouche. Hassel, ad. Upsal. ann. 1750, p. 29. Linn. f. n. 376. L'Egypte.

A-150 a-25

LE LOMBRIC 6. A. Lumbricalis A. capite in rostrum producto, cataphracto: corpore ex albido slavescente: cauda corpore duplo crassiore.

La tête prolongée en forme de muleau & revêtue de plaques : le corps d'un jaune blanchâtre : la queue une fois plus épaisse que le corps. (Pl. 30, fig. 3.)

Il y a une grande reffemblance entre ce serpent & un ver de terre. Sa tête est arrondie pardevant, dirigée en pente vers le museau, demi-cylindrique par dessous, revêtue supérieurement de neuf grandes écailles polygones, disposées sur trois rangs, & garnie en ses bords d'autres écailles oblongues & étroites. La mâchoire supérieure forme un prolongement sensible en forme de museau. Les narines sont percées, de part & d'autre, d'un trèspetit trou; elles occupent le bas de la partie antérieure de la tête. La langue est blanchâtre, fourchue. Les yeux sont couverts d'écailles épaisses, qui permettent à peine de les voir. Le tronc va en groffiffant infenfiblement depuis la tête jusqu'à l'anus ; c'est la partie la plus renflée du corps : de plus, il est garni d'écailles très lisses, luisantes, d'une grandeur égale, d'une forme arrondie, un peu convexe; elles sont très-serrées entre elles & polées à recouvrement. La queue est trèscourte, une fois plus épaisse que la tête, terminée en pointe obtule, & couverte par dessous de plaques de la même forme que celles du tronc. La couleur du Lombrie est d'un jaune blanchâtre & éclatant. Il y a au Cabinet du Roi un individu de cette espèce, qui a huit pouces onze lignes de longueur, & deux lignes de diamètre à l'endroit le plus épais : l'anus n'est éloigné que d'environ une ligne & demie de l'écaille pointue qui termine la queue. Ce serpent passe pour

venimeux à la Jamaïque; mais Brown ajoute qu'il n'a jamais pu conftater l'existence de son venin. Gron. mus. 2, p. 52, n. 3. Zooph. p. 18, n. 81. Linn. s. n. 391. L'Amérique. A-230 a-7

LE SERPENT DE VERRE 7. A. Ventralis A. capite parvo, anguillæ-formi : corpore fusco viridique vario; maculis flavis, ordine digestis.

La tête petite, semblable à celle de l'anguille : le corps brun, mêlé de vert, avec des taches jaunes, disposées symétriquement. (Pl. 31, fig. 5.)

Comme toutes les autres espèces de ce genre, ce serpent à la tête petite, aplatie supérieurement, renslée par derrière, & terminée par une espèce de museau semblable à celui de l'anguille. Le tronc est lisse, luifant, garni d'écailles très-petites & très-ferrées entre elles. Suivant Linné, le ventre est court; & l'on observe en cet endroit une suture creuse qui le sépare du tronc. La queue est composée d'anneaux; elle est trois fois aussi longue que le reste du corps. Ce serpent, vu par dessus, est d'une couleur mêlée de vert & de brun, avec des taches jaunes, disposées symétriquement; le ventre est jaune, & d'une teinte plus claire au milieu que sur les côtés. Sa longueur va rarement jusqu'à deux pieds. Au rapport de Catesbi, ces serpens sont les premiers qui paroissent au commencement du printemps. On ne les croit pas dangereux. Leur corps est si fragile, qu'il se divise en . plusieurs portions, pour peu qu'on les frappe. Catesbi, 2, pl. 59. Linn. f. n. 391. La

Caroline. A—127 a—222

EA QUEUE-PLATE 8. A. Platura A. capite oblongo, edentulo: corpore fuprà nigro; fubtus albo: caudá valde compressa, albo nigroque variegatá.

La tête oblongue, dépourvue de dents : le corps noir en deffus, blanc par deffous : la queue très-comprimée & panachée de noir & de blanc.

Linné a vu un ferpent de cette espèce dans le cabinet de M. Ziervogel, Apothicaire de Stockholm, & l'a décrit à peu près en ces termes, dans son Système de la Nature. Sa tête est oblongue, dépourvue de dents, & un peu lisse. Le corps, long de dix-huit pouces, est noir en dessus & blanc par destous. Le dos est un peu relevé en carène. La queue, dont la longueur égale la neuvième partie de celle de l'animal, est très-comprimée latéralement, & tachetée de blanc & de noir. Tout le corps est couvert d'écailles arrondies, posées à côté les unes des autres, & si petites, qu'on ne peut pas les compter. Linn. f. n. 391. On ne fait pas dans quel pays il se trouve.

A.... a....

LA QUEUE-LANCÉOLÉE 9. A. Lati-cauda A. capite brevi, parvo: corpore pallido; fasciis fuscis, approximatis, versus abdomen attenuatis: caudá compressa, acutá.

La tête courte, petite : le corps pâle, avec des bandes brunes, rapprochées les unes des autres, & rétrécies vers l'abdomen : la queue comprimée par les côtés & aiguë.

L'aplatissement de la queue forme le principal caradère distindif de cette espèce : de plus, cette partie du corps est courte & se termine en pointe. Il est très-difficile de compter les écailles qui recouvrent la surface inférieure ; il y en a environ deux cents sur le ventre, & cinquante sous la queue. Le fond de la couleur est pâle, & obscurci par environ cinquante bandes brunes, rapprochées sur le dos, & rétrécies vers le bas des côtés. Ce serpent a un pied de longueur, & une groffeur égale à celle du petit doigt. Linn.mus, Adolph. Frid. 2, p. 48. Surinam. A-200 a-50

LE ROULEAU 10. A. Scytale A. capite oblongo, convexo, antice fubrotundo: corpore nigrefcente; fasciis albis, transversis, modò cruciatis, modò bipartitis.

La tête oblongue, convexe, arrondie par dévant : le corps noirâtre, avec des bandes blanches, transversales, tantôt disposées en fautoir, tantôt partagées en deux. (Pl. 32, fig. 6.)

Ce ferpent a la tête d'une épaisseur égale à celle du corps; elle est large en desfus, aplatie pardevant, un peu convexe, couverte, entre les yeux & le muscau, de deux ou trois grandes écailles polygones, derrière les queltes on en voit une autre plus grande & quadrangulaire, fituée au milieu de la distance d'un œit à l'autre. La partie antérieure de la tête est un peu arrondie; le desfous forme une convexité opposée à celle de la partie fupérieure. Les yeux font très-petits, un peu arrondis, placés vers les angles des mâchoires, dans la partie fupérieure de la tête, & très-écartés l'un de l'autre. Les narines, qui font percées, de part & d'autre, d'un très-petit trou, occupent

"Pextrémité du museau. La mâchoire supérieure dépasse celle d'en bas. La langue est fendue en deux. Les dents sont aiguës, égales entre elles, tournées vers l'intérieur de la gueule, & nombreuses fur l'une & l'autre mâchoire. Le tronc est couvert de grandes écailles disposées à recouvrement, blanches dans leur centre, noires ou brunes en leur bord, ce qui fait paroître le corps comme revêtu d'un réleau. Sur ce fond s'étendent transversalement un grand nombre de bandelettes blanches ou rouffes, qui sont interrompues sur quelques individus, & annulaires sur d'autres : les plus larges sont du côté de la tête; celles du tronc sont tantôt disposées en lautoir, tantôt fourchues par l'un ou l'autre bout. La surface supérieure de la queue, dont la longueur égale à peine la vingt-unième partie de l'animal, est blanche ou rougeâtre. Ce serpent parvient ordinairement à la longueur de deux ou trois pieds; le diamètre du corps est d'environ un demipouce. Il se nourrit d'insectes & de fourmis. Linn. f. n. 392. Gronov. muf. 2, n. 4. Zooph. 13, n. 82. L'Amérique méridionale, la Guinée.

L'ERYX 11. A. Eryx A. oapite parvo, convexo, possice angustato; corpore suprà cinereo, ruso; lineis tribus longitudinalibus, nigris; abdomine cærulescente.

La tête petite, convexe, rétrécie par derrière : le deffus du corps d'un roux cendré, avec trois lignes noires, long itudinales : l'abdomen bleuatre.

Gronou nous a laiffé encore une excellente description d'un individu de cette espèce, qui faisoit partie de la collection. Sa tête, dit-il, est très-petite, un peu arrondie dans son contour, obtuse pardevant, rétrécie par derrière, convexe par dessus en dessus, garnie sur le sommet d'écailles triangulaires assertés, décailles très-petites, les unes irrégulières, les autres exagones. Les yeux sont à peine sensibles; & les narines percées, de part & d'autre, de deux trous, dont celui qui est intérieur a la forme d'un mamelon; l'autre est très-ouvert. La mâchoire supérieure est plus avancée que celle de dessous; l'une & l'autre sont armées de dents assez grandes, égales entre elles, en forme d'alène, & un peu re-

courbées vers la gueule. La langue est large & fourchue à son extrémité. Le tronc est un peu arrondi & se renfle légèrement vers l'anus : il est couvert d'écailles très-petites, serrées entre elles, disposées à recouvrement, & d'une forme arrondie; celles du dos sont plus petites que celles qui garnissent le dessus de la queue : toutes ces écailles sont un peu convexes, très-épaisses, unies, luisantes, & rangées par bandes longitudinales. Le fond de la couleur est d'un roux cendré, avec trois lignes noires qui s'étendent sur toute la longueur du dos, & sur les extrémités supérieures des côtés, depuis l'occiput jusqu'au bout de la queue. Cette partie lurpasse tout le corps en longueur; elle est aussi un peu plus mince, excepté à son extrémité qui est très-épaisse. Gronov. mus. 2, p. 55, n. 9. Zooph. p. 19, n. 87. Linn. f. n. 392. Surinam.

A-126 a-136

L'ORVET 12. A. Fragilis A. capite elongato ; cataphracto; lineis duabus nigris in vertice : corpore fplendente; fuprà fusco, aurato; vittis utrinquè duabus nigrescentibus.

La tête alongée, couverte de plaques, & marquée de deux lignes noires fur le fommet : le corps brillant, brun-doré par dessus, avec deux bandelettes noirâtres de chaque côté. (Pl. 42, fig. 6.)

Ce serpent a la tête oblongue, un peu aplatie par dessus, arrondie pardevant, & couverte fur le sommet de neuf grandes écailles polygones, disposées sur quatre rangs; favoir, une à la premiere; deux à la seconde; & trois aux deux autres rangées. Les yeux sont noirs, petits, brillans; les mâchoires armées de dents courtes, menues, recourbées vers la gueule. La langue est obtuse, un peu échancrée à l'extrémité. Le tronc est revétu de petites écailles brillantes, exagones, trèsserrées entre elles; celles qui recouvrent la partie supérieure de la queue sont plus rapprochées les unes des autres. L'anus est vers le milieu du corps, ce qui donne à la queue une longueur qui égale la moitié de celle de l'animal pris en totalité. Le fond de la couleur varie dans les différentes parties du corps. Sur le sommet de la tête, on voit deux petits traits noirâtres, posés l'un au dessus de l'autre: le dos est d'un brun doré, avec deux lignes brunes, parallèles, qui s'étendent depuis l'occiput jusqu'à l'extrémité de la queue; une ligne pareillement brune part de chaque côté

IЦ

de l'angle de l'œil, & parcourt toute la longueur du tronc. La couleur principale des côtés est d'un brun argenté; sur le ventre & fur les parties inférieures des côtés, les écailles ont un éclat argenté, avec un point noir dans le centre, ce qui forme autant de rangées de points qu'il y a d'écailles. L'Orvet parvient à la longueur de douze à quinze pouces. On a cru pendant long-temps que sa morsure étoit dangereule; mais outre qu'il n'a point de crochets venimeux dans la gueule, les expériences qu'a faites M. Laurenti ne laiffent aucun doute à cet égard. Lorsqu'on l'irrite, il contracte ses mulcles, & se roidit au point qu'il se casse comme du verre, si peu qu'on le frappe avec une baguette. On ajoute qu'après sa mort, il reste encore cassant jusqu'à ce qu'il se corrompe. M. Emery présume que la cause de la fragilité de ce serpent vient de ce qu'il se nourrit d'alimens chargés de rouille qui condensent & endurcissent fa substance, principalement à l'extérieur. Les femelles font leurs petits-vivans. Linn. f. n. 392. Laur. spec. med. p. 178. L'Europe.

A-135 a-135 LE COLUBRIN 13. A. Colubrina A. corpore pallido fuscoque egregie pido.

Le corps panaché de taches brunes & pâles, qui produisent, par leur affortiment, un effet agréable.

Nous n'avons que ces détails fur une efpèce d'Anguis qu'Hasselquist a trouvée en Egypte, mais dont il a donné une description trop succincte. Hasselq. It. 321, n. 65. Linn. f. n. 390. L'Egypte.

A-180 a-18

L'ANNELÉ 14. A. Annulata A. corpore fubaquali, albo; fasciis fuscis, rectis, subtus concurrentibus : cauda attenuata. Lourenti, spec. med. p. 69, n. 131.

Le corps blanc, d'une groffeur presque égale ; des bandes brunes, droites vont se réunir sous le ventre : la queue amincie.

La furface inférieure de la queue est garnie d'une double rangée d'écailles posées à recouvrement. M. le Comte de Turri possédoit dans la collection un individu de cette espèce.

* LE ROUGE 15. A. Rubra A. capite ovato, brevi, convexo: corpore fuprà rubro; fasciis nigris, transversis: abdomine croceo.

La tête ovale, courte, convexe: le corps rouge par deffus, avec des bandes noires, transversales : le ventre couleur de safran. (Pl. 42, fig. 7.)

Il paroît que le serpent dont il est ici que tion, est le même que celui qui a été décrit par Séba, sous le nom de Pétola. Suivant cet Auteur, son corps est d'un rouge sonce fur le dos, & d'une couleur de safran sur le ventre. Il ajoute qu'il se trouve dans le Brésil, où il porte le nom de Serpent de corail ou d'Amphibene rouge. Tous ces caractères conviennent parfaitement à celui-ci. En effet, fa tete est courte, d'une forme ovale & convexe par defius; le dos est d'un beau rouge, avec des bandes transversales, noirâtres, & annulaires; l'abdomen offre une teinte rouge beaucoup plus claire. Toutes ses écailles sont exagones & bordées de blanc; on a remarqué que les écailles du milieu du dos & celles qui recouvrent la queue, sont plus grandes que les autres. Sa morsure est venimeuse & très-dangereuse. M. de la Borde a envoyé de Cayenne une femelle de cette espèce au Cabinet du Roi, avec deux petits sortis vivans du ventre de leur mère. Cet individu a un pied six pouces de longueur totale; la queue n'a que six lignes. M. le Comte de la Cepède conjecture, avec fondement, que c'est encore le même animal dont parle le P. Gumilla, fous le nom de Serpent coral, dans son Histoire Naturelle de l'Orenoque. Iradua. franç. tom. 3, p. 89. Seb. 2, pl. 73, n. 3. M. le C. de la Cepède, Hift. Nas. des serpens, 450. Cayenne, le Bresil, l'Orenoque.

A-240 a-12

* LE LONG-NEZ 16. A. Rostratus A. capite parvo; naso elongato : dorso nigro-viridi; caudà fasciis duabus lutescentibus, obliquis: abdomine flavo.

La tête petite, avec un prolongement en forme de nez : le dos d'un noir tirant fur le verdâtre ; deux bandes jannes, obliques fur la queue : le ventre jaune.

Le caraftère principal & distinctif de cette espèce consiste dans une faillie en forme de nez, qui termine la lèvre supérieure : celle de deflous est moins avancée; & la bouche se trouve par conséquent un peu au dessous du museau. Le tronc, qui est d'un noir plus ou moins foncé, tirant sur le verdâtre, finit par une queue très-courte, dont l'extrémité est armée d'une pointe dure. On voir une tache jaune sur le museau & à l'extrémité de la queue, sur laquelle on remarque encore deux bandes obliques de la même couleur. Le dessous du corps est pareillement jaune;

cette teinte s'étend même, dans certains endroits, fur les parties latérales du tronc. La longueur totale de l'individu qui a servi de modèle à cette description, étoit d'environ douze pouces. M. Weigel, Mém. des cur. de la Nat. de Berlin, vol. 3, p. 190, Surinam. A-218 a-12

* LE RUBANE 17. A. Fasciata A. capite imbricato; oculis invisibilibus: corpore æquali, albo; fasciis fuscis, irregularibus, oblique concurrentibus, subinde incompletis & confluentibus. Laurenti, spec. med. p. 70, n. 134.

134. La tête garnie d'écailles polées à recouvrement; les yeux à peine visibles : le corps blanc, d'une groffeur égale, & orné de bandelettes brunes, irrégulières, disposées obliquement; elles deviennent ensuite incomplètes & se réunissent.

Nous ne connoiffons point les dimensions de ce serpent, ni le nombre des rangées d'écailles qui recouvrent la surface inférieure du corps, pas même le pays qu'il habite; mais nous savons qu'il y en avoit un individu dans le cabinet de M. le Comte de Turri.

LE RAYE 18. A. Lineata A. capite fuprà dorfoqué albo, distinctistimo: corpore subequali, nigricante; lineà medià à vertice inceptâ, per totum corpus excurrente. Laurent, spec. med. p. 68, n. 126.

La tête très-diffincte du corps, & blanche fur le fommet, ainfi que le dos : le corps d'une groffeur égale & noirâtre; une ligne part de la nuque & s'étend fur toute la longueur du dos.

M. Laurenti a trouvé un individu de cette espèce dans le cabinet de M. le comte de Turri. Sa description seroit complète, s'il avoit ajouté à ces caractères le nombre des rangées d'écailles qui recouvrent le ventre & le desfous de la queue.

V^e. Genre.

AMPHISBENE, Amphisbena. Linn. f. n. 392.

Corpus apodum, teres, longum, æqualiter usrinque crassum, albo, flavo aut nigro variegatum.

Caput indistindum, parvum, antice rotundatum, in vertice cataphradum. Oculi vix conspicui, membrana tedi. Maxillæ æquales vel inæquales. Dentes breves, sed crassiones quam in colubris.

Truncus cylindricus, fulcatus, fquamis

quadratis, annulos circulares formantibus, seaus.

Cauda crassa, obtusa, vix à capite distinsta, evdem modo ac truncus annulis vestita.

Cauda capiteque dubiis, animal islud biceps dicitur. Hujus generis serpentes à morfibus venenosis absolvit Clariss. Linneus; verum solo tacu pusulas prurientes in cute facere, historici plures contendunt.

Le corps dépourvu de membres, long, arrondi, d'une épaisseur égale vers les deux extrémités, panaché de blanc, de jaune, ou de noir.

La tête confondue avec le tronc, petite, arrondie pardevant, garnie de plaques fur le fommet. Les yeux à peine l'enfibles & couverts d'une membrane. Les mâchoires égales ou inégales. Les dents courtes, mais plus groffes que celles des couleuvres.

Le tronc cylindrique, fillonné, revêtu d'écailles carrées, qui forment des anneaux autour du corps.

La queue épaisse, obtuse, à peine distinguée de la tête, & environnée d'anneaux, comme le tronc.

La difficulté qu'il y a de diflinguer la tête de la queue, est cause qu'on appelle cet animal Serpent à deux têtes. Linné affure que sa morsure n'est point venimeuse; cependant plusieurs Auteurs prétendent que le seul contact de ce serpent produit des pussules & des démangeaisons sur la peau.

L'ENFUME 1. A. Fuliginosa A. capite minimo, in vertice fulcato : corpore cylindrico, firiato, maculis nigris albisque variegato.

La tête très-petite, fillonnée fur le fommet : le corps cylindrique, firié, & marbré de blanc & de noir. (Pl. 33, fig. 1.) Cette espèce d'Amphisbène a la tête petite,

Cette elpèce d'Amphisbène a la tête petite, liffe, & obtule; elle est marquée par dess d'un sillon dirigé en longueur, de plusieurs rides latérales, & garnie de six grandes écailles disposées sur trois rangs. Les ouvertures des narines & les yeux sont à peine sensibles; les dents sont pareillement petites & nombreuses. Le corps a une sorme cylindrique; il est composé d'environ deux cents segmens annulaires, convexes, & semblables à ceux qui forment le corps du ver de terre. De plus, il est fillonné par une quarantaine de stries longitudinales; celle qui distingue, de part & d'autre, l'abdomen du dos, & qui est la douzième en partant de celle du mi-

lieu, représente des croix en fautoir. Le dernier segment du ventre est marqué de huit mamelons rangés fur une ligne transversale. La queue ell courte & compolée de trente fegmens annulaires; elle ne va point en diminuant, comme celle des autres serpens; mais elle est très-obtuse & aussi épaisse que la tête. Tout le corps est marbré de blanc & de noir ; de manière cependant que la couleur noire est plus apparente sur le dos; le blanc domine davantage fur la partie inférieure. Ce serpent parvient communément à la longueur d'un pied ou deux; sa queue n'excède jamais celle de douze ou quinze lignes. On le trouve dans la Libye, l'île de Lemnos, le Bréfil, & dans les Indes. Il se nourrit de fourmis, & surtout de vers de terre. Lorlqu'on veut le prendre, la queue se replie vers la tête; & comme ces deux parties ont la même forme, la même épaisseur, & que d'ailleurs l'animal a la faculté d'avancer ou de reculer à volonté, les Anciens ont cru qu'il avoit deux têtes, & que ses morsures étoient empoisonnées, Pline avoit adopté cette double erreur, puisqu'il tire de la occasion d'accuser injustement la Nature; comme fi ce n'étoit pas assez, dit-il, d'une seule ouverture à ce serpent pour répandre son venin. (Plin, Hist. Nat. 1, 8, c. 23.) Mais Linné, après avoir fait sentir le ridicule de cette opinion sur la double tête de l'Amphisbene, révoque même en doute ce que les Voyageurs ont publié sur la morsure prétendue dangereuse de ce ferpent, contre laquelle ils assurent qu'il n'y a point de remède. Linn. Amén. acad. 1, 295, f. n. 393. Gronav. muf. 2, p. 1. L'Amérique,

A-209 a-25 Gron, 200 a-25 Gron, 30 Linn.

a. Il paroît que les teintes de la couleur font sujettes à varier dans cette espèce, & qu'elles constituent plusseurs variétés particulières. La tête est souvent d'un jaune clair, avec une bandelette rougeâtre, transversale fur les yeux; le tronc est varié de pourpre, de violet, & de jaune, Séb, 11, pl, 100, fig. 3. Laurent. spec. med, 66,

b. Le corps panaché de rouge, de jaune, de blanc, & orné de bandelettes noires, depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue. Link. dans Scheuc. p. 1179, pl. 628, lett. B, raj. 328.

c. Le corps d'une çouleur de çuivre, aveç

plusieurs lignes & points noirs sur le doss Link. dans Scheuc. p. 1532, pl. 748, n. 6.

d. La tête presque blanche : le corps noir, & marqué de lignes noires, disposées sans ordre. Ibid. pl. 749.

Le mélange de ces couleurs produit encore une multitude d'autres variétés qu'il feroit trop long de détailler; on en trouve plusieurs tigures dans les Auteurs, principalement dans les ouvrages de Séba, & dans la *Physique facrée de Scheuchzer*.

L'AMPHISBÈNE BLANCHE 2. A. Alba A. capite parvo; rostro prominente, rotundato : corpore cylindrico, albo, suprà infraque longitudinaliter sulcato.

La tête petite, terminée par un museau faillant & arrondi : le corps cylindrique, d'une couleur entièrement blanche, & fillonné par dessus & par dessous, de cannelures longitudinales. (Pl. 33, fig. 2.)

Linné a donné la description & la figure de ce serpent ; mais l'une & l'autre paroissent désectueuses. Suivant Gronou, la tête est petite, couverte, de toutes parts, d'é-cailles polygones, & se termine anté-rieurement en une saillie formée par le prolongement de la mâchoire supérieure. Les yeux sont blancs, spheriques, très-petits, & situés sur les parties latérales de la tête; ils sont également éloignés des ouvertures des narines & des angles de la gueule. Au rapport de Linné, on trouve dans la bouche des dents courtes, immobiles, & beaucoup plus groffes que celles des couleuvres. Le tronc eft arrondi, d'une groffeur uniforme depuis la tête jusqu'au bout de la queue, fillonné dans toute sa longueur, & couvert de petites écailles divisées en parallélogrames par des raies fines, longitudinales qui croisent d'autres lignes annulaires. La queue est grosse & obtule; la longueur égale à peu près la fixième partie de celle de l'animal pris en totalité. Il y a un individu de cette espèce au Cabinet du Roi, qui a dix-sept pouces neuf lignes de long; la queue a un pouce fix lignes. Il se nourrit de fourmis & de cloportes, comme le précédent. Linn. mus. Adolph. Frid. p. 20, f. n. 393. Gronov. Zooph. 18, n. 79. Laur. spec. med. 66, n. 118, L'Amérique méridionale,

a. Quoique la couleur de l'Amphisbène

,70

blanche soit absolument décidée, d'après le témoignage de Linné & de Laurenti qui en ont vu plusieurs individus, il paroît neanmoins qu'elle subit de temps en temps quelque modification. Il y en a dont le dos est roussâtre & le ventre blanc. Gronov. Zooph. 18, n. 79.

b. On peut encore rapporter à cette espèce l'Amphisbène dont le dos est jaunâtre & le ventre couleur de chair. Linck. p. 1311, pl. 66, n. 3.

VI^e. Genre.

LANGAHA, Langaha. M. Bruguière, Journal de physique, février 1784.

Corpus apodum, teres, longiffimum, squamosum, rubescens aut violaceum.

Caput oblongum, cataphractum; rostrum productum, apice acutissimum. Oculi splendentes. Maxillæ inæquales; inferiore multo breviore. Dentes & numero & figura Colub. Bero similes.

Truncus fuprà squamosus; infrà antice scutatus; poslice vero rugis squamosis, transversis cinaus.

Cauda longa, attenuata, fubtus, fed apice tantum squamis imbricatis vestita.

Le corps dépourvu de membres, trèslong, arrondi, écailleux, rougeâtre ou violet.

La tête oblongue, garnie de plaques; le museau avancé, très-pointu à l'extrémité. Les yeux brillans. Les mâchoires inégales; l'inférieure beaucoup plus courte. Les dents égales en nombre, & par leur structure, à celles de la vipère.

Le tronc couvert d'écailles sur le dos ; de plaques sur le ventre ; & environné par derrière d'anneaux écailleux.

La queue longue, amincie, revêue par desfus, mais à la pointe seulement, d'écailles disposées à recouvrement.

LE LANGAHA 1. L. Madagascariensis L. capite elongato, cataphrado; rostro prominente, acuto: corpore subrubro; squamis margine cinereis, punctoque stavo notatis.

La tête oblongue, couverte de plaques; le museau alongé & pointu : le corps rougeâtre, revêtu d'écailles bordées de gris, avec un point jaune. (Pl. 35, fig. 4.)

point jaune. (Pl. 35, fig. 4.) M. Bruguière, de la Société royale de Montpellier, a publié le premier la defcription de ce ferpent qu'il a trouvé à l'île de Madagafcar. Sa tête est oblongue, & revêtue

fur le sommet de sept grandes écailles placées sur deux rangs; savoir, trois à la rangée la plus voisine du muleau, & quatre à la suivante. La machoire supérieure se termine par une faillie longue de neuf lignes, tendineuse, flexible, très-pointue, & garnie de petites écailles, ce qui lui donne un nouveau rapport avec le Nez-retroussé. Selon M. Bruguière, on trouve dans la bouche des dents de même forme & en même nombre que celles de la vipère. Les écailles du dos sont rhomboïdales, rougeâtres, bordées à leur bale d'un petit cercle gris, avec un point jaune. La partie inférieure du corps est revêtue de cent quatre-ving-quatre grandes plaques blanchâtres, luisantes, d'autant plus longues qu'elles sont plus éloignées de la tête; elles forment autour du corps des anneaux entiers, au nombre de quarante-deux. Vers le milieu de l'endroit garni par ces anneaux, commence la queue apparente, garnie de très-petites écailles; mais la véritable queue est beaucoup plus longue, puisque l'anus est placé entre la quatre-vingt-dixième & la quatre-vingt-onzième grande plaque, au milieu de quatre pièces écailleuses. M. Bruguière, qui a oblervé trois serpens de ceue espèce, remarque que le nombre des grandes plaques & des anneaux est sujet à varier, ainsi que la teinte des couleurs. Il a vu un individu dont les écailles étoient violettes, avec des points plus foncés sur le dos. Le Langaha parvient ordinairement à la longueur de deux pieds huit pouces, sur sept lignes de diamètre dans sa plus grande épaisseur. Les habitans de Madagascar le craignent beaucoup. Lett. de M. Bruguière, Journ. de physique, février 1784. Madagascar.

P-184 A-42

VII^e. Genre.

ACROCHORDE, Acrochordus. M. Hornstedt, Journal de physique, année 1788, p. 284.

Corpus apodum, teres, longiffimum, tuberculofum, nigro-maculatum.

Caput depression, squamosum, anticė truncatum. Oculi laterales; iride livida. Maxillæ æquales; superiore subtus emarginata. Dentes in utraque maxilla subulati, acutissimi, recurvi. Lingua crassa.

Truncus juxtà caudam craffifimus, verrucofus, Cauda teres, angustissima, apice truncata. Animal viviparum.

Le corps dépourvu de membres, trèslong, arrondi, garni de tubercules, tacheté de noir,

La tête aplatie, garnie d'écailles, tronquée antérieurement. Les yeux placés fur les côtés de la tête, l'iris livide. Les mâchoires égales; la fupérieure est échancrée en desson. De petites dents effilées, très-pointues, & recourbées fur l'une & l'autre mâchoires. La langue épaisse, cylindrique, attachée à la gueule.

Le tronc très-gros vers l'anus, & parsemé de verrues,

La queue arrondie, très-étroite, tronquée à l'extrémité.

Cet animal est vivipare.

*L'ACROCHORDE DE JAVA I. A. Javanenfis A. capite depresso, imbricato : corpore suprà nigro, inferné albido : lateribus nigro-maculatis.

La tête aplatie, garnie d'écailles polées à recouvrement : le corps noir fur le dos, blanchâtre fur le ventre, tacheté de noir fur ¿ les côtés. (Pl. 32, fig. 1.)

Nous devons la connoissance de ce serpent à M. Hornstedt, qui l'a trouvé à l'île de Java. Les traits qui le caractérisent semblent exiger qu'il soit placé dans un genre particulier. Sa tête est aplatie, couverte de petites écailles ; & l'ouverture de la gueule petite. Il n'a point de crochets venimeux dans la bouche, mais on trouve une double rangée de dents sur chaque mâchoire. L'endroit le plus épais du corps est auprès de l'anus, dont l'ouverture est étroite. Il a la queue très-menue; celle de l'individu observe par M. Hornstedt, n'avoit que fix lignes de diamètre à son origine. Tout le corps de ce serpent est garni de verrues ou de tubercules relevés par trois arêtes, & qui, par la grande reffemblance qu'ils ont avec de petites écailles, rapprochent l'Acroshorde du genre des Anguis, & particulièrement de la Queue plate dont les écailles sont pareillement petites. Cet animal avoit à peu près huit pieds trois pouces de longueur totale; la queue étoit longue de onze pouces; & son plus grand diamètre excédoit trois pouces. Il étoit femelle. L'on trouva dans lon ventre cinq petits, tous formés, & longs de neuf pouces. Il fut mé dans une valte forêt de poivriers, près de Sangasan, dans l'île de Java. On affure que la chair est bonne à manger.

M. Hornfledt, Journal de phyfique, année 1788, p. 284.

VIII^e. Genre.

CŒCILE, Cacilia. Linn. f. n. 393.

Corpus apodum, teres, longum, versus posteriora paulò crassius, lubricum, fuscum. Caput vix distintum, parvum, antice rotundatum, nudum. Oculi minutissimi, membrana obdutti. Maxilla aquales; tentacula duo ad rostrum.

Truncus nùdus, ragis innumeris, squamofis, transversis opertus.

Čauda brevissima, acutiuscula : anus sub & juxta apicem cauda.

Animal viviparum. Morfus hujus tumorem & fuppurationem molitur. Perparvis oculis gaudet & ad videndum non probè affettis : nec mirum cum talparum more in terram fe condat diuque in eå maneat. Ciconiæ fummopere Cæciliis delettantur,

Le corps dépourvu de membres, long, arrondi, un peu plus gros par derrière, gliffant, brun.

La tête à peine distinguée du tronc, petite, arrondie pardevant, dépourvue d'écailles. Les yeux très-petits, couverts d'une membrane. Les mâchoires égales, avec deux barbillons à l'extrémité du museau.

Le tronc nu, environné, dans toute fa longueur, d'anneaux écailleux.

La queue très-courte, un peu pointue. L'anus fitué au dessous & à l'extrémité de la queue.

Cet animal est vivipare. Sa morfure produit une enflure confidérable & une suppuration abondante, Il a des yeux très-petits, & dont l'organisation annonce que ce serpent n'a point le sens de la vue excellent. Il ne faut pas en être étonné, puisqu'il passe fa vie sous terre, comme la taupe. Les cicognes recherchent avec avidité les Caciles.

LE VISQUEUX 1. C. Glutinofa C. capite parvo, antice rotundato; maxillis fubaqualibus: cirris nullis: rugis transversalibus ad abdominis suturam angulo acuto coeuntibus.

La tête petite, arrondie pardevant : les mâchoires presque égales, dépourvues de barbillons : des rides transversales forment un angle aigu sur les bords de l'abdomen. (Pl. 34, fig. 2.)

Cette espèce de Cacile a la tête petite, liffe, dépourvue

dépourvue d'écailles & arrondie antérieurement. La mâchoire supérieure paroît être de la même longueur que celle d'en bas; l'une & l'autre sont armées de deux rangées de petites dents : on n'y voit aucun barbillon. Les narines sont situées à l'extrémité antérieure du museau. Ses yeux sont encore plus petits que ceux de l'espèce précédente. Le tronc est un peu plus gros vers la queue & couvert, dans toute sa longueur, de rides transversales, à peine visibles; celles de la partie postérieure du dos sont un peu inclinées vers la queue & forment un angle aigu vers la suture du ventre. Les plis les plus apparens sont au nombre de trois cent cinquante. La queue est très-courte, un peu pointue : l'anus est situé au dessous & à l'extremité de la queue. Tout le corps de ce serpent est brun & marqué d'une bande blanche sur les côtés. Il a communément plus d'un pied de longueur; fa groffeur égale celle du petit doigt. On prétend qu'il est enduit d'une humeur vifqueuse, comme les Lamproies. Linn. mus. Adolph. Frid. 19, f. n. 393. Les Indes. R-350 r-10

L'IBIARE 2. C. Tentaculata C. capite parvo, fubrotundo; maxillâ fuperiore, longiore, utrinque tentaculată : rugis lateralibus, diflintis. La tête petite, arrondie; la mâchoire fupérieure plus avancée & garnie, de part & d'autre, d'un barbillon : les côtés fillonnés par des rides diflinctes. (Pl. 34, fig. 1.)

Linné a observé plusieurs individus de cette espèce & en a publié la description. Suivant ce célèbre Naturaliste, l'Ibiare a de très-grands rapports avec les Murenes, par sa conformation extérieure. Sa tête est pareillement dépourvue d'écailles, ainsi que le tronc; de plus, elle est aplatie sur le sommet & arrondie pardevant, La mâchoire supérieure est obtule, plus avancée que celle d'en bas & garnie, de chaque côté des narines, d'un barbillon fi court, qu'il est presque imperceptible. Les yeux ne sont que comme des points & brillent à travers une membrane qui les recouvre. Les dents sont très-petites, comme celles des serpens qui ne sont pas venimeux ; cependant celles de la mâchoire supérieure sont d'une grandeur médiocre. Le tronc est entièrement cylindrique d'un bout à l'autre & fillonné par des rides distinctes & parallèles, au nombre de cent trente-cinq de part & d'autre. La queue est obtuse, extrêmement courte & couverte de rides semblables à celles du Lombric. L'anus est à l'extrémité du corps. L'individu que Linné à décrit dans le premier volume des Aménités académiques, avoit un pied de long & un pouce d'épaisseur. Celui dont il a donné la figure dans la Defcription du Cabinet du Roi Adolphe, avoit les dimensions d'un ver de terre. L'nn. Amén. acad. 1, p. 489, mus. Adolph. Frid. 19, f. n. 393. L'Amérique méridionale. R-135 r-0

K

FIN.

· · ·

•

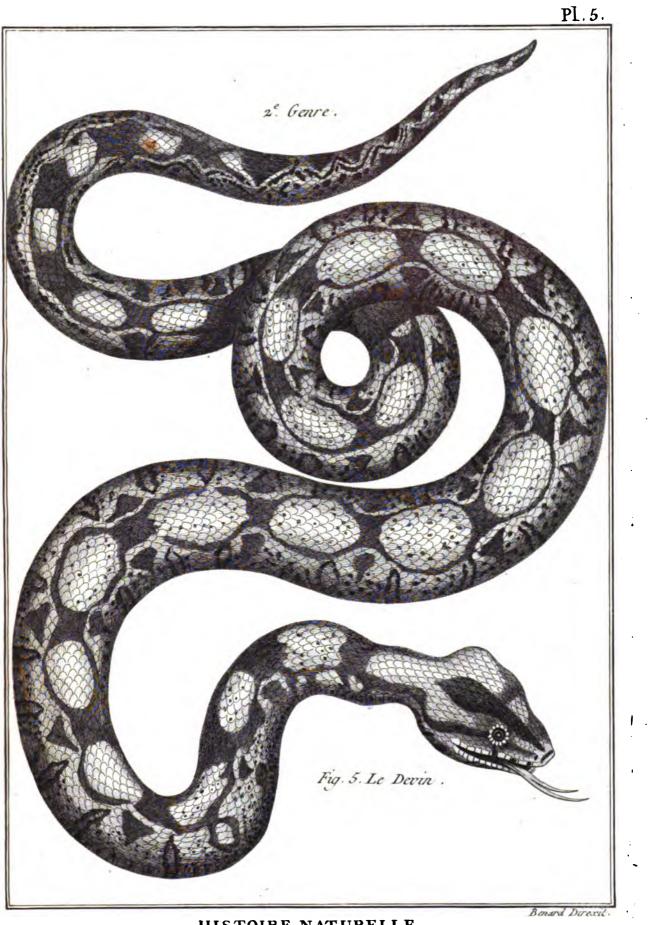
•

•

•

.

`



HISTOIRE NATURELLE.

۰.

16.

.

• *

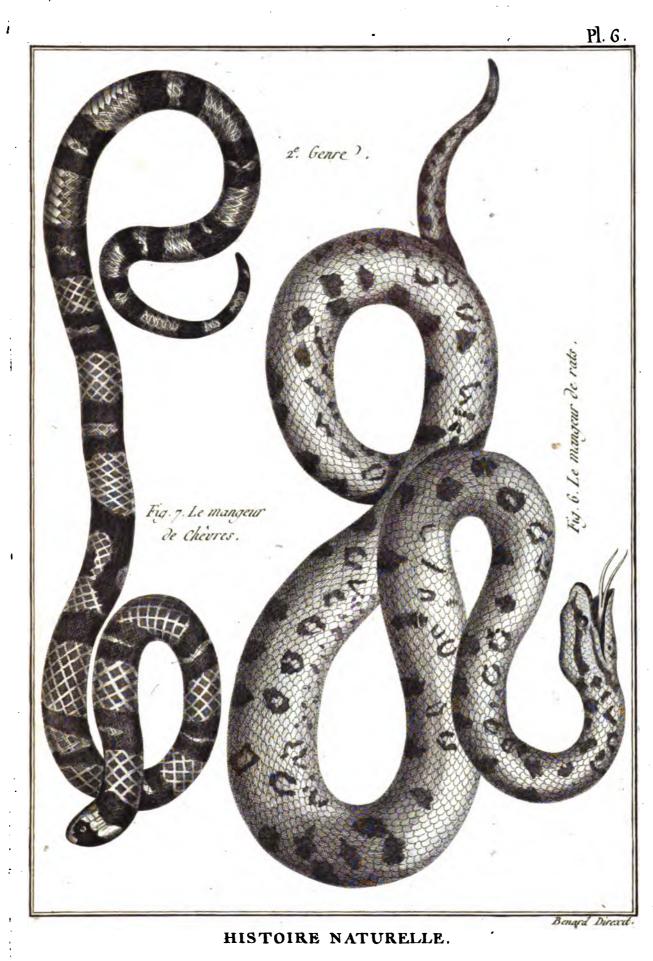
•

, . •



• • • /

• .



•

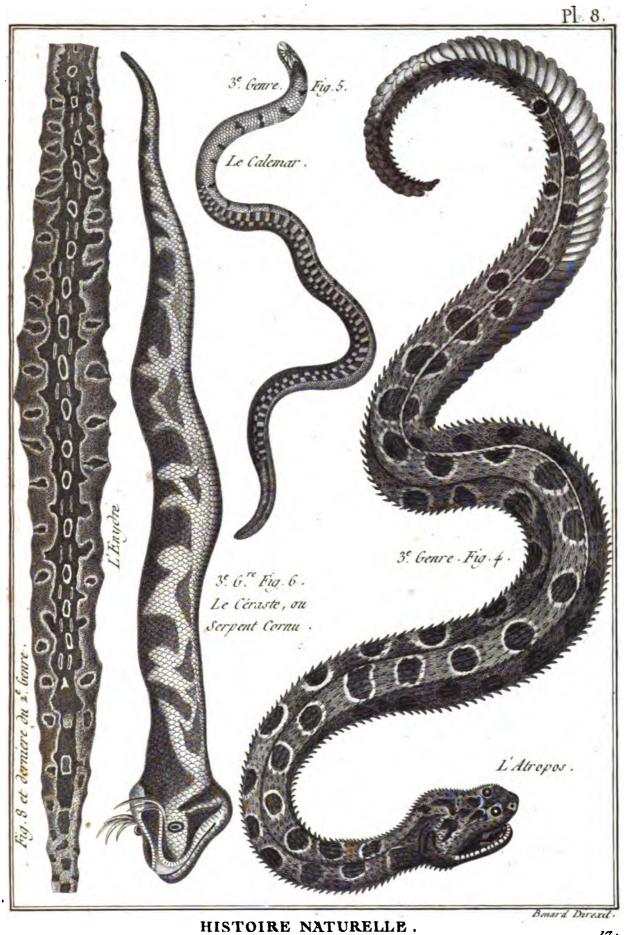
•

.

•

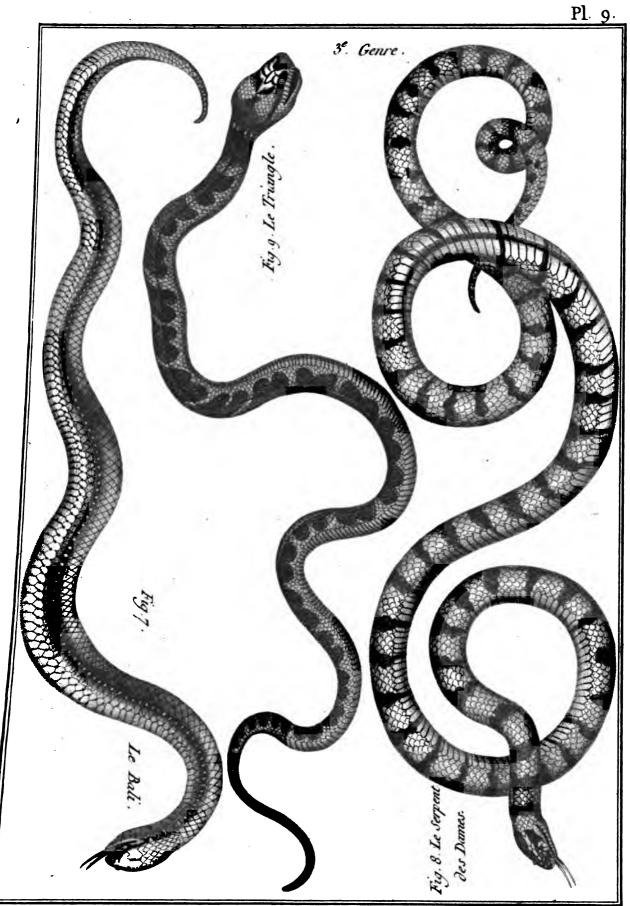
•

• ·



. . .

. .



HISTOIRE NATURELLE.

ŧ

.

Benard Direxit.

. . • •

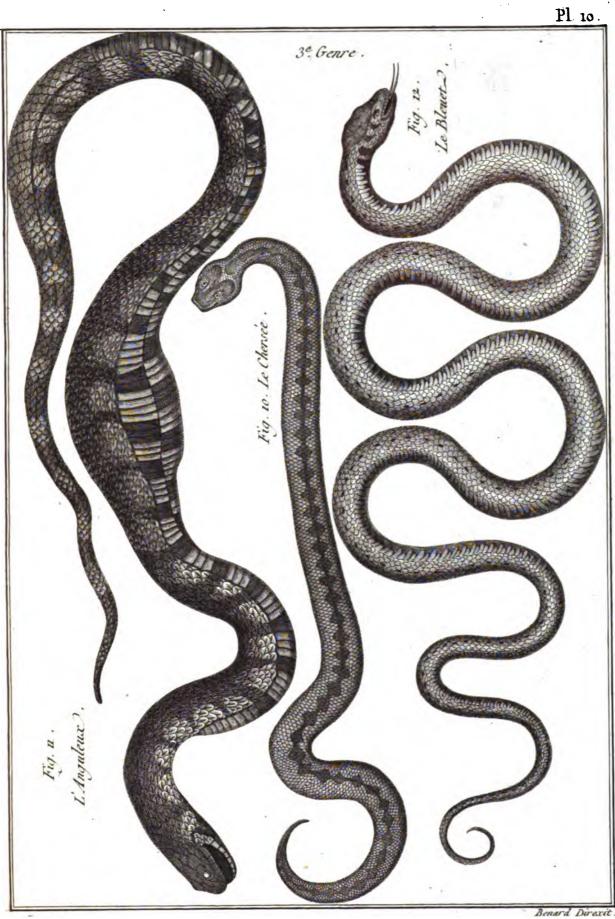
`• `•

.

• • •

•





HISTOIRE NATURELLE.

.

- / . .

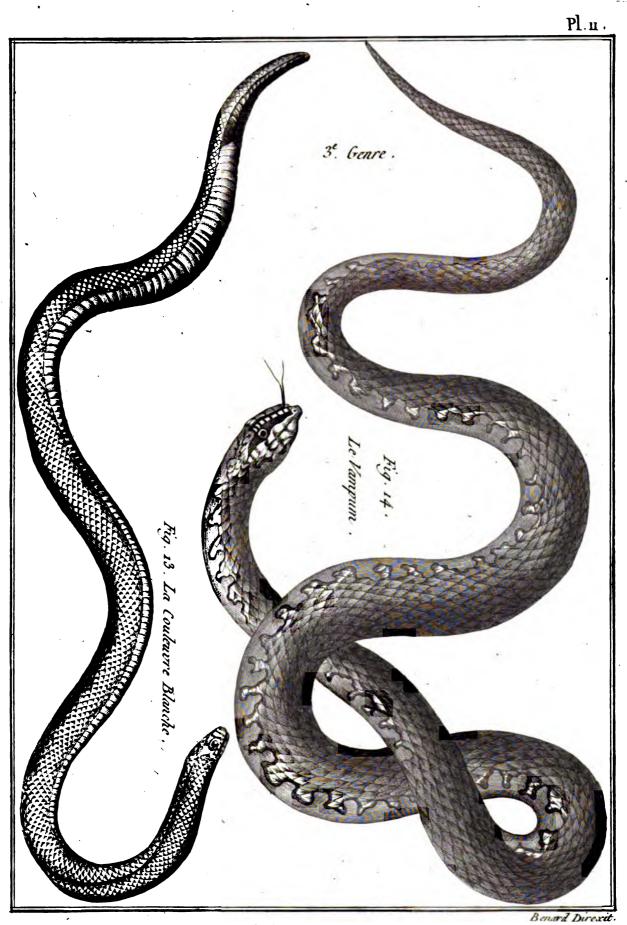
.

• -. .

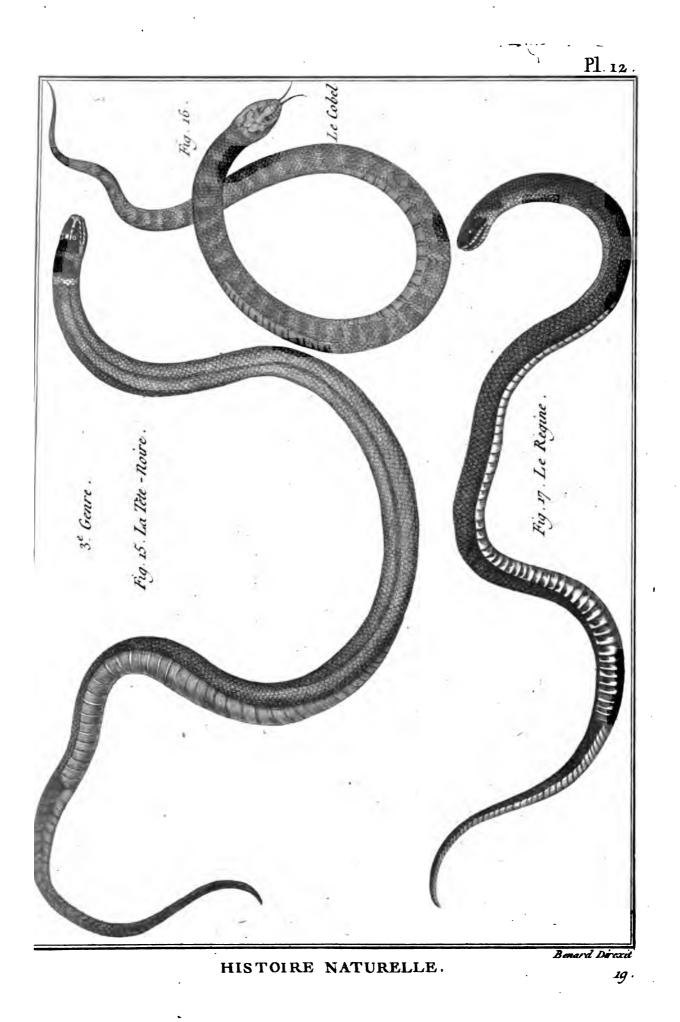
• • • • • • • • •

.

. -

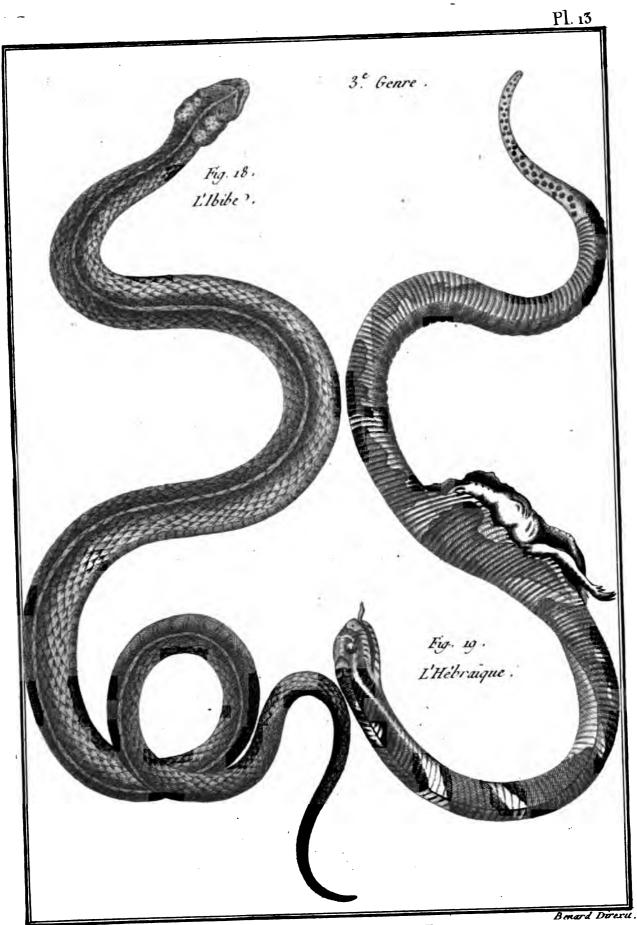


HISTOIRE NATURELLE.



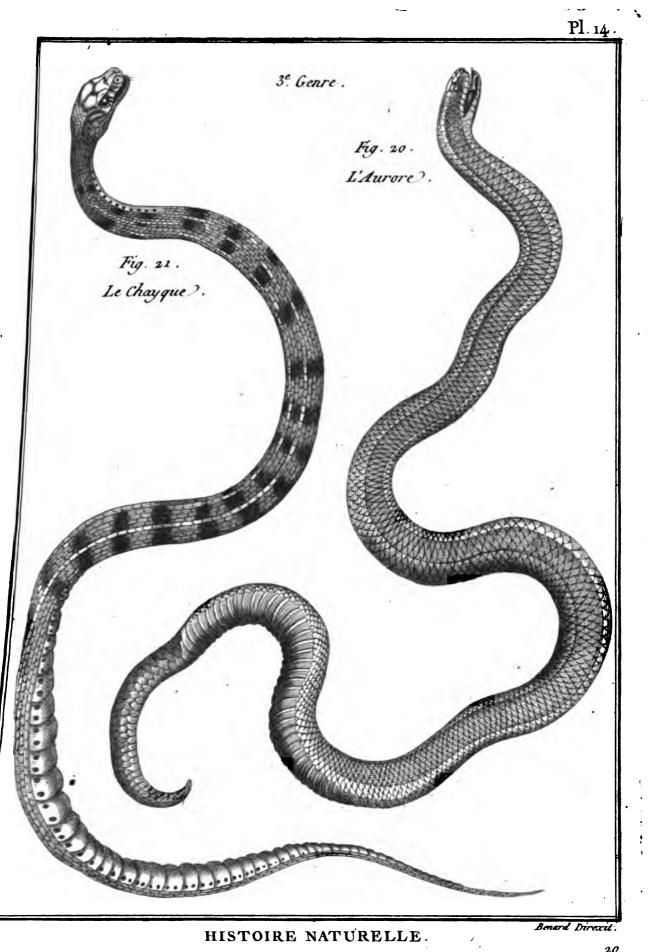
.

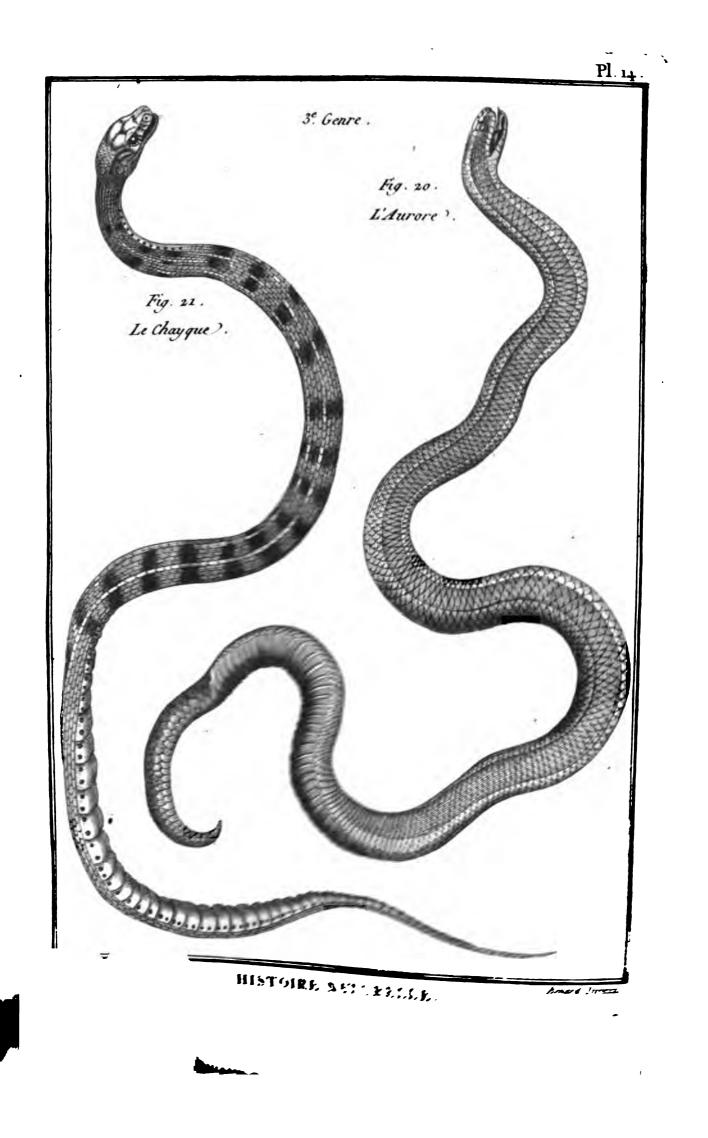
•

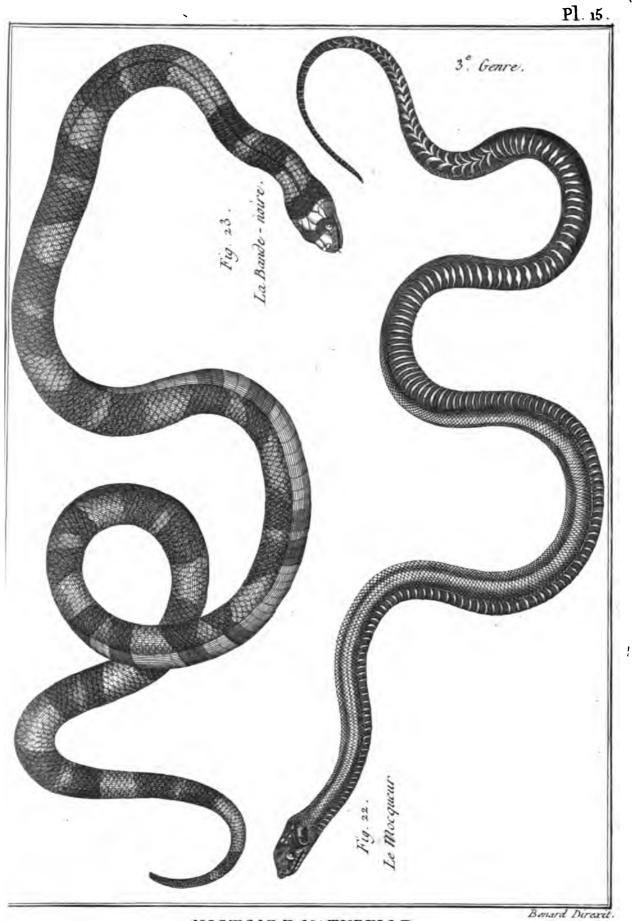


HISTOIRE NATURELLE.

•







HISTOIRE NATURELLE.

• . •

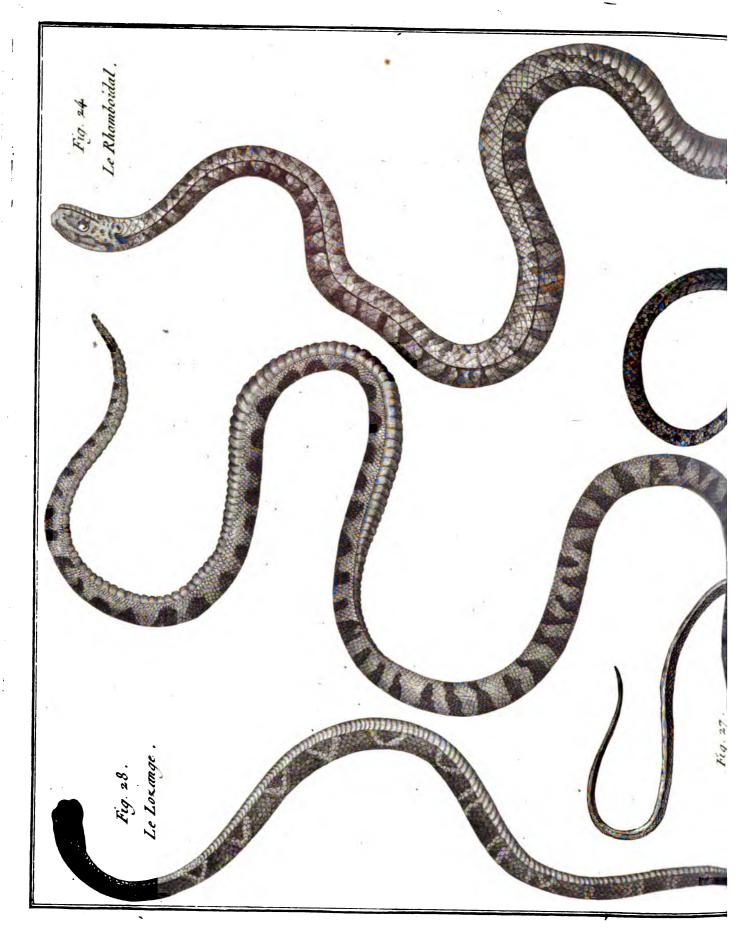
· · · ·

· · · · · •

. •

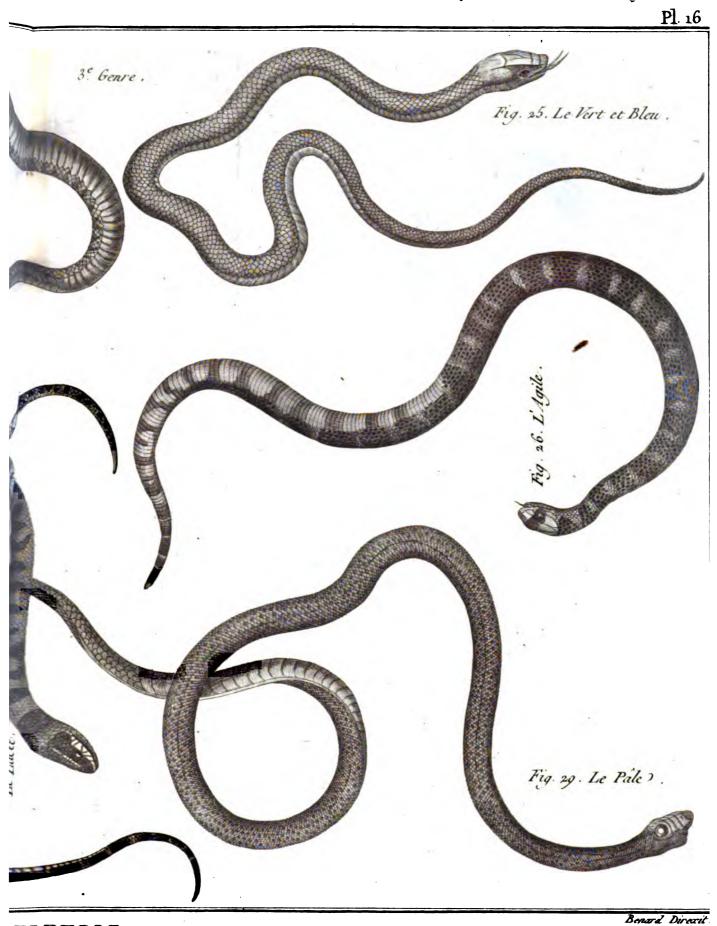
. **,** •

• * . .



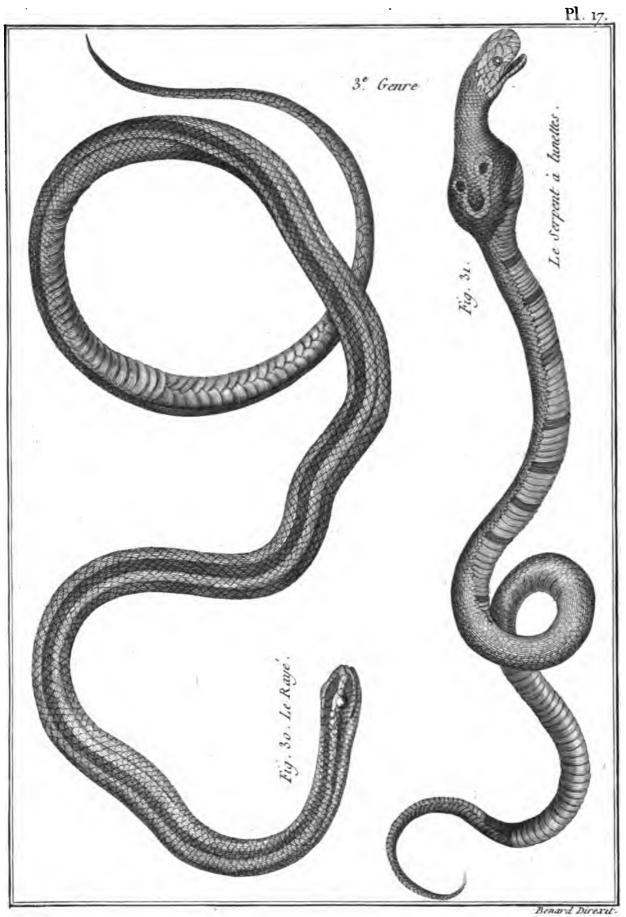
÷

HISTOIRE N



URELLE.

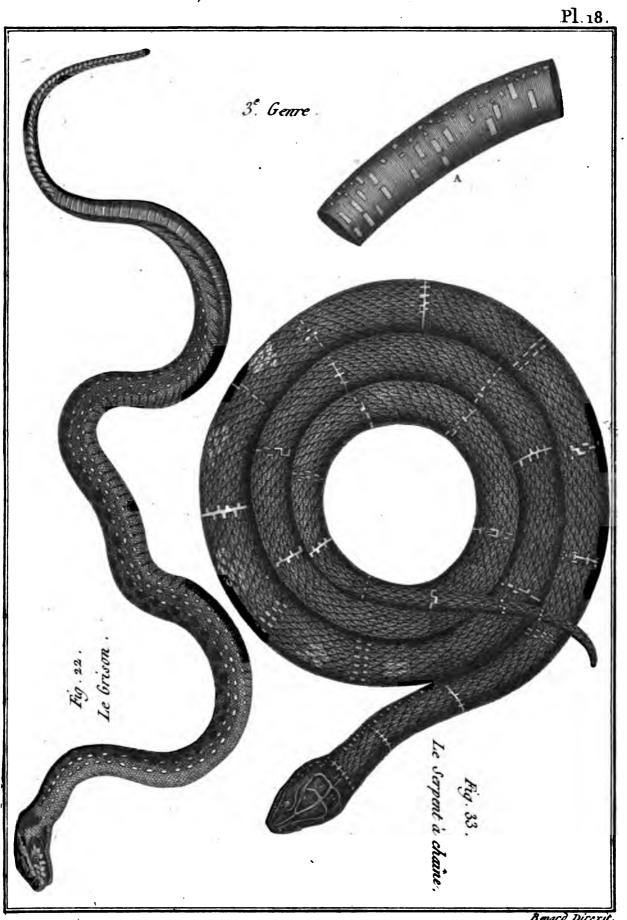
-



•

HISTOIRE NATURELLE.

Ż



HISTOIRE NATURELLE.

Benard Direxit.

• . . (

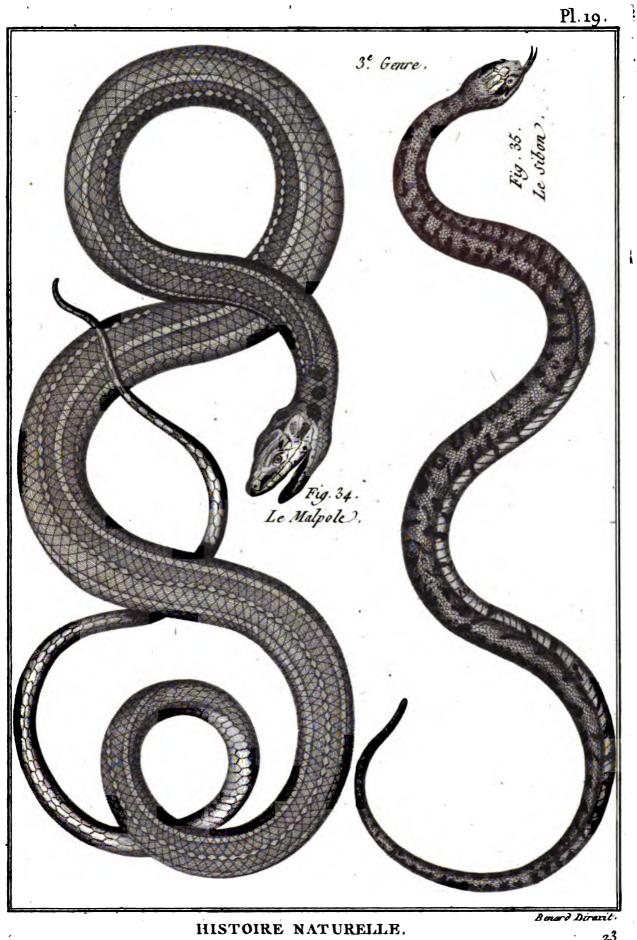
, **)** . • . .

•

• · . .

• , · · · · · · · · . . ,

. I . • --



.

~* . . •

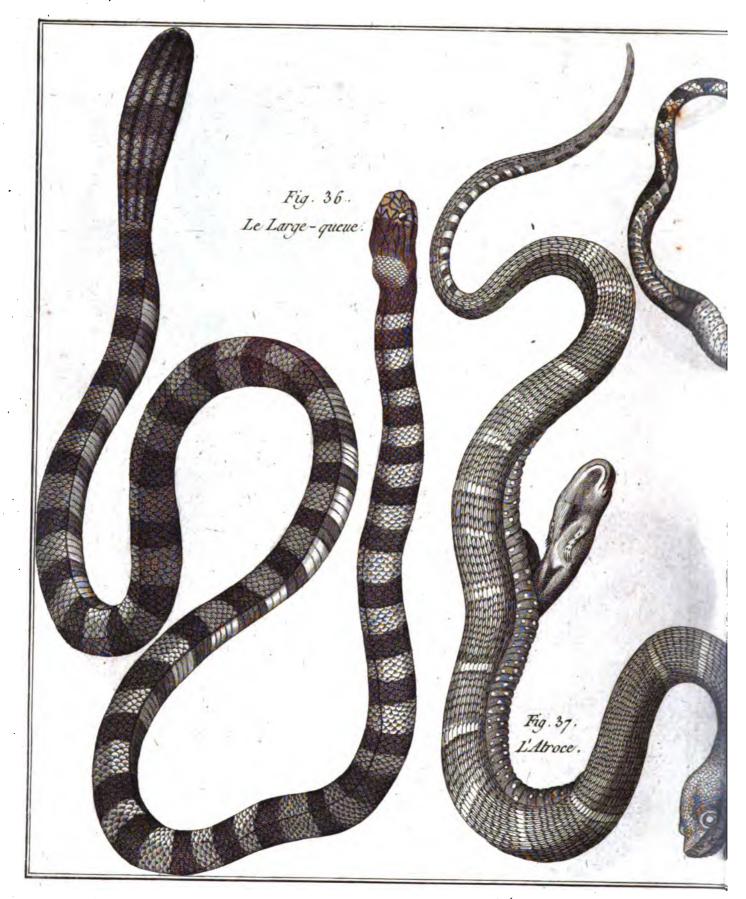
• Ą .

•

7 . .

.

د . .

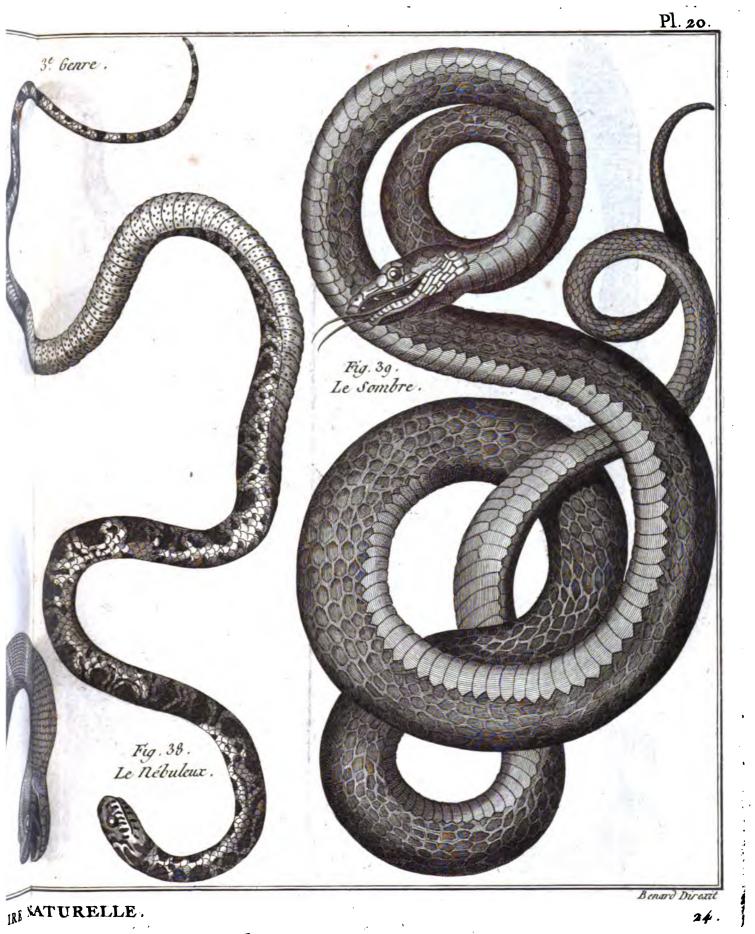


HISTOIRE N

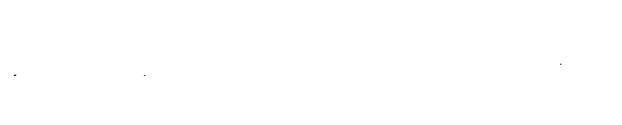
,

, ':..

٠,



IRE NATURELLE.



.



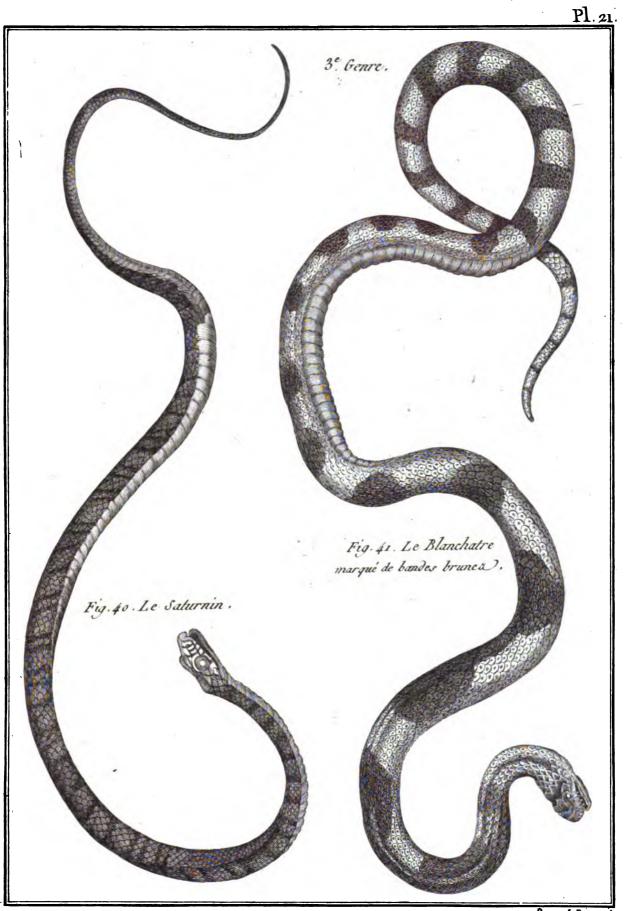
,

.

.

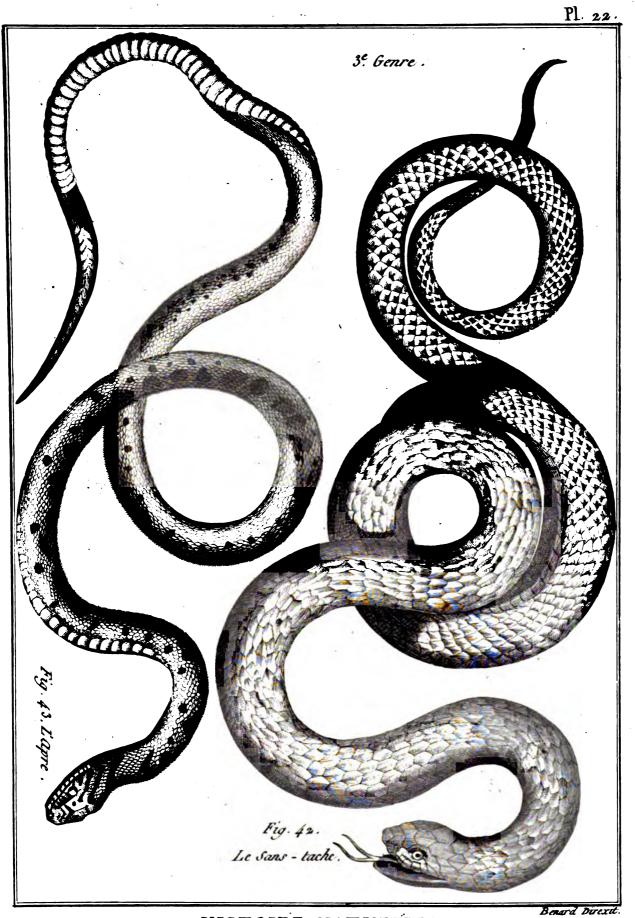
-

.



HISTOIRE NATURELLE.

Benard Direxit

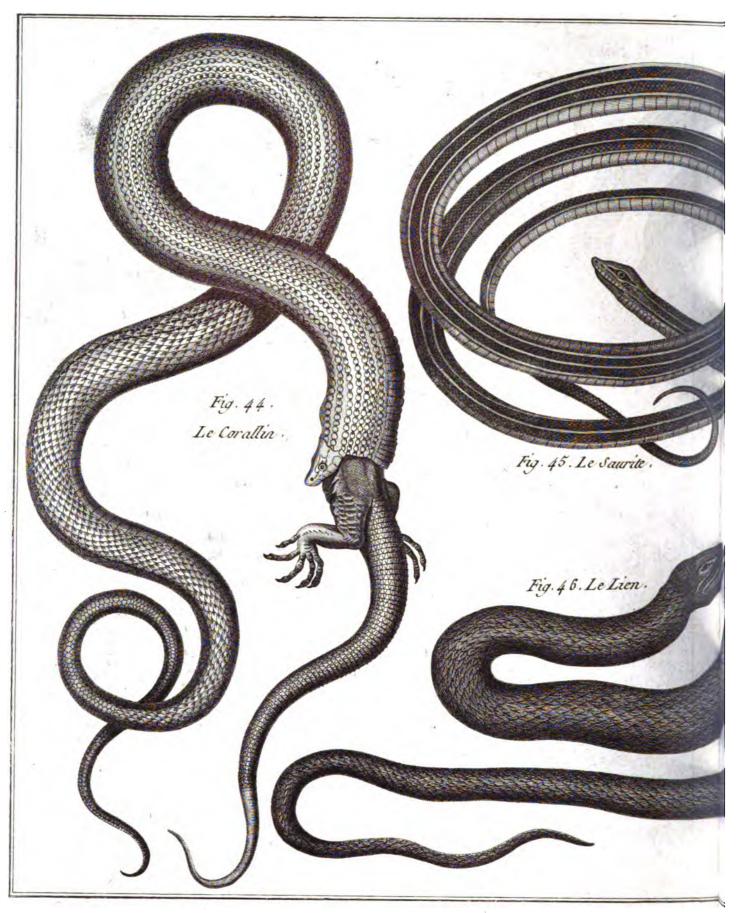


HISTOIRE NATURELLE.

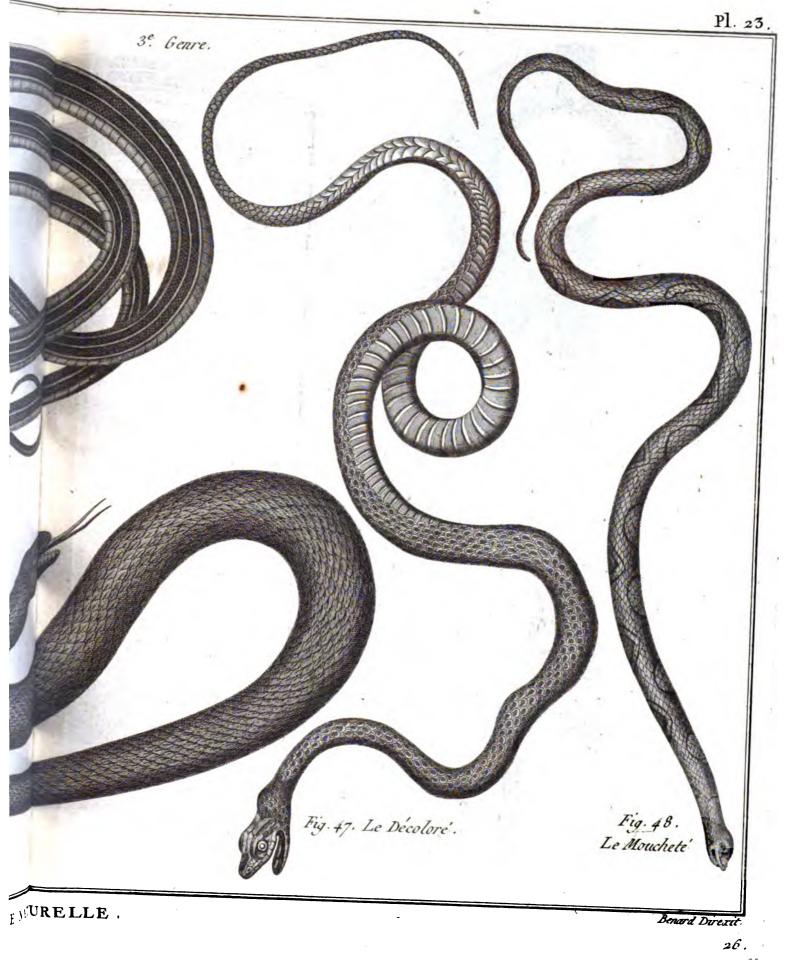
.

.

۰ ۰



HISTOIRE NAT



.

.

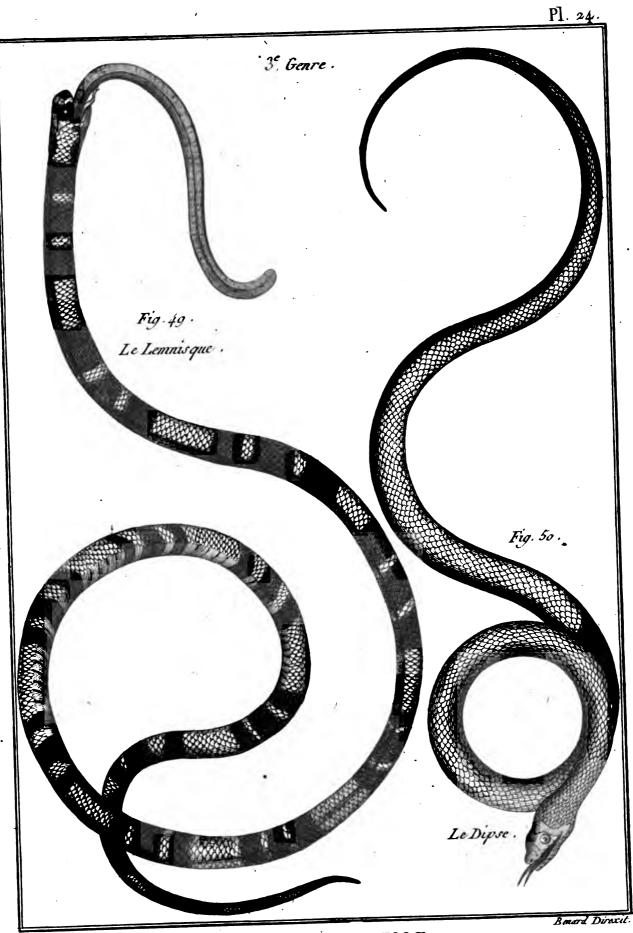
.

. / -

· · ·

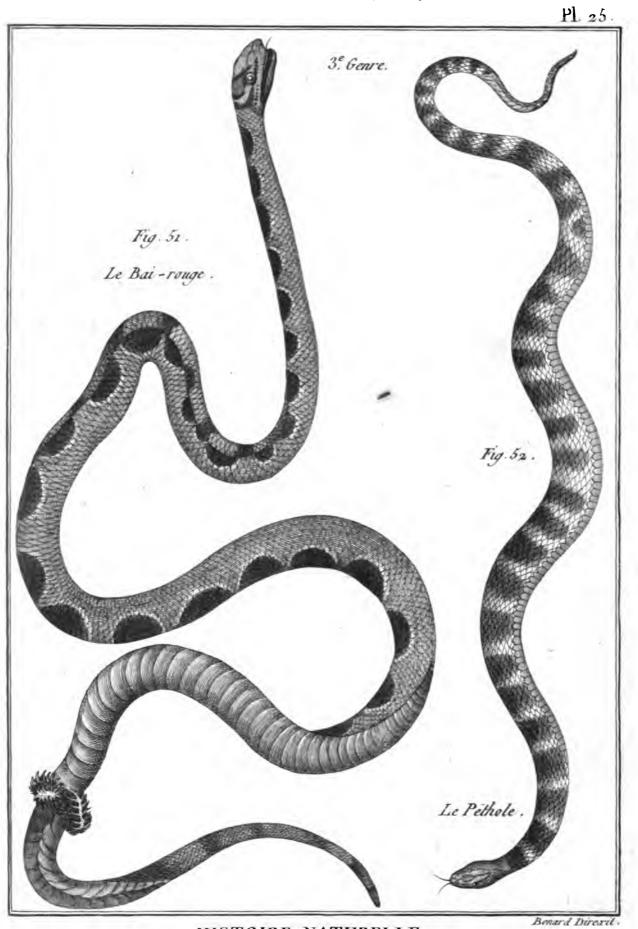
--

• •



 \cdot

2. **.**



HISTOIRE NATURELLE.

. ,

• •

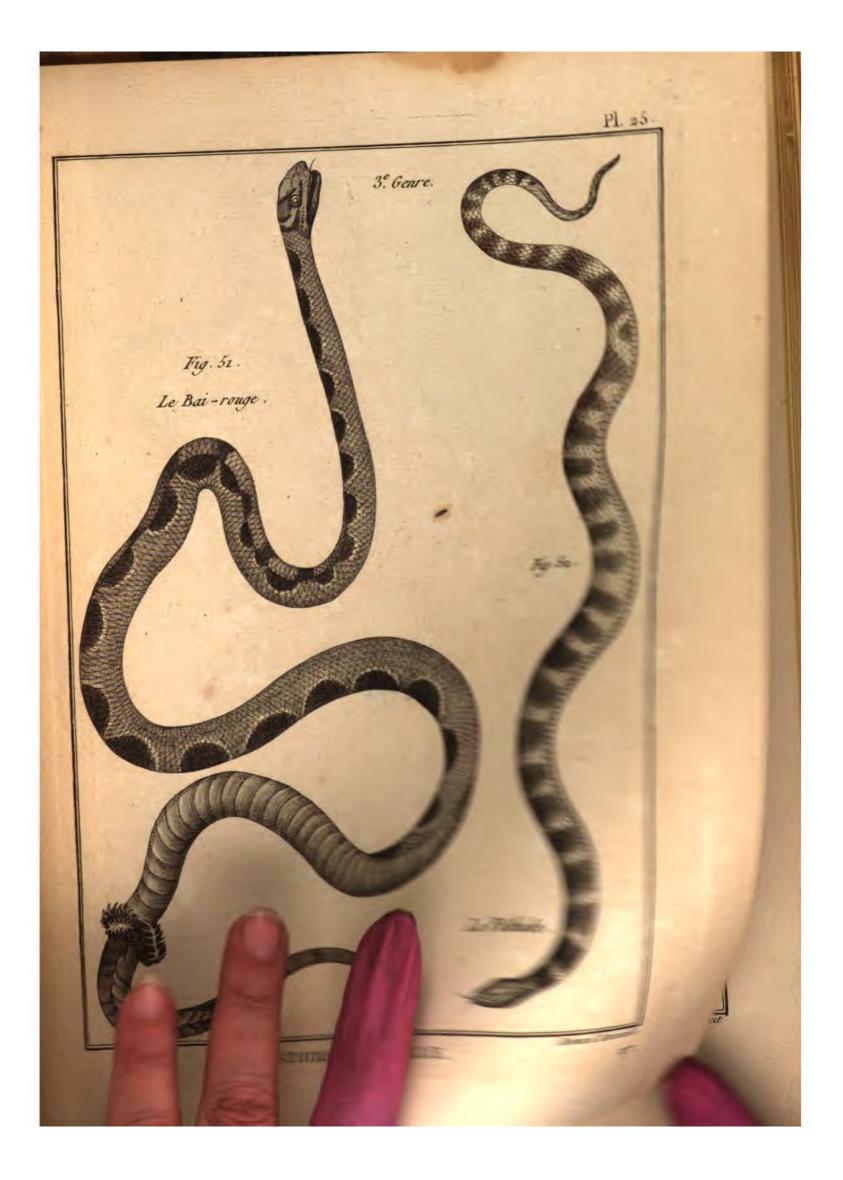
. • . .

• -

· · · · · · · ·

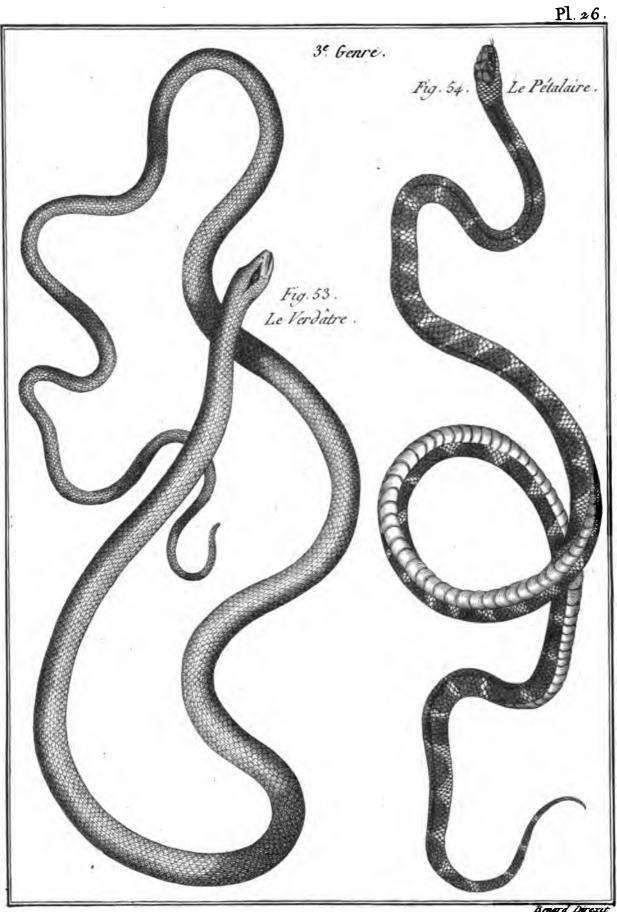
•

r



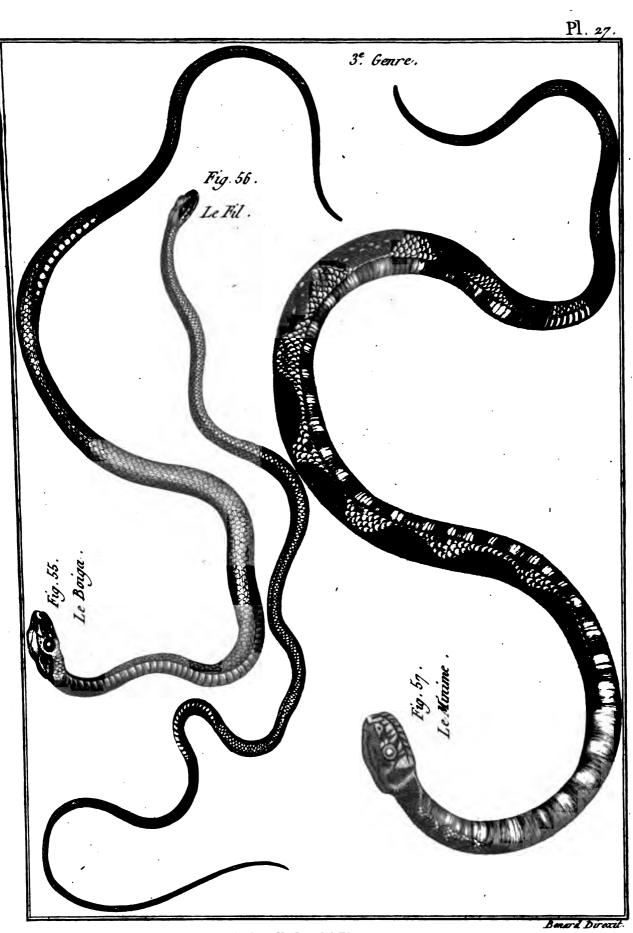






Benard Direxit

• • • •



. .

• , r - · · · · ·

.

• . • •

:

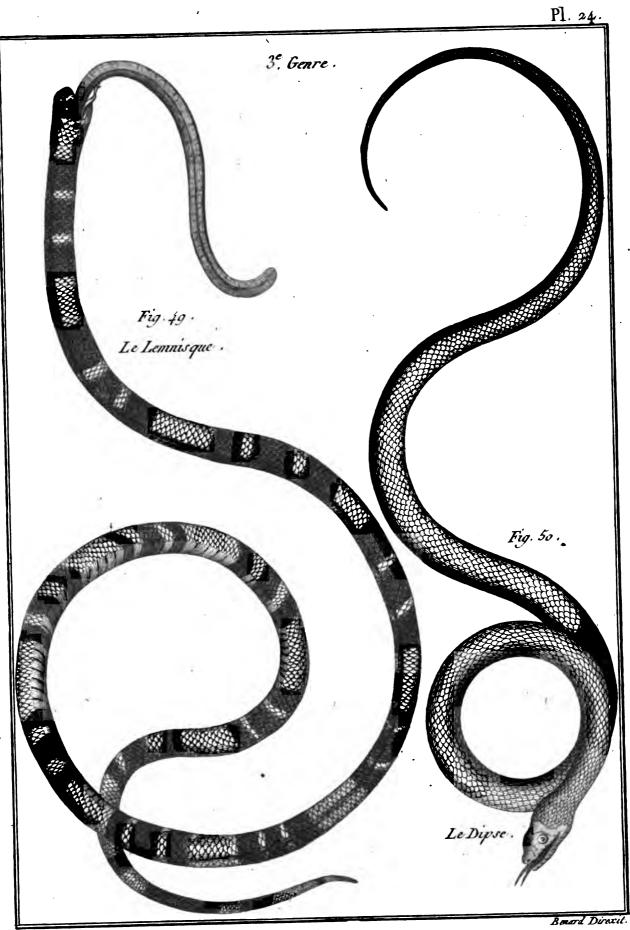
; · · ·

•

• •

. • • • • •

• .



-.

• ļ

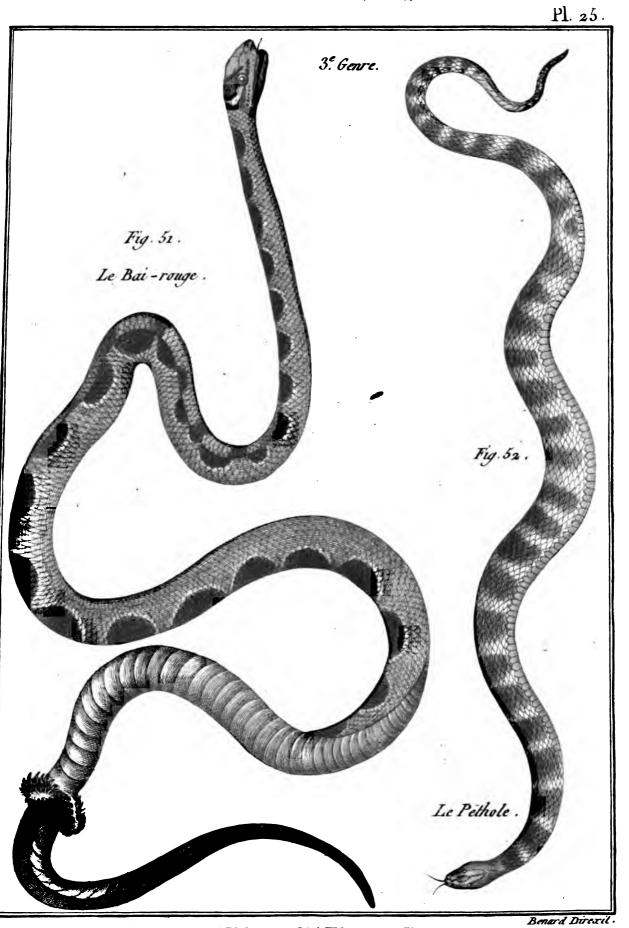
.

•

• •

• .

. · •

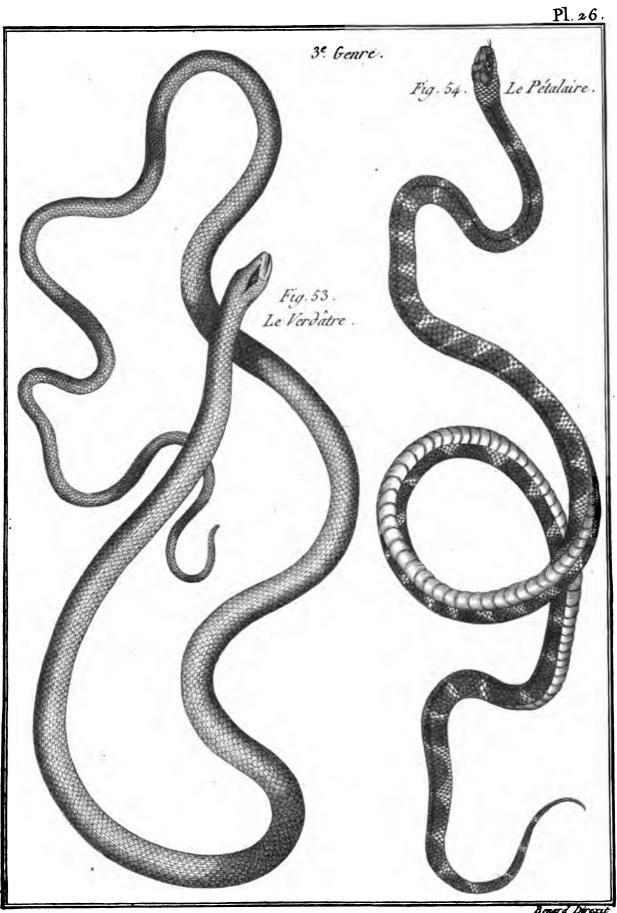


•

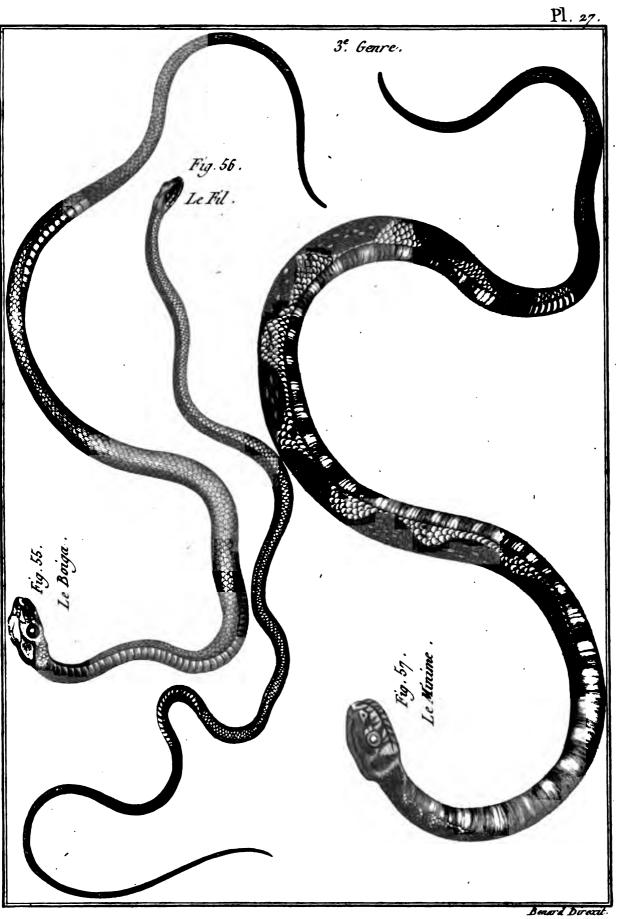
•



¥

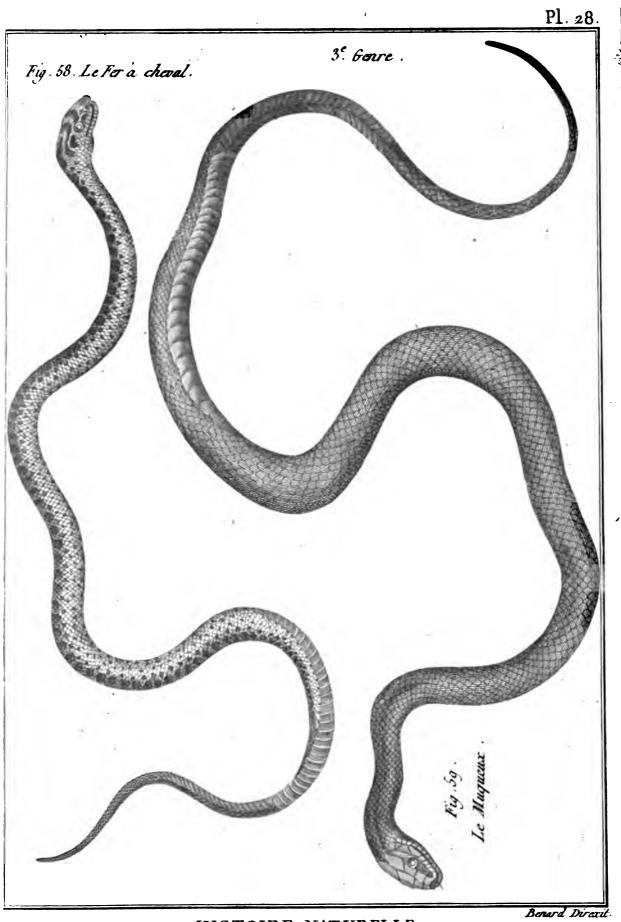


Benard Direz



HISTOIRE NATURELLE.

28.

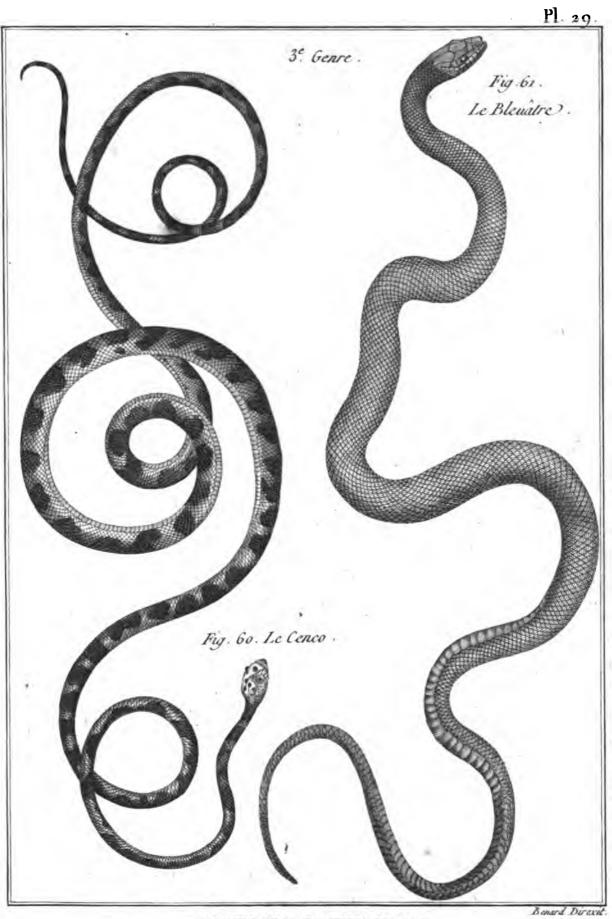


: •

. . .

. · · · · ·

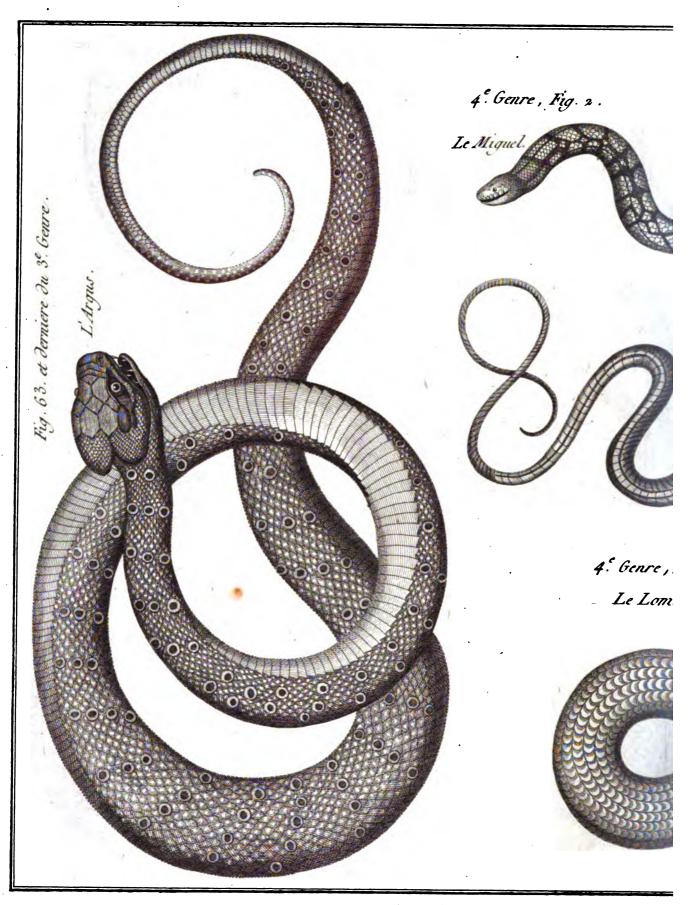
· · · • 'n



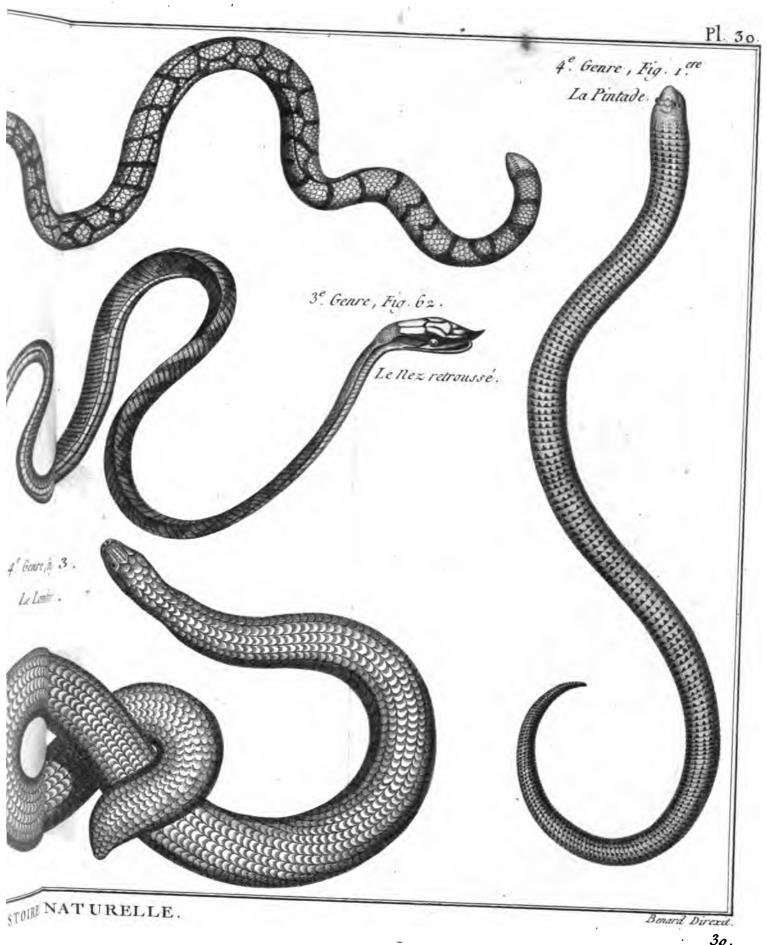
•

•

• • •



HISTOIR



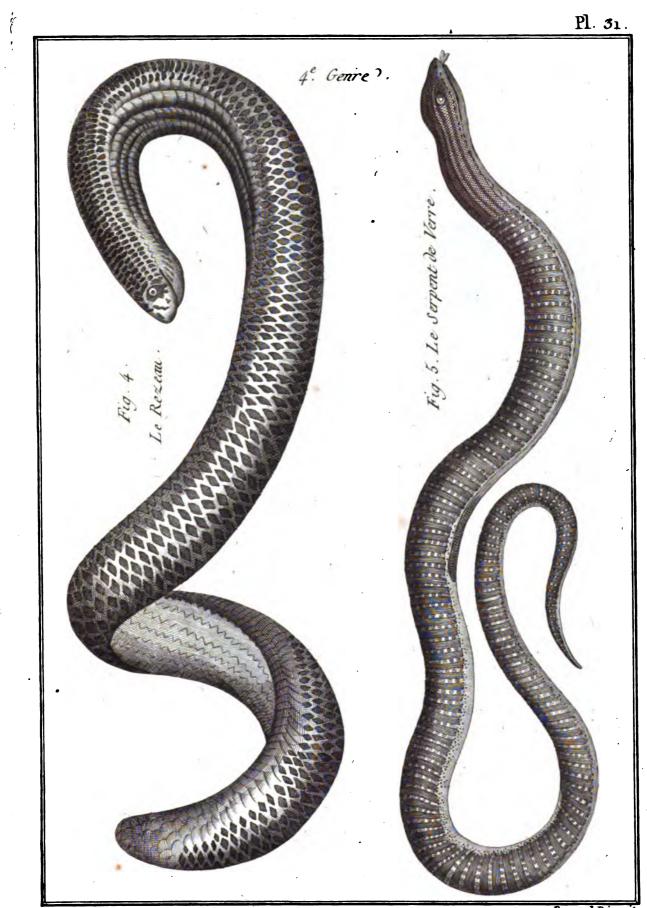
30.

•

. . · •

, , - ' • • • • .

• • •



Benard Direxit.

· · ·

. . · · · ·

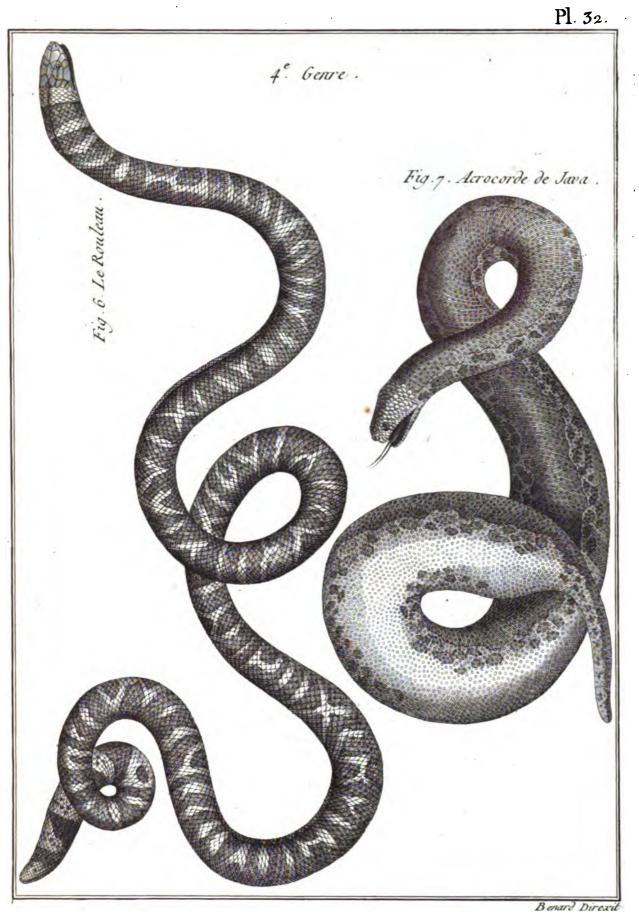
• . :

• . .

• •

•

•



, .

.

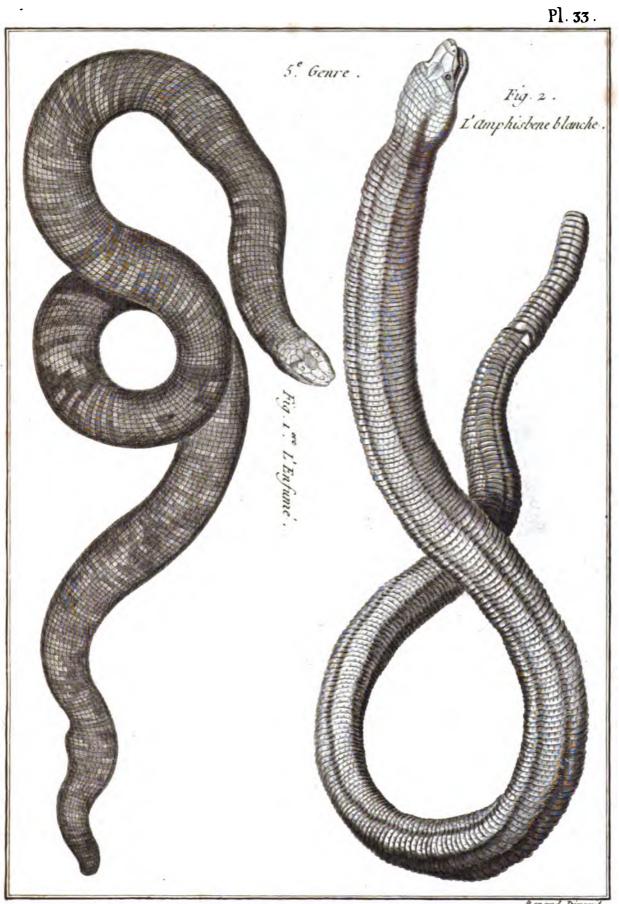
•

. . .

. .

.

.

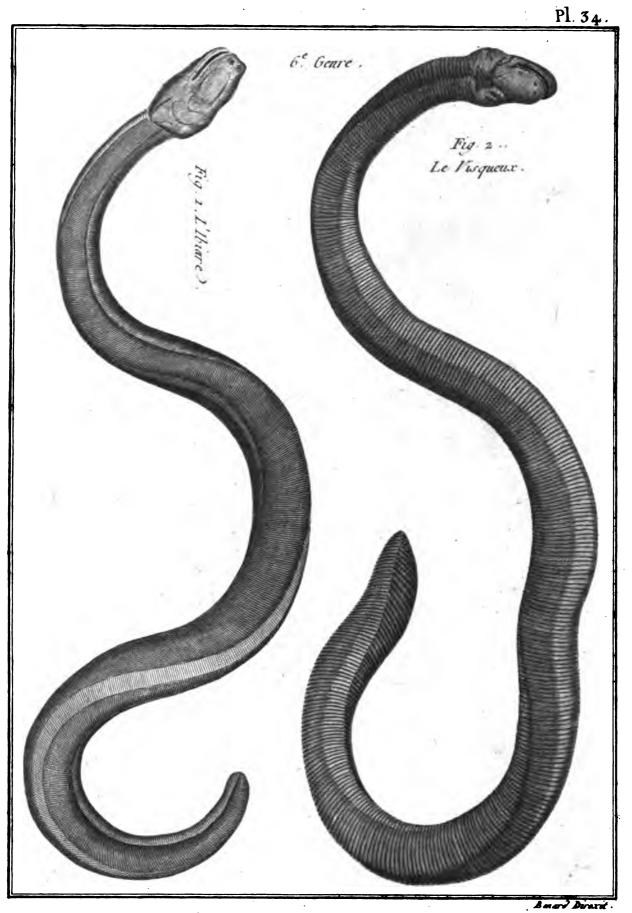


Benard Direxit.

•

• •

· · ·

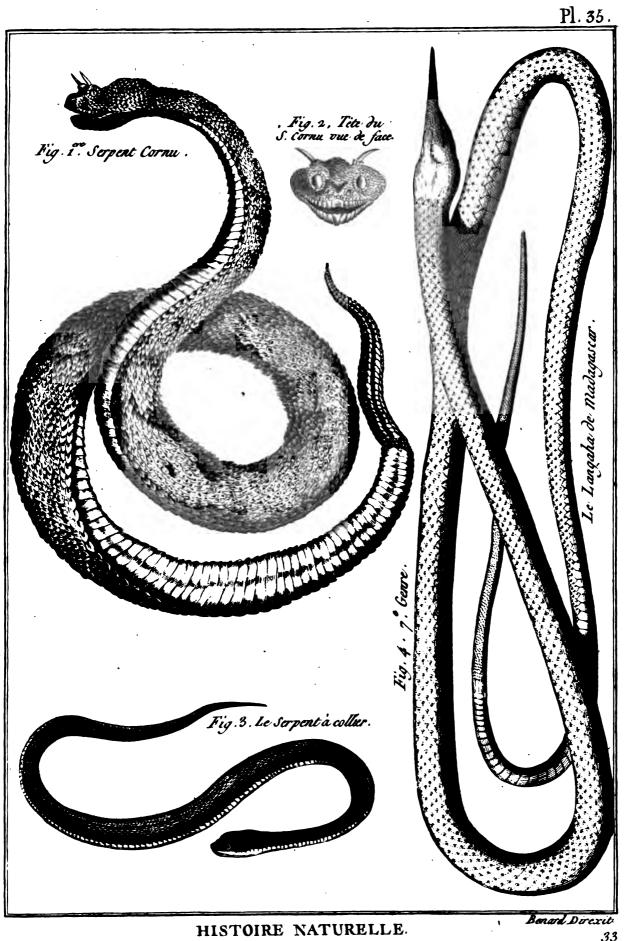


HISTOIRE NATURELLE.

.

. . .

•



33.

•

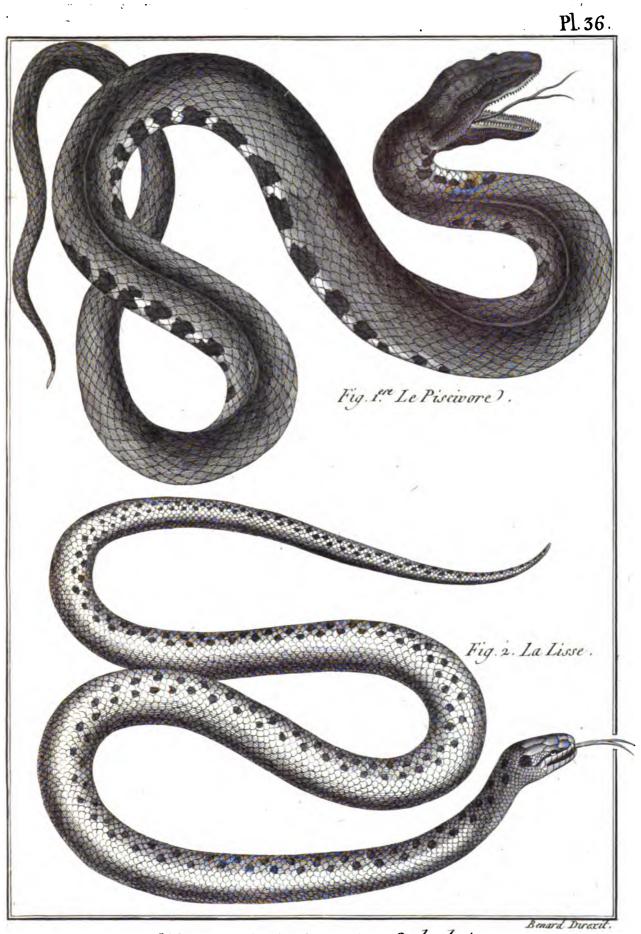
· ·

• • • • •

•

,

•



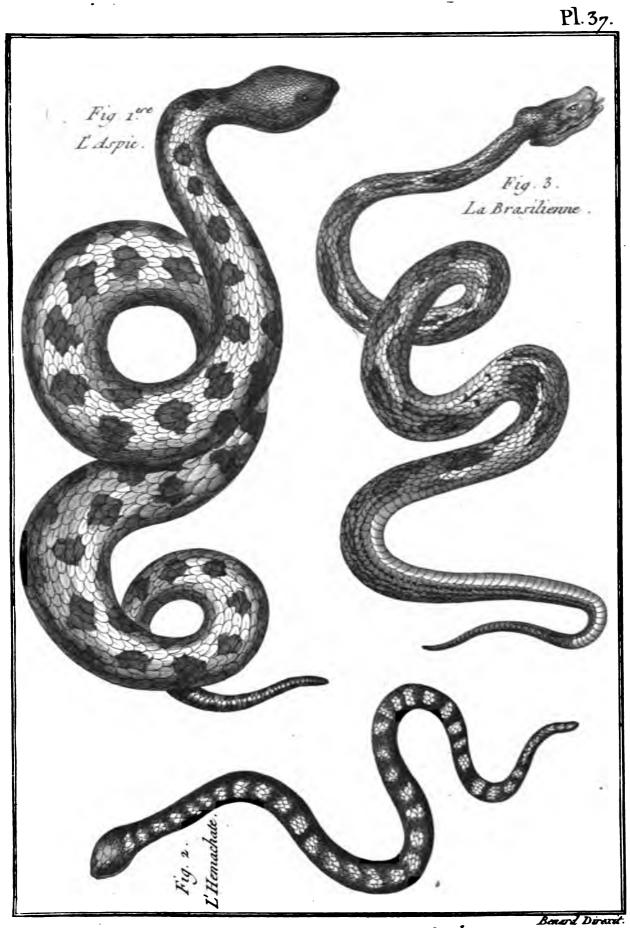
HISTOIRE NATURELLE, Ophyologie.

.

•

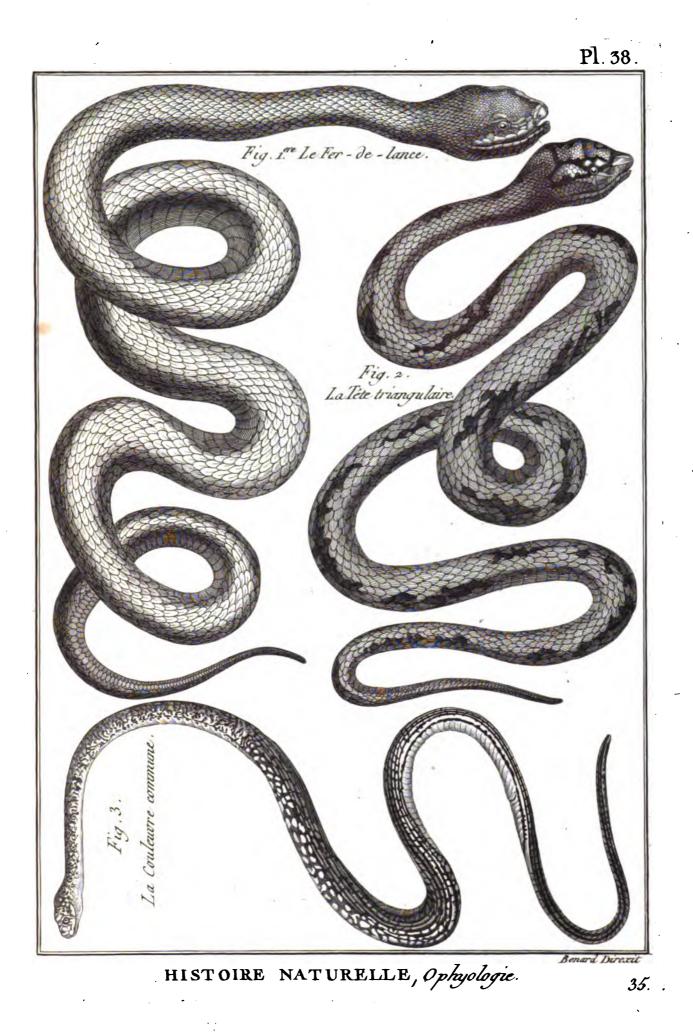
.

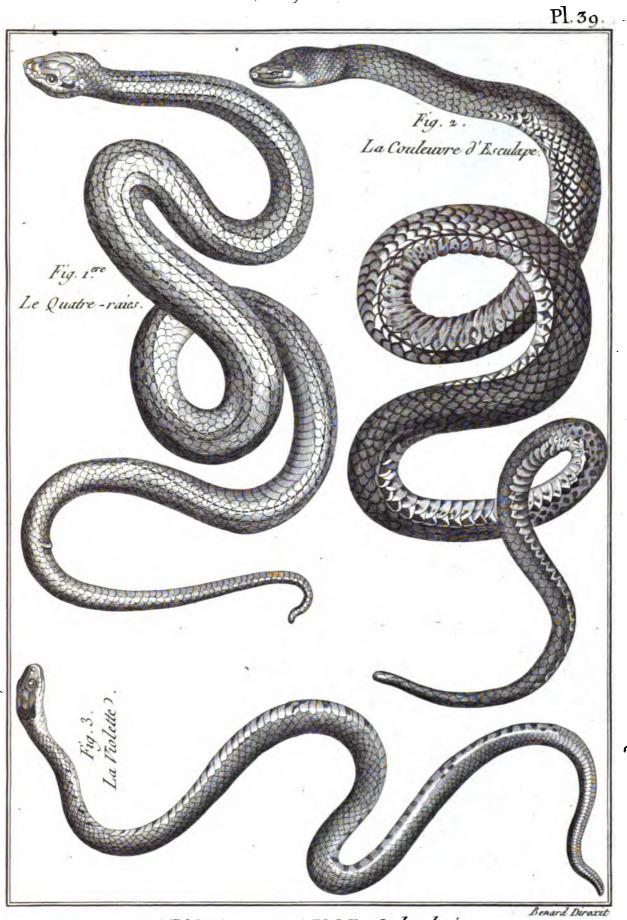
•



HISTOIRE NATURELLE, Ophyslogie.

•



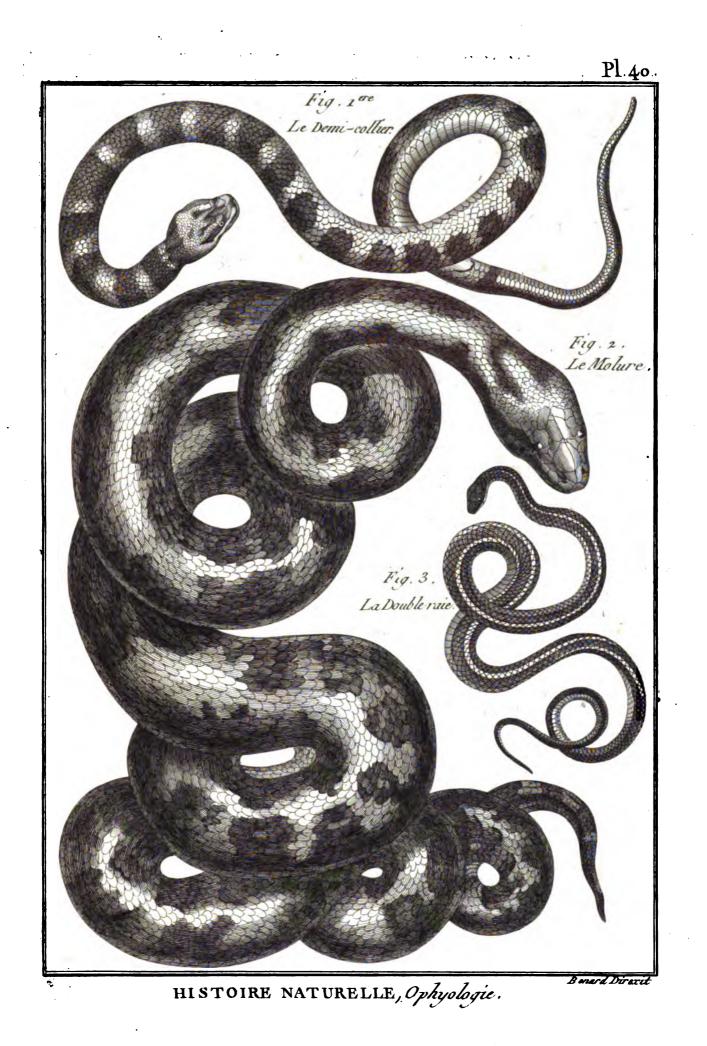


HISTOIRE NATURELLE, Ophyologie.

34.

• • • • • • • •

•



• . •

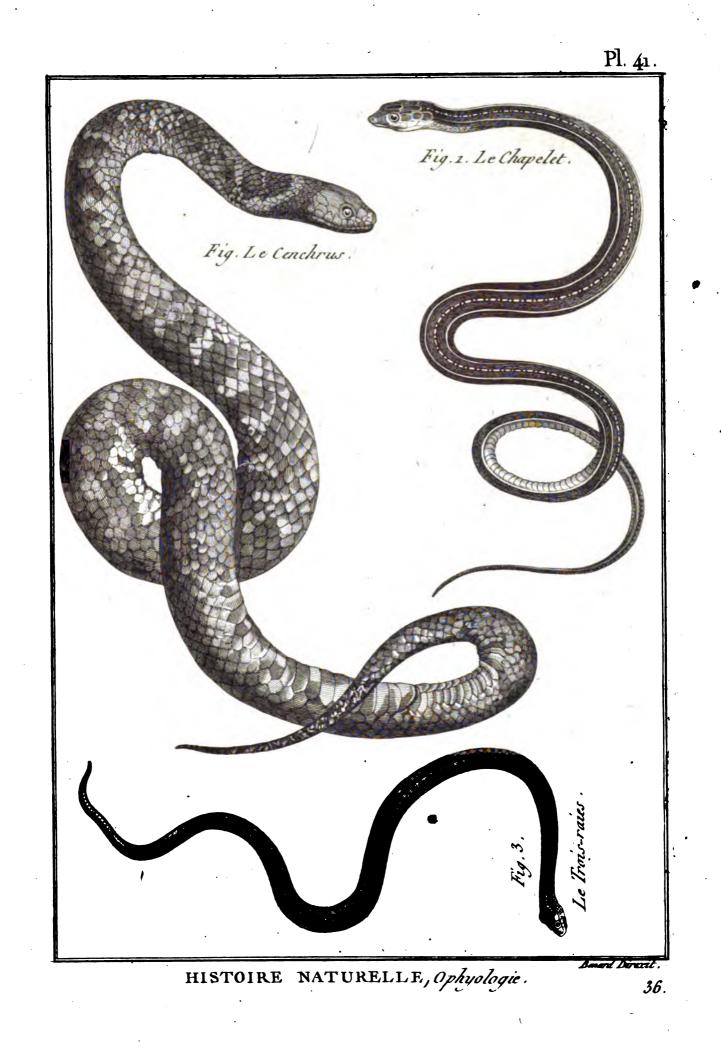
. •

.

· .

. .

• • • .



. . .

•

•

.



· · ·

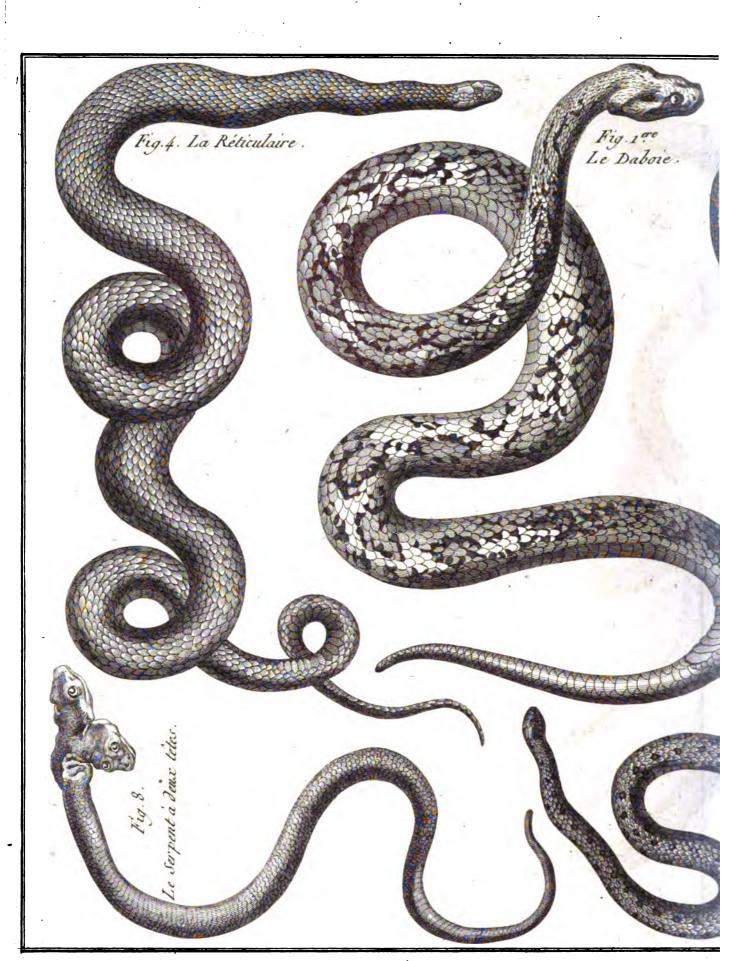
4 • • •

ł .

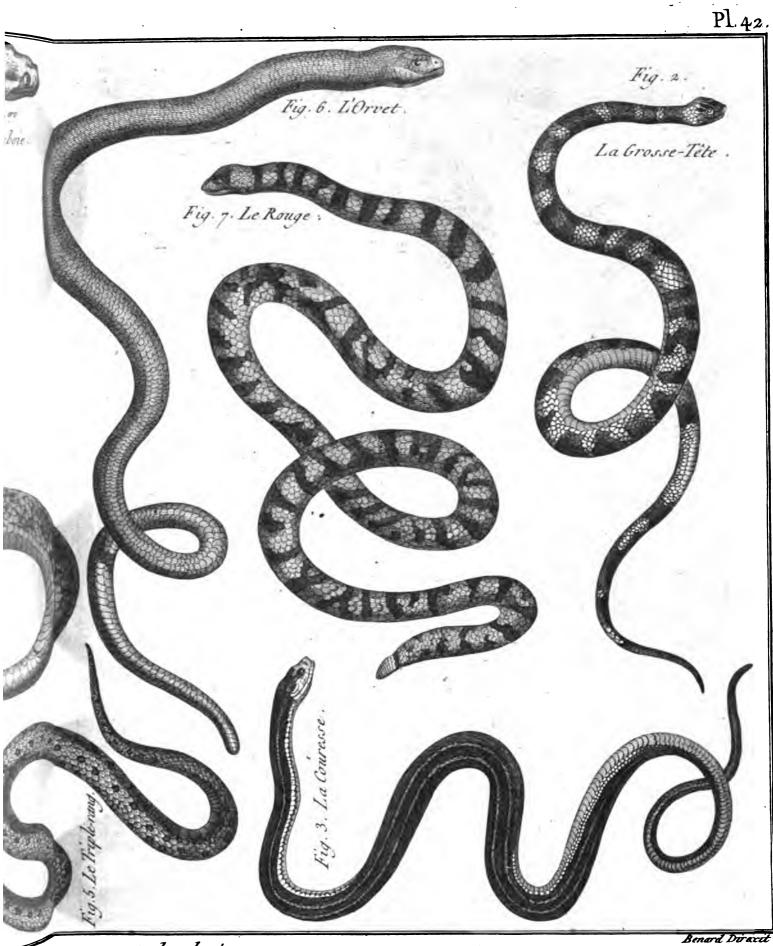
· .

.

.



HISTOIRE NATI





•

.

.

· • •

. .

. ·

•

•

• •

•

· · · · ·

•

. · · · ·

• • •

•

· . · · · .

.

. .

•

.

.

.

